This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

PRINCETON UNIVERSITY LIBRARY PAIR
32101 041478304

Digitized by Google

Library of

Princeton University.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

DE

BELGIQUE

Digitized by Google

BRUXELLES
P. WEISSENBRUCH, IMP. DU ROI
45, RUE DU POINÇON

Digitized by Google

REVUE

DE

BELGIQUE

— DIX-HUITIÈME ANNÉE —

TOME LIV

BRUXELLES
LIBRAIRIE C. MUQUARDT
MERZBACH & FALK, ÉDITEURS
LIBRAIRES DU ROI ET DE S. A. R. LE COMTE DE FLANDRE
RUE DES PAROISSIENS, 18-20-22
MÊME MAISON A LEIPZIG

1886

Digitized by Google

[redacted]
0904 (1886) v. 54
.7506

Digitized by Google

TRAVAIL, CAPITAL

L'histoire se répète.

On l'a souvent dit; je dois le faire remarquer une fois de plus.

Nos classes populaires, comme celles de la Rome des consuls, menacent de se retirer sur le mont Aventin.

A en juger par l'apologue qui suffit, paraît-il, pour apaiser et faire rentrer en eux-mêmes les ouvriers romains, les causes de leur mécontentement devaient être les mêmes ou analogues à celles qui soulèvent nos ouvriers dans les centres populeux et industriels.

Les membres, leur raconta le délégué des patrons ou capitalistes du temps,—je traduis en style moderne,— s'étant réunis en meeting d'indignation, résolurent de se mettre en grève contre le seigneur Estomac, ce jouisseur effréné et sans cœur pour lequel tous, tant qu'ils étaient, ne cessaient de travailler sans trêve et sans repos, depuis le cerveau qui ne faisait que chercher toutes sortes de moyens de satisfaire les prétendus besoins de l'Estomac, jamais satisfait, jamais rassasié, jusqu'aux pieds qui n'avaient jamais de repos, pour chercher, trouver et transporter les mille et une choses nécessaires ou agréables à ce grand paresseux de jouisseur qui ne leur en laissait jamais la moindre parcelle, et ne leur disait pas même une parole de remerciement.

La délégation qui fut chargée de signifier au seigneur Estomac la résolution unanime des membres fut reçue poliment, avec un certain ton de protection paternelle teintée d'une nuance d'ironie qui acheva de les pousser au pa-

Digitized by Google

roxysme de la colère. Aussi jetèrent-ils à la face de ce jouisseur éhonté toutes les épithètes dont leur langue était si riche, à en juger par ce qui en reste encore dans les encycliques modernes.

L'Estomac les congédia néanmoins avec un sourire légèrement narquois, en leur disant : « Au revoir, mes amis, à bientôt. Amusez-vous bien en attendant. »

Ces paroles furent jugées méprisantes et rapportées avec grand fracas au meeting qui s'était constitué en permanence.

Les gazettes du temps ont, sans doute, raconté en détail et avec commentaires ce qui s'est dit au retour des délégués de l'audience; il ne nous en est plus rien resté, mais nous pouvons nous figurer la scène et voir d'ici jusqu'aux entrailles se montrer d'une intransigeance à faire tomber les bras.

Il nous suffit de dire, pour terminer ce compte rendu sommaire de l'apologue qui servit de réponse aux sommations et aux menaces des travailleurs romains, que, dès le lendemain, les membres en grève avaient repris leur travail sans mot dire, tâchant de faire oublier leur escapade; les entrailles mêmes se disaient prêtes à exécuter toutes les besognes qui leur seraient confiées.

Le peuple romain comprit l'apologue; il descendit du mont Aventin, se contentant de l'octroi de deux tribuns pour exprimer ses vœux et suspendre, dans certains cas, l'exécution des lois ou décrets qui ne lui plaisaient pas.

* * *

Qu'est-ce qui soulève aujourd'hui les récriminations, les colères des travailleurs et les a portés, il y a quelques mois, à des excès qu'ils déplorent sincèrement aujourd'hui et qui les a amenés à faire, à Bruxelles, ces jours derniers, une démonstration que l'on a certainement voulu élever à la hauteur d'une retraite sur le mont Aventin?

N'est-ce pas l'idée que le capital ou ceux qui le possèdent accaparent, monopolisent tous les profits, même tout le produit du travail, ou plutôt des travailleurs, n'en laissant rien ou peu de chose à ceux qui, prétend-on, produisent tout?

Digitized by Google

Les soi-disant amis ou défenseurs du peuple et des ouvriers ont trouvé pour exprimer cette idée une série de formules que je crois inutile de répéter, par l'excellente raison que je ne les ai pas retenues, tant leur fausseté est flagrante et contraire aux faits les mieux constatés et les plus constants.

Qu'est-ce que le capital et quel rôle joue le travail dans sa formation? C'est ce qu'il faudrait d'abord élucider d'une façon claire et indiscutable avant de conclure à leur antagonisme.

Et s'il était prouvé que les rapports du capital et du travail sont exactement identiques aux rapports de l'estomac et des membres du corps, que l'un ne peut vivre un seul instant sans les autres, ni ceux-ci sans celui-là, ne serait-il pas démontré, en même temps, que les récriminations et les colères actuelles n'ont d'autre cause que l'ignorance de la nature du capital et du travail, et des rapports incessants et indispensables qui existent entre eux?

Pour arriver à cette démonstration, je n'ai pas, comme le délégué du Sénat romain, un apologue à mon service, mais je devrai me servir d'un procédé assez analogue, à défaut de fait actuel, celui de l'hypothèse ou de la supposition.

Je supposerai donc d'abord qu'il existe quelque part, en Belgique, une mine de charbon de terre, vierge et inexploitée, prête à être concédée.

Je suppose ensuite qu'une société coopérative d'ouvriers de tous les états qui contribuent à la création et à l'exploitation d'une mine s'organise pour en demander la concession et que cette société comprenne *quatre cents* membres qui tous consentent à considérer, quels que soient leur état et leur travail, leur part de travail comme égale à celle de leurs coassociés. Je répète que ce n'est qu'une simple hypothèse.

Je passe sur tous les préliminaires et toutes les difficultés qui entraveraient la constitution d'une semblable association entre tant d'individus d'intelligence, de force corporelle, d'aptitudes, de bon vouloir, d'abnégation, de dévouement différents, mais que, pour simplifier le raisonnement, je dois

Digitized by Google

supposer absolument semblables, égaux ou consentant à se considérer comme tels.

Aucun des membres n'a de capital ni de ressources ou de réserve disponibles, sauf une seule exception que je supposerai, afin de pouvoir élucider certains points de la question du travail et du capital. Donc 399 travailleurs de tous états apportent dans cette société leur travail, leur bonne volonté, leur dévouement absolu à l'entreprise commune, et tout cela persévère, sans le moindre accroc, jusqu'à ce que la mine soit mise en état d'être exploitée pour la production.

Je dois encore faire une autre supposition, tout aussi gratuite que la première. Les associés, étant sans ressources aucunes pour vivre, eux et leurs familles, pendant la durée des travaux, devront compter sur le crédit à terme indéterminé que leur feront tous leurs fournisseurs, y compris le clergé.

Je suppose aussi que ni les uns ni les autres n'abusent de ce crédit, que tout se passe comme si tout le monde payait comptant, ajoutant seulement l'intérêt à 5 p. c. l'an des avances en nature qui sont faites, afin de ne pas être en perte.

De même pour les matériaux, ustensiles, machines, boisages, etc. Tout le monde fournit à crédit à la société coopérative, n'ajoutant au coût que l'intérêt simple à 5 p. c. de la valeur des fournitures avancées.

La mine est donc concédée à cette société coopérative, dont un seul membre, qui fournit exactement le même travail que les autres, le même dévouement à l'œuvre commune, possède une grand'mère dans l'aisance, qui paye au comptant toutes ses consommations, plus sa part (1/400) dans les dépenses communes pour outils, matériel, machines, terrains, bâtiments, etc.

Les travaux commencent; les uns travaillent aux puits, les autres, aux installations extérieures du charbonnage, tels que bâtiments, voies de raccordement, etc., afin que tout soit prêt pour l'exploitation régulière dès que l'intérieur de la mine sera mis en état.

Digitized by Google

Deux ans se passent avant que tous les travaux d'établissement soient terminés; chacun des participants, sauf un, a reçu à crédit tout ce dont il avait besoin; personne n'a consommé que ce qui lui était strictement nécessaire et les fournisseurs n'ont pas abusé de la situation. Voilà qui est entendu.

Je suppose enfin, toujours pour simplifier ma démonstration, qu'il n'y ait pas eu de différences dans les consommations en plus ou en moins, que la comptabilité ait été rigoureusement tenue de part et d'autre et trouvée conforme et exacte, après vérification et contrôle. Tout le monde a son compte, ni plus ni moins, et tout le monde est satisfait, chose rare. Tout avait, du reste, dû être tiré au clair avant d'entamer l'exploitation, afin de ne pas confondre les comptes de l'établissement avec ceux de l'exploitation, nécessité impérieuse, surtout dans une société coopérative.

Il résulte de ces comptes que chaque associé, sauf un, doit 3,000 francs à ses fournisseurs de toute sorte; cette dette se décompose comme suit :

Au boulanger.	900	francs.
Au boucher	600	—
A l'épicier.	400	—
Au tailleur et à la lingère . . .	300	—
Au cordonnier et au chapelier. .	200	—
Divers, y compris le cabaret . .	400	—
Total. . .	3,000	francs.

Le total de ces dettes particulières pour l'association coopérative est donc, pour 400 membres, de 1,200,000 francs, moins 3,000 que l'un des membres a payés au comptant.

La société doit, en outre, à titre social, selon les conventions et les statuts, toutes les fournitures de matériel, d'instruments, de machines, de matériaux et d'objets de consommation, tels que huile, goudron, couleurs, etc., pour une somme globale d'*un million deux cent mille* francs, formant une dette totale de *deux millions quatre cent mille* francs,

Digitized by Google

laquelle, répartie sur chacun des associés, le constitue débiteur de *six mille* francs. Mais l'un des associés ayant payé sa part à mesure des livraisons, la dette n'est en réalité que de *deux millions trois cent quatre-vingt-quatorze mille* francs.

J'examinerai plus loin la position de ce membre qui a fourni à la communauté exactement le même travail que les autres, tout en ne contractant pas de dettes.

Qu'est-ce, en réalité, que cette dette et cette mise de fonds?

C'est le CAPITAL social.

Le capital est donc composé presque exclusivement de travail.

La mine, montée et prête à être exploitée, peut valoir plus ou moins que cette dette, mais, pour le moment, elle doit être portée à l'actif du bilan exactement en contre-valeur du passif qui forme le *capital* social.

Et c'est pour cela que le capital social est toujours mis au passif des comptes.

Y aura-t-il un seul des membres de la société qui prétendra contester la réalité et la légitimité des créances des fournisseurs? Je ne le crois pas. Et cependant on avouera que la dette est grosse et lourde pour de simples ouvriers.

Précisons bien la situation de la société coopérative à ce moment, juste avant de commencer l'exploitation.

Elle a *deux millions quatre cent mille* francs de dettes et pas un sou de fonds de roulement en caisse. Elle peut être menacée à chaque instant d'une demande en liquidation ou de remboursement de la part de créanciers peut-être peu aisés et qui ont dû emprunter eux-mêmes pour pouvoir accorder ces longs crédits; peut-être sont-ils menacés par leurs propres créanciers ouvriers et artisans.

On admettra que la situation de la société ne serait pas brillante, malgré les avantages considérables et inespérés que lui auraient faits les fournisseurs de toutes catégories.

Cette situation doit donc être réglée, consolidée et retirée de l'état précaire et incertain où elle se trouve avant de commencer l'exploitation.

Heureusement, elle rencontre un financier philanthrope et

Digitized by Google

désintéressé, un Bisschoffsheim, par exemple, qui lui propose de consolider la dette de la société à des conditions que je supposerai les plus favorables possibles, soit 4 p. c. d'intérêt et 1 p. c. d'amortissement annuel, soit une annuité payable en deux termes de 120,000 francs; ce qui éteindra la dette en 42 ans.

Les « obligations » qui représentent cette dette sont, je le suppose, sous ce puissant et loyal patronage, acceptées au pair par tous les créanciers. Ceux qui ne peuvent les garder, ayant eux-mêmes des engagements à remplir, peuvent les écouler au pair, sans plus de difficulté que des obligations de villes, de provinces ou d'États.

Voilà donc la dette sociale non pas éteinte, mais répartie en 42 annuités de 120,000 francs, que les associés coopérateurs se sont obligés à acquitter ponctuellement et régulièrement par 60,000 francs tous les six mois.

Pour y faire face, ils ont l'exploitation de la mine, que j'ai supposée prête à donner, dès le jour de la mise en train ou très peu de temps après, la moyenne normale de la production annuelle, soit 6,500 tonnes par mois; 75,000 par an, en déduisant la consommation de la mine elle-même.

Supposons encore, pour simplifier l'exemple, que la société ait, dès le premier jour, trouvé un acheteur qui s'engage à prendre toute la production telle qu'elle sort de la mine, mise en wagon ou en bateau à pied d'œuvre, au prix ferme, pour toute une année, de 10 francs la tonne, qu'il s'engage à payer, tous les quinze jours, par 32,500 francs.

Voilà donc la marche de la société assurée et mise à l'abri de tout accroc financier à prévoir; les associés n'ont donc plus qu'à travailler régulièrement et avec courage et persévérance pour être certains d'acquitter leurs obligations et de recevoir une rémunération de leur travail.

J'ai à peine besoin de faire remarquer que l'opération industrielle que je viens de décrire ne serait pas réalisable en pratique, même si les 400 associés avaient eu, comme l'un d'entre eux, une parente ou une épargne pouvant acquitter les 6,000 francs d'avances que nécessitaient les travaux préparatoires à l'exploitation régulière de la mine.

Digitized by Google

Avec la meilleure volonté du monde, avec l'abnégation la plus complète que l'on puisse imaginer, il serait impossible de tenir ensemble et d'accord 400 associés pourvus de familles, placés dans des conditions et des situations différentes qui influent plus qu'on ne pense sur les résolutions et les actions humaines; mais il n'eût pas même suffi d'une complète harmonie entre les associés, il fallait encore la trouver chez les fournisseurs obligés de tout fournir à crédit.

Je n'insiste pas davantage sur ce point, parce qu'il est l'évidence même. On s'entend à peine dans la prospérité; que deviendrait cette entente au milieu de toutes les péripéties d'une entreprise de longue haleine, déjà fort difficile quand tout se paye au comptant?

Je n'ai voulu, en faisant ces suppositions irréalisables, qu'arriver à constater que le capital de cette mine, comme de tout autre établissement ou entreprise, est composé presque en entier, pour ne pas dire tout simplement en entier, du travail des associés ou de celui de leurs fournisseurs.

La dette de 2,400,000 francs est composée pour moitié des consommations qui ont permis aux associés de fournir leur travail à l'entreprise commune et pour l'autre moitié des outils, instruments et machines qui les ont aidés à accomplir leur œuvre et sans lesquels ils n'eussent pu aboutir.

Y a-t-il un ouvrier quelconque, fût-il anarchiste ou nihiliste, qui prétendra que cette dette, contractée dans les conditions que j'ai décrites, n'est pas due et n'est pas sacrée?

Non, n'est-ce pas? le sens moral de notre peuple n'est pas encore oblitéré au point de la nier.

Le capital n'est-il pas, dans le cas que j'ai décrit plus haut, absolument lié au travail, comme les membres à l'estomac?

Sans doute, sans le travail il n'y eût pas eu de mine, représentation et gage de la dette contractée; mais eût-elle pu être créée sans les avances faites par les fournisseurs?

Ne voit-on pas, par cet exemple, combien leur alliance est intime et nécessaire?

Il eût suffi d'un simple désaccord entre les associés, quand ils avaient fait la moitié ou les deux tiers de la dépense, pour

Digitized by Google

annihiler l'effort de tous et pour détruire le germe du capital créé, laissant à chacun la charge, sans compensation, de la dette contractée jusque-là.

Voyez-vous chaque coopérateur obligé d'abandonner l'entreprise au moment où il aurait contracté déjà pour 5,000 francs de dettes, sans contre-valeur créée pour la balancer?

C'est ce qui rend les grandes entreprises impossibles, en fait, pour des associations d'ouvriers sans capital autre que leur travail personnel.

Une autre conséquence à déduire de l'exemple qui a servi de base à ma démonstration, c'est que le capital est formé non pas uniquement par l'épargne, mais qu'il représente encore *tout* le travail durable et utile exécuté par une nation. Un chemin de fer, une usine, une mine, une maison, un vaisseau, représentent la valeur de tout le travail utile nécessité par leur établissement, c'est-à-dire presque entièrement de main-d'œuvre et des salaires qui en sont la compensation. C'est ce qui explique comment la perte ou la diminution des capitaux peut être si soudaine ou si rapide.

Il suffit, comme on l'a vu, d'un simple désaccord entre associés, désaccord étranger peut-être à l'entreprise, pour détruire de fond en comble tout le résultat de l'effort commun, c'est-à-dire tout le capital créé jusque-là. L'incertitude de l'avenir, par suite d'événements ou de craintes quelconques, peut produire le même résultat. Que dire des prétendues revendications des travailleurs pour reprendre en nature ce qui leur a été déjà payé sous forme de salaires, c'est-à-dire, comme nous l'avons vu, la presque totalité du capital immobilisé?

Avant d'aborder la contre-épreuve, par l'examen de la situation des ouvriers quand, au lieu d'être eux-mêmes les entrepreneurs responsables, comme dans le cas que nous avons supposé, ils vendent leur travail à des entrepreneurs responsables qui leur payent les travaux qu'ils font pour eux, je veux examiner quelle serait, dans le cas supposé plus haut, la situation de l'ouvrier coopérateur qui seul aurait

Digitized by Google

soldé, au comptant, toutes les fournitures qui lui auraient été faites durant l'exécution des travaux pour établir la mine.

Il aurait évidemment les mêmes droits que ses coassociés aux produits de la mine, puisqu'il aurait fourni la même somme de travail que chacun d'eux.

Le fait qu'il n'aurait pas contracté, comme ses coassociés, de dette envers personne ne changerait rien, à cet égard, à sa position dans la société; il aurait donc certainement droit d'abord, comme les autres, à 1/400 du produit net.

Fort bien; mais il a réduit la dette sociale de toute la part qui lui incombait. Va-t-on considérer cette avance comme n'ayant pas été faite ou va-t-on le considérer comme ayant prêté à la société la part des dépenses qu'il a soldée? En un mot, au lieu de devoir les 6,000 francs qui constituent cette part aux fournisseurs, la société les doit à son sociétaire, auquel elle remettra, pour une valeur égale, des « obligations » portant intérêt et amortissables comme elle l'a fait aux autres créanciers.

Pour la société comme pour les membres coopérateurs, la chose est absolument sans intérêt; en dehors de la jalousie que pourrait faire naître chez quelques-uns la situation d'un membre qui recevrait chaque année, hors part, 300 francs d'intérêt et d'amortissement, tandis qu'eux-mêmes, qui ont fourni le même travail, ne recevraient rien de ce chef.

Au fond, nous allons le voir, toute la querelle est là et elle n'est pas où veulent la mettre les théoriciens du socialisme. C'est ce que je vais essayer de démontrer par la contre-épreuve.

Il s'agit de la même mine.

Au lieu d'être concédée à une société coopérative d'ouvriers, elle l'est à une société civile ou anonyme, composée précisément des mêmes fournisseurs qui ont fait, dans le cas précédent, crédit de leurs fournitures aux associés coopérateurs.

Chacun d'eux, sous la direction du même banquier philanthrope que tantôt, a souscrit des « actions » ou « parts » dans

Digitized by Google

cette entreprise pour une somme équivalente aux crédits qu'il avait faits aux membres de la société coopérative ou à la société comme telle dans ma première supposition.

Chaque participant s'est engagé à faire, chaque mois, les versements correspondant aux dépenses de la société, qui comprennent les salaires des ouvriers et les fournitures et charges diverses, exactement comme dans l'autre cas.

De plus, les ouvriers sont exactement les mêmes, chacun est employé à la même besogne ou à la même fonction, celle qu'il peut le mieux remplir selon ses aptitudes. En un mot, les moyens d'action sont absolument semblables, les procédés financiers seuls diffèrent.

Le système de cette société est de payer tout au comptant et de ne pas avoir de dettes de plus d'un mois.

Le procédé à l'égard des ouvriers employés par l'entreprise est celui-ci, pure supposition que je fais pour faciliter et simplifier la démonstration :

Supposons que les payements de la société soient mensuels comme les versements, que les salaires des ouvriers soient tous égaux, comme l'étaient leurs droits et parts dans la société coopérative.

Chacun d'eux reçoit donc 30 francs par semaine, au lieu de contracter pour 30 francs de dettes dans le même temps. Il peut payer toutes ses consommations au comptant, au lieu de les prendre à crédit.

Il les prend aux mêmes fournisseurs, bien qu'ils soient aussi actionnaires de la société qui les emploie, parce qu'ils lui accordent tous les avantages que l'on donne à ceux qui payent au comptant, c'est-à-dire réduction notable de prix.

Le procédé financier est donc celui-ci. Tous les mois, les associés versent, par anticipation, un vingt-quatrième de leur souscription, l'entreprise devant durer deux ans, soit 4 francs pour 100 francs ou 40 pour 1,000.

Les ouvriers, les fournisseurs, sont payés au comptant, sauf peut-être les grosses machines qui absorberaient plus d'un seul versement.

Digitized by Google

Les ouvriers et les fournisseurs restituent, dans le courant du mois, la plus grande partie de leurs versements à leurs fournisseurs qui sont en même temps les actionnaires de l'entreprise. Ceux-ci, au bout du mois, sont rentrés dans une grande partie, sinon dans la totalité, de leur versement antérieur; ils le reversent de nouveau et cela se passe de même jusqu'à la fin des travaux d'établissement.

Je fais cette observation incidente pour faire remarquer combien est minime, dans la constitution du capital, l'action de la monnaie métallique ou fiduciaire.

Le vingt-quatrième du capital social suffirait, à la rigueur, pour constituer tout entier celui dont nous nous occupons, c'est-à-dire 100,000 francs pour 2,400,000, et à la fin des travaux, la somme tout entière reste disponible pour servir à la création ou à la production d'autres capitaux.

Une pièce de 5 francs pourrait changer vingt fois de main en une journée, soldant définitivement vingt transactions différentes qui chacune a pu laisser un bénéfice moyen de 10 p. c., soit 50 centimes; les bénéfices réunis formeraient donc 10 francs au bout de la journée, et cependant la pièce est intacte le soir et prête à recommencer de suite la même odyssée pendant la nuit à une table de jeu, où elle pourra changer de main bien plus rapidement encore et servir indifféremment à la fortune des uns et à la ruine des autres.

En quoi y a-t-elle servi ou contribué?

Exactement au même titre que la pioche pendant le jour et les cartes pendant la nuit.

Et encore. On ne pourrait se passer de pioche, tandis qu'on peut se passer de monnaie; on peut jouer sur parole, même sans aucun signe matériel de l'engagement.

L'explorateur africain Stanley raconte, dans son dernier ouvrage : *Cinq années en Afrique*, qu'il a trouvé des nègres qui n'avaient jamais vu ni connu la monnaie d'or ou d'argent et qui cependant avaient amassé, par le commerce et les échanges, un capital qu'il estimait valoir sur les lieux 75,000 francs pour l'un, ancien esclave, et 150,000 francs pour un autre, sans y comprendre la valeur des esclaves ou

Digitized by Google

des terres, maisons ou huttes, rien que le capital disponible en marchandises, cotées à la valeur locale. Le signe divisionnaire des échanges étant une simple baguette de cuivre de la valeur de 60 centimes, c'est, certes, un monométallisme plus strict encore que celui de l'Angleterre qui, en fait, use de trois ou quatre métaux comme monnaie divisionnaire.

Le capital, la richesse, si l'on veut, peut donc être créée sans l'intervention de la monnaie. Je ne veux pas nier, toutefois, qu'elle ne facilite considérablement les échanges et les transactions en permettant de les diviser à volonté et de les multiplier sans difficultés provenant des transports ou autres.

La contre-preuve de ce fait, je la trouve, entre autres, dans les lettres que M^me^ d'Aulnoy écrivait d'Espagne lorsqu'elle y alla visiter une cousine en 1679. Elle raconte que l'on estimait, à cette époque, l'importation de l'or et de l'argent du Pérou à plus de *cent millions* « d'écus », par an ; on les transformait en vaisselle ou en monnaie grossière, mais très pure, pendant le voyage en mer, pour éviter les droits régaliens, qui étaient de 25 p. c.

Il lui semblait donc que la monnaie dût abonder dans un pays qui en recevait, chaque année, pour des sommes aussi colossales. Quel ne fut donc pas son étonnement lorsqu'un jour sa cousine, ayant à recevoir ses appointements comme remplissant une fonction importante à la cour, se montant à 10,000 « francs », mot qu'elle emploie à cette date, elle vit arriver toute une escouade de porteurs déguenillés, portant la somme sur leur tête, dans des paniers de sparte, qu'ils jetèrent sans cérémonie sur le pavement du vestibule, comme du vil métal.

C'était, en effet, une masse de vilaine monnaie de cuivre ; il ne se trouvait que quelques pièces d'or et quelques centaines de francs de petite monnaie d'argent très détériorée.

Qu'étaient devenus les cent millions d'écus importés du Mexique et du Pérou l'année précédente seulement, pour qu'à la cour même on dût payer les fonctionnaires en « ordure », selon sa propre expression ? Elle constate que les lois prohibitives de l'exportation des métaux précieux étaient des plus

Digitized by Google

draconiennes et que, pour l'empêcher, on prohibait l'importation de toute marchandise du dehors qui eût dû être payée en argent ou en or.

Rien n'y faisait, cependant : l'or et l'argent semblaient s'évaporer dès qu'ils touchaient la terre d'Espagne.

J'ai été entraîné à faire cette parenthèse parce que j'ai vu attribuer, par plus d'un financier économiste, la crise actuelle, qui est surtout la crise du capital, à la rareté des monnaies métalliques, et cela en présence des milliards qui reposent, inutiles, dans les caveaux des grandes banques nationales des deux mondes. Je dis inutiles, parce que leur véritable contre-valeur est dans les marchandises et travaux que les billets en circulation ont servi à payer.

Je reviens donc à mon second exemple, celui d'une compagnie d'actionnaires établissant une exploitation de mine sur le principe capitaliste, payant tout au comptant, salaires et fournitures diverses, et réalisant, par ce procédé financier, une économie notable sur la dépense encourue par le procédé inverse, le crédit.

Il est probable, presque certain même, que cette compagnie, employant, pour diriger les travaux, des hommes de science spéciaux dans chaque département du travail à exécuter, aura, en outre, l'avantage d'aller plus vite et plus sûrement vers le but, sans tâtonnements inutiles et dispendieux et sans perte de temps, et qu'en fin de compte, le jour où la mine sera prête, comme dans l'autre cas, à être mise en exploitation régulière sera plus rapproché du point de départ et que les comptes se solderont par un total notablement inférieur. 2 millions peut-être au lieu de 2.400,000 et même moins.

D'où la conséquence que si les deux mines devaient se faire concurrence, la dernière aurait l'avantage dès le moment du départ.

Mais je n'insiste pas sur ce point, qui sort du cadre de cette étude et je suppose que le capital représenté par les deux mines soit exactement le même dans les deux cas.

Cela empêchera peut-être de trouver, entre les deux cas, des divergences sur lesquelles on pourrait épiloguer à côté ou en dehors du sujet.

Digitized by Google

Le but que j'ai en vue d'atteindre, c'est de trouver en quoi le second cas différerait du premier et pourquoi, dans le premier, les ouvriers créateurs de la mine, c'est-à-dire du capital actif, auraient des droits différents et supérieurs à ceux des actionnaires dans le second.

Dans le premier cas, les ouvriers s'associent pour créer, par leur travail combiné, une exploitation minière. N'ayant pas chacun 6,000 francs de réserve à consacrer à cette entreprise, ils les empruntent, sous forme de fournitures diverses, à des personnes en dehors de leur association, qui peuvent les leur fournir à la condition d'être remboursées intégralement à la fin de l'entreprise. Dans ce cas, ce sont les ouvriers coopérateurs qui ont fourni eux-mêmes tous les éléments du capital « mine » qu'ils voulaient créer. Si l'entreprise manquait, par une cause ou l'autre, ils restaient individuellement débiteurs des avances qu'ils avaient reçues et étaient tenus de s'acquitter envers leurs créanciers ; par contre, en cas de succès, ils avaient tout le produit net de la mine, toutes charges et dettes payées, à se partager entre eux par parts égales : c'était leur « dividende ».

Dans le second cas, les ouvriers n'ont rien risqué ; ils ont vendu leur travail le plus cher qu'ils ont pu et en ont reçu le prix ; on leur a fourni gratuitement, en outre, tous les engins, instruments, machines qui pouvaient rendre leur travail moins périlleux, moins pénible et plus efficace. Où peut-on trouver là la base d'un droit quelconque à un second payement du même travail, sous forme d'une participation quelconque aux produits ?

Le travail vendu, livré et payé, la transaction n'est-elle pas parfaite et complète? Pourquoi l'ouvrier, dans ce second cas, aurait-il plus le droit de réclamer une part des produits, que les boulangers, bouchers, tailleurs, cordonniers, fabricants d'outils, dans le premier cas ?

Parce que, disent les organes des prétendues revendications ouvrières, les travailleurs « seuls » créent la richesse, le capital et le revenu.

Nous venons de voir ce qu'il en est de cette théorie dans

Digitized by Google

les deux cas que j'ai exposés : dans le premier, sans le crédit fait aux travailleurs houillers par d'autres producteurs, le travail de l'établissement de la mine eût dû cesser dès le second jour; dans le second, chaque travailleur était payé de l'effort qu'il fournissait au prix convenu. Dans le premier cas, les fonctions de capitaliste et de travailleur étaient réunies dans une même individualité au détriment sans doute de l'une ou l'autre des fonctions, et très probablement des deux ; dans le second, les deux fonctions sont divisées d'après les principes élémentaires de l'économie politique : le travailleur est tout à son affaire et chacun vit de ses fonctions, le capitaliste est tout aux siennes et en vit également. L'un et l'autre sont rémunérés en proportion des services qu'ils rendent à la communauté générale, à la nation, si on préfère ce nom.

Ne voit-on pas, dans les deux cas exposés plus haut, l'indispensable alliance du capital et du travail, aussi indispensable que celle de l'estomac et des membres de l'apologue raconté aux ouvriers de Rome ?

Très bien, nous sommes d'accord, diront les organes des revendications ouvrières; mais pourquoi le capital créé par le travail n'appartient-il pas aux ouvriers ses créateurs, pourquoi s'accumule-t-il en certaines mains, au lieu de se répartir également entre tous ?

D'abord, parce que, comme on vient de le voir dans les deux exemples cités, les ouvriers ne sauraient créer le capital sans le concours d'un premier capital accumulé et conservé soit par eux-mêmes, soit par d'autres dont c'est le métier, la spécialité, la fonction. Métier plus difficile que l'on ne pense et surtout plus utile que ne le croient les ouvriers, qui ne pourraient vivre sans lui.

Mais ce qui étonne et exaspère les philosophes sentimentaux qui ont pris en mains les intérêts des travailleurs, c'est l'accumulation des capitaux dans certaines mains, dans les banques surtout. Le bilan des banques se balance par des centaines de millions à l'actif et au passif.

Pourquoi ces chiffres énormes ?

Pourquoi ne prend-on pas des mesures pour que ces sommes

Digitized by Google

colossales se répartissent un peu parmi tant de gens qui ont à peine de quoi vivre ?

Pourquoi, d'un côté, des nababs nageant dans l'or et, de l'autre, des misérables vivant dans des taudis?

Pourquoi?

Parce que, répondent les catholiques, c'est l'ordre voulu par la Providence. Dieu l'a voulu ainsi, cela est parce que cela doit être. Pauvres, soumettez-vous aux décrets de la Providence; riches, rendez-lui grâces, mais soyez généreux, compâtissants envers les pauvres, vos frères.

Parce que, répondront les politiques, l'ouvrier n'est pas assez économe; il ne sait pas épargner; il gaspille son salaire de la façon la plus stupide et la plus imprévoyante; il n'a rien, parce qu'il ne conserve rien et ne sait rien conserver.

Parce que, répondront les économistes, l'accumulation des capitaux est indispensable aux civilisations avancées, où la lutte pour l'existence devient de plus en plus difficile et ardue.

Grâce aux grands capitaux accumulés par quelques spécialistes ou par quelques puissantes associations, les grands travaux, les grandes entreprises industrielles ou commerciales sont possibles et permettent d'occuper des centaines de mille, des millions d'ouvriers qu'il faut payer chaque semaine.

Entreprenez donc le canal de Suez, celui de Panama, le tunnel du Saint-Gothard, les chemins de fer d'Allemagne, d'Angleterre, de Belgique, de France, d'Italie ou de Russie avec des ouvriers sans ressources pour vivre une seule semaine s'il n'y a pas quelque part de vastes réservoirs de capitaux disponibles!

Tous ces capitaux servent constamment à payer du travail d'un bout de l'année à l'autre; ils ne servent qu'à cela; sans doute, les travailleurs les restituent également, sans cesse, par leurs consommations incessantes, exactement comme les membres du corps apportent sans cesse de la nourriture à l'estomac, cet insatiable jouisseur, mais c'est là l'ordre économique et social nécessaire, indispensable; le travail cesserait

Digitized by Google

du jour au lendemain, même le travail agricole, qui paraît plus indépendant des banques, si celles-ci cessaient tout à coup de fonctionner, exactement comme si, dans le premier cas supposé dans cette étude, les fournisseurs avaient tout à coup refusé de fournir à crédit la nourriture, le logement et le vêtement aux membres de la société coopérative pour la création d'une mine.

Comment lutterions-nous sur les marchés étrangers contre les pays aussi industriels que le nôtre, si nous ne possédions pas des moyens de crédit égaux aux leurs?

Est-ce que les ouvriers de fabrique pourraient attendre la vente au Brésil, à Buenos-Ayres ou en Chine et la rentrée du produit des ventes transformé presque toujours en coton brut, en laines, cocons de soie, jute, peaux ou autres matières premières, avant de recevoir leur salaire?

Grâce aux banques, on peut le leur payer aussi régulièrement que si les ventes de produits se faisaient au comptant. Or, nous exportons chaque année pour un milliard et demi de nos produits dont les trois quarts sont payés en salaires et émoluments. C'est plus de quatre millions par jour.

Voyez-vous d'ici ces exportations compromises par une fausse manœuvre quelconque de nos lois économiques? Il suffirait d'une hausse inopportune ou de l'escompte, ou des salaires, ou des transports, ou des impôts, comme d'une diminution de la valeur ou de la quantité du travail fourni par l'ouvrier. Car il ne faut pas perdre cela de vue, l'ouvrier peut aussi hausser le prix de revient des produits en diminuant la valeur ou la quantité du travail qu'il fournit en échange du salaire qu'il reçoit.

C'est même la tendance du jour. Fomentée par les écoles dites socialistes et anarchistes, surtout par celles-ci, c'est, à mon avis, une des causes principales de la crise dont souffrent surtout les travailleurs loyaux et honnêtes, qui livrent consciencieusement le travail qui leur est payé sans essayer de tromper ni sur la qualité, ni sur la quantité.

Mais est-il bien exact de croire que l'ouvrier est absolument désintéressé dans la question du capital d'où dépend, nous venons de le voir, la rémunération de ses efforts?

Digitized by Google

En aucune façon, car le travail est un véritable capital soumis aux mêmes lois économiques, morales et matérielles que les autres genres ou variétés de capitaux.

Il suffirait, pour prouver cette assertion, de remonter au temps peu éloigné de nous, un tiers de siècle à peine, où l'on achetait un laboureur nègre aux États-Unis pour 5,000 à 6,000 francs.

Un homme de métier, forgeron, charpentier, peintre, domestique de maison, pour 10,000 à 15,000 francs.

Qu'achetait-on, en payant ces prix considérables, si l'on considère qu'il dépendait d'une volonté autre que celle de l'acheteur de détruire ce capital en un instant ou de le rendre absolument improductif? N'était-ce pas uniquement le travail de l'esclave, et non son corps ni son âme?

L'ouvrier possède donc en lui-même un capital qu'il peut exploiter à son gré, qu'il peut augmenter considérablement par son intelligence, par son courage, par son savoir-faire, par ses qualités morales et physiques, par sa science, son application et surtout par le choix heureux qu'il pourra faire d'une compagne possédant des qualités concordant avec les siennes. Par contre, il peut détériorer, détruire même ce capital, par les vices contraires aux qualités que je viens d'énumérer, ou même par un seul de ces vices, la paresse, l'indifférence et notamment par l'ivrognerie, qui les accompagne presque toujours.

N'est-il pas vrai qu'un ouvrier exact, soigneux, sobre, attentif, fût-il même un peu lent et méticuleux, trouvera dans n'importe quelle profession, fût-ce celle de simple manœuvre, de simple laboureur des champs, toujours de l'ouvrage et sera mieux rémunéré que ses compagnons qui n'ont pas les mêmes qualités ou qui ont les défauts contraires?

Il est donc vrai et indiscutable que l'ouvrier peut, par sa volonté propre et individuelle, exercer une influence considérable sur le produit de son capital-travail, et il n'est pas moins évident qu'une nation, qui serait composée d'hommes et de femmes possédant généralement ces qualités, aurait une supériorité marquée et bientôt appréciable sur les nations qui

Digitized by Google

resteraient dans la vieille ornière de l'indifférence, de la routine, de la paresse native, conséquence du fatalisme inculqué de longue date aux masses, chez certains peuples.

Il est incontestable que l'instruction seule peut agir sur les individus pour leur faire connaître et comprendre ces vérités d'expérience universelle, vraies au Congo comme en Belgique.

Je ne veux pas m'occuper du côté moral de la question et montrer la supériorité décisive, de ce côté aussi, des nations instruites sur celles qui sont restées plongées dans l'ignorance native; je veux rester confiné dans la partie purement économique de cette étude.

Je veux donc me borner à démontrer par quelques chiffres les résultats différents qu'atteindra un peuple au point de vue de la création du capital, s'il est instruit ou s'il ne l'est pas.

Reprenant l'exemple qui m'a servi de point de départ, celui d'une mine créée par le travail continu et persévérant d'une société coopérative d'ouvriers, n'est-il pas évident, sans explication détaillée, qu'une semblable association serait absolument impossible pour un seul jour entre paresseux, ivrognes, ignorants, batailleurs et autres? Qu'une telle association ne serait théoriquement possible et pratiquement réalisable qu'entre personnes instruites, non seulement de leur métier spécial, mais aussi des questions de comptabilité et d'arithmétique qui seraient sans cesse soulevées dans une semblable entreprise, connaissance sans laquelle les associés pourraient se croire et se croiraient bien vite mystifiés et volés par leurs collègues chargés des comptes et des marchés?

Cette difficulté très sérieuse écartée, que ne faudrait-il pas encore de qualités viriles pour tenir unies, dans une société coopérative aussi vaste, toutes les aspirations, toutes les volontés pendant deux ou trois années consécutives de travail et de privations incessantes?

Une nation instruite de longue date peut fournir les éléments de semblables associations, ainsi qu'on en a vu des exemples en Angleterre, aux États-Unis et même en France.

La loi de 1879, réorganisant l'instruction primaire sur des

Digitized by Google

bases larges et nationales, avait tenté de créer pour les ouvriers belges de toutes les catégories cet enseignement viril et discipliné sans lequel il ne peut y avoir ni armées de soldats, ni armées de travailleurs, ni même de groupes d'ouvriers sachant ce qu'ils veulent et marchant au but, malgré les aspérités et les obstacles du chemin, sans faiblir ni se décourager.

Le résultat ne pouvait certes pas être atteint en une année ni même en dix ans, on savait cela; il fallait d'abord faire des instituteurs et des institutrices imbus tout au moins du principe général de l'instruction à donner. Car, l'enquête scolaire l'a prouvé à l'évidence, les instituteurs sortis des petits séminaires et des écoles épiscopales étaient d'une insuffisance incontestable.

Les prêtres n'ont vu, dans cette loi, qu'une attaque contre leur antique prestige, et le peuple, habitué à n'entendre que leur voix, les a suivis, si bien qu'au bout de quatre ans il s'est trouvé une Législature qui a détruit, en un tour de main, l'œuvre nationale par excellence et replongé notre peuple dans la routine facile de l'enseignement du chapelet et du catéchisme. Les écoles normales, à peine édifiées, ont été congédiées et mille instituteurs capables privés de leur emploi.

Il faudra vingt-cinq ans d'efforts soutenus et persévérants pour réparer ce désastre, cet incendie allumé par des malfaiteurs.

Pendant ce temps, les autres nations gagnent sans cesse du terrain et conquièrent l'espace. Les États-Unis ont non seulement les écoles primaires les mieux dotées en matériel et en instituteurs et institutrices, mais ils ont encore des écoles moyennes en nombre suffisant pour répondre à tous les besoins, des écoles supérieures et des universités pour toutes les branches des sciences pratiques jusques et y compris des universités agricoles, des écoles supérieures de tissage et de manutention des matières premières.

L'Allemagne suit le même chemin, et l'Angleterre, sous l'impulsion première du prince Albert, fait des efforts gigan-

Digitized by Google

tesques et soutenus pour regagner le temps et le terrain perdus. La France a vu le danger et a résolument, malgré des obstacles semblables à ceux que nous avons rencontrés chez nous, adopté un enseignement national viril, dégagé des préoccupations et des prétentions sectaires.

C'est ce moment que des imprudents ont choisi pour trouver que l'enseignement coûtait trop cher, qu'il fallait faire de larges économies sur ce chapitre. Et ce qu'il y a de curieux à constater, c'est qu'il y a eu des démocrates, des socialistes et des radicaux qui ont fait chorus avec les religieux et qui n'ont eu de soulagement que lorsqu'ils eurent livré les écoles de la moitié du pays aux petits-frères et aux petites-sœurs, dont l'enseignement a pu être apprécié par cinquante années d'expérience.

Or, il me semble opportun de faire ressortir, par quelques chiffres, au point de vue exclusif du capital, les résultats de l'une et de l'autre manière de comprendre l'intérêt des classes ouvrières dans la question de l'enseignement.

Il y avait en Belgique, d'après le recensement du 31 décembre 1880, 2,760,191 personnes exerçant une profession, y compris les femmes, et 2,834,983 n'exerçant ni profession ni métier quelconque, la plupart des enfants en dessous de 16 ans. Je n'ai pas à m'occuper de cette dernière catégorie.

Le recensement divisait cette population agissante et productive en deux grandes parties : la première, comprenant les professions et conditions industrielles, est divisée en 111 catégories, et la seconde, comprenant les professions et conditions non industrielles, y compris toutes celles qui s'occupent de la culture du sol, comprend 128 catégories.

La première partie comprend un total de 952,947 individus, comprenant 195,057 maîtres et 757,890 ouvriers et ouvrières.

La seconde partie comprend un total de 1,807,244 individus, que les tableaux de recensement ne divisent plus en maîtres et en ouvriers, mais où il est clair que ceux-ci dominent, puisqu'elle comprend tous les ouvriers agricoles, tous ceux attachés au commerce, aux transports, tous les domestiques des deux sexes, qui sont certainement au nombre de

Digitized by Google

1,400,000 à 1,500,000 vivant de leur salaire quotidien, formant un total de plus de 2,250,000 personnes vivant de leur salaire.

Il est bien certain qu'il y a, dans ce nombre, beaucoup d'individualités qui réunissent toutes les qualités désirables chez les meilleurs ouvriers, bien que, dans cette profession comme dans toutes les autres, il y ait certes toujours à apprendre.

Admettons qu'il y en ait 250,000 dans ce cas et que 2 millions seulement puissent gagner à être plus instruits soit en général, soit dans leur métier en particulier.

Réduisons à 20 centimes seulement par jour la valeur de ce que chacun pourrait produire en plus par suite d'une meilleure direction et entente du travail. Cette simple et minime amélioration dans la production produirait, au bout de l'année, pour 310 jours de travail, un accroissement total de valeur produite de 124 millions!

Ce n'est donc pas sans raison que les nations prévoyantes n'ont pas laissé à l'initiative individuelle, impuissante et n'offrant aucune garantie de continuité, de durée, d'objectif commun et national, cet immense intérêt de l'instruction, base de la civilisation tout entière.

On ne recule devant aucun sacrifice quand il s'agit de la défense nationale; qu'est-ce pourtant que cet intérêt, qui peut ne jamais se produire, devant la vaste et continuelle nécessité de tous les jours de lutter pour l'existence même?

Que deviendrait un peuple aussi compact et qui s'augmente chaque jour de près de 200 individus qu'il faut élever, éduquer et instruire, si on laissait à la libre volonté individuelle le soin de préparer des instituteurs d'abord et de donner l'instruction d'une façon utile à l'individu et à la société dont il doit partager les avantages et supporter les charges ensuite?

On oublie trop que la liberté de l'enseignement comprend surtout celle de ne pas le donner.

Les Belges qui se sont laissé égarer par les sophismes d'une fausse et ruineuse économie reviendront de leur erreur

Digitized by Google

passagère et maudiront les imprudents qui ont osé détruire les plus solides forteresses de la défense nationale : l'enseignement public donné à tous aux frais de tous, sous le contrôle et la direction des autorités responsables envers tous.

Parmi les formes multiples que revêt le capital, l'instruction est la plus solide, la plus indestructible. Cette vérité a été comprise et mise en pratique de tout temps par les classes éclairées des sociétés. Elle l'est moins, malheureusement, par celles qui vivent uniquement de leur travail.

Sans doute, beaucoup d'entre les ouvriers voient bien que ceux d'entre eux qui ont acquis de l'instruction ont des salaires plus élevés et plus certains, mais des considérations d'intérêt immédiat et, plus souvent, de mauvais conseils les empêchent de faire les légers sacrifices momentanés nécessaires à l'instruction de leurs enfants. Parfois, ils ne le peuvent pas.

Si c'était exclusivement un intérêt personnel, individuel, il faudrait peut-être passer condamnation et laisser agir cet intérêt au gré de la liberté; mais il ne s'agit pas seulement d'un intérêt individuel, il s'agit aussi d'un intérêt social de premier ordre; si l'individu, faute d'instruction, tombe dans le vice et se laisse entraîner plus loin encore, la société se sent immédiatement responsable, elle ne peut, sans déchoir dans sa propre estime et dans celle des autres peuples, laisser périr les misérables ni se défaire violemment de ses malfaiteurs. Oh! la belle économie que ces individus, qui non seulement sont incapables de pourvoir à leurs besoins et de produire, mais détruisent le travail des autres et doivent être gardés et entretenus aux dépens des vrais travailleurs!

D'ailleurs, sous notre système d'impôts, les plus misérables payent leur part dans les charges publiques, on pourrait dire leur large part; quel service plus utile, quel retour plus fructueux peut-on leur rendre qu'en instruisant leurs enfants d'une façon solide, certaine, efficace, comme on peut et comme on doit l'exiger d'un service public national?

Je finis sur ce point, qui rentrait de plain-pied dans mon sujet, et je conclus en disant avec Macaulay que l'avenir appartient aux nations fortes par l'instruction, qui seule donne

Digitized by Google

la valeur au travail, le vrai, solide et indestructible capital du peuple.

L'héritage le plus précieux qu'une génération doit léguer à celles qui la suivent n'est pas tant le capital matériel, souvent éphémère et volatile, que poursuivent les socialistes imprudents et ignorants, mais l'instruction et le travail, qui sont la vraie et indestructible richesse des nations.

LE HARDY DE BEAULIEU.

Digitized by Google

ROMANS ANGLAIS ET RUSSES

ÉTUDE DE LITTÉRATURE COMPARÉE

Comme une fleur, *Bellinda*, par Rhoda Broughton; *Musa*, *Amitié*, *La princesse Zouroff*, par Ouida; *Vixen*, par miss Braddon; *La Cabale de boudoir*, par Grenville Muray; *Le docteur Claudius*, par Marion Crawford; *Le Mystère de Porter Square*, par Hughes Conway; *Humiliés et Offensés*, par Dostoievski; *Terres vierges*, par Tourguéneff; *La Guerre et la paix*, par Tolstoï; *La Faute de grand'mère*, par Gontcharoff.

I

Nous sommes, en Belgique, sous l'influence absolue de la littérature parisienne. Je dis « parisienne » et non « française », parce que, en réalité, il n'y a de littérature en France qu'à Paris. Paris absorbe tout, concentre les esprits savants et les ingénieux, les génies hardis, les assoiffés de gloire ou de bruit; la sève de la France s'écoule vers Paris et s'y met en ébullition. Lyon est industriel, Marseille et Bordeaux sont commerçants; Paris seul est artiste et littérateur. C'est donc bien de littérature parisienne que nous sommes engoués avec un exclusivisme extraordinaire. A peine si, de temps en temps, un de nos journaux donne un roman traduit de l'anglais ou du russe. Toute la presse belge nourrit ses lecteurs d'aventures et de sentiments parisiens. Tout ce qui nous vient de Paris est accepté, lors même que ce qu'on nous présente est mauvais, détestable ou répugnant.

A quelque point de vue qu'on se place, cette situation est déplorable, parce qu'il est toujours désavantageux pour une nation de se modeler sur une autre nation et de ne voir que les mouvements qui se produisent d'un seul côté.

Digitized by Google

En littérature, c'est au point qu'on ne se douterait guère que nos voisins de l'Est et de l'Ouest ont des écrivains de haute valeur. Il y a bien un certain nombre de personnes qui connaissent les œuvres des écrivains anglais, des écrivains allemands et des écrivains russes, mais elles sont en si infime minorité qu'on peut dire qu'elles ne comptent pas. En réalité, nous ne vivons intellectuellement que de productions parisiennes.

C'est par les journaux que le public se fait une idée de ce qui se passe dans le monde de l'intelligence, et nos journaux, sauf de rares exceptions, sont composés au moyen des nouvelles puisées dans les journaux parisiens. La politique, les articles de variétés, les romans, la plupart des « faits divers », les « mots » sont de fabrique parisienne. Les « mots » surtout, qu'ils soient ineptes, prétentieux ou grossiers, sont reproduits dans la presse belge comme si c'étaient des perles de l'esprit le plus fin et le plus profond; et, quatre-vingt-dix fois sur cent, ces « mots » font hausser les épaules. Pour les faits, nous ne les contrôlons pas; il suffit qu'ils soient produits parisiens pour que nous les donnions à savourer au bon public belge; le plus souvent, ils sont inventés [1].

L'estampille parisienne nous suffit; nous sommes des « gobeurs » dès que le canard nous vient du Midi; nous serions défiants s'il nous venait de l'Est ou de l'Ouest.

Le vice, la grossièreté, le bavardage, la suffisance, l'invention, la galanterie, le crime parisiens ont pour nous plus de saveur que les mêmes choses humaines venues des autres nations; on ne rit bien qu'à Paris; à Paris seulement sont les sentiments vrais et profonds. Les licences parisiennes

[1] Il y a peu de temps, la presse belge a reproduit un fait qui prouve qu'aucune sorte de contrôle n'est exercée sur les « coups de ciseaux » des journalistes. Il s'agissait d'un cyclone qui avait détruit *tout un pays* de 400,000 mètres carrés, sur lequel se trouvaient vingt-sept villages avec des milliers d'habitants. Vingt-sept villages sur une superficie de 40 hectares !!! Il n'y avait rien de vrai dans le cyclone et ses destructions; mais le rédacteur du « fait » était un ignorant, et nous, les bons Belges, nous avons lu son émouvant mensonge en nous apitoyant, au lieu de rire aux éclats. De pareils exemples pourraient être donnés quotidiennement.

Digitized by Google

sont imitées à Bruxelles par les gens « du monde » et par la bourgeoisie; on y singe le jargon, on y contrefait les mouvements du Parisien et de la Parisienne, on les copie, on prend exemple sur eux. Gauchement, sans doute; mais l'apparence suffit. Mieux vaut être même une grotesque copie que rester soi modestement. Cet état de choses aujourd'hui a si bien pénétré dans l'esprit de ceux qui font les mœurs en Belgique, qu'il est accepté généralement; on n'y pense plus : l'annexion morale est effectuée. Il y a même beaucoup d'entre les Belges qui croient que ce que nous avons de mieux à faire, ne pouvant être rien par nous-mêmes, c'est de subir l'influence de la plus spirituelle des nations.

Nous avons une école nouvelle en littérature : c'est une exagération de la nouvelle école de littérature parisienne. Nous nous pâmons à la lecture des vers des « Parnassiens », et nous ne connaissons pas même de nom les poètes des autres pays voisins. Les nouveaux jeunes, qui n'ont ni jeunesse, ni passion véritable, ni naïveté, ni sensibilité réelle, trouvent mauvais tout ce qu'ils ne font pas, toujours en imitation des dieux du Parnasse parisien. C'est une véritable toquade, une folie, mais elle n'est pas douce. Nous n'avons pas les qualités qui seraient nécessaires pour nous assimiler l'esprit, le style, le talent parisiens; mais nous n'en persistons pas moins à vouloir faire partie de la pléiade des écrivains parisiens. Cet aveu de notre impuissance est au moins bizarre [1].

Si nous n'avons rien en nous d'original; si nous sommes un peuple bâtard, neutre, destiné à singer le peuple le plus fort, le plus aimable ou le plus ingénieux, n'écrivons pas : nous montrerons ainsi une sorte de dignité dans l'impuissance.

On dit : C'est la langue. La moitié au moins de la Belgique

[1] Je me souviens qu'un jour un jeune homme, qui se destinait aux lettres, m'apporta le manuscrit d'un roman, en me priant de le lire et de dire ce que j'en pensais. L'œuvre était composée de faits se passant à Paris et tous les personnages en étaient parisiens; elle était d'une médiocrité pénible. L'auteur n'avait jamais été à Paris et ne connaissait pas plus les Parisiens que les New-Yorkais ou les Pékinois. Mais il n'avait lu que des romans parisiens et il voulait être un George Sand ou un Mérimée belge. Dans son milieu, il était aveugle.

Digitized by Google

parle le français, et ne connaît ni l'allemand, ni le russe, ni l'anglais. De là l'influence de tout ce qui est français, de tout ce qui est parisien. Comment échapper à cette obsession du journal, à cette attraction du livre? Allons-nous, sous prétexte d'autonomie littéraire, proscrire les produits d'une littérature vivace, qui a eu et qui a encore tant d'hommes du talent le plus élevé, du génie le plus expansif?

Il ne s'agit pas de proscrire. Ce qu'il faut blâmer, c'est l'exclusivisme de l'entraînement. Ce qui est déplorable, c'est que notre attraction vers la littérature parisienne ait pour résultat notre impuissance littéraire. Abdiquer son caractère, renier son pays, c'est cela qui est condamnable.

Qu'est-ce que l'emploi de la langue a de commun avec cette abdication et ce reniement? La langue est un véhicule au moyen duquel nous exprimons des idées, peignons des tableaux, décrivons des caractères, mettons en scène des comédies, des drames ou des sujets de mœurs; mais elle n'est point les mœurs, le drame, la comédie, le caractère, le tableau ou l'idée. La langue est un outil. Est-ce que Molière ressemble à Racine, Balzac à Dumas, George Sand à Zola, Lamartine à Hugo? Et cependant ces écrivains se sont tous servis de la langue française : mais chacun a sa manière personnelle, qui fait les œuvres personnelles. Pourquoi donc ne pourrions-nous pas être aussi bien nous-mêmes en nous servant de la langue au moyen de laquelle nos voisins du Midi ont produit tant de chefs-d'œuvre de caractères différents?

En vérité, il est étrange qu'on soit encore obligé, aujourd'hui, de discuter pareille question.

Il semble, quand on touche à ce sujet, qu'on soit ennemi de la pensée et de la forme françaises dans toutes leurs manifestations. Paris serait sacré, et ses produits divins, qu'on ne les défendrait pas avec plus d'acharnement, même lorsqu'ils ne sont pas attaqués.

Dire : Ne soyez point des imitateurs — ne vous laissez pas influencer par un seul art — faites des efforts pour échapper à une influence aussi excessive, aussi absolue, est-ce donc un crime?

Digitized by Google

Sommes-nous vraiment condamnés à ne jamais observer la vie autour de nous et à ne jamais exprimer nos impressions d'une manière personnelle? Ce que l'on veut, est-ce notre annexion intellectuelle et notre servage? Faisons-nous cette déclaration vraiment trop modeste : que nous devons nous contenter de nous tenir dans le sillon des littérateurs parisiens en chantant leurs louanges? La situation pourrait être plus fière sans qu'il soit nécessaire pour cela de nier les beautés de la langue et du talent français. Il n'est pas difficile de rendre justice à tout un peuple, à son génie, à son originalité, à la place considérable qu'il occupe dans le monde intellectuel, sans se croire obligé de l'imiter, de le contrefaire laborieusement et maladroitement, ou de le copier avec une abnégation qui n'est presque plus humaine.

Cette manie, cette maladie de l'imitation, outre qu'elle est un aveu d'incapacité ou d'inaptitude, nous accuse encore dans nos mœurs et dans notre individualité. Le roman, la comédie, le drame dépeignent la manière d'être, la vie particulière, l'expression extérieure des passions et des idées d'un peuple, d'une ville, d'une famille; étudier, observer, décrire les manifestations de l'esprit et les agitations du cœur des Belges, dans le milieu où ils se meuvent, quelle que soit la langue employée à faire cette œuvre de littérature, ce serait produire un travail original, à une seule condition : entre l'observateur-écrivain et son sujet, entre les yeux qui examinent et les personnages, les paysages, les tableaux à analyser, à décrire, aucun romancier ne doit s'interposer. Si l'écrivain belge, voulant donner une idée saisissante de la vie et des caractères de ses contemporains en Belgique, se demande comment eussent fait Balzac, George Sand, Mérimée ou Zola, il est certain qu'il ne sera pas un écrivain belge, — pas plus qu'un singe n'est un homme lorsqu'il a reproduit les mouvements d'un homme.

Prétendra-t-on que justement nos mœurs, notre nature, l'aspect de nos champs et de nos villes, l'intérieur de nos habitations n'ont pas assez d'originalité pour inspirer le poète et pour donner des objets d'études à l'observateur ? Ce

Digitized by Google

serait une grosse erreur, une sorte d'aveuglement voulu. Sans doute, à cause des nombreux envahissements de la Belgique, pendant des siècles, par des conquérants divers, nous avons subi une dépréciation morale et notre caractère général a perdu de son accentuation. Mais si les grandes lignes se sont plus ou moins effacées, il y a dans les détails assez d'intérêt, de saveur spéciale, d'aspects typiques pour servir de modèles aux romanciers.

En réalité, depuis que l'internationalité a été substituée, par la force des choses, au sentiment qui parquait étroitement les peuples entre des frontières quasi infranchissables, chacune des nations européennes a fatalement laissé ses angles s'arrondir et son homogénéité diminuer d'intensité. Les rapports incessants, les échanges d'idées, la communauté des aspirations, la liberté politique, et la mode elle-même, ont mêlé les hommes et ont usé leurs aspérités primitives. Il n'est donc pas étonnant que la Belgique, en proie à tant de maîtres à cause de sa faiblesse numérique, n'ait plus dans les temps actuels la physionomie distinctive qu'ont gardée les peuples restés plus en dehors du mouvement et des évolutions modernes. Mais elle a conservé assez de particularités de tout genre pour que des études sincères en fassent jaillir l'originalité ; seulement, il faut les voir, et les tendances actuelles de nos goûts nous éloignent tous les jours davantage d'un retour sur nous-mêmes. Les publications parisiennes nous absorbent au point que nous ne trouvons plus le temps de regarder autour de nous et de nous observer. Et quand un drame ou une comédie tourmentent notre cerveau, ils s'y développent à la manière et dans la forme françaises. Même les écrivains de bonne foi, qui ont mis en scène leurs contemporains de Belgique et qui voulaient être des écrivains belges, sont si bien imprégnés de littérature parisienne que leur personnalité ne peut se dégager de cette influence désastreuse. Leur volonté faiblit devant cette domination, qui a commencé à l'école et qui a continué sans cesse dans la vie privée et dans la vie publique. Ceux qui voient les choses et les hommes du milieu où ils vivent, et qui veulent

Digitized by Google

les dépeindre et en faire des tableaux littéraires, sont tyrannisés par cette obsession intolérable et n'arrivent pas à se débarrasser de l'étreinte qui les paralyse. Quoi qu'ils fassent, ils sont imitateurs dans la forme ; ils n'échappent pas à la logique de la raison du plus fort.

II

Il y a un moyen de se défendre contre ce despotisme, qui pèse sur la virilité comme tous les despotismes : c'est de connaître les littératures étrangères, ne dût-on les connaître que par des traductions.

Les Parisiens ne sont pas exclusifs dans leur engouement. Leur amour d'eux-mêmes ne les rend pas injustes envers les autres et ne les pousse pas à l'ostracisme des littératures étrangères : c'est chez eux, au contraire, qu'on trouve les traductions des principaux romans de l'Allemagne, de l'Angleterre et de la Russie.

C'est cette « bibliothèque étrangère » qui nous permettra, si nous le voulons, de nous dégager peu à peu de l'influence dominante de la littérature parisienne.

Nous y pourrons trouver, d'abord, cette certitude : que la langue employée n'empêche en rien l'originalité des observations et des peintures. Les romans anglais et russes, traduits en français, restent parfaitement des œuvres personnelles, parce que les mœurs et les caractères des Anglais et des Russes y sont étudiés avec sincérité, sans l'intervention d'une esthétique extérieure. Les traducteurs français, généralement, n'ont pas les scrupules naïfs qui font respecter l'œuvre étrangère ; la traduction est le plus souvent une imitation libre, une « adaptation » préparée autant que possible pour le goût parisien. De sorte que le lecteur français ne connaît les romans anglais ou russes que sous un déguisement. Et malgré cela, malgré cette forme nouvelle qui amoindrit ses accents particuliers, l'œuvre étrangère conserve ses qualités originales, et les tableaux et les personnages dont elle est composée restent essentiellement anglais ou russes.

Digitized by Google

Cela démontre, avec une évidence très claire, que nous pourrions rester des écrivains belges en usant de la langue française ; il nous suffirait de nous servir de nos facultés d'observation sans emprunter celles de nos voisins, et de ne pas considérer la littérature parisienne comme un type idéal et classique, que nous devons être bien heureux de pouvoir parodier plus ou moins habilement.

Qu'est-ce qui nous séduit dans le roman parisien ? Du meilleur au plus médiocre, des œuvres de Balzac, de Mérimée, de Fabre et de Zola à celles de Montépin, de Serret, de Bouvier et de tous les industriels qui exploitent le roman-feuilleton ?

Chez les forts, chez les grands « artistes », une préoccupation constante de la nature et des manifestations de la réalité, une netteté très vive, la composition synthétique des éléments employés, l'observation attentive des mouvements passionnels, une vision intelligente des mobiles, la perception souvent spirituelle des contradictions dans les caractères. Beaucoup de lecteurs ne sont charmés que par la mise en scène romanesque et par les péripéties calculées pour exciter les émotions. C'est une appréciation étroite et féminine des œuvres, qui n'a aucune valeur. Les péripéties nombreuses sont inventées aussi bien par les cerveaux maladifs que par les cerveaux puissants, et les côtés romanesques d'un drame ou d'une comédie montrent le plus souvent la nature sous un aspect faux. Les qualités principales du romancier parisien sont donc celles énumérées en première analyse. Il faut ajouter, pour montrer cet art sous ses deux faces, que rarement il parvient à manifester la grandeur dans la simplicité. Il n'y a guère que Victor Hugo qui soit arrivé à ce résultat, dans certaines parties de ses romans, où le caractère épique est obtenu sans que l'auteur ait été entraîné à imiter l'un ou l'autre des grands poètes de l'antiquité ou de la Renaissance.

Dans son ensemble, la littérature parisienne ne renferme pas des beautés d'un ordre plus élevé que la littérature anglaise ou la littérature russe. Mais en supposant même que l'art de Balzac et de George Sand fût plus profond que l'art

Digitized by Google

de Dickens et de Thackeray, ce ne serait pas encore une raison pour se traîner à la suite des littérateurs parisiens. Si les meilleurs romans français sont d'une composition plus logique et d'une trame plus savante, les meilleurs romans anglais et russes renferment des qualités de mesure, de tact, de distinction et de sentiment qu'on ne rencontre que rarement dans les productions parisiennes.

L'esprit français moderne, qui sévit avec force à Paris, son sanctuaire et son laboratoire, n'est que rarement retenu par des scrupules. Il dit tout, en employant les expressions les plus colorées. Peu lui importe de froisser les sentiments délicats, d'entrer dans les familles comme une pestilence, de produire des ouvrages que l'on doive cacher comme des poisons ou comme des souillures : il ne croit pas être libre de dire sa pensée entière tant qu'il n'a pas abusé de sa liberté; il se figure qu'il n'a pas été sincère dans ses études tant qu'il n'est pas arrivé à la brutalité et à la grossièreté. Il y a un siècle, cet esprit était gaulois, c'est-à-dire vif, malicieux, railleur, avec une pointe de licence; aujourd'hui, la licence a progressé au point de tomber dans l'immonde, et la raillerie, devenue énorme, a le plus souvent des allures communes et barbares. C'est là son caractère typique, et c'est cela qui le distingue de l'esprit du passé : il n'a pas plus de profondeur et de finesse, plus de sincérité et d'élévation; mais il a fait admettre le cynisme comme une qualité de premier ordre. De Mérimée à Huysmans, quelle chute!

A ce point de vue, la littérature parisienne est inférieure à la littérature anglaise ou russe.

On donne pour prétexte, à cette débauche de licence dans les scènes et dans l'expression, que l'art doit pouvoir tout étudier, le vice et le crime aussi bien que les actions héroïques et la vertu, les bas-fonds sociaux en même temps que les hautes sphères mondaines. Personne n'a jamais eu l'idée même de soustraire l'horreur à l'examen des romanciers et des auteurs dramatiques. L'horreur, sous tous ses aspects, fait partie du domaine de l'observateur et du philosophe. A toutes les époques de l'histoire de l'homme, les actions et les

Digitized by Google

acteurs abominables ont eu des écrivains pour les mettre en lumière. Il suffit de citer la Bible et l'œuvre de Shakespeare pour démontrer cette vulgaire vérité.

Mais il y a diverses façons de présenter les choses ; et c'est la façon moderne parisienne que l'on peut considérer comme mauvaise. Son infériorité vient de ce que les romanciers parisiens confondent sincérité avec crudité, et de ce que le lecteur impartial est frappé de ce fait : que la crudité est un moyen d'arriver à la notoriété par l'esclandre, à une gloire d'un caractère spécial en scandalisant l'opinion publique.

Les romanciers anglais et russes, tout en étudiant la nature et l'homme avec une attention très vive et une intelligence très clairvoyante, ne tombent pas dans ce travers malheureux.

Parmi les œuvres d'Ouida, pseudonyme d'un écrivain féminin anglais que l'on peut placer à la hauteur de George Sand, deux romans, *La princesse Zouroff* et *Amitié*, font connaître au lecteur les mœurs et l'esprit des hautes sphères sociales cosmopolites, qui vivent çà et là, aux bains de mer ou dans les grandes villes du Midi, en Italie, à Rome surtout. Les scènes du roman intitulé *Amitié* se passent à Rome ; la *princesse Zouroff* part de Trouville pour vivre dans diverses parties de l'Europe, emportant avec elle ses malheurs, comme Hercule la robe de Déjanire. Il y a dans ces deux romans, analysés avec une intelligence cruelle, avec une science malicieuse du sentiment, avec une ironie qui blesse à tous coups, des caractères et des actions aussi odieux qu'un romancier parisien pourrait en inventer, ou en décrire après les avoir étudiés sur nature. Lady Dolly et lady Jeanne sont d'une perversité qu'on pourrait qualifier d'idéale, qui produit une irrésistible répulsion et des colères généreuses chez les naïfs. Mais en aucune partie de ces deux œuvres, le lecteur n'est indigné devant la crudité des expressions et le cynisme des tableaux. Le tact et la mesure de l'auteur, qui n'épargne nulle flagellation à ses personnages dans la peinture qu'il en fait, sans jamais sermonner, manifestent du respect pour le public, et montrent l'estime de lui-même qu'il veut conserver mal-

Digitized by Google

gré tout. Il touche aux sujets scabreux et aux personnages vils avec une délicatesse qui n'empêche aucunement ses peintures d'être d'une réalité saisissante. Il ne s'est pas complu, comme pour une gageure bizarre, à rassembler, dans un coin du monde civilisé, un groupe nombreux d'êtres haïssables, comme s'il voulait nous convaincre qu'il n'y en a dans ce monde que de semblables. Ses tableaux de la perversité la plus abominable produisent l'effet voulu sans qu'il ait dépassé toute mesure dans ses descriptions et son langage. Ses acteurs vivent, on en découvre les vices et les qualités, facilement, sans qu'il ait dû forcer les couleurs, appuyer sur les ignominies, s'appesantir sur les détails caractéristiques de chacun d'eux. Et quoique ses ironies contiennent une forte dose d'amertume, cela ne l'empêche pas de découvrir aux yeux du lecteur, pour les reposer et les rafraîchir, des paysages délicieux, et de peindre des créatures exquises, qui font songer à Ophélie et à Desdémone, capables de nous rattacher à l'amour de la vie, malgré les écœurements que nous y avons rencontrés.

Les romanciers russes ont cette même faculté respectable et cette même estime de ceux auxquels leurs œuvres s'adressent. Ils font aimer leurs ouvrages et leur esprit malgré les circonstances et les personnages révoltants qu'ils ont mis aux prises pour en faire jaillir l'émotion. On trouve dans ces romans, inspirés par la vérité à des écrivains qui se sentent une conscience, les caractères impérieux et despotiques de la Russie d'hier, avec tous les vices que comporte un pouvoir presque sans limite; et les enfants des esclaves, esclaves eux-mêmes par hérédité funeste, abjects sans le savoir, n'ayant pas encore la dignité nécessaire pour tenter une délivrance qui les classera enfin parmi les peuples libres de l'Europe.

Les heurts des opinions et des sentiments, dans un pays où les extrêmes se rencontrent partout, sont d'autant plus violents. Mais la situation troublée, les mœurs de transition, l'antagonisme des castes à l'état de préparation, tout en produisant des drames violents et des crimes abominables, n'empêchent pas les œuvres de l'observateur de renfermer des

Digitized by Google

créatures et des tableaux d'un caractère consolant. On ne se dit point, après avoir lu *Humiliés et Offensés*, de Dostoievsky, et *Terres vierges*, de Tourguéneff, que toute la Russie est un amas de pourriture, comme on se dit, après avoir lu l'*Assommoir*, *Nana* et *Pot-Bouille*, de Zola, que Paris est uniquement composé de coquins et de filles, ce qui n'est pas vrai. Il y a dans les romans russes des créatures humaines qui ont pitié du sort misérable du peuple russe; il y a des êtres d'une sensibilité et d'une abnégation admirables, qui rappellent Sophie Perowskaïa [1], cette jeune « nihiliste », fille d'un gouverneur de province appartenant à la vieille noblesse, qui abandonne la maison paternelle pour suivre une vocation irrésistible, celle d'instruire le peuple et de le défendre contre l'exploitation, et dont l'odyssée se termine à l'échafaud.

Ceci console de cela. Ce soleil levant, quoique bien pâle encore, jette une lueur d'espérance sur les ténèbres actuelles. Ces aspirations vers des temps meilleurs donnent la force de supporter les iniquités de l'heure présente. Si les hommes étaient tels que Zola nous les présente dans les trois œuvres citées plus haut, l'humanité n'aurait plus qu'à se préparer au suicide définitif.

III

La littérature parisienne moderne fait sonner bien haut sa nouvelle esthétique : les romans qu'elle produit ne sont plus des œuvres d'observation, des tableaux de mœurs, des peintures de caractère; ce sont des « études scientifiques ».

Cette haute prétention, à laquelle il faudrait applaudir si elle pouvait être prise au sérieux, est une découverte du lendemain, une enseigne trouvée après que l'industrie avait déjà répandu sur l'Europe les travaux de ses ouvriers. On avait été assez audacieux pour protester contre les tendances de l'école qui succédait au romantisme en exagérant ses licences; quelque esprit malicieux trouva bon de placer ces intempérances sous la sauvegarde du savoir. La plupart des romans devinrent ainsi des études pathologiques.

[1] Personnage historique contemporain.

Digitized by Google

Le malheur est que cette science n'était qu'une réclame ronflante et trompeuse.

Il n'y a pas plus de savoir dans les œuvres de Zola et de Daudet que dans les ouvrages de Balzac et de Sthendal. L'esprit, le cœur, les passions, les facultés, les vices de l'homme ne sont pas étudiés de plus près et avec plus de soin par la nouvelle école que par l'école précédente. Ce qu'il y a de neuf est tout entier dans la forme, redevenue romantique, avec des prétentions qui vont souvent jusqu'au ridicule, et dans la crudité avec laquelle les pathologues littéraires décrivent certaines maladies, qui sont des exceptions, et certains vices, qui ravalent les hommes plus bas que les animaux.

Nous ne savons que trop, nous tous qui ne croyons pas devoir caresser inutilement notre orgueil, que l'homme est un être capable de commettre les actions les plus viles et de se complaire en des actes monstrueux. Les exemples ne sont point rares dans la réalité; les journaux, à l'affût des nouvelles « à sensation », nous en font connaître quotidiennement dont la signification est une honte pour tous ceux qui portent le nom d'homme. Mais quand les grands esprits des époques antérieures traitaient certains sujets et mettaient en œuvre des circonstances de nature infâme, ils avaient ce scrupule et cette dignité de ne point s'y appesantir avec complaisance, de ne pas en faire les objets principaux de leurs méditations. Il a fallu qu'une littérature pathologique fût inventée pour découvrir un intérêt moral dans la boue et une beauté scientifique littéraire dans l'analyse des cancers et des puanteurs. Le roman est devenu ainsi soit un livre de sensualité bestiale, soit un traité des odeurs, soit une étude des suintements. Le fond animal de l'homme domine tout. L'amour est le produit des provocations bestiales du mâle et de la femelle, un rut énervant et dégradant, et on n'y veut plus voir autre chose.

Nous ne sommes point des anges, oh non! Les poètes ont été des menteurs qui nous ont présentés les uns aux autres comme des êtres capables d'arriver à la perfection, de nature à atteindre à la beauté idéale. Nous sommes rudement et

Digitized by Google

étroitement attachés à la terre par toutes sortes de matérialités dont il nous sera toujours impossible de nous débarrasser. Nos aspirations vers le bien se butteront éternellement aux appétences mauvaises et aux misères de notre nature.

Mais il est vrai également que, grâce à nos facultés intellectuelles, à notre sensibilité, au sentiment de justice que nous avons tout intérêt à développer en nous, aux qualités morales dont nous avons conscience, nous pouvons échapper dans une certaine mesure à ces misères et à ces appétences.

Dès lors, quel est l'ennemi ou le traître, celui qui tente sans cesse de nous élever dans notre propre estime, ou celui qui sans cesse essaye de nous traîner dans notre propre abjection ?

Et cela, sous prétexte de science et de sincérité !

L'objet principal d'un roman, c'est l'amour, ce sont les contrariétés et les malentendus, les désespoirs et les illusions des amants. En général, ces amants sont jeunes, ils ont la foi, alors même que par lumière spéciale ils ont déjà pu voir que tout n'est pas rose dans les sentiments et les actions des êtres humains. Pourquoi tous les romans parisiens de la dernière période ne nous présentent-ils que des amants troublés par un sensualisme grossier ou cynique? Est-ce que toute la France est en proie à cette luxure de bas-empire et recherche seulement l'accouplement à la façon des animaux du degré inférieur?

Non; c'est un système; c'est le nouveau point de vue psychologique; ce qu'il y a de meilleur en nous est écarté, et « l'observateur » ne conserve comme objets de son étude « scientifique » que nos appétits de brute.

Il y a là encore une cause de supériorité pour la littérature « étrangère ». L'écrivain anglais ou russe ne s'est pas encore décidé à faire dominer dans l'homme les instincts animaux. Ils ont vu que l'être humain était un composé, et ils l'ont étudié sous tous ses aspects. Il ne leur a pas convenu de faire abstraction de sa volonté, de sa sensibilité, d'une certaine somme de responsabilité sociale, de sa bonté, de sa virilité morale. Ils l'ont dépeint tel qu'il est, dans sa complexité,

Digitized by Google

avec ses vices et ses qualités, ses facultés et ses instincts. Et tout en le montrant livré à la bassesse et au désordre, ils ont eu soin de ne point éveiller la répugnance et la colère de leurs lecteurs. Ainsi, ils sont plus réellement vrais que les romanciers parisiens. Leurs personnages sont plus complets, et par là même plus vivants. Et la lecture de leurs œuvres ne laisse pas au cœur une amertume, qui serait comme un levain de dégoût et de haine pour l'humanité tout entière.

Tel est, en somme, le produit des études pathologiques, de l'examen des passions tombées à l'état de maladies, de virus empoisonnés : toute une bibliothèque d'œuvres écrites par des hommes de talent doit être mise sous clef, afin que les adolescents ne puissent aller y puiser le dégoût de tout, pour ainsi dire avant leur entrée dans la vie.

La littérature parisienne actuelle est une littérature qui devrait rester secrète, comme il y a à Naples un musée secret. Rien de pareil n'existe dans les autres pays. Toutes les nations ont leur littérature; aucune n'a de livres qu'il faille cacher aux jeunes gens, dont les curiosités ne sont point portées vers les ouvrages purement scientifiques. L'amour le plus passionné, montré dans toutes ses violences par Dostoievski (*Humiliés et Offensés*), par Gontcharoff (*la Faute de grand'-mère*), ne laisse au cœur nulle répugnance, à l'esprit aucune aversion pour les faiblesses des « coupables », aucun mépris pour l'auteur qui a analysé avec tant de soin les sensations et les émotions de ses personnages. Pourquoi cette différence avec l'art parisien ? Parce que les écrivains anglais ou russes n'ont pas considéré l'amour comme un prétexte, une occasion de dépeindre les surexcitations qui placent l'homme au niveau de la bête. Les « coupables », en succombant, restent des êtres intelligents, dignes de pitié, et qu'on peut absoudre en sa conscience. En tombant, Véra et Natacha ne se sont pas souillées, et l'on comprend, l'on admet que leur chute n'est pas irrémédiable, une défaillance n'étant pas un crime.

Il n'y a guère qu'en Belgique, à Bruxelles, que la manière parisienne a eu des imitateurs, et qu'on a publié des romans dignes d'un musée secret. Les autres nations, qu'elles aient

Digitized by Google

critiqué ou admiré les œuvres des pathologues littéraires, ont eu soin de se garder de les suivre dans la voie nouvelle. Leurs écrivains ont étudié la nature et les mœurs dans le milieu vivant de leur entourage, dans les agitations familiales ou sociales de leurs concitoyens ou des étrangers, sans adopter le système parisien. Et leurs romans ainsi ont conservé cette saveur particulière qui leur donne un intérêt doublement attrayant, comme le terroir donne au vin un goût relevé qui en augmente la valeur.

IV

Un personnage très rare dans les romans français, c'est l'ingénue, la jeune fille ignorante des agitations humaines et des passions qui empoisonnent l'existence, d'esprit pur et de sentiment chaste.

Cette jeune fille, honnête, loyale, au cœur de laquelle sommeillent encore les futures déceptions, qui a toujours vécu dans une atmosphère saine et fortifiante, avec des parents qui l'ont respectée, un entourage qui s'est gardé de la faire souffrir trop tôt des réalités brutales, elle n'existe pour ainsi dire pas dans l'œuvre littéraire parisienne de notre époque. Il semblerait vraiment que l'innocence et la pureté ne fussent plus possibles dans la société française actuelle.

Bien que le scepticisme romantique eût déjà trouvé trop idéale la peinture d'un caractère honnête de jeune fille dans son exquise fraîcheur, il y a cependant encore dans les œuvres de l'avant-dernière réforme littéraire des figures d'une simplicité séduisante, qui font des traces lumineuses au travers des mœurs rudes ou corrompues, à côté de caractères vils ou violents. *Ursule Mirouët* et *Eugénie Grandet,* de Balzac, l'héroïne du *Lion amoureux,* de Soulié, et beaucoup d'autres, prouvent que ces écrivains ont pu étudier autour d'eux des consciences et des intelligences auxquelles les misères de la vie n'avaient pas encore donné tout leur développement.

Le roman actuel, avec son système étroit, qui consiste à ne vouloir analyser que ce qui est laid, rejetant de parti pris

Digitized by Google

toutes les tonalités claires et toutes les individualités sympathiques, ne renferme plus de personnages d'une naïveté et d'une honnêteté réelles. N'y en a-t-il plus dans la société française qu'on puisse étudier et dépeindre? Ou bien est-ce volontairement que les romanciers parisiens ne mettent en scène que de fausses ingénues, ou des jeunes filles déjà rouées et malicieuses, à un âge où il est malheureux de l'être? Faut-il croire, avec les sceptiques sans pitié, que la conscience et l'esprit des femmes, en France, se corrompent dès l'enfance, ou tout au moins perdent cette fleur de virginité du cœur, délicate comme la couleur du papillon, qui s'altère dès qu'on y touche? La *Virginie* de Bernardin de Saint-Pierre, par exemple, ne trouverait-elle plus son pendant en France, au XIX^e^ siècle?

Le théâtre et le roman parisien répondent à cette question. L'esprit parisien ne conçoit plus la candeur. Il a trop de dessous et trop de défiances. Il ne veut plus s'en faire accroire. Il considérerait comme une sorte de déshonneur d'avoir été sa propre dupe en présentant au public des personnages quasi vertueux. Quelquefois un auteur, romancier ou dramaturge, essaye de montrer une ingénue au public; il en faut parfois une pour compléter le groupe des agités à faire mouvoir : il est rare que cette ingénue ne soit pas, sous ses grâces juvéniles, une petite personne fort éveillée et connaissant bien des choses qui ne se disent pas aux jeunes filles. Pour être vraiment parisienne, elle doit être futée, rusée, capable de battre les esprits retors plus ou moins endormis par ses apparences naïves. L'auteur ne sait pas se résoudre à ne point lui donner une partie de son esprit, lequel esprit est loin d'être d'une simplicité enfantine. Que l'ingénue du roman ou du théâtre soit pétulante et hardie, parce que sa science de la vie lui donne du courage, voilà ce qui plaît aux Parisiens. Ne leur parlez pas, ne parlez pas aux romanciers et aux auteurs dramatiques de cette simplicité toute blanche, qui a foi dans l'honnêteté, qui voit les choses et les êtres en beau, dont la loyauté désarmerait même les vicieux et les cyniques : des êtres aussi en dehors de la société spirituelle de Paris ne

Digitized by Google

sont que des niais, bons tout au plus pour l'âge d'or, pour l'âge des idylles bêlantes.

Il n'y a point d'exagération en cette analyse : le romancier parisien aurait honte de laisser croire qu'il admet encore l'ingénuité réelle ; il craindrait d'être ridicule en dépeignant un jeune cœur tout frais, ouvert à toutes les bonnes émotions, fermé aux pensées et aux sentiments destinés à le corrompre. L'enfant même, l'enfant n'a plus rien de véritablement enfantin ; on lui prête des mots à double entente, on lui donne un esprit au fond duquel sont déjà des racines de corruption ; dans ses réflexions et ses répliques, on sent déjà le Parisien de l'avenir et ses railleries sempiternelles. Le petit « héros » du roman de Gyp, *Bob*, est le modèle du genre. Il a tous les vices en germe ; il sera menteur et sarcastique ; on ne lui en fera pas accroire. A huit ans, il est déjà sensuel, il fait des observations sur les femmes. Encore quelques pages, l'auteur lui donnerait une maîtresse. Pouah ! Et notez que cet auteur est femme et mère !...

Les romanciers anglais et russes n'ont pas de ces scrupules étranges, de ces pudeurs à rebours.

La littérature anglaise est remplie de jeunes filles, de femmes, d'enfants qu'on voudrait connaître, qu'on voudrait pouvoir aimer, qu'on aime comme s'ils étaient vivants. Les auteurs anglais n'ont pas peur du ridicule, ne craignent pas qu'on se moque de la « bêtise » de leur esprit, de la confiance qu'ils ont dans la beauté et la sérénité de certains de leurs personnages. Dickens a dépeint un grand nombre de ces êtres pleins de bonté, délicats et sensibles, honnêtes parfois jusqu'au martyr, aussi humains certainement que les jeunes pervers des deux sexes dont la littérature parisienne est assombrie aujourd'hui.

Les romanciers russes également, malgré leur scepticisme quelquefois plus violent que l'ironie parisienne (et il suffit de citer ici *La Paix et la Guerre* de Tolstoï), gardent en leur cœur un fond de tendresse et de respect pour cette fleur de la vie, l'enfance, pour ce fruit encore vert, la jeune fille. Leurs observations saturées d'amertume ne les empêchent

Digitized by Google

pas de nous montrer des créatures d'une pureté, d'une simplicité et d'une ingénuité réelles, faisant ainsi en quelque sorte le portrait des vierges au sourire heureux qu'ils ont rencontrées dans leurs douloureuses pérégrinations à travers la société russe.

Y a-t-il, dans la littérature parisienne du dernier quart de ce siècle, un roman de nature à être comparé, pour la grâce absente de mondanéité, pour la simplicité des tableaux champêtres, pour les scènes familières de l'intérieur, pour la beauté morale sans idéalité refroidissante, au roman de Rhoda Broughton, intitulé : *Comme une fleur?* Il n'y en a pas. Cette idylle serait un anachronisme dans la littérature parisienne. Un écrivain qui aurait vécu dans le milieu littéraire moderne de Paris et serait saturé de l'esprit qui y règne ne pourrait concevoir et mettre en lumière un caractère de jeune fille comme Nell Lestrange. Une honnêteté aussi sobre d'expression, un amour s'abandonnant avec cette chasteté ne pourraient se développer logiquement dans le cerveau d'un écrivain parisien. Si ce développement pouvait se faire, il se serait fait depuis longtemps; car, même chez une nation habituée à des produits intellectuels dont la santé est plus que douteuse, il y a toujours une soif de beauté et de bonté qui demande à s'étancher.

Je ne vois guère, dans les livres de ces derniers temps, à Paris, que *Miette et Noré*, de Jean Aycard, qui s'écarte de l'esthétique actuelle. Mais *Miette et Noré*, comme *Mireille*, a pour sujet une légende remise à neuf, qui n'est pas empruntée aux réalités des temps présents. C'est comme un écho des choses déjà loin de nous, alors que les races, groupées étroitement, conservaient, dans des milieux peu visités et qui ne se transformaient pas, des mœurs patriarcales et une simplicité d'esprit qui n'existent plus guère aujourd'hui que par rare exception. Miette et Mireille sont des créatures d'une époque éloignée, étrangères à l'esprit et aux sentiments contemporains.

Dans l'art moderne, qui puise ses inspirations aux sources voisines, qui étudie les êtres de notre époque, vous ne trou-

Digitized by Google

verez pas à Paris un roman comme celui de Rhoda Broughton, ni des personnages comme la *Vixen* de miss Braddon, comme la Marphinka de Gontcharoff dans *la Faute de grand'mère.*

Elles sont vivantes, pourtant, ces jeunes filles si honnêtes et si fières dans leur ingénuité. La *Musa* d'Ouida, dans ce roman des Maremmes, sauvage, révoltée contre l'ordre social, abandonnée à elle-même et s'abandonnant à son amour sans préoccupation des sarcasmes ou de la condamnation du public, comment se fait-il qu'elle reste fière et digne et qu'on ne puisse pas l'accuser d'immoralité? Et la Véra de Gontcharoff, affolée par la passion, poussée dans l'abîme par la violence de sentiments plus forts qu'elle, comment est-il possible qu'elle conserve la pitié du lecteur et ne paraisse point souillée à qui sait les faiblesses et les misères de la nature? C'est le secret de l'art; c'est l'effet trouvé dans des consciences demeurées équitables, malgré l'amas des documents mauvais que l'étude de l'homme y a amassés. L'ironie et le sarcasme n'ont point désorganisé l'intelligence et le cœur au point que rien ne puisse plus y germer de vraiment pur. La crainte des gouailleries de la critique et des railleries de « l'école » ne préoccupe ni les écrivains anglais, ni les écrivains russes. De plus, ils ont un public qui veut encore être respecté. Ceux d'entre ces lecteurs qui ont des curiosités littéraires auxquelles ils ne résistent point font venir des romans de Paris. Mais au moins les œuvres anglaises et russes ont échappé au cynisme qui fait aujourd'hui le fond du roman parisien.

V

De ces comparaisons, des conclusions peuvent être tirées, à un point de vue général, qui s'appliqueront à notre pays.

La littérature française s'est développée peu à peu dans une voie logique, au bout de laquelle elle devait fatalement tomber en ce sensualisme ou grossier ou raffiné où nous la voyons actuellement. Elle a obéi aux instincts de la race latine; elle a son berceau à Rome, et Rome a cherché ses inspirations en Grèce ; elle est sensualiste non par volonté,

Digitized by Google

mais par entraînement. Depuis Rabelais, elle a pris cette direction, ne déviant par moments que pour obéir à une mode, à une réaction impuissante.

Les mœurs des « grands » étaient empreintes de sensualisme, en Italie comme en France. Le roman reflétait ces mœurs. Le *Décaméron* et les *Nouvelles* sont la peinture spirituelle de la vie mondaine en Italie et en France. C'est par une suite d'œuvres caractéristiques que la littérature parisienne en est arrivée aux études « scientifiques » telles que *Pot-Bouille* et *Les Sœurs Vatard*. La Fontaine, à côté de ses *Fables*, parfaites dans la forme et dans le fond, a écrit des *Contes* d'un sensualisme qui fait paraître modestes les récits du *Décaméron*. Voltaire et Diderot n'ont pu se contenter de leurs grandes œuvres d'histoire, de philosophie et de critique; il leur a fallu obéir à leur nature et brûler de l'encens aux pieds de la volupté. Balzac a dû écrire les *Contes drôlatiques;* et son œuvre renferme des romans comme la *Cousine Bette*, *La Fille aux yeux d'or* et *Une Passion dans le désert*, dans lesquels l'instinct de race s'est donné largement carrière. On sait où le roman en est arrivé à Paris. Plus un romancier ne peut composer son œuvre sans que l'adultère et la vie galante en soient les principaux objets. L'existence des héroïnes d'aujourd'hui, à Paris, est une existence malhonnête ou infâme. La fille de joie peu à peu est mêlée au train mondain; elle s'y impose, elle y donne « le ton ». C'est elle surtout qu'on « étudie » avec soin, minutieusement, et dont on fait connaître toutes les séductions et toutes les manœuvres. Les coquins, les habitués du bagne, les romans « policiers », ont obtenu également une attention spéciale ; tous les « trucs » qui font réussir les misérables coupables de délit ou de crime sont analysés et dévoilés avec un art qui ne s'arrête plus devant aucuns détails.

Les romanciers anglais et russes sont, aussi bien que les parisiens, des observateurs fins et profonds ; ils ne reculent point devant l'étude des caractères mauvais et des tempéraments indisciplinables ; le crime ne les effarouche pas. Mais leur art n'est pas de la même nature que l'art parisien. Ils ne

Digitized by Google

croient pas devoir avant tout s'appesantir sur les crudités et décrire avec complaisance les tableaux répugnants. Ce n'est pas dans une sorte de gloire qu'ils présentent le mal à leurs lecteurs. Sans « pontifier », sans faire de sermons, sans digressions morales, ils composent leurs trames de façon à montrer la vie dans toute sa réalité ; mais ils ne laissent pas au cœur de ceux à qui ils s'adressent cette pensée désespérante : « Le mal est le maître des nations; l'horreur finira par gouverner le monde. »

Paris est à nos portes ; Paris nous envahit et nous domine; Paris nous a annexés, moralement et intellectuellement. Nous suivons le char de ce vainqueur, malgré les clameurs, peut-être à cause des clameurs qu'on y pousse et des odeurs malsaines qui s'en échappent. Nous avons déjà le goût des choses « faisandées », et nous ne pouvons plus guère aimer les œuvres viriles, qui n'ont point été écrites pour obtenir un succès de scandale.

Une révolution même ne suffirait peut-être pas pour nous soustraire à cette influence désorganisante et triomphante.

Émile Leclercq.

Digitized by Google

LE TRAVAIL ET LES GRÈVES

AUX ÉTATS-UNIS DE L'AMÉRIQUE DU NORD

II. — Statistique du travail.

Occupations [1].

Le nombre des personnes vivant du produit de leur travail s'élevait, en 1870, à 12,505,923, ou 32.43 p. c. de la population totale, ou encore 44.30 p. c. des habitants âgés de plus de 10 ans; en 1880, il y avait, dans cette catégorie, 17,392,099 personnes, ou 34.68 p. c. de la population totale, ou 47.31 p. c. des habitants âgés de plus de 10 ans.

Si nous partageons les travailleurs en cinq classes principales, nous arrivons aux résultats indiqués dans le tableau suivant :

CLASSES.	NOMBRE en 1870.	NOMBRE en 1880.	AUGMENTATION P. C.
I. Agriculture	5,922,471	7,670,493	29.51
II. Professions libérales et celles ne rentrant pas dans les quatre autres classes.	1,651,940	2,215,015	34.08
III. Commerce et transports	1,191,238	1,810,256	51.96
IV. Industrie (y compris tous les artisans) et les mines	2,707,421	3,837,112	41.72
V. Ouvriers non classés	1,032,853	1,859,223	80.00
Travailleurs . . . . . Totaux.	12,505,923	17,392,099	39.07
Habitants âgés de plus de 10 ans. . .	28,228,945	36,761,607	30.23

[1] Pour les détails, voir *Statistics of population, tenth census*, p. 703 et suiv.

Digitized by Google

Il résulte de ce tableau : 1° que l'augmentation la plus grande se montre dans la classe « commerce et transports ». Le nombre d'employés dans les chemins de fer a augmenté de 86,988, soit 53.89 p. c., sur le chiffre de 161,401 de 1870; 2° que la proportion du nombre d'habitants adonnés à l'agriculture est restée à peu près la même.

Les travailleurs, en 1880, divisés par classes comme ci-dessus, par sexe et par âge, donnent les résultats indiqués dans le tableau de la page suivante. Nous y avons indiqué également la population de 1880 par sexe et par âge, ainsi que les travailleurs et la population de 1870 divisés par âge et le total par sexe. Enfin, nous montrons, pour 1880, le nombre des personnes par âge et par sexe qui ne sont pas renseignées comme ayant une occupation lucrative, et nous donnons pour 1870 les mêmes renseignements divisés par âge.

On constate ainsi : 1° qu'en 1880, le nombre (5,531,127) d'habitants des deux sexes entre 10 et 15 ans, non compris dans les tables « d'occupation », correspond à peu près au nombre d'enfants dans les écoles pendant une partie de l'année, en tenant compte aussi des malades, des vagabonds et des reclus dans les maisons de correction; 2° que le nombre d'hommes sans occupation lucrative entre 16 et 59 ans est de 921,333, ou 6.62 p. c. de tous les habitants de cet âge; il se compose de ceux qui continuent leurs études au delà de l'âge de 16 ans, des infirmes, des malades, des pauvres et des criminels; ceux qui sont inoccupés à cause de la fortune qu'ils ont acquise ou dont ils ont hérité, sont trop peu nombreux aux États-Unis pour qu'on puisse en tenir compte; 3° le nombre de femmes de 16 à 59 ans n'ayant pas de profession lucrative est de 11,093,887, représentant 82.93 p. c. de toutes les femmes de cet âge; il comprend naturellement toutes les épouses, mères et filles s'occupant des soins du ménage.

Le nombre de personnes inoccupées au delà de 60 ans s'explique facilement.

Digitized by Google

CLASSES.	DE 10 A 15 ANS.		DE 16 A 59 ANS.		60 ANS ET AU-DESSUS.		TOTAUX PAR SEXE. — 10 ANS ET AU-DESSUS.		TOTAL GÉNÉRAL. — 10 ANS ET AU-DESSUS.
	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	
I. Agriculture	584,867	135,862	5,888,133	435,920	602,983	22,728	7,075,983	594,510	7,670,493
II. Professions libérales et celles ne rentrant pas dans les 4 autres classes .	35,966	96,454	830,458 [1]	1,166,502 [2]	49,944	35,691	916,368	1,298,647	2,215,015
III. Commerce et transports.	26,078	2,547	1,672,171	54,849	52,643	1,968	1,750,892	59,364	1,810,256
IV. Industrie et mines.	86,677	46,930	2,978,845	577,157	139,602	7,901	3,205,124	631,988	3,837,112
V. Ouvriers non classés	91,599	11,376	1,616,504	48,687	88,472	2,585	1,796,575	62,648	1,859,223
Travailleurs en 1880 . . . Totaux . .	825,187	293,169	12,986,111	2,283,115	933,644	70,873	14,744,942	2,647,157	17,392,099
Population en 1880	3,376,114	3,273,369	13,907,444	13,377,002	1,452,422	1,375,256	18,735,980	18,025,627	36,761,607
Travailleurs en 1870	739,164		11,081,517		685,242		10,669,635	1,836,288	12,505,923
Population en 1870	5,604,369		20,686,795		1,937,781		14,258,866	13,970,079	28,228,945
Habitants sans profession en 1880 . . .	2,550,927	2,980,209	921,333	11,093,887	518,778	1,304,383	3,991,038	15,378,470	19,369,508
— — en 1870 . . .	4,865,205		9,605,278		1,252,539		3,589,231	12,133,791	15,723,022

[1] Y compris 73,335 professeurs et instituteurs et 136,745 domestiques.
[2] — 154,375 — et institutrices et 938,910 —

Digitized by Google

Les conclusions suivantes montrent le progrès et les modifications dans le travail des États-Unis pendant la période décennale 1870-1880 :

AUGMENTATION P. C. DE LA POPULATION

au-dessus de 10 ans.		mâle au-dessus de 10 ans.		féminine au-dessus de 10 ans		de 10 à 15 ans.		de 16 à 59 ans.		au-dessus de 60 ans.	
Totale.	Occupée.	Totale.	Occupée.	Totale.	Occupée.	Totale.	Occupée.	Totale.	Occupée.	Totale.	Occupée.
30.23	39.07	31.39	38.47	29.03	44.15	18.65	51.30	31.89	37.79	45.92	46.59

Ainsi : 1° toute la population se livrant au travail va en croissant dans chacune de ces catégories ; 2° l'augmentation est beaucoup plus considérable chez les femmes et surtout chez les enfants ; 3° la proportion des habitants au-dessus de 60 ans se livrant au travail reste à peu près la même, avec une certaine tendance à travailler jusqu'à un âge plus avancé.

Le tableau suivant donne la proportion pour cent des habitants nés aux États-Unis et des étrangers dans chacune des classes de travailleurs, en 1880 :

CLASSES.	TRAVAILLEURS NÉS	
	AUX ÉTATS-UNIS.	A L'ÉTRANGER.
Agriculture	89.40	10.60
Commerce et transports	74.67	25.33
Industrie	68.05	31.95
Professions libérales et autres non classées . .	75.52	24.48
Pour toutes les classes réunies	79.91	20.09

Digitized by Google

Le nombre total d'ouvriers faisant partie des tables d' « occupation » est établi comme suit en 1880 :

Ouvriers agricoles	3,323,876
Domestiques.	1,075,655
Ouvriers employés aux transports par terre .	177,586
— — — par eau. .	74,718
— — — par chemin de fer.	236,058
Ouvriers industriels.	2,732,595
— dans les mines	234,228
— forgerons, charpentiers et maçons. .	648,342
Ouvriers divers	2,090,757
Total. . .	10,593,815

représentant 21.12 p. c. de la population totale, 28.81 p. c. de la population au-dessus de 10 ans et 60.91 p. c. des personnes occupées.

Parmi les personnes vivant du produit de leur travail, on compte : 64,137 avocats, 85,671 médecins et chirurgiens, 12,308 journalistes, 12,314 dentistes, 64,698 ministres des cultes, 2,660 officiers de l'armée et de la marine, 24,161 sous-officiers et soldats (armée et marine), 227,710 professeurs et instituteurs, 105,331 employés et commis des administrations publiques (non compris les chemins de fer et les télégraphes qui appartiennent à des compagnies particulières et qui, ensemble, occupent 273,267 personnes), 15,180 banquiers et courtiers, 353,444 commis de magasins, 28,158 commis voyageurs, etc.

AGRICULTURE.

La surface totale des États-Unis est de 9,331,744 kilomètres carrés; déduisant les surfaces couvertes d'eau, il reste 7,511,672 kilomètres carrés pour les terres; 2,169,523 kilomètres carrés ou 0.289 [1] de cette surface sont en culture (farms).

[1] *Tenth census statistics of agriculture*, p. 11.

Digitized by Google

La superficie en culture a augmenté de 31.50 p. c. de 1870 à 1880 ; pendant la même période, le nombre d'exploitations s'est accru de 2,659,985 à 4,008,907, soit 50.70 p. c. d'augmentation.

La surface moyenne par exploitation était, en 1860, de 80h54; en 1870, de 61h92; en 1880, de 56h25 ; de la surface totale en exploitation, 35 p. c. sont boisés.

74 p. c. des fermes sont exploitées par leurs propriétaires, 8 p. c. par des locataires à loyer fixe, 18 p. c. par des locataires payant leur fermage au moyen d'une partie de la récolte.

La diminution de la surface moyenne des fermes est principalement due à la division du sol dans les États du Sud après la guerre de Sécession, les propriétaires, ruinés, ne pouvant plus cultiver des étendues de terrain aussi grandes.

INDUSTRIE.

Le nombre total des personnes engagées dans les manufactures et les mines (y compris les artisans travaillant chez eux) se décompose comme suit :

Garçons de 10 à 15 ans. . . .	86,677	
Filles — —	46,930	
Total, enfants.		133,607
Hommes de 16 à 59 ans. . .	2,978,845	
Femmes — — . . .	577,157	
Total de 16 à 59 ans.		3,556,002
Hommes de 60 ans et au delà .	139,602	
Femmes — — .	7,901	
		147,503
Total général.		3,837,112

Digitized by Google

Il se décompose, suivant le lieu de naissance, en :

Nés aux États-Unis	2,611,325	ou 68.05	p. c.
— en Allemagne	368,110	— 9.16	—
— en Irlande	284,175	— 7.36	—
— en Angleterre et en Écosse .	225,730		
— dans les États scandinaves .	44,615		
— dans les colonies anglaises de l'Amérique du Nord . .	153,935	15.43	—
Nés dans d'autres pays . . .	149,222		
	3,837,112		

Voici, pour quelques-unes des villes principales, la répartition des ouvriers industriels d'après leur lieu de naissance :

VILLES.	NOMBRE D'OUVRIERS INDUSTRIELS			Proportion p. c. des ouvriers étrangers.
	Total.	nés aux États-Unis.	nés à l'étranger.	
Boston.	53,900	32,680	21,220	39.36
Chicago	76,912	31,228	45,684	59.39
Cincinnati.	47,286	29,519	17,767	37.57
Milwaukee	18,265	7,895	10,370	56.77
New-York	213,003	99,287	113,716	53.38
Saint-Louis	52,865	29,414	23,451	44.36

C'est dans le Texas qu'on emploie le moins de femmes, et dans le New-Hampshire qu'on en emploie le plus ; dans le Minnesota qu'on emploie le moins d'enfants, dans la Virginie qu'on en emploie le plus.

ÉTATS.	HOMMES au-dessus de 16 ans. p. c.	FEMMES au-dessus de 15 ans. p. c.	ENFANTS. p. c.
Texas.	95.77 (maximum).	0.96 (minimum).	3.27
Rhode-Island	58.94 (minimum).	29.06	12.00
New-Hampshire	60.12	33.14 (maximum).	6.74
Minnesota	89.13	7.70	3.17 (minimum).
Virginie	71.62	15.29	13.09 (maximum).
États-Unis	73.88	19.45	6.67

Digitized by Google

ÉTABLISSEMENTS INDUSTRIELS.

Le tableau suivant montre, pour les quatre derniers recensements décennaux, le développement de l'industrie aux États-Unis.

ANNÉES.	NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS.	VALEUR TOTALE DES PRODUITS FABRIQUÉS.	VALEUR DES MATIÈRES PREMIÈRES EMPOYÉES.	DIFFÉRENCE OU VALEUR DU TRAVAIL PRODUIT.	NOMBRE d'ouvriers employés.	SALAIRES PAYÉS. — TOTAUX.	Moyenne de salaires par ouvrier par an.
		Fr.	Fr.	Fr.		Fr.	Fr.
1850	123,025	5,095,548,080	2,775,871,600	2,319,676,480	959,079	1,183,797,320	1,235
1860	140,433	9,429,308,380	5,158,025,460	4,271,282,920	1,311,246	1,894,394,830	1,444
1870	252,148	16,929,301,770	9,953,708,970	6,975,592,800	2,053,996	3,102,337,370	1,510
1880	253,852	26,847,895,955	16,984,117,745	9,863,778,210	2,732,595	4,739,768,975	1,735

Le tableau suivant montre l'augmentation pour cent, pour chacune des trois périodes décennales, des quantités indiquées dans le tableau précédent.

PÉRIODES.	AUGMENTATION P. C. SUR						
	VALEUR TOTALE DES PRODUITS FABRIQUÉS.	VALEUR DES MATIÈRES PREMIÈRES.	VALEUR DU TRAVAIL PRODUIT.	NOMBRE D'OUVRIERS EMPLOYÉS.	POPULATION DES ÉTATS-UNIS	SALAIRES PAYÉS.	SALAIRE MOYEN par OUVRIER.
1850-60	85.05	85.81	84.13	36.86	35.11	60.03	16.92
1860-70	79.54	92.97	63.31	56.84	22.65	63.76	4.57
1870-80	58.59	70.64	41.40	33.04	30.08	52.78	14.83

Nous donnons ci-après, pour chacun des quatre derniers recensements généraux, les rapports entre le travail produit et les salaires, ainsi que la classification des ouvriers par âge et par sexe.

Digitized by Google

	1850.	1860.	1870.	1880.
Salaires payés par 100 francs de produits fabriqués . . . . . Fr.	23 23	20 09	18 32	13 93
Matières premières par 100 francs de produits fabriqués . . . . . Fr.	54 47	54 70	58 79	63 26
Somme pour machines, frais généraux et bénéfices. . . . . Fr.	22 30	25 21	22 89	22 81
Valeur du travail produit, par tête d'ouvrier. . . . . Fr.	2,421 07	3,257 42	3,396 10	3,609,67
Valeur du travail produit, pour 1 franc payé aux ouvriers . . . . . Fr.	1 95	2 26	2 25	2 08
Nombre d'ouvriers mâles au-dessus de 16 ans.	731,137	1,040,349	1,615,593	2,019,035
Nombre de femmes au-dessus de 15 ans.	225,922	270,897	323,770	531,639
Nombre d'enfants	Ne sont pas renseignés.		114,628	181,921
Proportion p. c. des hommes dans le nombre total	76.39	79.34	78.66	77.87
[1] La valeur des marchandises ayant payé des droits de douane s'élève à	Fr. 727,139,680	Fr. 1,399,361,635	Fr. 2,079,229,280	Fr. 2,298,264,415
Les droits payés s'élèvent à	198,343,430	[2] 265,937,555	964,391,325	932,610,325
Moyenne de droits payés pour 1 franc de marchandises importées sujettes aux droits de douane	0.272	0.19	0.4637	0.4057

Le tableau suivant donne la comparaison de la force motrice totale employée dans les établissements industriels en 1870 et 1880.

	1870	1880	Augmentation p. c.	Proportion p. c. de l'eau et de la vapeur comme force motrice.	
				1870	1880
Eau, force motrice, en chevaux-vapeur. . .	1.130.431	1.225.379	8.40	48.18	35.93
Vapeur, force motrice, en chevaux-vapeur . . .	1.215.711	2.185.458	79.77	51.82	64.07
Totaux. . .	2.346 142	3.410.837	45.38	100.00	100.00

On voit : 1° que la somme totale du coût des matières premières et des salaires payés reste à peu près constante pour 100 francs de produits fabriqués : le coût des matières

[1] Voir rapports officiels du commerce et de la navigation.

[2] Immédiatement avant la guerre de Sécession, alors que la dette fédérale n'était que de 324 millions de francs.

Digitized by Google

augmente, mais la part affectée à la main-d'œuvre diminue; 2° la somme totale des salaires payés et le salaire moyen par ouvrier augmentent d'une manière beaucoup moins rapide que la valeur des produits fabriqués et surtout que le coût des matières premières; 3° la diminution de la quantité de main-d'œuvre peut s'expliquer par les perfectionnements apportés dans l'outillage et en partie par l'augmentation de force motrice; celle-ci, cependant, n'a pas eu une grande influence: elle n'a augmenté que de 45.38 p. c., alors que le travail produit a augmenté de 41.40 p. c.

Le bénéfice des patrons est resté à peu près le même; des renseignements puisés dans *J. G. Martin's stock fluctuations, Boston 1871-1885*, il résulte que les dividendes payés en 1870 dans 45 établissements industriels de la Nouvelle-Angleterre, représentant un capital total nominal de 255 millions, ont été, en moyenne, de 11.19 p. c.; en 1880, 47 établissements, représentant un capital total nominal de 266 millions, ont donné un dividende moyen de 10.81 p. c.

Le capital nominal total de tous les établissements industriels des six États composant la Nouvelle-Angleterre a augmenté de 7.06 p. c. La valeur des produits manufacturés a, pour les mêmes États, augmenté de 9.62 p. c. En appliquant à tout le capital industriel de ces États pour 1870 et 1880 les dividendes indiqués ci-dessus, respectivement de 11.19 et de 10.81 p. c., on remarque que le bénéfice de 1870 représente 5.429 p. c. de la valeur des produits fabriqués, celui de 1880, 5.123 p. c., donc une différence de 0.306 de la valeur des produits fabriqués.

De ces chiffres, il résulte qu'en 1870 et 1880 la valeur des produits manufacturés se décompose comme suit:

	Matières premières.	Travail de l'ouvrier.	Machines et frais généraux	Bénéfice du patron.	Total.
1870	58.79	18.32	17.461	5.429	100.00
1880	63.26	13.93	17.687	5.123	100.00

Digitized by Google

Nous en concluons que toute l'augmentation du coût des matières employées dans la fabrication, augmentation dont nous ne voyons comme cause principale que les droits d'entrée, a été payée aux dépens de la part affectée au travail manuel.

Ces droits, calculés au prorata de la valeur des marchandises importées, ont augmenté de 1850 à 1880 dans la proportion de 49.15 p. c.; pendant cette même période, les salaires moyens ont augmenté de 40.48 p. c.; l'augmentation des droits d'entrée entraîne un relèvement de prix d'égale amplitude des articles manufacturés protégés; d'autre part, il ressort du tableau du coût des articles de consommation de première nécessité, que nous donnons plus loin, qu'eux aussi ont subi pendant cette période une augmentation que nous pouvons estimer être en moyenne de 45 p. c. Il résulte de tout ce qui précède que tout en ayant vu leurs salaires augmentés dans la proportion de 40.48 p. c. en 30 ans, les ouvriers se trouvent dans des conditions moins bonnes en 1880 qu'en 1850, puisque tous les objets de consommation, tant manufacturés que les autres, ont subi un relèvement supérieur à l'augmentation des salaires.

L'établissement des droits protecteurs a eu pour but : 1° de créer les ressources nécessaires à payer les frais du gouvernement fédéral et notamment les frais de la guerre de Sécession; 2° de développer l'industrie nationale et, comme conséquence immédiate, 3° de permettre de maintenir ou d'améliorer la situation des travailleurs.

Le but a été pleinement atteint pour le premier objet. Il l'a été aussi pour le second : la force industrielle du pays a été quintuplée en 30 ans, et des capitaux beaucoup plus considérables ont été utilisés dans l'industrie; quant au troisième objet, le succès n'a été que partiel : le bénéfice des patrons n'a pas diminué et les capitaux engagés ont conservé la même rémunération d'environ 11 p. c.; le nombre d'ouvriers employés a augmenté dans une proportion beaucoup plus forte que la population totale; mais la situation des ouvriers n'a été améliorée qu'en apparence.

Digitized by Google

Nous entrerons dans les détails pour quelques grandes industries qui peuvent intéresser plus particulièrement la Belgique.

Industrie du fer et de l'acier.

ANNÉES.	NOMBRE d'établissements.	CAPITAL nominal.	VALEUR des produits manufacturés.	VALEUR des matières premières.	VALEUR du travail.	QUANTITÉS de produits manufacturés (en tonnes de 1000 kilog.)
		Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	
1880	1.005	1,154,859,420	1,482,788,425	956,355,750	526,432,675	7,265,140
1870	808	608,860,370	1,036,043,480	677,630,660	358,412,820	3,655,215
Augmentation p.c. en 1880. .	24 38	89.65	43.12	41.13	46.87	98.76

ANNÉES.	NOMBRE D'OUVRIERS MALES.		NOMBRE DE FEMMES.		NOMBRE d'ouvriers. — Total.	SALAIRES PAYÉS.	SALAIRE MOYEN PAR OUVRIER.
	16 ans et au-dessus.	Au-dessous de 16 ans.	15 ans et au-dessus	Au-dessous de 15 ans.			
						Fr.	Fr.
1880	133.203	7.709	45	21	140.978	277,383,925	1,967.55
1870	75.037	2.436	82	»	77.555	202,574,905	2,612.07
Augmentation p.c. en 1880. .	77.52	216.46	diminution 45.12	»	81.78	36.93	diminution 24.67

Les salaires moyens, dans ce tableau, ainsi que dans les autres, ne donnent pas une idée exacte des conditions des ouvriers, parce que les salaires varient beaucoup, non seulement suivant la classe d'ouvriers, mais encore suivant les localités où ils travaillent.

C'est ainsi que, pour l'industrie du fer et de l'acier, le salaire des ouvriers spéciaux atteint 20 francs par jour dans

Digitized by Google

le Rhode-Island et le Colorado et descend à 6 fr. 25 c. dans la Caroline du Nord; le salaire des manœuvres atteint 10 francs par jour dans le Wyoming, 8 fr. 75 c. dans le Colorado et la Californie et descend à 2 fr. 70 c. dans la Caroline du Nord. (Dans ce dernier État, ces ouvriers sont des nègres généralement peu payés dans les États du Sud.)

Le salaire moyen des ouvriers exercés, dans les États de l'Est, est de 13 fr. 50 c.; dans les États du Sud, 10 fr. 45 c.; dans les États de l'Ouest, 13 fr. 50 c.; dans les États du Pacific, 17 fr. 50 c.

Le salaire moyen des manœuvres est, dans les États de l'Est, 6 fr. 05 c.; dans les États du Sud, 5 fr. 15 c.; dans les États de l'Ouest, 6 fr. 55 c., et dans les États du Pacifique, 8 fr. 75 c.

Les salaires moyens pour les États-Unis ont été, en 1880, respectivement 12 fr. 95 c. et 6 fr. 20 c.

Le nombre d'heures de travail moyen par semaine (6 jours) a été de 65.

Le maximum a été atteint dans le Vermont (75 heures), le minimum dans le Delaware et le Kansas (56 heures) et dans le district de Colombie (54 heures).

Verreries.

Il existait en 1880, aux États-Unis, 211 verreries ayant ensemble 348 fourneaux contenant 2,982 pots; elles occupaient 17,778 hommes, 741 femmes et 5,658 enfants : ensemble, 24,177 ouvriers, ayant gagné ensemble, pendant l'année, 45,720,500 francs, soit une moyenne de 1,892 francs par ouvrier. Le salaire moyen le plus élevé, payé aux souffleurs, a atteint 27 fr. 35 c. par jour; le moins élevé, pour les manœuvres au-dessus de 16 ans, a été de 8 fr. 50 c. par jour et pour les enfants, 1 fr. 75 c.

Digitized by Google

Mines.

Les différentes mines régulièrement exploitées aux États-Unis en 1880 se répartissent comme suit :

	NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS.	NOMBRE DE TONNES EXTRAITES.	VALEUR DES PRODUITS.	VALEUR DES MATÉRIAUX EMPLOYÉS	VALEUR DU TRAVAIL.	VALEUR PAR TONNE. TOTALE.	VALEUR PAR TONNE. PART DU TRAVAIL
			Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
Charbon bitumineux	2,990	37,375,049	262,139,340	24,302,465	237,836,875	7.01	6.36
Charbon anthracite	277	25,554,790	210,698,700	33,662,960	177,035,740	8.24	6.92
Minerai de fer. .	805	6,307,883	102,353,780	14,480,055	87,873,725	16.22	13.93
— de cuivre	53	899,326	44,431,475	6,959,130	37,472,345	49.40	41.66
— de plomb et zinc . . .	206	158,043	20,913,425	1,659,850	19,253,575	132.32	121.82
Divers	189	»	16,937,220	3,126,735	13,810,485	»	»
Totaux. . .	4,520		657,473,940	84,191,195	573,282,745		

	OUVRIERS. Hommes.	OUVRIERS. Garçons.	TOTAL.	SALAIRES TOTAUX DE L'ANNÉE.	Salaire moyen payé par ouvrier pendant l'année.	Nombre de chevaux-vapeur employés.	VALEUR DU MATÉRIEL ET DES MACHINES.
				Fr.	Fr.		Fr.
Charbon bitumineux. .	93,957	6,159	100,116	163,007,300	1,628	26,168	13,344,305
— anthracite . .	54,616	16,132	70,748	113,467,035	1,603	105,807	69,579,575
Minerai de fer	30,080	1,588	31,668	47,690,585	1,506	24,838	16,057,790
— de cuivre	5,966	292	6,258	16,070,155	2,568	13,541	13,173,000
— de plomb et zinc.	7,323	160	7,483	13,201,325	1,764	6,739	2,421,700
Divers	4,026	176	4,202	6,526,110	1,553	4,958	»
Totaux. . .	195,968	24,507	220,475	359,962,510	1,632	182,051	114,576,370

Les trois tableaux suivants donnent les détails sur le travail des mines, le coût d'exploitation et le salaire des ouvriers pour 1870 et 1880. (La tonne comptée à 1,000 kilogrammes.)

Digitized by Google

	Nombre de tonnes extraites pour l'année, par cheval-vapeur de force.		Matériaux consommés par tonne extraite.		Salaire payé par tonne extraite.		Valeur des produits extraits par ouvrier pour l'année	
	1880.	1870.	1880.	1870.	1880.	1870	1880.	1870.
			Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
Charbon anthracite	241	285	1.32	1.29	4.43	6.58	2,978	2,900
— bitumineux.	1.428	1.149	0.65	0.67	4.36	5.55	2,618	3,364
Minerai de fer . .	254	353	2.29	2.13	7.56	9.01	3,232	3,516
— de cuivre .	66	99	7.73	4.70	17.96	17.16	7,100	3,848
— plomb et zinc	23	»	10.50	»	83.53	»	2,795	3,560
Toutes les mines : moyenne . . .	385	421	1.18	1.18	4.55	6.58	2,980	3,332

	Nombre de tonnes extraites par ouvrier pour l'année		Salaires moyens par an par ouvrier.		Proportion p. c. de la valeur des produits, payée aux ouvriers.		Proportion p. c. de la valeur des produits, payée pour matériaux.	
	1880.	1870.	1880.	1870.	1880.	1870.	1880.	1870.
			Fr.	Fr.				
Charbon anthracite	361	263	1,603	1,732	53.9	59.8	15.9	9.4
— bitumineux.	373	368	1,628	2,044	62.2	60.8	9.3	5.9
Minerai de fer . .	199	201	1,506	1,820	46.6	51.8	14.1	9.7
— de cuivre .	143	118	2,568	2,004	36.2	52.0	15.7	11.3
— plomb et zinc	21	»	1,764	1,400	63.1	39.4	7.9	5.2
Toutes les mines : moyenne . . .	318	296	1,632	1,956	54.6	59.0	12.8	8.0

	Capital nécessaire pour une production annuelle de 100 francs.		Valeur des produits par tonne.		Proportion du nombre de garçons pour 100 hommes	
	1880.	1870.	1880.	1870.	1880.	1870.
	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.		
Charbon anthracite	367	133	8.24	11.02	29.5	20.6
— bitumineux.	197	168	7.01	9.14	6.6	2.7
Minerai de fer . .	302	135	16.22	17.43	5.3	2.4
— de cuivre. .	358	150	49.40	33.02	4.9	3.3
— plomb et zinc	178	199	132.32	»	2.2	3.2
Toutes les mines : moyenne . . .	278	150	»	»	12.5	10.0

Il n'y a pas de femmes employées dans les mines.

Digitized by Google

Carrières[1].

Le tableau suivant indique le travail produit et les salaires pour l'année 1880. Comme dans les mines, il n'y a pas de femmes employées dans les carrières.

DÉSIGNATION DES CARRIÈRES.	Nombre.	OUVRIERS EMPLOYÉS.		OUVRIERS A		SALAIRES MOYENS PAR JOUR.		CUBE EXTRAIT BRUT.	CUBE NET.
		16 ans et au-dessus.	Au-dessous de 16 ans.	l'extraction.	la taille.	Ouvriers exercés.	Manœuvres.		
						Fr.	Fr.	M. cubes.	M.cubes.
Marbre et calcaires .	615	15,349	283	11,259	2,752	11,20	6,70	3,863,000	1,850,000
Grès, meulières . .	502	9,428	139	6,623	1,219	11,75	7,30	29,193,000	701,200
Quartz, granit . . .	313	11,340	137	6,139	4,501	10,35	6,80	20,711,000	580,000
Ardoises	94	2,814	219	1,695	1,364	8,75	5,85	10,595,000	4,248,000 (m.carr.)

Coût de la vie.

ARTICLES.	UNITÉ DE MESURE.	PRIX MOYEN		AUGMENTATION P. C. DES PRIX EN 1880.	DIMINUTION P. C. EN 1880.
		1850.	1880.		
		Fr.	Fr.		
Bœuf salé	Baril.	44.37	46.87	5.63	
Beurre	Kilogramme.	1.66	2.44	46.66	
Fromage	—	0.66	1.16	73.33	
Café	—	1.16	1.60	38.46	
Farine	Baril.	27.95	23.75	»	15.02
Jambon.	Kilogramme.	0.93	1.09	16.66	
Saindoux	—	0.71	0.89	25.00	
Maquereau salé (grande consommation). . .	Baril.	52.50	75.00	42.85	
Mélasse.	Litre.	0.36	0.69	91.24	
Salaison (porc) . . .	Baril.	54.67	71.25	30.51	
Riz	Kilogramme.	0.31	0.75	140.21	
Sel	Sac.	7.25	8 75	20.69	
Sucre	Kilogramme.	0.61	0.79	29.45	
Tabac	—	1.05	0.70	»	34.3
Whiskey	Litre.	0.33	1.49	350.00	

[1] *Tenth census*, vol. X, p. 50-51.

Digitized by Google

Les prix du tableau précédent sont ceux des négociants en gros, ce qui explique qu'on n'y trouve pas les prix comparés de la viande fraîche.

Ils représentent la moyenne des prix les plus élevés et les plus bas de chacune des deux années 1850 et 1880, d'après les rapports du secrétaire de la trésorerie, le *Commercial and financial Chronicle*, les rapports de la chambre de commerce de New-York et le *New-York Shipping List and Price current* [1].

Nous donnons ci-dessous, d'après le rapport du secrétaire de l'État (Washington, 1885), les prix moyens au détail, à New-York et à Chicago, en 1884, des objets de première nécessité [2].

	PRIX MOYEN PAR KILOGRAMME	
	à NEW-YORK.	à CHICAGO.
	Fr.	Fr.
Lard	2 00	1 90
Jambon	2 00	1 78
Bœuf frais	1 90	1 17
Mouton	1 45	1.17
Veau	2 33	1.55
Salaison	1 16	1.40
Sucre	0 89	0.86
Thé	5 28	6.94
Café	2 89	3.05
Beurre	3 33	2.67
Saindoux	1 72	1 40
Fromage	1 78	1 47
Riz	0 90	0 83
Farine	0 50	0 45
Pain	0 78	0 67
Pommes de terre	(?)	0 17

[1] *American almanac and treasury of facts*, 1886, par A. R. Spofford, bibliothécaire du Congrès.

[2] A. R. Spofford.

Digitized by Google

Dans le Massachusetts (16th report of the Massachusetts Bureau of Statistics and Labor, 1885), on estime qu'une famille d'artisans, composée de cinq travailleurs, y compris les enfants, gagne annuellement en moyenne 4,017 fr. 35 c. et en dépense 3,772 fr. 10 c.

Dans les mêmes conditions, on estime qu'une famille gagne annuellement en Angleterre 2,587 fr. 35 c. et en dépense 2,541 fr. 75 c.

Nous donnons ci-dessous un résumé du rapport du secrétaire de l'État (Washington, 1885) sur les conditions relatives du travail en Europe et aux États-Unis, d'après les rapports des consuls [1].

OCCUPATIONS.	SALAIRES MOYENS PAR SEMAINE (6 journées de travail).								
	ÉTATS-UNIS.		AUTRICHE.	BELGIQUE.	FRANCE.	ALLEMAGNE.	GRANDE BRETAGNE	HOLLANDE	SUISSE.
	NEW-YORK	CHICAGO.							
	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
Boulangers.	35 00	60 00	23 15	21 40	—	—	30 85	24 00	19 40
Forgerons .	65 00	75 00	15 90	26 90	29 05	20 00	36 85	24 00	26 00
Relieurs. .	70 00	82 50	20 50	26 75	25 85	21 10	33 85	20 00	23 40
Maçons . .	100 00	120 00	17 75	22 80	28 70	21 05	37 80	24 00	26 05
Ébénistes .	60 00	75 00	22 00	28 30	30 70	21 25	38 40	24 00	27 90
Charpentiers	70 00	82 50	25 50	20 35	31 00	20 55	38 30	24 00	23 70
Tonneliers .	60 00	72 00	18 20	25 85	27 90	19 85	37 50	24 00	23 90
Charretiers .	50 00	60 00	11 00	18 85	27 85	14 80	26 85	22 00	—
Manœuvres.	45 00	52 50	16 00	15 00	18 85	15 55	23 50	18 05	14 40
Plafonneurs.	90 00	135 00	20 05	23 30	31 70	22 15	39 00	20 00	25 15
Plombiers .	80 00	112 50	20 55	27 30	30 50	23 30	39 50	24 00	25 90
Imprimeurs.	65 00	90 00	24 25	29 70	33 20	25 45	36 15	24 00	33 90
Tailleurs. .	47 50	60 00	20 15	27 90	25 10	17 05	37 00	25 00	31 80
Ouvriers travaillant l'étain . . .	55 00	63 00	18 50	22 00	27 30	17 75	32 80	20 00	22 00
Tisserands .	50 00	—	15 75	19 75	16 15	13 95	31 55	18 00	15 25

Les banques d'épargne ont reçu un grand développement aux États-Unis.

[1] A. R. Spofford.

Digitized by Google

Il est estimé que 3,071,495 déposants avaient dans ces banques, en 1885, une somme totale de 5,475,860,735 francs, soit une moyenne de 1,782 fr. 80 c. par déposant.

Le système d'assurance sur la vie a reçu une grande extension; au 31 décembre 1879, il y avait, pour 59 compagnies, 725,560 contrats en vigueur, pour une somme totale de 7,803,782,185 francs, ce qui représente une moyenne de 10,755 francs par contrat.

Ces renseignements prouvent le développement du sentiment de l'épargne; j'ajouterai que la plupart des artisans deviennent propriétaires d'une maison avec jardin et économisent avec ardeur pour atteindre ce but aussi rapidement que possible.

Réglementation du travail. — Législation sur les établissements industriels [1].

Quelques États ont réglementé par voie législative le travail dans les établissements industriels; la plupart de leurs lois s'occupent plus spécialement du *travail des enfants;* en voici un résumé.

Dans le *Maine*, aucun enfant en dessous de 12 ans ne peut être employé dans une fabrique de laine ou de coton s'il n'a été dans une école publique ou privée pendant quatre mois de l'année précédant son admission; s'il est âgé de 12 à 15 ans, cette fréquentation obligatoire est réduite à trois mois pendant les douze mois précédant son admission. Le patron employant des enfants doit, sous peine de 500 francs d'amende, avoir un certificat délivré sous la foi du serment par l'instituteur et constatant cette fréquentation; aucune personne âgée de moins de 16 ans ne peut, sous la même peine, être employée plus de dix heures par jour.

Les établissements ayant plus d'un étage au-dessus du rez-de-chaussée doivent être pourvus de moyens de sauvetage (1881).

Dans le *New Hampshire*, aucun enfant au-dessous de

[1] Voir *Statistics of manufactures. Tenth census*, p. 597 et suiv.

Digitized by Google

10 ans ne peut être employé par une compagnie industrielle. Personne ne peut être employé pendant plus de dix heures par jour, à moins de contrat spécial; s'il s'agit d'enfants de moins de 15 ans, il faut le consentement écrit des parents ou du tuteur. Les enfants au-dessous de 16 ans ne peuvent être employés s'ils n'ont justifié de douze semaines de fréquentation d'école pendant l'année précédant les admissions, et dans aucun cas ne peuvent être employés (sauf pendant les vacances scolaires) s'ils ne savent lire couramment et écrire lisiblement. Aucun enfant au-dessous de 14 ans ne peut être employé s'il n'a fréquenté une école pendant six mois ou l'école de son district pendant tout le temps qu'elle a été ouverte, et s'il a moins de 12 ans, il doit avoir fréquenté ladite école pendant tout le temps qu'elle a été ouverte (1879-1881).

Vermont. — Les enfants en dessous de 10 ans ne peuvent être employés; en dessous de 15 ans, pas plus de dix heures par jour; entre 10 et 15, ils ne peuvent être employés, à moins de pouvoir justifier de trois mois de fréquentation d'école pendant l'année précédente.

Massachusetts. — Les enfants au-dessous de 10 ans ne peuvent être employés; en dessous de 14 ans, il ne peuvent l'être (sauf pendant les vacances scolaires) à moins de pouvoir justifier d'au moins vingt semaines de fréquentation d'école pendant l'année précédente; cet emploi ne peut leur être maintenu que s'ils continuent à fréquenter l'école tous les ans pendant vingt semaines; un certificat du comité scolaire est exigé. Les enfants au-dessous de 14 ans qui ne savent pas lire et écrire ne peuvent pas être employés en dehors des vacances scolaires. Pénalité de 100 à 250 francs pour contravention à cette loi; le patron est requis de tenir un registre indiquant, pour tous les enfants au-dessous de 16 ans qu'il emploie, l'âge, le lieu de naissance et le nombre de semaines d'écolage pendant l'année précédant l'admission. Celui qui, par force ou intimidation, empêche un autre

Digitized by Google

de travailler, est punissable d'une amende ne pouvant excéder 500 francs.

Un contrat par lequel un patron se ferait déclarer indemne de tout dommage aux ouvriers en cas d'accidents résultant de sa faute, n'est pas valable. Aucune personne en dessous de 18 ans ni aucune femme ne peuvent être employées plus de dix heures par jour, à moins que cela ne soit rendu nécessaire par des réparations urgentes à faire pour empêcher l'interruption du travail ordinaire, ou à moins qu'un travail supplémentaire d'un jour n'entraîne une réduction de travail un autre jour; dans aucun cas, la durée totale de travail pendant une semaine ne peut être supérieure à soixante heures : une violation à ce règlement est punie d'une amende de 250 à 500 francs.

Le règlement prescrit aussi les précautions à prendre pour éviter les accidents résultant du travail des machines, ainsi que les dispositions à prendre pour permettre aux ouvriers de s'échapper en cas d'incendie. Le tout sous peine d'une amende de 250 à 500 francs.

Les femmes, dans les établissements industriels ou dans les magasins, doivent être pourvues de sièges et autorisées à s'en servir chaque fois que leur travail ne les oblige pas à rester debout. Le gouverneur nomme des inspecteurs ayant le droit de visite pour s'assurer de la manière dont la loi est observée (1882).

Rhode Island. — Les enfants en dessous de 12 ans ne peuvent pas être employés dans les établissements industriels; en dessous de 15 ans, ils doivent justifier de trois mois d'écolage pendant l'année précédant leur admission, mais ils ne peuvent être employés plus de neuf mois par an; aucun enfant entre 12 et 15 ans ne peut être employé plus de onze heures par jour, ni avant cinq heures du matin, ou après sept heures et demie du soir; pénalité : 100 francs d'amende. A moins de convention contraire, dix heures constituent une journée de travail. Les villes ont le droit de

Digitized by Google

réglementer les précautions à prendre pour le sauvetage en cas d'incendie.

Connecticut. — Aucun enfant au-dessous de 14 ans ne peut être employé à aucun métier, s'il ne peut justifier de soixante jours d'écolage pendant l'année précédente, et, pendant cette période, il doit y avoir eu six semaines consécutives. Les comités scolaires sont chargés de s'assurer que la loi est observée ; les parents ou les tuteurs sont punissables d'une amende de 25 francs pour chaque semaine d'écolage en moins ; le patron doit avoir un certificat constatant l'écolage pour chaque enfant en dessous de 14 ans. Les enfants en dessous de 15 ans ne peuvent pas être employés plus de dix heures par jour ou cinquante-huit heures par semaine, sous peine de 250 francs d'amende. La loi prévoit que des échelles de sauvetage extérieures doivent être établies dans les établissements pour chaque étage au-dessus du premier. A moins de convention contraire, huit heures constituent une journée de travail (1880-1882).

New York. — Les enfants en dessous de 14 ans ne peuvent être employés pendant les heures de classe, à moins qu'ils ne justifient d'au moins quatorze semaines de fréquentation d'école pendant l'année précédente ; le patron doit se faire délivrer un certificat. Huit heures constituent une journée de travail, excepté dans les fermes et pour les domestiques ; il est permis de faire travailler plus longtemps pour un supplément de salaire (1870-74-76).

New Jersey. — Aucun enfant en dessous de 10 ans ne peut être employé dans une fabrique ; aucun mineur ne peut être obligé de travailler plus de dix heures par jour ou soixante heures par semaine ; pénalité : 250 francs d'amende. Dix heures constituent une journée de travail (1851).

Pennsylvanie. — A moins de convention contraire, huit heures constituent une journée de travail, excepté dans les

Digitized by Google

fermes et pour les ouvriers engagés à l'année, au mois ou à la semaine; dans les fabriques de coton, de laine, de soie, de papier, de sacs et de lin, dix heures constituent la journée légale de travail; dans ces fabriques, aucun enfant au-dessous de 13 ans ne peut être employé, sous peine de 250 francs d'amende. Entre 13 et 16 ans, les enfants ne peuvent être employés plus de neuf mois par an, à moins d'avoir fréquenté l'école pendant trois mois consécutifs pendant l'année précédente. Aucun mineur ne peut être employé plus de soixante heures par semaine ou dix heures par jour, sous peine d'amende de 250 francs. Des échelles de sauvetage extérieures et permanentes doivent être placées dans les établissements où des ouvriers travaillent plus haut que le premier étage (1849-68-79).

Maryland. — La loi punit d'une amende de 250 francs ceux qui emploient des enfants au-dessous de 16 ans plus de dix heures par jour.

Ohio. — Les enfants au-dessous de 14 ans ne peuvent être employés dans les fabriques ou les mines, pendant les heures de classe, à moins qu'ils ne justifient de douze semaines d'écolage pendant l'année précédente. Celui qui oblige une femme ou un enfant en dessous de 18 ans, ou permet à un enfant au-dessous de 14 ans, de travailler plus de dix heures par jour dans une manufacture ou à un travail mécanique, est puni d'une amende de 5 à 250 francs.

L. Genis.

Digitized by Google

ESQUISSE

I

Tous les matins à la même heure, il prenait son chapeau, qui pendait au clou au-dessus du lit, donnait un coup de brosse rapide sur son habit verdâtre et luisant, qui menaçait de lâcher prise aux coutures; puis, embrassant au front sa vieille mère, il disait, d'un ton gai :

« A tantôt, maman! »

Et il s'en allait vite, prenant les rues les plus étroites et les plus tortueuses, glissant le long des maisons, avec cet instinct de timide qui cherche l'ombre et rend petit.

Arrivé à une grande maison carrée, d'apparence ancienne, sur le fronton de laquelle on lisait en grosses lettres d'or : « Académie des Beaux-Arts », il s'arrêtait, rassemblant tout son courage pour braver l'assaut qui l'attendait au-dedans. Il franchissait la porte cochère d'un pas délibéré, marchant raide et droit, toussant d'une toux forcée et opiniâtre en montant l'escalier, et, entrant comme une bombe au milieu de ses élèves en déroute, il disait avec une surprise indignée :

« Eh bien! messieurs, eh bien! c'est ainsi qu'on travaille! »

Ces mots étaient suivis d'un sauve-qui-peut indescriptible. C'était miracle que chacun retrouvât sa place et tous les accessoires nécessaires au travail de la matinée dans le tohu-bohu général. Un rire, à peine étouffé, servait de sourdine au tumulte et au tapage, jusqu'à ce qu'un troisième : « Eh bien! » suivi d'un *pschut* formidable, arrêtât pour un instant l'effroyable vacarme. Mais il reprenait aussitôt, assourdi d'abord par une ombre de respect, puis grandissant comme une marée montante, étouffant la voix du maître aux abois.

Digitized by Google

qui s'épongeait le front de son mouchoir à carreaux rouges et noirs.

A la vue de ce mouchoir sortant quotidiennement de sa niche pour accomplir le même office, c'était une nouvelle explosion de joie. Les bras en croix sur leur planche à dessin, la tête sur les bras, tout ce petit monde se secouait d'un rire fou :

« Le drapeau ! le drapeau ! »

Et le rire de reprendre de plus belle, inextinguible, effrayant.

Alors le maître s'acheminait vers la porte, les bras pendants, la tête basse, de l'air d'un homme qui joue sa dernière chance de salut.

Cette démarche désespérée amenait un apaisement. Vite le maître se retournait et, d'une voix triste, cassée par la fatigue de ces scènes toujours renaissantes, il disait :

« Vous voulez donc que je m'en aille, messieurs? »

Aussitôt, crayons, estompes et fusains sortaient de leurs boîtes, et le travail commençait, travail interrompu à tout propos, soutenu par des boutades d'attention qui ne menaient à rien. Les Vénus et les Apollons défigurés, grimaçants, se contorsionnant dans des poses invraisemblables, s'étalaient sur des feuilles de papier teinté, au milieu d'un gâchis de gris sale et de noir d'encre.

Le pauvre homme allait de l'un à l'autre. Ici, redressant un nez tordu; là, opérant un œil louche; mettant des lèvres à cette bouche, un crâne à cette tête, un peu de lumière dans cette nuit, de propreté dans cette crasse.

Découragé, écœuré et lassé, il s'affaissait sous le faix de cette besogne ingrate et fastidieuse, conscient, au fond, que le mal venait de lui, n'y pouvant rien, se cassant la tête à chercher des remèdes sans en trouver.

Parfois, un accès de courage le prenait. Seul à seul avec elle, il regardait en face cette misérable timidité, éternel obstacle qui avait barré ses ambitions et amoindri sa vie, et il lui disait: « Je t'écraserai. » Mais au premier contact avec le monde extérieur, elle le ressaisissait tout entier, plus brutalement,

Digitized by Google

plus étroitement, comme pour le punir de ce rêve d'indépendance.

Les plus grands jours d'épreuve étaient encore ceux où l'inspecteur passait en revue le travail du mois. Cette visite durait à peine une demi-heure, mais ces trente minutes lui semblaient autant d'éternités.

Un silence de mort régnait dans la classe. Toutes les souris familières, qui dormaient dans les coins, auraient pu danser une ronde au milieu de la chambre, sans provoquer ni une remarque ni un sourire; tandis qu'en temps ordinaire, le moindre petit bout de museau, aussitôt disparu qu'entrevu, causait une véritable révolution.

Froid, impassible, silencieux, l'inspecteur faisait sa tournée, laissant, par-ci par-là, tomber une remarque qui entrait comme un clou dans le cœur du professeur. Plaquant sur ses traits bouleversés un large sourire fixe, le pauvre homme suivait pas à pas ce bourreau attitré, qui, de par la loi, le martyrisait. Du crayon qu'il tenait dans la main droite, il tapotait des mesures gaies sur les ongles de sa main gauche, jusqu'à ce que, agacé de ce bruit sec et bête, l'inspecteur se retournât en disant, avec une nuance d'impatience:

« Je vous en prie. »

Parfois aussi, cet homme cruel s'en allait sans se départir de son lourd silence, gros d'effrayantes menaces.

Alors, toute la semaine se passait dans des transes. L'imagination affolée du maître lui présentait comme certaine une mise à la retraite immédiate.

Tous les jours, en rentrant, il s'attendait à voir quelque part un large pli à son adresse. Il jetait un regard craintif à la ronde; ne voyant rien, il s'enhardissait à demander :

« Il n'est rien venu pour moi?

— Rien, répondait la vieille femme. Attends-tu quelque chose?

— Oh! non, répondait-il avec enjouement, c'était pour savoir. »

Et longtemps après, lorsque, le matin, en se rendant à sa besogne, il croisait le facteur du quartier, il sondait d'un

Digitized by Google

œil anxieux le sac plein de lettres, en découvrant toujours au moins une qui avait juste la dimension voulue, certain qu'elle était pour lui, dévoré de l'envie de s'informer, n'osant pas et nourrissant toute la matinée une conviction de plus en plus arrêtée.

Oui, c'était bien cela; à son retour, il la verrait sur la table, cette affreuse lettre, et maman la lui tendrait en souriant. Que ferait-il pour qu'elle ne se doutât de rien?

La surprise de ne rien trouver chez lui lui causait un étouffement de joie. Il se sentait plus jeune de vingt ans, le cœur allégé d'un poids insupportable.

L'obscurité de sa vie effacée s'ensoleillait tout à coup, la misère de sa chambre s'éclairait d'une lueur rose et la lourdeur de la chaîne quotidienne disparaissait. Il était heureux de vivre, fier sans se l'avouer, comme si son obscur dévouement eût rencontré le plus éclatant des triomphes. Il embrassait sa mère avec une vivacité et une tendresse presque brutales, ce qui faisait dire à la vieille effarée, tandis que ses mains tremblantes remettaient d'aplomb son bonnet, à moitié emporté par la bourrasque :

« Cette jeunesse ! cette jeunesse! »

Pour elle, qui comptait ses quatre-vingts ans sonnés, son fils était resté un garçonnet.

Le calme finissait par rentrer tout à fait dans l'âme du pauvre homme, et le jour venait où il se moquait de ses propres inquiétudes, se prenant à partie, se disant avec un sourire de pitié sur lui-même :

« Comme si maman pouvait rester sans pain!... Est-ce que le bon Dieu n'est pas là? »

Pourtant, cette grande tendresse ne remplissait pas seule ce cœur vierge de célibataire. Sa vie était partagée en deux, par égales moitiés. L'une faite de réalité, de choses tangibles et palpables; l'autre idéale, dessinant ses contours vagues dans les régions vaporeuses du rêve. Si idéal qu'il fût, ce rêve avait pourtant une forme. En face de sa chambre, espèce de sombre taudis à peine éclairé par deux lucarnes basses, et de l'autre côté de la vaste cour intérieure, étaient deux

Digitized by Google

autres lucarnes semblables aux siennes. Sur le rebord de l'une d'elles, deux gros pots de géraniums rouges, qu'on rentrait pendant l'hiver, fleurissaient chaque printemps et, entre ces géraniums, qu'ils fussent dedans ou dehors, apparaissait tous les matins une figure de femme qui lui rendait son salut amical.

Il ne se rappelait jamais, sans un soubresaut intérieur, la première fois qu'il l'avait entrevue dans toute la splendeur de son printemps.

Combien de temps s'était écoulé depuis?... quel âge avait-il alors?... Il ne savait plus...

Il évitait de se rendre compte de la fuite des années, écartant cette ombre glacée du coin de jeunesse verdoyante et parfumée que son cœur tout neuf avait conservé.

Pour lui, dans l'uniformité de sa vie mélancolique, ces longues années avaient passé comme un jour et, chaque matin, il retrouvait au salut de sa voisine la même fraîcheur d'impression juvénile.

Tout doucement, autour de cet esprit resté enfantin, l'illusion avait tissé une toile où s'endormaient les impossibilités de l'existence. Il se gardait de les réveiller, heureux de ce bonheur lointain auquel il n'osait toucher, satisfait d'espérer dans le bleu, remettant la réalisation de ses vœux à une époque fantastique qui devait venir, il ne savait d'où, ni comment; mais, il l'attendait comme certaine, avec une foi naïve.

D'ailleurs, pour tromper la longueur de l'attente, il se débitait à lui-même des bouts de phrase, tels que ceux-ci, qui le rassérénaient dans les jours d'abattement :

« Pour ce jour-là, on fera blanchir et tapisser la chambre... Nous mettrons les géraniums ici... Il faudra au moins deux nouvelles chaises... C'est maman qui sera étonnée!... »

Alors, il lui semblait avoir fait dans le sens de ses vœux un pas énorme; il avait coupé au court, trompé l'interminable grand'route sinueuse et montante.

Et il se frottait les mains, dans une irradiation intérieure.

Digitized by Google

II

Ainsi sa jeunesse avait fui, glissant tout doucement dans le passé, sans qu'il s'en aperçût, tandis que ses yeux restaient éblouis par le songe d'or cristallisé dans son cerveau.

Pourtant, depuis peu, un nuage avait voilé la limpidité de son ciel. Sa mère l'étonnait. D'ordinaire, lorsqu'il rentrait après sa corvée matinale, elle lui faisait régulièrement la même question :

« Eh bien! ont-ils été sages, ces garçonnets? »

Question à laquelle il répondait invariablement d'un ton dégagé :

« J'aurais voulu voir qu'on ne fût pas sage! »

Et levant le doigt, avec un geste de menace, dans la direction de la grande horloge de bois dont le tic-tac familier avait compté une à une toutes les secondes de sa vie, il ajoutait en grossissant la voix :

« Autrement !... »

Alors, la bonne vieille enveloppait d'un regard admiratif ce grand gars, son fils à elle, après tout, qui se faisait ainsi respecter et obéir par toute une classe et dont le doigt levé suffisait à tenir sous le joug les petits polissons à la cervelle amoureuse de liberté et de vagabondage, sans cesse à l'affût d'infractions à faire à l'ordre établi.

Mais, depuis quelque temps, il ne savait comment se l'expliquer, sa mère avait omis plusieurs fois sa demande quotidienne.

Cette omission le préoccupait. C'était une lacune dans l'enchaînement de ses habitudes, une maille qui venait à manquer tout à coup dans le tissu serré de sa vie.

Cette infraction aux usages établis le déroutait pour tout le jour.

Aussi, au lieu de monter les quatre étages tout d'un trait, il s'arrêtait maintenant de marche en marche, le cœur serré d'une crainte vague, incompréhensible.

Pourquoi? C'était stupide d'attacher à l'accomplissement

Digitized by Google

de cette banale formalité une importance quelconque. Il s'en gourmandait sans cesse, se moquant de lui-même, s'appelant de mille noms injurieux : maniaque, vieux fou..., mais du bout des lèvres, sans réussir à distraire son esprit de cette étrange perturbation qui secouait brusquement l'édifice de son existence intérieure.

Un jour qu'il rentrait avec cette angoisse au cœur, sa mère le regarda longtemps, sans rien dire, répondant par un signe amical au « *bonjour! maman,* » un peu tremblant qu'il avait dit en ouvrant la porte.

Il s'assit vis-à-vis d'elle, la regardant à la dérobée, mais avec une attention profonde.

Les traits de la vieille étaient sereins et tranquilles, ses yeux erraient d'un objet à l'autre, s'arrêtant à la cage de l'oiseau suspendue près de la fenêtre avec un intérêt particulier, pour se fixer ensuite vers un point vague que son fils ne définissait pas.

A la fin, étouffé par ce lourd silence, dont il semblait seul à souffrir, il dit :

« A quoi penses-tu?

— A rien, répondit la vieille femme, en arrêtant sur lui son regard tranquille. A quoi veux-tu que je pense? »

Il ne répondit pas, continuant à la regarder avec la même poignante intensité.

Enfin, après un nouveau silence de plomb, la vieille reprit :

« Il fait triste ici ! Oh ! qu'il fait triste ! »

Mordu au cœur, il regarda autour de lui et, pour la première fois, la chambre lui sembla laide.

Les murs couverts d'esquisses poudreuses et jaunies, l'armoire sans serrure s'entr'ouvrant et laissant pénétrer le regard dans des profondeurs inquiétantes, les rideaux affaissés sous le poids de la poussière, guenilleux et ternis, le plafond noirci, la table sans tapis, tout cela forma tout à coup sous ses yeux un tableau lamentable.

Il s'approcha de la vieille et, s'asseyant à ses pieds, lui dit d'une voix tremblante d'émotion :

« Pauvre mère ! tu n'es pas bien ici. »

Digitized by Google

Elle ne répondit pas d'abord, caressant machinalement la tête qui reposait sur ses genoux. Puis, comme si son cœur, un instant endormi, se fût réveillé tout à coup, elle dit de sa bonne voix tendre des anciens jours :

« Mon pauvre Lou! »

A cette interpellation familière, dont sa mère avait coutume de se servir pendant son enfance, le cœur du pauvre Louis bondit.

Il la serra dans ses bras avec un transport passionné, parlant avec volubilité de tous les changements qu'il allait faire pour qu'elle fût mieux logée. On ferait venir Pierrette, si brave au travail, on nettoierait la chambre de fond en comble, on renouvellerait les rideaux... elle verrait, elle verrait...

Et se grisant de ses propres paroles, il dépensait en une demi-heure le revenu de plusieurs années.

Mais sa mère ne l'écoutait déjà plus; elle entendait, sans se rendre compte de leur sens, le bruit de ses paroles, et elle l'interrompit tout à coup, en disant avec une sorte d'effroi :

« Que tout est étrange autour de moi ! Tu ne me quittes pas, mon Lou?

— Non, » répondit celui-ci d'une voix sourde, subitement glacé jusqu'à la moelle, tandis qu'une lueur de la vérité jetait un éclair livide dans son esprit.

Il alla se rasseoir sur la chaise vis-à-vis d'elle, pétrifié, anéanti, pâle, l'œil fixe, vieilli tout à coup. Là, en face de lui, un spectre hideux s'était subitement dressé. D'une chiquenaude de sa main décharnée, il réduisait en poussière le monument en apparence inébranlable de sa vie, et les poutres vermoulues sur lesquelles l'édifice reposait apparaissaient clairement aux regards dessillés du vieux garçon.

L'horreur de regarder dans la vérité des choses, l'amour des illusions flatteuses avaient enveloppé la réalité d'un voile épais. Comme de la vigoureuse poussée de plantes grimpantes, ils avaient entouré cette existence modeste d'une exubérante verdure interceptant la lumière du dehors et, brutalement, une subite déchirure lui montrait que cette végétation vivace se cramponnait à une ruine.

Digitized by Google

L'idée ne lui était jamais venue que sa mère pût vieillir, et il la regardait avec stupeur, sondant ce mystère avec une sourde colère.

Et peu à peu une amertume lui monta au cœur. Sa vie triste lui apparut sous ses couleurs ternes et grises, la fatigue de ses combats journaliers pesa tout à coup lourdement sur ses épaules. En disparaissant, le rayon de lumière qui éclairait son obscure destinée laissait sous ses pas une route aride et glacée; et tout son être se révoltait à la pensée de reprendre, dans la nuit, son pesant fardeau.

Il regardait fixement par la fenêtre le ciel bleu et, s'adressant à quelque chose d'invisible, il disait, avec une hardiesse de timide poussé à bout :

« C'en est trop! c'en est trop! »

Il en voulait aussi à sa mère: il lui semblait qu'elle y pouvait quelque chose, qu'elle cédait trop facilement à une faiblesse contre laquelle il fallait réagir; et ce craintif, toujours épeuré, se sentait dans le cœur un courage de lion pour lutter contre les forces aveugles de la nature.

Qu'allait-il faire maintenant?

Il ne savait plus où il en était, ni où rattacher les fils brisés de sa vie quotidienne. Rien ne l'avait préparé à ce brusque changement qui faisait irruption dans sa vie, renversant les bonnes vieilles habitudes, foulant au pied les traditions du passé, écrasant son cœur en passant.

De longues heures se traînèrent dans cette morne contemplation d'un désastre sans remède.

Le tic-tac de la vieille horloge coupait le silence de son hoquet monotone, marquant la marche du temps avec l'assurance ironique d'une puissance qui se connaît.

L'oiseau se taisait, blotti au fond de sa cage, rendu muet par l'immobilité de ce qui l'entourait. De temps en temps, inquiète de ne pas l'entendre, la vieille demandait d'un ton plaintif :

« Est-ce que l'oiseau est mort? »

Cette question, répétée sans cesse, secouait la rêverie morne

Digitized by Google

du fils et une sourde impatience contractait ses traits, tandis qu'il répondait :

« Non. »

Et l'inquiétude vague des jours passés lui apparaissait sous son véritable jour. Ces répétitions frappaient sur un point de son cœur déjà meurtri. Il avait souffert, sans savoir au juste d'où venait le mal; mais, à présent, il appuyait le doigt sur la meurtrissure. C'était là qu'il souffrait!

N'était-ce pas cruel à sa mère de le lui rappeler sans cesse? Il la regardait avec une sorte de rancune amère, effrayé lui-même de la rigidité de son propre cœur.

Enfin, comme l'éternelle question se posait pour la vingtième fois, il alla détacher la cage de son clou et, la posant sur la table avec une brusquerie farouche, il dit :

« Voilà ! »

La vieille joignit sur ses genoux ses mains tremblantes, tandis que son regard surpris, craintif, suppliant, se posait sur le professeur avec une interrogation poignante.

Suffoqué, tout à coup il courut à sa chambre et s'y enferma.

Il s'assit sur son lit et, la tête dans les mains, secoué par des sanglots qui l'étranglaient, il pleura comme un enfant.

L'éclair, déchirant la nuit où il avait vécu, était suivi d'un formidable coup de tonnerre, au milieu duquel il perdait la notion de ses véritables sentiments. Il était épouvanté du tumultueux vacarme qui se faisait en lui, des forces inconnues qui s'étaient développées, à son insu, à l'ombre de sa vie paisible.

Il prenait ses cheveux à pleines mains en disant :

« Maman ! maman ! »

Et il souffrait, avec l'intensité d'un cœur tout neuf, dont la vie n'a pas encore servi.

Tout à coup, ses traits se détendirent.

Ses regards vagues étaient tombés sur les géraniums rouges et, chose très rare à cette heure du jour, la voisine d'en face tournait les yeux de son côté.

Il alla à la fenêtre, subitement calmé, comme si une fraîche ondée eût éteint les tisons ardents qui le torturaient.

Digitized by Google

Là aussi, quelque chose d'insolite paraissait s'être passé, car, aussitôt qu'elle l'aperçut, la voisine le salua d'un signe de tête.

Il n'était pas dans ses habitudes de perdre le temps à rêvasser. Cependant, elle restait là, immobile, les yeux perdus dans le vague, absorbée dans la contemplation de quelque pensée mystérieuse.

Le vieux garçon vit dans cette attitude singulière un appel à sa sympathie. Le cœur encore tout meurtri, il se figura tout de suite qu'elle aussi avait son gros chagrin, et cette communauté de pensée la lui rendit plus chère.

Mais, en voyant la sérénité des traits de son amie, sa violence à lui et ses emportements lui firent honte.

Toute sa tendresse pour sa mère lui revint, se précipitant, bouillonnante, dans les anciennes limites, mêlée d'une ineffable pitié et d'un poignant regret de l'avoir brusquée.

Peu à peu il raccrocha à son rêve tout ce qui s'était brisé dans la réalité, et ce compromis le rasséréna. N'avait-il pas un refuge pour toutes les défaites? Il se répétait tout bas, s'encourageant doucement :

« Quand elle sera ici, tout ira bien! »

Ainsi bercée, la tourmente intérieure s'apaisa; tous les vieux plis de son esprit se reformèrent un à un, il ressaisit dans sa plénitude sa personnalité un moment anéantie.

Il rentra doucement dans la chambre de sa mère et alla reprendre la cage au clou, avec une rougeur de honte au front; puis il s'agenouilla devant cette pauvre mère et, l'entourant de ses deux bras, il lui dit :

« Maman, pardon!

— Qu'ai-je à pardonner ? dit la vieille, surprise, que m'as-tu fait? »

Il étouffa un gros soupir et reprit d'une voix sourde :

« En tout cas, je t'aime bien.

— Je le sais, mon bon Lou. »

Après un moment de silence, la vieille femme reprit :

« Dis-moi, Lou, est-ce que l'oiseau est mort?

— Non, » dit-il d'une voix basse.

Digitized by Google

Puis, marchant vers la cage, il continua :

« Allons, Robin, chante-nous ton grand air, paresseux que tu es ! »

Et il se mit à siffloter entre ses dents jusqu'à ce que l'oiseau, émoustillé, chantât à pleins poumons.

« Ah ! dit alors la vieille avec un sourire satisfait, il n'est pas mort. Le voilà qui chante ! »

III

Cependant, la secousse avait été trop rude pour que le pauvre homme retrouvât facilement le complet équilibre du passé.

Il avait beau tourner le dos à la réalité, il lui restait une plaie au cœur et, même au milieu du tapage de la classe, il tombait tout à coup dans des rêveries étranges qui stupéfiaient ses élèves. Ils se poussaient du coude, se faisant des signes d'intelligence et chuchotant, avec des rires à peine étouffés :

« Il est amoureux ! »

Cette bonne plaisanterie amenait toujours la même explosion de gaîté.

Alors, le maître s'agitait :

« Messieurs, messieurs ! »

Et le grand mouchoir rouge apparaissait, au ravissement de tous.

La classe finie, il s'en allait d'un pas lent, la tête basse, avec quelque chose de détendu et d'abandonné.

Autrefois, en quittant ce seuil, il laissait derrière lui les soucis et les tourments de sa vie ; mais, aujourd'hui, quelque chose de douloureux restait accroché à sa personne. Cela le suivait partout, comme une pointe attachée à ses flancs et pénétrant dans les chairs à chaque mouvement.

Un seul coin était resté à l'abri des mélancoliques retours : c'était sa chambre.

Pour lui, ce sombre réduit était le seuil du paradis, d'où le regard plongeait dans des perspectives éblouissantes.

Digitized by Google

Une fois là, en face des géraniums rouges, il se retrouvait tout entier. Il osait penser librement, sans crainte de se heurter à quelque fantôme qui lui faisait peur, car il avait beau fermer les yeux pour ne pas le voir, il le savait là, dans l'ombre, et cela le paralysait.

Il restait de longues heures en contemplation de son rêve, rebâtissant sans cesse le même bonheur avec les mêmes matériaux, sans se fatiguer jamais. C'était un avant-goût délicieux, dont son palais ne se lassait pas.

De ces excursions dans un monde enchanté, il sortait rafraîchi, rasséréné. Alors, il entourait sa mère de soins émus, avec une patience toujours égale.

Et tous les soirs, avant de s'endormir, il envoyait par la fenêtre un baiser craintif, avec un « merci » plein de gratitude pour l'apaisement qui lui venait de sa chère voisine.

Puis, il se cachait vite sous ses couvertures, à la fois heureux et honteux de cette grande hardiesse, murmurant, tandis qu'une bouffée de sang chaud lui montait au cerveau :

« Si elle m'avait vu, pourtant! »

Mais un jour, une circonstance insignifiante vint déranger de nouveau la quiétude reconquise de ce coin de sa vie.

Comme un corps trop lourd tombant au milieu d'une toile d'araignée, elle ébranla la bâtisse aérienne, lui imprimant une secousse prolongée, tandis que l'architecte, inquiet, caché derrière un bout de rideau, épiait le danger de loin.

Un matin, il aperçut, trônant entre les deux géraniums, un gros rosier rose tout en fleur.

Il le trouva hideux, ce rosier, cet intrus impertinent qui lui dérobait à moitié la vue de son trésor.

Et pourquoi la voisine l'avait-elle placé là, juste au milieu du cadre où elle avait coutume de lui apparaître? C'était mal.

De sa retraite obscure, il l'apostrophait doucement :

« Méchante! méchante! »

Ou bien il restait longtemps, la tête passée hors de la lucarne, à regarder fixement ce maudit rosier, avec un air courroucé.

Peut-être finirait-elle par comprendre qu'il en était gêné.

Digitized by Google

Elle avait voulu lui faire plaisir, il le sentait bien; mais quelles fleurs valaient la vue de sa figure aimée?

Cependant, il perdit ses peines, la voisine ne voulut rien comprendre et le rosier resta là tout l'été, fleurissant entre les deux géraniums, dont des chaleurs caniculaires avaient flétri les fleurs.

Bon gré mal gré, il fallut s'y faire.

« Comme je la gronderai plus tard ! pensait-il en soupirant; ce sera notre première dispute. »

Puis il souriait, tandis que la réconciliation qui devait suivre déroulait sous ses yeux son tableau enchanteur.

Mais il n'était pas au bout de ses soucis. On eût dit qu'un méchant destin s'acharnait après lui, l'acculant dans un coin toujours plus restreint du petit domaine où il avait enfermé ses joies.

Depuis quelques jours, un va-et-vient tout à fait extraordinaire bouleversait la tranquillité de la chambre d'en face.

Le rosier et les géraniums l'empêchaient de voir ce qui se passait à l'intérieur, mais il percevait un mouvement de fourmilière en déroute, auquel il ne comprenait rien. Des têtes étrangères apparaissaient derrière le feuillage et disparaissaient aussitôt. C'était un effarement général, comme s'il se fût agi d'un changement de ministère.

Un jour, on dépendit les rideaux, et les lucarnes dégarnies ne furent plus que deux trous noirs et béants.

La voisine se montrait à peine, répondant au salut traditionnel d'un air distrait.

Une fois même elle oublia d'y répondre.

Ce jour-là, les nez estropiés et les yeux louches des Vénus et des Apollons gardèrent leurs difformités intactes.

Il fut impossible au pauvre homme de travailler. Il n'avait qu'une seule idée dans la tête, qui lui martelait le cerveau avec une persistance aiguë, et il se répétait avec angoisse :

« Que lui ai-je fait, mon Dieu! que lui ai-je donc fait? »

Mais, après ce jour d'anxiété, un petit signe amical le fit passer du plus sombre désespoir à une joie si intense qu'elle lui faisait presque mal.

Digitized by Google

« Fou que j'étais ! murmura-t-il, qu'est-ce que j'allais donc m'imaginer? »

Un jour, enfin, en courant à la fenêtre, il eut une surprise agréable. On avait remis les rideaux. Tout paraissait rentré dans le calme et, ô joie sans pareille ! le rosier, ce vilain rosier toujours en fleur, avait disparu.

Cependant, il eut beau l'attendre, la voisine ne parut pas ce matin-là et il dut s'en aller sans l'avoir aperçue.

« C'est égal, disait-il en se frottant les mains, les rideaux sont là et le rosier est loin. »

Et il fut heureux tout le jour.

Mais, le lendemain, la voisine ne parut pas non plus. Guettant jusqu'à la dernière minute, il faillit oublier l'heure, repris d'une inquiétude vague qui, après l'accomplissement laborieux de la tâche quotidienne, le ramena au logis en courant.

Vite, il reprit son poste d'observation.

Quelque chose de tout à fait extraordinaire se passait de l'autre côté de la cour et, tout de suite, une âpre curiosité le mordit au cœur.

Il voyait confusément un fourmillement d'êtres humains ondoyer dans la petite chambre.

Un bruit de voix, des rires joyeux arrivaient jusqu'à lui, mêlés au ruissellement de la pluie, qui s'était mise à tomber avec abondance.

Un vent d'automne, déjà froid, chassait l'averse de son côté et, trempé, il grelottait sans s'en apercevoir.

Que pouvait-il bien se passer?

Son imagination, si complaisante d'ordinaire à éclairer les points ténébreux, restait muette. Il la sollicitait d'une main, la retenant de l'autre, par une peur instinctive qu'une fois lâchée, elle ne prît le mors aux dents et ne l'emportât dans quelque abîme inconnu.

Tout le jour il resta là, pétrifié, presque insensible, tout entier à l'intensité d'une attention dévorante.

De temps en temps, la vieille, ennuyée de sa longue solitude, appelait d'une voix plaintive :

Digitized by Google

« Lou! Lou! »

Il s'arrachait avec effort de la lucarne ruisselante :

« Quoi? qu'y a-t-il?

— Rien, disait la pauvre vieille; seulement, ce jour est si long! Ne finira-t-il jamais? »

Honteux, il s'asseyait un moment à côté d'elle, essayant de la distraire; mais il ne trouvait rien à dire. Sa tête était vide, et bientôt la vieille s'assoupissait de nouveau sous le poids de l'ennui et de la tristesse de ce jour de pluie.

Les ombres du crépuscule commençaient à descendre et il était toujours à la même place, insensible à la fuite des heures, quand un bruit venant de la chambre voisine, sourd d'abord, puis de plus en plus violent, vint l'arracher enfin forcément à ses pensées.

La pauvre vieille, brusquement tirée de son somme, regardait autour d'elle d'un air effaré, tendant le cou en avant, moitié perplexe, moitié curieuse.

« Qu'est-ce que c'est? qu'est-ce que c'est?

— Dites donc, l'ami, criait du dehors une voix retentissante, êtes-vous sourd? On vous voit bien à cette fenêtre, peut-être... »

Le vieux garçon marcha à la porte et l'ouvrit, tandis qu'une palpitation affreuse précipitait les battements de son cœur bouleversé.

Une femme d'une cinquantaine d'années, pimpante, endimanchée, souriante, entra avec un froufrou bruyant de soie à bon marché. Enrubannée et ravie, elle souriait d'un bon sourire, tandis qu'elle avançait, tenant d'une main une bouteille de vin, de l'autre, sur une assiette de faïence bleue, un grand morceau de gâteau.

« Voilà! dit-elle, c'est ma sœur qui vous l'envoie. Dame! après vingt ans de voisinage, on peut bien se permettre ça. Sans offense, n'est-ce pas? D'ailleurs, vous devez être gelé de rester à cette fenêtre tout le jour; ça vous réchauffera. »

Le vieux garçon prit machinalement ce qu'on lui tendait; il ne trouvait rien à dire; seulement, il répétait :

« Pour moi, c'est pour moi? — en tenant serrés contre lui

Digitized by Google

les deux objets, dans une plénitude de joie encore inconnue.

— Voilà, continua la visiteuse, c'est un grand jour pour elle. Elle a trouvé un brave garçon qui lui fera la vie douce. Il était temps, elle va sur ses quarante ans, bien qu'il n'y paraisse guère, et, dame ! il faut cueillir le fruit avant qu'il tombe. Et vous-même, l'ami, quel âge avez-vous donc? Nous en discutions tantôt, ma sœur et moi, sans nous entendre. »

Mais elle attendit en vain une réponse. Les yeux baissés, le malheureux regardait fixement quelque chose d'invisible que, lui, voyait distinctement. C'était un gouffre noir, ouvert tout à coup sous ses pieds et qui lui donnait le vertige. Il voulait s'accrocher à quelque chose, mais le roc sur lequel il s'appuyait cédait et il sentait clairement qu'ils allaient rouler ensemble dans cet affreux trou béant. Il n'entendait plus rien qu'un bruit de choses brisées, s'effondrant pêle-mêle dans un désastre sans nom.

« Pour bavard, il n'est pas bavard! » murmura la voisine entre ses dents, et elle se tourna vers la vieille femme avec un surplus d'amabilité qui cherchait un placement :

« N'est-ce pas, la bonne dame, on n'est pas toujours jeune?

— C'est du gâteau, dit la vieille, dont les yeux ne quittaient pas l'assiette bleue, c'est du bon gâteau.

— Pour bon, il est bon ! » répondit la voisine, dans les yeux de laquelle s'alluma une subite pitié.

Et elle s'en alla en murmurant d'un ton de commisération profonde :

« Les pauvres gens! ils ont faim. Ça saute aux yeux. »

Et elle courut jeter la nouvelle au milieu de l'animation générale, comme un nouveau fagot dans l'ardeur du brasier.

Quand on n'entendit plus du tout le bruit de ses pas, le vieux garçon posa doucement sur la table la bouteille et l'assiette; puis, il s'assit, le regard fixe, sans pensée, immobile, comme s'il eût craint de réveiller, en le remuant, ce quelque chose d'affreux dont le poids lui écrasait le cœur.

Il se répétait machinalement, avec une indifférence bête :

Digitized by Google

« Mariée, mariée... la voilà mariée!.. Mais oui... la voilà mariée! »

Peu à peu, l'engourdissement causé par la brutalité du premier choc se dissipa et son cerveau commença à percevoir nettement le contour des choses.

C'était un désert sans bornes, l'enveloppant de sa solitude aride, et cependant, malgré l'immensité de l'espace, l'air manquait à ses poumons. Des bouts de phrases heurtées s'échappaient de son gosier serré.

« La malheureuse! me tromper, m'abandonner! Que faire, à présent? Que veux-tu que je devienne, dis? »

Et tout à coup, saisi par un irrésistible besoin de sympathie, il se jeta aux pieds de sa mère, lui racontant tout par phrases entrechoquées, avec des étouffements d'angoisse.

La vieille le regarda un moment avec stupeur; puis, avec un sourire encourageant, elle lui montra l'assiette bleue en disant :

« Il y a du gâteau, il y a du bon gâteau! »

« Mère, mère! criait le malheureux, — secouant avec violence les mains amaigries qu'il tenait dans les siennes, — écoute-moi, entends-moi! »

Mais aucune lueur de sympathie ne brilla dans l'œil morne que la vieille posait sur lui, avec une fixité effrayée.

Enfin, elle reprit d'un ton plaintif :

« Il y a du bon gâteau, mais personne ne m'en donnera; je suis bien malheureuse! »

Son fils lâcha les mains qu'il tenait; il se leva sans rien dire, coupa un morceau de gâteau, versa un verre de vin et alla se réfugier dans sa chambre.

Le bruit de la noce continuait à arriver jusqu'à lui, tantôt contenu et sourd, tantôt éclatant et joyeux.

Il ferma la fenêtre d'un geste brusque et s'assit en lui tournant le dos.

Sur la muraille vis-à-vis de lui, une vieille glace pendait, couverte d'un voile bleuâtre, fait de poussière et d'humidité, et l'image de ses traits flétris et vieillis s'y refléta. Il la regarda longtemps, comme s'il l'eût vue pour la première fois.

Digitized by Google

Des touffes de cheveux gris se mêlaient à la chevelure brune, le front était dégarni, les joues creuses et plissées, les tempes déprimées, les yeux gonflés et rougis. Sous l'enveloppe usée de l'âge mûr, le vieillard apparaissait et, du fond de cette glace, le regardait de ses yeux de spectre.

Il éprouvait à sa vue une horreur instinctive et il se cachait la tête dans les mains pour ne plus voir. Mais le spectre qu'il trouvait au dedans de lui l'effrayait encore davantage. Peu à peu, cependant, il se familiarisa avec cet hôte inconnu en compagnie duquel il allait falloir vivre désormais. Il s'entretint longtemps avec lui. Il lui racontait des choses folles qui faisaient branler la tête au vieillard. Puis tous deux voulaient avoir raison sur un certain point, et la discussion s'engagea, vive et batailleuse. Elle durait encore à la nuit tombante.

Mais quand le spectre révélé par la glace fut à peu près invisible dans l'ombre grise qui l'enveloppait, quand la nuit cacha tout à fait la honte de la défaite, le pauvre professeur se leva et, s'approchant de la glace, il dit tout bas, d'une voix navrée :

« Tu as raison, elle ne pouvait pas m'aimer! »

Mais ce fut la seule concession qu'il voulût faire, il ne convint jamais que son rêve tout entier eût été une chimère.

IV

A partir de ce jour, les élèves de la classe inférieure de dessin à l'Académie des Beaux-Arts ont cessé de tourmenter leur vieux professeur. Lorsqu'il entre, courbé, pâli, amaigri, avec un pli douloureux, tout nouveau, au coin des lèvres, le silence s'établit tout à coup. Même l'apparition du drapeau ne fait éclater que quelques rires égarés, aussitôt éteints dans la désapprobation générale. On ignore sous quel fardeau trop lourd ses épaules sont ployées, mais sa tristesse incurable glace la gaîté de ces écervelés, dont le cœur n'est pas sans pitié.

Digitized by Google

Il arriva, chose exceptionnelle, que pendant plus d'une semaine il ne parut pas à l'Académie.

Enfin, un jour on entendit résonner sur les dalles son pas alourdi.

Il s'arrêta sur le seuil de la classe, plus affaissé, plus cassé, plus triste que jamais et, tandis que, sans fausse honte, il essuyait une grosse larme qui coulait sur sa joue amaigrie, il dit dans le grand silence :

« Maman est morte! »

Pas un sourire ne tendit les muscles de ces visages mutins. Le recueillement, l'attention la plus soutenue régna pendant toute la matinée et le travail marcha sans encombre.

Ce jour-là, à l'heure du départ, le vieux professeur se tourna vers ses élèves et, les enveloppant tous d'un regard chargé de gratitude, il leur dit :

« Merci! »

Et il s'en alla de son pas traînant et lourd.

Il glissa, comme toujours, le long des maisons, avec cet instinct de sauvage qui lui faisait fuir le bruyant va-et-vient de la rue.

Arrivé dans les chemins étroits et solitaires qu'il avait coutume de choisir, il ralentit sa course.

Sur le seuil d'une porte ouverte, une petite fille tout habillée de blanc tenait à la main un gros bouton de rose, et ces deux printemps se regardaient.

Quand le vieux, courbé et songeur, passa près d'elle, les yeux de la petite s'ouvrirent tout grands, comme s'ils eussent mesuré d'un coup l'immensité douloureuse qui séparait la fraîcheur de son éclosion de ce débris glacé avant le temps par le vent d'hiver.

Elle regarda sa rose, puis le vieux, puis la rose encore; enfin, s'enhardissant, elle descendit au-devant du pauvre homme et, levant vers lui son petit visage radieux, elle lui tendit la fleur en disant, avec un accent d'intense confiance dans la grandeur de son sacrifice :

« Prends-la, elle est pour toi. »

Ému, il prit la rose. Il jeta un regard timide tout alentour

Digitized by Google

et, ne voyant personne, il enleva brusquement l'enfant dans ses bras, la pressant contre lui avec une tendresse presque brutale. Un peu effrayée d'abord, la petite se rassura vite en sentant une larme chaude tomber sur sa main mignonne.

« Pourquoi que tu pleures ? dit-elle. Sens... elle sent très bon. »

V

Pendant bien des jours, la rose fleurit, éclairant la chambre solitaire d'un pâle rayon de joie. Mais elle finit par se flétrir, ses feuilles tombèrent une à une et il ne resta plus qu'une tige verte dans un verre d'eau jaunie.

Eugénie Pradez.

Digitized by Google

LES WILTZ ET LES BERLAYMONT

ÉTUDE SUR LA SOCIÉTÉ ET LES MŒURS BELGES SOUS LE RÈGNE DES ARCHIDUCS

A mi-chemin de Bastogne à Diekirch, on rencontre, si l'on suit le cours de la Wiltz, la petite ville du même nom. Son château, qui la domine, n'a rien de rébarbatif. Malgré son âge respectable, il a plutôt l'air d'une maison de plaisance que d'une forteresse; ses tours n'ont ni meurtrières, ni créneaux; ses fossés ont été remplacés par de vertes pelouses, et il faut autant d'imagination que de bonne volonté pour se figurer qu'on a devant soi un repaire féodal, berceau et demeure d'une race de batailleurs qui commença par être l'humble vassale de l'abbaye princière d'Echternach et finit, au XVII^e^ siècle, par briller un instant au nombre des maisons comtales des Pays-Bas espagnols. Si la lignée des de Wiltz n'alla pas plus loin, si elle ne dura guère, c'est sans doute que, dans le sein de l'humanité comme au-dessous d'elle, les races de proie s'éteignent fatalement quand les conditions d'existence leur sont contraires, et cela s'est vu partout où le sentiment du droit et de la justice s'est trouvé assez fort pour enrayer l'abus de la force. Tant pis alors pour les familles ou les individus qui manquent de souplesse, ou, pour mieux dire, d'intelligence, qui ne savent point se faire à un milieu nouveau, qui protestent, qui conspirent et se font immanquablement écraser par le monde en marche.

Digitized by Google

C'est la règle. L'histoire, cependant, nous enseigne qu'il est possible de suspendre dans une certaine mesure les arrêts du destin, qu'une institution caduque peut parfois se survivre à elle-même. Notre aristocratie belge ne s'en est avisée ni au XVI^e siècle, ni plus tard ; c'est surtout pourquoi elle ne compte plus. Nous le regrettons, car nous aimons les grands noms quand il y a quelque chose dessous. Ils contribuent, dans ce cas, à mettre en relief la nation à laquelle ils appartiennent, à rendre témoignage de sa vitalité, de sa forte union. Mais cela s'est vu rarement, et, au contraire, raconter comme nous allons le faire la fin de l'une de nos races féodales, c'est retracer à grands traits leur histoire à toutes [1].

Le futur comte Jean de Wiltz vint au monde en 1578, et quand il mourut soixante-treize ans plus tard, de la Belgique de Charles-Quint, si riche, si prospère, si industrieuse et si savante, il ne restait qu'un souvenir. L'Inquisition et la guerre avaient tout dévoré. On vit alors un phénomène étrange : nos voisins n'avaient qu'à toucher du doigt l'une de nos provinces pour la voir se détacher de la souche commune et venir à eux comme un fruit trop mûr. Jamais annexions ne se firent à moindres frais.

Le Luxembourg, la plus vaste et la plus exposée de nos provinces, fut alors, de toutes, la moins éprouvée. Il y avait à cela une bonne raison : la plaine fertile de Thionville en ayant déjà été distraite en 1558 au profit de la France, qui ne la reperdit que pour la reprendre peu de temps après, le reste, aux yeux des étrangers, ne valait pas la peine qu'on s'en occupât. Et voilà comment il se fit que cette contrée si souvent dévastée put respirer à l'aise et devenir, pour la Belgique espagnole, une pépinière à peu près inépuisable de fonctionnaires, de prêtres et de soldats. On les prenait là, ne les trouvant plus ailleurs. Un contemporain de ces faits, le

[1] Nous ne donnons ici qu'une partie de la biographie de Jean de Wiltz, premier et seul comte de ce nom. Dans un second article, nous raconterons ses deux mariages, son séjour à Thionville en qualité de gouverneur et, à partir de 1640, ses aventures en Outre-Meuse, où il avait été envoyé en qualité de gouverneur et de capitaine général du Limbourg.

Digitized by Google

professeur Puteanus, de Louvain, les confirme en faisant des Ardennais ce portrait : *In rerum tempestate quieti, in obsequio constanter, Deo et Regi cari.* Si le compliment est vrai, les de Wiltz sont bien du pays, car on peut le leur appliquer sans en rien retrancher. Le père de notre personnage, qu'on appelait communément M. le prévôt des Ardennes, ne commit dans sa vie qu'une faute politique, qu'il répara fort adroitement, sans s'en consoler jamais. C'était au printemps de 1566, dans un moment de fièvre générale. Des listes de souscription au compromis des nobles circulaient en grand nombre dans nos provinces. L'une d'elles portait, entre autres noms considérables, celui du comte Charles de Mansfelt, fils du gouverneur général du Luxembourg. Quand on la lui présenta, le baron de Wiltz fut ébloui, et, en bon courtisan des Mansfelt, il n'hésita point à y apposer sa signature. Quelques mois plus tard, le comte Charles de Mansfelt ayant été obligé par son père à se retirer de la conjuration, notre baron s'aperçut qu'on ne pouvait être en même temps bon patriote et bon royaliste, et il s'empressa de lâcher la patrie pour le roi.

Feu le docteur Neyen a nié le fait, non sans doute parce qu'il est fâcheux, mais faute de preuves. Celles-ci abondent cependant, et donnent raison à l'historien hollandais Guillaume Te Water contre le professeur Puteanus et tous ceux qui ont prétendu que les Luxembourgeois manquaient de fierté, de générosité et d'enthousiasme et se ruaient volontiers à la servitude. Le comte Charles de Mansfelt et le baron de Wiltz n'ont pas été les seuls Luxembourgeois qui aient signé le compromis des nobles; il faut citer encore le baron de Brandebourg, Bernard de Mahlberg et Adrien de Ghistelles. Ces trois derniers restèrent jusqu'à la fin fidèles à la plus grande, la plus belle et la plus légitime des révolutions des siècles passés; il est vrai de dire que, comme le célèbre Luxembourgeois Jean Sturm, réfugié à Strasbourg, ils avaient renoncé à la profession et à la pratique de la religion catholique, et c'est peut-être là qu'il convient de chercher l'explication de leur constance et de leur dévouement à la cause nationale.

Digitized by Google

Le baron de Wiltz, de son côté, n'avait pas perdu de temps à faire preuve de repentir.

Dès le mois de décembre 1566, il avait sollicité et obtenu une patente l'autorisant à lever une enseigne de gens de pied pour le service du roi, et quand il apprit que le duc d'Albe s'approchait de nos frontières, il fut l'un des premiers à courir à sa rencontre, à saluer en lui le futur vainqueur de l'hérésie. Au prix de ces excès de zèle et de plate courtisanerie, il conserva sa lieutenance et sa prévôté de Bastogne et de Marche. Il abandonna toutefois, en 1584, cette dernière charge à son fils aîné Pierre-Ernest, pour devenir gouverneur et prévôt de Thionville. C'était là une dangereuse entreprise, car si Thionville était la place de guerre la plus importante du Luxembourg, elle était aussi la plus exposée à un coup de main en cas de guerre avec la France. L'agrandissement de cette ville, décrété en 1564 par le gouvernement espagnol, dans l'intérêt de sa défense, était à peine commencé. Le baron de Wiltz y fit travailler sans relâche, de sorte qu'au bout de quinze ans il eut tout terminé. Comme l'argent lui avait souvent fait défaut, on cria au miracle, et à Bruxelles on lui en sut grand gré. Il ne faut donc pas trop s'étonner du bon accueil que lui firent les archiducs quand, en 1605, il vint les trouver en solliciteur. Il demandait que son fils Jean, lieutenant-colonel au régiment de Wya, en garnison à Luxembourg, fût nommé en son lieu et place gouverneur de Thionville, et que sa fille Jeanne, dont les quartiers de noblesse étaient plus que suffisants, fût admise comme chanoinesse de Sainte-Waudru, à Mons. C'était beaucoup exiger à la fois.

Mais les Mansfelt, les Croy-Chimay, les Boussu étaient de son côté et l'aidèrent à vaincre tous les obstacles. Ce fils, d'ailleurs, devant lequel il s'effaçait, avait de brillants états de service. Il s'était distingué en Hongrie sous les ordres du colonel baron de Boppart, son oncle maternel; il avait été gravement blessé en février 1602 sous les murs d'Ostende; il pouvait déjà passer à moitié pour un invalide. Son père eut la joie de l'installer en son lieu et place à Thionville et rentra

Digitized by Google

à Wiltz pour y mourir. Ses derniers jours furent amers. Il craignait de voir s'éteindre sa lignée. Il avait eu deux femmes. La première, une comtesse de Manderscheid, lui avait donné une fille mariée de bonne heure à un gentilhomme messin; la seconde, une baronne Bayer de Boppart, onze enfants. De ses cinq fils, l'aîné, Pierre-Ernest, dont nous avons déjà eu l'occasion de parler, avait succombé en 1593 à la suite de blessures reçues dans la campagne de France qu'il avait faite sous les ordres d'Alexandre Farnèse, duc de Parme. Des autres, sauf Jean, que nous allons retrouver à Thionville, l'histoire ne dit rien, et pour un bon motif : ils étaient entrés dans l'Église ou ils avaient été enlevés de bonne heure par la guerre ou la maladie. Il s'ensuit qu'à la mort de son père, en 1607, Jean de Wiltz devient chef de famille et reste seul en scène. Les biens dont il hérite sont considérables, et il lui sera facile, avec un peu de sagacité et de prudence, de jouer un rôle dans le monde, d'ajouter à l'illustration de sa race.

Par malheur, la jeunesse et la froide raison font généralement mauvais ménage; par malheur aussi, le gouvernement du Luxembourg, devenu vacant en 1605 par la mort du vieux Pierre-Ernest de Mansfelt, venait d'être donné au comte Florent de Berlaymont, qui n'avait ni son prestige, ni rien de ce qu'il aurait fallu pour plaire aux Luxembourgeois. Il était avant tout courtisan comme son père, le baron Charles de Berlaymont, qui, en 1566, le jour de la présentation de la requête des nobles à Marguerite de Parme, lui avait dit pour la rassurer : « Ne craignez rien, madame, ce ne sont que des gueux. » Des gueux, les Nassau, les Bréderode, les Marnix, les Mérode! Et pourquoi, si ce n'est que, loin de vouloir se gorger, comme Berlaymont, des miettes tombées d'une table royale, ils avaient hypothéqué leurs biens pour servir avec d'autant plus d'éclat leur souverain à la guerre et dans les ambassades? Son père, créé comte en 1574, avait fait de lui l'héritier de ses titres, de sa gloire, sans avoir pu lui donner la force de son âme et la force de son bras. Cela ne l'empêcha point de décrocher le collier de la Toison d'or, d'avoir

Digitized by Google

eu le gouvernement du Namurois avant celui du Luxembourg. Entre lui et de Wiltz, son premier lieutenant en sa qualité de gouverneur de Thionville, les rapports furent dès le principe assez tendus.

On s'écrivait peu ; on ne se voyait presque jamais. Au mois d'avril 1609, cependant, le comte de Berlaymont, ayant à rendre à l'électeur de Trèves une visite de cérémonie, pria les principaux gentilshommes et officiers de sa province de l'accompagner. Jean de Wiltz fut de la partie. Le voyage fut signalé par un incident qui eut, pour lui et quelques autres, d'assez graves conséquences. On avait donné à la cour de Trèves le pas à deux seigneurs allemands sur les gentilshommes de la suite du comte de Berlaymont. Celui-ci avait fait semblant de ne pas s'en apercevoir. Il devait avoir ses raisons pour agir de la sorte, car, lorsque ses gentilshommes, se tenant tous pour offensés, lui eurent député les barons de Wiltz et de Licques pour le prier de faire, en leur nom et au sien, des représentations à l'électeur, il s'y refusa absolument et donna le signal du départ.

Comme la comtesse de Berlaymont, quelques-unes de ses amies et leurs suivantes occupaient de lourds carrosses, on marchait avec lenteur. On eut donc tout le temps de discuter la question d'étiquette et de préséance, cause de ce départ précipité, et l'on ne s'en fit pas faute. Les seigneurs allemands qui, à Trèves, avaient été préférés à nos gentilshommes luxembourgeois, n'étaient rien moins qu'un comte d'Isenbourg, de famille souveraine, et un comte d'Oberstein, un neveu de l'avant-dernier électeur de Trèves. La comtesse de Berlaymont appuya sur ces faits et leur donna pour conclusion qu'une cour ecclésiastique a des lois particulières et qu'il fallait admettre qu'elles avaient été appliquées comme il convient. « D'ailleurs, » ajouta-t-elle, « de Wiltz et de Licques ne doivent pas s'exagérer la valeur de leurs maisons respectives et agir comme si le comte de Lalaing, tout jeune qu'il est encore, ne devait pas l'emporter sur eux. »

Le baron de Licques avait prêté l'oreille à ces discours ; il s'approcha du carrosse de la comtesse de Berlaymont et lui

Digitized by Google

dit, avec une vivacité dont il ne fut pas maître : « Sachez, madame, que vos comparaisons sont odieuses. Ma maison ne le cède en rien à celle de Lalaing ou toute autre des Pays-Bas, et s'il est quelqu'un qui prétend le contraire, il lui faudra m'en rendre raison. » Cette sortie est typique; c'est à peu près celle de l'orgueilleux et malheureux maréchal de Biron, disant : « Je consens à admettre les Montmorency, mais je vaux autant qu'eux. »

Il est vrai que de Licques se vantait de tenir par les femmes à la maison royale de Bourbon et à l'antique maison ducale de Brabant. C'était bien quelque chose; aucun des autres détenteurs de fiefs ardennais n'en pouvait dire autant, mais tous professaient le même orgueil, s'exprimaient à l'occasion avec tout aussi peu de retenue et de convenance, et l'on devinera sans peine que c'était là l'un des motifs pour lesquels le comte de Berlaymont, à l'exemple de sa femme, s'applaudissait en secret de l'humiliation qui leur avait été infligée à Trèves. L'ample récit du comte de Villermont, dans son étude sur Ernest de Mansfelt, ne diffère du nôtre que sur un seul point : M^me^ de Berlaymont, d'après cet auteur, aurait parlé de *son fils, le jeune comte de Lalaing*. Or, c'est là une impossibilité. Elle était elle-même une Lalaing, étant la fille aînée du baron d'Escornaix, sénéchal de Flandre, grand bailli de Hainaut et gouverneur de la ville de Valenciennes, et il n'est guère probable qu'en 1609, et non pas 1607, — comme le fait dire au comte de Villermont une faute d'impression — elle ait pu appeler déjà du nom de fils le jeune comte Antoine de Lalaing, qui n'épousa sa fille aînée, Marie-Marguerite, que deux ans plus tard [1].

La comtesse, paraît-il, ne répliqua point à de Licques

[1] Le mariage se fit au mois d'avril 1611. Le comte Antoine de Lalaing mourut le 26 septembre 1613, à l'âge de vingt-cinq ans; il n'avait donc pas encore atteint sa majorité en avril 1609, quand sa future belle-mère parle de lui. Sa veuve épousa en secondes noces le comte Louis d'Egmont et de Gavre, baron de la Hamaide, avec lequel elle alla résider en France, et qui décéda à Saint-Cloud, près de Paris, en 1654. (*Arch. prov. de Liége.* Mss. généalogiques de Le Fort. I^re^ série, vol. II^e^, fol. 140 et suiv.)

Digitized by Google

autrement qu'en tirant à elle un rideau de cuir fermant le carrosse du côté où il se tenait.

Comme, malgré ce congé en bonne forme, il continuait son discours, la comtesse chargea un gentilhomme de prier son mari de venir la trouver à l'instant. Quand le gouverneur général du Luxembourg fut là, le baron de Wiltz crut de son devoir d'intervenir et dire quelques mots en faveur de son ami de Licques. Le comte de Berlaymont le toisa avec dédain et porta la main à ses pistolets. Voyant à sa mine qu'il était capable de faire un malheur, le prieur d'Echternach l'entoura de ses bras et s'efforça de lui faire entendre raison. Pendant ce temps, de Wiltz et de Licques furent entraînés par leurs amis, qui les prièrent de s'éloigner sur l'heure. Comme c'était évidemment ce qu'ils avaient de mieux à faire, ils y consentirent et prirent à travers champs. Le lendemain, de Licques, se sentant coupable d'inconvenance, tout au moins, adressa de Sirck à Berlaymont une lettre d'excuse. Le comte eut la faiblesse de la montrer à sa femme, qui, naturellement, la trouva insuffisante, et ce fut tant pis pour elle, car son mari ayant adressé un cartel à de Licques, les mauvaises langues, à Luxembourg et ailleurs, dirent qu'en poussant le comte à cette folie elle prouvait bien qu'elle cherchait l'occasion de se débarrasser de lui. Elle n'en voulait pas moins au baron de Wiltz. « On m'expédia, dit celui-ci, un sergent pour me demander pourquoi je n'étais pas venu à Luxembourg pour m'excuser. Sachant fort bien ce qui m'y attendait, je répondis que je n'avais pas jugé à propos de me déranger pour si peu de chose. »

C'était là, sans doute, un piège qu'on lui avait tendu dans l'espoir d'avoir un acte d'insubordination ou tout au moins quelque chose ressemblant à une insolence à mettre à sa charge. C'est tellement vrai que, quinze jours plus tard, le chef des finances des archiducs, le comte d'Estaires, ayant pris connaissance du rapport que le gouverneur général du Luxembourg avait envoyé à Bruxelles sur les incidents de son voyage de Trèves, écrivit au secrétaire d'État Praets, qui lui avait demandé son avis : « Plus je m'informe de cette que-

Digitized by Google

relle, et moins je trouve que le baron de Wiltz ait de la coulpe, du moins qui soit notable en icelle, car il a dit au comte de Berlaymont, et persiste encore ès mesmes termes, qu'en sa qualité de cavalier il estoit aussi bon que luy, et ledict comte en avait receu de luy la satisfaction, quand, par instigation de sa *bonne femme*, il a depuis recommencé l'allarme. »

Ce qu'il faut penser de cette *bonne femme* ressort du passage suivant que nous extrayons de cette même correspondance : « Pallant est le vray instrument et origine de tout le mal, car puisqu'il fault que je parle, comme le comte de Berlaymont se fascha de veoir la familiarité de luy avec la comtesse sa femme et en monstra signes de courroux et de jalousie, elle incita Pallant de braver le comte avec propos injurieux sous ombre qu'il n'avoit occasion d'avoir jalousie de luy et qu'il vouloit se départir de sa charge, qu'il avait dans son régiment, pour, par après, prendre satisfaction de luy en caballero d'honneur. Tout cecy fust faict et dict avec bravades dont s'en sont ensuivies tant d'aultres querelles. Car Pallant luy mesme a confessé à de Licques et à aultres quil avoit esté chargé par M^me^ de Berlaymont d'attaquer son mary de propos injurieux, lesquels, après qu'ils furent proferez, ladicte dame, pour bien jouer son personnage, vint enflammer son mary qu'il monstroit bien avoir faulte de courage s'il souffroit telz propos de Pallant et dict assez publicquement qu'elle ne cessera tant sest ressentie de l'affront que son mary luy a faict, bien qu'elle ait dict à son mary qu'elle luy pardonnera tout le passé et l'aimera à l'avenir moyennant qu'il luy apporte le cœur du seigneur de Licques, et, sur ce, l'a embrassé et conjuré en présence de tout le monde. Voilà cette femme plus cruelle qu'un tigre! De mesme furie elle poursuyt le seigneur de Wiltz, ayant juré qu'elle luy fera oster le gouvernement, l'honneur et la vie, si elle peut. »

En attendant, elle glissa dans les dépêches de son mari au gouvernement certaine lettre déjà vieille, par laquelle d'Arguyon, gouverneur de Metz pour le roi de France, prétendait qu'à Thionville, le baron de Wiltz malmenait les marchands

Digitized by Google

messins et lorrains à l'encontre des concordats et de la volonté des princes belges. Notre pieux archiduc Albert n'avait pas attendu ces derniers renseignements; depuis plusieurs jours, il avait ordonné à Richardot, le président de son conseil, de procéder contre de Wiltz et de Licques comme il jugerait que le cas le comporte.

Nos deux gentilshommes furent, en conséquence, appelés à Bruxelles. Ils y arrivèrent le 19 mai 1609, accompagnés du lieutenant de Thionville et de deux serviteurs. Dès le lendemain, le président du conseil privé leur fit subir un interrogatoire, à l'issue duquel il leur annonça qu'ils étaient prisonniers d'État. De Wiltz demanda aussitôt d'avoir la ville de Bruxelles pour prison. « Je ne puis vous accorder cela, lui répondit le président Richardot; vous irez au château de Rupelmonde, et vous allez m'engager votre parole, devant votre ami M. de Licques, de n'en point sortir que vous n'en ayez reçu la permission de Son Altesse. »

Le baron de Wiltz fit la promesse qu'on exigeait de lui. Alors le président, se tournant vers M. de Licques, lui apprit que le jour même il allait être dirigé sur le château de Genappe, où il serait bien traité s'il consentait à donner sa parole de ne point tenter d'évasion. Le bouillant jeune homme y consentit volontiers, mais il prévint en même temps le président qu'on risquait d'offenser la noblesse belge tout entière par l'excessive rigueur dont on usait à leur égard. Il ne s'était pas trompé. Les archiducs, qui étaient à Mariemont, et leurs ministres furent assiégés de demandes d'élargissement en faveur de nos deux amis. On eût dit qu'on s'était donné le mot, que les fils des Malcontents voulaient de nouveau mériter ce nom.

Seulement, comme, depuis un demi-siècle, en Belgique tout avait déchu, s'était amoindri et rapetissé, on s'accrochait ici à une véritable misère, à une question d'étiquette pour faire de l'opposition au gouvernement, ou, pour parler plus clairement, au marquis de Spinola. Cet étranger, comme autrefois le cardinal de Granvelle, comme dans le même temps en France l'Italien Concini, autrement dit le maréchal d'Ancre,

Digitized by Google

offusquait et inquiétait nos gentilshommes. On disait de lui pis que pendre, ce qui n'empêchait point les archiducs, ruinés par le siège d'Ostende et par leurs folles libéralités envers le clergé, de puiser à pleines mains dans sa bourse, et, en guise de payement, de lui accorder le droit de surveiller leurs affaires. Le marquis usait de la permission avec tant d'adresse que ses antagonistes ne savaient jamais le prendre en défaut, et voyaient avec dépit leurs rangs s'éclaircir au profit de ses partisans. « C'est lui, disaient-ils, qui a fait de Berlaymont un gouverneur général du Luxembourg, parce que la comtesse est aussi orgueilleuse qu'elle est complaisante et coquette, parce que, aussi, aucun de nous ne sait souffrir Berlaymont et qu'il veut nous faire crever de jalousie. Eh bien! pour lui apprendre, nous ferons sauter le comte de Berlaymont. »

Ils ne firent rien sauter du tout. Les jeunes comtes de Hennin et de Hoochstraeten avaient été mis aux arrêts pour avoir parlé trop haut, et ce simple avertissement avait suffi pour arrêter net les entreprises de nos conspirateurs.

Pas de tous, cependant : Ernest de Mansfelt, un bâtard de l'ancien gouverneur général du Luxembourg, qui avait été du voyage de Trèves, ne se laissa ni gagner par les caresses, ni intimider par les menaces du comte de Berlaymont et de sa femme. Il échappa aux assassins qu'on avait mis à ses trousses et arriva, le 30 juin 1609, à Bruxelles, les mains pleines de révélations bien capables de coûter à l'indigne successeur de son père son gouvernement et, par contre-coup, de faire rendre à la liberté de Wiltz et de Licques. Le comte d'Estaires lui fit bon accueil et lui conseilla d'aller rejoindre la cour, qui se trouvait à Montaigu, fort occupée à honorer la vierge miraculeuse du lieu. Si cette vierge, dont c'est encore la spécialité de nos jours de rendre fécondes les femmes stériles, avait été implorée dans ce but, nous devons constater ici qu'elle resta sourde aux prières de la très pieuse infante Isabelle et de son cardinalesque époux, et c'est dans l'ordre, puisque Philippe II, avant de donner sa fille à l'archiduc Albert, avait eu soin de s'assurer qu'il en serait

Digitized by Google

ainsi, et que, de cette façon, la Belgique reviendrait tôt ou tard à la couronne d'Espagne. Les jésuites d'Ingolstadt, qui publièrent en 1622, contre Ernest de Mansfelt, un pamphlet très mordant, où ils passent en revue ses moindres actions, ne disent rien de son voyage à Montaigu, et le comte de Villermont, l'un de ses plus récents biographes, a suivi leur exemple. C'est fâcheux, parce qu'on peut être un bâtard, et un hérétique par-dessus le marché, et avoir, malgré cela, l'âme généreuse, le cœur bien placé.

Or, à Mansfelt, à qui l'irrégularité de sa naissance mettait plus d'un obstacle dans son chemin, il faut rendre cette justice qu'à Bruxelles et à Montaigu, comme plus tard en Savoie, en Bohême, en Allemagne, et particulièrement au Palatinat, il est toujours le défenseur, souvent le sauveur de la cause des opprimés, des affligés, des faibles et des petits. Et cette justice que nous lui rendons, qui ressort clairement des derniers travaux publiés sur l'histoire de la guerre de Trente ans, dit assez qu'il ne pouvait être l'intrigant vulgaire, l'homme perdu de mœurs que les jésuites ont voulu faire de lui. Voici d'ailleurs en quels termes Nicolas de Montmorency, comte d'Estaires, s'exprime sur son compte dans une lettre du 1er juillet 1609, adressée au secrétaire d'État Praets, et dont nous avons eu l'original sous les yeux :

« Monsieur, ce matin je vous ay averty de la venue de M. Ernest de Mansfelt et des causes d'icelle. Il est parti incontinent après ma lettre et sera à Montaigu avant que recepviez ceste. Vous vous pourrez informer de luy de beaucop de particularitez touchant la querelle de M. de Berlaymont, car il a esté présent et en sçait assez. Il vous pourra dire aussy qu'estant en arrest à Luxembourg, le comte, à l'instigation de sa femme, le relaxa à condition qu'il poursuiveroit le sieur de Licques et se batteroit avec luy, dont mesmes il luy fist donner escript de sa main que le comte retient encore chez soy.

« C'est chose bien étrange que luy, qui est gouverneur de la province, oblige les caballeros de se quereller et se battre là où il devroit mettre le bien. »

Digitized by Google

Cette remarque est fort juste; aussi ne faut-il pas s'étonner d'apprendre, par une lettre que le même personnage écrit le lendemain à Praets, que le comte de Berlaymont a suivi de près Mansfelt et est aussi arrivé à Bruxelles :

« Enfin, — nous citons les propres termes du document, — toutes les parties de la querelle sont en ceste ville; restera que Son Altesse, ayant fait examiner l'une et l'autre, trouve moyen de les appoincter. J'entends que le comte de Busquoy en auroit la charge, estant bien à propos que luy y intervienne. Néanmoins, comme le fait est d'importance et entre personnes qualifiées, je tiens que Son Altesse en députera encore quatre ou cincq avecq luy. Aultrement, si les partisans seuls de madame de Berlaymont informent et accusent, mal iroit pour les autres, puisqu'elle a conjuré son mary, qui est esclave de ses volontez, ne retourner chez elle qu'il n'emporte la teste du seigneur de Licques et le gouvernement du seigneur de Wiltz. Son Altesse, comme prince sage et prudent, ne lairra, je m'asseure, dominer en ce sujet la passion d'une femme à l'endroict de caballeros d'honneur dont les prédécesseurs ont toujours fidellement et honorablement servy. Tenez-y la main, car il y va de la conscience et du service du prince. Nous attendons ce soir la princesse d'Orange. Je vous donne le bonsoir. »

Cette lettre exige un commentaire. Aussitôt après l'arrestation des barons de Wiltz et de Licques, nos archiducs avaient exilé le comte de Berlaymont à Hierges, l'une de ses terres, afin de calmer la noblesse, généralement mal disposée à son égard, et de faire preuve d'impartialité. C'eût été parfait, si la comtesse avait suivi son mari; malheureusement, elle demeura à Luxembourg, où elle fit régner la terreur en usant, à tort et à travers, de la prison, des estocades, des arquebusades, du bâton et des verges, suivant la condition de ceux dont elle avait à se plaindre. Son mignon, le capitaine Werner de Pallant, dit le Noir, se distingua à ce propos tout particulièrement. Il devait provoquer Ernest de Mansfelt et s'arranger de façon à le tuer, pour le faire taire. Nous savons

Digitized by Google

déjà qu'il manqua son coup, et, comme Mansfelt était son supérieur, il jugea prudent de s'expatrier. Si peu que vaille le personnage, nous ne voulons point le nommer une dernière fois sans dire que nous l'avons retrouvé en 1634 au camp de Pilsen, au nombre des colonels de Wallenstein. Le généralissime autrichien parle une seule fois de lui, et c'est pour dire que ses rhumatismes le mettent désormais hors d'état de faire convenablement son service.

Ce ne fut pas la fuite de ce complice qui troubla la comtesse et l'arrêta dans la voie illégale où elle s'était engagée, mais bien les procédés auxquels, jusque-là, elle avait eu recours, soit pour s'assurer l'impunité, soit pour pénétrer les secrets de ses ennemis. Elle avait eu l'audace de faire arrêter des courriers, d'intercepter et de décacheter des lettres particulières. L'une d'elles, écrite par Philippe de Licques, détenu à Genappe, et adressée à un gentilhomme lorrain, avait donné lieu à un échange de notes diplomatiques.

Cela devenait sérieux; la comtesse, prévenue du fait, ne trouva rien de mieux, pour parer le coup et plaider l'innocence, que de dicter à son procureur une requête aux membres du conseil provincial du Luxembourg, leur demandant de vouloir bien déclarer, conformément à la vérité, que depuis l'absence de son mari elle n'avait pris aucune part aux affaires publiques. On ne comprendrait pas que pareille requête eût pu être favorablement apostillée, si, huit jours avant sa réception, le président du conseil provincial du Luxembourg, M. de Raville, n'avait pas reçu à Bruxelles « l'ordre d'éviter toute querelle avec madame de Berlaymont et de supporter patiemment ses passions ». (V. Lettre de N. de Montmorency à Praets, du 5 juin 1609.)

Pourquoi cette recommandation avait-elle été faite à M. de Raville?

Parce que le président Richardot, qui s'était seul, jusque-là, occupé de cette querelle luxembourgeoise, avait pour le moment de plus graves soucis. Dans le Brabant et la Gueldre, les soldats se mutinaient ou désertaient en Hollande; dans le Luxembourg, on citait des garnisons entières qui, faute de

Digitized by Google

paye, avaient passé en Allemagne; enfin, en Artois et en Tournaisis, on parlait, sans trop se gêner, d'une prochaine annexion à la France. On était de longue main habitué au reste, mais ceci inquiétait d'autant plus que de grands mouvements de troupes s'opéraient entre Paris et notre frontière. Est-ce que le roi Henri IV, se demandait-on, qui a si souvent juré de punir les archiducs d'avoir accordé à la princesse de Condé asile et protection, va enfin passer des paroles aux actes? Comme cela n'avait rien d'impossible, Richardot se dévoua et se rendit à Paris. Il ne revint pas de cette ambassade extraordinaire, car au retour, s'étant arrêté à Arras auprès de son fils l'évêque, il y mourut presque subitement. Il fallait donc songer à le remplacer comme magistrat chargé de l'enquête sur la malheureuse affaire du voyage de Trèves. Les archiducs appelèrent à cette mission de confiance Philippe de Croy, comte de Solre. Ce personnage se récusa, comme allié et ami du baron de Wiltz, et déclara en outre qu'il était appelé en Espagne pour ses affaires particulières.

C'est alors, comme nous l'apprend la lettre du comte d'Estaires du 2 juillet 1609, rapportée ci-dessus, que Charles de Longueval, comte de Bucquoy, le futur héros des guerres de Bohême, fut désigné en son lieu et place. Comme on pouvait s'y attendre de sa part, cet homme de guerre mena les choses militairement. Allant de l'un à l'autre suivi de son greffier, confrontant les parties quand une difficulté imprévue surgissait, il eut bientôt fait de déclarer qu'à son avis, chacun avait bien quelque chose à se faire pardonner, mais, qu'en somme, il n'y avait dans cette affaire rien de grave, rien qui mît en danger l'honneur de qui que ce fût ou la sécurité de l'État. Devant cette sentence, qui faisait la part égale aux partisans du marquis de Spinola et à leurs adversaires et témoignait d'une indulgence extrême pour les mœurs de l'époque, il ne restait aux archiducs qu'à pardonner. C'est ce qu'ils firent. Faut-il les en féliciter? Nous ne saurions nous y résoudre.

S'il est vrai qu'en ce moment-là le roi Henri IV les inquiétait, il n'est pas moins certain que les intérêts de la politique

Digitized by Google

n'auraient dû, dans aucun cas, primer ceux de la justice. On avait commencé un sot procès; il fallait aller jusqu'au bout, tirer l'affaire au clair, produire des témoins à charge et à décharge, plaider le pour et le contre. On ne fit rien de tout cela, pour ne point déplaire au parti italien, dont plus que jamais on dépendait financièrement, et, comme l'avait prévu le comte d'Estaires, on se contenta « d'appointer les parties ». Restait la comtesse de Berlaymont, la femme sans cœur et sans dignité, qui voulait qu'on tremblât devant elle, qui n'avait rien compris aux devoirs de sa haute position sociale et s'était plue, entre autres maladresses, à braver publiquement son mari, à le couvrir de ridicule. On porta contre elle une sentence de bannissement. Elle alla résider à Paris avec le seul fils qui lui restât. Ce jeune homme, d'une santé faible, mourut dans l'exil en 1617, de chagrin, dit-on, à la suite de l'opposition formelle faite par la cour de Bruxelles à son alliance avec une dame française dont il était follement épris. La seconde et dernière fille de la comtesse, Isabelle-Claire, mise en évidence comme riche héritière et filleule de l'infante, épousa en 1620 Philippe de Ligne, comte et prince d'Arenberg, et, par le fait de son mariage, obtint sans peine le rappel de sa mère et sa réconciliation avec son mari. Ce dernier mourut bientôt après. La comtesse, alors, ne s'occupa plus que de racheter son passé et d'assurer son salut.

Elle fonda à Bruxelles le couvent de Berlaymont, en faveur duquel elle obtint, en 1626, une bulle apostolique. Il n'en fallut pas davantage pour la faire rentrer tout à fait en grâce auprès de l'infante Isabelle, qui, elle aussi, avait pris la robe de bure et s'était soumise à la correction de l'ordre de Saint-François. Dans ce temps-là, quand on était riche et puissant s'entend, on sortait du monde pour y rentrer à volonté. C'est ainsi que l'infante fit trêve à son ascétisme quand Marie de Médicis et Gaston d'Orléans se furent réfugiés à sa cour. La comtesse de Berlaymont devait alors suivre son exemple et l'aider à distraire ses hôtes illustres.

Puget de la Serre parle de la comtesse dans son insipide

Digitized by Google

Roman de la cour de Bruxelles, qui n'est pas autre chose que la description de ces ballets et de ces mascarades. Il nous la montre déguisée en Minerve et il ajoute sans rire ce portrait : « Elle est aussi chaste que la déesse dont elle porte le nom. » S'il fallait en croire cet écrivain à gages, — il était le poète attitré de la sérénissime infante, — la cour de Bruxelles était un lieu unique au monde, puisque la piété la plus extravagante n'y faisait point tort au plaisir, et qu'on n'y voyait que femmes aussi belles que vertueuses, qu'hommes aussi sensibles que généreux. Seulement, ce n'était là que l'apparence. La vérité se rencontre dans les vieux actes de procédure, elle brille et s'étale dans les correspondances diplomatiques, dont la prolixité va souvent jusqu'à compenser l'absence de gazettes et de nouvelles à la main. Ce que Tallemant des Réaux raconte par-ci par-là dans ses « Tablettes » de la cour de Bruxelles sous les archiducs, nous donne lieu de croire qu'il aura eu connaissance des dépêches que l'ambassadeur Brulart de Berny adressait à M. de Puissieux. Ainsi, l'ambassadeur d'Henri IV écrit, le 7 janvier 1609 : « Le marquis de Spinola nous a donné un superbe festin le jour des Rois. Je puis vous dire à l'oreille qu'il est piqué, qui n'est merveille, car il est fort tendre. » Il est aussi bien renseigné sur les faiblesses des grandes dames et des filles d'honneur de l'infante. Il donne à chaque aventure sa date exacte ; c'est ce que, malheureusement, Tallemant des Réaux ne fait pas. Il oublie aussi parfois de citer les noms. Quel est, par exemple, ce conseiller des archiducs qui fait semblant de ne point se douter des galanteries de sa femme, qui le font vivre dans un certain luxe, et, un jour où la chère lui paraît trop maigre, se met à réclamer à grands cris son bon dîner de mari trompé? C'est là un original qui certes aurait mérité de passer à la postérité avec nom et prénoms, titres et qualités, ne fût-ce que pour contribuer, pour sa part, à nous donner une idée plus exacte des mœurs des contemporains de Rubens et de Juste-Lipse.

Une autre histoire du même temps, que rapporte aussi Tallemant des Réaux, a pour héros Charles Thiéri de Pallant,

Digitized by Google

baron de Moriamez, le frère de l'amant fugitif de la comtesse de Berlaymont. Elle a plu à tel point à Paul de Musset, qu'il l'a racontée en 1838, avec force enjolivements, dans la *Revue de Paris*, et que, l'année suivante, il s'en est servi pour décrire les amours du chevalier de Plénoches et de M^lle^ Quatre-Sous.

Un romancier a des privilèges que nous ne contestons en aucune façon, mais il a aussi une mission sociale à remplir, et celle-ci exige de lui qu'en touchant à l'histoire, il évite autant que possible de tout bouleverser, d'attribuer les mœurs d'une époque à une autre, de changer les hommes et les choses de pays, enfin de fausser les caractères, de modifier arbitrairement les dates et les noms propres. C'est que le grand public achève d'habitude son éducation soit au théâtre, soit par des lectures légères, et qu'il importe, dans l'impossibilité où il se trouve de rien vérifier par lui-même, de le maintenir dans la vérité et la réalité. C'est d'autant plus facile à faire que l'exactitude scientifique, si elle coûte quelques efforts de plus, ajoute une valeur plus grande et plus durable à toutes les manifestations de l'art. Voyez, par exemple, les romans de Walter Scott : ils ne vieilliront pas, parce que, outre le mérite de la forme, la fiction qu'on y rencontre, sans rien perdre de son intérêt, y sert de cadre à un véritable cours d'histoire des mœurs et de la civilisation.

Et pour en revenir à notre point de départ, nous nous demandons en vain ce qu'aurait perdu au change un écrivain d'autant de talent que Paul de Musset, qui s'était proposé de faire revivre, les uns après les autres, tous les originaux du XVII^e^ siècle, s'il nous avait donné, au lieu de son faux marquis de *Mariamé*, le vrai et authentique baron de Moriamez.

L'affaire de la succession de Juliers se rattache à l'aventure, et l'amour semble y servir de paravent à la politique au profit du marquis de Brandebourg. Il n'y a plus là, il est vrai, comme chez Paul de Musset, de voyage en Suède, à la cour de la savante et cruelle Christine, qui n'était pas née encore ; mais, ce qui valait tout autant au point de vue du

Digitized by Google

pittoresque et de l'imprévu, une excursion en Hollande sous Maurice de Nassau. En un mot, voici les faits d'après les archives de Bruxelles. On verra qu'ils complètent le récit donné par Tallemant des Réaux sans trop le modifier :

Vers la fin du mois d'août 1609, un gentilhomme arriva dans la petite ville de Limbourg et déclara à Aldenborgh, le drossart du lieu, qu'il était le baron de Moriamez et que son maître, l'électeur de Brandebourg, l'avait chargé de ses lettres et de ses présents pour l'archiduc Albert, prince souverain des Pays-Bas espagnols. Le drossart fit aussitôt demander à Bruxelles s'il devait laisser passer outre ledit gentilhomme, qui avait sur lui le cachet de l'électeur son maître et un acte lui promettant, au retour de son voyage, l'office de chef des finances et de grand maître du pays de Juliers. L'ordre de passage ayant été envoyé, le baron de Moriamez ne tarda point à paraître à la cour de Bruxelles.

Il n'y était point un inconnu. On se rappelait ses folies de jeunesse, surtout ses aventures galantes et la rare désinvolture avec laquelle il avait dévoré la plus grosse part de son patrimoine. Comme il était toujours beau, brave, généreux, on lui fit bonne mine, et les dames de la cour ne lui furent pas cruelles. Une seule lui résista. C'était la jeune femme d'un vieux conseiller. Le baron avait-il à se plaindre du mari ou ne songeait-il qu'à soutenir sa réputation de viveur? C'est difficile à dire; ce qui est certain, c'est qu'il s'entêta et que le succès couronna son zèle. Seulement, la charmante conseillère lui imposa les plus singulières conditions du monde. Il devait l'enlever en plein midi, avec le plus d'éclat possible, afin que le public pût croire que tout cela se faisait avec le consentement de son mari. Le fait est que le pauvre homme, à la vue des carrosses, des chevaux, des nombreux gentilshommes accourus devant sa porte à l'appel du baron de Moriamez, ne sût trop que dire ni que faire; il se laissa même embrasser par sa femme, qui prit congé de lui en lui promettant de revenir dès qu'elle en aurait assez de la Hollande, en le priant, la coquine, de ne point trop s'inquiéter

Digitized by Google

d'elle, puisque l'ambassadeur de Brandebourg, qui avait affaire là-bas, la prenait sous sa protection.

Le voyage dura six mois. Il n'était point achevé qu'il était déjà célèbre, et sa réputation ne fit que grandir. Daniel d'Anchères en fit une comédie représentée en 1618, et Jean de Schelandre, dix ans plus tard, une tragi-comédie en deux journées de cinq actes chacune. Ce dernier auteur est bien dans le goût du temps, quand il met dans la bouche de la jeune femme, qu'il appelle Philoline, ce singulier adieu à son vieux mari :

> Zarote, ouvre ton front, la ramure t'attend ;
> Je la planteray si profonde en ta teste,
> Qu'elle ne tombera qu'à la mort de la beste.

Qu'une femme s'exprimant avec autant de brutalité rentre ensuite au foyer conjugal comme si elle revenait le plus innocemment du monde de la promenade, c'est ce que nous avons à constater ici, si extraordinaire que cela paraisse. C'était devant témoins que le baron de Moriamez avait enlevé la jolie conseillère, ce fut dans les mêmes conditions qu'il la ramena à son mari. « Monsieur, » dit-il à celui-ci, « croyez que je n'ai rien négligé pour me montrer digne de l'honneur que m'a fait madame en m'acceptant pour compagnon de voyage. J'affirme que tout le temps la conduite de madame a été digne d'elle et de vous. Si cependant quelqu'un osait en douter, il aurait affaire à moi. Tenez-le-vous pour dit. »

Le vieux conseiller n'eut garde de faire la moindre observation. Il rentre, avec le comte de Berlaymont, dans la catégorie des maris bons enfants. Cette catégorie-là était si merveilleusement nombreuse sous le règne d'Albert et d'Isabelle, que nous craindrions de n'en pas finir si nous voulions raconter son histoire. Il faut cependant que nous en rapportions un dernier trait, non seulement parce qu'il est unique dans son genre, mais parce qu'il concerne un beau-frère du baron de Licques et un cousin et futur collègue du baron de Moriamez. Le comte Adam de Schwartzenberg, qui figure

Digitized by Google

dans l'histoire comme grand maître de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem et premier ministre de l'électeur de Brandebourg, était, en 1613, fiancé à Marguerite de Pallant, fille du gouverneur de Sierck. Il l'attendait en son manoir de Hambach, au pays de Juliers, où le mariage devait être célébré. La jeune femme s'était mise en route en compagnie de sa mère et de ses gens, quand, aux environs de la ville de Limbourg, en Outre-Meuse, elle fut enlevée à main armée par le baron Flodorp de Welle, un prétendant évincé. Au bout de huit jours seulement, Marguerite de Pallant fut rendue à la liberté, et le comte de Schwartzenberg l'épousa comme si rien ne s'était passé.

Il devait être singulièrement épris, puisqu'il se contenta de l'assurance que lui donnait sa belle-mère que, pendant tout le temps que sa fille s'était trouvée en danger, elle ne l'avait quittée ni jour ni nuit. Le rapt avait été commis sur le territoire belge; c'est le motif pour lequel nos archives judiciaires nous renseignent sur cette aventure.

Voilà donc, dans l'espace de quelques années, toute une série de maris dupés par leurs femmes, et l'on conçoit qu'ayant ces exemples sous les yeux, le baron de Wiltz hésitât plus que jamais à se mettre en ménage. Il était retourné à Thionville, où, bientôt après, la nouvelle de la mort tragique du roi Henri IV le délivra de toute appréhension.

La régence de Marie de Médicis ne pouvait, en effet, débuter que par un désarmement, par l'abandon des grands projets d'Henri IV sur l'Allemagne et la Belgique. C'était la troisième fois en un demi-siècle qu'un égorgement ou un assassinat tirait d'affaire chez nous le régime clérical; il n'y avait absolument rien de providentiel là-dedans, car ceux qui ont quelque peu approfondi l'histoire de ces temps troublés savent qui a organisé la Saint-Barthélemy, qui a armé le pistolet de Balthasar Gérard, qui a aiguisé le couteau de Ravaillac.

Ces gens-là — nous parlons des instigateurs — avaient plus de crédit peut-être dans le Luxembourg que dans aucune autre de nos provinces. Pour se faire bien venir d'eux, il fal-

Digitized by Google

lait faire œuvre de dévotion, fonder des églises ou des chapelles, courir aux pèlerinages et surtout traquer les sorcières et les hérétiques. C'est à cette dernière spécialité que le baron de Wiltz s'attacha. En historien fidèle, nous ne pouvons retrancher de sa vie cette page, qui en est la honte, car deux bien vilaines passions s'y donnent la main : le plus aveugle fanatisme et l'amour du lucre. On pourrait croire que ses droits de haute et de basse justice s'exerçaient sans son intervention personnelle; ce serait une erreur. M. Neyen, l'auteur de la *Biographie luxembourgeoise* et de l'*Histoire de la ville de Bastogne*, a retrouvé à Wiltz des fragments d'un registre d'actes de justice seigneuriale écrits de sa main. Ces fragments sont d'une éloquence terrible. Les prévenus de sorcellerie subissaient deux sortes de tortures: la torture morale, infligée par des prêtres ou des moines, et la torture physique, qui complétait l'autre et finissait toujours par arracher aux pauvres victimes des aveux impossibles. Après cela, on brûlait vif. Comme la sentence de mort entraînait la confiscation des biens, on atteignait, outre le bénéfice pécuniaire grand ou petit, deux résultats : celui de frapper les populations d'épouvante et celui de ruiner les familles soupçonnées d'hérésie, de les convertir à force de misère.

Cela ressemble à un mauvais rêve, et pourtant rien n'est plus exact, rien n'est plus vrai. On n'a qu'à fouiller dans les archives, parcourir les comptes des prévôts et autres officiers de justice pour s'assurer que c'était là un système voulu, recommandé et appliqué à la même heure dans toutes nos provinces avec la même férocité. Si le baron de Wiltz peut passer pour un monstre, il n'est pas une exception. Ses pareils dans leurs terres et seigneuries dressent tous, froidement et non sans satisfaction, la liste de ces sacrifices humains, sans se douter que les seuls et vrais sorciers ce sont eux, qui, en rallumant les bûchers, cherchent à faire revivre le moyen âge. Tout le monde a rencontré dans sa vie des gens qui, à force de raconter ou d'entendre raconter un mensonge, finissent par croire que c'est arrivé. Le comte d'Estaires, le ministre des finances des archiducs, se trouvait dans ce cas.

Digitized by Google

Nous avons vu avec quel bon sens il reconnaît et blâme la folie chez les autres, et cependant il s'y abandonne lui-même en croyant à la magie, aux envoûtements et aux sortilèges. Un jour, c'était au mois de février 1614, il va trouver le cardinal Bentivoglio, nonce du pape à Bruxelles, et lui annonce que des nonnes et béguines de Lille, qui ont le diable au corps, — pas au figuré, s'entend, — accusent un chanoine de Saint-Pierre de cette ville d'être « prince de la magie ».

Le nonce réunit en hâte quelques prélats et quelques docteurs en théologie qui décident qu'on demandera à l'archiduc Albert la permission d'arrêter le chanoine de Saint-Pierre à Lille et de procéder contre lui selon les lois ecclésiastiques. L'autorisation souveraine est donnée, mais voilà que le chanoine est prévenu du sort qui l'attend, et il va se cacher à Cambrai.

Qui le poursuit et le fait prendre par un sien domestique, à l'encontre des droits de l'Église? C'est le comte d'Estaires. On le lui reproche, et il s'en défend en disant qu'il s'est « laissé emporter par l'affection qu'il avait en une cause qui tendait à l'honneur de Dieu »!

L'honneur de Dieu! voilà le grand mot lâché, le grand mot que l'on invoque à titre d'excuse pour les plus grandes cruautés, les plus grandes infamies, les plus insignes folies. Et c'est après plus d'un demi-siècle d'une réaction à outrance que l'on y a encore recours! Rien au monde, croyons-nous, ne caractérise plus clairement le recul dû au rétablissement du régime clérical dans nos contrées. Vis-à-vis des Gueux, avec lesquels on a signé une trêve, ne pouvant ni les vaincre, ni les écraser définitivement; vis-à-vis de l'Angleterre, qui prospère et grandit au sein de l'hérésie, on met un masque à l'Inquisition, et l'on brûle comme sorciers ceux ou celles qui manquent de zèle religieux, qui ne vont pas à la messe.

Les réactions cléricales ne sont, en général, si hypocrites et si violentes que parce que la peur hante ceux qui les déchaînent et les dirigent, parce qu'ils savent bien que, pour faire durer leur œuvre mauvaise, ils doivent donner le change sur leurs intentions et prendre Dieu lui-même pour complice.

Digitized by Google

Les ultramontains déguisés en indépendants sont de tous les temps. Ceux du règne d'Albert et d'Isabelle chassent de Belgique l'illustre savant Van Helmont, qui, en religion, était unitarien, sous le prétexte d'alchimie et de sorcellerie; déshonorent Juste-Lipse en le forçant d'écrire sérieusement les histoires miraculeuses des vierges de Hal et de Montaigu. Ils ne savent que persécuter, que détruire; ils ne font rien pour purifier les mœurs des grands, qui, comme nous l'avons vu, sont déplorables; ils ne font rien non plus pour améliorer la condition matérielle du peuple. A quoi bon, d'ailleurs? Le peuple étant le nombre, il doit, à leurs yeux, être misérable, aussi ignorant que possible, pour n'être pas à craindre.

Le principe est resté debout, si les procédés changent. Les réactionnaires de nos jours n'ont plus la ressource des diableries et de la sorcellerie, mais, la bêtise humaine étant immortelle, ils ont pu remplacer ces préjugés-là par d'autres qui, moins cruels dans l'application, n'en détruisent pas moins les ressorts de l'âme et remplacent, au profit de leur domination, les hordes d'abrutis d'autrefois par des générations de crétins.

Nous présentons ces considérations parce que nous ne les croyons pas dépourvues de valeur, parce que la philosophie de notre histoire nationale étant la chose au monde dont on se préoccupe le moins par le temps qui court, il nous a semblé bon et profitable d'opposer la réalité des faits, si déplaisante qu'elle soit, aux fantaisies historiques qui ont cours légal, qui empêchent la science maîtresse de la vie de nous être utile, de nous rendre service en nous ouvrant les yeux.

La conclusion qui s'impose est celle-ci : Qui dit cléricalisme, dit amoindrissement et aplatissement. Les grands noms de notre histoire eux-mêmes obéissent à cette loi; ils écrasent ceux qui les portent. Enfin, pour tout dire, un baron de Wiltz monte quand un Ernest de Mansfelt descend. Ce dernier est éconduit pour son franc parler, pour d'autres raisons encore; on licencie son régiment, et le dépit le pousse à l'étranger. L'émigration en masse, tel est le dernier mot du règne jusqu'ici trop vanté d'Albert et d'Isabelle, non seule-

Digitized by Google

ment pour les mécontents, mais pour tous ceux qui ne peuvent se résoudre à faire des exercices de piété la principale occupation de leur vie. Que reste-t-il après cela? Des soldats mercenaires, des prêtres, des moines, des nonnes, des béguines, c'est-à-dire des exploiteurs, des rentiers, des mendiants qui ne sont ni hommes ni femmes, et qui, ne servant à rien de bon, sont à charge à la société et à eux-mêmes.

C.-A. Rahlenbeck.

Digitized by Google

UNE VISITE A LA SALPÊTRIÈRE

I

A la fin de décembre, je me rendis à Paris et, par l'entremise de M. le docteur Binet, je sollicitai de M. Charcot la faveur de visiter les fameuses hystériques somnambules de la Salpêtrière.

Faveur est le mot.

Ses expériences ont eu un retentissement universel. C'est grâce à M. Charcot que les savants qui s'occupaient — sans préjugé ni parti pris — des phénomènes hypnotiques, ont cessé d'être exposés à la raillerie, sinon à la pitié. A cause de cela même, il a fallu faire une distinction entre les visiteurs, entre ceux qui n'étaient mus que par la curiosité, et ceux que guidait le seul amour de la science. Je fus assez heureux d'être rangé parmi ces derniers. M. Charcot voulut bien m'inviter à une séance à laquelle assistèrent encore deux ou trois personnes, entre autres M. Taine.

La Salpêtrière est un vaste ensemble de bâtiments, à l'aspect assez misérable, séparés par de grandes cours et de larges rues, et renfermant environ cinq mille malades.

Voilà sans doute une riche matière d'observations et d'expériences. Rien de trop pourtant. Ici, c'est le nombre qui affranchit la science.

Dans nos petites villes universitaires, les sujets curieux sont rares ; et quand on a la chance d'en rencontrer un, il tient d'ordinaire par tant d'attaches à une portion si notable de la population, que les expérimentations les plus inoffen-

Digitized by Google

sives ou même bienfaisantes, pour peu qu'elles aient un caractère étrange ou simplement nouveau, soulèvent bientôt la défiance et la réprobation. A la Salpêtrière, le bruit des commentaires, s'il s'en fait, se perd dans le fracas de la grande ville. Le savant n'a de comptes à rendre qu'à des savants.

La séance était fixée pour dix heures. J'arrivai un quart d'heure à l'avance. Je l'employai à examiner l'espèce de parloir où je fus introduit. Il est orné de grands dessins dus au crayon de M. P. Richer, élève de M. Charcot, dont les travaux sur la grande hystérie sont si justement célèbres. Ces dessins, très bien faits, où les figures sont presque de grandeur naturelle, représentent les quatre phases de la grande attaque hystérique : la phase tétanique du début, les phases des mouvements clowniques et des attitudes passionnelles, enfin celle de la résolution.

Depuis, on a fait servir la photographie à la reproduction de la physionomie des malades à ces diverses périodes de l'attaque. C'est ainsi qu'est née la publication intitulée : *Iconographie de la Salpêtrière.*

Par parenthèse, les jeunes filles à qui j'ai parlé se plaignaient de l'abus qu'on faisait de leurs images. On comprend ces plaintes. Mais, quand on va au fond des choses, cet abus est plus imaginaire que réel. Qui, en dehors du monde scientifique, se procure ces recueils si chers et dont le texte est si rébarbatif?

A côté du parloir, le cabinet de consultation, tapissé de toutes sortes de dessins et de copies reproduisant, pour la plupart, d'après des gravures et des tableaux anciens, les attitudes ou les têtes des possédés. Il est curieux de constater combien ces figures rappellent celles de l'*Iconographie*. Les possédés et possédées de jadis seraient aujourd'hui tout bonnement des hystériques. Ah! les légendes, combien la science leur est fatale!

A dix heures, la séance commença. Elle eut lieu dans une grande salle, espèce de musée, dont les murailles, voire le plafond, sont ornés d'un nombre considérable de dessins, de peintures, de gravures, de photographies figurant tantôt des

Digitized by Google

scènes à plusieurs personnages, tantôt un seul malade nu ou vêtu, debout, assis ou couché, tantôt une ou deux jambes, une main, un torse, ou toute autre partie du corps. Tout autour, des armoires avec des crânes, des colonnes vertébrales, des tibias, des humérus présentant telle ou telle particularité anatomique; un peu partout, sur des tables, dans des vitrines, un pêle-mêle de bocaux, d'instruments, d'appareils; l'image en cire, non encore achevée, d'une vieille femme nue et étendue dans une espèce de lit; des bustes, parmi lesquels celui de Gall, peint en vert.

M. Charcot était là, entouré de ses adjoints et de ses aides assez nombreux, M. Binet avec eux. On connaît la figure de M. Charcot; elle rappelle celle de Napoléon Ier : regard pénétrant; parole brève et sentencieuse; rien de solennel; pose de quelqu'un qui se sait en évidence et qui ne veut pas avoir l'air de poser; habitude de jouer un rôle prépondérant; entourage muet, attentif et recueilli.

II

Est introduite une jeune fille du nom de C..., assez grande, corpulente, chevelure noire, physionomie intelligente, avenante et distinguée; mise de demoiselle de magasin, vingt ans, Parisienne et fleuriste de son état. Elle salue avec bonne grâce la compagnie, et avec une certaine familiarité M. Charcot. On voit tout de suite que c'est un premier sujet. Elle n'a pas du tout l'air d'une malade. On m'apprend que c'est une grande hystérique, à l'hospice depuis près de six mois.

M. Charcot la fait asseoir, lui présente devant les yeux, à la hauteur du front, le bout de son index, qu'elle fixe quelques instants; elle ferme les paupières, elle est endormie.

D'après la classification qui, à la Salpêtrière, est passée à l'état de dogme, et que, disons-le tout de suite, l'école de Nancy n'accepte pas, on distingue dans l'hypnotisme trois états : la léthargie, la catalepsie, le somnambulisme.

Pour le moment, la jeune fille est en léthargie. Ses membres

Digitized by Google

soulevés reprennent la position que leur donne la pesanteur. Elle est comme une grande poupée dont les articulations sont absolument souples. C'est ce que M. Charcot nous fait voir rapidement. Après quoi, il lui ouvre les paupières, et la voilà en catalepsie.

La catalepsie se caractérise par la propriété inverse. Quelque position que l'on donne aux membres, ils la prennent, la quittent sans résistance, et la gardent sans que le sujet accuse effort ni fatigue. Seulement, il obéit aux lois de l'équilibre. Si, par exemple, on lui met les bras en avant, il rejettera le tronc en arrière. Certaines poses se conforment aussi aux lois de la passion, et l'on obtient ainsi des attitudes passionnelles, saisissantes de vérité. C'est un mannequin d'une intelligence sans égale.

A C..., on serre le poing — à l'instant le sourcil se fronce et la physionomie exprime le mécontentement. On lui rapproche de la bouche les mains étendues comme pour lui faire envoyer un baiser — des fossettes se creusent dans ses joues, elle sourit et son regard adresse un appel à un invisible amant.

Ensuite, on promena les électrodes sur sa figure de manière à contracter certains muscles qui jouent un rôle significatif dans la tristesse — les larmes se mirent à couler en abondance, le visage exprima la plus profonde douleur, et tout son corps, le plus complet abattement. On lui contracta ensuite les muscles des sourcils — les yeux s'allumèrent, les mains se fermèrent, et à mesure que l'on augmentait la force du courant, la colère se peignit de plus en plus terrible sur sa face; son corps se dressa hors de son fauteuil, les coudes se rapprochèrent du corps, les poings se chargèrent de menace; je crus un moment qu'elle allait fondre sur l'assistance, et, comme j'étais en face d'elle, par un mouvement de peur tout instinctif, je me reculai.

L'assistance était émerveillée. Non, jamais aucun acteur, aucun peintre, jamais Rachel ou Sarah Bernhardt, Rubens ou Raphaël ne sont arrivés à cette puissance d'expression. Cette jeune fille réalisait une suite de tableaux qui effaçaient en éclat et en force les plus sublimes efforts de l'art. On ne pourrait rêver de plus étonnant modèle.

Digitized by Google

Le sujet éprouve-t-il intérieurement les sentiments que son attitude extérieure paraît dénoter ? M. Taine aurait désiré le savoir. A cette question, malheureusement, il n'y avait alors nulle réponse possible. Une fois réveillé, il n'avait nul souvenir de ce qui s'était passé en lui pendant son sommeil.

J'offris bien de me soumettre à l'action des courants électriques; on déforma mon visage et on le fit sourire ou pleurer. Mais tout ce que je pus faire, fut de deviner quelle expression on lui donnait; mon âme ne ressentait rien. M. Féré, médecin adjoint de la Salpêtrière, fit observer judicieusement que la préoccupation que j'avais de constater ce qui allait se passer en moi, empêchait justement qu'il s'y passât autre chose que cette préoccupation même. C'était absolument vrai.

Ce spectacle, nouveau pour nous, avait toutefois été déjà offert au public. Il y a trente ou quarante ans, un magnétiseur exhibait sur la scène une somnambule, connue sous le nom de M^lle^ Prudence, qui, elle aussi, savait prendre des poses expressives, étonnantes de justesse. Plus tard, Donato promena dans toute l'Europe sa fameuse Lucile, qui cependant, au dire de ceux qui avaient vu Prudence, n'atteignait pas à la perfection tragique de son émule. Mais M. Charcot allait nous faire voir des choses plus rares : les états dimidiés et les états composés.

Les états dimidiés : la jeune fille fut, pour ainsi dire, coupée en deux, l'une moitié du corps étant en léthargie, l'autre en catalepsie. Alors, la passion qu'elle exprimait tantôt avec tout son corps, elle ne la rend plus qu'avec la moitié qui est en catalepsie, l'autre moitié reste impassible. Pour réaliser ces états, il suffit de fermer l'œil du côté qu'on veut mettre en léthargie, et de laisser l'autre ouvert.

Ajoutons qu'il n'est pas facile de les obtenir et que tous les sujets ne s'y prêtent pas. A Nancy, où s'est créée une grande école de magnétisme, rivale et en partie antagoniste de celle de la Salpêtrière, on n'y a pas réussi. On les attribue à un entraînement savant, à une suite de manœuvres inconsciemment suggestives, et non à des particularités physiologiques. J'incline vers cette opinion, que mes expériences tendent à établir [1]. Je reviendrai plus tard sur ce sujet.

[1] Voir *Revue philosophique : De l'Influence de l'éducation*, août 1886.

Digitized by Google

Quoi qu'il en soit, rien de plus étrange. Je me trompe, les états composés sont plus singuliers encore. Les deux yeux ayant été ouverts, on leur fit rendre à gauche l'amour et à droite la haine. Pour cela, on rapprocha la main gauche de la bouche, et l'on ferma la main droite. Les deux moitiés du corps s'harmonisèrent avec ce commencement d'attitude, et le visage d'un côté se mit à sourire, et de l'autre à menacer. On lui ferait de même jouer à la fois la tristesse et la gaîté, l'allégresse et l'abattement, l'admiration et la terreur.

Si des mouvements de l'âme correspondent toujours aux signes corporels, faudrait-il admettre que, en ces moments, la jeune fille aurait deux âmes? Ou sinon, comment ces deux passions s'arrangent-elles d'un siège unique? M. Dumontpallier et M. Bérillon ont fait quelques expériences de dualité cérébrale; en soufflant au sujet, par exemple, dans une oreille, une bonne action, et dans l'autre, une mauvaise. Les deux moitiés de son visage manifestaient des émotions différentes. Vraiment, plus la science fait de progrès, plus les questions se multiplient; et plus nous forgeons de clefs, plus nous trouvons de portes à ouvrir.

Je crois pourtant que la Parisienne ne pensait à rien. Elle prenait machinalement une attitude qu'on lui avait plus ou moins inconsciemment apprise. C'est ainsi que l'acteur consommé peut, à son gré, par sa voix et son geste, attendrir ou terrifier le spectateur, sans que pour cela il ait besoin de monter son esprit, et de prendre une part quelconque des sentiments que son jeu suscite. Cela ne veut pas dire que, dans le principe, il n'ait dû les éprouver dans une certaine mesure pour arriver à les inspirer; mais dans la suite de ses exercices, il a restreint de plus en plus le côté émotionnel. Je ne sais comment a été faite l'éducation de la jeune fleuriste. Peut-être M. Charcot lui-même n'en sait-il rien. Mais, pour moi, il n'est pas douteux qu'elle n'est pas arrivée du premier coup à cette virtuosité.

Rien de plus difficile, du reste, que d'élucider ces sortes de problèmes. En général, l'âme d'autrui nous est fermée; mais nous est fermée, plus que toute autre, l'âme des hypnotisés. J'ai

Digitized by Google

néanmoins tenté de jeter quelque clarté dans ces ténèbres. Je suis parvenu à obtenir d'eux qu'ils se rappellent ce qui se passe en eux pendant leur sommeil. Or, une jeune fille à qui j'avais suggéré des gestes menaçants, réveillée, se souvenait de s'être mise fortement en colère contre une personne qu'elle me nommait. Une autre fois que je l'avais fait pleurer, elle se souvenait d'avoir été triste sans savoir pourquoi. Une autre fois encore que j'avais imprimé à sa main un mouvement caressant, elle s'imaginait dans son rêvé qu'elle appelait des poulets pour leur donner à manger. Ainsi donc, chez elle, l'âme forgeait de petits drames qui expliquaient et justifiaient les gestes [1]. Mais — si j'ose préjuger le résultat d'une expérience à faire — je ne doute pas que, pour peu que je lui eusse imposé, à intervalles rapprochés, des mouvements de menace ou de caresse, elle ne m'eût, à la longue, obéi machinalement, son âme restant étrangère à son corps.

III

J'ai décrit la léthargie et la catalepsie. Reste le troisième état : le somnambulisme.

Pour faire tomber la jeune fille en somnambulisme, on la replaça en léthargie, puis on lui frotta légèrement de la main le sommet de la tête. Une seconde s'écoule à peine qu'elle ouvre les yeux, agite un de ses pieds, se secoue et s'étire, prend un air souriant, fûté et mutin, se lève, va, vient, entre en communication avec l'assistance — c'est du moins ainsi que les choses se passent à la Salpêtrière; elles se passent autrement à Nancy — interroge, répond, en un mot, agit comme si elle était bien éveillée, et toute personne non prévenue n'eût pu se douter qu'elle n'était pas dans son état naturel. Au reste, moi-même, ce jour-là ni les deux jours suivants que je l'ai revue, je n'aurais pu faire d'emblée la distinction entre l'un et l'autre état. Depuis, ayant eu l'occasion de tenir chez moi deux jeunes filles susceptibles de tomber en somnambulisme, à chaque instant, il m'arrive d'être dans

[1] Voir *Revue philosophique*, mai 1886.

Digitized by Google

l'incertitude à cet égard, malgré un commerce de tous les jours.

Qui, aujourd'hui, n'a vu des somnambules? Hansen, Léon, Donato en ont donné partout en spectacle. Chacun a pu constater combien ils sont prompts et habiles à ressentir les impressions qu'on leur inspire par la simple parole, à voir ce qu'on leur décrit, à exécuter ce qu'on leur commande.

Nos expériences de somnambulisme ont présenté quelque chose de décousu, parce que, dans leur désir d'éprouver la lucidité ou la réceptivité du sujet, les invités, pour qui elles étaient nouvelles, lui demandaient tantôt une chose, tantôt une autre, sans ordre et sans méthode, et quelquefois sans résultat.

Avant d'en aborder le récit, je ne dois pas oublier de dire qu'on a de nouveau mis la Parisienne dans des états dimidiés, soit la moitié de gauche en catalepsie ou en léthargie, et la moitié de droite en somnambulisme. A cet effet, il suffisait, quand elle était en léthargie, de lui exciter le vertex, non plus sur la ligne médiane, mais un peu à droite ou à gauche, selon le côté qu'on voulait mettre en somnambulisme. On ne peut s'imaginer rien de plus drôle qu'un corps dont tout un côté est mobile et se tient au service de l'âme, et dont l'autre a pris une physionomie expressive, mais est comme pétrifié.

Ici, M. Charcot m'a semblé être persuadé que son sujet, à l'état de somnambule, jouissait d'une lucidité exceptionnelle, et tenir à nous en convaincre. Sur son invitation, M. Taine lui présenta sa carte à rebours; elle la lut sans trop de difficulté. « Peut-être, a dit M. Charcot, que dans son état ordinaire elle sait à peine lire. »

Dans le fait, je m'en suis assuré le lendemain, elle sait parfaitement lire et écrire.

Elle a déchiffré ensuite assez rapidement une carte imprimée, présentée la tête en bas. Mais c'était une de ces cartes de service, comme il avait dû lui en passer souvent sous les yeux.

Enfin, M. Taine lui mit en mains un journal italien. Ici, elle fit preuve d'une spontanéité qui nous a tous surpris.

Digitized by Google

Elle ne se contenta pas de le lire, elle le traduisit. « *Gazetta di Venezia*... C'est pas du français, ça. *Gazetta*, Gazette; *di*, de; mais *Venezia?* qu'est-ce que *Venezia?* C'est pas du français. Ah! Venise. C'est ça : *Gazetta di Venezia*, Gazette de Venise! » Puis elle interpréta à peu près la ligne de tête relative aux abonnements, devinant, par les mots dont le sens était transparent, le sens des autres.

Je ne trouvai pourtant rien de particulièrement merveilleux dans ces expériences. Quelques jours plus tard, à la même, en état de somnambulisme, je donnais un imprimé à lire par transparence. Elle y parvint, mais assez péniblement; tandis qu'un de mes collègues de la faculté de médecine, nullement somnambule, qui, cette fois-là, était avec moi, le lut avec moins de difficulté qu'elle. Il est juste d'ajouter que c'était un traité de thérapeutique.

Des phénomènes de lucidité, on passa aux images consécutives. On lui remit un carré de papier blanc sur lequel on lui fit apparaître par illusion une croix rouge. Quand elle l'eut contemplée un temps appréciable, on substitua au carré de papier qu'elle tenait un autre tout semblable; elle y vit spontanément une croix verte de la même forme et de la même dimension que la croix rouge.

On sait que c'est ce qui arrivera à toute personne qui regardera fixement pendant quelques instants un dessin rouge. Si elle jette ensuite les yeux sur du blanc uni, elle y verra ce même dessin en vert. Cela provient de ce que le rouge et le vert sont des couleurs complémentaires, ce qui veut dire que le blanc auquel on retranche son rouge devient vert. Or, la rétine, fatiguée de la vue du rouge, opère subjectivement cette soustraction en tant qu'elle cesse de percevoir le rouge qui est dans le blanc, et c'est ainsi que surgit un dessin vert.

Ce qu'il y a ici de curieux, c'est que la croix rouge est imaginaire. L'imagination produit donc le même effet que ferait la réalité.

Il est établi aujourd'hui que, pour cela, l'hypnotisation n'est pas nécessaire. Certaines personnes ont la faculté de se représenter si vivement, par exemple, un cercle rouge sur

Digitized by Google

fond blanc, que, jetant ensuite les yeux sur un fond blanc réel, elles y voient un cercle vert. L'hypnotisme ne fait donc que renforcer et mettre au jour une propriété de l'imagination qui existe chez chacun de nous, mais à un degré ordinairement assez faible et peu apparent.

L'expérience était frappante. Mais, pour lever un reste de doute, M. Taine demanda qu'on essayât avec une autre couleur et un autre dessin. M. Charcot choisit l'illusion d'un carré jaune. L'image consécutive fut celle d'un carré violet.

Pour cette expérience, et d'autres analogues, inutile d'avoir des hystériques. Je les ai moi-même répétées avec des campagnardes et de tout jeunes ouvriers exempts de maladie, presque toujours avec succès.

Ainsi va-t-il encore de l'expérience du portrait. M. Charcot prit en main une douzaine de cartes identiques, en tira une qu'il présenta à la somnambule comme étant sa photographie. Du premier coup, elle reconnut M. Charcot. Elle le décrivit minutieusement : il avait le chapeau sur la tête, la main dans la poche de son pardessus, il se présentait de profil, tourné vers la gauche, etc.

Une marque fut faite derrière la carte vers le bas, tant pour la distinguer des autres que pour déterminer la position relative des pieds et de la tête. On la mêla dans les autres cartes. Elle fut retrouvée à l'instant et mise dans sa position naturelle, c'est-à-dire la tête en haut. La jeune fille insista pour garder ce portrait de M. Charcot. Elle l'obtint sans peine et le mit précieusement dans sa poche. Quelques jours après, elle l'avait encore et le contemplait avec satisfaction.

Il paraît que ces sortes de figures imaginaires restent imprimées sur la carte pendant des semaines et ne s'effacent qu'à la longue. Quand elles se mettent à pâlir, le possesseur n'est pas pour cela désillusionné; il se dit que la photographie devait être d'une mauvaise qualité.

Cette expérience, quand on la voit faire pour la première fois, a quelque chose de stupéfiant. Songez donc que l'image illusoire satisfait à toutes les lois de l'optique. Réfléchie par le miroir, elle est renversée de droite à gauche ou d'arrière en

Digitized by Google

avant, suivant la position qu'on lui donne. Vue à travers un prisme, elle est déviée; à travers une loupe, elle s'amplifie; à travers un cristal biréfringent, elle se dédouble.

L'explication de ces singularités est néanmoins assez simple. Les sens du somnambule sont pour ainsi dire fermés pour tous les objets sur lesquels on n'attire pas leur attention. En manière de compensation, quand leur intérêt est excité, leur acuité se décuple. Il remarque alors ce que personne ne remarque; il note le grain du papier, le grave dans sa mémoire, et rattache les traits du dessin à des aspérités imperceptibles. Les instruments d'optique réfléchissent, dévient, amplifient, dédoublent ces aspérités, et, avec elles, les linéaments qu'elles sont censées porter.

Une somnambule raccommodait une jaquette. On abaissa la flamme de la lampe au point de produire une obscurité presque complète. Elle continua quand même son ouvrage, enfila ses aiguilles avec la même dextérité, et mit le même soin, la même adresse, la même habileté à réparer les moindres accrocs.

Il n'est pas rare, d'ailleurs, de voir des joueurs de dominos reconnaître les dés au dos; et des faiseurs de tours de cartes distinguer celles-ci au tarot. Avec quelque exercice, on retrouvera sans peine dans un jeu complet, sans le retourner, une carte sur le tarot de laquelle on aura jeté un simple coup d'œil. C'est simple affaire d'attention. Or, le somnambule est éminemment attentif.

A ce propos, la question vient assez naturellement de savoir quel est le degré de netteté de l'image suggérée, et si elle a exactement le même caractère que l'image occasionnée par l'objet réel.

La pensionnaire de la Salpêtrière indiquait avec précision la place du nez, des yeux, de la bouche, des bras, des pieds de M. Charcot, et avait un certain sentiment des proportions. Il lui semblait qu'elle aurait pu dessiner le portrait sur la carte « si elle avait su dessiner ».

Le professeur Beaunis, de Nancy, a essayé d'arriver à une solution; mais il a senti tout de suite le défaut de ses expé-

Digitized by Google

riences. Si le sujet ne sait pas dessiner, il peut être même incapable de calquer une figure, et alors que prouve un insuccès? Si, au contraire, il sait dessiner, si surtout il sait composer, c'est-à-dire dessiner d'imagination, que prouve le succès?

Ayant donc essayé avec une paysanne et une demoiselle qui n'avaient jamais tenu un crayon en main, il en obtint des lignes absolument informes, où il eût été difficile de reconnaître ce qu'elles voyaient (un chien couché, un polichinelle). Deux autres essais avec deux autres personnes donnèrent un résultat un peu plus satisfaisant. Il s'agissait de suivre les contours d'un oiseau et d'un chien debout vu de profil. Mais, voilà! ces deux personnes, bien que n'ayant pas appris à dessiner, furent capables, étant éveillées, de tracer d'imagination, l'une l'ébauche d'un oiseau, l'autre celle d'un chien.

Je reviens à la Salpêtrière. Pour m'assurer que la jeune malade était bien en communication avec le monde extérieur, je me dissimulai et lui fis présenter mon portrait. « C'est un monsieur qui est ici. Tiens, où est-il? » Elle cherche des yeux. Je mets mon chapeau et me boutonne jusqu'au cou pour me rendre moins reconnaissable. Quand son regard tombe sur moi : « Ah! le voilà! Le portrait est bien ressemblant. C'est pour moi? »

C'était la première fois que j'étais mis en rapport direct avec une somnambule qu'on ne pouvait suspecter de simulation. Je demandai à M. Charcot la permission de lui donner une illusion sensorielle. « Faites », me répondit-il. Je lui présentai un verre vide en lui disant qu'il contenait du champagne, je lui en fis admirer la mousse, humer le parfum. — Dans ses yeux s'allume le désir. « Laissez-moi le boire! — Vous serez ivre. — Non! et qu'importe? — Soit! » Elle boit, s'enivre, se lève, chancelle, on doit la retenir. Une autre personne la désenivre avec de l'ammoniaque aussi peu réelle que le champagne : elle renifle, ses yeux larmoient, elle se remet.

Digitized by Google

IV

Tout le monde a pu voir plusieurs de ces expériences et d'autres analogues sur des scènes publiques. Voici qui est plus rare et plus merveilleux.

La stupeur fut grande, même parmi les adeptes du magnétisme animal, lorsque, vers le milieu de l'année 1885, on entendit parler d'un pharmacien de Charmes-sur-Moselle, M. Focachon, qui, ayant appliqué du papier gommé sur l'épiderme d'une femme, Élisa F..., sujet tout spécialement doué, en lui faisant croire que c'était un vésicatoire, avait obtenu les effets ordinaires de cette médicamentation : vésicule et sérosité [1]. Pas de supercherie : la jeune personne avait,

[1] Voici quelques détails sur cet événement considérable, qui fait date dans l'histoire du magnétisme.

Élisa F., âgée en 1884 de 47 ans, était sujette depuis quinze ans à des crises d'hystéro-épilepsie. M. Focachon était parvenu, grâce à l'hypnotisme, à éloigner les crises et à les faire enfin disparaître. Un jour qu'elle souffrait au-dessus de l'aine gauche, il lui suggéra, *sans rien appliquer*, qu'il se formerait une ampoule de vésicatoire au point douloureux. L'événement se produisit. Un autre jour, il obtint autre part de véritables brûlures, laissant des escarres. Le 2 décembre 1884, M. Focachon amena Élisa à Nancy; avec le concours des Drs Liébeault et Bernheim, on renouvela l'expérience, qui réussit de tout point. Cependant, on attendit plus de cinq mois encore avant de proclamer l'authenticité absolue du phénomène. Le 12 mai 1885, on eut l'occasion de recommencer l'épreuve. Elle fut entourée de toutes les garanties scientifiques désirables. Assistèrent à la séance et signèrent le procès-verbal, les professeurs Beaunis, Bernheim et Liégeois; les Drs Liébeault et Simon, aides de clinique, MM. Laurent, architecte-statuaire, et Brulard, interne de la faculté. On avait appliqué à Élisa F., sur l'épaule gauche, à un endroit inaccessible, huit timbres-poste (l'innocuité de la gomme avait été au préalable vérifiée sur une autre personne), maintenus par des bandes de diachylon et une compresse. On la tint endormie près de 20 heures, et on ne la perdit pas de vue. Le 13 mai, à 8 heures du matin, on leva l'appareil. Dans une étendue de 5 centimètres sur 4, l'épiderme était épaissi et mortifié, d'une couleur blanc jaunâtre; pas de cloches encore, mais l'aspect de la période qui précède immédiatement la vésication proprement dite. Tout autour, une zone d'un demi-centimètre, d'une rougeur intense, avec gonflement. Le même jour, à 4 heures, quatre ou cinq phlyctènes, qui se développèrent en laissant échapper une sérosité épaisse et laiteuse. Le 28 mai, le vésicatoire était encore en pleine suppuration. Le 30 mai, nouveau vésicatoire produit aussi par suggestion. Les photographies des vésicatoires avaient été prises et elles furent pré-

Digitized by Google

pendant tout un jour, été tenue en observation. L'expérience fut répétée plusieurs fois avec plein succès. On put produire sur ses bras, de la même façon, des plaies considérables, comme celles qu'amènerait l'enfoncement d'un clou, en un mot, de vrais stigmates, semblables à ceux qui ont rendu si célèbre cette fameuse Louise Lateau, et desquels aujourd'hui on ne parle plus après les avoir si fructueusement exploités [1].

sentées par le Dr Beaunis, avec le récit de son fait, à la *Société de psychologie physiologique*, le 29 juin 1885. (Voir, pour plus amples explications, *Recherches expérimentales sur les conditions de l'activité cérébrale et sur la physiologie des nerfs*, par H. BEAUNIS, professeur de physiologie à la faculté de médecine de Nancy. Paris, 1886, p. 30 et suiv.)

[1] Qu'il me soit permis ici de faire un peu d'histoire rétrospective.

C'est le 24 avril 1868, douze jours après la fête de Pâques, que Louise Lateau, alors âgée de 18 ans (elle était née le 30 janvier 1850), femme depuis cinq jours seulement, malade et languissante depuis plus d'un an, vit apparaître son premier stigmate, celui du côté gauche. Le vendredi suivant, le second apparut au pied gauche; et ce fut le troisième vendredi qu'elle les eut tous les cinq. Enfin, près de cinq mois plus tard, le sang suinta du front.

En octobre de l'année suivante, la *Revue catholique* publia l'étude médicale du Dr Lefebvre, de Louvain, qui parut deux mois plus tard en brochure. Je dévorai cette brochure, intéressante et assez bien composée; et quelques jours après, le 22 décembre 1869, je faisais insérer dans le *Journal de Liége* un long article anonyme où je discutais à fond le cas de Louise Lateau.

Cet article ne satisfit ni les croyants, ni les esprits forts, ni les savants. Il se trouve aujourd'hui que, si j'avais à le refaire, je n'aurais d'autre changement à y introduire que d'y remplacer parfois l'hésitation par l'affirmation. Qu'on me pardonne d'en citer des extraits.

« Je commencerai, écrivais-je, par reconnaître entièrement la véracité du professeur. Je suis parfaitement convaincu de la réalité des faits qu'il affirme avoir constatés ou vérifiés... Je reconnaîtrai encore volontiers avec l'auteur qu'il faut écarter tout à fait l'hypothèse d'une supercherie. Ne fût-ce que l'impossibilité, pour ainsi dire absolue, où se trouve même le médecin, avec toutes les ressources de son art, de reproduire de semblables phénomènes, cela suffirait pour faire rejeter une semblable supposition. Ajoutons à cela la simplicité de la jeune fille..., l'élévation relative de son caractère, et enfin les soins scrupuleux qui ont été pris pour éviter toute supercherie; car M. Lefèbvre a l'air de savoir que ce ne serait pas la première fois qu'on aurait aidé le bon Dieu à faire un miracle. »

Je donnais ensuite en résumé le récit des faits extraordinaires observés chez Louise, à savoir la stigmatisation avec écoulement périodique et les extases accompagnées d'anesthésie et de catalepsie partielles. Après avoir rappelé les phénomènes semblables constatés par l'histoire ou observés

Digitized by Google

Quelque temps après, à Rochefort, MM. Bourru et Burot, professeurs à l'école de médecine navale de Rochefort, écrivaient sur le bras d'un matelot hystérique avec une pointe

dans les hôpitaux : « Actuellement encore, disais-je, dans les maisons d'aliénés, on a bien des fois l'occasion d'assister à des scènes d'extase et de catalepsie; les femmes hystériques y sont assez sujettes, *et le somnambulisme réel ou artificiel s'y rattache par bien des côtés.* »

Je montrais en même temps l'insuffisance des renseignements fournis par M. Lefebvre sur les antécédents de Louise Lateau, sur son enfance, son entourage habituel, ses relations accidentelles, ses occupations en dehors de sa besogne journalière. Je faisais ressortir l'action décisive que peut avoir sur toute une vie l'événement en apparence le plus insignifiant, exemple, une histoire de bonne d'enfants, une lecture imprudente, un sermon, un rêve. Je reconstruisais l'histoire probable de Louise par le rapprochement des dates, et je montrais que c'était son imagination ardente et mystique qui produisait et les stigmates, et les extases, et ces scènes où elle mimait avec une exactitude si étrange les derniers actes de la passion du Christ.

« Voilà donc, concluais-je vers la fin de cette étude, voilà donc un phénomène expliqué à la façon dont l'homme explique toute chose, vu son impuissance à remonter aux causes premières. Je ferai observer que cette puissance de l'imagination est incontestable, incontestée, et qu'il est conforme aux règles d'une psychologie profonde d'établir cette relation même entre le moral et le physique. Nous connaissons l'influence du physique sur le moral; nous savons quel rôle immense jouent les impressions, les sensations, l'éducation sur le développement intellectuel de l'individu. Nous savons aussi par les faits que l'intelligence réagit à son tour sur les organes de relation; *le rêve et l'hallucination ne sont pour ainsi dire que les phénomènes habituels retournés, où la cause devient effet et l'effet cause.* Jusqu'où peut aller ce rôle inverse? Voilà la question. Une jeune fille, dit-on, en voyant saigner une de ses compagnes, fut tellement émue qu'elle sentit au bras un coup de lancette; un condamné à mort, à qui on fit croire qu'on lui ouvrait les veines et qui entendit comme le sang couler, tomba en défaillance et mourut. *Dans certains cas exceptionnels et morbides, ne peut-il pas se faire qu'à la sensation éprouvée se joigne la modification organique correspondante, comme, par exemple, dans les deux cas précités, une hémorragie réelle?* Je crois qu'il serait téméraire et contraire aux notions que nous possédons sur les relations du physique et du moral de nier cette possibilité d'une manière absolue...»

Voilà ce que j'écrivais en 1869. Or, en 1876, le grand Virchow, parlant des stigmates de Louise Lateau, proclamait solennellement ce dilemme : *Supercherie ou miracle;* puis l'Académie de Belgique s'occupait de la question, et par l'organe de son rapporteur, M. Warlomont, s'arrangeait pour laisser ouverte la seconde solution. Il n'y avait ni supercherie, ni miracle. A quand la vérité sur les miracles de Lourdes, dont plusieurs, à coup sûr, sont tout aussi avérés et tout aussi peu surnaturels?

Digitized by Google

mousse des caractères, qu'ils lui ordonnaient de faire sortir le lendemain en stigmates sanglants; et le commandement s'accomplissait. Trois mois après, les stigmates étaient encore visibles. Le même sujet, en état de somnambulisme *spontané*, se suggéra des stigmates hémorragiques au bras, répétant sur lui-même, comme sur une personne étrangère, l'expérience qu'il avait fournie à ses docteurs. Entre les mains des prêtres, ce pauvre diable fût devenu un être miraculeux.

L'hystérique que nous avions devant nous avait déjà été brûlée au bras par suggestion et en avait conservé la marque. Nous désirâmes voir répéter l'expérience, et voici ce que nous avons vu.

M. Charcot prit son autre bras, lui désigna du bout de l'index, sans le toucher, un endroit du poignet, puis lui parla à peu près en ces termes : « Voyez-vous ce point? — Oui. — Il est couvert de cire brûlante. — Enlevez-la vite! — Non, ne touchez pas. — Pourquoi? — Vous avez bien mal; cela vous brûle..... — Oui, j'ai mal, ôtez-la, je vous prie. — Non, ne touchez pas : sentez-vous le feu qui ronge vos chairs? — Oh! que je souffre! — C'est fini, voilà la cire refroidie; elle est enlevée : voyez comme la peau est rouge! — Vraiment! »

Et M.Charcot nous faisait voir que la peau devenait rouge.

Moi, en ma qualité de daltonien, je ne le voyais pas, mais les autres le constataient pour moi. « Elle devient de plus en plus rouge : elle se soulève! Vous aurez des cloches demain, c'est une terrible brûlure. » Et l'épiderme se soulevait par places — ceci, je l'ai vu.

Puis, comme l'heure avançait, — cette expérience avait pris au moins dix minutes, sinon le double, — on remit la jeune fille aux mains des médecins adjoints, qui furent chargés de l'empêcher de toucher à son bras. Ils l'assirent sur une chaise près d'une table et lui maintinrent les mains en ramenant de temps en temps son attention sur la brûlure. Je les surveillai, pendant que M. Charcot donnait quelques explications à M. Taine.

Elle avait maintenant au bras une belle et bonne brûlure,

Digitized by Google

avec rougeur prononcée et élevures. On la réveilla en lui soufflant sur les yeux, et elle sentit la douleur. « Ah! s'écria-t-elle, encore une fois brûlée! Je me serai brûlée au foyer (un foyer à gaz qui flambait)! Comment ne prend-on pas la précaution de me préserver du feu quand je suis en expérience? »

Je la revis le lendemain: elle avait une plaie qu'elle avait baignée de glycérine et entourée d'une bande. Le surlendemain, il y avait une escarre de deux à trois centimètres de long sur un de large, que mon collègue M. Masius a examinée avec un air d'intérêt nuancé d'incrédulité. Il n'avait pas vu le phénomène se produire, c'est vrai; mais on ne peut pas tout voir par ses yeux; il faut, la plupart du temps, s'en rapporter aux yeux des autres.

Ce phénomène est gros de conséquences : on ne les a pas tirées toutes. Je le livre aux réflexions du lecteur.

Pour être complet, j'aurais dû mentionner qu'avant l'expérience de la brûlure, on a essayé avec notre Parisienne une hallucination négative qui n'a pas réussi. Il s'agissait de faire disparaître pour elle une personne de la société. M. Charcot tenait un verre en main; M. Féré voulut lui faire accroire que M. Charcot était parti, et qu'ainsi le verre se soutenait de lui-même en l'air. Mais elle n'admit pas cette suggestion, et s'obstina seulement à mettre une personne étrangère au lieu et place de M. Charcot.

Cette expérience est, en général, facile à exécuter et réussit d'ordinaire. Si elle a échoué ce jour-là, c'est à cause du tohu-bohu causé par tout ce monde qui se pressait autour du sujet[1].

V

M. Charcot fit introduire ensuite une autre pensionnaire de la Salpêtrière : c'était une fille chétive, maigre, hâve et pâle,

[1] Ces hallucinations négatives sont des plus curieuses et confinent au merveilleux. J'en ai fait une étude spéciale dont je ferai connaître prochainement les résultats. L'explication n'en est pas des plus aisées ; car, pour ne pas voir l'objet disparu, il faut bien que le sujet en expérience le voie — contradiction singulière.

Digitized by Google

physionomie honnête et assez intelligente, bien qu'un peu extatique; mise pauvre, mais propre.

Elle salua poliment l'assistance et, avec une nuance de familiarité, M. Charcot. « Vous allez bien? lui demanda-t-il. — Très bien ! — Vous avez déjeuné? — Parfaitement. — Qu'avez-vous pris? — Du lait, du pain. — C'était bon? — Très bon. — Regardez un peu à vos pieds, voyez quel beau bassin et quelle eau limpide! — Vraiment! fit-elle en regardant le plancher d'un air admiratif. — Et les beaux poissons rouges? — Comme ils sont nombreux, M. Charcot, il y en a de toutes les tailles ! — Montrez un peu. — Il y en a de petits comme ceci, et de grands comme cela. — Et tout autour du bassin, voyez-vous le frais gazon, semé de jolies marguerites? — Ah! le beau gazon et les belles marguerites, roses et blanches ! Me permettez-vous d'en cueillir, M. Charcot? — Certainement, ma fille. »

L'hallucinée se pencha, cueillit ses marguerites, avec précaution, de-ci, de-là. Elle cherchait visiblement à ne pas faire de trop grands vides dans le gazon; après quoi elle les arrangea en un bouquet qu'elle attacha à son corsage avec une épingle. « Vous voilà bien heureuse. — Si heureuse! — C'est dommage seulement que votre jambe droite soit paralysée. — Ah ! mon Dieu ! »

Et la pauvre fille donna des signes de la plus profonde angoisse, essaya de remuer sa jambe, elle tombait si l'on ne s'était empressé de la soutenir. « Voyons! ça va mieux, voilà votre jambe remise. — Bien merci, M. Charcot. — Malheureusement, vous avez mal dans le dos. — Ah! que j'ai mal! » Et elle se tord, manifestant la plus vive souffrance.

Moi à M. Charcot: « Est-elle endormie? — Je ne sais pas. — Elle serait éveillée ? — Je ne sais pas. — Elle est cependant endormie ou éveillée ? — C'est possible, mais je n'en sais rien. — Est-elle toujours comme cela ? — Toujours. — C'est bien singulier. — Oui. — Et l'explication? — Je ne l'ai pas. » Pendant tout ce dialogue, nous avions oublié notre sujet, qui continuait à être en proie à ses douleurs. M. Charcot s'empressa de les lui enlever.

Digitized by Google

Cette malade me parut plus étrange encore que l'autre, et son état tout à fait indéchiffrable. M. Charcot me fit d'abord l'effet d'en savoir plus qu'il n'en voulait dire. Depuis, ayant pratiqué l'hypnotisme, j'ai vu que, par l'éducation, on arrivait facilement à donner des hallucinations à certains sujets, sans les avoir préalablement endormis. Leur physionomie, dans ce cas, revêt cependant quelque chose de particulier qui a frappé tous les observateurs, M. Beaunis, entre autres. En réalité, ils sont endormis, comme je le démontrerai un jour. Mais le phénomène — dans sa nouveauté — n'en est pas moins merveilleux et agrandit singulièrement les champs mystérieux de l'âme humaine.

La séance était finie. M. Charcot se retira et nous fûmes laissés à nos réflexions. M. Taine voyait dans tous ces faits une confirmation de sa théorie du cerveau organe de répétition; moi, des objets d'expériences ultérieures — circonscrites et méthodiques. Je revins de là la tête pleine de somnambulisme et, pendant tout le reste de la journée et de la nuit, mon cerveau fut réellement un organe à répétition.

VI

J'avais obtenu pour le lendemain, de MM. Féré et Binet, une séance intime dans laquelle ils devaient m'exhiber la célèbre Wittman, que leurs travaux sur le *transfert* et la *polarisation psychique* n'ont pas peu contribué à faire connaître au monde entier.

C'est une blonde Alsacienne de 26 à 27 ans, de taille moyenne, corpulente, poitrine richement meublée, assez bien du reste de sa personne, physionomie insignifiante et placide. Elle est à la Salpêtrière depuis son enfance; elle est sujette à ce que l'on nomme la grande attaque hystérique; l'*Iconographie de la Salpêtrière* la représente sous bon nombre d'aspects. On l'a exploitée et explorée de toute façon. Pour le moment, elle était enceinte, et on la faisait servir à l'étude de l'action de l'hypnotisme sur les mouvements du fœtus. Bref, c'est la pièce la plus curieuse qu'on puisse montrer, et

Digitized by Google

propre à faire à elle seule la réputation d'un établissement public.

C'était principalement le désir de contrôler les phénomènes de transfert qui m'avait amené à Paris et fait désirer de pénétrer à la Salpêtrière. La séance de M. Charcot fut une bonne fortune sur laquelle je ne comptais nullement.

Les phénomènes de transfert se rattachent à la métallothérapie et n'en sont guère qu'un cas particulier, mais considérable. Ils sont occasionnés par l'aimant. Ils consistent en ceci que l'aimant aurait la propriété de faire passer, chez certaines personnes extra-sensibles, de gauche à droite et vice versa, certaines manifestations unilatérales.

Ainsi, la Wittman étant mise en catalepsie à gauche, en léthargie ou en somnambulisme à droite, si l'on approche d'elle, à son insu, un aimant soit à droite, soit à gauche, on renversera ce double état, le côté droit sera mis en catalepsie et le côté gauche en léthargie ou en somnambulisme. Si on lui donne une attitude cataleptique non symétrique, elle prendra, sous l'influence de l'aimant, l'attitude inverse. Elle tient, je suppose, le bras droit élevé, et le gauche étendu horizontalement; l'aimant lui fera lever le bras gauche et étendre le bras droit.

De même, l'insensibilité suggérée dans un membre se transportera à l'autre membre.

Si on lui fait prendre une pose, comme pour faire son portrait, — par exemple, assise à une table, la jambe gauche croisée sur la droite, et la tête appuyée sur le bras droit accoudé, — sous l'influence de l'aimant, elle prendra la pose inverse, s'accoudera sur le bras gauche, et croisera la jambe droite sur la jambe gauche.

Si on lui ordonne un mouvement à faire de la main droite, l'aimant le lui fera faire de la main gauche. C'est ainsi que je lui ai vu continuer de la main gauche la transcription de la suite des nombres; et — circonstance qui a été tout particulièrement relevée par MM. Féré et Binet — elle les écrivait alors à l'envers, c'est-à-dire tels qu'ils paraîtraient vus par transparence.

Digitized by Google

Les paralysies motrices sont de même transférées par l'aimant. La paralysie de la jambe gauche se transportera à la jambe droite. Quant à la parole, qui a son siège dans l'hémisphère gauche du cerveau, elle ne pourra par conséquent être transférée, mais elle se perdra dans l'hémisphère droit, où elle sera arrêtée.

L'aimant produit bien d'autres merveilles encore: il la fait tomber de la gaîté dans la tristesse, de la haine dans la bienveillance, de la colère dans la mansuétude, du souvenir dans l'oubli, de la vision en rouge dans la vision en vert. Bref, on peut dire avec et sans métaphore qu'il la retourne comme un gant, et qu'il la fait passer du noir au blanc ou du blanc au noir.

De toutes les étrangetés de l'hypnotisme, celle-ci n'était pas à mes yeux la moins étrange. Il en sort une conclusion immédiate, c'est que le corps humain participerait de la nature de l'aimant. Cette conséquence, on ne s'est pas fait faute de la tirer. Dans des publications récentes [1], on décrit minutieusement ses polarités diverses. A en croire les promoteurs de cette idée, il serait assimilable à un système de deux aimants en fer à cheval, placés en sens inverses et entrecroisés, l'un représenté, en allant du positif au négatif, par le côté droit du corps, la tête et le côté gauche; l'autre, par la poitrine, le périnée et le dos. Chaque membre aurait aussi sa polarité spéciale, le côté externe étant positif, le côté interne, négatif.

Toutefois, il n'y a pas concordance absolue sur ces détails entre les auteurs. Par exemple, pour M. Durville, le côté gauche de la tête est négatif, tandis qu'il est positif pour M. Chazarain. Ceci n'empêche pas les expériences de confirmer à volonté l'une ou l'autre théorie.

[1] *Découverte de la polarité humaine ou démonstration expérimentale des lois suivant lesquelles l'application des aimants, etc., déterminent l'état hypnotique, etc., etc.*, par le Dr Chazarain et Ch. Dècle. Paris, Doin, 1886. — *Traité expérimental et thérapeutique de magnétisme*, cours professé à la clinique du magnétisme, par H. Durville. Paris, septembre 1886.

Digitized by Google

Avant de pénétrer à la Salpêtrière, je n'avais pas caché à M. Binet mes doutes à l'endroit de la réalité de ces phénomènes; et, pour le cas où ils seraient réels, j'avais toute prête une autre explication dont j'aurais voulu vérifier l'exactitude. Malheureusement, la grossesse de l'Alsacienne faisait obstacle à ce que l'on répétât avec elle ces expériences toujours plus ou moins perturbatrices. On se contenta de celle du transfert de l'écriture dont il a été plus haut fait mention.

Le dirai-je ici cependant? — Après tout, pourquoi pas? — Je suis de moins en moins convaincu de l'existence d'une polarité *magnétique* corporelle. Les expériences, telles que j'ai pu constater qu'on les faisait à la Salpêtrière, sont, à mes yeux, loin de présenter les garanties scientifiques requises. Je crains, plus que jamais, — et mes craintes sont partagées par les docteurs Bernheim et Beaunis de Nancy, — qu'il ne s'agisse ici de phénomènes d'*auto-suggestion* ou plutôt de suggestion ignorée de part et d'autre, dont l'expérimentateur est tout aussi dupe que le sujet [1].

J'ai fait à cet égard un certain nombre d'épreuves dans les conditions déterminées par les auteurs et par M. Chazarain, et toutes m'ont donné des résultats, je ne dirai pas négatifs, mais parfaitement positifs dans le sens de l'*auto-suggestion*. Mes sujets ont subi des contractions avec de faux aimants, avec les aimants placés en sens contraires, avec les aimants neutralisés, et ils n'ont rien ressenti avec des aimants véritables : ils ont tout confondu.

Ils étaient manifestement guidés par une idée qu'ils se faisaient de ce qui devait arriver, et c'est cette idée qui se réalisait [2].

Toutefois, je ne voudrais pas encore aller au delà du doute et de la défiance. MM. Féré et Binet, notamment, n'ont pas

[1] Les professeurs cités ont reproduit ainsi par suggestion un grand nombre de phénomènes de transfert : M. Bernheim expliquait tout haut à M. Beaunis ce qui allait se produire, et cela se produisait.

[2] L'*hypnoscope* de M. Ochorowicz, c'est-à-dire cette espèce de bague aimantée qui permettrait de découvrir les sujets hypnotisables, ne m'a non plus absolument rien donné, sinon la preuve qu'il n'a aucune espèce de vertu — entre mes mains.

Digitized by Google

généralisé leurs conclusions. Il semble même qu'ils ne veulent les appliquer, pour le moment du moins, qu'aux personnes atteintes de névrose au même degré que la Wittman.

Mais reprenons le récit de ce qui s'est passé ce jour-là entre nous quatre. Je n'oublierai jamais ces heures délicieuses. MM. Féré et Binet sont jeunes tous deux, grands tous deux; M. Féré plus réfléchi, m'a-t-il semblé, et plus accessible aux objections, M. Binet plus aventureux et plus affirmatif; l'un, physionomie grave, œil clair et profond; l'autre, figure fine, regard malicieux. Entre eux, assise dans un fauteuil, la placide et assez appétissante Alsacienne, non seulement mettant de la complaisance, mais trouvant un plaisir visible à se prêter à tout ce qu'on lui demandait; puis moi, vieil écolier, la tête pleine de réflexions et de demandes, mais n'ayant jamais eu en main une pareille chair à expériences, une véritable grenouille humaine. Autour de nous, le plus vaste des silences. Oh! ce jour-là, certes, nous n'avons pas fait grand'chose, en apparence du moins, mais j'ai appris à me défier de moi-même plus que je ne le faisais déjà. Et peut-être — mais je ne voudrais pas l'affirmer — quelque doute a-t-il aussi pénétré dans l'esprit des deux jeunes savants.

Je leur avais communiqué ceci que, à mon avis, en vertu de la symétrie du corps humain, tout mouvement ou toute modification qui se produit dans un membre tend à se manifester dans l'autre, et que c'est l'éducation qui nous apprend à leur faire faire en même temps des choses différentes.

Si, par exemple, le bras droit exécute un mouvement de haut en bas, le bras gauche veut en faire autant, et il le ferait, si, par l'exercice, nous ne lui avions pas inculqué une certaine indépendance. Des expériences enfantines bien connues nous montrent combien il est difficile, en pareil cas, de lui faire exécuter un mouvement transversal, ou bien d'avant en arrière.

D'autres expériences, par exemple celle des cercles de Weber, font la démonstration inverse de cette proposition. On sait que les bras — faute d'éducation — ne savent appré-

Digitized by Google

cier que très grossièrement la distance qui sépare deux pointes de compas qu'on y enfonce. Ils croiront même n'en sentir qu'une, si cette distance n'est pas d'un centimètre ou davantage. Exercez-les; en fort peu de temps — un quart d'heure peut suffire — leur sensibilité sera notablement affinée. Or, — chose remarquable, — il est inutile d'opérer sur les deux bras. On peut se contenter de donner des leçons au bras gauche, le bras droit en profitera.

Il suit de là que, quand la main droite a appris à écrire, la main gauche l'a appris aussi de son côté; et que, quand la main droite écrit, la main gauche en fait autant, — naturellement en sens inverse, — mais d'une façon latente, bien qu'elle n'ait l'air d'être occupée qu'à maintenir le papier.

La preuve que la main gauche sait écrire sans l'avoir appris est facile à administrer. Prenez un crayon dans chaque main; posez-les toutes deux au même point du papier dans une position symétrique par rapport à la ligne médiane du corps; puis écrivez n'importe quoi de la main droite en assez grands caractères, pour commencer, et laissez aller la main gauche sans la regarder; elle écrira la même chose, en caractères retournés, et d'une écriture presque aussi ferme. On pourra s'en assurer en regardant le papier par transparence.

Après quoi, on peut déjà écrire de la main gauche seule, à condition de penser fortement qu'on écrit aussi de la main droite.

On peut aller plus loin encore : on peut écrire inversement de la main droite, c'est-à-dire imiter l'écriture gauche, d'abord en la copiant réellement, ensuite en s'imaginant qu'on la copie. Quand la main droite a acquis une certaine habileté sous ce rapport, il se trouve que la main gauche peut fournir une écriture directe.

Nous fîmes l'expérience nous-mêmes, et les choses se passèrent de point en point comme il vient d'être dit.

Ceci établi, le raisonnement se poursuit sans peine. Une personne hypnotisée, à qui on a suggéré un mouvement, le continue indéfiniment jusqu'à ce qu'on l'arrête. Pour une raison ou pour une autre, la Wittman se trouve ne pouvoir

Digitized by Google

plus écrire de la main droite; alors le même mouvement, latent dans la main gauche, s'exagère sous l'impulsion cérébrale qui déplace son action, et il apparaît au jour.

Cette théorie, on pouvait la vérifier par une expérience très simple, que nous fîmes sur nous-mêmes et qui réussit. On imprime, par exemple, aux deux mains un mouvement de bas en haut et l'on charge une personne d'arrêter brusquement l'une d'elles en la saisissant à l'improviste. Alors ou le mouvement s'arrête brusquement aussi dans l'autre — c'est ce qui a lieu d'ordinaire quand on n'est pas prévenu, — ou bien il y devient plus marqué — ce qui se fait quand on réagit par la volonté contre la surprise.

Ce dernier cas présente la plus grande analogie avec la suggestion hypnotique. Sans doute, le mouvement suggéré n'est pas, à proprement parler, un mouvement voulu, mais il a l'obstination du mouvement voulu. La Wittman fut donc endormie, ses mains mises en mouvement, l'une d'elles arrêtée, et le mouvement s'amplifia très sensiblement dans l'autre.

Tout ceci avait pris beaucoup de temps; on craignait de fatiguer la jeune femme; on la congédia — je devais d'ailleurs la revoir encore le surlendemain en compagnie de mon collègue, le docteur Masius — et l'on fit revenir la fleuriste, qui n'avait pas encore été soumise à l'expérience du transfert de l'écriture.

Me défiant des suggestions inconscientes, j'avais aimanté très légèrement mon couteau. Bien et dûment hypnotisée, puis réveillée avec une suggestion dans la tête, on l'installe devant la table et elle se met à écrire la série des nombres. Je pose mon couteau près de sa main gauche. « Que faites-vous là? me dit-elle. — Rien », répondis-je de l'air le plus indifférent que je pus prendre.

Cette question à elle seule montre déjà à l'évidence combien les conditions de l'expérience étaient mauvaises. Je le savais bien, mais nul moyen d'opérer autrement. Les installations désirables faisaient défaut.

La fille, néanmoins, continue à aligner ses chiffres. J'ap-

Digitized by Google

proche un barreau aimanté; rien. J'ajoute un aimant en fer à cheval : toujours rien. Je lui dis alors de prendre son crayon de la main gauche et d'essayer d'écrire. Il se trouve qu'elle avait le bras gauche complètement contracturé. Le phénomène, d'après les docteurs, était dû à sa sensibilité pour l'aimant; d'après moi, à son imagination, qui s'était mise en travail à la vue de mon couteau et du reste.

Quoi qu'il en soit, elle était désormais, au dire de ces messieurs, impropre aux expériences de transfert, parce que l'aimant amènerait invariablement une contracture. Je n'eus aucune peine à l'admettre : c'était conforme à cette opinion qui veut que la suggestion joue ici un rôle prépondérant.

On fit passer la contracture, par des frictions douces opérées avec la plus grande précaution. Car cette jeune personne a dans l'épaule gauche des points qu'on appelle hystérogènes, et pour peu qu'on les touche ou les excite, elle tombe dans une de ces attaques qui vous durent des heures et des jours et vous condamnent à une surveillance continue.

Ne pouvant plus la faire servir aux phénomènes de transfert, nous vérifiâmes sur elle la théorie exposée plus haut. Priée d'écrire avec la main gauche, elle écrivit d'emblée, mais *d'une écriture directe*, et très nette, la série des chiffres, sauf le 4, qu'elle ne faisait pas très bien. Elle dessinait visiblement. Puis elle traça d'idée ces mêmes chiffres. Mais, quand nous lui avons dicté une phrase : *Maître corbeau*, etc., elle n'y était plus. Je lui parlai alors de l'écrire en écriture renversée. Elle ne comprit ce que je lui demandais que quand je l'eus exécuté sous ses yeux. A partir de ce moment, elle écrivit parfaitement en écriture renversée. Je lui fis lire par transparence ce qu'elle avait écrit; après quoi, elle put *continuer* la dictée en écriture renversée de la main droite. Comme, en lui parlant, je me servais de la formule : Pourriez-vous bien, etc., « Me croyez-vous donc si bête? » me répondit-elle d'un air piqué. J'oublie de dire qu'elle était dans l'état de somnambulisme, et j'ai déjà dit que cet état doublait sa vivacité et son intelligence.

J'ai cru bien faire de relater tout au long ces expériences,

Digitized by Google

sans portée apparente, précisément parce qu'elles ne m'ont rien montré ni appris. Les phénomènes de transfert offrent ceci de remarquable qu'ils ne réussissent qu'avec certains sujets maniés par certains opérateurs. Nombreux sont ceux qui, comme moi, n'ont jamais pu les obtenir dans des conditions vraiment régulières. A Nancy, ils sont inconnus. A quoi attribuer nos échecs? Voilà le mystère. M. Bernheim n'hésite pas à prétendre et à soutenir que ces phénomènes sont illusoires. Cette opinion, sur laquelle je vais avoir l'occasion de revenir, je suis bien près de la partager.

Le reste de la matinée fut employé à la production des phénomènes d'amnésie partielle et de paralysie systématique de la parole ou de l'écriture.

Ces phénomènes ont le privilège d'exciter le plus profond étonnement chez les personnes qui ne croient pas à la simulation — car ils sont de ceux qu'il est le plus facile de simuler.

Le sujet oublie son nom, ses prénoms, son âge, son lieu de naissance, sa profession; il ne sait plus lire, plus écrire, plus compter : vous lui mettez en main trois pièces de monnaie, il est incapable d'en dire le nombre; il est frappé de mutisme général ou bien — chose plus étrange encore — partiel : il ne sait plus employer les substantifs, les verbes, les nombres ou prononcer telles lettres; sa main ne pourra plus tracer ou les voyelles ou les consonnes, ou bien une voyelle déterminée, ou un certain chiffre. Son embarras est manifeste; il fait des efforts et rougit de leur inefficacité.

Ces phénomènes sont des cas particuliers de la paralysie des mouvements. L'explication en est pour moi assez simple. Je parlais tantôt de simulation. Il n'y a pas simulation, mais il y a quelque chose d'approchant. C'est de la part du sujet un excès de complaisance : il pourrait parler, mais il se fait un devoir de se taire. Les expériences auxquelles je me suis livré pour élucider ce problème psychologique m'ont toutes conduit à cette conclusion.

J. Delbœuf.

Digitized by Google

UNE VIE D'ENFANT

A la mémoire de Louis M...

Ils sont seuls maintenant. Par une habitude d'hiver, le vieux Delhaye s'est assis près du poêle, que la rouille détruit par places, et, très mélancoliquement, fume à courtes bouffées sa pipe qui s'éteint. La femme, Eugénie, vague de-ci, de-là, range distraitement de petites jattes à bordure rose dans la haute armoire, dont un papier découpé en festons protège les planches.

Un pépiement continu d'oiseaux révèle, près du plafond, la présence de nids dans des cages. Le prospectus illustré d'une maison de confections de Mons, une mauvaise lithographie représentant *Dessous-le-Moustier* en prison, plaquent leur banalité sur la tapisserie fanée des murs; et l'horloge allonge sa chaîne, que des ferrailles retiennent en guise de poids, devant un calendrier — *Guide des Postes*, — où un trait de crayon a barré la date du 8 février.

La chambre est spacieuse, et le carrelage bleu, semé de sable, crie sous le pied. Par la fenêtre, où le jardin apparaît avec ses premières verdures à ras de terre, le soleil pénètre, entr'ouvre les fentes des pauvres meubles brunis, trahit l'ancienneté des objets, l'usure des vêtements appendus. L'autre croisée est garnie d'un store de toile grise à rayures rouges, et des rideaux de guipure mince accrochent leurs mailles aux branches pointues de quelques géraniums malingres. Dehors, on voit la cour commune; au milieu, le puits en maçonnerie et les silhouettes gesticulantes des femmes qui viennent y jeter leurs seaux.

Les vieux sont seuls. Ils ont bien encore leur fils Alfred, celui qui travaille rudement de la pioche le long des rails,

Digitized by Google

et Régine, la fille de leur fille disparue, — sans compter les autres mariés au loin, — mais depuis que s'en est allé leur *fieu* mieux aimé, ils se sentent lourds, désorientés, indifférents de vivre, et la solitude est en eux.

Certes, leur existence de misère et de labeur fut déjà marquée de douleurs pareilles, et derrière eux ils ont laissé plusieurs tombes. Alors, vaillamment, ils opposaient un grand courage au sort mauvais, et, se harassant à peiner plus dur pour ceux qui vivaient, ils finissaient par oublier leurs morts.

Mais aujourd'hui, ils n'ont plus la force ni la volonté de la lutte; le chagrin morne, tenace, les étreint, monte à leur cœur. Dans leur mémoire, où ils s'absorbent désormais, la figure de l'enfant resplendit seule, et, quand on l'interroge, le vieux Delhaye, taciturne, n'a qu'un mot d'adoration navrée :

« Oh! lui!... »

La vie journalière s'accomplit machinalement, le père poussant sa brouette à la gare, le fils maniant sa pioche, comme avant. On mange au hasard, sur un coin de la table, du pain, rien que du pain, et le café est froid dans les tasses.

La pensée de Régine erre naïvement de sa robe noire toute neuve à son compagnon défunt; et elle a bien du plaisir à cause de la belle robe, et aussi bien du chagrin à cause de Louis... Et Alfred, la nuit, pleure de sentir son lit trop large, où la place de l'enfant est vide.

Près du lit, cinq petits doigts ont taché la muraille. Eugénie se rappelle : c'était au temps du typhus; à la gare, partout, des baquets remplis d'un liquide brun dégageaient leur odeur de houille... Louis, tenté par une curiosité, avait voulu voir, puis toucher. Ç'avait été des cris! et, le soir, de ses menottes brûlées, enduites d'onguent, il se cramponnait au mur en appelant :

Mam! Mam!

C'est en vain qu'on avait recrépi depuis : les traces sont demeurées.

On a remis à la famille les objets qui appartinrent au petit : la montre dont ses doigts ont usé l'argenture, les trois verres en cristal qu'il gagna un jour à la *ducasse* et auxquels il attachait tant de prix, puis encore des canifs brisés aux lames,

Digitized by Google

des livres, un tome du *Roman comique* qui lui venait on ne sait d'où, et quelques vêtements dont on a fait des reliques.

Les Delhaye n'ont gardé qu'une pauvre pipe de terre, suspendue, là, entre deux clous, au-dessus de la cheminée.

Du reste, ils n'ont pas besoin de tout cela : le souvenir de l'enfant est au fond d'eux-mêmes.

Ils ne disent pas qu'ils l'ont aimé, ils disent : Nous l'aimons. Ils ne peuvent pas parler de lui comme d'une chose évanouie.

Des fois, ils croient qu'ils ont rêvé : le gamin va rentrer tout à l'heure; voici le tapage de ses souliers ferrés sur les dalles du corridor... Et Eugénie, par instinct, se lève brusquement, ouvre la porte que le vent secoue. Rien. L'enfant est mort.

Voilà déjà trois mois et douze jours que le *fostier* Pays a fait dans la terre un trou profond, si profond! Même, il a réclamé cinq francs pour sa peine, car tout se paye. L'enfant est dans le trou; et le poids de cette terre qui le couvre pèse plus aux épaules des vieux qu'aux os du petit trépassé.

Pays leur a dit que déjà ils auraient peine à le reconnaître... C'est fini donc, ses yeux bleus, si brillants qu'ils paraissaient noirs! C'est fini, sa petite bouche qui riait si volontiers, et la fossette qu'il avait au menton... C'est fini!

. . . . . .

Un orgue grinça sa ritournelle, plaintivement fausse, dans le chemin près de la maison, et ils se souvinrent que c'était dimanche. Alors, tous deux se levèrent d'un mouvement alourdi de gens las, et, sans se demander l'un à l'autre où ils iraient, ils fermèrent la porte derrière eux.

Au seuil, Régine se pavanait, orgueilleuse de son chapeau de crêpe qui circulait à la ronde entre les mains des fillettes jalouses. Eugénie fit signe à la petite de rester.

Ils prirent un sentier étroit bordé d'une haie dont les brindilles accrochaient. Tout le long, une sympathie les accompagnait : « Bonjour Édouard, bonjour *Genni.* » Et ils marchaient dans le plein soleil : elle, très droite encore, malgré tout, énergique, avec de grands traits réguliers; lui, moins résistant, usé par les salaires gagnés d'ahan.

Digitized by Google

Ils allèrent ainsi jusque chez le fossoyeur, et s'assirent un instant dans la salle, pendant que Pays, un long maigre, les yeux clairs, aigus, le nez mince et fureteur, achevait de happer un œuf du bout de son couteau.

« Un beau temps, bien bon pour les plantes! »

Les Delhaye faisaient « oui » de la tête, sans trop savoir; et Édouard examinait machinalement aux murs les dessins de croix et de monuments exposés sous la vitre de grands cadres.

La fille Rosa Pays parlait : elle avait cuit hier vingt et un pains; elle en chercha un pour le montrer.

« Mauvaise besogne! On est toujours content quand c'est fini! »

Mais Genni n'écoutait pas, attentive au sifflement d'une locomotive en manœuvre vers les barrières. Ce grand cri, maintenant, la bouleverse comme un appel de douleur, attise son chagrin. De la rue, là-bas, on peut voir les rails rayant de leurs lignes luisantes la voie noire de crahias. Chaque fois qu'elle y passe, Genni décide qu'elle ne regardera pas... Et bientôt un attrait la dresse devant la haie, la main en garde-vue contre le front. Elle connaît l'endroit. C'est là, près du sémaphore, derrière la maison Gosselin...

Depuis, elle conserve une rancune à ces lourdes machines cruelles; la sérénité implacable de leur allure la terrifie; elle les considère comme de lâches criminelles impunies, et il lui paraît que toutes ont du sang aux roues!...

Pays prit sa grosse clef, se planta devant les Delhaye :

« *Adonc,* nous allons visiter le fieu? »

Il les précéda au dehors, pérorant. C'était ainsi : ils y viendraient tous, l'un aujourd'hui, demain l'autre, et le mayeur et le curé, et M. le receveur et M. le secrétaire. Lui, Pays, aurait son tour aussi. Mais, alors, qui ferait le trou?...

Et, sinistrement, il se mit à rire.

Dès la porte, Genni distingua la croix bien nettement entre toutes les autres. Elle prit son homme par la main et l'entraîna à travers l'herbe.

Deux mètres carrés. Parmi les lis, bientôt fleuris, qu'une délicatesse leur a fait planter dans cette terre, un piquet est

Digitized by Google

fiché, portant sur zinc le n° 90. La croix en fer, chargée de couronnes mi-fanées, domine avec, au milieu, l'inscription. Un grillage, où du lierre s'essaye à grimper, enserre le tout.

Car ça leur faisait mal, aux vieux, de voir les gros sabots de Pays creuser leur empreinte sur la tombe. Ils n'ont voulu non plus qu'après cinq ans, on s'en vienne retourner la terre où dort le petit, et l'idée leur a répugné qu'on pût coucher dessus leur fieu le cadavre d'un étranger. Pour que cela ne fût, on a épargné, rognant sur le beurre, sur le lait, sur le tabac même... Et lentement s'emplit la tirelire où sonnent les gros sous qui payeront le prix du terrain.

Le père Delhaye ôta sa casquette, et, dans l'argile humide, Genni s'agenouilla, sanglotant :

« Et qu'il était si joli! et que j'en étais si fière! »

C'était donc là qu'on le leur avait mis. Ils savent la profondeur exacte de la fosse, et que l'enfant est étendu la face vers le nord. Ses cheveux ont dû pousser depuis... Genni se souvient, quand elle était gamine, d'avoir vu bien souvent, près des tombes remuées, ces longs cheveux des morts, pareils à des fils, et que les enfants prenaient pour des herbes.

Le revoir! Ils mourraient volontiers pour l'avoir revu. Et s'il ne fallait que gratter la terre de leurs ongles! Mais la maçonnerie est solide, les pierres sont bien scellées et la grille est lourde.

Tandis qu'ils s'attardent, Pays rôde autour d'eux, bavarde impitoyablement :

Il est gentil, hein, son cimetière! clair et entretenu à donner envie. Il n'y en a pas, dans les environs, de mieux soigné que celui de Manage. C'est connu, et ça fait honneur au *fostier*, pas vrai?

Puis, poussant Édouard au coude, il ajouta :

« Vous savez, c'est quatre francs pour avoir peint la croix... trois couches de couleur... et le vernis... »

Mais leur pensée intense est toute au petit. De songer qu'il est à la fois si près et si loin, ils restent confondus. Et, devant leurs yeux troublés, dansent, agrandies en des formes bizarres, les lettres noires de l'inscription, qu'ils ne savent pas lire :

Digitized by Google

Louis M.....,
*H*******, le* 31 *janvier* 1870,
Manage, le 8 *février* 1885.

Car Louis n'était pas leur fils.

C'est donc un 28 mars — et la date leur est restée chère — que Mathilde, l'accoucheuse, l'apporta aux Delhaye, mioche tout criant dans ses maillots, avec une partie de layette assez mince.

Bien que la cinquantaine approchât, et que ses enfants à elle fussent élevés de longtemps, Genni Delhaye fit bel et sincère accueil au nouveau venu, car une grande tendresse pour les tout petits lui demeurait, et c'était, en échange de soins qui coûteraient peu, vingt francs ajoutés chaque mois au salaire restreint d'Édouard.

Le petit avait ses père et mère qu'on nommait ensemble, tout haut, comme on fait des gens mariés, et personne ne songeait à trouver mauvais que Richard et Lydie s'accordassent ainsi qu'homme et femme. Puisqu'ils s'aimaient. Du reste, on comptait qu'ils se seraient épousés. D'aucuns, pourtant, désapprouvaient : Lydie, avec ses manières coquettes et son allure envolée de paysanne dégourdie à la ville, ne s'accommoderait qu'un temps de vivre parmi le tapage des marteaux et des plaques de tôle remuées... Et qu'est-ce qui l'avait tentée en ce forgeron tout noir et sourd de taper le fer?...

Elle eût pu faire meilleure alliance, pensait-on, étant issue de vieille et honorée famille. La censière de Giheux, si riche, l'appelait sa nièce; puis les grands-parents avaient, dans le canton, laissé leur légende d'immense bonté; on se souvenait aussi du père, qui sema sans compter les *iards* par tous les chemins, et de la mère, après, morte à la peine... La race de son père, en elle, parlait haut, l'imprégnait d'égoïsme inaltérable; et ce fut un baiser de convenance, bien froid, qu'elle déposa sur le front de son petit, le jour qu'elle partit pour Gand, où une place lui était promise. En s'en allant, elle dit à Genni Delhaye :

« Vous savez, vous le nommerez Louis. »

Digitized by Google

Alors, au hasard, comme s'étaient élevés les enfants Delhaye, Louis grandit dans le balancement du berceau que Philippine et Sophie poussaient du pied par intervalles. Tout le jour, ils restaient ainsi, les fillettes et le bébé, elles balayant, faisant la soupe, lui s'emplissant du lait qu'elles lui donnaient sans mesure. Édouard, en ce temps, travaillait aux rails, à Mons, et Genni aidait dans les fermes. Au soir, quand ils rentraient, leur regard allait droit à l'angle de la pièce où le berceau demeurait dans l'ombre, et, l'un après l'autre, ils se penchaient sous le rideau de perse à fleurs, tapotaient délicatement de leurs gros doigts rudes les joues rondes du petit, lui arrachant un sourire à force d'agaceries :

« *Abi* Louis! »

Une fois, Édouard fit une découverte : le gamin l'avait mordu. Il lui venait une dent, bien sûr... et Delhaye pria Genni d'y voir. Comme c'était vrai, il eut une vanité de l'avoir su le premier. Et lui qui, d'habitude, ne disait que ce qu'il lui fallait dire, strictement, bien après qu'ils furent couchés, parlait encore de l'enfant, tout ému de tendresse.

Il soupira :

« Ce n'est pas le nôtre, malheur! un jour, il s'en ira! »

Louis était pour eux comme un dernier fils qu'ils auraient eu dans leur vieillesse, mieux choyé, plus précieux que les autres. Vers les six mois, une maladie de son âge l'accabla, à craindre qu'il n'en mourût. Genni délaissa l'ouvrage du dehors, ne le quitta d'une heure, épiant le retour des accès de toux qui torturaient ce corps trop frêle pour telle souffrance, et faisaient perler du sang au bord de ces chers yeux bleus. Jamais, pour les siens, elle ne s'était tourmentée d'alarmes si poignantes... Elle l'aimait ainsi, sans bornes; elle n'y pouvait rien. Même, une jalousie la tracassait à propos de Richard. Elle concevait une répugnance à voir le petit, tout mignon et tout rose, entre les bras maladroits de cet homme dont elle trouvait les yeux et la barbe trop noirs. C'était comme s'il allait le lui reprendre, subitement l'emporter de toute la vitesse de ses longues jambes...

A chaque fois qu'il passait par L***, Richard entrait chez les Delhaye, s'asseyait silencieux près du berceau, et long-

Digitized by Google

temps regardait son fils. Quand il sut Louis malade, il fourra gauchement entre les doigts de Sophie un sac de papier gris. La fillette tâta, ouvrit : c'était noir et brillant comme du charbon. Richard lui expliqua qu'il y avait du sucre ainsi : on lui avait dit que c'était bon pour l'enfant.

Une crise soudaine d'amour maternel saisit Lydie à son tour. Elle voulut avoir le petit près d'elle, sans raison, simplement parce qu'elle le voulait. Le matin de l'Assomption, sous un soleil déjà brûlant, Genni se mit en route, portant le mioche trop lourd, encore ensommeillée. A la gare, elle s'informa, très affairée; l'idée de changer de train la bouleversait d'inquiétude, et, au moindre ralentissement, elle se dressait à la portière, peureuse d'être oubliée. Autour d'elle, des hommes se moquaient.

Lydie leur fit fête à l'arrivée. L'enfant l'émerveilla. Il était joli avec sa peau blanche et ses cheveux bouclés; et partout traînant Genni à sa suite, elle exhiba la belle mine de son fils, le fit admirer comme un objet qui la parait. Le soir, elle les renvoya, déjà lasse...

Sur cet élan d'orgueil, ce fut fini. Bientôt la pension de Louis ne fut plus payée. Lydie s'excusait sèchement : elle n'avait pas l'argent, il fallait attendre. Quand elle traversa L***, elle regarda l'enfant à peine, pressée du souci de s'éloigner. Elle envoya encore un paquet de petites robes pas neuves, qu'elle avait eues; dans le tas, un billet au crayon était glissé : elle s'en allait quelque part, très loin, en France, et ne savait à quand son retour...

C'est ainsi qu'elle disparut.

Cette fuite, où le dédain de lui l'atteignait surtout, exaspéra Richard. Il eut une haine pour cette femme qui le laissait, et, stupide, étendit sa rancune à l'enfant. Cet amour, qui lui avait fait passer des heures à suivre le jeu de la lumière sur les membres nus du petit, s'effondrait sous l'entêtement bête d'une vanité... Et alors, comme la mère avait fait, le père se détourna, très lâche, ayant effacé de sa vie ce fils qui ne le connut pas.

Cependant, le ménage Delhaye était gêné de ressources, l'ouvrage allait mal, les enfants grandis mangeaient fort,

Digitized by Google

usaient plus. Le secrétaire de L*** s'occupa de la famille :

De braves gens, n'est-ce pas?... on s'intéresse, c'est naturel. Et ce bâtard-là, que vous gardez, il vous embarrasse!... Lourde charge! Vous pourriez le mettre ailleurs. Oh! ne vous effrayez pas... il serait très bien, mieux que chez vous... l'hospice... Enfants-Trouvés...

Genni tressauta, tapa ses mains l'une dans l'autre, éperdue de colère : Qu'est-ce qu'il disait, celui-là?...

Les enfants, pris de peur, pleurèrent :

« Il part, Louis! Est-ce qu'on va le faire partir? »

Mais Édouard, de sa voix tranquille, dit, sans quitter sa pipe :

« Comprenez bien ceci, tous : Si le gamin s'en va, je m'en vais. »

Et les Delhaye, unis en la même pensée, se sentirent une joie héroïque; maintenant, c'était bien à eux, Louis!

. . . . . .

Bien qu'on l'eût rejeté ainsi au hasard de ce qui adviendrait, la vie ne fut à l'abandonné ni moins douce, ni moins accueillante. Mi-partie à l'école, où les Delhaye, croyant de mieux faire, l'envoyèrent trop tôt, mi-partie dans le vagabondage des chemins poussiéreux, se passa l'uniformité heureuse de sa petite enfance.

Quand il commença à bégayer, Genni s'évertua à lui faire dire *Mam*. Il l'appela *Mam*, et Édouard, *Pa*, logiquement, ainsi qu'on lui apprenait; et cela les enchanta, ces vieux naïfs, comme un consentement inespéré qui rendait Louis « le leur » davantage.

Une dissemblance, que l'âge accentua, continua pourtant d'exister entre le fils de Lydie et les enfants Delhaye. Louis les déconcertait de ses réponses subtiles, et Genni écoutait, charmée de n'y rien comprendre elle-même. C'était trop difficile pour des gens simples, ces grands mots qu'elle ne savait pas... Et où le gamin prenait-il ces drôles d'idées qu'il avait? Elle le trouvait aussi moins gauche de manières, plus délicatement joli que ses garçons à elle, et, vaguement, elle acceptait qu'il pût être d'une nature autre, supérieure.

Alors, elle expliquait avec une complaisance enorgueillie :

« Est-ce qu'on s'étonne! Il n'est pas le même que nous.

Digitized by Google

Avez-vous connu son grand-père? C'était ça un homme! Et quelle allure! Dommage qu'il *brichodait!...* »

Dans ce coin retiré de village où l'on va franchement au soleil, sans fausse honte de céler sa vie, Louis, l'esprit aux aguets, sut vite qu'il avait deux mères : Genni, et une autre, au loin, la vraie, qui s'était sauvée. De celle-là, il se fit une terreur, la redouta d'instinct, et y songeait comme à ces ogres des contes enfantins, dont on menace au soir les gamins qui ne veulent pas aller au lit.

Lorsque, sur la route, une étrangère passait — pourvu qu'elle fût jeune et mieux accoutrée que toutes ces femmes en bonnet et en tablier de cotonnade — Louis courait enfoncer sa tête parmi les jupes de Genni, l'étreignait de toute la force de ses bras, et criait :

« Mais cachez-moi donc : voici ma mère qui me vient prendre! »

Et à ce nom de mère — parce qu'il l'avait entendu faire aux autres — il accolait une épithète odieuse, vide de sens encore pour lui, atroce dans sa bouche d'enfant.

De son père, il ne s'inquiéta point. Du reste, on continuait de l'appeler « le petit Richard ».

Aux époques de ducasse, Genni emmenait Louis à la ferme de Giheux, où le bon sourire sur la grosse figure rouge de la grand'tante Aurélie leur faisait une entrée engageante. C'était un bâtard, sans doute, mais, outre que ce ne sont pas les pires dans les familles, qui est-ce qui aurait eu le cœur de repousser ce mignon-là?... La censière avait un contentement sincère d'entendre le bruit de cette jeunesse rompant le silence de la ferme trop vaste. A qui mieux mieux, elle et sa fille Julia cajolaient le petit, le fatiguaient de leurs caresses excessives, et se disputaient pour savoir laquelle il aimait le plus... Ne voulant ni mentir ni désobliger ses parentes, Louis prit coutume de dire, les yeux grands ouverts sur Genni, écartée par respect pour les maîtres :

« Je vous vois toutes bien volontiers! »

Et Genni comprenait si bien que c'était elle la préférée.

« Laissez-le-nous, » insistait Julia.

Alors Genni hâtait leur départ, entraînait l'enfant jalouse-

Digitized by Google

ment par les chemins déjà obscurs. Et quand ils étaient loin dans la campagne rase, elle disait, serrant plus tendrement les doigts de Louis entre les siens :

« Ils ne vous auront pas, m'fieu ! »

Lui, sérieux, inconsciemment ému, répondait à voix basse :

« Pour ça, non, Mam. »

Le vent soufflait du nord-ouest cette nuit, et Genni compta les onze coups, sonnés bien clairs à l'horloge du château Tiberghien. Elle posa sur ses genoux le bas qu'elle resarcissait, et dit, tournée vers Louis :

« N'aurez-vous pas bientôt fini, m'fieu? Alfred et votre *Pa* sont couchés de longtemps, et votre vieille Mam a ses yeux tout brouillés de sommeil.

— Je vous prie, Mam, ne commandez pas à votre garçon d'abandonner ainsi son livre. Voyez, après ces quelques pages, ce sera fini, bien sûr. »

Il dit cela très doucement, sans quitter son volume broché de jaune, détraqué déjà, souillé de boue, car il le laissa tomber hier devant la gare, où il l'achetait.

Genni soupira :

« *Adonc*, faites vite, m'fieu. J'attendrai. »

La lampe de verre bleu, placée entre eux sur la table, éclairait mal, l'huile s'épuisant. Genni l'avança vers Louis, et se laissa aller, lasse du travail de la journée, contre le dossier de la chaise.

Cette veille que l'enfant lui inflige ainsi ne lui est point pénible d'ailleurs ; et dans le silence de cette nuit à deux, que le frôlement des feuillets lentement tournés brise à temps égaux, elle regarde Louis.

A le contempler ainsi, Genni se sent reprise d'un de ces accès d'idolâtrie qu'elle lui a vouée, et se retient d'aller le serrer dans ses bras.

Et elle se délecte à détailler les traits de ce jeune visage, qui lui apparaît beau de toute la beauté de l'intelligence.

Elle songe à la douceur soyeuse de ces cheveux bruns, dont les bouts frisent au-dessus du front large, uni, point très haut, mais qui a si bien l'air de penser.

Digitized by Google

C'est vrai qu'il n'a plus sa bonne figure ronde d'autrefois, et l'ovale du visage s'est allongé, plus correct; mais il a conservé sa bouche d'enfant, toute petite, bien rouge, dont le joli dessin s'harmonise avec le nez délicat, busqué légèrement; et, quand il rit, la mignonne fossette qui adoucit l'angle un peu trop prononcé du menton se creuse davantage.

Ce qui charme Genni surtout, c'est le teint blanc, si pur, avivé de rose aux pommettes; ce teint de fille dont il est honteux, lui, et que le soleil a épargné. Et tandis qu'elle s'émerveille du frais coloris de la peau, l'élégance des poignets, avec leurs articulations déliées perdues dans les plis des chairs, lui échappe.

Les yeux, les grands yeux bleus profonds fixés maintenant aux pages du livre, Genni ne les voit pas; mais la lumière brille dans les fins sourcils blonds, et l'ombre des cils tombe sur les joues.

Et son admiration entière et maternelle embrasse tout l'être de ce fils de son amour, qui lui est plus cher que les fils de son sang, va des épaules bien effacées à la taille, qu'une courroie étroitement sanglée amincit, des mains courtes et grasses, restées lisses dans les travaux peu rudes, aux pieds menus, trop cambrés, mal chaussés de gros souliers à clous.

Ah! c'était bon qu'ils l'eussent gardé! Et comme les petits sacrifices coûtés dans l'enfance, il les rachetait à présent! Que serait la maison sans lui, la maison dont il fait la joie et la clarté? Et que deviendraient ces deux taciturnes, Édouard et Alfred, s'ils ne sentaient plus, à travers la monotonie ordinaire des journées, la bonne influence de cette gaieté qui bruit autour d'eux, les galvanise et les arrache aux concentrations où leur nature intime les relègue?

Quand il eut treize ans, ayant réfléchi longuement à ces choses, Louis dit à Genni qu'il voulait travailler, travailler comme père et frère, pour de l'argent, et que le temps était venu pour lui d'acquitter sa dette.

Genni refusa d'abord :

« Allez à l'école, petit; écrivez-vous sans fautes, et savez-vous compter beaucoup de chiffres exactement?... Allez à l'école. »

Digitized by Google

Mais lui s'obstina. Il était trop grand — voyez-donc ! — et fort — il découvrait ses bras. D'ailleurs, il voulait.

Elle hocha la tête...

« Que ferez-vous, petit, et quel métier vous apprendre? Irez-vous vers votre cousin Paul, qui vous montrera ce qu'il sait? Servirez-vous à la ferme, chez votre grand'tante Aurélie? Ou voulez-vous écrire à votre oncle de Bruxelles? »

Mais cela ne le tentait guère d'aller se dessécher à la chaleur d'un four de boulanger dans ce trou noir de Quaregnon, lui qui avait vécu jusqu'alors dans l'air libre, avec les routes larges ouvertes devant lui... Et de penser qu'il pourrait se mettre aux gages de ceux dont il était l'égal, son cœur se serrait d'humiliation. Non, ce n'était pas tout cela. Et il se représenta la gare, là-bas, la gare de Manage, où les trains de marchandises ne laissent jamais la voie inoccupée. Il songea aux express filant dans la distance, avec le bruit cadencé des roues brûlant le rail; et, dans ce mouvement qui fuit, la casquette cerclée de cuivre du garde-convoi lui apparaît auréolée de la gloire du danger toujours couru. On est emporté, c'est bon ! les arbres roulent aplatis, les gares se succèdent comme de gros tas de briques parmi les talus fleuris de genêt, et, dans les prairies, les vaches sont toutes petites, et les hommes ont la taille des enfants. On ne tombe pas — jamais ! — on va le long du marchepied, et le vent siffle dans les cheveux, et l'on respire l'odeur de la locomotive qui vous enroule dans sa fumée, et l'on est bien !

Oh ! c'est cela qu'il lui faudrait être : garde-convoi ! Et il se tourmentait d'être trop jeune encore.

Alors, le camionneur le prit avec lui. Louis porta les petits colis envoyés *par express*, perçut la taxe des objets non affranchis, et fut très fier : N'était-il pas au chemin de fer, maintenant?... Dans un vieux cahier où quelques pages demeuraient blanches, il inscrivit religieusement la date du 30 mai 1883, et, à la suite, les sommes des pourboires qu'il recevait chaque jour pendant ses tournées. Ses paquets sur l'épaule, il s'en allait de son allure décidée et régulière, au loin, vers Fayt, Bois-d'Haine... et ne sautilla plus d'un pied à l'autre, comme autrefois, car il était quelqu'un et se sentait une importance.

Digitized by Google

L'arrivée des trains le retrouvait exact sur le quai, et à ses recettes jamais une *mastoque* ne manqua. Cela le grisait de vivre ainsi dans l'animation de la gare, parmi les rails traversés et retraversés sans cesse, au milieu de la manœuvre des machines, qu'il connaissait bien et dont la marche en avant ne l'émouvait pas. Il escaladait d'un bond les degrés du bureau des marchandises, se mêlait aux expéditionnaires empressés autour du pupitre où trônait le sous-chef, et dans le désordre des caisses et des paniers entassés, il attendait, très heureux, ses ambitions presque réalisées.

Après chaque course, ses rentrées bouleversaient le logis. Genni reconnaissait le pas pressé sous la fenêtre et la petite chanson gaie sifflotée du bout des lèvres. Louis jetait la porte bruyamment, saisissait sa Mam par la taille et la faisait tournoyer sur elle-même, tandis qu'à demi suffoquée, elle se débattait maladroitement et protestait : ce n'était plus de son âge, ces jeux-là; elle allait tomber, bien sûr! Qu'est-ce qu'il pensait donc!

Alors, il s'arrêtait, fouillait ses poches gravement, et élevait entre le pouce et l'index le rond brillant d'un sou de nickel.

« Voyez, Mam, qu'est ceci? Encore une *mastoque* que votre fieu vous rapporte, hein!

— Bon, bon, donnez. Et cela, qu'est-ce, dites? Encore un canif brisé, mon couteau ébréché et la cuiller fondue, hein! Tout cela, l'ouvrage de Louis! *Brichodeur*, va! »

Elle parlait vite, feignant de gronder, s'efforçant en vain de rendre sévère sa voix qui s'attendrissait. Elle serrait le sou dans le tiroir, auprès de tant d'autres qu'il lui avait donnés ainsi, et se disait, doucement émue : « Mon fils, à moi, l'aurait gardé peut-être! »

Comme c'était vers midi, Louis restait, promenait son désœuvrement par la maison, voyait aux lapins, remuait le tabac, le mauvais tabac du père, avec des mines dégoûtées, dévidait le fil des bobines, ou pillait au jardin les roses de la haie, les grosses roses moussues, où il se plongeait voluptueusement le visage.

« Mam, s'il vous plaît, j'ai soif. »

Et Genni courait à la cave, tirait au tonneau une pinte de

Digitized by Google

cette bière qu'on prenait expressément pour Louis, les Delhaye s'accommodant tout aussi bien de café froid ou d'eau même... Elle avait une joie de le voir boire ainsi, avidement, et demandait si c'était bon, point trop glacé... Lui faisait signe, buvant toujours, s'étranglait de rire. Et, la pinte vidée, Genni, l'œil tenté par la fossette, prenait l'enfant au menton, l'attirait vers elle et le baisait longuement dans ses cheveux humides :

« Notre Louis, va! »

La tendresse de Genni épia tout de lui : les attitudes et les gestes plus dégagés, les idées étranges exprimées en des mots ignorés d'eux tous, et elle allait répétant avec des hochements de tête, sa même phrase :

« Non, non, il n'est pas le même que les autres! »

Elle eût désiré qu'il étudiât longtemps, longtemps, comme les fils des riches, pour tout savoir. On se serait bien passé de cet argent qu'il gagnait, et c'était pitié que cette intelligence fût ainsi mal mise en œuvre, éparpillée. Elle s'émerveillait de le voir possédé de cette passion des livres, des livres fermés pour elle et qui lui inspiraient un respect de choses mystérieuses, trop hautes pour le peu qu'elle était.

Louis lut beaucoup, de tout, au hasard : volumes empruntés, ramassés de-ci, de-là, achetés parfois après une longue convoitise; récits de voyages, traités scientifiques, romans dépareillés, débris de feuilletons curieusement parcourus et qui le laissaient mal satisfait, avec la perception d'un entassement d'autres livres encore, innombrables, où il pourrait prendre à même et qui étancherait enfin sa soif de la pensée d'autrui traduite en belles phrases caressantes et claires.

Les veilles données ainsi à ses chers livres, au matin lui alourdissaient le sommeil, et les appels à mi-voix de Genni lui parvenaient à la suite de ses rêves.

Elle se tourmentait :

« Voyez comme ça dort! C'est la faute aux bouquins! Il est joli, n'est-ce pas, avec ses joues toutes roses! Et le train est déjà à Famille reux, j'en suis sûre... »

Le père disait :

« Laissez-le. J'irai. »

Digitized by Google

Puis un jour, par un de ces caprices inexpliqués, éclatant parfois en dépit de son cœur, Louis refusa d'accompagner le camionneur.

Non, non, c'était inutile ce qu'on lui dirait. Il ferait tout, mais plus cela. Il aimerait mieux aller *à fosse*... Était-ce un salaire pour s'*esquinter* à courir tout le jour dans la chaleur des chemins?... Plus cela, jamais!

Genni eut beau s'emporter, supplier, interroger : le maître était méchant peut-être?... trop grossier pour Louis, qu'une parole dite sans haine blessait parfois si cruellement?

« Non, non... »

Très doux, toujours, Louis s'obstinait avec un balancement négatif de la tête, les yeux baissés sous les longs cils, les lèvres avancées en une moue d'enfant boudeur que Genni trouvait adorable, malgré tout... Et elle cria plus fort :

« Mauvais garçon! Tout son grand-père. Orgueilleux, paresseux, têtu! oh! têtu!... »

Rien n'y fit; et, comme il voyait la blouse bleue du camionneur traversant la cour, Louis se sauva par le jardin, gagna les champs, et, jusqu'au soir, pleura de s'être sauvé.

Mais la diversité l'attirait, et il n'aimait longtemps faire mêmes choses. Vers lors, le tumulte nouveau, les machines inconnues d'un laminoir de La Louvière l'enthousiasmèrent, et le mystère de ces grands bâtiments où des files d'ouvriers noircis, tatoués de cicatrices, s'engouffraient, tenta son envie. Il irait aussi, lui. Et, sans égard pour les transes folles de Genni, qui contait d'horribles histoires sur les laminoirs et les tréfileries, disait les chairs vives pendantes aux cylindres, les membres écartelés, broyés entre les engrenages... Louis s'engagea.

En lutte contre la lassitude qui, dans cette atmosphère épaissie par les vapeurs de houille et les fines poussières de métaux, le gagnait plus vite, Louis peina sans trêve, se défendit d'écouter le ronflement tentateur des volants derrière lui, s'interdit de suivre au plafond l'enroulement interminable des courroies qui s'en vont tout au bout de l'atelier mettre en branle les roues après les roues... et de ses doigts malhabiles, écorchés bientôt, fit des *paquets*, beaucoup de

Digitized by Google

paquets. Point assez, sans doute, puisque, chaque soir, l'ouvrage, taxé par le contremaître, valait à l'enfant le franc du camionneur. Rien de plus. Au retour, les récriminations de Genni l'irritaient douloureusement :

C'était bien la peine, — et elle répétait les mêmes paroles de Louis, — c'était bien la peine d'aller s'*esquinter* tout le jour dans la chaleur d'une fonderie pour tel salaire. Pauvre fieu! Allez au camionneur. Non? Vous êtes trop fier? Et vos mains, vos chères petites mains toutes vilaines et brûlées, maintenant! Dites, Louis, si ce n'est pas à pleurer!

Brusquement, lui l'écartait :

Ce n'était rien. Il deviendrait plus adroit... plus tard... et rapporterait davantage. Elle verrait cela. Quant aux écorchures de ses mains, il ne s'en souciait. D'ailleurs, il se plaisait au laminoir...

Cependant, lorsqu'au matin l'heure du départ vers La Louvière le ramenait à la gare, devant le bureau des marchandises à lui interdit à présent, quelque chose comme un regret lui montait à la gorge, l'étranglait. Ils étaient là, les chefs, avec leurs casquettes de drap cerise tant admirées, le garde-salle dont la voix annonçant les trains s'entend par delà les barrières, les aiguilleurs, les machinistes, ceux du télégraphe et ceux de la poste. Tous ces gens « du chemin de fer » enfin, qui reconnaissaient l'enfant, le *porteur d'express* d'autrefois.

« Bonjour, Louis. Ça va?

— Merci. Bonjour, vous autres! »

Le cœur lui battait; il passait rapidement, malcontent de son émotion. Alors, longtemps, par le carré de la vitre abaissée du wagon qui l'emportait vers la fonderie, il regardait fuir au loin les routes autrefois si allègrement parcourues, et aspirait avidement les bonnes odeurs de la campagne d'automne, apportées dans le vent.

Après un mois, la laminerie chôma.

Genni dit à Louis :

« Ne vous chagrinez pas, m'fieu. Prenez le bon temps qui vous arrive. Vous n'avez pas encore quinze ans. Que font les autres à votre âge? Jouer « au bouchon », oui. Dites, n'iriez-vous pas bien volontiers voir votre grand'tante Aurélie, le

Digitized by Google

cousin et les cousines, les vaches, les chevaux, les moutons, hein?... »

Oui... oui... Il voulait bien aller à Giheux. Aussi, il avait trop de peine, ici, de voir son service fait par un autre...

Et il se plut à la ferme, surpris lui-même de ce contentement qu'il avait. Mais depuis si longtemps il n'y était venu, que tout lui parut presque nouveau : les grandes salles humides qu'on n'habitait pas, jamais aérées, dont les murs mal tapissés exhalaient des odeurs pénétrantes de moisissure; la cour immense avec la mare aux canards, et, tout autour, les étables et les écuries toujours encombrées; puis, de l'autre côté du bâtiment, le jardin que les violettes de Julia envahissaient, et le puits où la servante Norine tirait de l'eau sans cesse, les bras nus, rougis par la bise aigre.

Louis courut par les champs, très déserts dans ce commencement d'hiver, vagua sans idées précises, tout entier à la satisfaction d'aller droit devant soi et de songer seulement au vent qui fait « hui » dans les feuilles tombées, au chemin qu'on suit et qui s'enfonce. Puis il descendit au village. On s'étonna. Vraiment! c'était lui, le petit Richard, grandi, bientôt un homme!

Ce nom de Richard, presque oublié, lui fit mal, le ramenait aux choses mauvaises de sa vie. A Manage, on ne l'appelait pas ainsi... C'était mieux. Donc, il ne serait jamais que le petit Richard, le bâtard recueilli?

Mais dans son cerveau trop jeune, les tristesses passaient encore fugitives, et sa pensée fut autrement distraite. Il s'informa, timidement, n'osant presque : Est-ce qu'elle ne venait plus ici sa tante de Bruxelles, la femme de son oncle, une brune, très mince, avec des yeux gris, oh! vous savez bien, Marie?...

Marie? Oh non! Qu'est-ce qu'on lui dirait d'elle? On ne l'aime guère, cette *bourgeoise* pâlotte, délicate, le nez toujours dans les livres. Allez, m'fieu, c'est une *naxieuse* pour qui notre beurre est trop salé!

Ça lui est égal. Il l'aime, lui; et c'est parmi ses bons souvenirs qu'est le jour où un hasard les avait faits libres tous les deux, et réunis. Il l'avait rencontrée près d'un sentier qui

Digitized by Google

tournait, la reconnaissant bien. Depuis la veille, du reste, il la guettait. Elle l'aperçut quand elle fut tout près, peu surprise, comprit qu'il était là pour elle, et, la première, elle parla :

« C'est toi... Louis ? »

Il devint très rouge, toute sa hardiesse en allée d'un coup, et dit, hésitant :

« Oui, c'est moi... Et vous êtes ma tante. »

Comme l'indécision la gênait peu en ce qu'elle faisait, elle reprit de suite :

« Nous nous entendrons bien, veux-tu, Louis? »

Il demeurait devant elle, les yeux fixes, ahuris; il n'avait jamais pensé qu'elle pût l'accueillir ainsi. Alors, elle ne lui disait pas de s'en retourner, donc?...

Cela la fâcha. La prenait-il pour une autre? Ah! elle n'avait point la tête embarrassée de ces préjugés, elle! Il était bâtard? Eh bien, elle l'aimait mieux bâtard. Cela se trouvait ainsi.

De sa vie il n'avait ouï paroles semblables; il écoutait, charmé, sérieux, avec un demi-sourire, osant croire à peine. Elle ajouta brusquement, très émue au fond :

« Viens-tu? Tu me conduiras, toi qui sais les chemins d'ici. »

Il resta d'abord en arrière, elle, se retournant à chaque pas, l'interrogeant : « Par là? » Puis, peu à peu, il se rapprocha, marcha à côté d'elle, malgré le sentier plus étroit. Il l'emmenait entre les blés, là où les gens passaient peu, et elle l'approuvait, désirant qu'ils ne fussent pas dérangés par la curiosité des autres. Elle avait peur des araignées qui sont dans le froment, mais, cette fois, elle n'y pensa point, tout occupée de ce petit, tombé tout à coup dans sa vie. Très myope, elle le regardait, clignant les paupières pour le mieux voir. C'est qu'il était charmant, ce gamin, avec sa drôle de mine encore effarouchée, ses yeux brillants et le type hébraïque, étrange, de son visage! Ils parlaient peu, par courtes phrases, ne sachant que dire d'abord de tout ce qu'ils avaient à se dire, et continuaient de s'examiner l'un l'autre, attentivement.

« Alors, je ne te fais pas peur, Louis?

— Oh non! C'est bien, cela! Vous m'appelez de mon nom :

Digitized by Google

Louis. Mon nom est doux ; ne trouvez-vous pas? J'aime quand vous le dites. Répétez-le encore. »

Mais elle ne voulut plus. Cette remarque qu'il faisait la confondait, brouillait l'idée qu'elle s'était formée de lui par avance.

D'où tenait-il ces délicatesses?

Il ne savait. Il était ainsi, voilà! Il reprit soudain :

« Croiriez-vous? J'aime tant de lire!

— Je m'en doutais. Tu voudrais des livres?

— Oui... Vous en feriez bien, vous...

— Oui... non... Qui te l'a dit?

— Oh! je sais.

— Bah! laissons cela. Et tu es heureux? Cela me peinerait que tu ne e fusses pas.

— Soyez en paix : Mam et Pa m'adorent. Ils ont soin de moi. Voyez : c'est tout bon. »

Naïvement, il défit les boutons de sa veste, et lui mit en main l'étoffe. Elle s'arrêta pour mieux inspecter : tous ses vêtements étaient propres, en bon état, quoique plus très neufs.

« Mais là, cet accroc?

— Ce n'est rien... Je me suis battu.

— Battu! Pourquoi? »

Il ne répondit pas, baissa la tête, et arracha d'un mouvement sec un épi qu'il se mit à mordiller. Comme elle insistait, il leva sur elle ses grands yeux tout tristes, et, lentement, demanda :

« Ne savez-vous rien de ma mère?

— Non... N'y songe plus, va! Veux-tu, je serai ta mère, moi? »

L'enfant éclata d'un rire franc, inattendu, qui la déconcerta.

Eh bien? Il ne voulait pas?...

« Vous, ma mère? Mais vous êtes déjà trop jeune pour être ma tante. Il n'y a pas dix ans d'âge entre nous. Jamais je ne vous appellerai « ma tante »; je ne saurais. Vous seriez plutôt ma sœur..., et encore, cela ne s'arrange pas... Tenez, je vous aime bien. »

Digitized by Google

C'était vrai qu'elle était trop jeune; elle en eut une déception presque. Il serait son fils quand même, ou son frère, n'importe. Maintenant qu'elle l'avait découvert, pauvre esprit inquiet, égaré parmi la grossièreté d'alentour, elle n'aurait pas la lâcheté de le rejeter loin d'elle après cette heure exquise qu'il lui avait donnée. Elle savait les hardiesses que cela coûterait à son courage, et qu'il faudrait longtemps pour accomplir ce rêve, mais elle marcherait sur les choses reçues, et le temps compte si peu à l'âge qu'ils avaient!

Elle saisit les mains de Louis entre les siennes, les pressa d'une étreinte nerveuse, et, les lèvres serrées, méchante, comme pour un défi porté à tout ce qu'on en pourrait dire, elle s'écria :

« Et moi aussi je t'aimerai bien, Louis! »

Ils durent se quitter pourtant, au détour du même chemin où ils se rencontrèrent.

Louis risqua, très caressant :

« Si vous le permettiez, je vous embrasserais volontiers.

— Ah! tant que tu veux! »

Il se haussa sur la pointe des pieds, car elle était plus grande que lui, l'accrocha aux épaules, et lui mit son baiser au hasard sur la figure, maladroitement. Avant de s'éloigner, il dit encore :

« Je vous prie, ne m'oubliez pas trop vite.

— T'oublier, toi! Le pourrais-je? »

Et ils se séparèrent, lui tout à fait heureux, le cœur plein de cette affection nouvelle subitement venue; elle moins confiante, assombrie soudain, avec la crainte indécise de ne le revoir jamais.

Depuis ce jour, il y pensa souvent, tout seul, en secret, et il ne parla d'elle à personne.

Ah! elle ne venait plus...

Bientôt, tout le lassa : le train de la ferme, la campagne trop nue, les gens trop simples, et l'école maussade où on l'avait renvoyé, ne sachant que faire de lui.

Il déclara :

« Je m'en vais. C'est décidé depuis tout à l'heure. Je suis

Digitized by Google

ici, mais mon cœur est tout là-bas, près d'eux. Je ferai cet effort de rentrer chez le camionneur. Ne tentez rien pour me retenir : je serai parti tantôt.

Dans l'été qui suivit, la mort de la vieille censière le rappela à Giheux. De tous les côtés, les parents, avertis, arrivaient, apportant leur affairement bruyant d'êtres casaniers qu'un déplacement bouleverse. Dans la foule mal connue de ces cousins de tous degrés, Louis chercha, anxieux, demanda son oncle. Lui non plus n'était venu. Cette absence découragea l'enfant, le désorienta dans ses sympathies. Il erra parmi les groupes, bousculé des uns, dévisagé curieusement par d'autres. Parfois, une voix, derrière lui, disait, quasi hostile :

« Quel est ce petit? »

Après l'enterrement, Louis refusa d'assister au dîner d'usage. Il se sentait mal à l'aise, plus à sa place, comme quelqu'un longtemps toléré qui serait à charge tout d'un coup. Le va-et-vient de la robe noire de Julia circulant parmi les invités fixait son regard. Elle avait toujours été bonne pour lui, et douce, comme il aimait qu'on fût, et il ne pouvait se résoudre à la quitter ainsi sans lui rien dire.

Peut-être elle passerait par le jardin, tantôt... Et il alla l'attendre près du puits, patiemment. Ce fut l'aînée qui vint, les yeux secs, l'air bougon, supputant déjà, à part elle, les tracas et les luttes de la succession. Elle aperçut l'enfant, l'apostropha, bourrûe :

« Eh bien? que faites-vous encore là?

— Moi?... Rien... J'aurais voulu revoir Julia... »

Elle haussa les épaules, maugréant, s'éloignant déjà :

« Allez! Ce n'est rien de perdu; vous la verrez une autre fois. Allez. Mais allez donc! »

Louis ne bougea pas d'abord, pesant une à une les dures paroles, atterré sous ce mauvais adieu qu'on lui jetait. Mais il avait toujours eu bon courage en présence des menus chagrins, refoula ce dernier au fond de lui, et arrêta qu'il ne pleurerait point. Il gagna la grand'porte, surmontée d'un écusson, souleva le loquet sans bruit et se trouva sur la route.

Digitized by Google

Et il marcha, plein d'un contentement amer, fier de cette faiblesse qu'il n'avait pas eue. Une courbe du chemin lui replaça sous les yeux la ferme, la ferme blanche, toute rose maintenant dans le soleil qui descendait.

Sa volonté d'être stoïque céda, et il sanglota, pris de douleur et de colère :

« Je n'irai plus! Oh! je n'irai plus! »

Avec l'âge, sa susceptibilité s'exaspéra; une inquiétude lui vint de sa position irrégulière de déclassé, orphelin de père et mère tous deux encore vivants. Il se cacha d'être ce qu'il était, eut une mauvaise honte, mentit : — C'est Alfred mon frère — et signa *Delhaye* tant qu'il n'était point forcé de faire autrement.

Genni disait :

« Pourquoi? Valez-vous moins qu'un autre né dans le mariage? Et votre nom vous embarrasse-t-il? »

A cela il répondait :

« Ce sont mes affaires, à moi; il ne me plaît pas de les crier sur la route. »

Les paroles apitoyées murmurées par les bonnes âmes l'irritèrent, et il guetta sur les lèvres de ses camarades le mot redouté : « bâtard! » qu'on lui lança à plaisir dès qu'on eut reconnu combien il en souffrait.

« Allez! allez chercher votre mère! »

Et cela s'achevait en rixes dans la poussière, en batailles furieuses, où il luttait désespérément, et dont il revenait les vêtements en loques, les yeux fixes et le cœur amer.

Genni savait cela : il demeurait appuyé contre la muraille, la tête penchée, longtemps, perdu dans la tristesse infinie qui pesait alors sur lui. Elle s'approchait :

« Voyons, qu'avez-vous encore? Ce n'est rien. Vous n'aimez donc plus votre vieille Mam?

— Si, va! Oh! si! »

Il lui jetait les bras autour du cou, ramené vers elle, apaisé à demi dans cette effusion.

Cependant, l'idée de l'autre le sollicitait.

Où serait-elle? Et l'esprit de Louis s'égarait loin, vers cette

Digitized by Google

France où elle était partie autrefois, où elle vivait dissimulée, heureuse sans doute, et, qui sait? mariée, ayant d'autres enfants, ses frères et sœurs à lui, l'oublié! Il se l'était fait décrire minutieusement par Genni, avait refondu ces traits épars, et s'était composé de cette mère inconnue une image très nette, qu'il s'excitait à supposer réelle. Il eût désiré l'entrevoir un instant, sans qu'elle en sût rien, pour savoir si c'était bien ainsi qu'elle était. Il demandait moins encore : il se fût contenté de connaître en quel coin du monde elle se dérobait... Oh! il n'irait pas — il le promettait — mais il saurait du moins. Enfin!

Peut-être aussi qu'elle était morte...

Mais Genni ne le croyait pas. On l'aurait appris, certainement. Et elle ajoutait, mélancolique, en songeant au retour possible de cette femme :

« Hélas! m'fieu, un jour elle viendra vous reprendre, vous vous en irez de moi pour la suivre, et je vous rendrai à elle grand et fort, vous que l'on m'apporta si faible et si petit. »

Il ne pouvait l'entendre ainsi parler. Jamais il ne la quitterait, jamais! Il était fou tantôt. C'était elle sa mère; il n'en voulait, il n'en avait pas d'autre...

Et, pour un temps, le vilain cauchemar était dompté, laissait l'imagination libre échafauder d'autres rêves.

Un besoin d'élargir le cercle où tournait sa vie l'agitait maintenant; toutes ces affections convergeant vers lui ne lui suffisaient plus, et il souhaitait d'être aimé par d'autres encore.

Parfois, au milieu des rails, il s'arrêtait, et disait, en désignant à ses compagnons la voie montante :

« C'est par là, Bruxelles. »

Eux se moquaient. En était-il bien sûr?... Mais leurs railleries glissaient sur lui. Il reprenait avec un fin sourire mystérieux :

« Et j'irai; vous verrez cela : j'irai! »

On le taquinait : Qu'y ferait-il? Un plus méchant ajouta :

« Quérir votre mère, Louis? »

Le juron d'un garde-excentrique soudain couvrait la mauvaise parole :

Digitized by Google

« Attention, là-bas! Vous allez-vous faire *spotchi.* »

Devant le train grondant dont le roulement ébranlait la succession des aiguilles, Louis s'écartait nonchalamment, sûr de ses pas, avec une belle tranquillité formée d'insouciance et de bravade... Ça le connaissait, les machines! Il savait leurs numéros, les noms des hommes qui les montaient et distinguait d'un coup d'œil les unes d'entre les autres : celles-ci toutes sombres, d'un noir mat, peintes en rouge entre les butoirs; celles-là tout étincelantes, miroitant au soleil, bardées de cuivre sans cesse astiqué. De longues contemplations l'immobilisaient devant elles, des rêveries où les détails auparavant tant scrutés des roues et des essieux demeuraient inaperçus... Et la locomotive vivait de sa vie propre de mécanique, était l'expression inconsciente de la force qui meut, déplace et transporte au loin les pauvres affamés d'inconnu.

Il irait! Depuis des mois le projet était mûr, bien ancré dans sa tête, et de ce qu'il avait résolu il ne démordait aisément. Il la reverrait, elle, cette tante Marie, dont le bon accueil sincère l'émeut encore quand il y songe. Il irait comme on se sauve, sans rien dire à personne, et tant pis pour le service d'express! il ne pouvait plus attendre, il n'aurait de repos qu'après.

Donc, un dimanche d'août, ne sachant plus comment il était arrivé là, brûlant de fièvre, haletant du chemin parcouru, il se trouva devant elle :

« Est-ce que vous ne me reconnaissez pas?

— Louis! Louis! »

Étroitement elle le serra contre elle, le couvrit de baisers, répétant son nom par intervalles, car elle n'eût pu en dire davantage. Puis elle commença à l'accabler de questions pressées, n'attendant point les réponses, admettant à peine qu'il fût possible de le tenir ainsi, tout près, autrement qu'en rêve... Et de longtemps une joie pareille ne lui était échue. Il demeurait très ému en face d'elle, les joues enflammées, les cils battant aux paupières mi-closes, les lèvres entr'ouvertes pour un sourire qui ne s'achevait pas. Et elle trouvait adorable ce garçon tout jeune, dont la petite personne avait si bien ce charme des choses neuves et fraîches.

Digitized by Google

« Ah! tu es venu! Et comment as-tu fait?

— Je ne sais. Oui... c'est cela : je suis monté sur la machine avec le chauffeur... c'était un train de marchandises... A Braine, ceux de la « correspondance » me connaissaient; un d'eux m'a pris... Alors, j'ai couru, voilà! »

Il parlait par saccades, la voix plus grave, mal calmé encore, et ses doigts tremblaient, cherchaient à redresser sur la table un pli ancien dans la nappe de toile cirée.

« Mon oncle est ici?

— Non. Tant pis! Tu es joli tout plein : il devrait te voir ainsi. »

Il se recueillit un moment, puis, dans un élan où toute sa tendresse s'épanchait, il s'écria :

« J'ai tant pensé à vous! Presque chaque jour; pourriez-vous le croire? »

Elle ne répondit pas, fit approcher son fils à elle et l'éleva jusqu'à Louis, de sorte que les cheveux blonds et les cheveux châtains se mêlèrent... et les yeux clairs et les yeux foncés se regardaient fixement, et les joues roses se touchaient presque... Le tout petit se mit à rire.

« C'est cela; embrasse-le, ainsi, encore. Et maintenant, Louis, penses-tu qu'il y ait place ici pour vous deux?... »

Elle ne pouvait se rassasier de le voir. C'était bien lui! c'était sa bonne et chère figure si souvent évoquée, sa même façon de porter les épaules en arrière, sa grâce exquise, toujours, un peu embarrassée dans les vêtements trop justes qui dessinaient les formes de son corps d'adolescent.

« Tu auras seize ans bientôt, dis? »

Il rougit plus fort :

« En janvier. »

Il ne voulut point la détromper, et se laissa vieillir d'un an, car il avait honte de son extrême jeunesse.

Elle observa après un silence :

« Sais-tu, tu n'es pas grand?

— Moi? Vous riez.

— Du tout. »

Alors elle eut une fantaisie. L'envie lui prit de le mesurer, exactement comme elle faisait pour son enfant parfois; et elle

Digitized by Google

le plaça contre le mur avec ordre de ne plus bouger. Lui se tenait bien droit, la tête levée, les genoux effacés, pour ne pas perdre un centimètre.

« La! je le savais. »

Et elle acheva de marquer la hauteur d'une croix à l'encre violette.

Il interrogea, inquiet comme pour une chose très importante :

« Combien?

— Un mètre cinquante... seulement.

— Ah!... Et c'est petit, ça?

— Selon moi. A ton âge, ton oncle allait être soldat, et il était... tiens! aussi haut que cela! »

Louis se redressa, les mains aux hanches, fièrement :

« Oh! je grandirai encore.

— Pas beaucoup, si j'en juge par la largeur de ces épaules. »

Et elle continua, narquoise, voyant que sa taquinerie mordait :

« Le beau malheur de n'être pas monté sur des échasses! Vous ne serez, Louis, qu'un gentil petit homme; très gentil, si vous voulez, mais petit, oui! Pourquoi me regardez-vous avec ces yeux-là! »

Ce mot « petit », dont elle accentuait l'ironie, froissait intimement l'orgueil naïf de Louis. Il se considéra piteusement, avec un dédain humilié pour lui-même, et fit sa jolie moue habituelle :

« Et je suis mince, moi; *ravisez* donc.

— Mince? Pas tant. Serré dans ta ceinture, certainement. Est-ce permis!

— Je marche mieux, voilà. On marche mieux quand on a la taille serrée. »

Elle affecta de ne pas le croire :

« Ah! il est coquet...! »

Et comme il restait tout déconcerté, s'imaginant qu'il lui déplaisait ainsi, elle le rassura :

« Va, c'était plaisanterie. Tu es charmant tel que tu es; et je ne te souhaite pas autrement. »

Digitized by Google

Ces enfantillages les enchantaient, les distrayaient des choses graves dont ils avaient à s'entretenir. Lui se trouvait bien là, rôdait partout, content d'aller ainsi par cette demeure étrangère où il se sentait à l'aise néanmoins, examinant distraitement les objets, sa curiosité de gamin endormie sous des préoccupations autres. Il disait : — Qu'est ceci? parfois, par le besoin de demander quelque chose; mais ce n'était pas ce qu'il eût voulu dire. De temps en temps, il levait vers Marie ses yeux très caressants, et il avait alors un bon sourire d'être reconnaissant comblé au delà des espérances. L'autre petit s'était attaché à lui, avait pris sa main, et se promenait bien sérieusement à côté de ce grand frère qu'on lui octroyait. Elle les contemplait, ravie, cherchant sur leurs traits une ressemblance absente, et ne sachant plus si elle aimerait l'un plus que l'autre.

« Vois-tu, Louis, entre vous deux, il n'y aura plus de différence pour moi. »

Et elle répétait la même phrase sans cesse, car il lui semblait qu'elle n'aurait pu lui dire rien qui fût mieux sa pensée.

Il était changé, décidément, plus timide, avec des hésitations qu'il n'avait point autrefois, et le visage était énergique et doux, un peu pâle par instants, marqué d'un pli entre les sourcils restés blonds.

Il balbutia, recommença deux fois la question :

« Alors... alors, vous n'avez pas connu ma mère? »

Elle dit assez brusquement que non, contrariée, croyant avoir évité ce mauvais chemin, où elle ne voulait plus qu'il s'engageât. Mais il continua, les yeux fixes, arrêtés sur quelque image intérieure :

« Mon père, je n'y songe pas; je n'ai point de colère contre lui; c'était son droit de m'abandonner, et jamais je n'irai vers lui, bien qu'on me l'ait montré et que je sache sa demeure : je suis très fier! Mais ma mère, ce n'est pas la même chose; on ne peut pas se défendre de penser à sa mère, n'est-ce pas? Et voyez comme elle m'a laissé pourtant, sans chercher à connaître rien de moi, jamais!... Les autres qui sont nés ainsi, leurs mères les gardent encore... Je suis plus bâtard que ceux-là! »

Digitized by Google

Cette émotion de l'enfant la gagnait, outrée chez elle de haine méprisante. C'était trop sale, aussi! et ce petit était torturé de ces choses. Elle tenta le seul encouragement possible :

« Qu'est-ce que cela te fait?

— Oh! quand j'étais petit, cela ne m'était rien; les enfants m'appelaient : bâtard! tout le long du jour : j'avais fini par croire que c'était mon nom, et je riais... Mais maintenant, je souffre quand des gens me regardent longtemps sans rien dire. Vous ne savez pas ce qui pèse sur ceux qui sont comme moi. C'est quelque chose qui vient des autres, même de ceux qui vous veulent du bien, et qu'on a dans toute sa vie... Je ne puis pas vous dire cela comme je le sens. »

Elle l'interrompit, reprenant sa rude façon de le réconforter :

« Raisonne, voyons. Quand tu auras bien rêvé à toutes ces histoires-là, que tu te seras débattu rageusement contre ces misères, y auras-tu rien changé, et seras-tu moins bâtard pour avoir crié que tu ne voulais pas l'être?

— Non. Tout cela vous est facile à dire : on raisonne bien pour les autres; pour soi, on ne peut pas toujours... D'ailleurs, il y a des jours où ces idées sont loin de moi; je suis très gai alors.

— Et aujourd'hui?

— Aujourd'hui, je suis bien heureux, mais je ne saurais pas rire. »

Et il lui expliqua gravement que la joie profonde n'aime point le rire, et qu'on peut être triste et content à la fois.

Elle écoutait, jouant la surprise, charmée de son petit air posé de garçon précoce.

Il eut un geste vague, embrassa du regard tout ce qui l'entourait, et soupira :

« Si je pouvais rester! Mais, vous ne savez pas?... on me croit à Fayt, là-bas. Je n'ai rien dit à Mam, et je ne lui dirai rien.

— Pourquoi? Ce serait si simple, si naturel. Et qu'était-il besoin de tout ce mystère?

— C'est mon idée ainsi. Peut-être Mam serait jalouse : je

Digitized by Google

vous aime tant ! Et puis, c'est bon d'avoir des choses qu'on sait tout seul. »

Comme elle le désirait, il lui conta des faits de quand il était petit, son temps au laminoir Boël, sa vie égale de tous les jours, ses pauvres ambitions de travailleur, que l'arsenal de Mons limitait. Il s'exprimait en de courtes phrases nettes, où les mots wallons mêlaient leur saveur piquante, apportaient des tournures naïves de vieux français; et l'accent du Hainaut, alourdi de voyelles traînantes, s'effaçait chez lui dans la rapidité de la parole. Très nerveux, sous une apparence de force, il ne pouvait demeurer en repos, tantôt cerclant son poignet de ses doigts, tantôt s'attaquant de nouveau au pli de la nappe, enfin disparu, qu'il lissa de l'ongle. Et selon ce qu'il disait, habiles aux expressions diverses, ses traits s'animaient, éclairés par les grands yeux sombres, plus jamais baissés.

Près de partir, il la pria :

« Regardez-moi bien.

— Ai-je fait autrement depuis que tu es ici?

— Maintenant, fermez les yeux. Me voyez-vous encore? »

Et comme, sous les paupières closes, dans le fond de la mémoire, l'image se détachait clairement, avec tous les détails des traits, bien accusés, elle osa répondre :

« Toujours !

— Je suis content. »

Il expliqua :

« C'est *pour si* nous ne devions plus nous revoir : je ne veux pas être oublié de vous, jamais ! »

Au rebours d'autrefois, c'était elle à présent qui avait confiance. Elle demanda :

« Et qui nous empêcherait de nous retrouver ensemble?

— Sais-je ! Si je mourais... Oh ! cela ne me ferait rien, croyez-le. J'y ai songé souvent déjà. Je suis tout seul. Qui pleurerait?

— Ce sont là des paroles ingrates que tu n'as pas pensées. Qui pleurerait? Mais eux, là-bas, qui t'adorent. Et moi donc?

— Vous? Bien vrai ? Alors, je mourrais volontiers. »

Digitized by Google

Elle se fâcha tout de bon, l'appela « méchant enfant », ainsi qu'on dit aux petits, le gronda si maternellement qu'il ne put faire que rire, ses idées sinistres ainsi écartées.

« Je t'accompagnerai jusqu'à la fontaine, lui dit-elle; après, ta route va tout droit. »

Ah! elle irait avec lui dans la rue? Ça ne la gênerait pas de se montrer à côté de lui? Même elle se sentit très fière, observa si des gens ne le remarquaient point, et fut reconnaissante à ceux qui se retournèrent.

Il demanda encore :

« J'ai passé tantôt devant une grosse tour. Qu'est-ce?

— C'est un musée; je t'y mènerai quand tu voudras. »

Le chemin leur fut trop court; sous les arbres, elle s'arrêta.

« Je ne puis aller plus loin; ici, nous nous quitterons.

— Je m'en vais donc?... »

Il eut une indécision, un attendrissement qu'il cacha sous un sourire, mais qu'elle devina bien.

« Alors... adieu, Marie!

— Adieu, Louis! »

Malgré le monde qu'il y avait là, il l'embrassa tout simplement, comme autrefois dans le sentier entre les blés, oubliant combien il avait grandi depuis ce temps; et elle non plus ne se souciait des autres.

Ce fut tout. Rapidement il s'éloigna, repris par les inquiétudes du retour.

Elle le rappela :

« Je te prie, ne cours pas ainsi : tu te feras du mal.

— N'ayez crainte. Je cours comme les autres marchent : c'est mon métier que de courir. »

Entre les lignes des arbres, elle le suivit du regard, le perdit dans la foule de ceux qui circulaient, le retrouva ensuite, et, par intervalles, elle distinguait un arrêt dans son allure, comme s'il se fût retourné pour la voir encore; puis il ne fut plus qu'une petite chose noire qui disparaissait, et il n'y eut plus rien tout à coup.

Digitized by Google

LES TRADITIONS POPULAIRES DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Nous avons sous les yeux un ouvrage ayant trait aux traditions du grand-duché de Luxembourg [1]. Ce qui frappe surtout dans ce livre, c'est la richesse extraordinaire de la moisson qui a compensé les efforts de l'auteur. Il semble au premier abord qu'un petit peuple ne puisse fournir de si amples matériaux. C'est là une erreur profonde. Ce recueil prouve une fois de plus que le fonds se trouve partout, mais que, si l'on ne parvient pas à le mettre au jour, la faute en est avant tout imputable au chercheur, qui ne s'y prend pas avec assez d'adresse, avec assez de tact, enfin, qui n'a pas le talent d'arracher aux gens leurs secrets.

La pratique aussi y est d'un grand poids. Une fois qu'on s'est mis à recueillir la littérature traditionnelle, la fortune sourit généralement au folkloriste actif, les trouvailles se multiplient sur sa route. Les frères Grimm, nos maîtres à tous, l'ont déjà constaté en 1819, dans la préface de leurs *Contes* : « Du moment qu'on est habitué à faire attention à de pareilles choses, on les rencontre plus souvent qu'on ne le croit communément, et c'est en général le cas avec les mœurs et particularités, les dictons et plaisanteries du peuple. »

Dans son avant-propos, l'auteur, actuellement directeur de l'athénée de Luxembourg, nous fait connaître l'histoire de son livre. Je tiens à la communiquer ici, comme, en cette

[1] Dr N. Gredt, *Sagenschatz des Luxemburger Landes*. Luxembourg, V. Bück, 1885. In-8°, xvii et 645 p.

Digitized by Google

matière, nous avons tout à apprendre et que son exemple peut nous être fort profitable.

Un détail digne d'être signalé tout d'abord : nous avons devant nous le fruit de *trente* années de travail. L'ouvrage fut commencé en collaboration avec MM. Klein, curé à Dalheim, et Gonner, rédacteur de la *Luxemburger Gazette*. Chacun d'eux, après un certain temps, fournit une quarantaine de récits. Plus tard, par suite de diverses circonstances, le travail, sans être abandonné, fit peu de progrès. C'est alors que l'auteur, persuadé que son projet n'arriverait à exécution que par le concours de nombreux collaborateurs, résolut de demander la coopération des instituteurs primaires.

Il sut également intéresser à son idée la section historique de l'Institut royal grand-ducal, qui, comprenant l'importance et la valeur de ces études, se mit aussitôt à l'œuvre. Le gouvernement aussi se montra favorable au projet. Sous la signature du directeur général de l'intérieur, parut, en 1877, dans le *Luxemburger Schulbote*, p. 240 à 265, une circulaire adressée aux instituteurs primaires, les invitant à recueillir aux lieux de leurs domiciles respectifs les us et coutumes, les légendes et locutions proverbiales; la section estimait qu'il ne serait pas moins utile de connaître les noms populaires des ruisseaux, ainsi que des petits cours d'eau du pays.

Le Dr Gredt se vit ainsi entouré d'aides précieux. Il sut utiliser habilement les ressources qui lui étaient acquises d'une manière certaine, du moment qu'un corps savant, secondé par le gouvernement, prenait l'initiative de la chose. Il comprit que beaucoup de personnes, invitées à accorder leur collaboration, ignoreraient totalement ou en partie quelle espèce de renseignements on leur demandait : une conséquence bien naturelle du mépris qui s'attache encore généralement aux études populaires. M. Gredt fit suivre cette pièce officielle d'explications où il montra l'utilité de ces « enfantillages », énonça les principes qui devaient guider le chercheur et insista sur la nécessité d'observer une exactitude rigoureuse dans la notation. Il indiqua les sujets sur lesquels devaient porter les investigations et traça un petit question-

Digitized by Google

naire, très riche dans sa brièveté; enfin, il donna des exemples des différentes rubriques : conte, légende, chant populaire, proverbe, coutume, etc.

Vingt-deux instituteurs répondirent à l'appel et fournirent des renseignements plus ou moins étendus.

Visant toujours à accroître le nombre de ses collaborateurs, M. Gredt pria les élèves de l'athénée de Luxembourg de noter les traditions de leur endroit natal. « Toutes ces sources, dit-il, devinrent enfin un large fleuve. » Très large, en vérité, car il n'y a pas moins de 1,200 récits; le titre : *Trésor des traditions* n'a donc rien d'exagéré.

Si l'auteur a montré connaître le vrai chemin pour recueillir les légendes, il faut signaler qu'il a aussi les bons principes pour les noter. Une exactitude scrupuleuse, une fidélité absolue à la « bouche populaire », a toujours été sa première règle : chaque légende est donc donnée simplement, sans développement littéraire, avec sa provenance locale et l'indication de la source, livre ou correspondant. Il est utile de mettre ce point en lumière : c'étaient les principes des frères Grimm, les seuls bons enfin.

Il a tenu rigoureusement à se rapprocher des versions authentiques. Il s'est montré défiant en particulier pour les légendes, peu nombreuses à la vérité, que lui offraient les livres; il a voulu les contrôler sur place, pour les ramener à leur vraie forme, et a consciencieusement renseigné les cas où ses recherches sont restées sans résultat.

Dans ce recueil, il s'est borné à ce que le peuple *raconte :* il a conservé en portefeuille toutes les notes qui lui ont été communiquées sur les usages et coutumes du Luxembourg et les publiera prochainement.

La table des matières peut nous révéler la grande richesse des différentes rubriques sous lesquelles l'auteur a rangé ses trouvailles :

I. Traditions des eaux (45). — II. Traditions des arbres (21). — III. Traditions des nains; gens sauvages (56). — IV. Traditions du diable (27). — V. Traditions de sorcières et de sorciers : sorciers (22); sorcières (58); sorcellerie (43). —

Digitized by Google

VI. Armée sauvage : le chasseur sauvage (65); cavalier du cheval blanc (Schimmelreiter) (7); l'armée sauvage (33); danseurs fantômes (8); voiture fantôme (12). — VII. Dames blanches et trésors (110). — VIII. Animaux revenants : serpent (12); oiseau (3); lièvre (25); lapin; renard (2); loup (22); chien (23); chat (23); cochon (4); bouc (3); mouton (3); bestiaux (12); cheval (12); monstres (7). — IX. Spectres; âmes errantes : feux follets, flammes fantômes (26); hommes de feu; spectres qui ont déplacé la borne (33); esprits sans tête (14); tonneaux fantômes (13); spectres gigantesques (11); promeneurs fantômes (6); âmes délivrées (non délivrées) (9); autres âmes errantes (73). — X. La tradition du Jâsmännchen et du Pirmesmännchen (10). — XI. Légendes et contes d'enfants (67). — XII. Traditions historiques (64). — XIII. Additions (180). — XIV. Traditions diverses (51).

Ce qui domine dans ce recueil, ce sont les récits à base *mythologique*. Cette espèce de tradition est encore d'une vitalité extraordinaire dans le Luxembourg. Il suffit, pour s'en convaincre, de lire, par exemple, les histoires que l'auteur nous communique sur les esprits des eaux. Chacune des sections est un chapitre mythologique, souvent fort complet, et les traits particuliers qui distinguaient les anciens êtres mythologiques se sont conservés d'une manière remarquable dans l'imagination du peuple luxembourgeois. Je voudrais, comme preuve de ce que j'avance, pouvoir donner un aperçu des notions que cet ouvrage nous signale comme existant encore sur les nains, leurs noms, leurs demeures, leurs trésors, leur aspect, leurs formes, leurs occupations, leur caractère doux ou taquin, leurs habitudes, leurs rapports (amoureux quelquefois) avec les hommes, les moyens de se les concilier ou de s'en défaire. Mais je dois me borner. Je me contenterai de faire ressortir la ténacité avec laquelle ces idées, restes de la mythologie germanique, survivent en pays montagneux. Je ne saurais y voir un mal, malgré le courant utilitaire de notre siècle, qui tend à refouler et à exterminer tout ce qui laisse un peu de jeu à l'imagination. J'y trouve plutôt un élément fécond d'inspirations : les peuples qui ont

Digitized by Google

le respect de ces souvenirs antiques sont poétiquement mieux doués que d'autres ne se rattachant pas à leur passé par la source vive de la tradition populaire.

Une autre remarque que suggère la lecture de ce livre, c'est l'influence énorme qu'exercent sur l'imagination et sur la création de récits légendaires les merveilles d'une nature accidentée. Ici tout vit, tout agit; les objets naturels s'animent et souvent prennent une forme humaine. Pour les habitants d'un pays pittoresque, le clapotement ou l'écume des torrents qui se précipitent sur les rochers est l'œuvre de lessiveuses nocturnes. Quelquefois la légende acquiert un sens concret : elle s'attache à un événement historique. C'est alors la vengeance qu'un esprit exerce sur un pêcheur, parce que celui-ci lui enlève ses plus beaux poissons ou déchire de ses filets son palais aquatique.

Les vapeurs s'élevant au-dessus des eaux deviennent des dames à traîne blanche.

Le caractère mystérieux que la nappe liquide prend aux yeux de l'homme engendre la croyance que l'étang est le lieu de réunion des sorcières.

Dans l'aspect sombre du marais, le peuple voit la conséquence d'un châtiment, pour lequel il invente facilement une histoire : il s'agit généralement d'un seigneur qui était dur pour les pauvres ou ne respectait point les choses sacrées.

Les formes fantastiques des rochers sont des pétrifications d'êtres humains. Pour peu que la configuration présente quelque ressemblance, l'imagination populaire supplée aisément le reste. « Je me trouvais, dit l'un des correspondants, dans l'endroit d'où vient le récit. En ami de la nature, j'observais les rochers, et surtout un bloc isolé, *qui représente un homme. On voit distinctement la tête, les yeux*, etc. Cela *doit* être Steinhart. » Le paysage imposant qui entoure ces rochers a donné à l'histoire qui s'y rapporte un caractère sombre : le héros est un seigneur des environs qui avait persécuté un ermite, et que Dieu avait transformé en pierre pour le punir de ses blasphèmes.

Toujours pour la même cause, les endroits dangereux dans

Digitized by Google

un cours d'eau sont le séjour d'un esprit. Ils sont maintenant protégés par l'image d'un saint quelconque, qui a tout simplement succédé à l'antique dieu germanique.

Voilà souvent le procédé qui a été suivi : le paganisme a été christianisé. Les divinités n'ont changé que de nom : elles sont devenues des saints, et l'action des êtres malins a été reportée sur le diable. Tel a été l'empire que les idées nouvelles ont conquis sur l'esprit populaire, que l'on se répète des histoires de malheurs arrivés à des gens qui n'avaient pas voulu accepter ces croyances. Il serait intéressant de suivre la transformation de la mythologie germanique et de rechercher la part de l'ancienne religion dans ces naïfs récits, qui sont autant de documents pour la psychologie du peuple.

Je serais heureux si ces remarques générales pouvaient engager quelque lecteur à prendre connaissance de cet ouvrage. Il y trouvera de très amples renseignements pour l'étude de l'histoire et des antiquités du Grand-Duché.

Je présenterai en même temps quelques observations. Avec l'auteur, je regrette l'absence d'un index alphabétique : c'est précisément lorsque les trouvailles sont accumulées, comme elles le sont ici, qu'il faut un guide qui nous permette de les utiliser. Dans des ouvrages de cette espèce, l'index est une partie essentielle. Comment peut-on, même avec la table des matières, — assez étendue cependant, puisqu'elle comprend dix-sept pages, — s'orienter dans ce dédale de douze cents récits? Si l'auteur avait composé un index, la valeur de son livre y eût beaucoup gagné, au point de vue de la facilité dans les recherches.

Quoique M. Gredt ait suivi, et avec succès, les principes de Grimm dans la notation de ses récits, l'on regrette qu'il n'ait pas appliqué la même rigueur dans ses dénominations. Ainsi, les rubriques I à X sont comprises parmi les *Sagen;* XI nous apporte des *Legenden* et des *Mährchen*. Alors qu'en France nous constatons qu'on n'établit aucune différence entre ces trois formes très distinctes de la tradition populaire, que l'on confond sous le nom général de *conte*, dans les recueils allemands nous sommes habitués à voir régner plus d'exactitude.

Digitized by Google

Le *Mährchen* est le conte d'enfant. La *Sage* (dans son sens restreint) comprend la tradition mythologique et la tradition merveilleuse historique; celle-ci peut se rapporter à un personnage ou à un endroit : de là les *Personensagen* et les *Ortssagen*. Enfin, la *Legende* est plus spécialement la tradition merveilleuse sacrée. Ce dernier terme est souvent évité en Allemagne, et les récits sacrés y sont fréquemment donnés sous le nom de *Sagen*. Exemple : *die Marien*SAGEN *in Oesterreich*, par Kaltenbäck; *die* SAGE *der h. Ursula*, par O. Schade. Les *Legenden* peuvent donc être appelées *Sagen*, mais la réciproque n'est pas vraie. Dans le livre du Dr Gredt, le récit sacré est tantôt considéré comme *Sage*, tantôt comme *Legende*. Enfin, pourquoi réunir dans une seule rubrique les traditions sacrées et les contes d'enfants? Ces deux genres n'ont rien de commun.

Une dernière objection. M. Gredt a noté onze *Mährchen*. Constatons que c'est peu, et que ce genre n'a pas été, de la part de l'auteur, l'objet de recherches aussi actives que la tradition historique ou mythologique. Il serait à désirer qu'il portât également son attention sur cette section si intéressante du folklore. Un peuple chez qui la tradition est encore aussi vivace doit être riche en contes d'enfants. Ceux qui sont donnés ici ont leur pendant dans les recueils analogues. M. Gredt a voulu ajouter quelques notes comparatives. L'essai est louable certainement et nous ne saurions qu'y applaudir. Je me permettrai cependant de lui faire remarquer, à ce sujet, que les auteurs qu'il cite dans ses rapprochements sont d'inégale valeur. Au n° 914, « Meister Schlau », il cite Andersen : « Der kleine Klaus und der grosse Klaus [1] ». Dans l'étude *scientifique* du folklore, il importe de ne pas confondre le conte vraiment populaire, le *Volksmährchen*, avec le conte artificiel, le *Kunstmährchen*. Les charmants récits d'Andersen appartiennent à cette dernière catégorie. Il a brodé sur des thèmes populaires, mais il n'a pas l'exactitude nécessaire pour pouvoir être considéré comme une source

[1] Le conte en question est le n° 61 de Grimm, *das Bürle*.

Digitized by Google

digne de confiance. Dès lors, son nom doit être écarté ici : comme rapprochement, il ne peut avoir aucune autorité.

Concluons. Que les quelques objections que je viens de développer ne fassent pas naître l'idée que je voudrais diminuer en rien la grande valeur du livre de M. Gredt. Elles ne regardent que les dénominations et le principe de division; elles n'ont trait qu'aux exigences du folklore scientifique. L'auteur n'a voulu nous fournir que des matériaux, et comme tels ils doivent être jugés. Leur richesse peut nous prouver la haute importance de la coopération dans ces études. M. Gredt mérite les meilleurs remercîments de tous les chercheurs et de tous les amis du grand-duché pour cette abondante récolte de documents, fruits de ses efforts continus et patients.

Aug. Gittée.

Digitized by Google

LE TRAVAIL ET LES GRÈVES

AUX ÉTATS-UNIS DE L'AMÉRIQUE DU NORD

III. — Associations ouvrières. — Grèves.

Nous avons examiné dans les chapitres précédents les conditions politiques, intellectuelles et matérielles du peuple des États-Unis.

Les ouvriers participent au même titre que les patrons à la gestion des affaires publiques. Presque tous sont électeurs. - L'instruction, sans être obligatoire, est si répandue que toute personne née aux États-Unis sait au moins lire et écrire; presque tous les enfants reçoivent l'instruction primaire : le suffrage universel y est donc aussi le suffrage éclairé. Les pouvoirs publics ont fait leur devoir en procurant l'instruction gratuite à tous les citoyens, et ceux-ci, ayant le droit de vote, profitent avec empressement des moyens de s'en rendre dignes afin de voter intelligemment.

Les charges publiques sont lourdes; elles le sont surtout devenues à la suite de la guerre de Sécession. Les impôts directs prélevés au profit des États, des comtés et des municipalités sont proportionnels à la fortune de chacun; les impôts fédéraux sont tous indirects : droits de douane, accises, etc.

Une faible fraction de la population n'est pas productive; les conditions politiques et géographiques des États-Unis ont permis de réduire au minimum l'armée permanente (environ un soldat pour 2,500 habitants); les couvents sont peu nombreux.

Une très notable partie des revenus publics est consacrée à

Digitized by Google

l'éducation du peuple. La somme relativement élevée inscrite au budget de la guerre trouve une explication dans le fait que, le corps des ponts et chaussées n'existant pas, ce sont les officiers du génie qui en remplissent les fonctions et qu'ainsi beaucoup de dépenses pour travaux publics sont inscrites au budget du département de la guerre.

Presque toutes les constitutions des États contiennent des prescriptions analogues à celles que nous trouvons à l'article 8 de la Constitution de l'Illinois, sous le titre : *Éducation :*

§ 1. L'assemblée générale pourvoira à un système complet et efficace d'écoles gratuites où tous les enfants de cet État pourront recevoir une bonne éducation publique.

§ 2. Tous les terrains, les fonds ou les autres propriétés donnés, octroyés ou reçus pour les écoles, collèges ou universités, et les revenus qui en dérivent seront fidèlement appliqués au but des donateurs.

§ 3. Ni l'assemblée générale, ni aucun comté, aucune ville, municipalité, district scolaire, ni aucun autre pouvoir public ne pourra jamais inscrire dans son budget, ni payer d'aucun fonds public, aucune somme pour une église, ou pour aider une secte religieuse, ou pour aider ou soutenir aucune école, académie, collège, université ou autre institution scientifique ou littéraire existant sous le contrôle d'une Église ou d'une secte religieuse quelconque ; et aucune donation de terrain, d'argent ou de propriété mobilière ne pourra jamais être faite par l'État ou aucun pouvoir public à aucune Église ou à aucune secte religieuse.

Les Églises sont hors de l'État, ne sont pas un pouvoir, ne vivent pas de l'État et ne font pas de politique.

Le système des écoles publiques, neutres et gratuites a une influence considérable sur les relations entre les citoyens des différentes classes de la société.

Les enfants des riches et des pauvres, de religions différentes, des patrons et des ouvriers fréquentent les mêmes écoles primaires, s'asseyent sur les mêmes bancs sans qu'ils se montrent fiers ou humiliés de la richesse ou de la pauvreté de leurs vêtements ; l'enfant stupide d'un homme riche

Digitized by Google

qui a été dans toutes les classes dépassé par le fils d'un artisan ne peut pas, plus tard, dans la vie, regarder ce dernier comme un être inférieur; si le fils du riche possède à la fois l'intelligence et l'argent, le fils de l'ouvrier accepte une supériorité qui n'est pas due uniquement à la fortune.

Bien qu'il existe des classes dans la société, l'enfant, sur les bancs de l'école, sait qu'il peut prétendre à toutes les positions, s'il est capable de les conquérir par son intelligence, son activité et sa bonne conduite.

Plus d'un président de la République est sorti des positions inférieures pour arriver à la plus haute fonction de l'État. L'enfant d'un homme haut placé ne deviendra rien, s'il ne fait preuve des qualités requises pour la position ; les relations qui s'établissent dans les écoles publiques empêchent que, dans la vie, il existe une dépendance servile de citoyen à citoyen, et bien qu'on prêche peut-être un peu trop « qu'un homme est aussi bon qu'un autre et même un peu meilleur » [1], il se fait que, dans le monde, on maintient toujours et partout, entre les différentes classes, un sentiment de respect mutuel : il paraîtrait à tous absurde de voir s'établir les distinctions de castes et de rang qui existent dans presque tous les États de l'Europe.

L'instruction reçue dans les écoles donne à tous les enfants une connaissance au moins superficielle de la géographie et des ressources de leur vaste pays; l'habitude de la lecture des journaux développe cette branche de leur instruction, dont une des conséquences est qu'il n'y a pas de fixité absolue dans les professions; tout adulte est convaincu qu'il peut faire fortune quelque part; par suite, pas d'encombrement permanent dans aucune branche de l'activité humaine. Quand une carrière paraît encombrée, les travailleurs tournent leurs vues ailleurs; quand la population devient trop dense dans une partie du pays, elle se déplace. Il en résulte, d'autre part, que les liens de famille sont plus relâchés.

La facilité avec laquelle les propriétés immobilières peu-

[1] Locution américaine : *One man is as good as another, and a little better.*

Digitized by Google

vent se transférer (sans frais) est, pour les ouvriers, un encouragement à l'acquisition des terres, soit dans la localité où ils travaillent et où ils peuvent aisément devenir propriétaires d'une maison, soit dans les États de l'Ouest, où ils émigrent si l'industrie traverse une période de crise; ces ouvriers se font cultivateurs, augmentent leur propriété petit à petit, la cultivent eux-mêmes et vivent économiquement : de là l'énorme proportion (74 p. c.) des fermes exploitées par leurs propriétaires; c'est là aussi la raison du déplacement à peu près régulier du centre de population vers l'ouest à raison d'environ 82 kilomètres par période décennale. Lorsque la crise est terminée, les ouvriers européens viennent combler les vides dans les ateliers de l'Est.

Ces changements d'occupation se retrouvent au même degré dans les autres classes de la société : le noyau de notre *bourgeoisie,* le clan des fonctionnaires de l'État, n'existe pas aux États-Unis; tous les quatre ans, en moyenne, presque tous les fonctionnaires sont congédiés; ceux qui ont émargé au budget rentrent dans la vie privée; cela entraîne un roulement continuel; on voit des avocats devenir d'honnêtes fermiers, et des ministres des cultes, des industriels utiles.

Les États-Unis couvrent une étendue de territoire à peu près égale à celle de l'Europe, sans frontières douanières intérieures; les différentes industries s'établissent dans les endroits où elles peuvent le mieux prospérer; lorsque des circonstances en modifient les conditions, elles se déplacent sans avoir à faire entrer en ligne de compte les frais de douane ni les droits de mutation sur la propriété immobilière.

L'augmentation considérable et régulière du nombre des consommateurs permet un développement proportionnel de l'industrie. La grande richesse du sol donne un surplus qui s'exporte et qui, en 1880, est estimé avoir été de plus de deux milliards de francs pour les grains, le tabac, le coton brut, les sucres et la mélasse.

Les ouvriers et artisans organisent des sociétés coopératives pour l'acquisition de terrains et la construction de mai-

Digitized by Google

sons (*Building loan associations*); par des versements mensuels peu importants, ils arrivent rapidement à devenir propriétaires d'immeubles; les frais d'actes sont insignifiants; il n'y a pas de droits de mutation ou d'hypothèques.

Les tableaux statistiques font voir que les salaires sont de deux à trois fois supérieurs à ceux de la Belgique; la moyenne annuelle augmente, sans que la proportion d'hommes faits dans le nombre total d'ouvriers ait sensiblement changé. Cependant, dans l'industrie du fer et de l'acier, ainsi que dans les mines (sauf les mines de cuivre, de plomb et de zinc), les salaires moyens annuels ont diminué de 1870 à 1880; cette réduction a été la conséquence d'une diminution de la valeur des produits; ainsi, la moyenne générale des salaires dans les usines où l'on travaille le fer et l'acier a diminué de 24.67 p. c., et le prix moyen de la tonne de produits a baissé de 26 p. c.; le prix du charbon anthracite baissant de 25.22 p. c., la moyenne des salaires diminue de 7.45 p. c.; le prix du charbon bitumineux baisse de 23.30 p. c., et la moyene des salaires diminue de 20.34 p. c. (mais il y a augmentation de 144 p. c. dans le nombre d'enfants employés); la valeur du minerai de fer extrait baisse de 17.25 p. c., la moyenne des salaires payés diminue de 6.94 p. c. En revanche, la valeur des minerais de cuivre augmente de 21.96 p. c., et la moyenne des salaires payés augmente de 33.15 p. c.

Il était important de faire ressortir ces conclusions pour comprendre la tendance à adopter le système des échelles mobiles pour le règlement des difficultés entre patrons et ouvriers dans certaines industries.

Le coût de la vie pour les objets de première nécessité est inférieur à ce qu'il est en Belgique; mais les objets manufacturés et le pain coûtent environ le double.

Somme toute, la situation des ouvriers aux États-Unis est de beaucoup meilleure que celle des ouvriers belges : ils sont beaucoup plus instruits, sont électeurs, gagnent plus du double et ne dépensent en choses nécessaires à la vie que moins du double. Ce qui leur permet d'économiser, de

Digitized by Google

devenir propriétaires et d'avoir des sommes importantes déposées à la caisse d'épargne. En 1870, dans les six États de la Nouvelle-Angleterre et l'État de New-York, ces dépôts s'élevaient à 2 1/2 milliards de francs pour une population totale de 7,870,683 habitants; en 1880, à 3 1/2 milliards pour une population totale de 9,093,400 habitants.

Les ouvriers aux États-Unis sont en général plus sobres que les ouvriers belges; ils se nourrissent mieux; la plupart d'entre eux mangent de la viande au moins une fois par jour; ils peuvent donc, pour un salaire plus élevé, produire davantage; ils se reposent un jour par semaine régulièrement.

Ces conditions générales de la vie des ouvriers des États-Unis se produisent au milieu de circonstances particulières que nous avons passées en revue et qui ne se rencontrent pas en Europe.

Malgré ces avantages, des conflits nombreux et graves éclatent encore fréquemment entre patrons et ouvriers. Ces derniers constituent une force électorale imposante (environ 4,350,000 ouvriers de 21 ans et plus, sur 12,239,000 habitants âgés de 21 ans, soit 35 p. c.); ils ne croient pas que cette force électorale suffise pour leur faire obtenir le redressement de leurs griefs; ils recherchent la solution de leurs difficultés par eux-mêmes et comptent beaucoup plus sur leur initiative privée que sur l'aide du gouvernement; c'est ce qui les a amenés à s'associer pour la protection de leurs intérêts.

Les sociétés et associations (corporations) peuvent être organisées facilement, sans frais et sans autorisation préalable; les restrictions légales au droit d'association pour tous les buts possibles sont peu nombreuses. Toute société a la personnification civile, donc, le droit de posséder dans les limites de ce qui est nécessaire pour le but qu'elle poursuit.

Les ouvriers profitent de ces circonstances pour s'organiser fortement. Leur but est de faciliter, par une action commune, l'entente avec les patrons : les ouvriers nomment leurs

Digitized by Google

délégués, entre les mains desquels ils remettent le soin de négocier avec les chefs d'industrie.

Ces associations sont nombreuses et sont basées sur des principes à peu près identique.

Je dois à l'obligeance de MM. E. Debs, W. Daniels, Ed. O'Shea et T.-S. Ingraham, la communication des statuts des sociétés dont ils sont les secrétaires généraux. J'ai pu aussi me procurer un exemplaire des statuts et règlements de l'ordre célèbre des « Chevaliers du Travail ».

Les organisations les plus solides ont été créées par les employés des chemins de fer ; nous avons vu dans les tables d'occupations que 236,058 personnes sont classées dans la catégorie des transports ; si nous y ajoutons les ouvriers du service de la voie, les employés des bureaux et les employés supérieurs, nous obtenons pour 1880 un total de 418,957 hommes vivant de l'exploitation des chemins de fer.

Par la nature de leurs occupations, ces employés sont fréquemment en contact.

Leurs associations principales sont : La « Fraternité des Chauffeurs de locomotives » (*Brotherhood of locomotive Firemen*) ; la « Fraternité des Machinistes de locomotives » (*Brotherhood of locomotive Engineers*) ; « l'Ordre des Conducteurs des chemins de fer » (*Order of Railway Conductors*), et la « Fraternité des Serre-Freins des chemins de fer » (*Brotherhood of railway Brakemen*).

En dehors de ces sociétés, la plus remarquable est celle des « Chevaliers du Travail » (*Knights of Labor*), comprenant des travailleurs de toutes professions.

Cet ordre s'est annexé un grand nombre d'associations locales d'ouvriers de différentes industries.

Organisation générale des associations.

Toutes les associations sont composées de sociétés locales nommées loges, divisions ou assemblées, et de comités généraux nommés grandes loges, grandes divisions ou assemblées générales. Les « Chevaliers » ont une subdivision

Digitized by Google

intermédiaire nommée assemblée de district, qui doit comprendre au moins cinq assemblées locales.

Les sociétés locales élisent leurs officiers et les comités généraux; ceux-ci nomment les officiers généraux de l'ordre; les premières ont leur maître, maître adjoint, secrétaire et trésorier, etc.; les seconds, leur grand-maître, grand-maître adjoint, etc. Le chef des divisions locales de conducteurs se nomme chef-conducteur; le chef supérieur de tous les Chevaliers du Travail se nomme maître-ouvrier général (*general master workman*).

Pour bien nous rendre compte des idées qui ont présidé à l'organisation de ces associations, lisons les préambules de quelques statuts.

La « Fraternité des Chauffeurs », organisée en décembre 1873, en une loge de neuf membres, compte aujourd'hui 310 loges et 16,500 membres. Les statuts de la société débutent en ces termes :

La « Fraternité des Chauffeurs de locomotives » a été instituée dans le but d'élever le niveau social, moral et intellectuel de ses membres, ainsi que pour la protection de leurs intérêts et l'amélioration de leur bien-être général.

Les intérêts de nos membres et de leurs patrons étant identiques, nous reconnaissons la nécessité de l'entente réciproque, et le but de notre Fraternité est de cultiver ce sentiment d'harmonie sur les bases de la justice.

Nous comprenons que notre profession entraîne nos membres à des périls incessants et que nous devons à nous-mêmes comme à nos familles de nous protéger contre les résultats d'accidents qui presque journellement frappent quelques-uns des nôtres; qu'il en résulte la nécessité de protéger nos intérêts comme chauffeurs et de nous tendre les uns aux autres une main charitable; d'être sobres, industrieux et honorables. Cette nécessité est tellement évidente que, pour résumer nos principes fondamentaux, nous avons adopté la devise :

Protection, charité, sobriété et activité.

Les « Machinistes », organisés au mois d'août 1864 par une division de sept membres, comptent aujourd'hui 317 divisions et plus de 20,000 membres.

Digitized by Google

La « Fraternité des Serre-freins », organisée en septembre 1883, comprend déjà 250 loges et 12,000 membres; elle indique son but comme suit :

Cette fraternité a été organisée pour unir les serre-freins de chemins de fer de l'hémisphère occidental, pour améliorer leur bien-être et développer leurs intérêts sociaux, moraux et intellectuels, pour protéger leurs familles par un système de secours organisés, si nécessaire dans une profession aussi dangereuse que la nôtre.

Persuadés qu'il est de l'intérêt commun de nos membres et de leurs patrons qu'une bonne entente existe toujours entre eux, le but constant de nos efforts sera d'établir une confiance mutuelle, ainsi que de créer et de maintenir des relations harmonieuses.

Les « Chevaliers du Travail » sont plus agressifs et plus explicites; fondé en 1869 par Uriah S. Stevens, cet ordre ne fut réellement organisé qu'en janvier 1878, sous la grande-maîtrise de son fondateur; le nombre de ses membres n'est pas exactement connu : les estimations varient de cinq cent à quinze cent mille. Voici comment ils s'expriment dans le préambule de leurs statuts généraux, revisés pour la dernière fois au mois d'octobre 1885 :

Le développement alarmant et l'esprit agressif des grands capitalistes et des sociétés financières conduiront inévitablement, s'ils ne sont tenus en échec, les classes laborieuses au paupérisme et à une dégradation sans espoir.

Si nous voulons jouir des bénédictions de la vie, il est d'impérieuse nécessité que nous mettions un terme à l'injuste accumulation de fortune et au pouvoir pour le mal qui en est la conséquence.

Ce but tant désiré ne peut être atteint que par les efforts unis de tous ceux qui obéissent au commandement divin : *Tu mangeras ton pain à la sueur de ton front.*

Pour ces raisons, nous avons formé l'ordre des « Chevaliers du Travail » dans le but d'organiser et de diriger les forces des masses industrielles; ce n'est pas un parti politique, c'est plus que cela : nous préconisons les sentiments et les mesures dont doit bénéficier le peuple entier; il faut cependant que ceux qui usent du droit de vote aient présent à l'esprit le fait que la plupart des mesures énumérées ci-dessous ne peuvent être obtenues que par l'intermédiaire

Digitized by Google

du pouvoir législatif, et que c'est le devoir de tous d'y aider en ne proposant et ne soutenant que les candidats qui s'engagent à défendre ces mesures, sans question de parti. Nul ne sera cependant obligé de voter avec la majorité. En faisant appel à tous ceux qui croient qu'il faut procurer *le plus grand bien au plus grand nombre* pour qu'ils se joignent à nous, nous déclarons que notre but est :

I. De faire de la valeur industrielle et morale, et non de la fortune, la véritable mesure de la grandeur des individus comme des nations.

II. De procurer aux travailleurs (*workers*) la jouissance complète de la richesse qu'ils créent, des loisirs suffisants pour développer leurs facultés intellectuelles, morales et leurs relations sociales, — tous les bénéfices, récréations et plaisirs de la société, — en un mot, de les mettre à même de partager les profits et les honneurs résultant des progrès de la civilisation.

Les « Chevaliers » demandent à tous les États la promulgation de lois établissant des bureaux de statistique du travail; la reconnaissance légale des *trades unions;* des mesures propres à assurer la sécurité des ouvriers dans les mines, les manufactures et la construction des bâtiments; le payement hebdomadaire des ouvriers en monnaie légale, et aux ouvriers et artisans un privilège sur leur travail pour le montant des salaires qui leur sont dus; l'abolition du système des contrats pour les travaux des États et des municipalités; l'établissement de l'arbitrage entre patrons et ouvriers avec sanction pour la décision des arbitres; la prohibition de l'emploi dans les mines, les ateliers et les fabriques, des enfants en dessous de quinze ans; la suppression de la location du travail des prisonniers; l'établissement d'un impôt progressif sur le revenu; la suppression des subsides sous forme de terrains aux compagnies de chemins de fer et aux spéculateurs; l'abrogation de toutes les lois qui ne traitent pas le capital et le travail sur un pied d'égalité.

Ils demandent enfin du gouvernement fédéral la suppression des banques nationales et le cours forcé d'un papier national; ils veulent que le gouvernement n'émette plus de papier portant intérêt, mais du papier-monnaie sans intérêt,

Digitized by Google

à délivrer au fur et à mesure des besoins; ils réclament la défense de l'importation du travail étranger par contrat; le rachat par le gouvernement des chemins de fer, télégraphes et téléphones.

Ils terminent en disant :

En faisant ces demandes aux États et au gouvernement fédéral, nous nous efforcerons d'établir des institutions ayant pour but de remplacer le système des salaires par l'introduction de la coopération industrielle; de faire obtenir aux deux sexes des salaires égaux pour le même travail; de réduire le nombre d'heures de travail par un refus général de travailler plus de huit heures par jour; d'amener les patrons à admettre le système d'arbitrage dans le règlement de toutes difficultés avec leurs employés, *afin de resserrer les liens de sympathie et rendre les grèves inutiles.*

Le préambule des statuts des assemblées locales est rédigé comme suit (p. 61) : « Une assemblée locale n'est pas seulement un *trade union* ou une association de secours mutuels; son but est plus élevé. *Elle réunit dans son sein tous les travailleurs de profession honorable, sans distinction de nationalité, de sexe, de croyances ou de couleur.* Elle n'est pas fondée pour protéger *un* intérêt ou pour accomplir *un* devoir, quelque grands qu'ils puissent être. Tout en comprenant et développant tous les caractères de fraternité et de protection des *trades unions* séparés, l'assemblée locale les protège et assiste *tous* par l'action des pouvoirs combinés de l'Union. Elle a pour but d'aider ses membres à se perfectionner moralement, socialement et financièrement. C'est une firme commerciale dans laquelle tous les associés participent au même titre. Tous les membres sont requis de mettre au service de l'association des contributions égales de *temps* et *d'argent.* Il ne faut pas que, comme dans beaucoup de sociétés, les dignitaires élus fassent toute la besogne et les autres associés ne fassent rien.

Tout en reconnaissant qu'il est quelquefois nécessaire de résister à un oppresseur, *les grèves doivent être évitées quand c'est possible.* Les grèves ne peuvent tout au plus donner qu'une amélioration temporaire; l'éducation des membres doit être faite de manière à leur apprendre à compter sur une organisation complète, une coopération et une action politique, pour arriver à l'abolition du système des salaires.

Notre mission ne peut être accomplie ni en un jour ni en une géné

Digitized by Google

tation. L'éducation et l'organisation sont nécessaires. Les enseignements les plus élevés qui doivent être donnés dans les assemblées locales sont : que chaque homme a droit, pour son usage, à une part du sol ; que le droit de vivre entraîne le droit aux moyens de vivre ; que toutes les lois qui empêchent l'exercice de ces droits ou qui les nient sont injustes et doivent être supprimées. Tout membre ayant le droit de vote forme une partie du gouvernement du pays et a un devoir à accomplir ; un autre des plus grands devoirs d'une assemblée locale est de donner l'éducation propre à l'exercice intelligent de ce droit et de soustraire ses membres à toute influence corruptrice. En somme, toute action qui fait progresser la cause de l'humanité, soulager le fardeau des travailleurs ou élever le niveau moral et la condition sociale des hommes est dans le champ d'action propre d'une assemblée locale, que les moyens à employer soient ou non inscrits dans les statuts.

Ce qui domine dans tous les statuts des associations ouvrières, c'est le soin de les soustraire à toute influence étrangère et de ne les laisser conduire que par des personnes ayant les mêmes intérêts que les membres, comprenant leur métier, leurs besoins, et non par des politiciens qui souvent se servent des questions ouvrières comme d'un tremplin pour escalader les fonctions publiques.

Voici comment s'exprimait à ce sujet, il y a quelques mois, M. Powderly, le grand-maître des « Chevaliers du Travail » : « Je ne crains pas que notre association s'engage dans des mouvements politiques et par là perde son pouvoir. Les faits relatifs à l'existence et au but des « Chevaliers » sont plus importants pour ses membres que les affaires des politiciens. Nous avons une manière de traiter ceux qui, comme quelques-uns l'ont fait, entrent dans nos rangs dans un but politique : *nous les expulsons.* »

Les associations s'élèvent aussi avec une grande énergie contre l'abus des liqueurs fortes et refusent même de recevoir ou de conserver dans leur sein des membres qui en font commerce. Les chauffeurs, dans la section 34 des statuts des loges locales, disent :

Tout candidat doit avoir servi au moins un an comme chauffeur

Digitized by Google

de locomotive et doit être en service comme « employé de locomotive » au moment de sa demande d'admission. Il doit être de race blanche, *avoir une bonne réputation de moralité, être sobre et industrieux*, sain de corps, être âgé d'au moins 18 ans et d'au plus 45 ans; *il doit savoir lire et écrire* la langue anglaise.

A l'article 100 des mêmes statuts :

Tout membre faisant commerce de liqueurs fortes sera exclu.

A l'article 101 :

Tout membre qui fera abus des liqueurs fortes ou qui se rendra coupable d'ivrognerie ou d'autres actes immoraux, ou qui se conduira d'une manière indigne de la Fraternité, *sera suspendu pour la première faute, si elle est légère; mais si elle est sérieuse et en cas de récidive, le coupable sera exclu.*

Les conducteurs ont la disposition suivante, à l'article III, section 2 :

Personne ne peut être admis dans l'ordre s'il n'est en service actif comme conducteur d'un train de chemin de fer et n'a une pratique d'au moins deux années.

Le même article, section 4, dit :

L'usage de liqueurs alcooliques comme boisson sera une cause suffisante de rejet d'un candidat.

L'article II, section 1, des statuts des loges locales de la Fraternité des Serre-Freins porte :

Un candidat à l'admission dans une loge doit avoir servi au moins pendant un an comme serre-frein de chemin de fer et être en service actif au moins depuis six mois dans la compagnie où il est employé au moment de sa présentation. Il doit être blanc, mâle (?), *sobre, industrieux*, sain de corps et doit se joindre à l'ordre de sa propre volonté. Il doit être âgé d'au moins 21 ans et d'au plus 45 ans.

L'article XXII, imprimé dans le texte en grands caractères et encadré, dit :

Tout membre faisant commerce de liqueurs fortes ou intéressé d'une manière quelconque dans ce commerce, sera exclu.

Tout membre coupable d'ivrognerie sera suspendu pour une première faute ; en cas de récidive, il sera exclu.

Digitized by Google

L'ordre des « Chevaliers du Travail », se composant de membres appartenant à tous métiers et à toutes professions, procède par exclusion pour les candidats. L'article I^er^, section 1^re^, dit que les assemblées locales doivent se composer d'au moins dix membres, parmi lesquels au moins trois quarts doivent être des ouvriers salariés ou des fermiers, et que cette proportion doit toujours être maintenue. Le minimum d'âge est de 18 ans pour les organisateurs d'une assemblée locale; après leur formation, les assemblées peuvent admettre des membres à partir de 16 ans.

La section 3 du même article stipule que :

Aucune personne vendant des liqueurs enivrantes ou tirant de ce commerce, totalement ou partiellement, ses moyens d'existence, comme fabricant, marchand ou agent, par lui-même ou par un membre de sa famille, ne peut être admise dans l'ordre; il en est de même des avocats, des banquiers, des joueurs de profession et des courtiers en fonds publics.

La section 3 de l'article II dit :

Un membre prenant pour profession la vente des liqueurs ou dont cette vente forme une partie des ressources cesse par ce fait d'être un Chevalier.

Les associations ouvrières ont toutes, indépendamment de leur organisation comme sociétés de résistance et de conciliation, des caisses d'assurance et de secours pour les invalides et les familles des membres décédés; pour quelques-unes des associations, la participation à la caisse d'assurance est obligatoire, pour d'autres, elle est facultative. L'obligation de cette participation explique l'âge maximum et certaines conditions d'admission dans l'ordre des chauffeurs, des serre-freins, etc.

Les revenus des associations sont affectés à différentes caisses qui restent indépendantes.

Les *chauffeurs,* au moment de leur présentation, doivent verser 2 1/2 dollars, qui sont restitués en cas de non-admission du candidat. De cette somme, un dollar est versé à la

Digitized by Google

caisse d'assurance, le reste est versé à la caisse générale de la grande loge, comme cotisation de l'année courante.

Le récipiendaire paye, en outre, à la loge locale, comme frais d'initiation, une somme à fixer par cette loge, mais qui ne peut pas être inférieure à 5 dollars, pour le fonds général de la loge locale. Chaque loge doit, lors de son organisation, payer à la grande loge 50 dollars, comprenant les frais de diplôme, fourniture de livres et matériel.

La contribution annuelle des membres se compose de 1 1/2 dollar pour le fonds général de la grande loge et d'une somme qui ne peut être inférieure à 3 dollars pour le fonds de la loge locale. Des taxes spéciales peuvent être levées du consentement des deux tiers des membres présents à la réunion régulière dans laquelle la proposition en est faite. Un retard de soixante jours dans le payement des cotisations échues entraîne la suspension.

Le salaire mensuel moyen d'un chauffeur est de 40 dollars.

Les revenus de la grande division des *conducteurs* se composent : 1° d'une contribution de 60 dollars, à payer par chaque division locale lors de sa formation, moyennant quoi elle reçoit sa charte (cotée 20 dollars), les livres, imprimés, etc.; 2° pour chaque carte de membre, 0.25 dollar; pour un brevet de membre honoraire, 1 dollar; cotisation annuelle de chaque membre, 1/2 dollar. (Cette cotisation peut être élevée par la grande division, sans dépasser 2 dollars.) Tout nouvel initié doit payer un droit minimum de 5 dollars. Un retard de six mois dans le payement des cotisations peut entraîner la suspension.

Le salaire moyen mensuel d'un conducteur est de 80 dollars.

Les frais d'initiation des *serre-freins* ne peuvent être inférieurs à 3 dollars, dont 1 est versé à la caisse de la grande loge. Le taux des cotisations annuelles est fixé par l'assemblée générale, à la majorité des deux tiers des membres présents, mais ne peut être inférieur à 3 dollars, dont 1 pour la grande loge. Un retard de quatre-vingt-dix jours dans le payement des cotisations peut entraîner l'expulsion.

Digitized by Google

Le salaire mensuel moyen d'un serre-frein est de 40 dollars.

Les *Chevaliers du Travail* payent au comité central 10 dollars pour les chartes des assemblées de district; pour les chartes et matériel des assemblées locales, 16 dollars (réduits à 11 dollars pour les assemblées composées uniquement de femmes); pour chaque carte de membre, 0.10 dollar. Cotisation trimestrielle, 0.06 dollar; les assemblées locales en retard de payement pendant trente jours sont suspendues; les assemblées de district peuvent taxer les sociétés locales sous leur obédience pour les besoins de l'ordre; les assemblées locales fixent les cotisations de leurs membres : tout chevalier en retard de payement pendant trois mois est suspendu.

Les *caisses d'assurance* sont obligatoires pour les membres de la « Fraternité des Chauffeurs » : ils doivent passer un examen médical lors de leur présentation; au moment de leur admission, ils reçoivent un certificat constatant leur participation, qui donne droit, à leur décès, à 1,000 dollars à payer à leurs héritiers; en cas d'incapacité permanente de travail, ils reçoivent eux-mêmes cette somme. Chaque fois qu'un certificat de 1,000 dollars est payé, chacune des loges locales doit payer au grand trésorier une somme égale à 1 dollar par membre : il est fait remise du payement des cotisations au chauffeur qui, par suite de maladie ou de blessures, ne peut pas payer. Tout membre initié depuis plus de six mois, au courant du payement de ses cotisations et âgé de moins de 45 ans, peut, après nouvel examen médical, obtenir un second certificat d'assurance de 1,000 dollars, moyennant de payer double cotisation; il peut, en tout temps, abandonner son second certificat et ne peut jamais en avoir plus de deux.

Les loges locales donnent à leurs membres des secours hebdomadaires en cas de maladies ou de blessures, à moins qu'elles ne soient occasionnées par l'intempérance ou l'inconduite, ou par des causes existant avant leur admission dans l'ordre. Ces caisses de secours temporaires sont entièrement indépendantes de la caisse centrale d'assurance. Les

Digitized by Google

loges locales peuvent faire l'avance du montant des cotisations à leurs membres qui, par suite d'incapacité temporaire, se trouvent momentanément hors d'état de les payer. Les loges locales peuvent aussi faire l'avance des frais de funérailles de leurs membres, mais seulement à titre de prêt à valoir sur les 1,000 dollars d'assurance.

Lorsque, pour une cause quelconque, un frère cesse de faire partie de l'association, il perd tous ses droits à la caisse d'assurance.

La caisse d'assurance des serre-freins est organisée à peu près sur les mêmes bases que celle des chauffeurs. La prime n'est que de 600 dollars.

La caisse d'assurance des conducteurs est facultative et constitue une organisation séparée. Un comité spécial examine les demandes de payement de police en cas de décès ou d'infirmités permanentes; en cas d'approbation, il est payé une somme égale à 1 dollar par membre participant à la caisse, sans que cette somme puisse jamais être supérieure à 2,500 dollars. Au moment de son admission dans la société d'assurance, chaque membre paye 2 1/2 dollars, dont 1/2 dollar pour les frais d'administration. Chaque fois qu'une police doit être payée, chaque membre doit faire un versement de 1 dollar, à moins qu'il n'y ait en caisse une somme suffisante pour liquider trois polices d'assurance.

La société d'assurance des « Chevaliers du Travail » est également facultative. Les conditions d'admission sont : d'être âgé au moins de 18 ans et au plus de 50, d'être en bonne santé et au courant du payement de ses cotisations; il n'est pas passé d'examen médical. La section 2, article XVI, page 27, des statuts dit :

Un examen médical allonge rarement la vie, mais plus souvent il l'abrège. Si un membre est en bonne santé au moment de sa présentation, donnons-lui le bénéfice de l'espoir qu'il en sera longtemps ainsi. Les ouvriers ne vivent pas aussi longtemps que ceux qui ne font rien : c'est ce qui rend nécessaire l'assurance sur la vie.

La cotisation pour ce fonds spécial est de 1.25 dollar au moment de l'admission et de la même somme chaque fois que

Digitized by Google

le payement d'une police est alloué soit pour décès, soit pour infirmités permanentes. La somme payée pour chaque police est de 80 p. c. de la somme totale perçue des membres assurés, sans que ces 80 p. c. puissent dépasser 500 dollars. Un membre peut prendre deux polices en payant double. Le terme « infirmité permanente » signifie : « La perte des deux yeux, ou des deux mains, ou des deux jambes, ou une paralysie complète. » (P. 33, art. XVI, sect. 22*a*.)

Quelques-uns des officiers supérieurs de ces associations reçoivent des salaires assez élevés : le grand chef de l'ordre des conducteurs est payé 5,000 dollars par an, le grand secrétaire et trésorier, 3,000 dollars; d'autre part, M. T. Powderly, le grand maître-ouvrier des « Chevaliers du Travail », ne reçoit que 1,500 dollars annuellement.

Voici des résultats financiers de ces organisations ouvrières.

Le rapport trimestriel du 30 novembre 1885 des chauffeurs montre 299 loges comprenant 15,254 membres, soit une augmentation de 560 pendant le trimestre.

	Fr.	C.	Fr.	C.
Fonds général au 1er sept. 1885.	125,574	70		
Recettes pendant le trimestre .	26,123	30		
	151,698	00		
Dépenses pendant le trimestre.	39,751	65		
Encaisse au 30 novembre . .	»		111,946	35
Fonds d'assurance au 1er septembre 1885	2,737	50		
Recettes pendant le trimestre.	266,130	00		
	268,867	50		
Dépenses pendant le trimestre.	232,500	00		
Encaisse au 30 novembre . .			36,367	50
Somme totale en caisse au 30 novembre 1885.			148,313	85

Au 1er avril 1886, la caisse de secours avait une encaisse de 70,902 fr. 50 c.

Digitized by Google

Au 30 avril 1886, l'association des employés des gares, organisée en 1875, comptait 1,452 membres.

		Fr.	c.
Les recettes totales depuis la fondation se sont élevées à		230,997	00
Les dépenses : Aux familles des membres décédés	182,260 00		
Pour infirmités permanentes .	7,555 00		
Salaire du secrétaire-trésorier (11 ans).	28,326 40		
Frais d'administration . . .	12,168 55		
		230,309	95
Encaisse au 30 avril 1886. .		687	05

Quelques associations ont en caisse des sommes considérables : en 1882, à Cincinnati et Pittsburgh, 45,000 ouvriers travaillant le fer et l'acier étaient en grève, ils avaient 1,125,000 francs en caisse.

La plupart des associations ouvrières publient des revues distribuées gratuitement à leurs membres et vendues à bon marché aux étrangers. Ces revues sont généralement très bien faites. La *Locomotive Firemen Magazine* est une publication mensuelle de 64 pages, contenant des articles intéressants sur la profession des chauffeurs, sur des questions sociales, des correspondances, des nouvelles, des poésies, des renseignements utiles dans un compartiment spécial pour les femmes, etc., tous articles très courts. Elle sert de moniteur aux loges, contient leur liste complète, leurs adresses, les noms des principaux officiers de chacune d'elles, les dates et heures de leurs réunions périodiques, le bilan de la caisse d'assurance pour le mois précédent, la liste des membres suspendus ou exclus avec indication du numéro de leur loge et du motif de la punition; nous y trouvons, pour le mois de mars 1886, 142 expulsions, dont 132 pour non-payement des cotisations, 1 pour ivrognerie, 1 pour conduite inconvenante, 4 pour avoir trompé la loge, 3 pour manque de respect à la loge, 1 pour vol.

Digitized by Google

Il y a aussi une liste noire, « black list », des membres qui se sont particulièrement mal conduits et avec lesquels il faut éviter de se trouver en relations; cette liste donne pour ces derniers les détails de leurs méfaits (généralement vol et abus de confiance).

Différends et grèves.

Le nouveau règlement des chauffeurs, publié cette année, stipule (page 16) que chaque loge doit nommer tous les ans un comité de conciliation composé de trois membres. Tout frère qui croit avoir à se plaindre de son patron doit faire un rapport *écrit* à sa loge, qui, après examen, le renvoie au comité de conciliation; celui-ci fait un examen impartial de l'affaire et en rend compte aussitôt que possible, par écrit, à la loge. Celle-ci donne au comité des instructions pour les mesures que les circonstances réclament pour concilier la difficulté sur les bases de la justice et de l'équité.

Il sera tenu compte des intérêts et des droits de toutes les parties intéressées; une requête, au nom des membres lésés, sera présentée *d'une manière respectueuse*, et tous les moyens honorables seront employés pour arriver à une solution pacifique et satisfaisante de la difficulté.

Les présidents de deux ou plusieurs loges sur le parcours d'une ligne de chemin de fer peuvent, avec l'approbation du grand-maître, se réunir et organiser un comité spécial, qui aura le droit de passer des contrats et des conventions avec les autorités des chemins de fer. (P. 16 et 17, sec. 46 et 47.)

Si les tentatives de conciliation échouent, la question est soumise au grand-maître, qui doit s'en occuper immédiatement et, s'il est nécessaire, faire une enquête personnelle. S'il est convaincu que les plaintes sont fondées, il s'emploie, d'accord avec le comité de conciliation, à chercher une solution pacifique; s'il ne réussit pas, il convoque une réunion des loges intéressées, qui, à la majorité des deux tiers, décident des mesures à prendre; une grève ne peut toutefois être déclarée que du consentement du grand-maître.

Digitized by Google

Une fois la grève commencée, le grand-maître en donne avis à toutes les loges de l'ordre et s'occupe des moyens de venir en aide aux grévistes.

Il est établi sous les auspices de la grande loge une caisse spéciale appelée « fonds de protection », pour aider les membres luttant pour leurs droits contre les injustices des patrons [1].

Il est formellement défendu aux conducteurs, par leurs statuts, de se mettre en grève.

Les « Chevaliers du Travail » (p. 23, art. XV) organisent des « fonds d'assistance », alimentés par des versements des assemblées locales, à raison de 5 cents (25 centimes) par mois et par membre. Ces fonds sont placés dans des banques sûres, aux noms du maître du district et du trésorier collectivement. Chaque assemblée de district nomme un comité exécutif auquel sont soumis tous les griefs des membres contre leurs patrons. Ce comité a le pouvoir de tirer sur le fonds d'assistance. Les assemblées de district ont le contrôle exclusif de leur fonds d'assistance, mais le comité exécutif central peut lever sur les caisses des districts, dont l'encaisse est supérieure à 100 dollars, des contributions pour aider un autre district; le même comité central peut lever des contributions sur les loges isolées (non réunies en district), si leur fonds est supérieur à 25 dollars. Ces contributions ne sont que des prêts, qui doivent être remboursés sans intérêt. La section 12 de cet article dit :

En établissant ce fonds dans le but énoncé ci-dessous, nous déclarons que les grèves sont déplorables dans leurs effets et contraires aux meilleurs intérêts de l'ordre : par conséquent, rien dans cet article ne peut être interprété comme sanctionnant ce mode de solution des difficultés, à moins qu'il n'y soit procédé de la manière indiquée dans cet article.

Section 13 :

Aucune grève ne pourra être commencée sans le consentement du

[1] Ces dispositions du nouveau règlement diffèrent sensiblement de celles qui étaient en usage jusqu'à ce jour; elles constituent une notable amélioration et rendent les grèves moins fréquentes.

Digitized by Google

comité exécutif du district ou de l'assemblée locale si celle-ci n'est pas affiliée à un district, sous peine, pour les grévistes, d'être privés des secours du fonds d'assistance.

Les membres démissionnés par leurs patrons à cause de leur affiliation à l'ordre seront secourus par le fonds d'assistance, mais ils ne le seront pas si leur renvoi est motivé par leur incompétence ou par toute autre cause juste.

A l'article VII des statuts des assemblées locales et de district (p. 59), il est dit :

Les assemblées de district peuvent adopter tels règlements qu'elles croient bons pour les grèves, mais aucune grève ne sera proclamée avant que tous les efforts possibles aient été tentés pour terminer les difficultés par arbitrage. Une organisation complète est nécessaire pour rendre l'arbitrage effectif et, *là où l'arbitrage échoue, les grèves échouent généralement aussi.*

Le comité exécutif doit avoir les pouvoirs nécessaires pour accepter ou rejeter les propositions des patrons dans toutes difficultés affectant les intérêts des membres du district.

Les « Chevaliers du Travail » préconisent l'idée d'association coopérative, dans l'article XVII de leurs statuts intitulé : « Coopération pratique, productive et distributive. »

Je n'ai vu nulle part que cette idée soit sortie de l'état de projet. Chaque assemblée locale peut créer un fonds spécial sous le nom de « fonds de coopération », la participation des membres est facultative au moyen de versements mensuels de 10 cents (50 centimes).

Le secrétaire-trésorier général ne délivre de certificats définitifs que lorsque le montant des cotisations s'élève à 3 dollars. Ce fonds est administré par un comité de six membres élus par l'assemblée générale et qui a le droit d'employer cet argent à acheter ou louer des propriétés immobilières, bâtir, acheter des machines, des outils et tout ce qui peut être nécessaire pour entreprendre une industrie quelconque ; il lui est défendu de faire des dettes. Ce comité a pour devoir :

De conduire les affaires sur des bases purement commerciales, au comptant; de payer aux employés de bons salaires hebdomadaire-

Digitized by Google

ment; de vendre les produits aux prix courants, afin de ne pas faire concurrence aux autres industriels, ce qui ferait baisser les salaires de leurs frères Chevaliers, employés par ces concurrents; de fournir les produits d'abord aux membres de l'ordre jusqu'à concurrence de leurs besoins; enfin, il est défendu de donner plus de 4 p. c. de dividende annuel.

Section 9 :

Les employés doivent être choisis de préférence parmi les membres de l'ordre payant régulièrement leurs cotisations et qui auraient été expulsés de leurs ateliers à cause de leur affiliation à l'ordre, mais sans toutefois que leur emploi puisse nuire aux intérêts de l'association; cependant, tous les employés doivent être des Chevaliers payant régulièrement leurs cotisations.

L'ordre des « Chevaliers du Travail » constitue une société secrète, et comme telle a attiré l'attention du clergé catholique romain. L'évêque de Québec défendit à ses ouailles d'en faire partie. L'évêque de New-York refuse de prendre une mesure analogue. Le pape vient de trancher la question dans le sens du clergé canadien. Nous ne voyons pas que les « Chevaliers » s'en portent plus mal.

Les associations ouvrières importantes ont des assemblées générales annuelles appelées « conventions », souvent très nombreuses et qui se tiennent successivement dans les villes les plus importantes de l'Union. On y rend compte des affaires de l'année écoulée et on y discute les mesures principales à prendre dans l'intérêt de l'ordre et de ses membres.

Le jour de l'ouverture de la « convention », les membres se rendent en cortège, précédés d'un corps de musique, au lieu de leur réunion (ordinairement une salle de théâtre), en passant par les rues principales décorées pour la circonstance; les autorités municipales les reçoivent officiellement, et le maire, quelquefois le gouverneur, leur souhaite la bienvenue. Ces manifestations ont pour effet de maintenir et de resserrer les liens d'estime réciproque entre les ouvriers et les autres travailleurs, sentiments qui ne sont pas altérés par des difficultés qui peuvent s'élever de temps en temps entre

Digitized by Google

ouvriers et patrons dans la discussion et la défense de leurs intérêts ; elles ont encore cet effet éminemment utile de maintenir des relations intimes entre les différentes classes de la société et d'empêcher les ouvriers de se jeter dans les bras des anarchistes étrangers, qui sont toujours, là comme ailleurs, les guettant pour les entraîner dans leurs mouvements de désordre; certains ouvriers dont l'éducation n'est pas suffisamment développée ne sont que trop enclins à se laisser circonvenir par des théories nouvelles, d'autant plus attrayantes qu'ils n'en comprennent souvent pas le but ni la portée. Le soin des classes plus élevées à les maintenir dans leur cercle d'action, à leur donner satisfaction dans la mesure du possible, fait échouer les menées des anarchistes.

Ils comprennent tous, les patrons comme les ouvriers, que des citoyens ne sont pas anarchistes parce qu'ils réclament des modifications aux lois ou aux constitutions, quelle que puisse être l'étendue de ces revendications, et quelque discutable que puisse en être l'opportunité, s'ils en poursuivent la réalisation par des moyens légaux; que des ouvriers ne sont pas anarchistes parce qu'ils cherchent par tous les moyens à leur disposition, grève comprise, à améliorer leur situation matérielle et sociale; c'est leur droit, c'est même leur devoir. Ils ne sont pas anarchistes, ceux qui abusent du droit de grève en empêchant, par force ou intimidation, les ouvriers de leur métier de travailler, dans le but, comme ils le croient, de donner plus de force à leur action : ils commettent un délit que la loi punit comme tant d'autres délits dont se rendent coupables des citoyens dans toutes les classes de la société; ils ne sont pas même anarchistes, ceux qui, dans un moment d'égarement, de folie, détruisent la propriété des patrons, leur gagne-pain à eux, ouvriers : ils commettent un acte justement qualifié de crime par la loi et puni comme tel; mais ils ne sont pas plus anarchistes que ceux qui, sous l'influence d'une déception à la suite d'une élection, commettent des actes éminemment blâmables contre les propriétés de leurs adversaires politiques. Si ces derniers ont l'excuse de la passion politique, les premiers trouvent sou-

Digitized by Google

vent des circonstances atténuantes dans la misère et la faim, et surtout dans les excitations de ceux qui, au moment décisif, se cachent en laissant les malheureux égarés porter tout le poids des fautes communes. Ces circonstances sont surtout atténuantes lorsque l'ignorance vient augmenter l'irresponsabilité; cette ignorance est souvent reprochée aux ouvriers comme une faute; elle en est une dans un pays où, comme aux États-Unis de l'Amérique du Nord, les moyens d'instruction sont tellement développés que tous les enfants de 4 à 21 ans ont leur place dans des écoles publiques, gratuites et laïques; en est-elle une dans des pays où les écoles sont insuffisantes et où les classes dirigeantes n'ont pas, comme aux États-Unis, pourvu à tous les besoins intellectuels du peuple?

Ces sentiments des ouvriers se sont manifestement fait jour au mois de mai dernier à Chicago, alors que les ouvriers s'étaient mis en grève pour une réduction du nombre d'heures de travail. Les anarchistes allemands Parsons, Spies, Fielding et Most en profitèrent pour fomenter des émeutes et ensanglantèrent les rues de la ville dans des circonstances encore présentes à l'esprit de tous et qui viennent d'avoir leur dénouement devant les tribunaux par la condamnation à mort de sept des principaux coupables; aussitôt que le mouvement anarchiste se dessina, les ouvriers honnêtes cessèrent la grève. On lira avec intérêt ce que le journal *Knights of Labor* de Chicago, un des organes des « Chevaliers du Travail », écrivait à ce sujet dans son numéro du 8 mai 1886. Nous en donnons une traduction complète et textuelle, malgré la longueur et la forme étrange du document :

Nous voulons qu'il soit bien compris par le monde entier qu'il n'existe ni affiliation, ni association, ni sympathie, ni respect entre les « Chevaliers du Travail » et la bande de lâches meurtriers, coupeurs de gorge et voleurs connus sous le nom d'anarchistes, qui se glissent dans le pays comme des assassins nocturnes, excitant les passions des étrangers ignorants [1], déployant le drapeau rouge de l'anarchie, fomentant les émeutes et faisant couler le sang.

[1] Toutes les personnes, sauf une, poursuivies pour les émeutes anarchistes du mois de mai à Chicago, sont des Allemands.

Digitized by Google

Parsons, Spies, Fielding, Most et tous ceux qui les suivent, les aident, les encouragent ou sympathisent avec eux, devraient être jugés et exécutés sommairement. Ils ne méritent pas plus de considération que des animaux sauvages : les chefs sont des lâches et leur suite est composée de fous.

Les « Chevaliers du Travail » les « boycottent »; si quelques-uns de ces coquins avaient par erreur trouvé accès dans notre association, il faudrait les expulser immédiatement; flétrissez-les comme des monstres hors la loi; ne conversez même pas avec eux; traitez-les comme ils le méritent, comme des monstruosités humaines, n'ayant droit ni à la sympathie ni à la considération de personne au monde.

Nous sommes certains de parler au nom de notre organisation tout entière en disant que nous espérons que Parsons, Spies, Most, Fielding et toute la bande de ces gens hors la loi seront supprimés de la surface de la terre.

L'anarchie est une folle semence qui tire sa vie des plaies putrides de monarchies corrompues et usées ; elle ne grandit que dans un sol composé d'ignorance, de paresse et de cadavres. Les progrès de son passage sont tracés par le sang de ses victimes. Ses chefs sont des hommes sans cœur, leur suite est composée d'hommes sans tête. Son refuge est la caverne du tigre et le repaire de la coyote [1], dignes habitations de tels monstres humains. Ses armes sont la torche incendiaire et la bombe meurtrière. Sa face est si hideuse qu'elle n'ose pas se montrer dans la pure lumière de Dieu. Elle cherche ses adeptes dans les antres empestés par la pourriture, la corruption et l'haleine fétide des ivrognes. Aucun honnête homme ne peut la reconnaître, ni ne se laissera tromper par ses doctrines fausses et impures. Son emblème, le drapeau rouge, est teint du sang des enfants et des femmes. Elle n'a ni logis ni foyer; elle ne connaît d'autres lois que celles de la gloutonnerie, de la licence et de l'impureté. Elle s'épanouit parmi les loups hurlant et les démons glapissant. Dans la pure atmosphère de notre grande Amérique, le refuge des opprimés de toutes les nations, elle ne sait et ne peut être cultivée.

« Chevaliers du Travail », nous avons une grande et sainte mission à accomplir : l'élévation de nos frères de la classe laborieuse; mais s'il était possible, nous pourrions en avoir une encore plus

[1] *Coyote*, chien sauvage fort commun dans la partie centrale de l'Amérique du Nord; il est impossible de le priver et de l'employer à rien d'utile; il n'a aucune idée de gratitude ou d'affection; la ruse et la couardise sont les principaux traits de son caractère. (P. LAROUSSE.)

Digitized by Google

grande et plus sainte : celle de nettoyer de la surface de notre pays bien-aimé cette tache honteuse, ce démon hideux : l'anarchie.

Nous voyons qu'aux États-Unis les ouvriers, tout en élevant des revendications importantes et en poursuivant leur but par des moyens quelquefois violents, n'entendent pas être confondus avec les anarchistes. Dans une association aussi nombreuse que celle des « Chevaliers du Travail », il peut cependant se glisser quelquefois des hommes indignes; c'est ce que le journal cité plus haut exprime dans son numéro du 12 juin dernier, de la manière suivante :

Il y a un million et demi de « Chevaliers du Travail » aux États-Unis; est-il donc si extraordinaire qu'il s'en trouve de temps en temps un qui se conduise mal ? Il n'y a que 75,000 avocats dans le pays et il y en a deux fois autant que de « Chevaliers » qui tournent mal.

Ces ouvriers comprennent que, dans un pays libre, toutes les revendications politiques, matérielles et sociales peuvent se faire jour et se discuter sous le drapeau national. Il ne leur faut ni drapeau jaune symbolisant l'ignorance, le fanatisme et la superstition, ni drapeau rouge, dont la couleur rappelle tout au moins inutilement le sang versé. Parmi des hommes libres, l'éducation, la discussion, la persuasion doivent seules amener légalement et pacifiquement les réformes utiles et nécessaires.

Le programme des « Chevaliers du Travail » est entaché de socialisme ; mais celles de leurs revendications qui sont admissibles ne diffèrent pas sensiblement des demandes des ouvriers belges. Ceux-ci réclament en plus le droit de suffrage, que possèdent presque tous les ouvriers en Amérique. Nous croyons que nous devons arriver le plus rapidement possible, comme aux États-Unis, au suffrage universel éclairé. Il faut pour cela que l'État organise partout des écoles publiques, où tous les enfants puissent trouver place et recevoir une instruction gratuite et laïque. Dans l'état de nos mœurs, l'instruction obligatoire devrait compléter cette mesure.

Digitized by Google

L'État devrait réglementer le travail des enfants et obliger les patrons à payer les salaires en argent.

Les caisses de secours et d'assurance devraient être organisées par les ouvriers, alimentées et régies par eux. L'assistance que leur donnent actuellement quelques patrons pourrait être convertie en augmentation de salaire ; l'ouvrier y gagnerait en dignité et en éducation en s'occupant lui-même de ses affaires. La loi devrait donner toutes les facilités possibles aux ouvriers pour s'organiser dans ce but. Les associations devraient, pour être efficaces, comprendre tous les ouvriers de même profession, sans tenir compte des établissements où ils travaillent.

Les conseils d'arbitrage et de conciliation devraient être organisés librement par les patrons et les ouvriers de même profession; sans intervention de l'autorité.

Tout en laissant toute liberté au débit de la bière, il faudrait limiter le nombre des débits de liqueurs et frapper ces derniers d'une taxe au profit des communes; défendre rigoureusement la vente de liqueurs fortes aux enfants et aux personnes qui sont déjà visiblement sous l'influence de la boisson et supprimer les subsides des communes dans les kermesses, foires, ducasses, courses et autres occasions de débauche et de dépenses.

La vérification de la qualité des boissons et des denrées alimentaires devrait être faite plus sévèrement.

Le travail des femmes doit rester libre; l'éducation et les mœurs devront graduellement réduire l'emploi des femmes dans les industries où il y a pour elles danger physique ou moral.

Nous recommanderons enfin aux ouvriers d'adopter la devise des Frères Chauffeurs : *Protection mutuelle*, *Sobriété* et *Activité*, en y ajoutant : *Instruction* et *Éducation*.

L. Genis.

Digitized by Google

QUELQUES LIVRES RÉCENTS

Parmi les livres que l'on a bien voulu m'envoyer, il en est un que je signale d'une façon toute spéciale à l'attention générale: c'est l'ouvrage de M. Ludwig Felix, intitulé : *Der Einfluss der Sitten und Gebräuche auf die Entwickelung des Eigenthums*. Duncker et Humblot, Leipzig, 1886. 462 p. in-8°. (*L'influence des mœurs et des usages sur le développement de la propriété.*) Il n'existe pas jusqu'à présent d'histoire philosophique, juridique et économique de la propriété, et c'est cette lacune que l'auteur se propose de combler dans une série de monographies qui, à en juger par les deux premières qu'il a publiées jusqu'ici, rendront un grand service à la science.

Le premier volume était intitulé : *Der Einfluss der Natur auf die Entwickelung des Eigenthums*. (*L'influence de la nature sur le développement de la propriété.*) Dans ce livre, il nous montre comment la propriété, qui, aux temps préhistoriques et encore souvent parmi les races barbares, n'a d'autre base que la force, le brigandage et est véritablement le vol, comme disait Proudhon, arrive peu à peu à chercher son fondement dans les idées de justice et de droit. En des chapitres écrits d'un style entraînant et coloré, il fait ressortir comment les influences naturelles favorisent ou contrarient cette évolution progressive.

Sa conclusion est celle-là même qu'à la demande de Stuart Mill j'ai essayé de mettre en lumière dans mon livre sur la *Propriété primitive*, à savoir que ce droit n'a pas une forme fixe et immuable, correspondant à la notion que nous avons aujourd'hui quand nous disons *la propriété*, mais qu'il a revêtu aux différentes époques des formes très diverses,

Digitized by Google

en rapport avec les conditions économiques et les moyens de production dont disposaient les hommes, et que, par conséquent, dans l'avenir il peut se transformer et se perfectionner encore, à mesure que les idées de justice et le système de travail s'amélioreront.

« Notre planète, dit M. Felix, ne nous offre rien d'immuable, rien de permanent. Comme le disait Héraclite d'Éphèse, toutes les formes sont soumises à des changements constants dans une « muabilité » éternelle. La nature et l'homme se transforment, et chacune de leurs transformations exerce son influence sur la propriété. Le perfectionnement de la flore et de la faune accroît le domaine des objets susceptibles d'être possédés. Les progrès de la science augmentent, les moyens de produire et le raffinement de la civilisation multiplient les besoins, d'où suit que l'homme est porté à faire un usage de plus en plus énergique et plus intelligent de ses forces. La constitution de la propriété doit se mettre en rapport avec cette évolution. »

Dans le volume qui vient de paraître, M. Felix dépeint, en une série de tableaux, les mœurs des différentes époques surtout en ce qui a rapport à l'acquisition et à l'emploi des biens: dans les temps primitifs, la guerre de chaque jour, les surprises, le vol et, d'autre part, la solidarité familiale et la vendetta; dans l'antiquité, l'esclavage, l'usure, l'âpreté au gain, le parasitisme, surtout à Rome; au moyen âge, le désordre au début, puis la tromperie sous toutes ses formes et, dans l'âge moderne, les coalitions, les jeux de bourse, les monopoles, l'adultère, l'ivrognerie. Ce n'est certes pas le beau côté de la vie humaine que l'auteur nous fait voir.

L'un des chapitres les plus intéressants est celui qui est consacré à la condition de la femme aux différentes époques. Il est plus consolant, parce qu'il nous fait voir que cette condition s'est sans cesse améliorée et que l'influence des femmes a été de plus en plus favorable au progrès de la civilisation.

Dans un livre intitulé : *Past and Present*, l'économiste américain Carey s'efforce de prouver, par une foule

Digitized by Google

d'exemples très curieux, que l'on peut mesurer le degré de civilisation d'un peuple au rôle réservé à la femme. Chez les races primitives et de nos jours encore parmi les classes qui sont au même degré de culture, la femme est traitée comme une bête de somme, c'est à elle que sont imposés les plus durs travaux. Massimo d'Azeglio raconte dans ses souvenirs (*Miei Ricordi*, p. 255) que les paysans qui habitent les bords du lac Majeur, quand ils apportent au marché du bois à brûler et de la volaille, se répartissent ainsi la charge : la femme arrive courbée sous le poids d'un énorme fagot et le mari suit, portant les poulets. Il en est de même partout dans les Apennins. En Corse, un facchino prend votre malle pour la porter à l'hôtel; mais bientôt la voilà sur les épaules de sa femme. Quant à lui, il montre le chemin et cause agréablement, en fumant une cigarette. Plus on est près de l'état de nature, plus l'être faible est exploité par l'être fort. C'est là la loi naturelle que le progrès du droit est appelé à réformer.

Le dernier chapitre du livre est consacré à montrer les avantages du luxe. Ai-je besoin de dire que cette apologie, si éloquente et si bien faite qu'elle soit, ne m'a pas convaincu? Il faut d'abord s'entendre sur le sens du mot. Comme l'a si bien montré Roscher, la notion du luxe est toute relative. On mangeait autrefois avec ses doigts, comme le font encore les Orientaux aujourd'hui. Aussi, quand une fille d'un doge de Venise commença à employer une petite fourche en argent pour porter les mets à sa bouche, on cria au scandale. Aujourd'hui, toutes les familles, même les plus pauvres, ont des fourchettes en métal. Ce n'est plus un objet de luxe. Au moyen âge, les chemises de lin étaient réservées pour les princes, on portait ordinairement la bure sur la peau, comme le font encore les moines, lesquels n'ont fait que conserver les vêtements du temps jadis. Au temps où Guichardin visita l'Angleterre, il n'y avait pas de cheminées dans les maisons de Londres; la fumée s'échappait par les fentes du toit, en fumant les jambons, comme aujourd'hui dans la plupart des demeures des paysans bosniaques et bulgares. Une cheminée était une recherche considérée comme excessive.

Digitized by Google

Il faut donc entendre par objet de luxe une chose qui ne répond qu'à un besoin accessoire, factice et qui, coûtant cher, représente beaucoup de journées de travail.

Cette définition du luxe, que je crois exacte, implique sa condamnation, et fait voir immédiatement pourquoi les sages anciens et surtout les moralistes chrétiens et les pères de l'Église l'ont poursuivi de leurs anathèmes.

Pour donner satisfaction à ses besoins, une société dispose d'un certain nombre d'heures de travail. Si beaucoup de ces heures sont accaparées par les riches, pour se procurer des produits qui ne répondent à aucun besoin rationnel, il est de nécessité mathématique qu'il ne restera pas assez d'heures disponibles pour fournir aux pauvres de quoi satisfaire convenablement à leurs besoins les plus essentiels. D'où il résulte clairement qme le luxe engendre la misère.

Voici la même vérité présentée sous une autre forme : Un seigneur a mille serfs, qui sont à ses ordres. Pour entretenir un train de maison luxueux, il enlève à ces serfs tout leur surplus, c'est-à-dire qu'ils travaillent six heures pour eux-mêmes et six heures pour leur maître. Il consommera donc à lui tout seul, par jour, le produit de six mille heures de travail et il n'en restera que le même nombre pour les mille travailleurs ; comment ceux-ci ne seraient-ils pas dans le dénuement? Un semblable partage des biens de ce monde peut-il être considéré comme équitable, conforme au droit et au bonheur de l'humanité?

M. Felix connaît trop bien son économie politique pour me répondre, ainsi qu'on l'a fait de divers côtés, que le luxe fait vivre les ouvriers. Consacrez à produire des choses utiles au peuple les heures occupées aujourd'hui à créer des inutilités : il est évident que les travailleurs seront mieux pourvus.

Je ne puis pas voir non plus, comme on le fait d'ordinaire, le plus haut degré de civilisation dans ces raffinements de l'ostentation et des jouissances que nos grandes capitales étalent à nos yeux.

J'ai étudié sur place la condition économique des peuples de notre continent, et je suis arrivé à voir l'idéal de la civili-

Digitized by Google

sation et le bonheur de notre espèce beaucoup mieux réalisés chez des nations où règnent l'égalité et la simplicité de la vie, comme en Suisse et en Norvège, que dans ces centres éblouissants, comme Londres et Paris, où la plus effroyable misère se voit à côté de l'extrême opulence.

J'espère que M. Felix me pardonnera de ne pas abandonner, à propos du luxe, l'opinion que j'ai développée dans la première édition de mon *Socialisme contemporain*, où j'ai essayé de montrer que, comme le disait un bel esprit du XVIII^e^ siècle, si le luxe soutient les États, c'est de la même façon que la corde soutient le pendu.

Un autre livre que je recommande d'une façon toute spéciale à l'attention de nos historiens est intitulé : *Die bevölkerung von Frankfurt a. M. im* XIV *und* XV *Jahrhundert* (La population de Francfort-sur-Main aux XIV^e^ et XV^e^ siècles), par M. Karl Bücher, professeur d'économie politique à l'université de Bâle. Tubingen, Laupp, 1886, in-8°, 736 pages. C'est ce savant économiste qui a bien voulu traduire en allemand ma *Propriété primitive*, en y ajoutant deux chapitres des plus intéressants sur le collectivisme agraire dans l'ancien Pérou et sur les allmends dans l'Allemagne méridionale. En dépouillant et en étudiant avec le soin le plus minutieux les archives de la ville de Francfort, M. Bücher est parvenu à tracer un tableau complet de la situation économique d'une ville au moyen âge. Nombre des habitants, occupations et moyens d'existence, catégories des métiers, organisation des corporations, sources de revenus, modes de culture, le clergé, les juifs, les communes suburbaines, tout est décrit avec une précision telle, qu'on connaît cette cité du XIV^e^ siècle aussi bien, mieux peut-être que l'une de nos vallées actuelles. Rien de plus utile que ces monographies détaillées pour faire saisir la condition économique d'une époque. Ce livre me paraît apporter une preuve de plus à l'appui d'une opinion que j'ai déjà développée, à savoir que la connaissance approfondie de l'économie politique est indispensable à l'historien et que nul n'est mieux préparé qu'un économiste à écrire l'histoire d'une façon réellement instructive.

Digitized by Google

Ce qu'il a fallu à M. Bücher de travail et de soins pour produire une œuvre pareille est vraiment merveilleux. Il faut aussi féliciter les éditeurs de l'élégance et de la correction typographique de ce beau volume.

Monetaria, par M. C. Césare Benzi. Roma, Fibreno, 1886, in-8°, 220 pages.— Ce livre est consacré à l'étude du problème monétaire, surtout au point de vue de l'Italie. Il discute à fond la théorie du système monétaire et il conclut en faveur du bimétallisme. Il montre que pour l'Italie, qui a perdu presque la moitié de l'or qu'elle s'était procuré par un emprunt en abolissant le cours forcé, l'adoption de l'étalon unique d'or serait une faute qui lui coûterait cher.

La Dobrudja économique et sociale, par M. J. Nacian, nous fait connaître la constitution physique et les ressources de cette région, peu étudiée jusqu'à présent. Depuis que les troupes françaises y avaient été décimées en 1853, la Dobrudja avait conservé en Europe une détestable réputation. Aussi, quand, au traité de Berlin, on résolut de l'offrir à la Roumanie en échange d'une partie de la Bessarabie longeant le Danube, le gouvernement de Bucharest protesta énergiquement, et il fallut presque lui faire violence pour qu'il se résignât à l'échange. Et cependant il se trouve qu'en somme la Roumanie y gagne, surtout si on considère l'avenir. Telle est du moins l'opinion de M. Nacian, et la lecture de son livre vous la fait partager. Le pays est accidenté, et les pâturages qui couvrent les hauteurs pourraient nourrir de nombreux troupeaux. Kustendjé est un port qui a de l'avenir, et l'été, la ville se transforme en bains de mer déjà très fréquentés. Malheureusement, la population très peu dense, composée en majorité de Turcs et de Tartares, se contente de vivre du produit des troupeaux. L'agriculture est très arriérée. Ce qu'il faudrait surtout à cette région, d'après M. Nacian, ce sont des voies de communication. Elle pourrait nourrir dix fois plus d'habitants qu'aujourd'hui; on pourrait, semble-t-il, y élever le cheval avec succès, et le mouton, multiplié et amélioré, deviendrait une source de grands profits.

La Mission du peuple serbe, par Stoyan Bochkovitch, 2e édi-

Digitized by Google

tion. Bruxelles, Mayolez, 1886.—Le but que poursuit l'auteur de cet intéressant volume est de mieux faire connaître à l'Occident sa patrie et ses visées. Il cite souvent le livre que M. de Borchgrave a consacré au pays où il a longtemps représenté la Belgique avec le plus grand succès. D'après M. Bochkovitch, il n'en est pas où l'on puisse mieux apprendre à connaître la Serbie contemporaine.

L'un des chapitres intéressants de l'écrit de M. Bochkovitch est celui où il résume l'histoire de Douchan, le tzar qui a failli au XIVe siècle fonder un grand empire serbe avec Constantinople pour capitale. Nous voyons comment ce beau rêve prit fin à la sanglante bataille de Kossovo, qui livra la Péninsule aux Turcs.

M. Bochkovitch nous fait connaître quelques-uns de ces fameux chants populaires qui, redits le soir, durant les veillées, aux sons de la guzla, ont entretenu dans le cœur du peuple serbe l'amour de la patrie et des aspirations vers un glorieux avenir.

Ce livre ne pouvait paraître plus à propos, au moment où l'attention de l'Europe est de nouveau attirée vers la péninsule des Balkans par des événements dont il est encore très difficile de prévoir l'issue.

Je crois pouvoir répondre encore une fois ici, comme je l'ai déjà fait dans les journaux de Belgrade, à certains reproches très peu justifiés que m'adresse M. Bochkovitch. Il prétend que j'ai méconnu la nationalité serbe et bosniaque parce que j'ai dit qu'on y parlait le croate; mais en citant les magnifiques travaux du grand philologue serbo-croate Danitchich, et à différentes reprises ailleurs, j'ai montré que la langue parlée en Croatie, en Bosnie, dans le Montenegro et en Serbie, était exactement la même; j'ai donc pu affirmer que le bosniaque est le croate, ce qui revient à dire que c'est le serbe.

Ce que M. Bochkovitch ne me pardonne pas non plus, c'est d'avoir dit que l'occupation de la Bosnie par l'Autriche était une nécessité transitoire, mais inévitable. Sans doute, il eût mieux valu constituer du premier coup un État ou une fédé-

Digitized by Google

ration embrassant toutes les branches du groupe serbo-croate, et j'émets l'espoir que l'avenir réalisera cet idéal. Mais je demande à M. Bochkovitch ceci : La Bosnie pouvait-elle être soustraite au joug turc par une autre puissance que par l'Autriche?

Évidemment non.

Valait-il donc mieux la laisser en proie à ce régime intolérable qui a provoqué l'insurrection de 1875-1876? Qui oserait soutenir une opinion aussi contraire à tout sentiment d'humanité? Il est une nécessité géographique absolue, c'est que la Bosnie-Herzégovine soit unie à la Dalmatie, qui en est tout simplement le littoral et l'issue naturelle. Cette réunion, manifestement, ne pouvait s'accomplir que par les mains de l'Autriche. M. Bochkovitch peut-il s'imaginer que cet empire, au risque de perdre la Croatie, aurait donné la Bosnie à la Serbie, en y ajoutant la Dalmatie comme appoint?

En politique, il faut toujours tenir compte du possible actuel, tout en visant à la réalisation future de ce que l'on rêve. C'est ce que trop souvent les jeunes peuples ne comprennent pas.

D'ailleurs, l'Autriche, constituée comme elle l'est, est un milieu extrêmement favorable à l'éclosion des nationalités, comme le prouvent jusqu'à l'évidence les progrès extraordinaires qu'a faits depuis vingt ans le sentiment national en Bohême, en Hongrie, en Galicie et en Croatie.

Il est évident que l'Autriche, en favorisant le progrès de la civilisation en Bosnie par l'enseignement, les routes, l'ordre et la sécurité, permettra à la nationalité serbo-croate de se développer rapidement, plus rapidement peut-être qu'en Serbie même; car si l'on y continue à marcher dans la voie des aventures et des emprunts, les Serbes en Bosnie seront plus prospères et plus heureux que dans le royaume voisin.

Dans mon livre *La péninsule des Balkans*, je crois avoir parlé comme devait le faire un ami sincère de la Serbie. La meilleure façon de me montrer reconnaissant de toutes les attentions dont j'ai été comblé à Belgrade n'est pas, me semble-t-il, de fermer les yeux sur les erreurs économiques qui peuvent s'y commettre.

Digitized by Google

Je signale à l'attention de ceux qui s'occupent de la question monétaire, si discutée aujourd'hui, deux livres anglais à tendances bimétalliques : *The silver question and its social aspect*, by Hermann Schmidt-Effingham Wilson. London, 1886, et : *Prices of commodities and the precious metals*, by Augustus Sauerbeck. London, Edward Stanford, 1886. Ce dernier écrit est particulièrement instructif. Il fait voir, en des tableaux admirablement contrôlés, quelle a été la baisse réelle des prix des marchandises. On y trouve la réfutation de cette assertion de MM. Leroy-Beaulieu et Mulhall, que cette baisse résulte des progrès de l'industrie. M. Sauerbeck nous montre que la production a augmenté de 30 p. c., entre 1850 et 1861, de 37 p. c. entre 1861 et 1871 et seulement de 17 1/2 p. c. entre 1872 et 1885. Dans les deux premières périodes, l'augmentation de la production est de 2.7 et 2.8 par an et les prix s'élèvent. Dans la période récente, l'accroissement de la production est moitié moindre, de 1.6 seulement, et les prix baissent énormément.

Sous le titre de : *Teoria economica della costituzion politica*, M. Achille Loria soutient la thèse que les événements de ce monde n'ont d'autre mobile que les intérêts économiques, et il le fait avec cet éclat et cette érudition qui distinguent ses précédents ouvrages. L'État et les formes de gouvernement, montre M. Loria, ne sont que l'expression politique de l'ordre économique, et la politique n'a d'autre objet, en réalité, que de consacrer ou d'étendre les droits de ceux qui possèdent. L'espoir des socialistes de la chaire de voir l'État se faire l'instrument d'une rénovation sociale est illusoire, car c'est s'attendre à ce que la classe capitaliste et gouvernante se suicide. Les classes inférieures n'arriveront pas non plus à améliorer leur sort par le moyen des révolutions, car il est démontré aujourd'hui que celles-ci ne peuvent point modifier profondément un organisme social qui est le produit nécessaire et le stage fatal du développement historique de l'humanité. Le progrès se fera en vertu de l'évolution organique de l'ordre social, dont les formes se modifient sans cesse, et il s'accomplira, non par un mouvement continu et régulier,

Digitized by Google

mais par des secousses et des souffrances, d'où sortira un régime économique plus équitable ; c'est alors seulement que pourra s'établir la démocratie politique.

Il y a, certes, une grande part de vérité dans cette thèse, mais ce que je contesterai, avec M. Guido Fusinato, c'est l'affirmation que les hommes sont guidés en toutes leurs actions par la poursuite de l'intérêt matériel. Je ne nierai pas que des causes économiques ont amené beaucoup de guerres et de révolutions, mais les mouvements historiques qui ont eu le plus d'influence sur les destinées de l'humanité, comme le développement du christianisme et la conquête des libertés modernes au XVI^e^ siècle, ont eu pour mobile des sentiments d'un autre ordre. Voyez agir autour de vous les hommes animés d'un puissant sentiment moral, rappelez-vous les actes de votre propre vie: que de résolutions généreuses dictées par la notion du devoir! C'est trop ravaler l'espèce humaine que de nous la montrer uniquement occupée, comme l'animal, à se procurer la satisfaction de ses besoins matériels.

Le mérite incontestable, néanmoins, du livre de M. Loria est de rattacher intimement la politique à l'économie politique, ce qui a été trop peu fait jusqu'à présent.

Grundzüge einer Hygiene des Unterrichts, par le D^r^ Wilhelm Lœwenthal. Wiesbaden, Bergman, 1887. — Livre que liront avec grand profit tous ceux qui s'occupent de cette importante question, trop négligée: l'hygiène dans l'enseignement. M. Lœwenthal demande que les instituteurs possèdent la connaissance du développement de l'organisme humain, et qu'à cet effet ils suivent des cours d'anatomie, de physiologie et d'hygiène scolaire dans les facultés de médecine, seules aptes à bien donner ces cours. Rien de plus désirable, sans doute, mais, hélas ! en Belgique, nos visées doivent être plus modestes. On parle de réduire les cours normaux, et non de les étendre.

L'Irréligion de l'avenir, par M. Guyau. Félix Alcan, Paris, 478 pages. — Livre trop important pour que j'en parle ici en passant. Je le recommande à M. le comte Goblet d'Alviella, qui lui consacrera, je l'espère, des pages de critique approfondie que je ne saurais écrire. ÉMILE DE LAVELEYE.

Digitized by Google

LE FOLKLORE ET SON UTILITÉ GÉNÉRALE

Dans une étude précédente [1], j'ai essayé d'esquisser les efforts que la France a faits depuis les vingt dernières années dans le domaine de la science populaire. J'y avais exprimé un regret : c'est de voir la Belgique rester indifférente à ces recherches d'un nouveau genre, qui occupent chez nos voisins d'alentour une place de plus en plus marquée. Je veux aujourd'hui justifier ce regret; je tâcherai de prouver que la tradition populaire, si elle est digne d'attirer l'attention des savants à plus d'un titre, présente également au grand public maint côté intéressant. Je montrerai que rien n'explique cette indifférence coupable envers nos trésors populaires, que nous nous obstinons à vouloir ignorer; je retracerai leur origine et j'indiquerai comment ils émanent du cœur de la nation même. Je chercherai, en un mot, à faire naître l'intérêt pour le *folklore*, en exposant sa grande valeur générale.

I

J'ai déjà, dans l'essai en question, exposé ce qui fait l'objet de la nouvelle science : c'est la *tradition populaire*, dans l'acception la plus large du mot, comprenant ainsi tout ce qui se transmet dans le peuple d'âge en âge.

Elle se présente sous les formes les plus diverses : chanson populaire; conte ou légende; proverbe; dicton ou formu-

[1] Voir *Revue de Belgique*, 1886, juin.

Digitized by Google

lette; devinette; usage ou coutume, cérémonie ou fête populaire; croyance ou superstition. J'y mentionnais le terme *folklore* et retraçais son histoire et son âge probable. Je me permettrai de ne plus revenir sur ce point.

Il y a peu de temps, des discussions sont nées au sujet de la signification exacte de ce mot. On s'est demandé s'il fallait entendre par là l'ensemble des matières ci-dessus, ou la science qui les envisage. Les avis sont très partagés, et l'on n'est pas près de se mettre d'accord. Ce n'est cependant qu'une question de mots : il s'agit, en effet, de savoir s'il faut dire : *la science du folklore*, ou *le folklore*.

Ce sont des essais — fort louables certainement — pour arriver à une définition exacte de la nouvelle science. Ceux que la chose intéresse pourront trouver différentes ébauches de définition dans le *Folk-lore Journal*, 1886 (p. 76 et 158). La meilleure, à mon sens, qui a été fournie jusqu'à présent, est encore celle que M. Sébillot a donnée récemment dans la *Revue d'Anthropologie*, dirigée par M. Paul Topinard. La science du folklore, dit-il, est « une sorte d'encyclopédie des traditions, des croyances et des coutumes des classes populaires ou des nations peu avancées en évolution, avec les répercussions réciproques de la littérature orale et de la littérature cultivée; c'est l'examen des *survivances* qui, remontant parfois, ainsi que l'a démontré l'étude du préhistorique comparé avec l'état social similaire de certaines tribus, jusqu'aux premiers âges de l'humanité, se sont conservées, plus ou moins altérées, jusque chez les peuples les plus civilisés et parfois, inconsciemment, chez les esprits les plus cultivés ». (1886, p. 293.)

Ces divergences n'existaient pas jusqu'il y a peu de temps; généralement, l'on donnait le nom de folklore à toutes les expressions de la vie populaire, et l'on parlait donc auparavant de *l'étude* du folklore.

Il est certain que W. J. Thoms, qui, paraît-il, a été le premier à employer ce mot, n'a pas songé à la science, mais bien aux matériaux, quand il a choisi le terme *folklore* pour désigner sans périphrases la multitude de sujets que com-

Digitized by Google

porte la science populaire. Plus tard aussi, l'éditeur des *Notes and Queries*, qui a été l'un des premiers à l'adopter, parla de *l'étude du folklore*, et en 1863, Kelly, dans la préface de ses *Curiosities of Indo-European tradition and folklore*, signalait le mérite qu'il y avait à recueillir quelque nouveau fragment de *folk-lore*. Le mot avait, dans l'esprit de son inventeur, un sens parfaitement établi, et je ne vois pas pourquoi nous irions le détourner de sa signification primitive. En attendant donc que la question soit tranchée, nous continuerons à désigner par le terme *folklore* les matériaux, et à appeler la science qui en fait un sujet d'études *la science du folklore*. Si nous nous trompons, ce ne sera jamais qu'en bonne compagnie.

Signalons en passant les tentatives qu'on a faites en France et un peu ailleurs pour trouver un terme équivalent. Il fallait un mot qui convînt à tout l'ensemble et rien qu'à l'ensemble. Ce n'était pas une chose facile. Les uns voulaient le remplacer à cause de son caractère étranger et de la difficulté que sa prononciation présente au gosier roman; les autres, parce que déjà son intelligence exige une étude. On forgea *mythographie, démopsychie*, mais sans succès; ces termes sont déjà oubliés. La *Revue des traditions populaires* vient d'employer *traditionnisme*. Ce terme, plus harmonieux que les deux autres, conviendrait mieux également. *Science populaire* serait encore compris facilement. Seulement, quoi bon chercher un nom pour une chose qui est dénommée depuis quarante ans? Ce n'est pas le premier mot étranger qui ait reçu droit de cité en français, et il y a d'autant plus de raison pour accepter celui-ci, qu'il a été admis dans les pays les plus divers par tout le monde savant. Si le vocable a fait son chemin, il faut croire que le choix de ce terme est judicieux, et c'est bien ainsi du reste qu'en ont jugé les amis de plus en plus nombreux du folklore.

Si le désaccord règne au sujet du nom de la nouvelle science, il n'en est pas de même des matières qu'elle soumet à ses recherches. Cependant, son domaine s'est agrandi peu à peu, à mesure que les savants ont acquis le sens populaire.

Digitized by Google

Les premiers folkloristes n'ont compris dans le folklore que les contes, les légendes, les chants populaires, les devinettes et les formulettes. Leurs disciples s'aperçurent bientôt de l'existence dans le peuple de beaucoup d'autres matières, qui se transmettent également par la tradition orale : aux premiers sujets d'enquête, on réunit d'abord les coutumes, les croyances et superstitions, les jeux d'enfants, les remèdes populaires; enfin, les dernières études ont montré que le domaine des costumes, des bijoux, des instruments, des gestes et des mœurs épulaires touche, par son côté traditionnel, également au folklore.

Voilà, sans doute, un champ d'investigations bien vaste; si, de plus, j'ajoute que cet ensemble d'objets est envisagé par les savants historiquement et comparativement, l'on m'accordera que ce n'est pas profaner le nom de la *science* que de le donner à l'étude du folklore.

C'est là cependant un reproche qui nous est fait encore journellement par tout pays — et aussi par la Belgique — qui oppose à ces recherches une indifférence déplorable. « Comment est-il possible, m'a-t-on dit cent fois, de perdre son temps à de pareils enfantillages? Un homme intelligent peut-il aller s'occuper de contes, de légendes, de superstitions? Quel plaisir, quel profit peut-il y avoir à écouter le radotage d'enfants ou de vieilles femmes pour décrocher quelque histoire absurde? »

Ce raisonnement est tout simplement insensé. Oui, il est possible qu'un homme sérieux s'amuse à recueillir ces « enfantillages » ou comme il vous plaira, lecteur, de les appeler, et je vous le montrerai. J'estime, en outre, qu'il fait ainsi de très utile besogne, et si vous voulez bien me suivre jusqu'au bout, j'ai même le ferme espoir que vous vous rangerez à mon avis. Le folklore constitue un élément de grande valeur pour l'histoire : il suffira, pour le prouver, d'expliquer la provenance de ces notions.

Digitized by Google

II

Nous avons souvent le tort de croire que la tâche de l'historien se borne au récit des guerres et des sièges, des révolutions, des intrigues de palais, des débats des parlements, de l'origine et de la chute des administrations. C'est l'histoire des gouvernements et non des *hommes*, de la *nation*. Il y a, de nos temps, une tendance bien marquée à utiliser dans les recherches historiques les œuvres littéraires, où le peuple nous permet de découvrir ses manières de voir, auxquelles il imprime sa tournure d'esprit. L'histoire d'un peuple sera moins cherchée dans le récit de ses luttes que dans les phénomènes qui peuvent être considérés comme étant les expressions de son tempérament particulier; en d'autres termes, l'histoire doit nous retracer les progrès tant internes qu'externes, elle doit considérer la vie sociale ainsi que le développement intellectuel.

Partant de ce principe, les historiens ont compris que la littérature offre des documents très précieux pour leurs recherches. La littérature d'un peuple, en effet, nous retrace, dans une certaine mesure, les progrès de son intelligence; on y retrouve ce qu'il pense, ce qu'il sent, ce qu'il sait, ce qu'il veut. C'est son histoire *intime*. Qu'il me soit permis de citer, comme exemple des ressources qu'on peut tirer de la littérature au point de vue de l'histoire, les belles études de M. L. Vanderkindere sur le siècle des Artevelde; elles sont en grande partie basées sur les indications fournies par la littérature du temps. L'idée fait son chemin et pénètre de plus en plus dans les esprits.

Il serait cependant dangereux d'appliquer le principe jusqu'au bout. Il était possible de reconstituer le tableau du XIII^e^ et du XIV^e^ siècle, en s'appuyant sur les œuvres littéraires contemporaines; la chose ne l'est nullement pour le temps où nous vivons. Elle ne le serait déjà plus pour le siècle de Racine et de Corneille. Déjà à leur époque, beaucoup plus encore de nos jours, la littérature ne fournit plus de documents historiques que pour quelques éléments de la

Digitized by Google

nation. Elle n'exprime plus guère que les sentiments, les idées, les croyances des *lettrés* qui ont composé ces œuvres. Sans doute, ces écrivains ont retenu quelque chose de l'esprit de leur temps, et ont un certain nombre de traits communs avec les hommes parmi lesquels ils ont vécu; mais ces traits ont été pétris d'après les côtés distinctifs de chaque personnalité. Dans ces œuvres complexes, ce qui est du temps s'est presque dissous dans ce qui est de l'homme, et démêler les deux éléments est une tâche qui exige une science solide. Il n'y faut point chercher l'histoire du *peuple;* tout ce que nous pourrons y trouver, c'est le développement intellectuel, à tel moment donné de l'histoire, d'un personnage déterminé, qui, par son degré d'éducation, appartenait aux classes plus élevées. Celui qui voudrait avoir une idée de la culture du peuple, c'est-à-dire de la grande foule des illettrés et des pauvres gens, devrait évidemment consulter d'autres sources. Ce n'est pas le théâtre de Racine qui nous renseignera sur l'état intellectuel et moral du paysan français au temps de Louis XIV. Cependant, c'est une tâche patriotique que de s'enquérir de l'histoire de ces classes : elles forment la très grande part de la population, et, dans l'histoire d'une nation, elles ont droit à une place plus marquée qu'un fond de tableau.

Nous voyons quelle étendue il faut, dans les recherches folkloristes, accorder au mot *peuple*. C'est la masse des gens, illettrés souvent, moins avancés en civilisation toujours. *The folk, those unaffected by culture*, dit Stuart Glennie; c'est-à-dire le peuple, ceux que n'atteint pas la culture. Leur nombre fait leur importance, et l'on comprendra que l'historien ne peut négliger cet élément. Où cependant chercher des renseignements pour nous éclairer au sujet de son état de civilisation?

En fait de documents *matériels*, les seuls qui existent sont ceux que la littérature offre à nos investigations. Les documents souvent encore immatériels, nous les trouverons dans le folklore.

Digitized by Google

III

Aussi longtemps que le poète vit de la même vie que le peuple, qu'il participe à ses idées, à ses croyances, à ses sentiments, ses œuvres seront le miroir qui réfléchit l'état intellectuel de ses concitoyens. Le moyen âge est la seule époque, depuis l'ère chrétienne, où le poète ait une valeur historique réelle.

C'est au caractère éminemment poétique du moyen âge que le folklore, répandu encore de nos jours, emprunte son cachet particulier. L'existence de cette haute poésie est trop souvent méconnue; le lecteur me permettra de m'y arrêter un instant.

La chute de l'empire romain laissa l'Europe dans le chaos le plus complet, créé par le mélange des nationalités barbares à la recherche d'une nouvelle patrie. Bientôt cependant, de jeunes organismes, imbus d'un sang généreux, sortirent de cette décomposition ; de nouvelles langues, portant un caractère fortement individuel, s'étaient formées. En dépit des traits qui caractérisaient en particulier chacune de ces nations naissantes, un lien solide les unissait : c'est le christianisme. Cette communauté de croyances était d'un grand poids pour le développement de ces peuples nouveaux, et la jeune poésie, vivante et populaire, qui ne tarda pas à germer, est empreinte du cachet des idées qui exerçaient une si grande influence sur ces imaginations dans l'enfance.

Cette enfance se reconnaît partout. Dans ce monde nouveau, tout est naïf; l'expansion de la vitalité naturelle existe encore. L'âge de raison n'a pas commencé. L'imagination a toujours son libre cours : elle peuple l'univers d'une infinité d'êtres, dispersés entre le ciel, la terre et l'enfer. Tous les personnages de la religion, les anges, les saints, Dieu lui-même et la Vierge principalement, remplissent un rôle très important dans la vie de ces hommes; à tout moment, les divinités ont à les soutenir contre les entreprises et les tentations de l'esprit du mal, représenté par Satan et son armée de démons.

Digitized by Google

Tout le monde fantastique de la mythologie germanique continue à vivre dans ces esprits simples : cette antique foi ne disparaît pas devant le christianisme, mais se dissout en lui, et ses débris s'y laissent encore facilement reconnaître à leur couleur franchement païenne.

La science aussi ignore beaucoup plus qu'elle ne sait ; ici, elle ne fait pas l'équilibre des croyances, et grâce à son ignorance naïve, l'élément poétique, qui domine encore librement, acquiert une originalité plus grande. Au moyen âge, tout est spontané, prime-sautier. La poésie, la science ne cherchent pas leurs inspirations dans l'antiquité, mais uniquement dans la vie agitée et exubérante de ces jeunes nations ; c'est ainsi que cette époque nous offre une forme spéciale de développement intellectuel.

« La littérature fut l'image de cette vie. Elle en a la liberté, la variété, la franchise. Elle n'est pas, comme la nôtre, surveillée par des lois, ni retenue par les préjugés ou les convenances, ni dirigée par des exemples classiques ; rien ne l'empêche de dire pleinement et entièrement ce qu'elle veut dire. Aussi est-elle *vraie* avant tout, et c'est là son grand mérite. Sans se préoccuper des règles, des théories, des questions de forme, elle exprime simplement ce qui s'agitait dans les âmes ; elle donne une voix, souvent peu nette et peu forte, mais fidèle, aux sentiments, aux idées de tous. Ce n'est pas une littérature de livres, destinée à occuper quelques instants l'attention des lecteurs, qui d'ailleurs n'en sont pas dupes et ne lui accordent qu'une faible partie de leur âme : c'est une poésie toute vivante et extérieure, à laquelle chacun croit et que chacun pourrait avoir faite, qui se chante et se parle, au soleil, dans les rues, dans les places, au milieu des batailles, sur les routes qui mènent aux pèlerinages ou aux foires, sur les navires qui emportent les croisés, dans les églises ou sous leur porche, dans les châteaux, dans les assemblées brillantes, aux festins des rois, aux repas des auberges... La vie et la poésie se confondent sans cesse, celle-ci étant tout imprégnée de celle-là, sincères toutes deux et sans mensonge... Les croyances, les passions,

Digitized by Google

les préjugés du peuple se retrouvent naïvement et sans fard dans la littérature ; l'ignorance générale laisse à l'imagination du poète un libre champ... Il n'y a pas encore entre les *lettrés* et les *illettrés* cette distinction terrible, fruit de l'instruction différente, qui sépare aujourd'hui les peuples en deux classes, presque étrangères l'une à l'autre, dont la première est à peu près sevrée de littérature, dont la seconde dédaigne et ignore ce qui n'est pas conforme aux règles posées par ses docteurs. Ni en Grèce ni au moyen âge, cette distinction n'a existé : la même poésie plaisait à tous, au prince comme au bourgeois, au chevalier comme au paysan ; l'un n'avait en fait d'art ni plus d'ignorance ni plus d'exigence que l'autre, et le jongleur qui venait de *vieller* et de chanter la mort de Rolland sur une place publique pouvait la répéter avec le même succès à la table du roi lui-même [1]. »

Cette scission ne date pas de notre époque. Déjà à la fin du XII[e] siècle, encore en plein moyen âge, nous voyons apparaître la division en *courtois* et *vilains*, ceux qui appartiennent au monde élégant et ceux qui en sont exclus. Dans les œuvres des courtois, l'histoire du peuple ne se reflète plus que par les traces qu'un développement commun devait y laisser.

La séparation n'a fait que s'accentuer. Une fois qu'un des éléments avait le pas sur l'autre, chacun suivit son développement particulier : les uns, les lettrés, au moyen des idées nouvelles que leur apportait sans cesse une science féconde basée sur le rationalisme ; les autres, les illettrés, restant complètement en dehors de ce courant, et n'ayant, pendant des siècles, d'autre nourriture intellectuelle que ce qui hantait leur imagination dans les âges précédents. Ce que nous désignons aujourd'hui par folklore n'est pas autre chose que les débris de ces idées du moyen âge, qui ont survécu chez les « vilains », le détritus de la religion germanique christianisée. Il suffit de se rappeler son origine, son histoire à travers le moyen âge, pour comprendre pourquoi ces notions

[1] GASTON PARIS, *La poésie du moyen âge*. Paris, 1885, p. 19.

Digitized by Google

ont la vie si dure parmi le peuple. Ces débris, le seul élément d'un genre plus relevé dans la vie des classes illettrées, respirent le même caractère religieux, naïf et profondément poétique que les œuvres du moyen âge. Il n'y a dans tout cela rien qui puisse nous surprendre : ces idées constituent pour le peuple l'héritage des siècles précédents. C'est là qu'il faut chercher les documents pour son histoire, dans cette littérature anonyme, dont la tradition orale nous a transmis jusqu'à nos jours, de génération en génération, les productions naïves.

IV

Nous n'avons cependant pas conscience de l'abîme qui nous sépare du peuple. Nous aimons, au contraire, à nous figurer que nous le connaissons. Rien n'est plus faux. Nous ne songeons pas à notre profond mépris pour tout ce qui appartient aux classes inférieures. Faut-il que je parle de l'accueil que nous faisons, par exemple, aux ouvrages de littérature de colportage, et notamment de la *Bibliothèque Bleue*, publiée dans tant de localités à la fois? Nous savons tous ce qu'on désigne par là. Qui ne connaît ces impressions en gros caractères, parfois même en gothique, sur papier grossier, qu'on étale sur nos marchés hebdomadaires, parmi un tas d'objets sans nom, et qui se vendent encore à nos campagnards pour quelques sous? Nous avons tous vu ces éditions de Pellerin d'Épinal, de Desoer de Liége, de Thys d'Anvers, de Van Paemel de Gand, ou imprimées *tot Gend by Judocus Begyn op d'Appelbrugge in den Engel*, ou *gedruckt in diesem Jahr*, comme les *Volksbücher* en Allemagne. Nous haussons les épaules avec dédain à la vue de la biche qui allaite le petit enfant de Geneviève de Brabant; nous ne réprimons pas un sourire moqueur en présence de la triple gravure qui orne le titre de : *De Vrouwen-Peirle, ofte dryvoudige Historie van Helena de Verduldige, Griseldis de Zagtmoedige en Florentina de Getrouwe, Alle dry aenzienelyk in vele Deugden,* etc. — Nous ne daignons

Digitized by Google

pas jeter un regard sur la *Vie du terrible Robert le Dyable, lequel après fut nommé l'Homme-Dieu* ni sur *de Schoone Historie van Fortunatus Borze en van zyn Wensch-Hoedeken, zeer amuzant en vermaekelyk om leézen.* Nous oublions une chose : le peuple, pendant des siècles, n'a pas eu d'autre nourriture intellectuelle ; et ce que nous ignorons peut-être, c'est que, encore actuellement en Flandre, toute la bibliothèque du vulgaire se compose d'un livre de prières et de quelques-uns de ces *Volksboeken*. Ceux-ci ne sont que des échos lointains de la littérature du moyen âge, des rédactions en prose des anciennes chansons de geste. Dans les villes, nous nous faisons une singulière idée de la condition intellectuelle des campagnards, et une enquête sur les croyances religieuses du peuple le révélerait encore plongé dans un paganisme — christianisé, je le veux bien — très prononcé. Le mépris que nous avons pour toute culture populaire se retrouve dans le mauvais sens qui s'est attaché au mot « conte ». Tout ce qui touche au peuple, de quelque façon que ce soit, est jugé indigne d'occuper l'attention des lettrés. Je ne puis mieux préciser le sentiment que nous avons à cet égard, que par le terme *all good-for-nothing lore*, « toute science bonne à rien », avec lequel le charmant Washington Irving, dans son *Sketchbook* (1819), désigna les productions de l'esprit populaire. Le fait suivant peut donner la mesure de la mauvaise réputation qui s'est attachée à la littérature orale : J. G. von Hahn, de son vivant consul d'Autriche dans la Grèce orientale, dit dans la préface de ses *Contes grecs et albanais :* « Quand on sut à Jannina que je faisais recueillir des contes, un des principaux parmi les grands de Turquie me pria de renoncer à cette entreprise, sous prétexte qu'elle devait me nuire dans la considération publique, étant incompatible avec la dignité consulaire ; de quelques amis grecs je reçus également des avis semblables. »

Digitized by Google

V

Ayant conscience du mépris général auquel il est en butte depuis si longtemps, le populaire s'est retiré et a cherché un refuge dans les cercles sympathiques des pauvres et des opprimés, des arriérés en général. Domestiques et servantes, nourrices et bonnes femmes, enfin les gens qui n'ont pas, comme nous, à se bourrer l'esprit de connaissances matérielles de toute espèce, possèdent une provision de contes, chansons, devinettes, dictons, beaucoup plus grande que nous ne nous le figurons. Souvent encore, surtout à la campagne et dans les petites villes, le soir, la besogne finie, on se réunit familièrement en cercle; une chanson fournit alors le prétexte à une seconde, un conte rappelle le sujet d'un autre. Cet état de choses existe encore; mais il nous échappe, à cause de la grande méfiance que le peuple nourrit à l'endroit des lettrés. Tous ceux qui se sont jamais occupés à recueillir du folklore savent avec quelle timidité toute tentative pour connaître quelque chose de ce genre est accueillie par les détenteurs de ces secrets. Ne croyez pas que le vacher ou le berger vous communiquera la moindre parcelle de sa science, si vous lui demandez des contes; le paysan devient muet, dès que vous voulez vous enquérir de ses croyances au sujet de quelque phénomène de la nature. Ils craignent qu'on ne veuille uniquement se moquer d'eux. « L'esprit populaire, dit Max Müller, ressemble à la sensitive; comme elle, au premier contact un peu rude, il se replie sur lui-même et ferme ses feuilles. » Aussi longtemps que vous n'aurez pas gagné la confiance du peuple, vous ne lui arracherez rien, et il se passe souvent un temps considérable avant qu'il soit permis au chercheur de se ranger le soir dans un de ces cercles, où l'un chante quelque vieille « pasqueie » et l'autre raconte sa « fâve » [1]. Il y a une autre difficulté. Le plus souvent, les conteurs, surtout dans les villes, appartiennent au bas peuple. Henri Conscience

[1] *Pasqueie, fâve*, termes wallons liégeois pour : chanson, conte.

Digitized by Google

avait déjà, dans *Le Fantôme*, le seul conte qu'il ait noté pendant sa longue carrière littéraire, signalé les récifs sur lesquels échouent souvent les meilleurs efforts. « Peu d'auteurs jugeront convenable et pratique de se faire connaître comme ami et voisin dans les quartiers les plus pauvres des villes, afin d'apprendre un conte ou miracle jusque-là inconnu de la bouche d'une marchande de poissons ou de quelque pauvre femme. »

Le conte en particulier a fixé son séjour presque exclusivement dans cette partie de l'humanité, chez laquelle l'imagination domine encore les autres facultés de l'âme : le monde tranquille des femmes et des enfants. La grande majorité des contes annotés vient « de la bouche ou de la main des femmes ». (Hahn.)

Nous avons quelque peine à nous figurer que dans l'esprit des campagnards et des classes peu avancées en général vit encore tout un monde merveilleux de rois et de reines, de princes et de princesses, de garçons courageux et de génies disgracieux, de jeunes filles blanches comme la neige et rouges comme le sang; de nains, de dragons, de sorcières et de spectres. Le diable aussi est un des personnages qui jouent les premiers rôles. D'un autre côté, la campagne procède encore tous les ans, à des jours fixes, à des coutumes souvent bizarres, dont la signification s'est généralement perdue, mais dont elle garde le souvenir et qui se transmettent religieusement de père en fils.

Les lettrés se sont élevés au-dessus de ces idées, grâce aux progrès de la civilisation; et ils n'ont rien plus à cœur que d'ignorer ces notions surannées et de les exterminer partout où ils les rencontrent. Avant tout, nous évitons soigneusement dans l'éducation de nos enfants ce qui pourrait rappeler ces « sottises ». — Et nous croyons que, grâce à ce mépris et à cette persécution, nous échappons à l'influence de ces « choses vaines ». Erreur profonde! Quelque étonnant que cela paraisse, parmi nous aussi existent des *survivances* nombreuses de notre état intellectuel du moyen âge. Il serait au contraire fort surprenant que, dans les nombreux

Digitized by Google

emprunts faits au passé, notre civilisation n'eût pas conservé quelque rapport avec la forme de ces temps, et uniquement parce qu'elle était entrée dans les mœurs. Nous comptons évidemment sans l'influence puissante de l'habitude. Les matières que la nouvelle science veut réunir appartiennent à notre première jeunesse; elles sommeillent encore dans notre cœur; elles nous sont très familières, à quelque classe que nous appartenions, quelque direction qu'on ait imprimée à notre éducation. Enfants, nous avons tous été endormis aux accents de berceuses; tous nous avons été tenus en éveil au moyen de contes; nous avons plaint le malheureux sort du Petit Chaperon Rouge, et franchement ri des farces du Petit Poucet. Ces contes, nous les avons écoutés avec autant d'intérêt et autant de jouissance que nous éprouvons actuellement à suivre quelque œuvre littéraire. Qui maintenant ne se sent pas encore agréablement ému, en entendant répéter ces vieilles chansons que notre mère fredonnait près de notre berceau? — Qui d'entre nous, quand on éternue, ne dit pas : « Dieu vous bénisse ! », uniquement par habitude, parce que les parents et grands-parents le faisaient? — La mère de famille ne fait-elle pas bien souvent une croix sur le pain qu'elle va entamer? — Et que de fois, ces idées que nous voulons extirper, et avec raison, comme superstitions, n'ont-elles pas cours encore dans nos grandes villes, dans nos classes dites civilisées! Nous connaissons tous des personnes qui n'oseraient entreprendre un voyage le vendredi. — Il n'est pas rare de voir qu'une société de treize convives n'ose commencer le festin, avant qu'un quatorzième soit venu dissiper l'anxiété de l'amphitryon. — N'avons-nous pas, dans nos jeux d'enfants, prononcé certaines formulettes, pour enlever toute chance à nos camarades? — Quel est le père qui ne se rappelle et ne récite involontairement quelque rimette, quand il fait aller son petit enfant à cheval sur son genou? — Qui n'a, dans une circonstance analogue, récité le conte des cinq doigts : Jean Pôcha, mère Larida, etc.[1]? Et dans le domaine des usages et

[1] Version connue dans le Hainaut.

Digitized by Google

coutumes, n'avons-nous pas un réel plaisir à contempler les types populaires qu'on promène dans les cortèges? Quel est le Bruxellois, par exemple, qui n'ait conduit son invité voir les sympathiques poupées du carnaval, Mie et Jan, le noble Ommeganck, sa famille, leur suite, leur Turc et leur nègre?

Ces exemples peuvent suffire pour nous montrer par quelles racines profondes le folklore tient à la vie, même des bonnes classes. Sans doute, tout le monde voudra rafraîchir ses souvenirs, et sera disposé à donner ou à recevoir des communications à ce sujet.

Un moment de réflexion suffit pour détruire notre mépris et pour faire naître un profond intérêt. Souvent le chercheur est considéré comme un collectionneur de curiosités; un examen moins superficiel nous convaincra de la haute valeur, de la grande beauté morale de ces études.

VI

Une première conséquence de l'étude du folklore sera de resserrer les liens qui nous attachent à notre lieu de naissance et à notre patrie en général. Il nous montre, en effet, les mœurs et les habitudes de notre peuple dans toute leur vérité; ses chansons, ses usages nous apprennent comment il agit ou parle aux différentes époques de son existence. Nous voyons quelle place occupent dans son imagination les grands événements de la vie humaine : la naissance, le mariage, les funérailles, et ce qu'il éprouve à cette occasion; ce qu'il croit et pense; ses contes, ses rimettes, ses jeux nous transportent dans le monde ensoleillé de l'enfance, avec sa nature inoffensive et libre de toute entrave. Maint trait d'humour charmant, maint rayon de confiance naïve nous touchera agréablement. A mesure que nous connaîtrons mieux le peuple, nous apprendrons aussi à l'estimer et à l'aimer.

L'hostilité systématique que nous opposons à ses productions s'effacera, et nos rapports avec lui seront moins extérieurs, moins superficiels. Une connaissance réelle, intime

Digitized by Google

de la vie populaire sera moins rare dans nos cercles que maintenant. Et cette condition est indispensable : tous nos efforts, quel que soit le but que nous poursuivions, exigent une base populaire, si l'on veut qu'ils soient fructueux pour la masse. Nous apprendrons ainsi à emprunter moins aux autres, et à nous développer par nous-mêmes, en puisant davantage à la source qui est l'origine de notre nationalité.

Le vœu que j'exprime ici répond, en outre, à nos tendances les plus naturelles : « Par le cœur, dit Max Müller, nos enfants sont tous Goths ou Normands, et ne sont ni Grecs ni Romains. Quelque éloignés que nous puissions être des temps qui donnèrent naissance aux histoires de Dornröschen, Sneewittchen et Rumpelstilzchen, il y a une corde en dedans de nous qui vibre spontanément au pathétique ou à l'esprit de ces histoires, tandis que notre sympathie pour Hercule est un effet de l'éducation et reste toujours plus ou moins artificielle. Si on laissait le choix aux enfants d'entendre lire haut une histoire des génies du Nord ou une histoire de la guerre de Troie, nous sommes convaincus qu'ils réclameraient tous à grands cris Grimm ; c'est une expérience que nous avons faite plus d'une fois. »

Ces paroles, que Max Müller écrivit en vue des enfants de l'Angleterre, peuvent être appliquées tout aussi bien à notre pays : nous sommes également Germains de race. L'existence de l'élément wallon en Belgique ne détruit pas la vérité de cette thèse; son origine essentiellement germanique ne peut plus être révoquée en doute aujourd'hui. L'administration des conquérants latins n'eut pas pour effet d'exterminer la race germanique au sein de nos populations.

« Bien au contraire. En admettant même qu'il faille prendre à la lettre ce qui est rapporté de la dépopulation de l'Éburonie, ne voyons-nous pas, sur les ruines mêmes de cet État et dans les limites du territoire occupé par les anciens *Germani cis-Rhenani*, surgir un groupe politique nouveau, celui des Tongres, dont l'extraction et le nom germaniques ne font l'objet d'aucun doute ? Et les Sicambres et les Francs et d'autres immigrations dont l'histoire fait mention, n'at-

Digitized by Google

testent-elles pas un repeuplement par des tribus aussi teutoniques que celles dont parle César? Et cependant, dans nos provinces du sud-est, ni le tudesque, ni le celtique, ni quelque mélange des deux langues n'ont prévalu.

« C'est que là, comme dans les autres parties de la Gaule, le choc d'une civilisation supérieure contre un organisme social moins développé, l'autorité du pouvoir fort et la prépondérance morale et matérielle du dominateur ont amené une fusion complète des éléments indigènes avec ceux que la conquête y avait implantés. Le contact prolongé des gouvernants romains et des légions qui les appuyaient avec les populations germaniques ou celto-germaniques asservies fit naître insensiblement un langage, dont le latin constitua la base et dont les influences phonétiques du parler local déterminèrent les formes lexiques et la physionomie particulière. Quels que fussent les dialectes parlés par les Nerviens, les Aduatiques, les Éburons, ils ne résistèrent pas et furent absorbés par un idiome nouveau qu'avaient importé les vainqueurs et auquel ces populations ne firent que communiquer quelques traits spécifiques. La domination romaine, en un mot, donna naissance au « wallon ». » (*Patria Belgica III*, 388, Histoire des Langues, par M. Scheler.)

L'histoire nous fournit d'autres exemples de ce phénomène : dans l'enfance des peuples, le développement supérieur l'emporte toujours. Dans notre patrie, l'adoption de la nouvelle langue devait s'opérer d'autant plus facilement que le plus avancé en civilisation était aussi vainqueur. Les Francs, conquérants de la Gaule, apprennent le parler roman du peuple conquis, plus policé que l'envahisseur. Les Normands s'établissent en Normandie et abandonnent leur langue pour la même cause. Ces transformations ne sont possibles que pour des peuples dont le degré de développement est peu élevé. Actuellement, tout le temps qu'une nationalité emploie à désapprendre sa propre langue en faveur d'un idiome étranger est perdu pour la civilisation : c'est un peuple qui recule.

Malgré cette extraction germanique, notre éducation n'est

Digitized by Google

nullement en rapport avec notre origine. Les provinces wallonnes ont cessé de parler leur langue primitive, mais quel est l'esprit qui se dégage de leurs productions littéraires du moyen âge? Où trouvent-elles l'inspiration? Le caractère germanique des épopées et des chansons de geste en langue d'oïl, qui étaient en vogue autant en pays wallon que dans le nord de la France, est un fait trop connu pour que je doive y insister. Romanes par la forme, germaniques par le fond et l'esprit, elles doivent être évidemment rattachées à la source première et considérées comme un patrimoine, emporté de la grande patrie germanique. La situation est plus franche en pays flamand : son esprit est resté germanique, son idiome s'est maintenu; sa littérature, née en même temps que la littérature française sous des influences communes, respire l'esprit germanique dans toute sa pureté. Cette vieille littérature constitue notre trésor national. Cependant, la connaissons-nous? — Le Grec pouvait être fier de son Homère; il lisait *son* poète dans *sa* langue; c'étaient *ses* dieux, *ses* héros qu'il y retrouvait, illuminés par l'éclat de la poésie. Quels sont ceux d'entre nous, que ce soit en Wallonie ou en Flandre, qui lisent et comprennent nos anciennes œuvres littéraires? Nos jeunes gens, nos classes éclairées savent ce que le barde grec chanta, mais de nos poètes nationaux ils ignorent le premier mot. Nos lycéens connaissent les aventures amoureuses les plus libres, les plus insignifiantes des divinités grecques et latines, mais ce que nos propres pères croyaient et adoraient ne leur a jamais été révélé, bien plus, paraîtrait indigne d'occuper l'attention.

Il y a dans notre éducation évidemment un manque de nationalité. Nous ne voulons pas connaître la vie intime de nos pères au moyen âge; leurs joies, leurs souffrances nous restent étrangères; leurs croyances nous paraissent barbares. Cependant, leur civilisation est l'échelle qui nous a servi pour arriver à la nôtre; j'ai montré plus haut combien de survivances existent encore dans toutes les classes de la société. Le grand intérêt national du folklore saute dès lors aux yeux.

Digitized by Google

Chacun, on le conçoit, sera surtout attiré par le peuple qui lui tient le plus au cœur : les recherches folkloristes auront toujours un côté patriotique. La sympathie qu'elles éveillent est cependant très générale, si générale qu'aucun parti politique, quel qu'il soit, ne peut s'en offenser. Et si, d'un côté, le folklore revêt un caractère fortement national, puisqu'il montre chaque peuple dans toute l'individualité de son tempérament et de son esprit, une étude plus approfondie et comparée nous permet d'établir la communauté des matériaux pour les pays les plus divers; en nous dévoilant ainsi les rapports primitifs des peuples, le folklore est très propre à servir de trait d'union entre des nations étrangères.

VII

Le côté national, patriotique du folklore serait déjà suffisant pour lui donner une grande valeur dans l'éducation et l'instruction de la jeunesse. Sa valeur morale est reconnue par les pédagogues depuis si longtemps, que les faits parlent d'eux-mêmes. Les contes de Grimm parurent, la grande édition en 1811-1814, la petite en 1825. En 1881, la première en était à sa 17e édition, le seconde à sa 31e. Quand nous considérons à combien de milliers d'exemplaires ce livre s'est répandu dans toute l'Allemagne, alors que les auteurs eux-mêmes l'ont donné comme « Erziehungsbuch » (livre devant servir à l'éducation, voir préface), il ne peut y avoir de doute que les nobles frères n'aient fait vibrer la corde sensible chez le peuple allemand, quand ils écrivirent les paroles suivantes : « Intérieurement, ces fictions sont pénétrées de cette pureté pour laquelle les enfants nous paraissent si merveilleux et si bienheureux; comme chez eux, la chasteté leur rayonne hors des grands yeux bleus... S'il se présente dans ces contes certaines situations qui pourraient paraître choquantes aux parents et les empêcher de mettre ce livre entre les mains de leurs enfants, cette précaution sera, en général, superflue pour une organisation

Digitized by Google

saine... Nous cherchons la pureté dans la vérité d'une histoire franche, qui ne cache rien d'inconvenant dans une pensée non exprimée... Rien ne peut mieux nous défendre que la nature même, qui a fait croître ces fleurs et ces feuilles avec telle couleur ou sous telle forme; celui à qui elles ne sont pas salutaires d'après ses besoins particuliers ne peut exiger que, pour cela, on les colorie ou on les taille autrement; ou encore, la pluie et la rosée tombent comme un bienfait pour toutes choses qui sont sur terre; celui qui n'ose y exposer ses plantes, parce qu'elles sont trop sensibles ou trop frêles, et qui préfère les arroser à l'intérieur avec de l'eau qui a perdu quelque peu de son froid, ne désirera pas que, pour cette raison, la pluie et la rosée ne tombent pas. Profitable peut devenir tout ce qui est naturel, et c'est là ce que nous recherchons. » (V. préface.)

La vogue immense de ces contes est la preuve la plus éloquente de leur valeur. Le petit livre est devenu le chef-d'œuvre de la littérature enfantine et se trouve dans toutes les mains. En effet, que de ressources ces humbles récits n'offrent-ils pas pour la formation du cœur de l'enfant? Que de leçons de saine morale ne renferment-ils pas? Saurait-on lire sans émotion l'unique *Blanche comme neige* (Sneewittchen)? Comme ces vénérables nains sont soucieux de leur charmante fille adoptive! C'est un spectacle touchant de voir qu'autour du cercueil de la jeune fille trois animaux viennent pleurer également, d'abord un hibou, puis un corbeau, enfin une colombe. N'y a-t-il pas dans ce conte un trésor de poésie?

Et quelles leçons précieuses encore contenues dans le conte des *Sept Corbeaux!* Avec quel éclat, dans sa simplicité, l'image de la sœur se trouve-t-elle devant nous, lorsqu'elle quitte la maison paternelle pour aller loin, loin, jusqu'au bout du monde, à la recherche de ses frères; elle s'impose un silence de sept ans, exposée à la misère et au mépris, pour délivrer ses frères du charmedontelle s'accuse être la cause. Que l'on me cite le récit moral qui peut remplacer auprès de l'enfant ce conte unique, cette illustration si poétique de l'amour fraternel.

Digitized by Google

Chaque fois, le conte nous offre quelque beau trait de caractère : le désintéressement, un cœur compâtissant envers le monde ami des animaux, une franche haine de tout mal, une joie sincère pour tout ce qui est bon et juste. Qu'on se rappelle comment le conte prend sous sa protection les pauvres et les opprimés, les déshérités de la nature ; la modestie exemplaire avec laquelle il raconte les plus beaux traits de générosité, de bonté, de sacrifice pour les autres, comme si c'était une chose naturelle, innée, une nécessité pour un cœur droit de s'exposer au danger et à la mort pour ceux qu'il aime !

On y retrouve les plus grandes vérités morales dans un cadre simple, embellies par l'éclat d'une poésie naïve, et cependant relevée. La confiance en Dieu, le respect des parents, la compassion pour les pauvres et les nécessiteux, la reconnaissance pour les bienfaits reçus, l'honnêteté, la modestie, la sincérité, sont des thèmes qu'on retrouve souvent dans les contes, entourés de tous les charmes de récit qu'invente une imagination libre d'entraves.

J'arrive au côté fantastique qui distingue le conte de toute autre fiction littéraire. C'est une partie inhérente à sa nature, celle qui lui donne sa saveur ; c'est aussi celle qui a provoqué la diversité des opinions au sujet de sa valeur pédagogique.

Nous savons, en effet, que le conte se crée presque toujours, dans le libre jeu de l'imagination, des situations et des événements complètement étrangers à l'ordre naturel des choses. Dans le conte se meut et s'agite tout un monde de fées, de géants, de nains, d'animaux qui parlent et délivrent des malheureux, et de bien d'autres merveilles encore. La mère soucieuse fait-elle bien, le prudent éducateur ne commet-il pas une faute en amusant les enfants de toutes ces créations qui n'existent pas? — Voilà une question qui a souvent été posée, et à laquelle je crois devoir répondre également.

En Belgique, où l'on est resté étranger à l'étude de toute cette littérature traditionnelle, l'idée n'a jamais surgi qu'elle

Digitized by Google

pût avoir quelque valeur pédagogique, et l'on n'a donc jamais songé à l'introduire dans les matières qui servent à l'enseignement du jeune âge. L'on a continué à faire bon accueil au conte moral, et c'est ainsi que nos livres de lecture, à l'usage des enfants, sont encore remplis, pour la partie fictive, uniquement de récits tels que : L'obéissant Charles, Le pieux Alfred, La Désobéissance punie, etc.... Si nous ouvrons un livre de lecture allemand, nous sommes aussitôt frappés de la différence dans le caractère des morceaux qu'il nous présente. Le conte merveilleux y occupe une large place. Dans les ouvrages belges destinés aux jeunes gens plus avancés en âge, ce conte est également exclu, tandis qu'en Allemagne, aux gymnases, les morceaux expliqués en classe sont toujours, dans une certaine mesure, empruntés au merveilleux, soit conte, soit ballade. Il y a là une opposition qu'il est bon de mettre en lumière.

En Belgique, nos hommes d'école traitent volontiers tout ce merveilleux de « balivernes » et ils n'hésitent pas à l'exclure complètement de l'éducation. Ils bourrent l'esprit de l'enfant, dès l'âge le plus tendre, de notions exactes, sèches, qui intéressent peu son imagination, très active d'elle-même, ayant besoin d'exercice; ils en arrivent, j'en conviens, à développer son intelligence, mais, ne l'oublions pas, *au détriment de son imagination et de son cœur.*

La question passionne l'Allemagne depuis de longues années, mais elle y est posée autrement. En théorie, la valeur pédagogique du conte est reconnue par tous. Il a trouvé ses plus vaillants défenseurs dans des hommes comme Herder, Jean Paul, Tieck, Schleiermacher, Gervinus, Rosenkranz et surtout Herbart et ses disciples. En Allemagne, les hommes d'école ne diffèrent d'avis qu'au point de vue de la pratique.

Ziller, l'un des pédagogues les plus connus de notre époque, veut faire du conte le pivot de la première année d'études, à l'exclusion de l'enseignement biblique. Ce rôle prédominant, que Ziller et beaucoup d'autres avec lui (Rein, Pickel, Scheller, Staude, Götze, etc.) veulent accorder au conte, a produit au sein des pédagogues allemands une

Digitized by Google

scission profonde, dans laquelle les avis très divers se sont rencontrés sur un même point : c'est que *tout enseignement primaire doit accorder une certaine part au merveilleux.*

L'enfant ne se développe pas autrement que les peuples ; les individus constituent la masse. Quand il aperçoit pour la première fois les flocons de neige qui tombent, il les prendra pour des plumes volant en l'air, ou les comparera à des papillons qui se poursuivent. Le premier éclair qu'il verra sera pour lui un serpent de feu, de même qu'il s'expliquera les nuages au ciel comme des moutons qui broutent sur une prairie bleue.

En quoi l'individu enfant diffère-t-il du peuple enfant?

L'un et l'autre personnifient tout : cette conception mythopoétique du monde est la base de toute vie chez les deux. Elle est donc le terrain naturel sur lequel se trouve l'enfant, sur lequel il doit grandir.

Peu à peu, les perceptions nouvelles et la réflexion qui s'ajoutent aux expériences premières, renversent ces impressions et produisent un conflit entre les anciennes notions et les nouvelles ; il y a lutte entre la conception *idéale* et la connaissance *réelle* des choses. Quelle en sera la conséquence?

Les conceptions anciennes ne s'effacent pas, mais planent sur les idées nouvelles, en leur accordant un charme vague qui en constitue la *poésie*. Celle-ci ne s'impose plus comme l'image vraie des choses et renonce volontairement et d'une manière consciente à servir d'expression à la réalité.

Les peuples ne se développent pas autrement : ils parcourent les mêmes étapes que l'enfant et conservent de leur état d'enfance ces conceptions idéales, qui se font jour sous les formes les plus diverses : conte, légende, chanson, etc.

Pourquoi suivre pour le développement de l'enfant une autre voie que celle qui est indiquée par le développement naturel des peuples? Les expressions de leur vie intellectuelle, produites aux différents âges, seront les matières

Digitized by Google

les plus propres pour les époques correspondantes chez l'enfant.

« Mais, disent les adversaires du conte, nous mettons l'enfant immédiatement en possession des résultats finals des efforts intellectuels des peuples; nous lui épargnons beaucoup de temps et de peine, et nous le préservons de mainte désillusion. »

« Ce que tu as hérité de tes pères, a dit Gœthe, acquiers-le pour le posséder. » Et ce mot trouve son application ici.

Le développement de l'enfant doit se faire par le chemin *naturel*. Il lui faut passer par la période où l'imagination l'emporte encore sur les autres facultés de l'âme. Si vous cultivez la raison et l'entendement trop tôt, vous tuerez la faculté principale, source de toute conception noble et élevée de la vie. Le merveilleux répond aux besoins intellectuels du premier âge, et voilà pourquoi il est si avide de contes en général. Laissez le jeune bouton s'épanouir naturellement; la désillusion se fera d'elle-même, doucement, sans secousses, et laissera ainsi pour les années futures des impressions poétiques dont le souvenir sera toujours agréable.

Je parle de désillusion. Après tout, y en a-t-il jamais eu dans la matière qui nous occupe? Qui se souvient d'avoir eu des regrets ou du chagrin, lorsqu'il a eu la conviction que tout ce monde n'existait pas? Les situations que le conte présente aux jeunes esprits sont tellement conformes au premier degré du développement intellectuel, que l'enfant ne songe pas à exercer son jugement et accepte toutes ces complications comme un jeu pur et simple de l'imagination. Il y prend plaisir, mais n'y croit pas. L'intelligence fait pour un moment abstraction de ses droits, et le sens de la vérité, quelque délicat qu'il soit, ne s'offense nullement de tout ce monde imaginaire.

L'on a voulu modifier les contes de Perrault, en éliminant certaines parties, où le merveilleux paraissait à l'éditeur pouvoir fausser l'esprit des enfants. La tentative devait échouer. Le surnaturel, même quand il inspire la terreur, est un aliment indispensable et, de plus, tout à fait inoffensif pour

Digitized by Google

l'esprit de l'enfant. Si on ne lui en donne pas, il s'en crée.

Les contes moraux lui offrent peu d'attrait : ils remplissent auprès de lui le même rôle que le sermon à l'église. L'un et l'autre font dormir.

Un autre désavantage naît de cette éducation. Un enfant qui ne peut avoir d'imagination devient un homme sans enthousiasme. Plus tard, dans la vie, la vérité mythique de l'enfance devient une beauté poétique, et il se développe des idées premières une conception idéale planant sur les réalités. Cet idéal accompagne l'homme dans son développement ultérieur et constitue la *poésie* de la vie.

Cette longue digression, tenant cependant au cœur du sujet, fait voir combien, à mon sens, nous agissons au détriment de l'esprit de l'enfant, en éloignant de lui tout ce qui rappelle ce monde merveilleux et poétique, où il se complaît si naturellement. L'Allemagne l'a compris depuis longtemps et je ne vois pas en quoi ces idées auraient faussé l'esprit de sa jeunesse : sa riche littérature, si éminemment poétique, est là pour le démontrer. Que le frais parfum de ces fleurs des bois, germées sous le ciel luxuriant du lointain Orient, continue donc à charmer et à enchanter l'esprit des peuples ! Sans danger pour les générations futures, l'éducateur peut les faire servir à son enseignement.

Il va sans dire que tout dans le folklore ne présente pas une égale valeur pour la formation de la jeunesse. J'ai à peine besoin d'ajouter que tout ce qui circule dans le peuple n'est pas de l'or, et qu'ici une main prudente doit intervenir pour séparer l'ivraie du bon grain ; car, dans la tradition populaire aussi, le mal se trouve à côté du bien, le nuisible à côté de l'utile.

Cette confusion, qui n'existe que trop souvent, amène tant de personnes à porter un jugement faux sur la valeur des matériaux et sur la véritable tendance des études folkloristes. Autant je défends le conte populaire, — mais le conte véritable et de bon aloi, — autant je flétris le conte de revenants et de sorciers. Celui-ci est en tout point nuisible à l'enfant ; très répandu encore, il produit l'effet le plus désas-

Digitized by Google

treux : bien souvent, ces idées subsistent dans l'esprit, et même quand l'enfant a grandi et est devenu un homme fait, il ne sait se débarrasser de cette sotte peur qui lui fait voir dans tout des fantômes et qui entrave le libre exercice de son jugement. Ce sentiment ne sert que trop souvent à le faire exploiter ; il en est de même des nombreuses superstitions qui ont cours, non seulement dans le peuple, mais fréquemment encore parmi les classes plus avancées. Ce sont ces idées-là que j'ai désignées plus haut sous le nom d'ivraie. Tous nos efforts doivent tendre à neutraliser et à exterminer le mauvais élément, et à soigner l'autre, à le former, à le développer. On ne songera pas à mettre entre les mains de la jeunesse les *Contes* de La Fontaine, sous prétexte que ceux-ci et les *Fables* sont sortis d'une même plume...

Compris de cette façon, le folklore peut servir à civiliser le peuple. Ce but, on ne devrait jamais le perdre de vue : si l'on veut, en effet, que ces études profitent à la masse, elles doivent évidemment donner des résultats *pratiques*. Ce n'est qu'en faisant le triage du bien d'avec le mal que l'utilité pratique de ces recherches saute aux yeux. Le grand public pensant lui-même comprend généralement mal le regret avec lequel les folkloristes constatent que toutes ces notions disparaissent devant la civilisation. Ce regret a besoin d'un mot d'explication. Il n'est que trop vrai que ces choses se perdent peu à peu, et cela sous l'influence du mépris de plus en plus accentué qui s'y attache. Examinons cependant ce qui disparaît. Sont-ce les superstitions? Je n'hésite pas à dire que non. Qu'il y ait un léger progrès, nul ne songe à le nier ; mais c'est là un élément tellement tenace dans le peuple, que certains de nos cantons sont encore, sous ce rapport, plongés dans un état déplorable, voisin de la barbarie. Sont-ce les contes d'enfant, sont-ce les chansons populaires? — Oui, voilà ce qui meurt, pour ne plus revivre. Le chant populaire est bien mort, et ce n'est que rarement qu'on rencontre encore quelque vieille personne, vrai reste du « bon vieux temps », qui a retenu un riche répertoire de chansons traditionnelles, condamnées à mourir avec elle. Le conte

Digitized by Google

aussi occupe une place de plus en plus restreinte dans l'esprit des enfants ; il y est remplacé par les notions exactes, que notre siècle matériel tend à répandre partout. Les regrets des folkloristes n'ont trait qu'aux contes et chansons populaires, héritage vénérable d'une époque plus poétique que la nôtre ; ils ne visent que les conceptions, qui, datant d'un temps antérieur, se distinguent par de grandes qualités : la fraicheur, l'originalité, la vérité. Ces fictions, il faut les sauver de l'oubli ; il faut les déterrer et les rendre à la nation entière : ce sont de véritables *trésors nationaux*. Les notions les plus insignifiantes, devinettes, formulettes, proverbes, ou rimes populaires ont encore un intérêt, un intérêt scientifique : elles nous ouvrent des vues sur les idées de nos pères, et l'on peut regretter qu'elles ont disparu sans qu'on les ait annotées, parce qu'avec elles nous perdons un document pour la vie intellectuelle de nos ancêtres. — Ces regrets ne portent évidemment pas sur ces histoires de revenants, de sorciers, sur ces superstitions que nous voyons, hélas ! exploiter par une théocratie avide.

Non, la perte de cet élément n'est regrettable ni regrettée : d'une ténacité remarquable, il ne résiste que trop souvent à tous les efforts du civilisateur. Voilà où doit consister l'utilité pratique de ces études : elles doivent appeler l'attention sur ce qui peut développer l'élément poétique dans le peuple, sur ce qui peut aider à son relèvement moral, sur ce qui peut lui former le cœur ; elles doivent également lui montrer en quoi ses idées sont contraires à la vérité, retracer leur origine, et exposer en quoi elles servent à son détriment. Ainsi comprises, ces recherches pourront contribuer à le conduire dans la voie du progrès. A ce point de vue, l'étude du folklore se recommande spécialement aux personnes chargées de l'enseignement à tous les degrés.

VIII

Si le folklore a une haute valeur pour la jeunesse, à l'homme fait aussi il offre plus d'un côté intéressant. Il est

Digitized by Google

un élément très important dans la littérature. Ces trésors de poésie enfantine naïve produisent sur nous le même effet bienfaisant qu'une promenade à la campagne. Cet air calme et pur aiguise nos sens émoussés par le tumulte de la ville. Dans les productions naturelles de l'esprit populaire, nous respirons le parfum des bois; elles nous font oublier pour un moment le monde conventionnel. Quel poète dédaignerait de se désaltérer à un ruisseau, toujours frais et limpide, qui poursuit son cours paisible sur le gravier et les cailloux avec un léger murmure?

Que de qualités, du reste, ne découvrons-nous pas dans ces naïves fictions populaires! Sous leur forme en apparence négligée, elles ont une grande valeur esthétique. Si étonnant que cela paraisse, rien n'est plus vrai. Ne sommes-nous pas en présence de plantes *sauvages?*

Notez bien qu'ici j'entends les traditions, non sous la forme que les auteurs souvent croient devoir leur donner, mais sous la forme naturelle. Je ne sais plus qui a dit, au sujet des modifications, soi-disant corrections, fréquemment apportées à ce genre de littérature : « Les arranger, c'est les déranger. » — « Celui qui entreprend, dit J. G. von Hahn, de corriger ces pensées primitives d'après sa propre idée, de lui on peut dire qu'il orne des plantes naturelles de fleurs et de fruits artificiels. » Dans ces fictions, qui semblent insignifiantes et sont cependant si riches en poésie vraie, comme je viens de le montrer, le peuple, obéissant à la tournure simple, mais droite, de son esprit, sait bien souvent trouver l'expression la plus heureuse. Dans ces hommes vulgaires sommeille sous ce rapport beaucoup plus de talent qu'on ne veut se le figurer, et plus d'un littérateur ne sait obtenir par l'étude ce qui fut donné à maint conteur par la nature : un récit sobre et vif, une tournure facile, le terme propre, une transition aisée, le langage imagé, riche et cependant sans recherche. Grimm nous dépeint l'une de ses conteuses, d'après le récit de laquelle il a transcrit un grand nombre de ses histoires *presque textuellement.* Et, en vérité, ils peuvent être placés à côté des meilleurs modèles du style narratif, et le grand philo-

Digitized by Google

logue allemand n'a pas à rougir de sa source. La plupart de ses contes sont de vrais chefs-d'œuvre. Aurait-on, par hasard, quelque chose à reprocher à de belles créations comme *Dornröschen*, *Sneewittchen*, *Brüderchen und Schwesterchen*, *die Bremer Stadtmusikanten* et tant d'autres? — J. G. von Hahn pria les élèves d'une école de lui copier des contes, qu'ils se firent narrer par leurs mères ou sœurs, en patois, avec défense formelle d'y changer un mot. Lui aussi témoigne : « Presque tous les textes étaient bons, beaucoup excellents (*meisterhaft*). » Dans ce genre, nous trouvons maint spécimen qui satisfait notre sens du beau complètement.

Je me plais encore à mettre sous les yeux du lecteur le témoignage suivant, pour prouver que le peuple, de lui-même, approche bien souvent de la perfection esthétique. « Wilhelm Grimm, dit W. Scherer, dans son *Histoire de la littérature allemande*, créa le style uniforme de ces contes, *sans cependant l'inventer*. Il emprunta aux contes oraux, tels qu'ils circulent parmi le peuple, leurs traits les meilleurs, les plus naïfs, les plus charmants, et les disposa d'après le libre jugement de son propre bon goût. Il rendit les innocentes histoires enfantines, qui s'étaient retirées dans les classes les moins privilégiées, à la nation entière, et nous dota ainsi d'une œuvre artistique parfaite en son genre, qui trouva aussi bon accueil hors de l'Allemagne. »

Dans un autre genre de folklore, qui a été moins négligé par les littérateurs, la chanson populaire, nous pourrons très souvent découvrir autant de beauté, aussi bien sous le rapport de la forme que du fond. Au point de vue du style, l'étude en offre toujours quelque utilité. La vieille langue, dans ces productions, se distingue souvent par une grande pureté; en général, elle est très imagée et pittoresque. Et rien d'étonnant! Le conte et la chanson nous ramènent tous deux à une période antérieure de l'histoire du peuple, où la vie était encore fraîche, plus primitive; les hommes de ces temps étaient encore vrais et doués d'une grande sensibilité pour les impressions produites par ce qu'ils voyaient autour

Digitized by Google

d'eux; en outre, leur sens linguistique était plus vif que le nôtre, et tout cela prête aux expressions de leurs pensées une fraîcheur et une originalité qui se rencontrent rarement à notre époque. Ce sont là justement les deux qualités qui donnent à leurs productions des attraits, en tout temps l'apanage de la jeunesse, tant chez l'individu que chez les masses.

L'Allemagne a compris déjà au siècle passé les grands trésors de beauté que cache la chanson populaire. Herder, le premier, l'utilisa dans le domaine de la poésie. A la suite de Hamann, il en montra la haute importance pour la poésie, et joignant l'exemple à la règle, fournit dans ses *Voix des Peuples* un riche bouquet de fleurs, cueillies dans les chants des pays les plus divers.

Son exemple fit école. Il y eut un véritable engouement pour la chanson populaire. Ce courant, considéré d'un point de vue général, eut les meilleures conséquences : dès lors, la tradition populaire fut considérée comme une source très féconde d'inspirations poétiques.

Ce mouvement en faveur des idées du peuple provoqua le romantisme. Né de l'admiration du moyen âge, il conserva en Allemagne son caractère merveilleux. C'est là le côté qui frappe le plus dans la poésie allemande et par lequel elle se distingue surtout de la poésie française. Le merveilleux y est un élément essentiel. Est-ce la raison pour laquelle la poésie est mieux goûtée en Allemagne, et même répandue dans les classes moins privilégiées? Ce n'est pas impossible. Nous avons vu que le merveilleux répond à un besoin de l'esprit de l'enfant et du peuple en général : les productions littéraires qui s'appuient sur cette base ont leurs racines dans l'esprit même de la foule. Les plus grands poètes en Allemagne n'ont pas dédaigné de s'inspirer de ces idées. Le merveilleux et la terreur qu'il provoque y sont une source inépuisable d'effets pratiques; les revenants et les sorciers plaisent aux hommes éclairés comme au peuple. M^me^ de Staël présente à ce sujet quelques remarques judicieuses que je tiens à transcrire : « Quoique le christianisme combatte toutes les craintes non fondées, les superstitions populaires

Digitized by Google

ont toujours une analogie quelconque avec la religion dominante. Presque toutes les opinions vraies ont à leur suite une erreur; elle se place dans l'imagination, comme l'ombre à côté de la réalité : c'est un luxe de croyance qui s'attache d'ordinaire à la religion comme à l'histoire. *Je ne sais pourquoi l'on dédaignerait d'en faire usage.* Shakespeare a tiré des effets prodigieux des spectres et de la magie, et *la poésie ne saurait être populaire quand elle méprise ce qui exerce un empire irréfléchi sur l'imagination.* Le génie et le goût peuvent présider à l'emploi de ces contes : il faut qu'il y ait d'autant plus de talent dans la manière de les traiter que le fond en est vulgaire; mais *peut-être que c'est dans cette réunion seule que consiste la grande puissance d'un poème.* Il est probable que les événements racontés dans l'Iliade et dans l'Odyssée étaient chantés par les nourrices avant qu'Homère en fît le chef-d'œuvre de l'art. » (*De l'Allemagne*, p. 180.)

Les œuvres que le folklore a inspirées sont fort nombreuses. *Macbeth* et *Hamlet* de Shakespeare, on l'a déjà vu dans les paroles de Mme de Staël, reposent sur une superstition populaire, le spectre; le *Faust* de Gœthe, cette création puissante, est emprunté directement à une tradition du moyen âge; dans un grand nombre de ses ballades, et ce ne sont pas les moins belles, Gœthe s'est inspiré des idées du peuple : *Erlkönig, der Fischer, der treue Eckart, der Zauberlehrling,* et beaucoup d'autres. Au reste, nous avons ici un exemple frappant de l'influence que le folklore peut avoir sur l'imagination enfantine : la mère de Gœthe était une conteuse d'élite; dans une de ses lettres, elle nous décrit avec quel plaisir il l'écoutait le soir, et combien il s'animait aux péripéties de ses récits. Le feu que la mère sut allumer dans l'imagination tendre et vive de l'enfant a été, sans nul doute, un facteur de la plus grande importance dans son développement intellectuel. Scherer, que j'ai déjà cité, considère ces fictions comme un élément si puissant dans le travail de formation du grand poète, qu'il dit dans son *Histoire de la littérature allemande,* en parlant de Brentano : « Aux enfants de Brentano, la mère de Gœthe

Digitized by Google

racontait les mêmes belles histoires qu'elle avait un jour racontées à son fils, et deux de ces enfants devinrent des illustrations littéraires. » (P. 614.) Les ballades de Bürger et de Uhland sont récitées partout en Allemagne, et, dans les derniers temps, Henri Heine n'a pas dédaigné d'emprunter à la muse populaire les sujets de ses plus belles poésies.

Le folklore est véritablement entrelacé avec les productions littéraires. La part qui lui revient dans l'inspiration de celle-ci est très importante ; mais je ne puis m'étendre sur ce sujet, comme je n'indique ici que la valeur générale des matières populaires. C'est là une section de la *science* du folklore, désignée sous le nom de : « Étude des sources », *Quellenkunde*. La question a déjà été traitée par rapport à Shakespeare, à Boccace, à l'Arioste, à Longfellow ; un savant anglais prépare un travail semblable sur Chaucer. Qui nous dotera d'une étude des sources pour les fables de La Fontaine?

IX

Notre siècle, qui étudie avec prédilection l'esprit populaire dans ses différentes expressions, a vu naître, depuis Grimm, toute une littérature consacrée aux idées de la foule, et ce grand mouvement vers la connaissance véritable du peuple devait nécessairement exercer son influence sur les arts plastiques. Les Grecs aussi empruntèrent le plus souvent les sujets de leurs œuvres d'art à la mythologie ou à la tradition. Déjà dans la 5e édition de ses contes en 1843, Grimm mentionna la quantité d'eaux-fortes et de gravures inspirées par son livre. Qui ne connaît pas ces magnifiques cycles de dessins que Moritz von Schwind a créés avec les données si simples des contes d'Aschenbrödel, Dornröschen, Von den Sieben Raben, publiés chez Dürr, à Leipzig? La vogue de ces dessins et de beaucoup d'autres, qui doivent le jour également au folklore, ne s'est pas limitée à l'Allemagne et ils se rangent peu à peu dans le nombre des

Digitized by Google

sujets « classiques ». Les poètes se sont sentis inspirés par ces œuvres, qui rendent si bien la franche gaieté du conte, et ils ont créé des textes explicatifs d'une grande valeur. Les musiciens, à leur tour, ont puisé à la tradition populaire : sans nous arrêter à Tottmann, qui a récolté beaucoup d'honneur avec sa composition musicale de Dornröschen, citons particulièrement le grand maître de Bayreuth. Le conte a été porté sur la scène également; et les Allemands rappellent avec orgueil le nom d'Anzengruber. En peinture, enfin, Knaus, Vautier, Defregger et d'autres ont osé s'éloigner du choix ordinaire des sujets et ont trouvé dans les thèmes populaires une force et un charme nouveaux.

Tous ces disciples de l'art n'ont fait que suivre l'exemple des grands maîtres anciens et modernes : combien de fois l'histoire d'Amour et de Psyché, qui n'est cependant qu'un banal conte populaire, n'a-t-elle pas été l'objet d'œuvres d'art de toute espèce? Sur l'ordre de leur maître, quelques élèves éminents de Raphaël représentèrent un cycle de fresques, qui figurent des situations empruntées à ce conte. Canova et Thorwaldsen rivalisèrent, à leur tour, dans l'incarnation de ces figures. On peut nourrir l'espoir que plus les sujets populaires sauront se frayer un chemin jusqu'aux classes cultivées, plus l'art y trouvera une riche source de thèmes nouveaux; il n'en sera que plus national, et sa base d'autant plus solide.

AUG. GITTÉE.

Digitized by Google

UNE VISITE A LA SALPÊTRIÈRE

VII

Ce fut la Wittman encore qui fit presque tous les frais de la troisième séance. J'étais, cette fois, accompagné de mon collègue M. Masius. M. Féré seul nous reçut.

Cette séance fut consacrée à la manifestation des phénomènes neuro-musculaires et des phénomènes de mémoire et d'oubli.

Les premiers sont bien faits pour intéresser au plus haut point un anatomiste et même un profane comme moi en anatomie. Cette Wittman, une fois endormie, est une véritable pièce de laboratoire vivante. Il suffit d'exciter légèrement avec la pointe d'un crayon chacun de ses muscles pour qu'à l'instant ils se contractent vivement. En la touchant ainsi en différentes places, on lui donne un torticolis, on la fait grimacer, on ouvre ou on ferme tel doigt à volonté, on active telle ou telle fonction. Bref, on peut faire avec elle une exploration du corps humain aussi minutieuse et plus démonstrative qu'on ne peut le faire avec un cadavre. Il n'est pas même nécessaire de la toucher, il suffit d'agiter quelque peu la main au-dessus de la région où l'on veut produire un mouvement pour voir ses nerfs se gonfler, ses membres se déplacer, le dos de sa main se creuser en coupe, sa prunelle glisser en tous sens sous ses paupières closes. M. Féré jouait d'elle comme d'un piano et, à l'ordre de M. Masius, il exécutait n'importe quel air. Sous son crayon, des muscles dont

[1] Voir la *Revue* du 15 octobre.

Digitized by Google

nous ne savons plus nous servir, par exemple ceux de l'oreille, fonctionnaient dans la perfection. Grand était mon étonnement; bien plus grand celui de mon collègue. On le conçoit sans peine : il savait, lui, rapporter les effets aux causes, ce que mon ignorance ne pouvait faire.

M. Féré était triomphant. Il faisait remarquer que cette brave fille ne savait pas l'anatomie et ne pouvait, en tout cas, l'avoir apprise au point d'exécuter sans faute le mouvement correspondant au muscle visé. M. Masius semblait en convenir, et, quant à moi, le raisonnement de M. Féré me semblait inattaquable.

Eh bien! le croirait-on? A Nancy, on n'a jamais pu obtenir ces phénomènes si remarquables. M. Masius n'a pas été plus heureux dans ses essais; ni moi non plus, pourrais-je ajouter.

Les professeurs de Nancy prétendent que ce sont encore des phénomènes suggérés. D'après eux, la Wittman est un sujet faussé par un excès de manipulation, qui devine aujourd'hui inconsciemment ce qu'on attend d'elle et l'accomplit. En un mot, elle ne fait que répéter des leçons apprises à l'insu même de ses maîtres.

Loin de moi l'intention de me prononcer dans ce débat, qui dépasse de beaucoup ma compétence. Tout ce que je puis dire, c'est qu'un somnambule, convenablement travaillé, est, entre les mains de son magnétiseur, un serviteur bien docile, bien attentif et bien adroit.

D'un autre côté, n'oublions pas que la Wittman est une fille hystérique et que l'hystérie recèle encore bien des mystères. Est-ce une maladie nerveuse, c'est-à-dire tenant à la constitution des nerfs? Est-ce une maladie mentale, c'est-à-dire ayant sa cause dans le cerveau? Et quelle espèce de maladie mentale? Tiendrait-elle uniquement à une aberration de la volonté, ou à une inhibition des centres volontaires? Voilà toutes questions auxquelles les hommes de science n'ont pas encore de réponse définitive.

Cette fille, par exemple, que nous avions devant nous, avait des points érogènes. Il suffisait de la toucher quelque part dans le cou pour lui donner, instantanément, des spas-

Digitized by Google

mes voluptueux. Y aurait-il chez elle une connexion directe entre ces points et les organes du plaisir, ou bien n'y aurait-il qu'une simple relation établie par le cerveau? Et comment?

Quoi qu'on puisse conjecturer à cet égard, toujours est-il qu'elle n'est pas comme une autre, et qu'on ne peut pas tirer des manifestations qu'elle offre des conclusions générales. C'est ce dont aussi se sont gardés assez bien MM. Féré et Binet dans les études qu'ils lui ont consacrées. On ne peut jamais user de trop de circonspection dans ses jugements, quand il s'agit d'hypnotisme.

VIII

Parmi les effets les plus surprenants du somnambulisme provoqué, il faut ranger les suggestions à échéance. On sait que les ordres donnés pendant le sommeil hypnotique sont, au réveil, exécutés presque infailliblement, au jour et à l'heure fixés.

Vous commandez au sujet une lecture, un écrit, des paroles, une promenade, une visite; la lecture, l'écrit seront faits, les paroles prononcées; il fera la promenade, il fera la visite. Parfois, il se forgera un motif pour accomplir cette chose dont l'idée lui vient, sans savoir d'où; parfois, il se dira qu'il agit sans savoir pourquoi; parfois enfin, il obéira machinalement, perdant bientôt le souvenir de ce qu'il a fait.

« La façon dont les suggestions s'accomplissent chez les sujets, dit M. Beaunis [1], et les moyens qu'ils emploient parfois pour y résister donnent des renseignements précieux sur l'état de la volonté dans le somnambulisme. Rien de plus curieux, au point de vue psychologique, que de suivre sur leur physionomie l'éclosion et le développement de l'idée qui leur a été suggérée. Ce sera, par exemple, au milieu d'une conversation banale qui n'a aucun rapport avec la suggestion. Tout à coup, l'hypnotiseur, qui est averti et qui surveille son sujet sans en avoir l'air, saisit, à un moment donné,

[1] Ouvrage cité, *Recherches*, etc., p. 80.

Digitized by Google

comme une sorte d'arrêt dans la pensée, de choc intérieur qui se traduit par un signe imperceptible, un regard, un geste, un pli de la face, n'importe quoi; puis la conversation reprend, mais l'idée revient à la charge, encore faible et indécise; il y a un peu d'étonnement dans le regard; on sent que quelque chose d'inattendu traverse par moments l'esprit comme un éclair; bientôt l'idée grandit peu à peu; elle s'empare de plus en plus de l'intelligence, la lutte est commencée; les yeux, les gestes, tout parle, tout révèle le combat intérieur; on suit les fluctuations de la pensée; le sujet écoute encore la conversation, mais vaguement, machinalement; il est ailleurs; tout son être est en proie à l'idée fixe qui s'implante de plus en plus dans le cerveau; le moment est venu; toute hésitation disparaît; la figure prend un caractère remarquable de résolution; le sujet se lève et accomplit l'acte suggéré.

« On conçoit facilement que, suivant la nature gaie, triste, grotesque, étrange, criminelle même de l'acte suggéré, la scène change d'aspect; mais toujours l'ensemble de la physionomie traduit avec une fidélité et une puissance incroyables les mouvements intérieurs qui précèdent l'exécution et toute cette lutte entre la volonté du sujet et la fatalité de l'idée provoquée par l'hypnotiseur. Un tel spectacle serait un enseignement pour les artistes, les acteurs, en un mot, pour tous ceux qui ont à rendre cette suprême qualité de l'art, l'expression.

« Cette lutte intérieure est plus ou moins longue, plus ou moins énergique, suivant la nature de l'acte suggéré, et surtout suivant l'état même du somnambule. Quand le sujet a été souvent hypnotisé et surtout qu'il l'a été par la même personne, cette personne acquiert sur lui une telle puissance que les actes les plus excentriques, les plus graves, les plus dangereux même s'accomplissent sans lutte apparente et sans tentative appréciable de résistance. »

Je ne puis rien ajouter à ce tableau si vrai, à ces observations si judicieuses. Quand je me suis rendu à Paris, je n'avais jamais, comme je l'ai dit, pratiqué l'hypnotisme. Sans être

Digitized by Google

porté à nier, je voulais cependant voir par mes yeux, pour me rendre un compte exact des choses. Et même après avoir vu, mes doutes ne furent pas complètement levés.

Mais depuis, j'ai pu m'assurer que tout ce qu'avance M. Beaunis dans ce passage est de la plus absolue exactitude. Le somnambule, entre les mains de son hypnotiseur, est plus que le *cadavre* auquel doit ressembler le parfait disciple d'Ignace. C'est un esclave qui n'a plus d'autre volonté que celle qu'on lui inspire; qui, pour accomplir les ordres qu'on lui impose, poussera la précaution, la prudence, la ruse, la dissimulation, le mensonge jusqu'aux extrêmes limites. Il ouvrira, il fermera les portes sans bruit, marchera sur ses bas, aura l'oreille et l'œil au guet, et quelle oreille! quel œil! Il se souviendra de ce qu'on voudra, il oubliera ce qu'on voudra. Il accusera en justice, de la meilleure foi du monde, un innocent; il aura vu ce qu'il n'a pas vu si on lui a commandé de le voir; il aura entendu ce qu'il n'a pas entendu [1]; il aura fait ce qu'il n'a pas fait. Il jurera ses grands dieux qu'il a agi librement, volontairement; inventera, s'il le faut, des motifs, et couvrira complètement son hypnotiseur.

En théorie, une pareille puissance est tout ce qu'il y a au monde de dangereux [2]. Je crois qu'en pratique, cependant,

[1] Le lecteur se rappellera l'affaire de Tisza-Eslar. Le jeune Moritz, fils du sacristain de la synagogue, âgé de 13 ans, est confié par le juge à un commissaire spécial qui l'emmène chez lui. Quelques heures après, l'enfant accusait son père d'avoir aidé ses coreligionnaires à égorger la jeune protestante Esther.

[2] Je ne puis assez recommander au lecteur de lire à ce sujet le petit *Mémoire* de M. Liégeois, professeur à la faculté de droit de Nancy, intitulé : *De la suggestion hypnotique dans ses rapports avec le droit civil et le droit criminel*, et adressé à l'Académie des sciences morales et politiques. Cet écrit, par sa modération, le choix des faits, la précision des conclusions et des préceptes, me paraît défier la critique. Je ne suis pas de ceux qui approuvent l'interdiction des représentations publiques — comme celle qui, en Italie, a atteint Donato. — Les Hansen, les Léon, les Donato même, ont, en somme, fait beaucoup pour la science, plus que ceux qui les ont ou mystifiés ou persécutés. Je ne suis pas de ceux qui voudraient voir réserver aux seuls médecins les pratiques de l'hypnotisme. Les médecins, qui les ont traitées, qui, pour la plupart, les traitent encore

Digitized by Google

sauf en ce qui concerne les abus corporels et les testaments, elle ne l'est pas ou l'est peu. On s'alarme, me semble-t-il, outre mesure. Les côtés bienfaisants de l'hypnotisme l'emportent sur les côtés malfaisants. Et puis, ce qui est, est. Les poisons sont nuisibles; pourrait-on, devrait-on interdire à la science de les étudier, d'apprendre à les créer, d'en rechercher les vertus? Mais je ne veux pas m'arrêter davantage sur ce sujet.

A notre demande donc, pour nous montrer jusqu'où s'étend la puissance de l'hypnotisme, M. Féré voulut bien nous donner le spectacle d'une suggestion ridicule réalisée à l'état de veille.

L'Alsacienne endormie reçut l'ordre d'aller, à son réveil, embrasser ce buste de Gall, peint en vert, que j'ai mentionné plus haut, puis de venir se rendormir dans son fauteuil.

Elle obéit ponctuellement. Elle fit lentement le tour de la salle du pas de quelqu'un qui cherche à se dégourdir, examina les os et les instruments exposés dans les vitrines, souleva un instant le voile qui recouvrait l'image en cire de la vieille femme nue dont j'ai parlé, prit en main différents objets qu'elle remit soigneusement à leur place, et arriva enfin devant « l'homme vert ». C'est ainsi que M. Féré l'avait désigné. Elle passa outre, y revint, le prit en main, le replaça; son manège était des plus amusants. Elle était visiblement en proie à une lutte intérieure. Elle céda enfin et embrassa amoureusement le plâtre sur les deux joues. Après quoi elle vint se rendormir dans son fauteuil.

Réveillée, M. Féré lui demanda ce qu'elle venait de faire. Elle en rendit un compte exact et complet. C'est ainsi qu'elle avait examiné la vieille femme « pour voir si l'ouvrage avan-

de jongleries, sont mal venus d'en réclamer le monopole. Ont-ils aussi le monopole de la moralité ? D'ailleurs, l'hypnotisme ne réussira bien qu'entre les mains d'un psychologiste. Mais, si je ne m'alarme pas, pour des raisons que je ne puis ici développer, je suis de ceux qui, avec M. Liégeois, voudraient voir les juriconsultes s'occuper de la suggestion, et les savants rechercher les moyens de parer aux abus auxquels elle peut donner lieu. A cet égard, le petit livre de M Liégeois est venu on ne peut mieux son heure.

Digitized by Google

çait ». Mais elle ne voulut jamais reconnaître qu'elle avait embrassé Gall. « Quelle idée! un vilain homme en plâtre, pourquoi l'aurait-elle embrassé? Elle n'était pas folle à ce point », etc. Il me parut alors que, honteuse de ce qu'elle avait fait, elle ne voulait pas en convenir. M. Féré jugeait ses dénégations sincères. Aujourd'hui, je suis convaincu que l'oubli était réel. C'est qu'aujourd'hui j'ai l'expérience que je n'avais pas alors.

IX

Pour soutenir la sincérité du sujet, M. Féré avait une raison générale et péremptoire. C'était alors un axiome incontesté que les somnambules — sauf dans des cas tout exceptionnels — ne se souvenaient pas de ce qu'ils avaient fait et dit dans leurs accès de somnambulisme. Au commencement de cette année 1886, M. Beaunis écrivait ceci [1] :

« Le fait caractéristique, et qui a été constaté par presque tous ceux qui se sont occupés de cette question, c'est que la personne hypnotisée, une fois réveillée, ne se rappelle rien de ce qui s'est passé pendant le sommeil hypnotique; tandis qu'une fois endormie de nouveau, elle se souvient parfaitement de tous les faits et gestes de ses sommeils antérieurs. Tous les sujets que j'ai observés se trouvaient dans ces conditions. »

Le docteur Gley, un jeune savant aussi versé dans la psychologie que dans la physiologie, me contait à ce sujet qu'on avait essayé à Nancy de réveiller la mémoire des hypnotisés en frappant fortement leur imagination par des rêves d'un dramatique saisissant : « Vous voyez une belle salle magnifiquement ornée et illuminée, des fleurs, des tentures, des lustres, des feux de Bengale; des jeunes filles d'une admirable beauté sont couchées sur des lits; un lustre tombe; l'incendie s'allume; les pompiers arrivent; à la vue des jeunes filles, ils oublient leur devoir; ils s'en saisissent et dansent avec elles, au milieu des flammes, un galop

[1] *Recherches expérimentales*, etc., p. 49.

Digitized by Google

effréné, etc. » La personne à qui on avait donné ce rêve était réveillée; puis on cherchait à évoquer ses souvenirs : « Rappelez-vous bien! n'avez-vous pas vu des lumières sans nombre? Pensez bien! des lumières rouges, vertes, bleues? » Et à force de la secouer, on arrivait parfois, me disait-il, à raviver chez elle des bribes de souvenir, qu'on renouait tant bien que mal.

Depuis longtemps, j'avais fait de la mémoire un objet favori de mes réflexions. J'avais déposé le premier germe d'une explication organique de la mémoire, dans ma *Théorie générale de la sensibilité* [1], germe que j'ai depuis développé dans mon travail sur *Le sommeil et les rêves* [2]. Résumons-la en peu de mots.

L'activité déployée à l'état de veille détruit la matière *sensible,* c'est-à-dire celle dont est chargée notre *périphérie.* J'entends par ce mot l'ensemble des éléments tant superficiels que profonds, c'est-à-dire les organes des sens et les organes centraux qui s'y rattachent, par lesquels nous sommes mis en relation avec l'extérieur. Le sommeil refait une nouvelle couche sensible qui prend la place de celle qui est détruite. Nos rêves proviennent des éléments restés actifs et excitables, et ceux-là seuls ont chance de pouvoir être rappelés au réveil qui ont un point d'attache dans la couche reformée. Grâce à ce point d'attache, on peut reconstruire les rêves en repassant par les associations, souvent si bizarres, dont ils sont formés.

Je fis une nuit un rêve qui ne m'avait laissé au réveil qu'une sensation de malaise désagréable. Impossible de me le rappeler. En faisant ma toilette, je sens un léger chatouillement dans l'oreille, et à l'instant mon rêve me revient. J'avais rêvé que j'y ressentais une forte démangeaison, et que m'étant mis en devoir de la nettoyer, j'en retirais des quantités formidables de matières sébacées. Ce rêve n'était que la reproduction d'une aventure semblable arrivée à l'un de mes

[1] Publiée dans les *Mémoires de l'Académie* en 1876, réimprimée, mais abrégée, dans mes *Éléments de psychophysique*. (Paris, Germer-Baillière, 1883.)

[2] Paris, Félix Alcan, 1885.

Digitized by Google

amis. Il avait évidemment été provoqué par une certaine excitation de l'organe; et c'est cette excitation même, renouvelée ou persistante à l'état de veille, qui servit précisément de point d'attache pour le souvenir.

Si cette théorie était vraie, le magnétiseur, qui, somme toute, ne fait autre chose que de donner au sujet des rêves plus ou moins actifs, doit pouvoir créer ce lien qui rattacherait la vie extraordinaire à la vie ordinaire, et, s'il en était ainsi, l'âme des hypnotisés cesserait d'être pour nous chose fermée et impénétrable.

J'indiquai donc à M. Féré une expérience à faire. M. Féré préféra en faire une autre, plus concluante à son avis. J'ai relaté la scène entière dans la *Revue philosophique* [1]. Comme cette relation est un véritable procès-verbal, on ne trouvera pas mauvais que j'en fasse ici usage sans y changer un mot...

La Wittman est mise en état de somnambulisme, et invitée à se rappeler ce qui va se passer. M. Féré lui suggère de lui prendre son bonnet, — ce qu'elle fit à l'instant.

Ici, entre lui et elle, un dialogue dont le but est d'attacher son attention sur l'acte qu'elle va accomplir : « Qu'as-tu en main? — Votre bonnet. — L'étoffe? — Du velours. — Palpe-le bien pour t'assurer que c'est du velours. — C'est ce que je fais. — Tu as bien dans tes mains la sensation du velours? — Oui. — Tu sens que c'est souple et moelleux? — Sans doute. » Et ainsi de suite pendant quelque temps sur le même thème.

« — Mets mon bonnet dans ta poche. — Pourquoi? — Parce que je le désire... Maintenant qu'il est dans ta poche, tu sens bien qu'il y est, qu'il est en velours? » Même insistance. « Attention! je vais te réveiller, et tu me diras ce que tu as fait. »

La Wittman est réveillée. Sa figure, parfaitement tranquille, ne manifeste ni curiosité, ni surprise. « Tu ne te souviens de rien? — Vous savez que je ne me souviens jamais de rien. Qu'est-ce que vous m'avez encore fait? — Rappelle-toi,

[1] Livraison de mai 1886, *De la mémoire chez les hypnotisés*, p. 445 et s.

Digitized by Google

voyons! — C'est inutile, je n'ai aucun souvenir. — Qu'as-tu fait de mon bonnet? — Je n'ai pas eu votre bonnet. — Tu me l'a pris. — Mais non. Pourquoi faire? — Que sais-je? Tu ne te rappelles pas avoir eu en main quelque chose en velours? (Et M. Féré fait le geste de palper, de triturer une étoffe.)— Non! Vous savez que je ne n'aime à toucher ni le velours, ni la soie; ça m'agace. »

L'interrogatoire se prolonge dans cette voie sans succès. La Wittman : « Vous aurez déposé votre bonnet quelque part. » Elle parcourt la salle des yeux, cherche dans les tiroirs de l'air d'une personne qui veut rendre service à une autre. Enfin, M. Féré : « Sens dans ta poche; il me semble t'avoir vue l'y mettre. » Protestation : inutile qu'elle sente; pourquoi aurait-elle pris ce bonnet? — Nouvelle insistance. Elle obéit, le tire : « Quelle farce! s'écrie-t-elle, vous l'y avez mis pendant mon sommeil. J'ai été bien bonne de chercher. Je devais me douter de quelque chose. » « Vous voyez », me dit M. Féré.

Mais ce n'était pas là l'expérience que je l'avais prié de faire. Je lui demandai de vouloir bien suivre de point en point les indications que je lui avais données auparavant.

M. Féré se prêta de bonne grâce à mon désir. Aucun préparatif n'était nécessaire; il y avait justement sur la table une cuvette pleine d'eau. La Wittman est rendormie. On lui fait la recommandation de se rappeler son rêve à son réveil.

Je reproduis fidèlement le dialogue. M. Féré a son bras passé autour du cou de la jeune femme. « Tu te sens bien? — Très bien. — Moi aussi, je suis heureux; je suis près de toi; je fume un excellent cigare. Quel parfum il exhale! — Excellent! — Et comme il brûle bien! — Parfaitement. — Regarde cette cendre brûlante au bout. — Je la vois. — Oh! elle vient de tomber sur ton fichu, qui prend feu! trempe-le vite dans l'eau! un bassin est sur la table. »

En moins de temps qu'il ne faut pour le dire, la Wittman est debout, détache son fichu et le plonge dans la cuvette. Elle excite M. Féré à éteindre la flamme avec elle. « Pressez, pressez-le donc entre vos mains et tapez dessus! » s'écrie-t-elle en faisant le geste. En ce moment, on la réveille.

Digitized by Google

Elle sent ses mains mouillées, les regarde et nous regarde avec stupeur. Tout à coup, elle s'aperçoit qu'elle n'a plus son fichu ; elle croit que M. Féré le tient en main. « Ah ! quel trou ! s'écrie-t-elle ; c'est la cendre de votre cigare qui en est cause. » — Ça y est, me dit M. Féré en me regardant. « Je vais le raccommoder », continua-t-il, et il le déploie devant la flamme du foyer. — Laissez, dit la Wittman, je le raccommoderai moi-même. — Inutile, voyez ! »

En apercevant son fichu intact, elle revêt la physionomie d'une personne qui sort d'un songe lointain, et s'écrie (le moment était solennel pour moi, et ses paroles se sont gravées d'une manière indélébile dans ma mémoire) : « Dieu ! c'est *un rêve* que j'ai fait ! C'est étrange : *voilà la première fois que je me souviens de ce que j'ai fait étant somnambule.* C'est étrange. Je me rappelle absolument tout. Vous étiez à côté de moi ; vous fumiez ; la cendre de votre cigare est tombée sur mon fichu, qui a pris feu. J'ai couru le tremper dans l'eau. Vous m'avez aidée ; et je vous ai même dit : Tapez, tapez fort (elle refait son geste) pour étouffer la flamme ! »

La démonstration était éclatante.

Le lendemain, j'eus l'occasion de jouer une scène analogue avec la Parisienne aux brûlures. Je l'hypnotisai moi-même. Je lui fis croire que la cendre brûlante tombait sur son poing.

« Ah ! bien ! fait-elle, je joue de malheur ; voilà trois fois que je me brûle. — Ce ne sera rien, lui dis-je. Frottez de l'encre sur votre brûlure, vous ne sentirez plus rien. » Ainsi dit, ainsi fait. Je la réveille incontinent. En voyant ses mains tachées d'encre : « Je sais, dit-elle ; je me suis brûlée avec la cendre de votre cigare. — Enlevez cela ! — Non pas, je vous prie, l'encre préserve d'avoir mal. — Ne craignez rien ; laissez-moi effacer. Voyez, vous n'êtes pas brûlée. — Tiens ! c'est donc un rêve ! »

Maintenant, quelle différence y a-t-il entre l'expérience de la casquette et celle du cigare ? Une seule, mais elle est capitale. Dans l'expérience du cigare, *le dernier acte du rêve est le premier du réveil ;* en d'autres termes, le sujet est réveillé au milieu d'une action, et l'attitude qu'il a prise n'est

Digitized by Google

explicable, pour lui comme pour les assistants, que par la suggestion sous l'empire de laquelle il agit. Dans l'expérience du bonnet, au contraire, quand on réveille le sujet, le rêve est achevé. On a, si je puis ainsi dire, fermé la porte sur le rêve, au moment d'entrer dans la réalité. Alors, le sujet ne peut renouer le fil interrompu, ou du moins il n'est pas sollicité à le faire, comme quand il se surprend lui-même dans une attitude étrange. Sans doute, la Wittman a le bonnet de M. Féré dans sa poche; elle pourrait à la rigueur, grâce à cet indice, reconstruire la scène qui s'est passée; et, pour ma part, je ne doute même pas que, dressée convenablement, elle ne pût y parvenir pour ce cas et d'autres semblables. Mais *elle trouve tout aussi commode et même plus simple* de supposer qu'on lui a mis cet objet pendant son sommeil.

C'est ainsi que la Parisienne a pensé, à son réveil, qu'elle avait dû se brûler au foyer à gaz. Et au fond, cette interprétation fausse n'est-elle pas plus plausible que la véritable?

Depuis, ayant pu former des somnambules, je me suis livré à des expériences méthodiques qui mettent hors de doute la possibilité absolue d'obtenir à volonté le souvenir au lieu de l'oubli.

La blonde et passive Alsacienne congédiée, nous étions restés avec la brune et sémillante Parisienne. Nous fîmes alors une curieuse expérience, à laquelle, depuis, tous nos sujets se sont prêtés sans difficulté, toujours avec plein succès. A cette expérience, on a donné le nom bien choisi de *mariage à trois*. On persuade à la jeune fille endormie qu'elle a deux maris : un mari pour le côté gauche et l'autre pour le côté droit, et qu'elle leur doit à chacun une fidélité scrupuleuse. M. Féré et moi étions ces deux maris. Nous pouvions chacun caresser *notre moitié*, elle accueillait nos caresses avec un plaisir marqué. Mais gare à celui qui voulait empiéter sur la moitié de l'autre; moi, dans ce cas, je recevais une tape soignée; M. Féré une tape un peu plus timide. Dès que l'un de nous approchait de l'exacte ligne médiane du corps, sa défiance était en éveil, et la main s'apprêtait à mettre à la raison le téméraire.

Digitized by Google

Cette expérience peut passer, à première vue, pour n'être qu'amusante. Mais elle nous montre la suggestion amenant le dédoublement de la personnalité. Elle peut ainsi expliquer les phénomènes si singuliers dont nous avons parlé au début, la demi-léthargie, la demi-catalepsie, le demi-somnambulisme. Elle montre à coup sûr combien l'hypnotisé est un sujet docile entre les mains de l'hypnotiseur.

X

Ici se termine la relation de mes visites à la Salpêtrière. Il y a une dizaine d'années, les hommes de science, les médecins principalement, sauf quelques adeptes, niaient résolument la réalité de ces phénomènes extraordinaires. Ceux qui, sans être initiés aux mystères, n'avaient aucun parti pris, rapportaient certaines observations qu'ils tenaient de personnes dignes de foi ou qu'ils avaient vérifiées par eux-mêmes, ceux-là étaient regardés et traités comme des naïfs, facilement dupes de leur imagination, de la simulation ou de l'imposture.

Aujourd'hui encore, la grande masse du public éclairé, si elle ne rejette pas d'emblée l'ensemble des manifestations hypnotiques, n'accorde sa croyance qu'à un petit nombre de faits, choisis le plus souvent au hasard, et refuse son adhésion à tous les autres. Le moment n'est pas éloigné où toutes ces résistances seront brisées, et où l'hypnotisme, non seulement sera reconnu comme avéré, mais sera appliqué comme une force sociale d'une puissance incalculable.

Les choses que j'ai vues à la Salpêtrière, si merveilleuses qu'elles soient, le cèdent cependant, à cet égard, à celles que j'ai entendu relater au sein de la *Société de psychologie physiologique*, dans une séance à laquelle il m'a été donné d'assister.

Là, des hommes éminents, des savants distingués, des observateurs prudents, ont parlé d'hypnotisation à travers l'espace. Le neveu de M. Janet a lu un mémoire sur une

Digitized by Google

certaine dame qui s'endormait dès que son hypnotiseur le voulait, fût-il à plusieurs kilomètres de distance.

Là, M. Burot, ce médecin de Rochefort dont j'ai cité le nom, nous a entretenus des remèdes qu'il n'est plus besoin de faire ingérer au malade ou de lui appliquer sur le corps. Il suffit, les tenant enfermés dans une bouteille bien bouchée, de les approcher du patient, même à son insu, pour qu'il en subisse les effets : la morphine le fera dormir, la strychnine lui donnera des convulsions, les cantharides lui inspireront des mouvements voluptueux.

J'ai demandé si l'on avait essayé la belladone — qui, comme on le sait, dilate la pupille; on ne l'avait pas essayée. Depuis, le docteur Dufour, médecin en chef de l'asile de Saint-Robert (Isère), en a fait l'épreuve sur un nommé T..., atteint d'hystérochorée. Il obtint une légère dilatation de la pupille, le dessèchement de la gorge, le relâchement général des muscles.

Ce même T... a présenté, d'ailleurs, une susceptibilité des plus surprenantes.

Un gramme d'ipéca enfermé dans du papier et placé sur sa tête a déterminé chez lui des nausées qui cessèrent avec l'enlèvement du médicament.

Un paquet de racine de valériane, également placé sur sa tête, a fait de lui un chat qui suivait les mouches des yeux, marchait à quatre pattes, faisait le gros dos, jouait avec un bouchon, faisait sa toilette en léchant sa main et la passant derrière ses oreilles. La valériane enlevée, T... rentrait dans sa peau d'homme.

Le laurier-cerise provoque en lui, anarchiste et athée, une explosion de sentiments religieux; il voit un christ sur un mur, s'agenouille, lève ses mains vers le ciel, se découvre. Les feuilles tombent, et avec elles sa dévotion.

D'après M. Dufour, il faut écarter toute idée de supercherie ou de suggestion.

Je ne voudrais pas, aujourd'hui encore, ni accepter ni rejeter ces affirmations. Ne pouvait-on pas, au premier abord, se refuser à croire au vésicatoire de M. Focachon? Moi-même,

Digitized by Google

quoiqu'il vînt à l'appui de mes idées, j'attendis, avant de me rendre, des confirmations subséquentes. Je ne dissimule pas que j'ai de la peine à me faire à l'idée du voyage de la volonté à travers l'espace sans fil conducteur. Les comparaisons avec le télégraphe ou le téléphone ne disent rien. Je soupçonne des coïncidences, des auto-suggestions, des complaisances dans l'observation. En pareille matière, on obtient si facilement ce qu'on désire! Mais j'en dis trop; j'oublie que je veux suspendre mon jugement.

Quant à l'action des remèdes à distance, ou, pour parler plus exactement, sans contact, je suis moins sceptique. Au fond, on ne sait pas, de beaucoup d'entre eux, comment ils agissent, et l'opium en est toujours à être doté d'une vertu dormitive. Après tout, quand il est ingéré, est-il essentiellement dans d'autres conditions que quand il est approché de la nuque du malade?

Toutefois, peut-être, dans tout cela, l'illusion joue-t-elle encore son rôle. Le docteur Gley a voulu vérifier ce que l'on disait de ces sortes d'actions sur le soldat de marine de Rochefort.

Lui et un docteur de ses amis préparèrent et mirent dans des bouteilles, à l'insu l'un de l'autre, trois remèdes. Avant d'entrer en rapport avec le malade, ils échangèrent leurs bouteilles. De cette façon, aucun des deux ne savait ce qu'il allait administrer. Ces précautions avaient pour but d'éviter même une influence possible quelconque provenant de la pensée des observateurs. Je n'ai plus présent à l'esprit le détail des effets produits; mais le principal est ceci, que le sujet n'éprouva rien de ce qu'il aurait dû éprouver.

Voilà une expérience faite dans des conditions absolument scientifiques. J'ai tenu à la rapporter pour faire voir quel soin il faut apporter dans le contrôle des phénomènes hypnotiques.

Ce que je vais raconter se passait à l'université de Liége, en avril 1886, en présence d'un auditoire composé de quinze étudiants, philosophes, juristes, médecins, ingénieurs. Je venais d'hypnotiser un jeune garçon de près de 14 ans, fort

Digitized by Google

intelligent, ancien sujet de Donato, et je lui suggère de porter, à son réveil, un verre d'eau à l'élève E... Or, il ne connaissait le nom d'aucun de mes auditeurs. Ceux-ci prennent place sur les bancs, M. E... sur le dernier, à côté d'un de ses condisciples. Réveillé, P. O... prend la carafe, remplit un verre, et, sans un instant d'hésitation, le porte droit à l'élève désigné.

Stupeur générale. Tel de mes auditeurs, assez disposé à croire à la double vue, triomphait en secret. Moi, — l'expression est familière, mais elle est la seule juste, — j'en étais renversé. Nous restâmes quelque temps sans rien dire, nous interrogeant du regard.

Je me remets cependant. Je réhypnotise le garçon, et lui commande cette fois de porter un verre d'eau à l'élève G... Seulement, je prie chacun de garder la place et l'attitude qu'il avait en ce moment. Réveillé, P. O... alla de l'un à l'autre, dévisageant chacun, présentant le verre, et, cette fois-ci, ne trouva pas le destinataire, qu'on dut finir par lui indiquer.

J'étais sur la voie de l'explication. Le sujet est rendormi pour une troisième fois. Je lui demande s'il connaît M. E... : réponse négative. — « Comment avez-vous pu vous adresser à lui tout de suite, à quoi l'avez-vous reconnu? — Il avait l'air de se cacher. »

Et en effet, pendant son sommeil, le jeune homme avait compris qu'on allait lui faire faire quelque chose de difficile. Nous, nous avions malheureusement alors arrangé la scène. On avait repris place sur les bancs. M. E... avait essayé de donner le change. Pendant que tous les autres suivaient des yeux le gamin avec son verre, lui prenait un air d'indifférence, et c'est cet air qui l'avait trahi.

Je ne voudrais pas laisser mes lecteurs sur les confins du merveilleux. Je préfère, en terminant, les ramener à la réalité positive.

Outre ses applications nombreuses à la psychologie, ses applications possibles à la sociologie, l'hypnotisme peut être d'une utilité incontestable — quoique encore contestée — en thérapeutique.

Digitized by Google

Toute vérité nouvelle a de la peine à se faire jour. Elle a contre elle les opinions établies, les théories courantes, la routine, en un mot, toujours si commode, et, par-dessus le marché, l'intérêt des gens qui en vivent.

Une espèce de discrédit s'attache encore aujourd'hui à tout médecin qui recourt aux pratiques magnétiques. Aussi sont-ils rares ceux qui osent braver les railleries ou les sourires de leurs confrères. Depuis plus de vingt-cinq ans, le docteur Liébeault, de Nancy, homme de bien, tout dévoué au service de l'humanité, a eu ce courage. En 1866, il consignait les résultats de sa méthode dans un volume intitulé : *Du sommeil et des états analogues considérés surtout au point de vue de l'action du moral sur le physique.*

Les assertions de M. Liébeault ne trouvèrent que des incrédules, et les médecins ne daignèrent pas même les contrôler. On riait de lui et de sa naïveté, on le traitait de fou et de visionnaire; mais il n'en poursuivit pas moins son œuvre bienfaitrice, vivant à l'écart, et tout entier à ses malades, recrutés pour la plupart dans la classe pauvre, et dont le nombre se montait, en 1884, à plus de six mille.

Mais l'hypnotisme, comme moyen thérapeutique, vient de faire une puissante recrue, celle du Dr Bernheim, professeur à la faculté de Nancy, de cette ville qui, depuis la guerre de 1870, est devenue la seconde capitale intellectuelle de la France.

M. Bernheim est un nouveau converti. Il y a quatre ans seulement qu'il s'est mis à expérimenter, « avec un grand scepticisme au début »; mais il n'a pas tardé à constater des résultats certains, frappants, qui, dit-il dans un livre tout récent [1], lui ont imposé *le devoir* de ne pas garder le silence.

Il a traité en tout 71 malades par l'hypnotisme : affections organiques du système nerveux, hystéries, névropathies, névroses, paralysies, rhumatismes, douleurs diverses; il a compté 60 guérisons, 9 améliorations, 2 insuccès.

Au congrès de Nancy (séance du 18 août 1886), le Dr Lié-

[1] *De la suggestion et de ses applications à la thérapeutique.* Paris, 1886.

Digitized by Google

beault fit connaître que, sur 77 malades atteints d'incontinence d'urine, maladie rebelle au plus haut point, il peut faire valoir 56 succès, sur 8 insuccès constatés. L'état des autres malades avait été amélioré, mais les renseignements ultérieurs faisaient défaut.

A la Salpêtrière, le Dr A. Voisin y a recours pour le traitement des maladies mentales; il a guéri des maniaques, des délirants, des hallucinés, des épileptiques. Le Dr Séglas est entré dans cette même voie et y a aussi récolté des succès.

Par quel mécanisme la suggestion hypnotique produit-elle ces guérisons? Question obscure [1]. Toujours est-il qu'il faut rejeter absolument l'hypothèse d'un fluide quelconque émanant de l'hypnotiseur pour agir sur l'hypnotisé.

Est-ce à dire que l'hypnotiseur puisse rester absolument indifférent à l'action qu'il veut exercer? Je n'oserais le soutenir. Je ne crois pas, cependant, que sa pensée et sa volonté aient une influence directe sur les sujets en expérience. Mais elles lui donnent une physionomie, un regard, des gestes qui frappent leur imagination et facilitent le sommeil. Celui qui n'a pas la foi n'arrivera que rarement à hypnotiser un novice; et, si cela lui arrive, la foi lui viendra.

Je m'arrête. Mon intention n'est pas de discourir ici sur le magnétisme, ni d'aborder les nombreux problèmes qu'il soulève. Je me suis contenté de raconter ce que j'ai vu, mêlant parfois certaines réflexions à mon récit. Mon principal but est de déraciner une bonne fois, si c'est possible, les soupçons de charlatanisme ou de niaiserie qui pèsent sur ceux qui, dans un intérêt scientifique ou humanitaire, ou même par simple curiosité, exécutent des voyages de découvertes dans le continent mystérieux du somnambulisme provoqué.

J. Delbœuf.

[1] Je crois tenir une partie de la réponse. Mais les expériences ne sont pas faciles à imaginer ni à exécuter. Et que vaut la théorie sans la confirmation expérimentale?

Digitized by Google

LES INSTITUTIONS DE LA BULGARIE

Depuis déjà plusieurs mois, la Bulgarie occupe tous les esprits en Europe; tous les yeux sont fixés sur ce peuple courageux et sur la lutte inégale que seul, abandonné de tous, il ose soutenir contre le plus puissant et le plus redoutable des monarques. Il n'est point un journal, depuis le plus grand jusqu'au plus petit, qui ne consacre chaque jour plusieurs colonnes aux événements qui s'accomplissent dans ce coin de l'Europe. Tout le monde parle de ce pays, de sa régence, de son ministère, de sa Chambre, de son armée, de l'élection de son prince; mais peu de personnes connaissent exactement les choses dont elles parlent tant.

Le remarquable article que mon éminent ami, M. Victor Cherbuliez, a publié dans la *Revue des Deux Mondes* du 1er octobre dernier, sous son pseudonyme aujourd'hui fameux de G. Valbert, m'a inspiré l'idée d'écrire à mon tour quelques pages sur les institutions bulgares, si peu connues. Je saisis cette occasion avec d'autant plus d'empressement que ces institutions, d'ici à fort peu de temps, courent chance de subir des remaniements importants, et peut-être même de sombrer à jamais dans la tourmente. Comme le remarque G. Valbert, la politique des petits peuples jougo-slaves ne peut être qu'une politique expectante; ils sont condamnés à une prudence de toutes les heures, ils doivent borner leurs prétentions à vivre le plus possible de leur vie propre, sans heurter violemment personne, sans soulever des questions intempestives, attendant de l'avenir et du destin la solution du grand problème que leur faiblesse est impuissante à résoudre. Il faut surtout

Digitized by Google

s'abstenir avec soin de jouer le rôle d'allumette quand on vit près d'une poudrière. C'est pour l'avoir oublié que le prince Alexandre s'est vu brisé comme un simple fétu de paille. Il est naturel qu'instruite par l'expérience, la Russie prenne maintenant ses précautions, qu'elle musèle d'une façon plus étroite le dogue bulgare et surtout qu'elle lui retire les allumettes. Alors, l'enfant sera sage et il laissera sa mère la Russie dormir tranquillement. Mère ou marâtre? Il n'importe.

I

Les Bulgares sont originaires de la Sarmatie asiatique, à l'occident du Volga. Poussés par leur esprit d'aventure, ils envahirent à plusieurs reprises l'empire d'Orient avec des alternatives de victoire et de défaite. Vers 679, ils s'établirent entre le Danube et l'Hœmus et y fondèrent un royaume indépendant taillé dans l'une des plus riches provinces de l'empire. Justinien II reconnut le nouvel État. Les Bulgares surent se souvenir de ce bon procédé quand, plus tard, cet empereur fut chassé de Constantinople par une révolte de ses sujets. Ils le replacèrent sur son trône, mais leur khan exigea en récompense que chacun de ses soldats eût la main gauche remplie de pièces d'argent et la main droite de monnaie d'or. Cela fit un joli denier.

Après plus de trois siècles d'indépendance et de brillants succès guerriers, mêlés cependant de quelques épouvantables revers, les Bulgares, las enfin de cette vieille et coutumière querelle qui leur avait coûté tant de sang, se soumirent volontairement à l'empereur (1018), et la Bulgarie redevint une province de l'empire, gouvernée par un duc. Une portion des Bulgares, la plus turbulente, fut déportée en Asie et remplacée par des Slavons et des Antes, qui se fusionnèrent avec le restant de la population, mais lui imposèrent la langue slavonne; la nouvelle langue supplanta bientôt complètement l'idiome ouralien en usage jusque-là.

En 1186, la Bulgarie secoua le joug et reconquit son indépendance. Elle la conserva jusqu'en 1389, toujours en guerre

Digitized by Google

avec ses voisins. Les musulmans arrivèrent alors, le sultan Mourad envahit la Bulgarie, la vainquit à Cassovie et l'asservit à l'islam. Trois ans plus tard, les vaincus tentèrent de se révolter; Bajazet les défit à Nicopolis et replaça le pays sous le joug. Il y demeura pendant près de cinq siècles, et son sort fut épouvantable durant cette longue nuit d'hiver.

En 1876, les Bulgares se révoltèrent. La répression fut horrible. L'Europe poussa un long cri d'indignation à la vue de ces bachi-bouzoucks aussi lâches devant une armée régulière qu'intrépides devant de pauvres paysans désarmés. Ces scélérats se répandirent dans le pays comme un fléau dévastateur, pillant et incendiant les villages, massacrant les vieillards, violant les femmes et les filles. On cite ce fait atroce de deux officiers turcs : Leurs soldats leur avaient amené une jeune femme bulgare d'une remarquable beauté; elle était enceinte; l'un des officiers paria que c'était d'un garçon, l'autre accepta le pari et, d'un coup de son sabre, il ouvrit le ventre à la malheureuse — pour s'assurer du sexe de l'enfant! A la fin de juillet 1876, la Bulgarie était pacifiée, et la Turquie avait préparé pour les vaincus une constitution nouvelle qui accordait enfin quelques semblants de liberté. La Russie ne lui laissa point le temps de mettre à exécution ses bonnes dispositions. Elle lui déclara la guerre, et l'un des résultats de ses victoires fut, sinon l'indépendance, du moins l'autonomie de la Bulgarie.

II

La Bulgarie fut érigée en principauté autonome et tributaire sous la souveraineté du sultan par le traité de Berlin, signé le 13 juillet 1878. Le nouvel État comprendra tout le territoire s'étendant entre les Balkans, la mer Noire, la Dobroudja, le Danube et la Serbie. On lui accorde d'élire lui-même son prince, mais celui-ci devra être confirmé par la Sublime-Porte, avec l'assentiment des puissances. Aucun membre des dynasties régnantes sur les grandes puissances européennes ne pourra être élu. En cas de vacance du

Digitized by Google

trône, l'élection du nouveau prince se fera conformément aux mêmes règles. L'assemblée des notables, avant l'élection du prince, élaborera le règlement organique du nouvel État. Aucune distinction de religion ne pourra être faite parmi les Bulgares; tous les cultes seront libres et tous les citoyens auront la jouissance des mêmes droits, comme, aussi, ils seront tous admissibles aux emplois publics, fonctions et honneurs. Le tribut annuel que la principauté aura à payer au suzerain sera réglé par les puissances signataires à la fin de la première année, en prenant pour base le revenu moyen du territoire. L'armée ottomane ne pourra plus séjourner dans le pays. Les propriétaires, musulmans ou autres, résidant hors de la principauté auront le droit d'y conserver leurs immeubles en les affermant ou en les faisant administrer par des tiers. Les sujets bulgares voyageant ou séjournant dans le reste de l'empire resteront soumis aux autorités et aux lois ottomanes. Enfin, une commission turco-bulgare devra régler, dans le délai de deux années, toutes les affaires relatives au mode d'aliénation, d'exploitation ou d'usage pour le compte de la Sublime-Porte des propriétés de l'État et des *vakoufs* ou fondations pieuses, ainsi que les questions relatives aux intérêts des particuliers.

Telles étaient, dans leurs grandes lignes, les stipulations du traité de Berlin en ce qui concernait la Bulgarie.

III

L'assemblée des notables se réunit à Tirnova et élabora la Constitution du nouvel État. Celle-ci est conçue dans un esprit très libéral et très sage à la fois. La religion de l'État est la confession grecque-orientale; mais tous les cultes sont libres [1]. Les Bulgares ont le droit de s'assembler paisiblement et sans armes; aucune autorisation préalable n'est exigée; les

[1] 69.94 p. c. de la population sont des chrétiens catholiques-grecs. 28.79 p. c. sont des mahométans. 0.72 p. c. sont des israélites. 0.55 p. c. appartiennent aux diverses autres religions.

Digitized by Google

réunions en plein air restent cependant entièrement soumises aux règlements de police. Les Bulgares ont le droit de s'associer sans qu'aucune autorisation soit requise, mais à la condition que les associations, par leur but ni par leurs moyens, ne portent atteinte à l'ordre social, à la religion, aux bonnes mœurs ou aux institutions du pays. La presse est libre sans cautionnement ni censure; si l'auteur d'un écrit est connu et réside sur le territoire bulgare, l'éditeur, l'imprimeur ou le distributeur ne peut être poursuivi; les délits de presse sont de la compétence des tribunaux ordinaires. La peine de la confiscation des biens est supprimée. Nul ne peut être privé de sa propriété que pour cause d'utilité publique dans les cas et de la manière établis par la loi. Le secret des lettres est inviolable.

La Constitution proclame la monarchie constitutionnelle avec une représentation nationale. Le Parlement se compose d'une assemblée nationale ordinaire, *Sobranié*, dont les membres, élus directement par le suffrage universel, partagent avec le prince le pouvoir législatif. Dans certains cas extraordinaires, cette assemblée fait place à la grande assemblée extraordinaire (Grande *Sobranié*), dont les membres sont deux fois plus nombreux que ceux de la Chambre ordinaire.

Le 27 avril (9 mai) 1881, le prince Alexandre, à l'instigation de l'Autriche, lança une proclamation qui était un véritable coup d'État. Il demandait à être investi de pouvoirs dictatoriaux. Dans le cas seulement où ses conditions seraient acceptées par ses sujets, « il pourrait rester sur le trône et porter la lourde responsabilité du gouvernement devant Dieu et devant les générations futures; dans le cas contraire, il était décidé à renoncer à sa couronne, avec regret, mais aussi avec la conviction d'avoir strictement rempli son devoir ».

En même temps qu'il lançait cette proclamation, le prince formait un nouveau cabinet et divisait ses États en cinq *oblaste* ou districts, à la tête de chacun desquels fut placé un commissaire extraordinaire ayant, entre autres pouvoirs, celui de destituer tous les fonctionnaires dépendant du

Digitized by Google

ministre de l'intérieur. Cela fait, le prince parcourut les provinces et, chemin faisant, il institua cinq tribunaux militaires qui ne pouvaient appliquer que deux peines, la peine de mort ou un emprisonnement d'un mois; il rétablit la loi ottomane en matière de presse, investit le ministre de l'intérieur d'une autorité discrétionnaire à l'endroit des journaux, et lui-même, pour donner le bon exemple à son ministre, il en supprima quelques-uns. Le terrain ainsi préparé, le prince convoqua les électeurs chargés d'élire la Grande Assemblée, à laquelle il allait demander de le revêtir de pouvoirs dictatoriaux. Il avait bien soin de proclamer que les élections se feraient conformément à la Constitution de 1879 et à la loi électorale en vigueur. Mais dans la pratique, il en alla tout différemment. Un fonctionnaire spécial présida chaque collège électoral, et il pouvait, à son gré et sans qu'aucun recours fût possible, apporter aux lois existantes toutes les modifications qu'il lui plairait. Comme si ce n'était pas encore assez, le prince mit en état de siège le district de Plevna et l'arrondissement de Rahova et y interdit les élections [1]. Les lecteurs n'ont aucun doute sur la souplesse de l'assemblée qui sortit de pareilles élections. Elle se réunit le 13 juillet, siégea à huis clos, vota tout ce qu'on voulut et se sépara aussitôt.

Le jour même de sa séparation, le prince lançait un décret dans lequel il déclarait solennellement « que les droits du peuple reconnus par la Constitution resteraient pour l'avenir la base du droit public ». De même, avant les élections, il avait écrit cette phrase : « J'ai juré fidélité à la Constitution, j'ai tenu mon serment et je le tiendrai toujours. » On voit que ce prince avait une façon bien russe d'accommoder les consti-

[1] Il semble qu'il en doive toujours être de même en Bulgarie. Des élections pour la Grande Sobranié viennent d'avoir lieu. La régence n'a pas opéré autrement qu'autrefois le prince Alexandre. Elle a proclamé l'état de siège. Dès neuf heures, toutes les maisons, les hôtels et les cafés devaient être fermés, et après dix heures, personne ne pouvait plus circuler dans les rues sans une autorisation spéciale de la police. Aucun journal ne pouvait paraître. Dans de pareilles conditions, est-il besoin de le dire? les élections n'ont aucune espèce de valeur et autant vaudrait que le gouvernement nommât lui-même directement les députés du peuple.

Digitized by Google

tutions à la sauce particulière qui plaît si fort aux estomacs despotiques. Il laissait l'étiquette, tout en vidant la bouteille. Le tzar Alexandre et le prince Alexandre avaient sous ce rapport — et sous bien d'autres — tout ce qu'il fallait pour s'entendre. Il n'a manqué qu'une toute petite chose pour que cet accord fût parfait, un peu plus de soumission de la part du pot de terre; il lui eût fallu l'humilité de la violette; mais au lieu de cela, il s'est heurté violemment au pot de fer, et ce qui devait arriver arriva : le pot de terre fut brisé, et de si malheureuse façon que les meilleurs potiers — j'entends l'Angleterre — ne sont point parvenus à en recoller les morceaux.

Remarquons en passant combien le prince Alexandre eut tort de porter une main irrespectueuse sur la Constitution de son pays. Cette Constitution avait été votée par l'assemblée des notables avant l'élection du prince, et en conformité des stipulations du traité de Berlin. La violer, c'était violer ce traité lui-même. Le prince donnait ainsi un fort mauvais exemple; il en donna un autre en envahissant la Roumélie. Celui qui joue avec l'épée périra par l'épée. Le premier, le prince avait fait fi des décisions solennelles de l'Europe. Il avait perdu le droit de se plaindre le jour où d'autres voudraient, à leur tour, considérer ces décisions comme lettres mortes.

IV

L'Assemblée nationale ordinaire, *d'après la Constitution*, se compose des députés du peuple, un par 10,000 âmes, élus directement. Ils sont nommés pour trois ans.

Pour être électeur, il suffit d'être citoyen bulgare [1], d'avoir vingt ans accomplis et de jouir de ses droits civils et politiques; c'est le suffrage universel. Pour être éligible, il faut, de plus, savoir lire et écrire et avoir atteint l'âge de trente

[1] 67.01 p. c. des habitants sont des Bulgares; 26.26 p. c., des Turcs; 2.44 p. c., des Roumains; 4.87 p. c., des Tziganes; 0.70 p. c., des israélites; 0.62 p. c., des Tatars; 0.58 p. c., des Grecs; 0.52 p. c., des diverses autres nationalités réunies.

Digitized by Google

ans. Nul ne peut accepter de mandat impératif. Les députés qui n'ont point leur domicile dans la ville où siège l'assemblée ont droit à une indemnité de voyage et de séjour. Les députés ont pleine et entière liberté pour exprimer leurs opinions et pour voter. Si, pendant la session, ils commettent un crime ou un délit, ils ne peuvent être attraits devant les tribunaux qu'avec l'assentiment de la Chambre. Depuis le cinquième jour qui suit l'ouverture de la session jusqu'à la clôture, ils ne peuvent être ni arrêtés ni jugés, à moins que l'accusation ne porte sur un des crimes entraînant une peine qualifiée de « très dure » par le code pénal. Mais, alors même, la Chambre doit être immédiatement informée de l'arrestation, et il faut son autorisation pour que la poursuite puisse être continuée. Pendant le même temps, aucun député ne peut être soumis à la contrainte par corps pour dettes.

Un décret princier du 6 septembre 1882 a apporté plusieurs importantes modifications aux stipulations constitutionnelles que je viens d'analyser. Le suffrage direct et universel est supprimé. Les députés sont élus pour six ans par le suffrage à deux degrés avec condition de cens. Leur nombre est réduit; chacun des 56 *okolia* ou arrondissements n'a plus droit qu'à un seul représentant. Le décret fixe l'indemnité parlementaire. Elle est de 15 francs par jour pendant la durée de la session et de 40 centimes par kilomètre pour frais de voyage. Les députés domiciliés dans la ville où siège l'Assemblée reçoivent une indemnité dont la Constitution les privait; elle est de 10 francs par jour de session.

Je reviens à l'analyse de la Constitution. Le prince doit convoquer tous les ans l'Assemblée. La session ordinaire s'ouvre le 15 octobre pour se terminer le 15 décembre. Mais des sessions extraordinaires sont permises si les circonstances le demandent. La session elle-même peut être prolongée d'accord entre le prince et l'Assemblée. Le prince peut aussi proroger la Chambre après l'avoir convoquée, mais seulement pour deux mois. Une seconde prorogation dans la même session n'est possible que si la Chambre consultée y consent. Enfin, le prince peut la dissoudre, à la condition de

Digitized by Google

faire procéder aux élections dans les deux mois et de convoquer l'Assemblée nouvelle dans les quatre mois.

En vertu des articles 88 et 89 de la Constitution, la Chambre élit elle-même ses président, vice-présidents et secrétaires. Mais le prince s'est attribué, par le décret du 6 septembre 1882, le droit de nommer lui-même, parmi les députés, le président et les vice-présidents; le président, à son tour, choisit les deux questeurs et les deux secrétaires.

Les séances sont publiques. La Chambre peut, néanmoins, décider le huis clos sur la proposition de son président, des ministres, des commissaires du gouvernement ou de trois députés. Défense qui marque bien l'humeur et les habitudes du peuple Bulgare, nul n'est admis en armes ni dans la salle des séances, ni dans le palais législatif; et il est aussi interdit de placer des sentinelles aux portes de la salle, dans le palais et même dans un certain rayon, à moins que l'Assemblée n'en ait fait la demande.

Les ministres assistent aux séances et prennent part aux délibérations. Le prince peut, en outre, déléguer des commissaires spéciaux. L'Assemblée a le droit d'inviter les ministres et les commissaires à assister à ses séances pour leur demander des renseignements et des explications. Mais ils peuvent, sous leur responsabilité, refuser de répondre, s'ils pensent qu'il y aurait danger pour l'État dans la divulgation de certains faits.

L'Assemblée délibère sur les projets de loi, vote les impôts [1] et leur mode de répartition, accorde les emprunts, examine les budgets, vérifie les comptes dressés par la haute cour des comptes, soulève les questions de responsabilité ministérielle.

En conséquence de ces pouvoirs, aucune loi ne peut être promulguée, exécutée ou abrogée à moins d'avoir été votée

[1] Il n'y a, en Bulgarie, ni contrôleurs, ni receveurs des contributions, Chaque village paye collectivement l'impôt, qui est perçu par le maire, sans quittance. L'impôt foncier s'élève à 4 p. m. de la valeur des immeubles et à 3 p. c. de leur valeur locative. Il existe, en outre, un impôt sur le revenu (3 p. c.) ainsi qu'une taxe sur les tabacs, sur les boissons et sur le bétail.

Digitized by Google

par la Chambre. Notons cependant que, en des cas graves et exceptionnels, le prince, d'accord avec son conseil des ministres, peut rendre des décrets-lois, à charge de les faire ratifier aussitôt que possible par l'Assemblée. Celle-ci a, comme le prince, le droit d'initiative. Tout député peut présenter une proposition, qui doit être discutée si elle est appuyée par le quart de ses collègues. Ayant le droit d'initiative, l'Assemblée a celui de modifier, compléter, amender les projets du gouvernement. Si celui-ci n'accepte pas les modifications proposées, il reste maître de retirer son projet et de le représenter plus tard. Mais un projet rejeté en bloc ne peut être représenté dans la même session.

La Chambre discute, chaque année, le budget article par article, et si elle amende ou rejette quelque poste, elle doit en indiquer le motif. Après son approbation par les députés, le budget est soumis à la sanction du prince. Si la Chambre ne peut se réunir ou si des dépenses nécessaires sont urgentes, le conseil des ministres, sous sa responsabilité, peut proroger la force obligatoire du budget de l'exercice précédent, sauf à demander l'approbation de la Chambre à sa plus prochaine session [1].

Le gouvernement, en règle générale, ne peut contracter

[1] Budget de 1885 :

RECETTES.

Contributions directes	fr.	19,575,000
Id. indirectes		13,520,700
Recettes diverses		1,804,200
Total.	fr.	34,899,900

DÉPENSES.

Administration supérieure	fr.	1,210,900
Dette publique		2,105,004
Finances et travaux publics		6,981,100
Intérieur		5,372,230
Affaires étrangères, postes et télégraphes		3,346,800
Instruction publique		2,508,701
Justice		2,580,428
Guerre		11,675,161
Total.	fr.	35,780,324

Ce qui fait un déficit de 880,424 francs.

Digitized by Google

d'emprunt sans l'assentiment de l'assemblée. Cependant, ici encore, dans les mêmes circonstances et aux mêmes conditions que pour le budget, le prince, de l'avis de ses ministres, peut contracter un emprunt jusqu'à concurrence d'un million, et, sur le montant de cet emprunt, il peut encore ordonnancer une dépense urgente jusqu'à concurrence de 300,000 francs [1].

L'assemblée décrète les ministres d'accusation à la majorité des deux tiers de ses membres présents. Elle accueille les pétitions et les renvoie aux ministres compétents. Elle nomme des commissions d'enquête. Elle approuve les conventions particulières conclues par le prince avec les puissances étrangères. Elle approuve de même les naturalisations ainsi que l'admission d'un étranger à une fonction publique. Elle partage le droit d'amnistie du souverain. A la majorité des deux tiers de ses membres, elle décide des modifications à apporter au pacte constitutionnel; ces modifications sont ensuite soumises à l'examen de la *Grande Assemblée*, laquelle peut seule les adopter définitivement.

Telles sont les dispositions constitutionnelles. Mais il importe de remarquer que, depuis le décret de 1882, le pouvoir législatif a été exercé presque exclusivement par le prince, assisté du conseil d'État, ainsi que nous le verrons plus bas [2].

V

D'après la Constitution, la Grande Assemblée doit se composer de députés élus par le suffrage universel et direct en nombre double de ceux de l'Assemblée ordinaire, c'est-à-dire à raison de deux représentants par 10,000 âmes. Mais le décret de 1882 a décidé que la Grande Assemblée serait à

[1] Le prince s'est souvent servi de ce droit exorbitant dans son intérêt personnel. On l'a vu, par exemple, affecter 200,000 francs à l'ameublement de son palais et une autre somme de 200,000 francs à ses voyages particuliers.

[2] Trois partis se sont formés dans la Chambre et dans le pays : les conservateurs, les libéraux et les radicaux.

Digitized by Google

l'avenir formée par le suffrage restreint et à deux degrés. Les membres de l'Assemblée ordinaire peuvent en faire partie. L'indemnité est la même pour les membres des deux Chambres.

L'approbation de la Grande Assemblée est nécessaire pour toute cession, accroissement ou échange de territoire. Elle vote les modifications à la Constitution. Elle approuve le choix des régents fait par le prince de son vivant. Elle élit le prince. Elle nomme les régents en cas de minorité du prince. Elle reçoit le serment des régents et du prince.

La Grande Assemblée compose elle-même son bureau. Elle ne délibère que sur les questions qui lui sont soumises et se dissout aussitôt après avoir voté.

VI

J'ai dit plus haut que le décret-loi de 1882 avait modifié la loi électorale.

L'élection pour les deux Assemblées est maintenant à deux degrés, comme en France pour le Sénat. Pour être électeur du premier degré, il faut être sujet bulgare, avoir vingt et un ans révolus, n'être point au service militaire actif et, de plus, remplir l'une des conditions suivantes : Être propriétaire d'un immeuble ou fils d'un propriétaire, avoir exercé une profession libre pendant au moins un an, être fonctionnaire de l'État ou de la commune, avoir reçu une instruction supérieure ou même secondaire, avoir été officier ou sous-officier. En revanche, se voient privés de leur droit électoral : ceux qui en sont déclarés déchus par les tribunaux, ceux qui ont été condamnés à une année de prison, ceux qui ont été condamnés à un mois d'emprisonnement pour vol, abus de confiance, félonie, fraude, etc., ceux qui sont en détention préventive, les aliénés, les faillis, les tenanciers. Les listes électorales sont dressées, comme en Belgique, par les soins de l'administration communale. Les recours sont formés devant le conseil municipal, et les appels devant une commission supérieure qui siège au chef-lieu de la province et

Digitized by Google

qui se compose du président et de l'un des membres du conseil provincial, du président du tribunal et du maire du chef-lieu. Les décisions de cette commission sont en dernier ressort, mais les listes sont revisées chaque année. Aucune condition spéciale n'est requise des électeurs du second degré, c'est-à-dire que tous les électeurs du premier degré sont eux-mêmes éligibles.

Quant aux députés, ils sont astreints à réunir certaines conditions : ils doivent être électeurs, avoir trente ans, savoir lire et écrire couramment, avoir leur domicile dans la province et y posséder des immeubles. Sont inéligibles : les membres du conseil d'État et de la cour des comptes, les fonctionnaires ressortissant aux différents ministères, les employés des finances de l'État, de la province ou de la commune, les prêtres, les instituteurs, les fermiers des immeubles de l'État, ceux enfin qui ont une entreprise quelconque avec l'État.

Les élections primaires ont toujours lieu un dimanche. Les électeurs sont convoqués par décret du prince, un mois au moins à l'avance. Les élections ont lieu à la commune. Les électeurs d'une même commune se divisent en groupes de cinquante électeurs, et chaque groupe élit un électeur du deuxième degré au scrutin secret et par bulletin écrit. Les élus portent le nom de *glasseni* ou votants. Ils sont convoqués par le gouverneur pour un dimanche au chef-lieu de la province et reçoivent 40 centimes par kilomètre pour frais de voyage. Le bureau se compose de la députation permanente du conseil provincial. Les *glasseni* votent au scrutin secret et par bulletin non imprimé. Ceux qui ne répondent pas à l'appel de leur nom sont passibles d'une amende de 10 à 40 francs. La majorité absolue est nécessaire pour être élu au premier tour; au second tour, la simple majorité suffit. Les contestations doivent être soulevées dans les cinq jours; la cour de cassation connaît de ces contestations, le ministère public entendu, et elle doit rendre son arrêt dans les dix jours.

Digitized by Google

VII

Le prince Alexandre, de la maison de Battenberg (Hesse), né le 5 avril 1857, avait été élu prince (*knèze*) de Bulgarie, avec le droit d'hérédité, par l'Assemblée des notables, à Tirnova, le 29 avril 1879. Sa liste civile avait été fixée à la somme de 600,000 francs par an.

En vertu de la Constitution, le prince partage avec la Chambre le pouvoir législatif et le droit d'initiative. Sa sanction est nécessaire aux décisions votées par l'Assemblée. Il promulgue les lois. Il a le droit de grâce. Il est inviolable.

J'ai énuméré plus haut quelques-uns des pouvoirs extraordinaires que le prince peut exercer dans des cas exceptionnels, d'accord avec ses ministres et à charge par lui de faire ratifier ses actes par la plus prochaine Assemblée. Il faut y ajouter le droit de suspendre temporairement les garanties constitutionnelles relatives à l'inviolabilité du domicile et à l'interdiction de prononcer des peines qui ne sont point inscrites dans la loi.

Le prince nomme et révoque ses ministres. Tous et chacun de ses décrets ou arrêtés doivent être contresignés par l'un des ministres, qui en assume par là toute la responsabilité. Les ministères sont au nombre de sept : 1° finances; 2° intérieur; 3° affaires étrangères, cultes, postes et télégraphes; 4° justice; 5° instruction publique; 6° guerre; 7° travaux publics, agriculture et commerce.

Les ministres sont responsables devant le prince et devant la Chambre. La responsabilité est individuelle ou solidaire, suivant qu'il s'agit d'actes posés par un ministre isolément ou par le cabinet collectivement. Comme je l'ai dit déjà, les ministres sont décrétés d'accusation par la Chambre, et ils sont jugés par un tribunal d'État spécial. Le prince ne peut exercer son droit de grâce en faveur d'un ministre condamné pour violation de la Constitution.

Les pouvoirs du prince, tels que je viens de les définir, sont ceux que lui attribuait la Constitution. Mais à la suite du coup d'État de 1881, ces pouvoirs ont été considérablement

Digitized by Google

augmentés. En effet, l'Assemblée dont j'ai raconté l'élection vota les trois articles suivants :

ARTICLE PREMIER. — Le prince bulgare Alexandre Ier a pleins pouvoirs pour sept ans. Il pourra en conséquence faire des décrets pour fonder de nouvelles institutions, pour introduire des améliorations dans toutes les branches de l'administration intérieure et garantir la marche régulière du gouvernement.

ARTICLE 2. — La session ordinaire de la Chambre n'aura point lieu cette année (1881). Le budget voté pour l'exercice courant restera en vigueur pour l'année suivante.

ARTICLE 3. — Le prince Alexandre a le droit, avant l'expiration des sept années, de convoquer la Grande Assemblée, dans le but unique et exprès de reviser la Constitution sur la base des institutions qui seront établies et d'après l'expérience acquise.

Du coup, le pouvoir du prince devenait absolu et il réunissait en ses mains le pouvoir législatif et le pouvoir exécutif; il devenait un véritable dictateur.

VIII

Alexandre Ier s'empressa de profiter du droit que lui reconnaissait l'article 1er pour établir un conseil d'État (*derjavni soveth*). Ce conseil est à la fois un comité de législation et un conseil de la couronne.

Il comprend diverses catégories de membres. Les ministres en font partie de droit. A côté d'eux siègent un archevêque élu par les archevêques du pays, quatre membres nommés directement par le prince pour un terme de trois ans et rééligibles, et huit membres choisis par lui sur une liste de vingt candidats élus par la nation au moyen du suffrage à deux degrés. Pour être éligible à ces hautes fonctions, il faut être Bulgare *de naissance*, avoir au moins trente ans, avoir rempli avec honneur les fonctions de ministre, d'agent diplomatique, de conseiller à la cour de cassation, de gouverneur ou de vice-gouverneur des provinces, de président des con-

Digitized by Google

seils provinciaux, de président de la cour d'appel ou même avoir rempli honorablement toute autre fonction d'État, après avoir reçu l'instruction supérieure. Les fonctions de membre du conseil d'État sont incompatibles avec celles de député et même avec toute fonction quelconque, dès l'instant que cette fonction est rétribuée. Les conseillers ne peuvent donner leur démission qu'en cas de maladie grave et prolongée. Le prince désigne le président et le vice-président du conseil. Le premier touche un traitement de 12,000 *leva* (la Bulgarie a adopté le système monétaire de l'Union latine [1], et le *leff* équivaut au franc de notre monnaie); le vice-président touche 11,000 *leva*, et les conseillers 10,000. Nous avons vu que le conseil comprenait un archevêque dans son sein. Il a voix consultative dans toutes les délibérations; il a voix délibérative dans les questions relatives aux intérêts civils de la religion d'État, qui est la confession grecque-orientale. Lorsqu'il a à délibérer sur des questions touchant aux intérêts civils des autres cultes, le conseil est tenu d'inviter des représentants de ces cultes à assister aux délibérations avec voix consultative.

Les attributions du conseil d'État sont fort étendues. Il donne son avis sur toutes les questions que lui soumet le gouvernement. Il élabore les projets de loi qui doivent être soumis à la Chambre par le gouvernement. Il élabore de même tous les projets des lois de finances qui lui sont demandés par l'Assemblée et il donne son avis sur tous les projets de loi qu'elle lui envoie. Il élabore enfin tous les projets de loi que le prince se dispose à promulguer directement en vertu de ses pouvoirs dictatoriaux. Il prépare les règlements administratifs. Il statue en dernier ressort sur les affaires du contentieux administratif. Il autorise les poursuites contre tous les fonctionnaires, hormis ceux de l'ordre judiciaire. Il statue en dernier ressort sur la question d'utilité publique en matière d'expropriation forcée. Il autorise les dépenses à faire en dehors du budget et les dépenses extraor-

[1] Il en est de même de la Serbie, de la Roumanie et de la Finlande. La Bulgarie a aussi adopté le système métrique.

Digitized by Google

dinaires prévues au budget. Il autorise les emprunts à contracter par les provinces, les arrondissements et les communes. Il autorise l'aliénation des biens appartenant à ces mêmes personnes civiles. Il revise les rapports de la cour des comptes avant qu'ils soient présentés à la Chambre. Il statue sur la légalité des actes des hautes autorités administratives. Il fait rapport au souverain toutes les fois qu'il est porté atteinte aux lois fondamentales de l'État.

IX

La principauté se subdivise en quatorze provinces ou *okroujia*, qui portent le nom de la ville chef-lieu. Elles se divisent en trois classes. Sofia, Tirnova, Roustchouk et Varna appartiennent à la première classe; Kustendil, Vratza, Schoumen et Widdin à la deuxième; Silistria, Razgrad, Sistov, Sevliévo et Plevna à la troisième [1].

Le pouvoir central est représenté dans chaque province par un gouverneur, *okroujène natchalnik*. Il est assisté d'un conseil provincial, *okroujène soveth*, et d'une députation permanente.

La province est partagée en arrondissements, *okolii*, comprenant chacun de 25,000 à 30,000 habitants. Les 56 arrondissements de la principauté se distinguent par la classe : 31 appartiennent à la première et 25 à la deuxième. De même qu'en Belgique, l'arrondissement ne possède pas de

[1] Les villes les plus populeuses sont : Roustchouk (26,163 habitants); Varna (24,555); Schoumla (23,093); Sofia (20,501). Toutes les autres villes de la principauté ont moins de 20,000 habitants.

La capitale est Sofia, qui compte environ 3,000 maisons. Il y a deux villes dans Sofia : la ville turque avec ses rues étroites et tortueuses, ses pauvres maisons de bois et ses échoppes ouvertes, ses neuf mosquées et son grand établissement de bains; la nouvelle ville, avec ses gaies maisons à un seul étage et qu'entourent de verdoyants jardins, ses beaux monuments officiels, le palais princier, les consulats, les ministères, l'école militaire et le casino des officiers. Dans les environs de la ville s'étend, à perte de vue, une immense plaine nue et déserte qui fait de Sofia l'une des cités les plus mal situées du monde entier. Tirnova eût mille fois mieux convenu comme capitale.

Digitized by Google

conseil électif spécial, mais il a son commissaire d'arrondissement, son *okoliiski natchalnik*. Quelques villes possèdent un commissaire urbain, *gradski okoliiski natchalnik*.

L'organisation bulgare ne connaît pas le canton. En dessous de l'arrondissement, il n'y a que la commune. Les communes, *obchtina*, se distinguent en urbaines et en rurales, et celles-ci doivent compter au moins 200 maisons. Dans chaque commune, il y a un conseil municipal, *obchtinski soveth*, et un collège des bourgmestre et échevins choisis par le gouvernement dans le sein du conseil.

X

L'organisation provinciale tout entière est l'œuvre du prince agissant en vertu de ses pouvoirs dictatoriaux.

Le conseil provincial ne se compose que de quinze membres, nommés pour six ans et rééligibles. Les conseillers provinciaux qui habitent le chef-lieu touchent, pendant la session, une indemnité de trois *leva* par jour. Les autres ont une indemnité double, outre leurs frais de voyage. Comme pour la Chambre, l'élection est à deux degrés et se fait de la même manière. Sont éligibles tous les électeurs âgés de trente ans, sachant lire et écrire, domiciliés et propriétaires fonciers dans la province. Les députés, les maires et les adjoints sont éligibles. Sont inéligibles : les fonctionnaires rétribués par l'État ou la province, les instituteurs, les prêtres des divers cultes, les fermiers de l'État ou de la province, ceux enfin qui ont une entreprise avec l'État ou la province.

Le conseil a deux sessions annuelles de quinze jours chacune. La première commence le 1er mars, et la deuxième le 1er septembre. Un décret du prince peut cependant ordonner des sessions extraordinaires. Le prince nomme lui-même le président; le conseil choisit son vice-président et ses secrétaires. Le gouverneur assiste aux séances et y prend la parole. Une amende frappe le conseiller qui n'assiste point aux séances. Le prince peut dissoudre le conseil à charge de moti-

Digitized by Google

ver sa décision et de convoquer les électeurs dans le délai de deux mois.

Le conseil a pour mission propre de régler les affaires relatives aux intérêts particuliers de la province, de donner son avis sur ses besoins et de résoudre les points d'intérêt général qui lui sont attribués par les lois. Il nomme les assesseurs qui siègent aux sections criminelles des tribunaux provinciaux, répartit les impôts directs entre les communes. Il vote le budget pour l'exercice suivant; faute de quoi le budget de l'année précédente resterait en vigueur. Il statue sur les achats, ventes ou échanges de biens immeubles. Il règle le mode d'administration des biens de la province. Il accepte ou refuse les dons et legs. Il a la voirie dans ses attributions. Il approuve les plans et devis relatifs aux constructions pour la province. Il vote des subsides pour encourager l'élevage et l'agriculture. Il répartit entre les communes la contribution qu'elles doivent payer pour les postes, pour les asiles et pour les enfants trouvés. Il autorise les actions judiciaires. Il accorde aux communes des subsides pour la construction des églises, écoles, puits et fontaines. Il fixe les traitements et pensions à payer par la province. Il vote les emprunts et en détermine les conditions sous réserve de l'approbation du conseil d'État s'ils dépassent 10,000 *leva*. Toute délibération sur des questions politiques lui est absolument interdite. Les décisions du conseil prises dans les limites de ses attributions deviennent définitives, si le prince ne les a pas abrogées dans le délai de deux mois à partir de la clôture de la session.

La députation permanente se compose de quatre membres choisis par le conseil dans son sein. La durée de leurs fonctions est de trois ans. Ils ont un traitement de 10 *leva* par chaque jour de séance, plus des frais de voyage pour ceux d'entre eux qui n'habitent pas le chef-lieu. Pour chaque absence, ils sont condamnés à une amende de 20 *leva*. Le gouverneur prend part aux délibérations. Le conseil tranche les conflits survenus entre lui et la députation. Celle-ci peut être dissoute par le ministre de l'intérieur, mais seulement sur l'avis conforme du conseil, qui nomme immédiatement la nou-

Digitized by Google

velle députation. La députation représente le conseil en toutes circonstances et le remplace lorsqu'il n'est pas en session.

Le gouverneur est le représentant direct du prince, qui le nomme et le révoque. Il doit être âgé de vingt-sept ans et avoir été pendant au moins deux années au service effectif de l'État. Il nomme et révoque tous les fonctionnaires administratifs que les lois placent sous sa dépendance, les inspecteurs et employés des prisons, les gardes forestiers des forêts nationales et leurs subordonnés, les contrôleurs des manufactures de tabac, les cantonniers des routes et ponts de l'État, des ports, des fleuves, de la mer et de ses rivages. Il est le chef de la police. Il peut requérir l'armée en cas de désordre. Il est le tuteur des communes et, comme tel, il peut annuler les délibérations des conseils municipaux, après avoir pris l'avis de la députation permanente.

Le commissaire d'arrondissement est, lui aussi, nommé et révoqué par décret du prince. Il doit avoir vingt-cinq ans, avoir reçu l'instruction secondaire et avoir été fonctionnaire rétribué au service de l'État. Il surveille, entre autres choses, les comptes des communes. Il est placé sous les ordres du préfet comme agent administratif et sous les ordres du ministère public comme agent de la police judiciaire.

XI

La loi bulgare distingue les communes urbaines des communes rurales. Chaque commune doit compter au moins 200 maisons. Elle a son conseil électif, *obchtinski soveth*, et le pouvoir central y est représenté par un maire, *kmète*, et des adjoints choisis par le prince dans le sein du conseil. L'organisation municipale a été réglée par les décrets-lois du 25 août (6 septembre) 1882 et du 23 septembre (5 octobre) de la même année.

Le conseil communal comprend six membres dans les villages qui comptent moins de 400 électeurs, neuf membres quand il y a moins de 2,400 électeurs, et douze membres quand le nombre des électeurs dépasse ce dernier chiffre.

Digitized by Google

A Sofia, le conseil comprend, par exception, dix-huit membres, dont neuf sont nommés par les électeurs et dont les neuf autres sont choisis par le souverain.

Ailleurs, tous les conseillers sont nommés par les électeurs non point directement, mais au moyen de l'élection à deux degrés que nous avons déjà vue fonctionner pour les élections législatives et pour les élections provinciales. Ici encore, les électeurs primaires se partagent en groupes, et chaque groupe nomme un électeur du second degré. Dans les villages qui n'ont pas plus de 400 électeurs, le groupe comprend 10 électeurs; il en comprend 20 dans les communes qui comptent moins de 2,400 électeurs et 50 dans les communes plus populeuses. Les *glasseni* se réunissent le lendemain de leur élection à la maison communale, pour procéder à l'élection des conseillers. Ceux d'entre les *glasseni* qui manquent à l'appel sont frappés d'une amende de 10 à 48 *leva*. La majorité absolue des votants suffit dès le premier tour pour assurer l'élection. En cas de parité de voix entre deux candidats, le plus âgé l'emporte. Sont éligibles comme conseillers tous les électeurs âgés d'au moins trente ans, domiciliés dans la commune et y possédant des biens-fonds. Les décrets édictent de plus certaines incompatibilités. Ne peuvent être élus, par exemple, ceux qui exercent déjà quelque fonction publique rétribuée, les adjudicataires des charges communales, les fournisseurs et les fermiers des biens de la commune ou de l'État. Enfin, le père et le fils, le beau-père et le gendre, les frères et beaux-frères ne peuvent faire partie d'un même conseil. Les réclamations soulevées par le gouverneur ou par les électeurs sont portées devant le conseil provincial. Les élections, d'ailleurs, sont toujours soumises à l'approbation du ministre de l'intérieur.

Le conseil a quatre sessions ordinaires par an : en janvier, en avril, en juillet et en octobre; chaque session dure au plus dix jours. Le commissaire d'arrondissement et le maire ont le droit de convoquer des sessions extraordinaires. Tout conseiller qui est absent deux fois de suite sans alléguer de motif grave se voit frappé d'une amende qui peut aller jusqu'à

Digitized by Google

20 *leva*. Le conseil est présidé par le maire. Les séances ne sont jamais publiques.

Le prince dans les villes, le ministre de l'intérieur dans les campagnes, peuvent dissoudre le conseil. Cette assemblée est alors remplacée par une commission qui se compose des notables de la commune et qui exerce tous les pouvoirs du conseil jusqu'à l'expiration du mandat de celui-ci.

Le conseil possède de très larges attributions. Il règle le mode d'administration des biens communaux et l'usage des pâturages, forêts ou autres biens communs. Il décide l'acquisition des immeubles, l'érection des bâtiments, la location des emplacements sur les foires et marchés, fixe le tarif des concessions dans les cimetières, accepte les dons et legs, détermine le budget des églises du culte orthodoxe et des écoles communales. Il vote les impôts communaux, les emprunts et tout ce qui se rapporte au budget municipal. La commune a son receveur particulier, *birnik*. Le gouverneur ne peut annuler les décisions du conseil que si elles sont illégales et après avoir pris l'avis de la députation permanente. Mais le budget doit toujours recevoir l'approbation du gouverneur. Lorsque plusieurs communes ont des intérêts communs, ce même fonctionnaire forme une commission composée de conseillers municipaux des diverses communes intéressées, et c'est cette commission qui statue.

Les maires et adjoints des villes sont nommés et révoqués par le prince. Ceux des villages sont choisis et révoqués par le ministre de l'intérieur. Ils sont, dans tous les cas, pris parmi les conseillers, et la seule condition de capacité qu'on exige d'eux consiste dans *le savoir lire et écrire*. Le maire préside le conseil. Il est le chef de la police et assiste la justice dans ses instructions. Il nomme et révoque tous les employés de la commune. Lorsque le maire refuse d'obéir aux ordres du gouverneur ou néglige ses devoirs, le gouverneur peut le suspendre et lui substituer toute autre personne, sauf à en référer au ministre de l'intérieur. Le maire et les adjoints touchent un traitement qui est fixé par le conseil. Il ne peut jamais être inférieur à 400 *leva*. Dans les communes de

Digitized by Google

5,000 habitants, il doit être au moins de 1,200 francs, et de 3,000 francs dans les communes de 10,000 habitants. Le traitement des adjoints doit être au moins de la moitié de celui du maire.

XII

Chaque commune rurale a son tribunal, composé du maire et de deux conseillers municipaux. Au-dessus de ce tribunal viennent s'échelonner le juge de paix, le tribunal provincial, la cour d'appel et, au sommet de l'échelle, la cour de cassation. Le ministère public est représenté auprès de toutes les juridictions autres que le juge de paix et que le tribunal municipal. Tous les membres de l'ordre judiciaire sont nommés par le prince, et, tous, ils sont révocables. Ajoutons à l'honneur de l'organisation bulgare qu'elle ne connaît pas les tribunaux de commerce, mais qu'elle a admis le jury pour les affaires criminelles.

Le tribunal communal [1] est compétent, *en matière civile*, seulement si le différend existe entre habitants de la commune, si la demande n'excède pas 60 *leva* ou si elle concerne un immeuble dont le revenu n'excède pas 20 *leva*. Il ne tranche par lui-même aucune question de propriété ou de jouissance. Mais toutes les affaires, quelles qu'elles soient, viennent en conciliation devant ce tribunal. En matière pénale, il a compétence pour réprimer toute contravention punissable d'une amende de 20 *leva* au plus, si elle a été commise sur le territoire de la commune. Le montant des amendes est versé dans la caisse municipale. L'intervention de tout défenseur est interdite et les jugements ne peuvent pas être frappés d'appel.

Les justices de paix sont au nombre de 65 pour tout le territoire. Le juge de paix siège seul, assisté d'un greffier. En matière civile, il est compétent, sans appel, jusqu'à

[1] Le tribunal communal qui a fonctionné autrefois dans notre pays existe encore aujourd'hui en Autriche, en Espagne, en Italie, en Roumanie, en Serbie, en Suisse et dans plusieurs des États allemands.

Digitized by Google

100 *leva* et, avec appel au tribunal provincial, jusqu'à 1,000 *leva*, sauf, toutefois, pour les actions pétitoires, lesquelles sont toutes soustraites à sa juridiction. En matière pénale, il connaît des contraventions entraînant le blâme, la réprimande, l'amende jusqu'à 300 *leva*, les arrêts jusqu'à 3 mois ou la prison jusqu'à 6 mois. Ses décisions ne sont sujettes à appel que si elles entraînent une amende de plus de 25 *leva* ou un emprisonnement de plus de 3 jours; ses autres sentences sont en dernier ressort.

Les tribunaux provinciaux (*okroujène-soude*) sont au nombre de dix. Ils siègent au nombre fixe de trois juges, non compris le représentant du ministère public. Ce tribunal connaît, en matière civile, de toutes les affaires qui excèdent 1,000 *leva* en premier ressort, et en seconde instance des appels de justice de paix. Sa compétence criminelle embrasse toutes les infractions que la loi n'attribue pas aux juges de paix. Pour juger les crimes entraînant soit la peine de mort, soit les travaux forcés, soit l'internement dans une enceinte fortifiée, soit le bannissement perpétuel, soit la privation des droits civils et politiques, dans tous ces cas, le tribunal doit s'adjoindre trois jurés. Certaines conditions sont requises des jurés. Ils doivent être de nationalité bulgare, n'avoir jamais subi de condamnation, savoir lire et écrire, être propriétaires fonciers ou avoir reçu une instruction supérieure, ou tout au moins exercer le commerce. Les prêtres et les fonctionnaires sont inhabiles à remplir ces fonctions. La formation de la liste des jurés appartient au conseil provincial. Il dresse, parmi les personnes capables, une liste de 24 noms, entre lesquels le tribunal tire au sort les trois citoyens qui siégeront. Les jurés délibèrent conjointement avec les juges sur la question de culpabilité. La peine est appliquée par les juges seuls. En dehors de ses fonctions judiciaires proprement dites, l'un des juges est spécialement chargé de la rédaction de tous les actes qui, chez nous, appartiennent au notaire. Ajoutons, pour terminer, que toutes les causes relatives au mariage sont du ressort exclusif de la juridiction ecclésiastique.

La Bulgarie possède trois cours d'appel (*appellazia*), se

Digitized by Google

composant chacune d'un président, d'un vice-président et de quatre conseillers, et se divisant en deux chambres.

La cour connaît en seconde instance de toutes les affaires, tant civiles que criminelles, jugées en premier ressort par les tribunaux provinciaux. Le jury n'est jamais adjoint à la cour d'appel.

La cour de cassation (*cassazia*) comprend un président, un vice-président et quatre conseillers. Elle ne connaît jamais du fond des affaires; elle se borne à vérifier si la loi a été bien appliquée. A l'origine, elle avait aussi le droit d'interpréter la loi par voie de circulaires adressées aux cours et tribunaux; mais ce droit n'était que temporaire.

XIII

C'est à l'instruction que la Bulgarie est redevable de son relèvement. Pendant longtemps, les prêtres grecs avaient prétendu au monopole de l'enseignement, et ils ne s'étaient servis de ce privilège que pour laisser les malheureuses populations plongées dans la plus épouvantable ignorance [1].

Lorsque le commerce avec l'Europe, surtout pendant la guerre d'Orient, eut enrichi quelques marchands bulgares, ces marchands, qui se trouvaient être d'ardents et sincères patriotes, prirent en mains la question de l'enseignement. Malgré l'opposition des Turcs et des prêtres, ils envoyèrent de jeunes Bulgares se former au difficile métier d'instituteur dans les grandes villes de l'Europe, et ils subvinrent largement à tous leurs frais de déplacement, de séjour et d'études. Bientôt les villes et jusqu'aux plus humbles villages furent couverts d'écoles, et ces écoles, en même temps qu'elles donnaient le pain intellectuel aux enfants, leur apprenaient aussi

[1] Quoi d'étonnant à cela, quand on se rappelle que l'Église bulgare était soumise au patriarche grec de Constantinople? La Porte mettait cette haute dignité aux enchères et l'adjugeait au plus offrant. Pour rentrer dans ses fonds, le patriarche, à son tour, vendait les sièges épiscopaux, et les évêques, suivant ce bel exemple, mettaient les paroisses à l'encan. De là un clergé avili et antinational, qui ne songeait qu'à pressurer les populations.

Digitized by Google

ce que c'est que la patrie, comment il faut l'aimer et savoir mourir pour elle.

C'était donc un devoir de reconnaissance pour le prince Alexandre que de donner le plus grand développement à la question de l'enseignement. Le prince n'a pas failli à ce devoir, et l'on peut hardiment proposer les écoles bulgares en modèle à bien des nations de la vieille Europe. La plupart des personnes de la classe aisée parlent couramment le français et l'allemand et il n'est pas rare, au télégraphe par exemple, d'entendre un simple employé vous répondre dans l'une ou l'autre de ces deux langues.

L'enseignement primaire est gratuit et obligatoire sous peine d'amende. Les frais d'école sont à la charge des communes; l'État intervient cependant par voie de subsides. L'instituteur est nommé par le maire et il est rétribué par la commune. L'État ou la province nomme les inspecteurs.

Dans les villes, les écoles sont placées sous la surveillance d'un comité composé du maire, de deux conseillers communaux et de deux habitants spécialement nommés par les *glasseni* le jour des élections communales.

Dans les communes rurales, le comité est élu par le conseil municipal et il s'occupe, en même temps que des affaires de l'école, des affaires de l'église.

Le comité est placé sous la surveillance du ministre de l'instruction publique.

XIV

Le décret de Berlin a stipulé que la Bulgarie aurait désormais une milice nationale. En vertu du statut organique du mois d'août 1879, tout Bulgare est obligé de servir, à partir de sa vingtième année, pendant douze ans, dont quatre dans l'armée active, quatre dans la réserve et autant dans la landwehr. Telle est la loi, mais dans la pratique, les quatre années de service actif se réduisent presque toujours à deux.

Digitized by Google

L'armée comprend, pour une population d'un peu plus de 2 millions d'habitants [1], l'effectif suivant :

	EFFECTIF de paix.	de guerre.
8 régiments d'infanterie à trois bataillons . . .	16,800	24,000
2 régiments d'artillerie à six batteries de chacune 4 canons sur pied de paix et 8 sur pied de guerre [2]	1,560	2,160
1 compagnie d'artillerie à pied	180	180
2 régiments de cavalerie à 4 escadrons. . . .	1,400	1,400
1 escadron de cavalerie de la garde	150	150
1 bataillon du génie à 5 compagnies	880	880
Gendarmerie	1,600	1,600
Total. . .	22,570	30,370

Nouvelle formation en cas de guerre à l'aide de la réserve :

24 bataillons d'infanterie	24,000
Landstrum.	6,000
Train	2,000
Total. . .	62,370

A cela il faut ajouter une petite flottille comprenant le yacht du prince, 3 bateaux à vapeur, 10 chaloupes à vapeur et 3 barques, d'un ensemble de 9 officiers et 223 hommes.

XV

Le sol de la Bulgarie est d'une extraordinaire fertilité.

Il produit le blé en très grandes quantités. D'un autre côté, les riches pâturages des montagnes et des vallées nourrissent de nombreux troupeaux de moutons et de bœufs. Le nombre des têtes de gros bétail est d'au moins 500,000 à l'heure qu'il

[1] D'après le dernier recensement, la population est de 2,007,919 habitants.

[2] Ce qui fait 48 canons en temps de paix, et 96 en temps de guerre.

Digitized by Google

est. Les chevaux de la Dobroudja sont renommés pour leur légèreté et aussi pour l'excellence de leur chair.

Les richesses minières ne sont pas moins remarquables. Plusieurs gisements houillers, d'une grande étendue, ont été reconnus. Mais la difficulté des transports a jusqu'ici mis obstacle à une exploitation sérieuse. Le minerai de plomb argentifère et le minerai de fer se rencontrent en différentes parties des Balkans. Malheureusement, l'absence de chemins de fer et l'âpre concurrence des Anglais ont contrarié le développement de cette industrie, que je pense appelée, tôt ou tard, à être l'une des principales sources de richesse pour la nation bulgare.

La Bulgarie, chaque année, exporte pour des sommes considérables de la laine, du suif, des peaux, du fromage, du beurre, des prunes séchées, du maïs, du seigle, de l'avoine, de l'orge, et surtout du froment. Les principaux articles d'importation sont le coton et les autres tissus, le fer, le vin, l'alcool, les bois de construction, le sucre, le sel, le pétrole.

Les Bulgares sont travailleurs, durs à la besogne, sobres et très économes. Une pareille population ayant à sa disposition un sol si fertile ne peut manquer d'arriver promptement à la prospérité. Le manque de capitaux se fait malheureusement vivement sentir. Mais la Bulgarie possède une banque nationale dont l'organisation a été calquée sur la nôtre; elle émet des billets de banque, fait l'escompte et peut, sous certaines conditions, faire des avances. Cette institution aidera puissamment au développement des affaires.

Voici quelques données sur le mouvement commercial des dernières années.

Le tarif douanier de la Bulgarie a des tendances protectionnistes. En effet, les droits de douane sont de 8 p. c., au transit de 1 p. c. En 1880, les importations ont été de 48,223,637 *leva*, et les exportations, de 33,118,200 *leva*. En 1881, les exportations tombaient à 31,819,900, tandis que les importations s'élevaient à 58,467,100 [1]. En 1882, les importations, pour

[1] Dans ce chiffre, la France ne figure que pour 3,019,800 *leva*.

Digitized by Google

77,427,698 kilogrammes, atteignaient 41,563,565 *leva*, et les exportations, pour 239,904,127 kilogrammes, atteignaient le chiffre de 34,221,984 *leva*. En 1883, les importations sont de 48,929,382 *leva*, et les exportations, de 46,126,104 *leva*. En 1884, les importations ne sont plus que de 46,351,280 *leva*, mais les exportations montent à 48,867,235 *leva*. Le principal trafic se fait avec l'Autriche; viennent ensuite l'Angleterre et la Roumanie.

Les chemins de fer en exploitation n'ont pas une longueur supérieure à 250 kilomètres, tandis que notre petite Belgique possède un réseau de 4,366 kilomètres.

Le nombre des bureaux de poste est seulement de 52 (855 en Belgique). Le nombre des expéditions faites par ces 52 bureaux est d'environ 2 millions 1/2, tandis qu'il est pour la Belgique de 276 millions.

Le nombre des bureaux télégraphiques est de 68, la longueur des lignes de 2,433 kilomètres, le nombre des dépêches de 443,724 par an, contre à peu près 6 millions en Belgique. Les recettes de l'administration des postes et télégraphes ont été, en 1884, de 800,426 *leva*, et les dépenses de 1,789,950 *leva*. Ce qui fait un déficit d'à peu près un million. En Belgique, les recettes pour la même année ont été de 2,637,074 francs, et les dépenses de 3,435,327 francs. Notons en terminant que la Bulgarie a une superficie de 63,972 kilomètres carrés et une population d'un peu plus de 2 millions d'habitants, ce qui fait 31 habitants par kilomètre carré [1]. En Belgique, la superficie est de 29,457 kilomètres carrés, et la population de 5,784,958 habitants, soit 196 habitants par kilomètre carré.

H. D'INCHY.

[1] Les ménages sont au nombre de 349,905, logés dans 339,870 maisons. Chaque ménage, peut-on dire, a donc sa maison propre. D'autre part, la propriété est extrêmement morcelée, si bien que, presque toujours, le cultivateur est propriétaire de la terre qu'il fait valoir et qui suffit à ses besoins.

Digitized by Google

UNE VIE D'ENFANT[1]

Oh! la longue et chère lettre, bien parvenue sous son enveloppe mince de forme ancienne, malgré l'adresse tronquée, inexacte! C'était une feuille de papier quadrillé, grand format, un cadeau d'un camarade, précieusement réservée. En haut, l'endroit avec la date, puis au milieu, un peu plus bas, pour ne pas gaspiller l'espace : « Ma chère Marie. »

Il s'excusait :

« Je ne puis cependant pas vous appeler ma tante, comme je nommais la censière Aurélie quand elle vivait, car je sens bien que ce n'est pas comme je l'aimais que je vous aime. J'avais près d'elle une autre manière... »

Il continuait, s'ingéniant à décrire ce qu'il éprouvait avec des exagérations naïves, des mots mal compris, des redites voulues pour appuyer, comme quand on parle. Et il avouait d'en rêver, de s'oublier à contempler la route vers Bruxelles, « très loin, très loin et très longtemps », disant les trains venus de là, « vus volontiers à cause de cela » et sa déception aussi : « Un jour; on m'a expliqué que ces trains n'ont jamais passé par Bruxelles et qu'ils viennent de Gand; alors, j'ai été tout triste, et je ne les regarde plus. »

Et la plume avait couru comme le cœur la poussait; à travers l'embarras des phrases inachevées, la tendresse ingénue débordait, heurtée parfois à quelque amertume remontée qui ramenait les noms de père et mère inévitables. C'étaient alors des désolations, des railleries de cette tare que les conventions

[1] Voir la *Revue de Belgique* du 15 octobre 1886.

Digitized by Google

mettaient sur lui : « On n'aime pas d'avoir des enfants comme moi dans sa famille. » Et le petit répétait avec toute l'obstination de son orgueil endolori : « Je suis très fier, je vous ai déjà dit que je suis très fier. » Comme elle était bonne de l'avoir « ramassé » ainsi, et de ne point dédaigner maintenant cette affection qu'il lui offrait tout entière!

Et il se réjouissait d'être gentil, « pas trop laid ». Avant, ça lui eût été bien égal d'être vilain, mais à présent, il était content d'être joli pour elle!

La lettre avait été écrite à la gare, sans cesse laissée et reprise entre les heures de service, achevée syllabe par syllabe, l'arrivée d'un train coupant le mot à moitié : « Je suis forcé de la tenir toujours entre mon gilet et ma chemise, et je suis honteux parce qu'elle est déjà toute sale et grasse. » Et il se plaignait de la curiosité des autres : « On vient, pour me tourmenter, voir par-dessus mon épaule », de sa main mal assurée, de son cœur qui battait trop fort.

Avec les quelques sous du dimanche, il s'ennuyait de ne pouvoir acheter « que de petits livres jaunes à soixante centimes, trop minces, si vite lus ». Il la priait de lui en réserver d'autres. Puis c'étaient de nouveau des supplications de bien l'aimer : « Cela me ferait de la peine si je savais que vous ne pensez plus à moi. » Et il disait son retour à Manage, qu'après l'avoir quittée il s'était retourné sept fois; et comme il avait pleuré dans le train, lui qui n'avait jamais de larmes autrefois! Quelques projets d'avenir terminaient, — Mons, l'arsenal, — suivis de la promesse d'écrire encore.

Et il se trouva que la lettre était charmante, avec la façon gentille des petites phrases simples que les grosses fautes d'orthographe rendaient plus touchantes, malgré la pauvre écriture tremblée et maladroite et la souillure des plis dont il s'était fait une inquiétude démesurée.

La promesse fut bien tenue. Ce fut plus tard un billet tracé en hâte sur un fragment de papier pris dans les bureaux et qui portait en marge le signe de rappel à l'imprimerie.

Il ne pouvait plus venir maintenant. Le service le prenait, ne le lâcherait de longtemps pour les chères escapades.

Digitized by Google

Irait-il encore jamais? Il l'aimait toujours bien, et de cela il se disait très fier en lui-même; il pensait à son oncle aussi, du reste. Ce qu'il désirait, c'était qu'elle lui écrivît, quand même elle n'aurait eu rien à lui dire, mais pas tout de suite, non, il voulait sa lettre seulement dans un mois, jour pour jour, lui désignant l'endroit où il irait la prendre. Et il lui expliquait qu'il le demandait ainsi, retardant volontairement son bonheur, afin d'avoir en plus la joie d'y songer pendant tout ce temps et de l'attendre.

De cette affection où son cœur s'abandonnait, la part qu'il devait à Genni ne fut point diminuée. Une tendresse moins vague, un dévouement mieux entendu le fit se préoccuper des petits soucis sans nombre qui font la vie mauvaise au pauvre monde.

Ainsi qu'eût pu le faire une fillette sérieuse déjà, il s'intéressa aux affaires de ménage, calcula avec Genni dans les moments de gêne et couvrit d'additions, toujours recommencées, les bouts de papier qui traînaient. Mais cela n'allait guère; on n'y viendrait point! Et, dépité, il jetait le crayon qui avait amené le malencontreux total; puis, comme une consolation, il ajoutait :

« Enfin, je gagne encore assez pour payer la farine!... »

Oui, mais ses bottines de treize francs, trop chères, si vite usées au dur pavé des routes, le chagrinaient. Sans compter qu'à la place des coudes et des genoux, ses vêtements s'amincissaient, trop courts, découvrant les poignets et les chevilles, étroits à ne plus fermer!...

Et c'est qu'on n'était pas au bout! Il eût suffi qu'Alfred s'entichât d'une commère et rêvât mariage! Il avait l'âge, sans doute, et c'était son droit; mais que deviendraient alors les vieux dans la maison où ne rentrerait plus le seul salaire qui comptât? Les gains réunis d'Édouard et de Louis formaient soixante francs par mois. C'était la misère, la misère étouffante, qui harcèle et ne fait pas même la grâce de tuer d'un coup. Louis s'exalta, raidit ses forces de petit homme courageux et bon :

« Ce n'est rien, Mam; laissez Fred se marier. Moi, je vous

Digitized by Google

reste et je vous nourrirai. Ne secouez pas la tête ainsi. J'irai travailler à l'arsenal : on me prendra, soyez sûre, et je travaillerai avant et après les heures, et je reviendrai le soir dans notre village d'Erbaut, où vous retournerez habiter, et votre garçon demeurera avec vous toujours. Cela marchera, je vous promets que cela marchera. Ne le croyez-vous pas, Mam?... »

Non, elle ne le croyait pas; mais elle affirma que si, néanmoins; car ça lui faisait du bien au cœur toutes ces belles choses qu'il lui contait là, et elle songea que jamais un de ses fils ne lui en avait dit de pareilles.

D'autres fois, quand le devoir d'agir, immédiat, ne soutenait plus son énergie, Louis se laissait aller à des crises de tristesse noire, énigmatique, où Genni s'inquiétait de ne démêler rien.

Comme aux temps de ses rixes avec les autres de son âge qui le traitaient de bâtard, il s'immobilisait, appuyé au mur, la tête penchée longtemps, les yeux fixes. Mais maintenant, il ne pensait plus à sa mère, et Genni se demandait ce qui pouvait peser si lourd au front de ce petit de quinze ans.

« Qu'avez-vous, Louis? Souffrez-vous? »

Toujours la même réponse, douce et lassée, lui parvenait :

« Non, non... »

Un jour, au sortir d'un de ces silences qu'il s'entêtait à garder si longs, il dit :

« Mam, écoutez : si je mourais, est-ce que vous pleureriez? »

Genni tressauta : qu'était-ce encore ?

« Vous n'allez point mourir, m'fieu; taisez-vous de ces choses donc.

— Dites-le, Mam, je vous prie. Vous pleureriez fort?

— Oh! fort! mon petit. Mais bien devant vous je serai en terre.

— Qu'en savez-vous, Mam? Mon tour passera avant le vôtre : je l'ai dans l'idée ainsi. Et vous mettriez une robe noire pour moi, Mam?

— Mon Dieu, Louis, pour vous une robe noire!...

Digitized by Google

— Longtemps, Mam?

— Oh! toujours! »

Elle éclata :

« Louis, Louis, que vous me faites peine! »

Mais ce n'était point tout de bon qu'il parlait ainsi sans doute. Le cimetière est pour les vieux fatigués de bûcher et dont il faut que les os se reposent. Est-ce que le cimetière voudrait de cette jeunesse? Et elle se rassurait, considérant les joues plus roses, les membres robustes de ce garçon souple et nerveux, issu de bonne race et si bien fait pour vivre.

Lui, cependant, continuait de répéter de sa voix tranquille, avec un lent hochement de tête obstiné :

« Avant vous, Mam, avant vous je mourrai. Je l'ai dans l'idée ainsi. »

Les conscrits du jour menaient grand tapage. De la chaussée, où leurs bandes défilaient, des cris, des refrains braillés à pleine gorge arrivèrent.

Sans désir d'y courir ou de se mêler à ceux-là, Louis écoutait, sagement assis près du poêle, dont le froid piquant du dehors rendait meilleure la chaleur douce. Il soupira.

« Et pensez, Mam, que dans cinq ans votre garçon partira comme eux. »

Genni lâcha la casserole qu'elle frottait, les deux mains pendantes le long de son tablier.

« Dans cinq ans! Déjà! La chance vous accorde un bon numéro, m'fieu! »

Louis secoua les épaules; on ne pouvait guère se fier à la chance, et son exclamation familière devant les guignons acceptés de cœur léger lui échappa :

« Et d'abord! Pourvu, Mam, qu'on ne m'envoie pas être soldat trop loin de vous. »

Genni répéta après lui :

« Oui, pourvu qu'on ne fasse pas cela. »

Lui, soldat! Elle ne se figurait pas bien qu'il pût l'être jamais. Il coucherait donc dans les casernes humides, sur un

Digitized by Google

lit dur peut-être, ce délicat à qui elle avait cédé les meilleurs matelas qu'ils possédassent! Et il serait nourri de pain bis trempé dans de l'eau de chicorée, lui si friand de fines tartines blanches, bien beurrées, arrosées de bon café véritable! Puis elle songea à la brutalité des ordres, aux corvées répugnantes, aux interminables factions dans la neige ou sous le soleil, à toutes ces misères de la vie militaire qu'on lui avait dépeintes, et elle se dit qu'en vérité, ce petit ne pourrait supporter cela. Alors, elle se rattachait à l'espoir d'un bon numéro, souhaitant qu'au pis aller, Louis n'eût point la taille.

Lui non plus n'était tenté par cet avenir, et les revers jaunes et les passepoils rouges ne parlaient point à son imagination.

Il fut ce jour-là d'une gaieté outrée, lutina Alfred au dîner, força le père Delhaye de sourire et eut pour sa Mam des caresses extravagantes.

Dans la cour, des fillettes, en congé du jeudi, jouaient près du puits; Louis s'offrit à faire tourner la corde et s'amusa de voir danser les gamines. Un voisin passa, lui cria, gouailleur :

« Eh Louis! ça vous plaît de faire sauter les filles? »

Mais lui, qui n'y entendait point malice, répondit tout ingénûment :

« Tiens! c'est encore au milieu des enfants que je me sens le plus à l'aise. »

Longtemps son bras tourna, infatigable, tendant parfois la corde espièglement; et des rires éclataient dans le groupe pour une écolière culbutée, gigottant parmi le fouillis de ses jupons.

Genni les apercevait de la fenêtre, branlait la tête avec un demi-sourire satisfait :

« Mon Dieu, Louis, que vous êtes donc fou, aujourd'hui!

— Vous trouvez cela, Mam?... »

Au soir, Édouard et lui repartirent en tournée, leurs pipes allumées, dans la bruine qui tombait. Genni cria encore à Louis :

« Surtout, ne rentrez pas trop tard, m'fieu.

Digitized by Google

— Soyez tranquille, Mam. »

. . . . . .

Ainsi qu'elle faisait d'habitude, Genni s'occupa de remettre en place la vaisselle du goûter, refit du café pour le cas où les hommes en désireraient au retour, et reprit ses raccommodages, assise près de la fenêtre, un coin du rideau retroussé. Par intervalles, elle levait les yeux vers les maisons d'en face, qui s'éclairaient une à une :

« Tiens, Aline allume sa lampe; voici Méonne qui sort et Nina qui va puiser de l'eau... »

Cela l'attira à la porte, où elle demeura, retenue à causer, frissonnante sous l'air humide.

Édouard, qui rentrait, la heurta dans l'ombre. Elle demanda :

« Où est Louis? »

Il fit un geste indécis : là-bas sans doute, je ne sais.

Elle le suivit dans la maison, lui présenta le café, qu'il refusa, et alla coller son front contre la vitre, guettant le chemin.

« Huit heures. Comme Louis tarde ! »

Était-ce permis de la faire attendre ainsi! Ah! elle ne le laisserait certainement pas courir de nuit comme les galopins ; elle irait le chercher au Pavé chaque soir, s'il le fallait. Un gamin de quinze ans qu'elle avait si soigneusement élevé! Déjà, lors de la fête du chef de gare, on ne l'avait revu qu'au matin ; elle avait pardonné, car tous ceux du chemin de fer en étaient... Mais il ne fallait pas que cela se renouvelât à tout bout de champ, ah non! Elle bougonnait, s'attaqua à Édouard :

« Où l'avez-vous quitté? Mais dites-le donc?

— Sur la route de Fayt. »

Elle essaya de se remettre à sa couture, mais le fil cassait, tiré par saccades, et ses doigts, qui tremblaient, se piquaient à l'aiguille, sans cesse. Une agitation sourde l'énervait, faite de mécontentement et d'inquiétude. Elle rejeta l'ouvrage définitivement.

Un pas au dehors la renvoya à la fenêtre.

Digitized by Google

« Voici Fred maintenant. »

Elle le renversa presque.

« Eh bien? Et Louis ? Neuf heures ! Oh ! le mauvais garçon ! »

Mais sa colère tombait. L'appréhension lui venait à présent de quelque chose qui retenait l'enfant contre son gré, de quelque chose de mystérieux qu'elle ne devinait pas.

« Oh ! qu'est-ce, mon Dieu ! »

L'exclamation de Genni retentit lugubre dans le silence, et les deux hommes se sentaient vaguement gagnés par l'anxiété de cette mère.

Alfred fit quelques tours dans la chambre, réfléchissant, et sa taille énorme couvrait d'ombre toute la muraille. Il questionna, hésitant encore :

« Il n'a rien dit en s'en allant?

— Non, que voulez-vous qu'il eût dit, ce petit?... Bien sûr, il ne peut pas revenir. Oh ! il ne peut pas ! »

Alors, Alfred proposa :

« Nous irions bien à la recherche du gamin, Mam... Qu'en pensez-vous?... *Pa* d'un côté et moi de l'autre... »

Ils partirent, le cœur lourd, dans la nuit de ces rues de village, où les réverbères au pétrole échelonnaient leurs lueurs tristes secouées par le vent. Et ils parcoururent les sentiers écartés, fouillèrent les taillis, inspectèrent les haies, appelant par intervalles, et interrogeant les gens attardés, qui s'éloignaient avec un haussement d'épaules indifférent. Vers onze heures, supposant que Louis les avait devancés par quelque autre route, les Delhaye revinrent.

Sur le seuil, Genni, immobile, attendait toujours.

« Personne ! Oh ! personne ! »

Elle n'ajouta pas une parole, stupéfiée devant ce je ne sais quoi de terrible qu'elle sentait s'approcher.

« Peut-être qu'il est avec les miliciens, Mam... »

C'était cela, oui ! Comment n'avait-elle pas songé aux miliciens ! Et elle s'accrocha à cette dernière illusion, éperdument, répétant bien haut pour s'en faire accroire à elle-même :

Digitized by Google

« Il est avec les miliciens. »

Les Delhaye montèrent à l'étage. Si Louis heurtait, on l'entendrait de là. Genni s'assit sur le lit, décidée quand même à ne se point coucher. Une porte claqua au dehors; dans la pièce, en bas, l'horloge battait dur... Puis, elle crut distinguer du bruit dans la cour. Une voix héla :

« Eh Genni !... Fred est ici?

— Oui. Que lui voulez-vous?

— Euh... Rien. Dites qu'il descende. »

Elle se précipita, hagarde. Qu'est-ce qu'on lui cachait? Il y avait quelque chose alors? Ah! elle saurait.

Et, devant ce qui leur apparut, les Delhaye demeurèrent cloués au sol, frappés d'inertie sous l'horreur trop forte.

Dans l'obscurité du chemin, les points rouges des lanternes dansaient, précédant un groupe d'hommes formant cortège. Et cela avançait dans un silence si morne, avec une lenteur précautionneuse tellement sinistre que ceux qui le virent en eurent un long frisson d'angoisse... En tête, la casquette rouge du chef de gare, accompagné d'un autre que Genni ne reconnut point d'abord, puis les hommes d'équipe, solennels, portant la civière, la fatale civière de la station.

Genni eut un cri rauque, arracha le drap d'une secousse :

« Louis! Louis! Oh! il est tué! »

Mais la petite voix chère sut encore murmurer bien bas, bien faiblement :

« Non, Mam... non. Oh! laissez-moi! »

Aussitôt les voisins furent debout. Par les portes rouvertes toutes, des gens s'échappaient, mal éveillés encore, rhabillés en hâte, pieds nus dans les sabots dont le claquement faisait un trot pressé sur le pavé. Dans ce coin de la cour, lugubre, à la lueur des lanternes, un grouillement d'ombres s'entassait, prenait d'assaut la maison Delhaye, au milieu du brouhaha inquiet d'une foule qui s'informe.

Dehors, on criait, demandant :

« Qu'est-ce?

— Encore un de *spotchi* au train.

— Qui ça?

Digitized by Google

— Le petit gros qui va avec le camionneur. »

Quelqu'un ajouta :

« Ce gamin perdu que les Delhaye gardent? »

La plupart s'étonnèrent : Ce n'était donc pas à Genni, ce garçon?...

Et, autour de la femme qui avait parlé, un cercle se resserra, avide de savoir.

Cependant, affolée, tragique dans sa haute taille, les bras brandis dans le vague comme vers quelqu'un de responsable, Genni hurlait :

Ah! c'était ainsi! On lui massacrait son fieu maintenant!

Elle tournait autour de la civière, repoussant farouchement ceux qui tentaient de la retenir, et elle voulait se jeter sur ce pauvre corps blessé, qu'elle aurait guéri à force de caresses...

Mais, à chaque fois, Louis l'écartait doucement, d'un geste effrayé et las, avec un mouvement de recul des épaules qui le torturait d'une douleur nouvelle. Ce geste exaspérait Genni. Qu'est-ce qu'il avait donc pour qu'on ne pût l'approcher? Il vivait, il lui parlait, sur ses vêtements elle cherchait en vain des traces de sang... Et c'était affreux, ce mal qu'elle ne voyait point.

Sous la conduite du médecin, les hommes déposèrent l'enfant sur un matelas, près de la cheminée.

Alors, Genni comprit.

Oh! la lamentable chose que ce petit pied informe et pendant, où les roues avaient passé, tranchant nettement par places, écrasant ailleurs, laissant alors la peau intacte, bleuie par la résorption du sang! Et sous les chairs meurtries, enflées déjà, on devinait les muscles tordus, les os broyés irréparablement.

C'était cela donc!

Louis supplia :

« Mam, je vous prie, taisez-vous : vous me faites mal. »

Est-ce qu'elle pouvait se taire devant ces horreurs? Aurait-

Digitized by Google

elle seulement assez de pleurs, assez de cris pour épandre cet âcre désespoir qui montait en elle?..

Le docteur réclama de l'eau et du linge, qu'elle lui apporta avec une hâte brusque, prodiguant les draps déchirés sans épargne, en bandes trop larges. Puis, à voir cette chair nue de son garçon maniée par de grandes mains rudes, elle s'attendrissait, se rappelant le temps où il était un enfant tout petit... Et elle répétait, agenouillée près de lui, n'osant plus le toucher à présent :

« Oh! notre Louis! notre cher petit Louis! »

Lui laissait faire, insensible en apparence, désintéressé de cette scène, les yeux égarés dans le vide, comme si son esprit se fût réfugié loin, très loin, en des pensées qui l'enlevaient au-dessus de toute souffrance.

Quand le médecin fixa la dernière épingle au bandage, Louis eut un soubresaut, aperçut toute cette toile dissimulant la plaie horrible de sa jambe... Ah non! cela n'irait point de la sorte! On la lui couperait tout de suite. Ne savait-il pas qu'on ne ferait rien d'autre? Tout de suite donc!

Il se débattait, assailli de douleurs plus aiguës, les doigts crispés accrochant les objets proches, et il exigeait qu'on lui épargnât ce martyre inutile. Mais le docteur ne pouvait, sans assistance; son confrère de Seneffe était prévenu; il arriverait tantôt; alors on verrait.

Au dehors, des gens se pressaient, espionnant à travers les rideaux. Ceux qui étaient entrés devisaient tout bas, au fond de la pièce, discutaient les chances de guérison : d'autres étaient *escappés*, — et on citait les noms, contant les détails de chaque accident. — Quant à celui-ci, il était solide, sans doute, mais si jeune! quinze ans, mauvais âge! Dommage! un brave petit! Et qu'est-ce qu'il ferait, estropié, se traînant à l'aide de béquilles?...

Le docteur ordonna le déguerpissement de tout ce monde, dont le bavardage vaudrait une belle fièvre au blessé.

Aux côtés de Louis, les deux Delhaye demeuraient dans la même attitude accablée, debout cependant; et sur la figure anguleuse du père, comme sur la bonne face rouge du fils,

Digitized by Google

la même expression de pitié navrée était peinte. Ce qu'ils sentaient de désolation poignante dans le cœur, ils n'auraient pu le dire, malhabiles en paroles, et leur chagrin plus lourd restait tout en eux. Seulement, entre leurs paupières, de grosses larmes roulaient qui ne tombaient pas.

Genni s'était affaissée sur une chaise, la tête cachée dans les plis de son tablier, ébranlée de longs sanglots par intervalles; et la voix du garde-route, qui expliquait, s'entendait seule, monotone et brève :

Des plaintes vers la voie. Il fait si noir par là. Rien que les feux des sémaphores, trop hauts. Braqué la lanterne en tous sens sur les rails. Aperçu enfin une forme agenouillée. Et cela ne voulait pas répondre aux appels, et on était allé secouer cela. « Tonnerre ! C'est vous, Louis ! — Eh bien, oui, c'est moi... Ramenez-moi vite à ma Mam. » Puis l'homme dit la bottine déchiquetée au couteau, près de barrières, enlevée par menus morceaux pour dégager le pied qui gonflait à mesure. On calculait que l'enfant était couché là depuis des heures... Sauté d'un train en marche, ou pris par la machine en traversant la ligne ! On ignorait. Le gamin s'entêtait à ne rien dire. Il était méchant même, s'emportait quand le chef de gare insistait pour savoir; il aurait mordu, hein ! Sacré Louis ! Il était propre maintenant !

Genni revint à l'enfant, baisa le front qui brûlait, pressa tendrement les mains ardentes et sèches, interrogea à son tour avec des phrases câlines et suppliantes :

« A votre Mam, vous voudrez bien le dire, n'est-ce pas, m'fieu, et ce que vous alliez faire là-bas, et d'où vous veniez?.. Vous le lui direz à elle seule, à l'oreille, ainsi... Oh ! n'ayez crainte d'aucun reproche, d'aucune gronderie... Pourquoi étiez-vous là, Louis? »

Il se dressa péniblement à la force des poignets, plongea dans les yeux de Genni son regard mauvais, étincelant, articula ces mots bien distincts, scandés cruellement :

« Non, je ne le dirai pas. »

Puis, épuisé par cet effort, il retomba sur le matelas, les yeux clos, les lèvres serrées en une volonté de mutisme qu'on ne vaincrait point.

Digitized by Google

Genni recula, stupéfaite : Ce n'était donc pas tout? Il lui cachait quelque chose encore?..

Mais les Delhaye intervinrent : Le laisserait-elle en repos, à la fin? Elle le tuerait certainement ainsi. Cela ne réparerait rien, n'est-ce pas, ce qu'on saurait?

La veille douloureuse s'achevait, si lente, interrompue par l'apparition de l'un ou de l'autre qui revenait s'enquérir de Louis, et par les retours du médecin.

Alfred demandait, laconique toujours dans son émotion :

« Il souffre?

— Atrocement. Il a un fier courage! »

Un courage d'orgueilleux tenace qui lui gardait les traits impassibles et les yeux clairs, malgré la montée intense du mal envahissant. Pourtant, une colère l'excitait contre le docteur; et il répétait impérieusement, désignant l'appareil enveloppant son pied mutilé :

« Otez cela, ôtez! »

Vers neuf heures, on annonça le chirurgien de Seneffe, une manière de colosse bon enfant, auprès duquel Alfred paraissait tout rapetissé et aminci.

« *Ravisez*, m'fieu, exclama Genni; c'est tout votre cousin de Giheux!

Louis leva la tête vers celui qui entrait, et essaya de sourire. C'était vrai, cela! Et il eut un contentement à cause de cette ressemblance.

Le nouveau venu défit le bandage, inspecta la plaie minutieusement, puis, d'un coup d'œil habitué, apprécia la force approximative du blessé :

« Vous voilà beau, mon garçon!

— Vous m'arrangerez cela, dites?

— Oui, parbleu. »

Légèrement, il décrivit avec un doigt une ligne circulaire au-dessous du genou de Louis.

« Oh! je m'en doutais. Seulement, faites vite.

— On est dur, à ce qu'il me semble. Allons, ça ira. »

Édouard et Genni durent partir. On n'avait que faire là de larmes et de criailleries qui agacent et font trembler la main.

Digitized by Google

Un voisin les emmena. Ce fut un arrachement qui troublait Louis et impatientait les médecins. Alfred refusa de rester; Louis, déçu, le rappela :

« Vous me quittez, parrain? »

Oh! il n'allait pas loin; il attendrait tout près, dans la cour...

Quatre ouvriers du chemin de fer demeurèrent, devant servir d'aides.

Dans la pleine lumière de la fenêtre, sur une longue table, empruntée pour la circonstance, les hommes étendirent l'enfant, après lui avoir retiré les vêtements qui auraient gêné. Le docteur de Seneffe s'était baissé, tournant le dos, et Louis percevait le fin cliquetis des instruments déposés un par un sur une seconde table, et dont on voulait lui dérober l'étalage.

Il s'appuya à l'épaule de Jules Pays, le fils du fossoyeur, un garçon qu'il affectionnait et, se penchant, réussit à voir :

C'étaient de grands couteaux à manche court, puis d'autres, pareils à des canifs, des scies délicatement dentelées, des pinces de formes diverses, des ciseaux, des aiguilles recourbées, des éponges, des bandes de toile écrue en rouleaux...

Louis se serra instinctivement contre Jules, non qu'une faiblesse l'abattît à l'aspect de ces lames qui tranchaient le regard à l'avance, mais les flacons débouchés, exhalant des odeurs pénétrantes de phénol et d'alcool sucré, l'inquiétaient.

C'était pour lui, cela aussi?...

Un des médecins s'approcha, fit placer l'enfant la tête horizontalement, afin d'éviter une syncope, et lui appliqua sur la bouche une compresse imbibée d'un liquide qui chauffait.

Louis se releva d'une secousse, mal maintenu, repoussa la main qui l'étouffait, surpris par l'étrange saveur de pomme douce du chloroforme.

« Voyons! nous sommes un homme, hein! »

Il se recoucha, docile, aspira largement, le visage rougi, les membres agités de tressaillements involontaires, calmés bientôt; puis, peu à peu, le pouls battit moins vite, le teint reprit sa blancheur mate, les yeux s'obscurcirent, et il ne sut plus rien.

Digitized by Google

Alors, une heure durant, le tablier à la ceinture, les manches retroussées jusqu'aux coudes, sa taille gigantesque courbée sur ce corps d'enfant qui apparaissait si frêle au contraste, le chirurgien tailla dans les chairs insensibilisées, formant des lambeaux symétriques, divisant les muscles, coupant les artères liées à mesure, et il travaillait dans le sang avec une assurance tranquille de praticien exerçant au milieu de cette population qui vit des rails et qui en meurt.

Au grincement de la scie attaquant l'os, un des hommes blêmit, les pupilles dilatées par l'horreur, et s'enfuit éperdu et silencieux.

Jules Pays soutenait la jambe, longuement endurci au contact des morts qu'il allait ensevelir; et ce petit, inerte et demi-nu, avait des pâleurs, des attitudes raidies de cadavre.

A fréquentes reprises, comme la circulation du sang s'effectuait de plus en plus lente, exposant le blessé à tous les dangers de l'anesthésie, les docteurs durent cesser d'administrer le chloroforme. On présentait à Louis un peu de vin qu'il buvait inconsciemment, les yeux vagues attirés par la grosse figure du chirurgien qui, dans l'engourdissement du réveil, lui semblait être bien réellement le cousin de Giheux. Puis son regard se fixait, examinant alentour les linges tachés, les couteaux non encore essuyés où perlaient des gouttelettes rouges... Il demandait froidement, comme pour un autre :

« Cela avance-t-il? »

Et il affirmait qu'il ne souffrait pas, exigeant que l'on continuât, aussitôt replongé dans son sommeil factice.

Maintenant, le docteur rabattait les chairs qui devaient recouvrir l'os, cousait à points régulièrement espacés, d'un mouvement des doigts court et précis, déroulait, enroulait les bandes dextrement, et la ligature, enlevée à la cuisse de l'opéré, imprimait en écarlate une large trace profonde.

Quand tout fut terminé, le moignon pansé selon les règles, les instruments replacés dans la trousse, cette eau sale où l'on pataugeait ramassée en hâte, le chirurgien se recula, se frottant les mains d'un air bonasse et satisfait qui était sinistre. Puis, avec une tape amicale sur la joue de l'amputé encore mal réveillé, il dit :

Digitized by Google

« Voilà qui est fait, mon garçon; dans une dizaine de jours, cela ne paraîtra plus. »

Louis ne comprit point, n'entendit qu'un murmure de mots. Alternativement, son œil allait de sa jambe droite à ce qui avait été la gauche, à ce paquet informe et raccourci où le pied manquait...

Il serait donc ainsi, désormais! Une envie de pleurer le suffoquait, creusait, comme pour le rire, la fossette du menton. Il se détourna, cherchant par instinct de l'aide autour de lui, et pria Jules de le porter à l'étage.

Le jeune homme souleva Louis doucement, redoutant de froisser l'énorme blessure. Tout de même, il pesait lourd, ce petit! et ce n'était point aisé de gravir l'escalier étroit et roide où les solives vous heurtaient le front. Louis avait glissé son bras autour du cou, blotti sa tête contre la poitrine de son ami, et il s'abandonnait, tout réconforté, au bercement de cette bonne étreinte :

« Je suis bien, très bien... Tâchez de ne pas me faire mal, n'est-ce pas, Jules... »

Dans le lit pour lui dressé près de la fenêtre, parmi la blancheur des draps, frais tirés de l'armoire, Louis rêve, étendu, depuis des heures. Il est couché là, sans force aucune, si débile qu'il ne peut pas même se hausser sur le coude, comme il voudrait le faire. Le désir d'examiner encore ce tronçon de membre entortillé de linges ne le tourmente plus, et il lui suffit de voir la place affaissée sous les couvertures. Son courage, qui bravait si bien la douleur âpre, incisive, s'amollit devant cette mutilation de son corps. Il songe que c'est fini de courir par les routes, que, lorsque les camarades s'en iront ingambes et joyeux, il se traînera gauchement à leur suite, les épaules déformées par la pression des béquilles, avec un petit claquement de bois qui l'annoncera... Des béquilles, à lui si orgueilleux de son allure souple et rapide, si intimement vaniteux de sa grâce!... Et cette idée surtout lui est amère, plisse ses lèvres en un sourire dédaigneux. Ce n'est rien, avoir ses nerfs déchiquetés, sa chair broyée endurant

Digitized by Google

des souffrances indicibles; on regimbe, on fait belle mine encore, bien que ça vous tenaille, on est héroïque presque, et les gens vous admirent! Mais être ainsi piteusement estropié, humilié et ridicule, en butte aux compassions irritantes et aux railleries odieuses! Il en avait connu, de ceux-là, que les gamins escortaient, singeant avec des contorsions cruellement comiques la triste marche hésitante et déhanchée. Ainsi ferait-on pour lui! Et c'est fini aussi, les échappées vers Bruxelles! Qu'est-ce qu'elle dirait, Marie, considérant le misérable écloppé qu'il est devenu?... Les infirmes, cela gêne. On a de la pitié d'abord, puis de la honte qu'on n'avoue point, et, malgré soi, on se désaffectionne de ce qui ne peut plus plaire.

Alors, dans la mémoire surexcitée du pauvret, la soirée d'hier repasse. D'où il venait et pourquoi il est là, brisé, il ne veut le dire à personne, ni à sa Mam. C'est bon d'avoir des choses qu'on sait tout seul! Il était si heureux, si heureux!... Mais il ne dira rien, jamais!...

Le petit visage, plaqué de pourpre, se contracte farouche et résolu, la voix haute et claire répète : Jamais, jamais! Et ce mot sonne, étrangement formel, dans la solitude de la chambre.

Ah! il ne sera pas soldat!... Les soldats ont bien de la chance... Ils ont deux jambes, eux... pas de béquilles... Son oncle a été soldat... son oncle de Bruxelles... pas Alfred...

Et dans la transition brouillée de ces rêvasseries, Louis glisse au sommeil, au mauvais sommeil, hanté de cauchemars, de la fièvre...

On avait laissé rentrer les Delhaye. En traversant la pièce, bien parlante dans son désordre, ils eurent tous trois le même coup d'œil furtif, cherchant sur le carreau ce qui pouvait y demeurer de sang. Genni compta quelques gouttes à demi caillées, poussa plus vite les hommes devant elle. A la file, ils montèrent l'escalier, leurs pieds posés avec précaution sur les degrés dont le bois sec craquait. Genni eut un regain de courage, voulut être forte quand même. Elle alla droit au lit, replaça le traversin sous la tête de son garçon, tendit mieux

Digitized by Google

les draps... Non! c'était trop dur, ce coup-ci! Et le front appuyé contre la barre de fer du chevet, elle se reprit à sangloter très bas :

« Louis! Oh! Louis! »

Les hommes n'avaient pas bougé.

Des vêtements de l'enfant étaient épars comme il les avait quittés. Elle les ramassa, palpant tendrement l'étoffe amincie, approchant dans un élan ses lèvres des habits qu'elle imaginait encore tièdes par places, avec un instinct de vénération pressentie, comme s'ils eussent été déjà les seuls objets chers qui restassent de lui...

Tous pouvaient mourir. Et elle dévisageait froidement son fils et le vieux. Tous, entendez-vous! Pas lui! D'ailleurs, il ne mourrait pas. Cette pâleur, qui l'avait tant effrayée tantôt, était dissipée. Il avait bien chaud maintenant, et ses joues reprenaient leur jolie couleur rose de toujours. Et, grisée d'espoir, elle ne sentit point que cette chaleur brûlait, elle ne vit pas que ce rose était écarlate.

Aux yeux de Louis, subitement rouverts, la silhouette du père Delhaye apparut la première, penchée au pied du lit, dans une pose morne d'attente. Et de revoir ce vieux visage si pensivement attristé, un attendrissement gagna le petit. A son esprit revinrent ces paroles que Genni lui avait si souvent redites aux bonnes heures de causerie passées : c'était quand on voulait l'envoyer aux *Enfants trouvés*, et que le père s'était écrié : « Sachez bien ceci, tous : si le gamin s'en va, je m'en vais!... » Et il se souvint aussi que c'était Édouard encore qui le défendait après les flagrantes espièglerie, lorsque Genni, emportée en d'extravagantes remontrances, grondait trop haut... Devant le rappel de ces choses, sa résolution d'être stoïque quand même s'ébranlait, ne tenait pas. Il se laissa pleurer doucement, perdu dans un infini chagrin sans cause bien précise, peut-être parce que ce vieillard était là qui l'avait tant aimé.

Le médecin de Manage, alors, congédia Édouard : On n'avait qu'à continuer de la sorte pour préparer de belle besogne au *fossier!*...

Digitized by Google

« Il a chaud, notre Louis, insistait Genni.

— Oui. Trop.

— Trop? Il est bien, n'est-ce pas?

— Euh... Que voulez-vous que je vous dise? Oui aujourd'hui, et non demain?... Pas d'avance! »

Mais elle ne comprit pas exactement.

La lampe machinalement rallumée dans cette fin de jour tôt venue, la table servie où personne ne mangea, tout ce train de ménage coutumier, à peine changé, accrut par sa mesquinerie la désolation énervée de Genni. Elle compara : Hier, elle avait fait tout semblablement, et la table était mise ici, et la lampe était posée là... Hier! On vivait tranquille, sans demander plus, heureux même, car il n'y avait pas aux alentours une maison plus gaie, où l'on rît de meilleur cœur... Ça leur arrivait de Louis, uniquement, et quand il entrait, on eût dit qu'avec lui toute joie franchît leur seuil... Et depuis, quel effondrement!... Elle était comme si on l'eût jetée dans le noir d'un puits sans fond et qu'on remblayât par-dessus elle. Des moments, elle ne pensait plus.

N'osant remonter — le petit pleurait les voyant — les Delhaye passèrent la nuit sur leurs chaises, au bas de l'escalier, l'oreille au guet, engourdis par degrés, la douleur morale lentement apaisée cédant devant l'éreintement de leur corps.

En haut, Alfred et un de ceux du chemin de fer, puis un autre avec Siméonne, la fille du maçon, veillèrent deux à deux, tour à tour. On ne parlait point, assis dans la pénombre de la lampe baissée. Parfois, le froissement d'une jupe, une semelle déplacée sur le plancher, un soupir du côté de l'escalier s'entendaient; et les heures tombaient lourdes du clocher de l'église, aussitôt resonnées plus claires à Tiberghien.

Étendu sur le dos, dans une immobilité qui troubla Siméonne, Louis gisait, les prunelles démesurément agrandies, emplies des hallucinations obsédantes de la fièvre :

C'étaient les ramages rouges de la courtepointe, un tas d'oiseaux fantastiques, perchés parmi des feuillages bizarres, dont il cherchait à débrouiller les contours; mais bientôt le

Digitized by Google

dessin s'emmêlait davantage, les feuilles s'agitaient, les oiseaux battaient des ailes, emportés en un vol étourdissant qu'il ne pouvait suivre.

Les panneaux luisants de l'armoire, éclairés obliquement, le fascinèrent peu à peu, lui suscitèrent l'idée de ces cartes géographiques si laborieusement tracées au temps de l'école. Dans les fibres du bois, il distingua des continents nettement délimités; de fines ondulations marquaient les mers au rivage, de gros nœuds simulaient les volcans et les montagnes, et les fentes éclatées au plein de l'orme figuraient les fleuves qu'il s'irritait de perdre à leur source.

Puis ce fut le papier de tenture rayé de bleu déteint, aux lignes s'allongeant pareilles à des rails verticaux, qui l'occupa; et il s'appliqua à calculer la vitesse de trains minuscules qui dévaleraient cette pente vertigineuse. Au bas, le poêle rouillé, de forme massive et courte, était une locomotive en arrêt, mal astiquée...

Au remuement léger de l'enfant, Siméonne s'approchait : « *N'avez ni mau*, Louis? »

Lui la reconnaissait, sortait de ses songeries accablantes : — « Pas autrement. Merci, Méonne. »

Et de nouveau le rêve l'accapare. Des scènes plus réelles de sa vie défilent, déroulées à mesure, ainsi qu'en un panorama confus de toute son existence :

D'abord, la fonderie à La Louvière. Le bruit du fer qu'on travaille se répercute dans sa tête, mais lointain, amorti, comme si le métal laminé retombait dans de la sciure. Et il s'aperçoit qu'il est seul. Il fait des *paquets*, des *paquets* sans cesse. Il est là depuis des heures, depuis des jours, si longtemps qu'il ne sait plus, et ses mains saignent...

Maintenant, c'est, à Giheux, l'enfilade des salles humides où les fleurs de Julia ont l'air d'exilées qui grelottent; c'est l'étable où l'on se réfugie dans la bonne chaleur qui vient des vaches; et en une dispute plaisante, continuelle, le vacher et la servante, accroupis parmi les bêtes, se lancent traîtreusement de long jets de lait, éparpillés sur le drap des vêtements comme une infinité de perles blanches... Voici Erbaut, la

Digitized by Google

petite maison de la marraine Sophie, avec, derrière, le jardin, et la vigne, que l'on inspecte en cachette, pour savoir si les gros raisins noirs sont mûrs... Et Bruxelles, la gare immense où il fallit s'égarer, l'énorme tour — ce musée qu'on lui promit et qu'il ne visitera point, — puis la fontaine, vers Ixelles... enfin, tout ce bonheur entrevu qui lui échappe et le raille!

« Que je boive, n'est-ce pas, Méonne! »

Cette sensation ardente de soif qui lui fendille les lèvres et que rien ne peut étancher, le hante à travers sa somnolence. Il suit, entre les blés, le sentier qui mène au moulin d'Erbaut; et il perçoit distinctement le tapage charmeur de la chute, et il aspire avidement l'odeur fade de l'étang verdi de mousses. Pourtant, le chemin s'allonge détourné, dans l'épaisseur du froment, en des courbes point reconnues. Il marche, et les épis trop hauts l'étouffent, le ciel trop bleu le brûle et lui pèse, le ruban brun de la terre fuyant sous ses pieds l'étourdit : il souffre du manque d'horizon. Il marche, hébété de lassitude; il marchera toujours, guidé au clapotement trompeur d'une roue qui tournoie, vers l'eau attirante, inaccessible...

Au matin, un calme, tout d'abattement, lui revenait. Il s'étonnait d'abord de se trouver dans ce lit, avec, autour de lui, ces gens qui se mouvaient dans un tel silence; et il se demandait pourquoi il était là et ce que lui voulaient ces autres? Puis un engourdissement de son genou gauche l'avertissait, il se ressouvenait lentement, le réveil se faisait complet et il avait enfin conscience d'être couché dans la chambre nue et froide, mutilé à jamais...

« Dites-moi, notre Louis, cela fait très mal?

Lui faisait « non » de la tête, toujours, et mentait.

Car, à la place où le couteau du chirurgien avait si bien tranché, une impression de morsure s'accusait, déchirante, et, par attaques, traversant les chairs, des élancements dardaient leurs coups de lame acérés. Sur le gonflement des veines engorgées, le bandage trop serré gênait, lui envoyait par tout le corps un malaise confus, quelque chose d'alanguissant et de douloureux qu'il ne définissait pas.

Digitized by Google

Trois de ses camarades vinrent pour le voir, ôtèrent leurs souliers au pied de l'escalier. Dès qu'ils aperçurent le lit, ils s'arrêtèrent, effarés, les yeux ronds, pressés en troupeau, retenus par une crainte d'instinct, comme si ce mal dont leur compagnon se mourait eût pu les atteindre à l'approche.

Louis s'était soulevé à demi, les regardait ainsi qu'après une longue absence, détaillant les traits de leurs visages, les attitudes de leurs personnes, avec une persistance d'observation qui les intimidait.

Comme ni lui ni les autres ne parlaient, Genni interrogea :

« Est-ce que vous reconnaissez bien ceux-là, m'fieu?

— Oui, fit Louis; et il les nomma.

Puis, avec une sorte de ressentiment envieux contre eux qui s'en iraient courir au gré des routes en le quittant, il dit, toute l'amertume de son cœur passée dans sa voix :

— Vous n'êtes pas arrangés comme moi, vous autres! »

Eux, toujours plus inquiets, écarquillant les yeux davantage, n'osaient bouger, pris de stupeur dans cet air solennel et triste qui régnait là, et ils ne trouvaient pas un mot pour répondre. Genni les congédia, outrée à la vue de leurs quinze ans qui s'ahurissaient sans compatissance; et ils se sauvèrent, tout heureux d'être mis dehors.

Des gens arrivèrent encore, puis d'autres après; ceux-ci conduits par une sympathie émue vers ce petit dont la gentillesse charmait vite, ceux-là tourmentés d'une curiosité mauvaise — des femmes, — qui, entre de feintes lamentations, comptaient, du même œil méchamment expert, les trous dans la tôle du poêle et les reprises à la jupe de Genni.

Ce va-et-vient de pas lourds, maladroitement assourdis, ce chuchotement qui bruissait d'en bas, si bizarrement grossi, à ses oreilles, fatiguaient Louis, rappelaient l'excitation pernicieuse de la fièvre.

Seul, le chef de gare monta.

L'écarlate de la casquette, tout de suite, fixa l'œil avide de l'enfant; il eut un geste en avant, comme pour s'élancer...

« Oh! »

Et, à cette minute, dans son cerveau enflammé, l'activité

Digitized by Google

encombrée de la station, la circulation des trains parmi l'enlacement des voies, l'emmêlement des signaux bien compris de lui, tout cet autrefois qui avait été sa vie, se leva en une vision cruellement nette, illuminée de la splendeur des choses à tout jamais perdues.

Il se détourna, renfonça sa tête dans l'oreiller, obstinément, et, rejeté de plus haut dans la réalité de sa disgrâce, il demanda :

« Qu'est-ce que je vais faire maintenant?

— Demeurer tranquille d'abord...

— Ce n'est pas cela. Que ferai-je encore? Vous me comprenez. C'est fini d'être porteur d'express!

— C'est fini..., oui...

— Vous m'aurez une place, vous?

— Oui, je vous le promets.

— Où ça? A la gare?

— A la gare.

— Et qu'est-ce que je serai là, dites?

— Si cela vous plaisait, vous pourriez être garde-salle.

— Et je crierais : *Braine et Bruxelles?* Mais il y a un garde-salle déjà.

— C'est vrai... Enfin, soyez en paix, Louis, j'arrangerai cela.

— Vous n'arrangerez rien du tout... »

Et malgré les bonnes assurances que le chef prodiguait, dépassant dans sa pitié la mesure de ce qu'il pourrait tenir, une persuasion d'être désormais inutile, incapable d'aucun travail, s'emparait de l'esprit de Louis, le refoulait vers un découragement morne, bien au delà des plaintes et des larmes.

... Ni bon pour le bureau, à cause de sa petite écriture irrégulière et de son orthographe incorrecte; ni bon pour le service intérieur de la station, où l'on n'aurait que faire d'un écloppé comme lui!... Ah! bon seulement pour le cimetière!

Il chercha l'heure à sa montre accrochée près de la porte, à son chevet.

« Mam, dit-il, faites que je voie mes parents de Giheux et

Digitized by Google

de Quaregnon, et mon oncle. » Il insista : « Mon oncle de Bruxelles, n'est-ce pas, Mam? »

Et toujours, « parce que c'est son idée ainsi », il ne parle pas de sa tante. Il sait qu'elle viendra. Et elle devinera tout ce qu'il ne peut pas dire, et il aura cette joie suprême de l'avoir revue, car il l'aimait bien... Cette pensée le réconforte, absorbe en un instant toutes les autres. Il est content, ne désire rien de plus, rien... Cette faiblesse de tout son corps a la douceur d'un demi-sommeil où le cerveau n'aurait point de part. Il serait bien, tout à fait bien, si ce n'étaient ces coups sourds dans sa jambe. Mais le lit est défait maintenant, les draps tordus l'incommodent, il retourne son oreiller, repousse les couvertures, les ramène, irrité au contact rude de la laine, s'agite par soubresauts qui ravivent la douleur aiguë de sa plaie. Il a mal pourtant, très mal. Dans sa tête, ses idées sont si légères, ne se fixent pas; il veut songer et ne peut point : c'est drôle. Qu'est-ce qui le mord là, toujours? On dirait une bête qui ronge. Et il lui paraît que son genou est énorme. Le besoin de sentir près de lui quelqu'un de cher où s'appuyer, il l'éprouve, et craint d'être lâche :

« Parrain, venez, oh! venez! »

Ses pauvres mains amaigries s'accrochent au bras d'Alfred, serrent plus fort à chaque redoublement de souffrance, et les ongles égratignent le velours rayé de la manche. Mais les yeux s'égarent; une ronde éperdue de choses baroques tourne sous le front qui brûle :

« Mam, prenez-moi sur votre dos, je le veux.

— Où irions-nous, Louis? C'est la chambre ici; regardez bien.

— Je vous dis, moi, que c'est la salle d'attente. Voyez là, ce paquet qu'il me faut porter à Fayt. Oh! prenez-moi, Mam, je ne saurai jamais tout seul! »

Il fouille autour de lui sans cesse, secoue les barres de fer de son lit :

« Mon bâton! Oh! si j'avais mon bâton. »

Le bâton est resté là-bas, brisé sur les rails.

Digitized by Google

Puis une autre manie le possède : il répète des phrases tronquées d'une lettre, lentement, comme s'il lisait. Les mots, mêlés selon le caprice de son délire, n'ont qu'un sens obscur pour ceux qui écoutent; et il continue, bercé au son de sa propre voix, sa tête roulée sur l'oreiller, d'une épaule à l'autre, en un mouvement doux et machinal qui marque un rythme à ses paroles. Ce balancement cadencé évoque bientôt pour lui l'allure des vieux airs si dolents sur les orgues. Une petite chanson, autrefois ouïe, lui revient, passe, nettement sifflotée, entre ses lèvres arides, sinistrement gaie dans cette agonie qui s'ignore.

Et ceux qui sont là s'entre-regardent, navrés, même les plus durs; et Genni pleure d'entendre cela.

. . . . . .

A deux, — Louis accoudé parmi les draps, la tête dans la main, Genni assise à côté du lit, — ils passèrent ce dernier dimanche. Cet affreux délire de la nuit avait bien cessé ; Louis était calme maintenant, profondément calme. Ils se parlaient peu, n'ayant pas besoin de paroles pour se comprendre l'un l'autre. De temps en temps, Genni présentait à l'enfant un morceau de glace qu'il croquait avec volupté, se délectant à la sensation de fraîcheur apaisante, réclamant encore, toujours, disant que c'était bon.

Jamais elle ne pensa qu'il pût mourir.

Dans le visage aminci, sous les yeux enfoncés, plus grands et plus sombres, des plaques d'ombre s'étaient étendues, faisaient saillir les pommettes; le profil, avec la courbure du nez et l'allongement du menton, avait pris une froideur, une dureté de lignes inaccoutumée; les doigts aussi s'étaient effilés, et, sous la chemise trop large, le corps entier disparaissait, tout menu, semblait alors être si peu de chose dans si peu de place.

Mais de cela, Genni ne voyait rien. Même, elle le trouvait mieux, la peau moins brûlante, le teint pâli suffisamment.

Lui songeait, l'esprit très lucide, dédaigneux de cette vie qui l'abandonnait, comptant qu'il mourrait vers le soir.

Il ne connaîtra donc pas sa mère. Pendant qu'il se meurt

Digitized by Google

ici, que fait-elle au pays lointain où, sans doute, elle est allée? Et rien ne l'avertit-il à ce moment, ni un frisson subit, ni une angoisse inexpliquée?... Qu'importe! Il s'en va dans une paix heureuse. Les oubliés seuls sont les vrais trépassés. Et il sait si bien, dans son orgueil suprême d'agonisant aimé, que les cœurs qui le chérissaient vivant l'adoreront mort! Une répugnance pourtant le saisit à l'idée de ce que deviendra son cadavre dans la terre. De jour en jour, l'être qu'il était ira se transformant, méconnaissable bientôt, hideux, tel que ceux-là qui l'affectionnaient le mieux auraient un dégoût de le revoir peut-être... Mais quand ils penseront à lui, il leur apparaîtra avec ses jolis cheveux bouclés, ses yeux brillants, les traits point effacés, et non les orbites vides et les os dénudés, ainsi qu'il sera dans sa fosse...

L'entrée de son parent de Giheux lui causa une joie courte. Il se laissa aller à la douceur de se plaindre un peu, comme un enfant qu'il était seulement :

« Voyez ce qu'on m'a fait, et ce que je suis maintenant! »

Mais ce n'était point celui-là qu'il attendait.

Un autre pas dans l'escalier l'attira à écouter, avec une ténacité d'attention qui lui empourpra de nouveau les joues. Il se releva presque, et vers l'homme brun, de haute taille, que la porte encadrait, il tendit les bras, dans un élan éperdu, et cria, la vue troublée déjà, la tête ivre :

« Ah! mon oncle! mon oncle! »

L'autre s'approcha, ému douloureusement.

« Regardez-moi bien, petit : je ne suis pas votre oncle, non; je ne suis que votre cousin Paul, Paul de Quaregnon... Comprenez-vous?

— Ah!.. »

Les yeux de Louis, dardés sur Paul, s'ouvrirent démesurés, distinguant mal, emplis d'une inquiétude farouche. Il insista :

« Ne l'avez-vous point rencontré en chemin?...

— Non, petit. Nos routes sont différentes.

— Ah!.. »

Et il sentit quelque chose monter sur lui, quelque chose de

Digitized by Google

glacé et d'envahissant, comme une désolation infinie qui l'entraînait irrésistiblement et l'emporterait hors de l'existence. Il ne se débattait plus, résigné à force de faiblesse, acceptant cette déception de sa dernière heure, ce délaissement des siens où son agonie s'achevait. Il pardonnait aux indifférents ou aux attardés, cherchant, pour celui qui n'arrivait point, une excuse encore :

« C'est qu'il est mort aussi, s'il ne vient pas ! »

Et il s'étendit entre les draps, enveloppé rigidement dans les plis de la toile, comme pour un sommeil définitif.

Alors il ne voulut plus parler, n'opposant qu'un gémissement sourd aux sollicitudes de Genni. A travers un brouillard bleuâtre, il apercevait encore la figure amie de Jules Pays au pied du lit, et ce lui était une consolation, ce dévoûment qui lui restait fidèle jusqu'à la fin. A un mouvement de Jules, il s'effraya :

« Est-ce que vous partez, Jules? »

Genni expliqua :

« Il lui faut aller voir sa *commère*, m'fieu... »

Louis répéta : Aller voir sa commère...

Encore un qui le quittait! Il ajouta avec un sourire triste :

« Pourvu que vous ne reveniez pas trop tard, Jules! »

Il gisait à présent dans une lassitude extrême, une sorte de bien-être endormeur, où toute souffrance s'éteignait. Alternativement, il allongeait et retirait sa jambe avec une régularité lente d'automate, et ses mains s'emparaient au hasard des couvertures, des rideaux, les roulaient en paquets, sans cesse.

Ces mouches sur la courtepointe l'irritaient :

« Chassez-les, Mam; chassez-les donc!

— Mais il n'y a pas de mouches, m'fieu.

— Je vous dis qu'il y en a. Là, tenez. »

Et il faisait le geste de saisir du bout des doigts quelque chose de ténu, d'imaginaire, qu'il lui montrait. Et toujours il demandait l'heure :

« Mam, donnez-moi ma montre.

— Qu'en ferez-vous, m'fieu? La voici.

— C'est pour que je sache l'heure à laquelle je mourrai.

Digitized by Google

— Ah! vous ne mourrez pas, notre Louis! »

Lui s'obstinait, avait ce caprice des agonisants qui ne veulent pas être contredits :

« Si, je mourrai; si! »

Il tâtonnait, accrochait les mains de Genni, lui meurtrissait les phalanges dans une étreinte convulsive, et criait lamentablement :

« Ma montre, où est-elle? Où donc?

— Mais là, petit, là. Ah! vous me faites mal! »

Il reconnut l'objet au toucher lisse du métal, le mania gauchement, l'éloigna, puis le rapprocha, clignant les paupières inutilement devant la blancheur du cadran, dont les aiguilles vacillaient et où il ne parvenait pas à lire.

« Regardez vous-même, Mam; je ne vois plus bien. N'est-il pas quatre heures?

— Il est quatre heures, oui, Louis. »

Cette vapeur, autour de lui, s'épaississait, le gênait entre les cils, effaçant les contours des choses, atténuant de gris les couleurs; et la flamme de la lampe était une tache pâle, sans éclat, pareille à une lueur de veilleuse entourée de papier.

Deux figures de femmes qu'il savait n'être point là un instant auparavant, le frappèrent. Il s'efforça, voulut voir. Et les deux noms, celui de la mère et celui de la fille, vinrent à ses lèvres, clairement articulés, comme un cri de découverte. Il répéta :

« Émilie! »

Ah! il se souvenait bien. C'était sa voisine d'autrefois, alors qu'ils étaient gamin et gamine en âge d'école. Et à sa sympathie pour elle s'était mêlé toujours une sorte de respect qu'elle lui imposait. Car elle n'appartenait point au même monde de travailleurs; on lui disait : Mademoiselle; et elle était savante, oh! savante! et lui était si petit à côté d'elle si grande! Elle était venue du moins, celle-là!

La plus âgée des visiteuses, entre les doigts moites de Louis, avait glissé de la monnaie qu'il saisit âprement, murmurant un merci rapide. Il tendit vers Genni sa main pleine qui tremblait :

Digitized by Google

« Voyez, Mam; voyez donc! »

Et comme il avait toujours fait, il lui remit le tout, heureux de ce dernier argent qui lui arrivait pour elle.

Une angoisse subite passa sur ses traits :

« Et maintenant, quelle heure est-il? Dites-le, vous, Aurélie. »

La femme à qui il s'adressait répondit : Quatre heures et vingt minutes.

Il recommença :

« Donnez-moi ma montre.

— Elle est trop haut pendue. Je ne saurais.

— Et vous, Méonne? Placez-la dans ma main : je la veux, exigea-t-il, comme Siméonne la gardait. »

Oh! cette montre! ce joujou qui avait succédé aux billes de verre multicolore, et dont la boîte étincelante le séduisit à l'étalage d'un horloger de Fayt! Et que de jours il avait souffert, alléché de convoitise! que de *mastoques* il avait engouffrées dans la tirelire de fer-blanc soupesée chaque soir, avant de tenir la précieuse chose, bien à lui, et d'y fixer enfin la grosse chaîne d'acier à mailles doubles! C'est elle qui le rendait si fier les dimanches, plus sérieux, plus homme que les autres de son âge...; c'est elle encore qui occupe et charme son agonie.

L'adieu d'Émilie : Bon courage, Louis! lui parvient assourdi, très doux, et c'est sans comprendre qu'il riposte :

« Vous aussi, Milie! »

Rien ne lui fait plus. Tout l'alentour se perd pour lui dans du silence et dans de l'ombre. Il n'entend pas Genni qui sanglote et le docteur qui bredouille des phrases consolantes. Les idées sont bien endormies dans sa tête sans rêves. Le visage livide, rétréci aux tempes, est impassible. Seuls, les yeux flamboient, braqués sur la montre.

Cinq heures. De fines lignes noires, espacées par groupes, sont autour du cadran, et les aiguilles minces, ainsi que des pattes d'araignée, avancent si lentes, si lentes!

Six heures. Les lignes noires sont devenues des mouchetures sous de la poussière, et l'une des aiguilles a disparu.

Digitized by Google

Sept heures. Le cadran tout rond, tout blanc, s'élargit... Oh! le bon sommeil qui gagne Louis! Sur la poitrine, les mains en croix se sont jointes, la bouche esquisse un sourire encore, les paupières s'abaissent...

Au dehors, la pluie bat les vitres, une pluie intense où l'on frissonne. Quelqu'un monte l'escalier... Et la montre, que Méonne reprend aux petits doigts morts, marque sept heures et sept minutes.

MARIE MERCIER.

Digitized by Google

ESSAIS ET NOTICES

Quelques mots sur l'organisation et le fonctionnement de la Caisse de prévoyance du Couchant de Mons, par J. Scloneux.

Tout ce qui touche à l'intérêt de la classe ouvrière nous semble si important que nous donnons un résumé complet de cette brochure d'un homme compétent.

L'auteur commence par constater l'unanimité avec laquelle on condamne le fonctionnement actuel des caisses de prévoyance. Il rappelle combien on se faisait illusion lors de leur fondation et quelles espérances avait fait naître ce projet si généreux. C'était l'épargne et l'économie inculquées pratiquement à toute la classe ouvrière; c'était la suppression de la misère des orphelins; c'était la paix conclue entre le patron et l'ouvrier.

Pourquoi, aujourd'hui, après un essai de près d'un demi-siècle, ne constate-t-on malheureusement aucun de ces magnifiques résultats entrevus au début? Parce que, répond M. Scloneux; l'ouvrier est ignorant, ses ressources insuffisantes, son contrôle impossible et l'antagonisme trop grand entre travailleurs et exploitants.

Afin de rendre plus facile l'examen de la situation de la Caisse du Couchant de Mons, l'auteur a annexé à son opuscule deux diagrammes intéressants à plus d'un point de vue. Ainsi, la courbe des recettes de la Caisse de prévoyance est très instructive à suivre. Dépendant des salaires touchés par les ouvriers, elle nous montre la marche de l'industrie houillère de 1841 à 1885, avec ses soubresauts. D'un coup d'œil, on apprécie les années de crise et leurs effets, les années prospères et les chutes souvent profondes qui les suivent.

Grâce à ce diagramme, M. Scloneux démontre sans peine que la situation de la Caisse de prévoyance n'est pas absolument rassurante. L'encaisse est énorme sans doute, mais les ressources diminuent alors que les dépenses augmentent sans cesse, et comme il faut surtout avoir en vue la situation probable dans un avenir encore éloigné, l'on peut et l'on doit se demander si l'on marche bien dans des conditions de sécurité absolue.

Comme cause prédominante de cette insuffisance de ressources, l'auteur signale l'inégalité flagrante, « l'injustice », c'est son mot, qui préside à la répartition des pensions et des secours entre les diverses sociétés affiliées; certaines d'entre elles recevant toujours, depuis la fondation, des secours dépassant, et de beaucoup, les versements effectués par elles à la Caisse sociale. Le diagramme n° 2 est frappant à cet égard, et l'examen des courbes établissant les recettes et les dépenses des sociétés de l'Agrappe et des Produits est des plus instructifs, même au point de vue général.

Toutefois, dit M. Scloneux, ce n'est pas cette question financière qui soulève les récriminations de la classe ouvrière, mais la question de contrôle. L'auteur n'hésite pas à qualifier la situation actuelle d'anormale et d'injuste, car l'ouvrier coopère pour la moitié à la formation de l'encaisse sociale, et il ne peut participer ni à la gestion ni au contrôle de ces économies, qui lui appartiennent aussi bien qu'aux exploitants.

Il faut donc modifier les statuts et le mode de fonctionnement actuels.

Digitized by Google

Modifier, et non supprimer, dit M. Scloneux, car le patron a le devoir d'assurer l'existence de la femme et des enfants du travailleur frappé de mort sur les chantiers : c'est une obligation morale, ce n'est ni une charité, ni une aumône.

Nous n'examinons ici qu'un minime point du problème de la question sociale, et si les classes dirigeantes, dit l'auteur, ne peuvent ou ne veulent, par amour-propre, impuissance ou préjugé, admettre le droit du travailleur, lâchons la vieille école du laisser-faire, laisser-passer, et faisons intervenir l'État dans l'intérêt de tous.

Suit un projet de statuts qui nous paraît clair, simple et pratique. M. Scloneux propose de rendre chaque société affiliée autonome. Un conseil particulier existerait pour chacune d'elles. Ce conseil serait composé du directeur gérant, de deux membres désignés par lui et de deux ouvriers élus par leurs compagnons de travail.

L'État nommerait un conseil supérieur par district minier. Toute demande de secours examinée par le conseil particulier pourrait être examinée à nouveau par le conseil supérieur, qui étudierait le dissentiment vis-à-vis des intéressés et jugerait en dernier ressort.

L'insuffisance de ressources serait supprimée grâce à une augmentation des versements de la part des exploitants et des ouvriers.

M. Scloneux passe en revue les diverses objections que l'on pourrait présenter à son système; il les réfute victorieusement, nous semble-t-il. Il fait valoir l'utilité de l'autonomie accordée à chaque caisse particulière, la plus grande facilité d'appréciation qui en résulterait, le nombre des coassociés étant alors beaucoup plus limité et leur permettant de se connaître de plus près.

Le conseil supérieur serait une sorte de cour d'appel qui offrirait plus de garanties aux travailleurs. Les enquêtes, qui seraient publiques, et les débats contradictoires seraient la sauvegarde des intérêts de chacun. La plus grande difficulté serait peut-être d'amener les exploitants à se placer sur le pied d'égalité avec leurs ouvriers. Déjà en 1871, une telle proposition a été énergiquement combattue et repoussée. Pour éviter un nouvel échec de cette même idée, M. Scloneux accorde aux exploitants la majorité dans le conseil particulier, mais il propose que leur versement à la caisse sociale soit supérieur à celui des ouvriers, de sorte que ceux-ci ne puissent se plaindre, d'autant plus qu'ils auraient encore une sauvegarde dans le fonctionnement du conseil supérieur. Mais l'élection libre des ouvriers administrateurs est nécessaire. Qu'il y ait à ce propos des candidats de toutes couleurs, des conservateurs ou des socialistes, au point de vue du résultat à obtenir, cela n'en vaudra que mieux, car l'élection, grâce aux discussions, aux rivalités, aux attaques, aux ripostes qu'elle amène, est le vrai moyen de prouver à l'ouvrier que cette caisse de prévoyance est formée par lui et pour lui.

Quoi qu'il en soit, conclut M. Scloneux, quoi qu'on puisse admettre ou proposer, il est temps de réformer l'institution existante, et l'on ne doit plus hésiter à entrer dans la voie des réformes. « Un premier pas en avant, c'est l'apaisement; le *statu quo*, c'est l'antagonisme ; le refus de rien tenter, c'est la guerre : aux exploitants de choisir. »

On ne peut mieux dire. X.

Digitized by Google

L'INVINCIBLE ARMADA [1]

I

Le projet de conquête de l'Angleterre et l'expédition de 1588, qui en résulta, sont les événements les plus considérables du règne de Philippe II. Aucune entreprise de cette époque n'a été préparée plus longuement, n'a provoqué plus d'intrigues, n'a occasionné un déploiement de forces aussi énorme : dans sa guerre contre le protestantisme, Philippe avait, en effet, réservé la soumission de l'Angleterre comme le dernier acte de la lutte, celui qui devait assurer sa prépondérance en Europe et le triomphe de l'Église romaine. Cette puissance qui, seule, après trente années d'efforts, le tenait encore sérieusement en échec, était précisément celle-là même qu'il avait compté, au début, réduire le plus facilement, grâce à son mariage avec Marie Tudor; mais Marie était morte

[1] *La Armada invencible*, por el capitan de navio Cesareo Fernandez Duro, de la real Academia de la historia. Madrid, Rivadeneyra, 1884-1885. 2 vol. in-8°.

Correspondance de Philippe II sur les affaires des Pays-Bas, 1583-1588, aux archives générales du royaume, à Bruxelles. — Les renseignements que nous donnons concernant la participation d'Alexandre Farnèse à l'expédition de 1588 sont en grande partie empruntés à cette collection importante, formée, comme on sait, des copies faites aux archives générales de Simancas, sous la direction de M. Gachard.

P. Fea, *Alessandro Farnese, duca di Parma*. Turin, Bocca, 1886, 1 vol. in-8°.

Calendar of State papers relating to Ireland, 1588-1592. Edited by Hans Claude Hamilton. Londres, 1885.

Digitized by Google

prématurément, et Élisabeth, qui lui avait succédé, repoussant la main que lui offrait Philippe, s'était proclamée hérétique. L'hostilité date de ce jour. Longtemps elle fut sourde et plus ou moins déguisée. C'est en 1568 seulement que les haines s'accentuèrent, quand l'arrestation de Marie Stuart vint priver Philippe du principal instrument qu'il comptait employer contre Élisabeth : Pie V lance alors la bulle d'excommunication dans laquelle il accable de son mépris la fille de Henri VIII, et il presse Philippe de se faire l'exécuteur de la sentence qu'il fulmine; les catholiques exaltés, dans leur ardeur de vengeance, suggèrent des projets d'assassinat; Norfolk conspire avec Ridolfi, est condamné à la peine capitale, et cette exécution ne fait qu'activer la propagande entretenue sur le continent par les ennemis de la reine.

Grégoire XIII se montra tout aussi animé que Pie V contre Élisabeth, et non moins pressant vis-à-vis de Philippe II. Il appuya le projet d'expédition contre l'Angleterre sous le commandement de don Juan d'Autriche, qui aurait épousé Marie Stuart; mais Philippe se défiait de cette combinaison, et, tout en protestant de sa bonne intention, continua à répondre que le moment n'était pas venu. Cette lenteur irritait les impatients; comme ils ne pouvaient agir ouvertement sans l'appui du roi, ils songèrent de nouveau à recourir à l'assassinat. Une vaste conspiration, dans laquelle étaient impliqués tous les chefs de l'émigration catholique anglaise, et Marie Stuart elle-même, fut encore découverte, grâce au vaste système d'espionnage organisé par le rusé ministre Walsingham; Babington, qui la dirigeait, fut exécuté avec ses complices, et Marie Stuart transférée à Fotheringay, où elle allait être jugée et condamnée à mort.

Élisabeth, dont l'œil vigilant avait suivi toutes ces machinations, n'y était pas restée insensible. Au-dedans, elle poursuivait les catholiques; au dehors, elle inquiétait Philippe dans ses propres États de Flandre, en venant en aide aux insurgés. Mais c'est sur mer qu'elle lui porta les coups les plus rudes. Avec son appui, de hardis aventuriers allèrent

Digitized by Google

faire la chasse aux navires espagnols et dévaster les possessions les plus lointaines de Philippe II. Dans ce combat sans trêve ni merci, c'est Francis Drake, le célèbre corsaire, qui joue le premier rôle. Tantôt il saisit des convois de lingots et partage avec la reine le produit de sa rapine; tantôt il équipe, toujours avec l'aide d'Élisabeth, une flottille qui va ravager les côtes de l'Amérique du Sud; tantôt il porte la désolation dans les établissements des Indes, et, pendant que l'Espagne exige des réparations, la reine et le peuple anglais accueillent triomphalement le redoutable marin, dont le nom devient un épouvantail pour les sujets de Philippe.

Le roi, cependant, prenait patience et laissait les griefs s'accumuler, attendant le moment favorable pour en tirer vengeance. Ce moment se présenta après la conquête du Portugal et la défaite de don Antonio, prieur de Crato, qui disputait à Philippe II la possession de ce royaume. Au mois de juillet 1582, le prétendant, aidé de la France et quelque peu aussi de l'Angleterre, tenta un coup de main sur les Açores et fut complètement battu près de l'île de Terceire par l'amiral Santa Cruz. Le succès de Philippe allait décider de l'entreprise qui depuis si longtemps occupait sa pensée.

Des raisons puissantes devaient l'engager, du reste, à ne plus différer. L'annexion du Portugal avait accru considérablement ses ressources, mais elle allait aussi aviver la lutte avec Élisabeth. Déjà cette lutte, qui avait débuté sur mer par quelques attaques isolées de bateaux corsaires, avait pris en moins de vingt ans le caractère d'une rivalité maritime; la puissance de l'Espagne sur l'océan était menacée, et si l'on ne tentait un grand effort, le moment n'était peut-être pas éloigné où elle s'effacerait devant celle de l'Angleterre : c'en serait fait alors de la domination aux Pays-Bas et de la prépondérance de l'Espagne. Conquérir l'Angleterre, c'était, au contraire, « après le service de Dieu », comme Philippe avait toujours bien soin de le rappeler, étouffer la révolte aux Pays-Bas, assurer la domination exclusive de l'Espagne sur mer et affermir sa prépondérance en Europe.

Digitized by Google

II

Dans l'enivrement de la victoire qu'il avait remportée, le marquis de Santa Cruz proposa au roi de poursuivre le cours de ses succès, en attaquant l'Angleterre avec la flotte et l'armée qui avaient vaincu don Antonio. Cette entreprise, d'après lui, était non seulement possible, mais nécessaire si l'on voulait étouffer définitivement la rébellion aux Pays-Bas. « Je veux, disait-il, vous faire roi de ce royaume et d'autres encore. Il ne faut pas que Votre Majesté permette de vivre et de régner à une femme hérétique qui a causé tant de mal à ce royaume. Que Votre Majesté ne se laisse pas arrêter par les difficultés, mais qu'Elle ait confiance en Dieu, dont Elle défend la juste cause. »

Philippe exprima l'avis qu'une pareille affaire dépendait de tant de circonstances qu'elle ne pouvait être traitée que comme une éventualité, et, pendant des mois, pendant des années, il évita de lui en reparler.

Il n'avait cependant pas été indifférent à ces excitations; mais Santa Cruz, avec tout son dévouement et son habileté, n'était pas l'homme à qui il voulût dévoiler le fond de sa pensée, dont il pût réclamer le plus utilement le concours: c'est sur Alexandre Farnèse qu'il porta son choix. Le 12 septembre 1583, dans une lettre où il l'entretient des mesures militaires à prendre aux Pays-Bas, il suggère comme le moyen le plus sûr de hâter la fin de la guerre avec les Provinces-Unies celui-là même que lui conseillait Santa Cruz: « Pour empêcher la guerre d'être alimentée par l'Angleterre et pour le service de Dieu, qui en tout doit être la considération principale, écrit-il, il importerait qu'on s'occupât de la réduction de ce royaume à notre sainte foi catholique et à l'obéissance à l'Église romaine. Songer à venir à bout de l'une et l'autre affaire par les voies de la douceur est inutile, au moins durant la vie de cette reine. Quant à la voie de la force, on assure que bien des catholiques de ce royaume sont résolus à se joindre à une armée étrangère qui irait les aider à soutenir la cause de la religion et à délivrer la reine

Digitized by Google

d'Écosse. » Il demande donc au prince de Parme, mais en recommandant le secret le plus absolu, de lui donner son avis sur les mesures à prendre, sur le choix du moment, la direction, les forces à réunir, les motifs à invoquer.

Alexandre Farnèse applaudit à un projet qui, outre le rétablissement du catholicisme en Angleterre devait avoir pour conséquence d'assurer la soumission définitive des Pays-Bas. Dans une première lettre à Philippe, il expose les conditions essentielles de succès : réunir une armée de 30,000 hommes d'infanterie, 1,000 lances et 3,000 chevaux; garder le secret pour prendre l'ennemi à l'improviste; ne rechercher aucun allié, pas même l'appui des catholiques anglais, — le roi doit rester maître absolu de l'entreprise; — occuper les Français pour les empêcher d'intervenir; rétablir, autant que possible, l'ordre aux Pays-Bas, pour cela, laisser encore dormir le projet. Si l'on était maître d'une des îles de la Zélande ou de Flessingue, il serait évidemment plus commode et plus facile de faire les préparatifs en Flandre : outre que la distance à franchir est plus courte que de la côte d'Espagne, il est plus aisé d'y concentrer les hommes, les vivres et les munitions nécessaires sans éveiller les soupçons.

Comme le prince de Parme le lui conseillait, Philippe attendit que la situation se fût améliorée en Flandre. En 1585, après la prise d'Anvers et la soumission de la plus grande partie des provinces méridionales, le moment lui sembla venu d'entreprendre les préparatifs. Il demanda à Alexandre Farnèse un plan développé, tout en déclarant reconnaître la nécessité d'occuper un port aux Pays-Bas; il proposait même de s'emparer d'Enkhuizen ou d'Emden. Presque dans le même temps, il répondait à une nouvelle sollicitation de Santa Cruz en le chargeant d'élaborer de son côté un projet complet.

Au sujet du secret, le roi approuvait les vues du prince de Parme; il les approuvait également en ce qui concernait la France, où, d'ailleurs, un traité fait avec le chef du parti catholique, le duc de Guise, lui permettait d'entretenir l'agitation. Mais sur un point important, le plus important même après le secret, aux yeux du prince de Parme, le transport de

Digitized by Google

l'armée d'invasion et le choix du lieu d'embarquement, il se produisit un désaccord qui ne devait pas peu nuire au succès de l'entreprise. Alexandre Farnèse, qui tenait avant tout à surprendre la vigilance des Anglais, était d'avis, pour attirer le moins possible leur attention, qu'on ne fît pas de grande démonstration navale en Espagne. L'armée d'invasion se concentrant dans les Pays-Bas, il suffirait, pour la transporter, de construire des bateaux plats, 200 à 250, comme ceux que l'on employait dans le pays, et dont chacun, manœuvré par trois ou quatre mariniers, pourrait contenir 200 hommes. Une vingtaine de navires de guerre tiendraient en respect la flotte anglaise postée dans le canal. Le rassemblement et l'embarquement des gens s'opéreraient en quelques jours : le rassemblement, autour de Berg-op-Zoom, dont on simulerait l'attaque ; de là, les hommes se dirigeraient sur les ports qui leur seraient assignés, Nieuport, Gravelines et Dunkerque, où ils seraient rapidement embarqués. On aborderait à Douvres et à Margate. Une semaine après le départ de Berg-op-Zoom, on serait en face de Londres. C'est à ce moment seulement que la flotte d'Espagne devrait se montrer sur les côtes d'Angleterre. A supposer qu'il survînt des difficultés alors que les forces seraient déjà réunies en Flandre, que le départ fût reconnu impossible, que, par exemple, le secret eût transpiré, que les Anglais eussent eu le temps de s'organiser pour la défense, que la tranquillité fût rétablie en France, l'entreprise ne pourrait avoir lieu ; mais on tomberait sur la Hollande et la Zélande, et on étoufferait définitivement l'insurrection.

Au fond de ces combinaisons, on aperçoit la préoccupation constante d'appuyer l'expédition sur les Pays-Bas. Mais dans l'entourage de Philippe, on était hostile à tout projet qui tendrait à accorder une importance prédominante à l'action du prince de Parme. Après avoir insinué qu'en conseillant d'ajourner les préparatifs jusqu'à la pacification des Pays-Bas, Alexandre Farnèse voulait entretenir la guerre et perpétuer son autorité dans ce pays, on prétendait maintenant qu'abandonner à ce prince la direction de l'entreprise, ce

Digitized by Google

serait favoriser chez lui des vues ambitieuses et lui fournir le moyen de tirer du succès quelque avantage personnel. Le roi céda à ces insinuations : il abandonna l'idée, qu'il avait exprimée lui-même, de s'assurer la possession d'un port en Hollande ou au nord; il décida ensuite de concentrer sur les côtes d'Espagne toutes les forces de mer qu'il pourrait réunir, sous la direction du marquis de Santa Cruz, capitaine général de la mer Océane et de l'armée de Portugal, tandis que le prince de Parme organiserait et commanderait l'armée d'invasion.

Élisabeth eut le temps de voir l'orage se préparer; elle essaya de le détourner, tout au moins momentanément, en prêtant l'oreille à des ouvertures que lui faisaient des personnes amies du rétablissement de la paix entre les deux pays. Philippe, informé de cette tentative de rapprochement, autorisa le prince de Parme à entrer en pourparlers, mais à la condition bien expresse que ce serait seulement pour donner une satisfaction apparente à ces citoyens bien intentionnés, chercher à pénétrer leurs desseins véritables et ceux de la reine et faire suspendre l'envoi de renforts à Leicester, qui commandait l'armée auxiliaire anglaise dans les Provinces-Unies. En tout cas, il fallait commencer par exiger d'Élisabeth la restitution de tout ce qu'elle avait « volé » en Hollande, en Zélande et dans les Indes, refuser les moindres concessions sur le point de la religion et continuer à agir énergiquement pour réprimer l'insolence de Leicester.

Le prince de Parme obéit. Tout en pressant le siège de l'Écluse, il négocia : ses agents et ceux d'Élisabeth échangeaient des protestations d'amitié; de part et d'autre, on se disait animé du plus vif désir de conclure la paix. Mais ces assurances étaient si peu sincères que l'exécution de Marie Stuart, le 18 février 1587, n'interrompit pas les pourparlers, malgré les colères qu'elle provoquait. « Cet acte, écrivait Alexandre Farnèse à Philippe, comble la mesure de toutes les cruautés commises par celle d'Angleterre. Notre Seigneur daignera permettre qu'elle reçoive le châtiment qu'elle a mérité depuis tant d'années. » Et le roi, de son côté, lui

Digitized by Google

disait : « La mort de la reine d'Écosse ne fera que nous valoir davantage la faveur de Notre Seigneur contre tant et de si grandes injustices et offenses. »

La mesure, quoi qu'en pensât le prince de Parme, n'était pas comble. Au mois d'avril 1587, une escadre de trente navires, dont six appartenaient à la couronne, quittait Plymouth, sous le commandement de Drake, chargée, disait-on, de faire une simple reconnaissance sur les côtes d'Espagne. Le 29, Drake était en vue de Cadix. On l'attendait si peu qu'une partie des habitants se trouvaient en ce moment au spectacle. Il était six heures du soir. On annonce l'apparition de l'ennemi; la représentation est interrompue, les habitants se précipitent tumultueusement vers le château, à la porte duquel on s'écrase; quinze personnes y sont étouffées. Pendant la nuit, Drake lance des brûlots sur les navires, en partie destinés à l'entreprise d'Angleterre, qui sont dans la baie; de ces navires, dix-huit sont incendiés ou coulés, six autres, enlevés. Puis l'escadre anglaise, tout en dévastant la côte, remonte jusqu'à Lisbonne, insulte en passant la flotte du marquis de Santa Cruz, mouillée dans les eaux du Tage, va se poster pendant un mois au cap Saint-Vincent dans l'intention d'attaquer la flotte des Indes. Les galions n'arrivant pas, Drake se dirigea vers les îles Açores, où il espérait faire une riche capture. Ici encore, son attente fut déçue. Il put toutefois s'emparer d'une caraque portugaise qui revenait des Indes orientales, chargée d'épices, le *San Felipe*, et il l'emmena en Angleterre.

Philippe dévora patiemment cette nouvelle humiliation. Il recommanda même au prince de Parme de se borner à protester pour la forme et de n'en pas moins poursuivre les négociations. Le prince dissimula, exigea d'Élisabeth qu'elle désavouât Drake; la reine s'empressa de lui accorder cette satisfaction, et les pourparlers suivirent leur cours.

La nouvelle de la prise de l'Écluse, le 4 septembre 1587, fut accueillie avec un vif contentement par le roi : à défaut d'un port sur la mer du Nord, c'était une excellente acquisition pour la jonction des bateaux destinés à transporter

Digitized by Google

l'armée de Farnèse au delà du canal. Philippe ne douta plus que l'entreprise, comme il le désirait, n'eût lieu cette année même, et tout en avouant que la flotte n'était pas prête, il pressa Farnèse de hâter la concentration de ses forces et même de traverser le détroit, s'il trouvait le passage libre; Santa Cruz irait aussitôt le joindre et le soutenir. Le 14 novembre, le prince de Parme lui annonçait que, malgré les difficultés, toutes les mesures étaient prises en vue de son prochain départ et qu'il allait remettre ses pouvoirs à Mansfelt, chargé de gouverner les Pays-Bas pendant son absence.

A ce moment, un point noir surgit du côté de la France. Les huguenots y avaient attiré un grand nombre de soldats étrangers. Il fallait prévoir le cas où ces troupes seraient victorieuses des catholiques. Philippe écrivit en conséquence au prince de Parme de différer son départ jusqu'à ce que le danger qu'il appréhendait de cette défaite possible fût écarté. Un mois plus tard, ses craintes à cet égard étant dissipées, il exprimait de nouveau le désir que le prince partît sans plus attendre, en lui donnant toujours l'assurance que la flotte espagnole mettrait à la voile dès que le temps serait favorable. Mais si, du côté de la France, la situation s'était améliorée, il en était tout autrement aux Pays-Bas. Les lenteurs de Philippe, dont le prince de Parme s'était plaint souvent, avaient permis aux Anglais et aux Hollandais de prendre leurs mesures : les premiers occupaient le canal d'Angleterre; les Hollandais, stationnés entre les forts de Lillo et de Liefkenshoeck, bloquaient le port d'Anvers; les Provinces-Unies assemblaient une autre flotte à Flessingue, et il était à craindre que les bateaux construits à l'intérieur de la Flandre pour transporter l'armée d'invasion ne pussent arriver en sûreté du Sas de Gand à l'Écluse, d'où ils devaient être dirigés sur les ports d'embarquement. En tout cas, il ne fallait plus songer à faire passer le détroit aux troupes sans l'appui de Santa Cruz. Le prince, en outre, réclamait des renforts et de l'argent; son armée était réduite d'un tiers, et si l'argent manquait encore plus de quinze jours, les soldats étrangers, privés de leur paye, se débanderaient.

Digitized by Google

Un grave événement allait occasionner d'autres retards et inspirer à Alexandre Farnèse de nouvelles craintes. Le marquis de Santa Cruz, mortellement blessé, dit-on, de reproches que le roi lui aurait adressés au sujet de son peu d'activité, mourut le 9 février 1588. C'était à la fois un marin des plus expérimentés, un excellent homme de guerre et un serviteur dévoué. Philippe ne parut comprendre ni l'étendue de la perte qu'il éprouvait, ni l'importance du choix qu'il avait à faire pour la réparer. A peine avait-il reçu avis de la maladie de Santa Cruz, qu'il désignait pour le remplacer dans la direction de l'entreprise et comme capitaine général de la mer Océane, l'homme le moins propre à ces fonctions, le duc de Medina Sidonia.

Don Alonso Perez de Guzman, dit le Bon, septième duc de Medina Sidonia, alors âgé de trente-huit ans, ne se recommandait, pour la haute charge à laquelle il était appelé, par aucune autre qualité que celle de sa naissance et son grand nom, qui faisait de lui un des premiers seigneurs de l'Espagne [1]. Ancien gouverneur de Milan, capitaine général de la côte d'Andalousie, il n'avait jamais exercé de commandement sur mer, et son inexpérience n'était rachetée par aucun don naturel. Il reconnaissait d'ailleurs son manque d'aptitudes quelconques : non seulement il n'avait pas convoité cette élévation, mais, informé des vues du roi à son égard, il le fit supplier de n'y pas donner suite. « Je voudrais, écrivait-il au conseiller d'État don Juan de Idiaquez, posséder les qualités et la santé nécessaires à ce service; mais la santé me manque pour m'embarquer : je m'enrhume facilement, et, pour peu que j'ai navigué, je sais que je suis sujet au mal de mer... Ma conscience et le devoir ne me permettent pas non plus d'accepter. C'est une grande affaire et une

[1] Le duc de Medina Sidonia avait épousé Ana de Silva y Mendoza, fille de Rui Gomez de Silva et de la fameuse Ana de Mendoza, princesse d'Eboli, favorite de Philippe II. En 1588, la princesse d'Eboli était en disgrâce depuis neuf ans et exilée dans ses terres, dont on lui avait même enlevé l'administration; ce n'est donc pas son influence, comme on l'a cru, qui fit porter le choix de Philippe sur le duc de Medina Sidonia.

Digitized by Google

entreprise importante : il n'est pas juste que la direction en soit acceptée par qui n'a aucune expérience ni de la mer, ni de la guerre, car je n'ai vu ni pratiqué l'une ni l'autre... Et puis, entrer si novice dans la flotte sans rien en connaître, ni les personnes, ni le but que l'on poursuit, ni les informations que l'on possède sur l'Angleterre et ses ports, ni la correspondance que le marquis a entretenue à ce sujet depuis des années qu'on s'en occupe, ce serait trop marcher en aveugle... Toutes les raisons que je fais valoir sont si fortes et si conformes au service de Sa Majesté que, par égard même pour ce service, je ne m'occuperai pas de mon départ : indubitablement, je répondrais mal à ce que l'on attend de moi... Je m'exprime en toute sincérité et franchise, ainsi que doit le faire un homme de ma qualité, et je compte que Sa Majesté me fera la grâce, comme je l'en supplie humblement, de ne pas me charger d'une chose dont certainement je ne suis pas en état de bien m'acquitter. »

Il fallait un incroyable aveuglement pour ne pas céder devant un aveu d'impuissance aussi franc. Le roi ne s'y arrêta même pas : il enjoignit à Medina Sidonia de se mettre en route avec toute la célérité possible, et le duc s'inclina : « Puisque Votre Majesté m'ordonne de la servir, après que je me suis confessé à Elle et acquitté envers ma conscience, j'obéirai... Que Notre Seigneur daigne venir en aide aux bonnes intentions de Sa Majesté. » Philippe lui sut gré de cet acte de soumission; en lui conférant son nouveau titre de capitaine général de la mer Océane, il lui conserva son ancienne charge, lui alloua 20,000 ducats *d'ayuda de costa* et l'autorisa à en répartir 2,000 autres en gratifications.

Il désirait que le duc mît à la voile dès son arrivée à Lisbonne : c'était trop exiger d'un homme pour qui tout était nouveau dans cette fonction si vaste et si compliquée; loin de montrer l'intention de se hâter, Medina Sidonia déclara que rien n'était prêt, demanda que la flotte fût renforcée, les munitions augmentées, de même que le nombre des marins et des soldats. Le roi lui fit donner satisfaction sur tous ces points, mais en perdant un temps précieux : ce n'est qu'à la

Digitized by Google

fin du mois de mai 1588 que l'Armada fut prête à prendre la mer.

Jamais flotte aussi imposante n'avait sillonné l'océan. Elle se composait de 130 navires de guerre, du port total de 57,868 tonneaux, armés de 2,431 pièces d'artillerie et montés par 29,453 hommes, dont 19,295 soldats, 8,050 marins, 2,088 rameurs, sans compter les volontaires, leurs domestiques, les ministres de justice, le personnel de l'hôpital, 180 religieux de tous ordres, ce qui portait le nombre total des hommes recevant la ration à 30,656.

L'Armada, divisée en escadres portant les noms des royaumes et provinces où elles s'étaient formées, avait pour amiraux Juan Martinez de Recalde, chargé de la direction technique avec le titre de grand amiral, Miguel de Oquendo, Martin de Bertendona et autres choisis parmi les premiers marins de l'Espagne. Des officiers expérimentés composaient l'état-major général de l'infanterie distribuée sur la flotte. L'un d'eux, don Alonso de Leiva, ancien capitaine général des galères de Sicile, capitaine général de la cavalerie légère de Milan, était désigné dans les instructions secrètes de Philippe II pour remplacer le duc de Medina Sidonia en cas d'accident. Dans l'armée étaient venus s'enrôler comme volontaires plus de trois cents gentilshommes d'Espagne, de pays amis, d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande. Ils étaient accompagnés de plus de six cents valets et emportaient avec eux des habits de gala et une quantité de bijoux, pour briller aux yeux des Anglais dans les fêtes où ils célébreraient le triomphe de l'Espagne.

La montre de toutes les forces terminée, le cardinal-archiduc Albert, vice-roi de Portugal, remit solennellement au duc de Medina Sidonia, dans l'église principale de Lisbonne, l'étendard royal sur lequel étaient figurées les images de Jésus-Christ et de la Vierge. L'étendard fut ensuite porté processionnellement à bord du *San Martin*, que montait le capitaine général. Le 30 mai, au matin, l'Armada [1] mettait

[1] L'épithète d'*Invincible* paraît avoir été imaginée par les adversaires

Digitized by Google

à la voile, tandis que dans les églises et les monastères de l'Espagne on appelait sur elle la bénédiction du ciel, car tout, dans cette croisa de contre l'hérétique Angleterre, devait proclamer que la cause de Dieu était celle pour laquelle le sujets de Philippe allaient combattre : marins et soldats s'étaient confessés et avaient communié; des instructions sévères leur enjoignaient de vivre chrétiennement; défense était faite d'emmener d'autres femmes que des femmes mariées, de blasphémer, de renier Dieu, Notre-Dame ou les saints, sous peine de forte correction, de jouer, surtout aux jeux prohibés. Toutes les querelles, contestations, défis, injures passées et présentes étaient remises entre les mains du capitaine général pour toute la durée de la campagne et un mois au delà; l'infraction à cette trêve était assimilée au crime de trahison et pouvait entraîner la peine de mort.

III

Le début de la navigation ne fut pas heureux. Les navires marchaient très inégalement, les hourques surtout étaient d'une lenteur désespérante; pour comble de disgrâce, on constatait que les provisions, embarquées depuis très longtemps, se gâtaient, qu'il fallait en jeter une grande partie à la mer. Le 18 juin, on était seulement à la hauteur du cap Prior. A ce moment, les galères, au nombre de quatre, impuissantes à lutter contre le vent, s'éloignèrent de la flotte.

En attendant les galères, qui ne devaient plus reparaître, et pour compléter les approvisionnements, le capitaine général alla, suivi d'une partie de la flotte, relâcher à la Corogne, le 19 juin, sans communiquer d'ordres aux chefs des escadres. Pendant la nuit, une tempête s'éleva. Les vaisseaux mirent en panne ou cherchèrent à entrer dans quelque port rapproché. L'amiral des hourques, n'apercevant pas de signal, con-

de l'Espagne, qui l'appliquèrent ironiquement à l'Armada après le désastre. La seule qualification de ce genre que l'on trouve dans les documents espagnols de l'époque est celle de *felicísima*.

Digitized by Google

tinua sa route avec quelques autres bâtiments et, se dirigeant vers l'Angleterre, arriva aux îles Sorlingues, point de ralliement convenu au départ de Lisbonne. Les vaisseaux qui avaient vu le capitaine général entrer dans le port de la Corogne voulurent le suivre, mais le vent faisait rage; ils se jetèrent les uns contre les autres; de là des dégâts énormes. Les autres bâtiments, dispersés sur la côte, subirent aussi des avaries plus ou moins considérables.

Il était à craindre que les Anglais, informés de la dispersion des vaisseaux, ne vinssent tenter un de ces coups de main qui leur avaient plusieurs fois réussi. Le capitaine général, que les contretemps des derniers jours décourageaient déjà, prit peur à cette idée. Le 24 juin, il adressa au roi un rapport dans lequel il peignait la situation sous les couleurs les plus sombres : la flotte avait été maltraitée au point qu'elle était maintenant inférieure à celle de l'ennemi; le nombre des malades était grand, les maladies ne feraient qu'augmenter à cause de la mauvaise qualité des vivres; les approvisionnements seraient consommés dans un mois; les hommes manquaient d'expérience; parmi les officiers, il n'en était guère qui connussent les obligations de leurs charges ou fussent en état de les remplir; les forces que l'Armada portait étaient insuffisantes, celles du prince de Parme l'étaient également. L'avenir effraye le capitaine général, il montre au roi les Indes et le Portugal menacés, les États de Flandre reprenant courage et se soulevant de nouveau, et il insinue que le meilleur remède à la situation serait quelque arrangement honorable avec l'ennemi. Le roi lui répondit que l'entreprise ne pouvait être abandonnée en aucun cas, qu'il fallait partir à tout prix, et le plus vite possible. Loin de blâmer, du reste, le capitaine général, il lui manifesta sa satisfaction de ce qu'il pouvait annoncer qu'aucun bâtiment ne serait perdu.

Enfin, le 21 juillet, l'Armada remit à la voile dans de meilleures conditions qu'à son départ de Lisbonne : les malades avaient été remplacés, quelques caravelles chargées de vivres avaient été ajoutées aux bâtiments de transport;

Digitized by Google

les gens étaient contents et animés du désir de se mesurer avec l'ennemi.

Le capitaine général avait ordre de se rendre directement au canal d'Angleterre et de le franchir en remontant jusqu'au cap Margate; là, de donner la main au prince de Parme, de faciliter le passage de l'armée; de ne pas engager d'action en route, à moins que les forces de l'ennemi ne fussent divisées; d'attaquer au cap Margate s'il ne pouvait autrement assurer le passage au prince de Parme, et, si les conditions paraissaient favorables, de tenter l'abordage; de donner au prince 6,000 soldats au cas où il ne faudrait pas livrer bataille sur mer; dans le cas contraire, lui en remettre un nombre proportionné aux pertes éprouvées; si le prince de Parme atteignait les côtes d'Angleterre, garder et assurer la communication avec la Flandre; si le passage du prince était reconnu impossible, tâcher de s'emparer de l'île de Wight, y occuper un port et s'y fortifier.

Philippe comprenait que, pour se conserver des partisans en Angleterre, il devait veiller à ce que, même après la victoire, l'armée n'affectât pas des allures conquérantes. Il recommandait donc au prince de Parme le maintien de la discipline, les bons traitements envers les habitants, l'affabilité surtout vis-à-vis des catholiques. Si le succès ne répondait qu'en partie à ses espérances, s'il trouvait bon d'entamer des pourparlers, il fallait ne pas perdre de vue trois conditions essentielles : le libre exercice de la religion accordé à tous les catholiques, indigènes et étrangers; la restitution des places occupées par la reine aux Pays-Bas; une indemnité pour le dommage causé par l'Angleterre. Un pli fermé, que le capitaine général ne devait remettre au prince qu'après le débarquement de l'armée, contenait des instructions à cet égard. Philippe y exprimait l'espoir que Dieu, dont il défendait la cause, l'aiderait à atteindre le but qu'il se proposait : « l'entière réduction de l'Angleterre ».

Dès le 18 juillet, c'est-à-dire trois jours avant que l'Armada prît définitivement la mer, le prince de Parme avait pu annoncer au roi que les préparatifs pour le transport de

Digitized by Google

ses troupes au delà du détroit étaient terminés. Ce n'était pas sans grande peine qu'il était parvenu à conduire à destination les bateaux plats construits à cet effet en Flandre, sur l'Escaut, la Dendre et la Lys. Il les avait d'abord dirigés vers le Sas de Gand. Du Sas à IJsendijke, ils avaient marché sous la protection des forts du Sas, Philippine, de Bouchaute et d'IJsendijke. Pour les mener au delà sans être inquiété par les Hollandais qui bloquaient l'Escaut, il avait fallu creuser un canal jusqu'à l'Écluse, d'où ils avaient été conduits à Bruges, puis, au moyen d'un autre canal établi également à cette fin, de Bruges à Nieuport et Dunkerque.

En attendant l'ordre de départ, l'armée expéditionnaire avait été cantonnée dans les villages de la Flandre. Alexandre Farnèse avait donc modifié son plan primitif, qui était de simuler l'attaque de quelque place des Provinces-Unies afin de tromper Élisabeth et de la prendre à l'improviste. Mais la situation était bien différente de celle qu'il avait supposée au début : le secret qu'il avait tant recommandé n'existait plus, et feindre un siège n'aurait abouti qu'à sacrifier des gens sans profit. La seule démonstration qu'il jugeât encore utile avait été de continuer les négociations avec Élisabeth.

Les commissaires anglais paraissaient très désireux de conclure la paix. Le prince de Parme, quoi qu'il écrivît à Philippe, croyait-il vraiment à leur sincérité? Espérait-il amener Élisabeth à quelque arrangement acceptable? Était-il d'avis que, dans les conditions actuelles, après tant de retards, alors qu'il voyait son armée réduite de plus d'un tiers par les maladies, l'entreprise d'Angleterre offrait de grandes difficultés? Une lettre qu'il adressa au roi le 20 mars 1588 et qui offre une frappante analogie avec celle que le duc de Medina Sidonia devait écrire trois mois plus tard, de la Corogne, prouve qu'il en désirait au moins l'ajournement. Il rapporte au roi ce qui se dit parmi les habitants qui font profession d'être des sujets loyaux : tous sont d'avis que si les Anglais procèdent sincèrement, comme ils veulent le donner à entendre, il convient de faire la paix. Par là on arriverait aux fins recherchées sans exposer la flotte à un désastre possible,

Digitized by Google

désastre qui aurait pour conséquence la ruine aux Pays-Ba « J'exprimerai l'avis, ajoutait-il, que, pour ce qui importe et convient à Votre Majesté, il ne pourrait actuellement rien lui arriver de meilleur et de plus honorable, il ne pourrait être fait chose plus agréable à ses vassaux de ce pays, plus propre à tenir en bride ceux qui envient la grandeur de Votre Majesté, et les hérétiques en particulier, qu'établir une bonne et honorable paix et éviter le risque d'une défaite. Aujourd'hui que l'affaire est dans un état différent de celui que j'avais prévu touchant le point le plus essentiel, qui est le secret, je ne puis m'empêcher de rapporter à Votre Majesté ce que j'entends. Votre Majesté doit d'ailleurs songer qu'après le débarquement, on aura fort à faire, d'autant plus qu'on ne possède pas le nombre d'hommes suffisant... Les difficultés causeront des retards; les Français et les Allemands en profiteront pour faire une diversion par ces États. Il faut considérer que si Votre Majesté pacifiait ce pays, une fois qu'Elle tiendrait l'île de Walcheren sous son obéissance, Elle aurait toute facilité pour donner suite à son dessein et l'exécuter avec une meilleure base, avec plus de sécurité, sans que personne y pût mettre d'entraves... Quant à des motifs justes et fondés, Votre Majesté sait bien qu'on n'en manquera jamais. » Il ajoute qu'il n'entend pas faire revenir le roi sur sa détermination; mais, malgré cette réserve et les circonlocutions qu'il emploie, on doit admettre qu'il persistait à blâmer la direction donnée à l'entreprise et voulait donner à Philippe un dernier avertissement [1]. Tout en refusant d'ajourner l'expédition, le roi n'avait cessé de marquer l'importance qu'il attachait à la continuation des pourparlers avec l'Angleterre, afin de distraire Élisabeth; et, en effet, le prince de Parme parvint à amuser les envoyés de la reine jusqu'à ce que la flotte espagnole eût fait son apparition dans la Manche.

[1] Herrera dit positivement qu'il déconseilla alors l'expédition. Le témoignage d'un autre historien contemporain n'est pas moins concluant. Cabrera de Cordoba, qui servait à ce moment dans l'armée des Pays-Bas, rapporte qu'il fut envoyé par le prince de Parme en Espagne pour exposer au roi les raisons qui militaient en faveur d'un ajournement de l'entreprise.

Digitized by Google

C'est le 29 juillet que l'Armada arriva en vue des côtes d'Angleterre. A ce moment seulement, Medina Sidonia fut rallié par tous les vaisseaux qui s'étaient écartés de lui, sauf les quatre galères et le galion amiral de l'escadre de Biscaye, le *Santa Ana*, qui, entraîné loin de la flotte, était allé sombrer au Havre.

IV

Si l'Armada avait pu mettre à la voile au mois de septembre 1587, comme Philippe l'avait espéré, elle aurait rencontré peu de résistance. Élisabeth comptait alors écarter le danger en négociant et refusait de pourvoir à la défense des côtes. Il fallut pourtant se rendre à l'évidence : à la fin de l'année, on équipa la flotte, mais pour la licencier bientôt après. Ce n'est qu'au mois de mai 1588, au moment du départ de l'Armada, que la reine céda de nouveau aux instances de ses ministres, sans cesser d'entraver leur action par sa parcimonie; le patriotisme du peuple anglais leur vint heureusement en aide, et quand Medina Sidonia apparut en vue du cap Lizard, le grand amiral d'Angleterre, lord Howard d'Effingham, pouvait lui opposer plus de 170 navires de toutes dimensions, du port total de 32,000 tonneaux, montés par 18,000 à 19,000 hommes. Sous les ordres de lord Howard commandaient d'habiles marins, dont plusieurs s'étaient illustrés par des expéditions hardies, des voyages de découvertes, des entreprises commerciales : le célèbre corsaire Francis Drake, vice-amiral, Hawkins, Frobisher, lord Henry Seymour, William Winter.

A l'inverse de l'Armada, la flotte anglaise ne portait que peu de soldats; mais ses marins étaient beaucoup plus nombreux et familiarisés avec les parages dans lesquels la lutte allait s'engager; ils étaient, de plus, unis par l'esprit national et animés d'une confiance sans bornes. Ces dernières dispositions ne se trouvaient pas à un égal degré dans la flotte espagnole, recrutée en partie de force et chez des peuples de nationalités différentes. Enfin, si la dimension et la capacité des vaisseaux espagnols excédaient de beaucoup celles des

Digitized by Google

bâtiments anglais, si leur masse favorisait le choc comme la résistance, les seconds l'emportaient par leur légèreté et la supériorité de leur artillerie, avantages énormes, qui allaient avoir des conséquences inattendues. Mais quelle différence entre la flotte anglaise et l'armée qui devait repousser l'invasion, si l'on peut donner le nom d'armée aux quelques milliers d'hommes réunis à la hâte à Tilbury! Pour le bonheur de l'Angleterre, ces troupes, auxquelles on voulait faire défendre la route de Douvres à Londres contre les redoutables tercios d'Alexandre Farnèse, n'eurent d'autre rôle à jouer que d'acclamer la reine quand, le danger écarté, elle vint les passer en revue.

Le 30 juillet, l'Armada arrivait devant Plymouth, où l'attendait, massée, la flotte anglaise. Une partie de celle-ci seulement avait pris la mer; le reste luttait avec peine contre le vent du sud-ouest, qui l'empêchait de sortir et poussait, au contraire, l'ennemi en poupe. L'occasion paraissait favorable aux Espagnols pour engager l'action; aussi Recalde, Leiva, Oquendo, la plupart des amiraux pressèrent-ils Medina Sidonia d'attaquer; mais le duc objecta ses instructions. Le lendemain, toute la flotte anglaise se trouvait en mer, lord Howard avait l'avantage du vent et prenait l'offensive en canonnant l'arrière-garde espagnole.

Dans cette première journée, l'Armada éprouva deux pertes importantes. Un artilleur, pour se venger de mauvais traitements qu'il avait reçus, mit le feu aux poudres du vaisseau amiral de l'escadre de Guipuzcoa, *Nuestra Señora de la Rosa*, monté par le pagador général, faisant sauter deux ponts et le château de poupe et tuant deux cents hommes. Le navire fut abandonné aux Anglais après qu'on en eût retiré l'argent et les hommes, à l'exception des blessés. Le vaisseau *Nuestra Señora del Rosario*, monté par don Pedro de Valdès, commandant des galions des Indes ou escadre d'Andalousie, fut si fort endommagé qu'il ne put suivre la flotte et fut capturé pendant la nuit. Il portait cinq cents hommes, cinquante pièces d'artillerie, quarante mille ducats du roi et une partie de la garde-robe du duc de Medina Sidonia.

Digitized by Google

Pour les Anglais, au contraire, le résultat fut du plus heureux augure. Leurs navires, excellents voiliers, se gouvernaient à volonté : ils fuyaient, se rapprochaient, attaquaient suivant les circonstances ; leur artillerie, plus puissante, manœuvrait avec agilité et précision. Lord Howard comprit bien vite les avantages de sa flotte sur les pesants galions. Des officiers lui conseillèrent de ne pas se borner à une guerre d'escarmouches, de tenter l'abordage ; mais engager une lutte corps à corps avec des navires dont les proportions étaient généralement bien plus vastes que celles des leurs, dont chacun portait plusieurs centaines de soldats, c'était s'exposer à une défaite presque certaine ; et une défaite sur mer, c'était la perte de l'Angleterre. Aussi lord Howard refusa-t-il de se départir du plan arrêté à l'origine : harceler l'arrière-garde, tomber sur les retardataires, occuper constamment les autres, canonner à une distance prudente, en évitant soigneusement l'abordage, reculer, en conservant l'avantage du vent, dès que l'ennemi paraîtrait avoir chance de généraliser l'action.

Le 2 août, en face de l'île Portland, les Espagnols crurent pourtant avoir dans leurs mains le sort de la flotte anglaise. La journée était magnifique, la mer calme ; le vent soufflait du nord-est, contraire à la marche, mais excellent pour l'attaque. Tandis que lord Howard faisait tous ses efforts pour se remettre au vent, Leiva, Oquendo, Recalde accourent au *San Martin;* ils pressent le capitaine général de profiter d'une si heureuse occasion : en attaquant les navires ennemis les plus rapprochés, on forcera tout le reste à en venir aux mains. Le duc ordonne aux galéasses d'engager l'action, mais les galéasses ne bougent pas ; Bertendona, commandant de l'escadre du Levant, s'élance sur le vaisseau amiral ennemi, l'*Arch royal;* Medina Sidonia, Oquendo et d'autres le suivent, croyant venu enfin le moment tant désiré. La mêlée est grande, mais toujours les Anglais se tiennent hors de la portée du mousquet. Le vent saute au sud-sud-ouest ; à la faveur de ce changement, les Anglais prennent l'offensive à leur tour ; ils tombent d'abord sur l'amiral Juan Martinez de Recalde, puis sur le *San Martin* lui-même, qui allait séparé

Digitized by Google

de la flotte et sur lequel chaque vaisseau ennemi vient décharger son artillerie en passant. L'arrivée de Recalde et de Leiva, qui accouraient au secours du capitaine général, mit fin à l'action. La canonnade avait duré de six heures du matin à cinq heures du soir.

Toujours harcelée par l'ennemi, l'Armada se dirigea vers Calais. Le temps était calme, on naviguait lentement, forcé qu'on était à tout instant de faire front aux Anglais. Medina Sidonia, déjà à court de munitions, prie le prince de Parme de lui envoyer des boulets et de la poudre, le presse de terminer ses préparatifs pour se joindre à lui, réclame une flottille de quarante à cinquante flibots : dans les conditions où il se trouve, avec ses lourds bâtiments à opposer aux légers vaisseaux de l'ennemi, il ne parvient pas, dit-il, à prendre avantageusement l'offensive, et il voudrait contraindre les Anglais à en venir aux mains.

Le 6, à quatre heures du soir, l'Armada était en vue de Calais. Le duc tint conseil. La majorité des avis était pour la marche en avant : on faisait valoir que le mouillage à cet endroit était très périlleux, qu'on était serré de très près par l'ennemi, qu'il fallait se rapprocher de l'armée de Flandre, qu'on serait mieux à l'ancre au cap Margate, point d'arrêt indiqué d'ailleurs par les instructions royales. Mais les pilotes, consultés par le capitaine général, soutenaient qu'au delà de Calais l'Armada ne saurait tenir contre les courants, qu'elle serait forcée de sortir du détroit et poussée dans la mer du Nord. Medina Sidonia décida de jeter l'ancre en face de Calais.

Pendant ce temps, les escadres de lord Henry Seymour et de William Winter, qui croisaient au delà de Dunkerque, avaient rejoint lord Howard, laissant à la flotte des Provinces Unies le soin de faire la garde au nord : l'Armada était maintenant observée de près par plus de cent cinquante vaisseaux ennemis. Medina Sidonia, toujours sans réponse d'Alexandre Farnèse, ne savait plus quel parti prendre. Dans la matinée du 7, un avis du gouverneur de Calais vint augmenter ses craintes, en attirant son attention sur le danger auquel il

Digitized by Google

s'exposait dans ces parages. Il écrit encore une fois au prince de Parme; il lui rend compte de l'état de l'Armada, l'invite à venir en prendre le commandement, lui représente la nécessité absolue de conduire la flotte dans un port, sans quoi elle est infailliblement perdue. Dans une autre lettre du même jour, il lui propose une action combinée sur l'île de Wight afin de procurer à la flotte un refuge qu'on ne possède pas sur la côte de Flandre.

Toutes ses démarches, ses prières les plus pressantes restaient sans suite. Quelle était la cause de ce silence? Les rapports qui parvenaient au duc de Medina Sidonia accusaient une grande lenteur chez le prince de Parme; on soutenait qu'il était loin de se trouver prêt; dans l'entourage du duc, dans celui du prince lui-même, on murmurait, on hasardait des insinuations blessantes pour le lieutenant du roi aux Pays-Bas. Alexandre Farnèse usait-il, comme on voulait l'insinuer, d'une lenteur calculée dans des vues d'intérêt personnel? Rien n'autorise pareille affirmation; mais ce qui ressort de sa correspondance, c'est que ses relations avec Medina Sidonia étaient peu cordiales. Déjà le 11 juin, il se plaignait au roi de ce que, d'après le rapport d'un officier dépêché près de lui par le duc, celui-ci ne paraissait pas se croire obligé à lui céder le renfort convenu de 6,000 hommes et donnait à entendre que l'armée de Flandre devait venir à la rencontre de l'Armada sur ses bateaux plats. Il protestait d'avance contre ce refus et cette exigence. « J'ose encore espérer, disait-il, que le duc se conformera aux ordres de Votre Majesté, comme moi, de mon côté, je ferai rigoureusement mon devoir. » Le 7 août, en envoyant au roi les copies des lettres qui lui a adressées le capitaine général depuis le 25 juillet, il revient sur les mêmes considérations. Il satisfera, dit-il, autant que possible aux demandes du duc; l'embarquement de ses hommes sera terminé bientôt. Dans quelques heures, il sera à la plage, et si le duc parvient à atteindre un endroit favorable, si le passage est libre, il ne perdra pas de temps; mais quant à aller joindre au loin l'Armada avec ses bateaux de rivière, il est clair que cela est impraticable;

Digitized by Google

il ne faut pas davantage songer à se servir de ces embarcations pour une action quelconque. « D'ailleurs, remarque-t-il, sur un ton qui paraît cacher quelque aigreur, c'est bien pour cette raison que Votre Majesté a aventuré sa flotte dans ces parages. » Le lendemain, autre lettre renfermant les mêmes plaintes et exprimant la crainte que le duc, à l'endroit où il s'est arrêté, ne trouve pas moyen d'abriter l'Armada, s'il était forcé de s'y maintenir.

Dans la soirée du 8, le prince de Parme arrivait à Nieuport, où il assistait à l'embarquement des 16,000 hommes concentrés sur ce point. Le 9, au matin, il était à Dunkerque. Il y dirigeait la même opération quand il fut rejoint par un nouvel envoyé du duc, le veedor général don Jorge Manrique, dépêché le 7 pour lui exposer la situation périlleuse de l'Armada. Medina Sidonia, comme on vient de le voir, proposait au prince une action commune sur l'île de Wight afin d'y occuper un port : les raisons qu'il invoquait, les craintes qu'il exprimait, tout en ce moment venait donner raison à Alexandre Farnèse. Celui-ci pressent la catastrophe imminente, et, avec un cruel sang-froid, il prend soin d'en décliner la responsabilité : « Cette difficulté, j'affirme à Votre Majesté que personne mieux que moi ne l'a comprise dès le début, comme je crois l'avoir prouvé à Votre Majesté à diverses reprises... Aussi je ne m'étonne pas de l'embarras du duc et de sa prétention de nous faire aller à son secours, occuper l'île de Wight ou combattre contre la flotte ennemie, prétention qui montre combien le duc a été mal informé. »

Le prince de Parme ne voulait pas cependant sembler mettre son amour-propre au-dessus de l'obéissance qu'il devait au roi : quand le veedor général lui eut exposé l'objet de sa mission, il assembla en sa présence le marquis de Renti, amiral de la côte de Flandre, et les marins pratiques du pays, qui lui donnèrent raison. Pendant qu'ils délibéraient et que se continuait l'embarquement, accoururent, l'un après l'autre, le prince d'Ascoli et deux officiers envoyés par Medina Sidonia. Ils rapportaient que l'ennemi avait lancé des brûlots sur l'Armada, que le capitaine général s'était vu forcé de faire

Digitized by Google

couper les amarres et qu'une violente tempête, survenue à ce moment, l'avait obligé de courir vers le nord.

Le prince comprit que l'Armada était perdue, et il écrivit à Philippe : « Dieu sait combien cette nouvelle m'afflige. Ce qui contribue à me faire sentir ce désastre, ce que je ne saurais assez déplorer, c'est que je n'ai pu humainement y porter remède. »

C'était un désastre en effet, et, comme Alexandre Farnèse le jugeait, un désastre irréparable.

Il n'avait pas été difficile aux Anglais, familiarisés avec ces parages, de se rendre compte de la faute que commettait le duc de Medina Sidonia en s'arrêtant en face de Calais. William Winter, qui venait de joindre lord Howard, suggéra un stratagème dont le succès devait dépasser les prévisions : il proposa de convertir un certain nombre de navires en brûlots [1]. Cette proposition fut immédiatement adoptée. On choisit parmi les volontaires huit bâtiments impropres au combat, on enduisit les agrès de poix, on remplit les coques de matières inflammables.

Medina Sidonia, qui observait l'ennemi avec anxiété, soupçonna une surprise. Il fit poster en avant de la flotte une pinasse munie d'un grappin, pour écarter les brûlots, si l'ennemi s'avisait d'en lancer. En même temps, tous les vaisseaux furent avertis de veiller et de tenir des barques prêtes.

Au milieu de la nuit, tandis que le vent battait avec violence les flancs des vaisseaux espagnols, on vit s'allumer du côté de l'ennemi huit feux qui, peu à peu, grossirent en s'approchant de l'Armada : c'étaient les brûlots que le courant portait droit sur le *San Martin*. La terreur s'empare de la flotte : on se rappelle les désastres causés au siège d'Anvers par les terribles machines de Gianibelli ; on craint d'exécuter l'ordre du capitaine général, d'accrocher les brûlots ; Medina Sidonia lui-même, gagné par l'émotion générale, ordonne de démarrer ; on coupe les câbles, on s'éloigne précipitamment, abandonnant à la mer à peu près trois cents ancres. Les brûlots pas-

[1] *Calendar of State papers*, Domestic series, 1581-1590, p. 521.

Digitized by Google

sèrent sans causer de dégâts ; mais l'ennemi avait atteint son but : la plus grande partie de l'Armada, malgré les signaux que lui faisait le capitaine général pour la ramener au poste qu'elle venait de quitter, fuyait, emportée par les courants, dans la direction de Dunkerque.

Au point du jour, Medina Sidonia prit la même route. Les Anglais le suivaient. Le capitaine général comprit que s'ils parvenaient à atteindre le gros de la flotte espagnole si près des bancs, elle était perdue : il résolut de les arrêter à tout prix avec son arrière-garde et se retourna pour leur faire front. La bataille dura depuis le matin jusqu'à trois heures de l'après-midi, sans que l'arrière-garde, bien inférieure en nombre — elle comptait environ cinquante vaisseaux, — reculât. Quand le combat finit, l'Armada était hors des bancs; mais elle avait subi des pertes importantes et éprouvé de graves avaries; plus de six cents hommes avaient été tués et huit cents blessés; tous les vaisseaux qui avaient pris part à la bataille étaient plus ou moins endommagés et incapables de soutenir une nouvelle action ; ils n'avaient plus de boulets; deux grands galions, le *San Felipe* et le *San Mateo*, étaient tombés dans les mains des Hollandais; le vaisseau amiral des galéasses était allé échouer contre la barre de Calais, où les Anglais l'avaient pillé après un combat dans lequel le commandant, don Hugo de Moncada, avait perdu la vie.

Tout espoir de rentrer dans le canal et de continuer la lutte était perdu. Medina Sidonia l'eût-il voulu, que le mauvais état de sa flotte, le manque de munitions, le vent contraire et les conditions dangereuses de ces parages l'en auraient empêché : il n'avait d'autre alternative que de pénétrer dans la mer du Nord ou d'aller se jeter avec toute sa flotte contre les bancs de la côte de Flandre. L'ennemi, qui voyait l'Armada en danger, ne prenait même plus la peine de l'inquiéter : il se bornait à l'observer, à la suivre, à la serrer, persuadé qu'elle courait à sa perte; et, en effet, les pilotes pratiques de la côte ne cachèrent bientôt plus au duc que le vent nord-ouest poussait irrémédiablement la flotte sur les bancs de la Zélande, qu'aucun navire n'échapperait.

Digitized by Google

La sonde ne donnait plus que six brasses et demie,et même moins : chefs et matelots étaient consternés, et, se croyant perdus sans ressource, attendaient la mort, quand, tout à coup, le vent, tournant à l'ouest-sud-ouest, poussa l'Armada dans la direction du nord.

Ce danger passé, le duc réunit en conseil les généraux. Il leur exposa la triste situation de la flotte : la perte d'une quantité d'excellents marins et d'artilleurs, le manque de munitions, — il avait ce jour-là donné quatre-vingts boulets à Oquendo, qui n'en avait plus un seul, — les provisions considérablement diminuées, le vent contraire à un retour au canal, le manque de nouvelles du prince de Parme, et, pour comble de malheur, pas un port où l'on pût se refaire. Tous, jusqu'à Alonso de Leiva, dont le vaisseau, percé en plusieurs endroits, faisait beaucoup d'eau, et qui avouait n'avoir plus que trente boulets, opinèrent néanmoins pour le retour au canal, pourvu que le temps le permît. Le capitaine général persista dans son opinion qu'un mouvement en arrière était impossible. L'Armada s'engagea donc dans la mer du Nord, toujours suivie par la flotte anglaise, qui ne rebroussa chemin que le 12 août. Drake aurait voulu engager une dernière action avant de se retirer, mais lord Howard s'y refusa et décida qu'on irait au golfe du Forth se rafraîchir et prendre des provisions, dont les gens, épuisés, avaient grand besoin.

V

C'est à ce moment que le duc annonça son intention de retourner en Espagne par le nord de l'Écosse. Les rations furent réduites à une demi-livre de biscuit, un quart de pinte de vin et une demi-pinte d'eau pour chaque homme. Le 13 août, également par mesure d'économie, les mules destinées aux trains d'artillerie et les chevaux du duc et autres gentilshommes furent jetés à la mer [1]. Impressionnés par ces ordres,

[1] Le 14, dit un témoin oculaire, nous vîmes passer encore beaucoup de ces animaux qu'on était en train de jeter ; ce qui était grande pitié, car tous suivaient les vaisseaux comme pour implorer du secours.

Digitized by Google

qui leur présageaient de nouvelles et longues souffrances, les hommes étaient tristes et osaient à peine se parler. Medina Sidonia aussi gardait un sombre silence; on remarqua qu'il ne répondait même plus aux gens qui le saluaient. Le 20 août, la flotte doubla les îles septentrionales de l'Écosse.

Les chefs reçurent pour instructions de gagner le large à cent cinquante lieues à l'ouest, afin de tourner sans danger le cap Clear, de s'éloigner le moins possible du *San Martin*, et, en tout cas, de chercher à atteindre la Corogne, le port de ralliement. Mais combien de vaisseaux étaient en état de résister aux éléments qui allaient les assaillir et de se guider dans ces mers inconnues? Le 3 septembre, Medina Sidonia ne comptait plus autour de lui que 95 voiles. Le manque de nourriture, le mauvais temps, le froid, l'insuffisance de vêtements, emportaient un grand nombre d'hommes. Chaque jour, des bâtiments étaient entraînés loin du *San Martin*. Le 18, ils étaient réduits à 60. Ils n'étaient plus que 11 quand ils aperçurent les îles de Sisarga et la terre d'Espagne.

Le reste, lancé dans toutes les directions, lutta pendant des semaines contre les vents et les flots ou alla se briser sur les côtes de l'Irlande. Les naufragés, et ils furent nombreux, eurent à endurer d'atroces souffrances. Il semble que les Espagnols auraient dû pouvoir compter sur un accueil amical chez ces catholiques irlandais qu'ils avaient soutenus dans leurs luttes contre l'Angleterre, qui attendaient, avait-on assuré, leur arrivée comme le signal de la délivrance; mais les Espagnols n'étaient plus que des vaincus, sans force, affaiblis par les privations de tout genre, privés de tous moyens de résistance : on ne vit en eux qu'une proie facile à saisir, et Irlandais comme Anglais les détruisirent sans miséricorde.

Dans cette chasse à l'Espagnol, le gouverneur de Connaught, sir Richard Bingham, se distingua entre tous. Il avait ordonné d'amener à Galway tous les hommes trouvés vivants. Des détachements parcoururent le pays pour assurer l'exécution de cet ordre. Mais la quantité de prisonniers fut bientôt telle que, ne trouvant plus le moyen de les garder, Bingham les fit tous mettre à mort, à l'exception de quel-

Digitized by Google

ques-uns dont on espérait une forte rançon et qu'on achemina vers l'Angleterre; il est vrai que, sauf un petit nombre, ils ne parvinrent pas à leur destination, tant ils étaient exténués. A la date du 21 septembre, le gouverneur estimait que 6,000 à 7,000 hommes au moins avaient péri à la côte. De ce nombre, plus d'un dixième avaient été exécutés par les ordres de son frère George. Le secrétaire de Bingham, Edward White, dans un rapport au ministre Walsingham, estime à 5,600 le nombre des hommes qui furent noyés. Le secrétaire Fenton, écrivant à Burghley le 28 octobre (7 novembre) 1588, assure que, dans une promenade de moins de cinq milles sur la côte de Sligo, il a compté plus de 1,100 cadavres que la mer avait jetés sur le rivage; on pouvait, disait-il, en voir encore à d'autres endroits. C'est là que furent mis à mort don Alonso de Leiva, une grande partie des gentilshommes de Castille qui s'étaient joints à l'expédition, et tant d'autres, moins heureux que leurs compagnons engloutis avant d'avoir atteint le rivage [1].

Pendant que l'Armada, dispersée, allait couvrir de ses débris et de ses morts les côtes de l'Irlande, en Espagne on s'agitait entre l'espoir et la crainte. Les premiers avis venus de France annonçaient un grand succès : don Bernardino de Mendoza, ambassadeur de Philippe à Paris, avait reçu de Rouen la nouvelle que, le 2 août, quinze bâtiments ennemis avaient été coulés par l'Armada, entre autres le vaisseau amiral. Cette nouvelle fut démentie par les lettres du prince de Parme, qui faisaient connaître au roi la dispersion de la flotte en face de Calais. Mais qu'était devenue l'Armada? Car

[1] Toutes les relations qui nous sont parvenues du désastre de l'Armada sur la côte d'Irlande représentent les insulaires comme des êtres à l'état sauvage; c'est même le mot de *salvages* qui sert à les désigner. Ils attendent leurs victimes sur la rive; le plus souvent, les Espagnols, épuisés, sont incapables de la moindre résistance; on les tue à coups de bâton; on les dépouille entièrement. Ceux de ces malheureux qui reviennent à la vie sont réduits à errer souvent tout nus et mourant de froid. Une relation bien curieuse à cet égard est celle du capitaine Cuellar, publiée par M. F. Duro.

Digitized by Google

Philippe ne croyait pas à un échec irréparable, quoi qu'il fût dans une vive inquiétude. Il envoya même des instructions au duc de Medina Sidonia et au prince de Parme, leur indiquant la conduite à tenir dans les différents cas qui pouvaient se présenter. Le 3 septembre, sur des avis transmis de Calais, il espère en un retour offensif; il s'empresse d'écrire au prince de Parme de prendre la mer; une fois sur le sol de l'Angleterre, il est sûr du succès; s'il pouvait lui annoncer cette bonne nouvelle, il ne lui aurait jamais causé pareil contentement. Les informations que le roi reçoit d'Anvers, de Bruges, de Dunkerque, de Calais, de Rouen, l'entretiennent dans cet espoir : on assure même que l'Armada, victorieuse, répare ses avaries dans un port d'Écosse.

Enfin, l'arrivée de don Balthazar de Zuñiga, que le duc de Medina Sidonia avait dépêché au roi le 21 août, vint dissiper toutes les illusions. A son journal, dont cet officier était porteur, le capitaine général avait joint une lettre qui ne pouvait laisser le moindre doute : l'Armada avait été défaite et dispersée; il avait fallu renoncer au combat faute de munitions et à cause de la supériorité reconnue de la flotte ennemie; l'insuffisance des vivres, la réduction des rations, les souffrances des équipages, plus de 3,000 hommes malades, sans compter les blessés, le duc ne cachait rien; et ce triste tableau était assombri par la certitude d'autres désastres pendant la retraite [1].

VI

Medina Sidonia débarqua à Santander, le 23 septembre, avec huit vaisseaux, abandonnant le *San Martin* à Diego Florez de Valdès, amiral de la flotte des galions de Sicile, qui alla relâcher à Laredo. Cinq ou six navires abordèrent à la côte de Biscaye. D'autres arrivèrent successivement dans les ports de la mer Cantabrique. Tous les équipages étaient

[1] La correspondance de Philippe II contredit, comme on le voit, le récit de Strada, qui montre le roi recevant inopinément la nouvelle du désastre et affectant une complète insensibilité.

Digitized by Google

exténués : beaucoup de ces malheureux n'avaient plus bu d'eau depuis plusieurs semaines; le *San Martin* avait perdu cent quatre-vingts hommes; presque tous les survivants étaient malades; des soixante hommes attachés au service du capitaine général, il ne restait que deux valides. L'amiral Gregorio de las Alas mourut à Santander quelques jours après son arrivée; Oquendo, désespéré et honteux de tant d'humiliations, expira presque à son retour, sans consentir à voir personne hormis son confesseur; Juan Martinez de Recalde succomba à la Corogne à la fin du mois d'octobre [1].

Tandis que ses hommes luttaient contre l'océan pour aborder aux côtes d'Espagne, que ses amiraux, consternés, malades ou mourants, le chargeaient de malédictions, Medina Sidonia écrivait au roi, en lui annonçant son arrivée, que la tête lui manquait pour s'occuper encore de rien. Il avait hâte de se dérober, il redoutait qu'un ordre de Philippe ne lui permît pas de partir sur-le-champ; il pria don Juan de Idiaquez d'intervenir en sa faveur : il n'était plus, disait-il, d'aucune utilité, et quand même il aurait la santé pleine et solide, il ne consentirait plus à s'embarquer. « Sa Majesté ne peut vouloir que je me fasse mourir sans aucune espèce de profit pour son service, ne sachant rien de la mer ni de la guerre. Ainsi donc, que Votre Seigneurie me tienne pour oublié en toutes ces matières; je l'en supplie, puisque Notre Seigneur n'a pas voulu m'appeler à cette vocation; — je l'ai dit tant de fois à Votre Seigneurie! En aucun cas et en aucune façon, je ne m'occuperai plus d'affaires de la mer, dût-il m'en coûter la tête. »

A ces étranges protestations, le roi, encore une fois, n'opposa que bienveillance et douceur : il plaignit le capitaine général, l'assura que rien ne lui causait plus de souci que sa

[1] Les renseignements officiels sur les pertes en hommes éprouvées par l'Armada font défaut : on peut estimer le chiffre à 9,000 environ. Quant au nombre des navires perdus, on sait qu'il s'éleva à 63 : 2 abandonnés à l'ennemi; 2 coulés dans le combat; 3 perdus sur les côtes de France, 2 en Hollande, 19 sur les côtes d'Écosse et d'Irlande; 35 dont le sort resta ignoré.

Digitized by Google

santé, lui ordonna de se soigner, exprima le désir de recevoir régulièrement de ses nouvelles, se déclara satisfait de son zèle, l'autorisa à se faire remplacer temporairement et à se retirer dans ses terres, sous un ciel plus clément. Il lui conserva, du reste, sa faveur et le maintint dans la charge de capitaine général de la mer Océane.

Mais en Espagne, dans la flotte, dans l'armée, chez le peuple, les sentiments furent tout autres. Officiers et soldats accusaient le duc de lâcheté; ils rappelaient les propos méprisants tenus à son égard par Alonso de Leiva, Oquendo et autres; ils rapportaient toutes sortes d'anecdotes qui tendaient à faire passer le duc pour un capitaine inepte et poltron. Aussi l'irritation était-elle extrême contre lui, et ce ne fut pas sans subir plus d'une humiliation qu'il atteignit son château d'Andalousie.

Un peuple habitué à vaincre, qui exerçait dans l'ancien et dans le nouveau monde, sur mer et sur terre, une domination incontestable, ne pouvait se résigner à subir silencieusement une aussi honteuse défaite. Il avait applaudi à cette croisade, qui répondait si bien à ses aspirations. Le désastre venu, il s'en prit exclusivement aux lieutenants du roi, sans se demander si l'un était plus coupable de s'être incliné devant l'ordre de son maître qui lui enjoignait de prendre le commandement, que Philippe de le lui avoir imposé avec un aveuglement sans exemple; si l'autre, loin d'avoir été déloyal, ne s'était pas montré le plus perspicace de tous les conseillers du roi, car on accusait aussi le prince de Parme d'avoir fait échouer l'expédition. Ce bruit, propagé par les officiers que le duc de Medina Sidonia lui avait envoyés pendant la bataille du mois d'août, se répandait à la cour, dans l'armée et dans le propre entourage d'Alexandre Farnèse. Les simples soldats eux-mêmes, si dévoués et si respectueux jusque-là, subissant l'influence du mécontentement des chefs, donnèrent des signes d'indiscipline et allèrent jusqu'à tenir les propos les plus offensants. Le prince de Parme connaissait ces rumeurs et ne les endurait qu'avec impatience. Un jour, sur la place de Dunkerque, où il se trouvait, des murmures parvinrent jusqu'à

Digitized by Google

lui; indigné, il apostropha les officiers et leur dit qu'il était prêt à répondre, non comme capitaine général du roi, son oncle, mais « comme Alexandre Farnèse », à tous ceux qui oseraient lui soutenir en face ces accusations. Toute la fleur de l'armée était là; aucun des officiers ainsi provoqués n'osa rompre le silence.

Cela n'empêcha pas les propos malveillants de se propager et les ennemis du prince de Parme de les accueillir. Celui-ci eut fort à faire pour en détruire l'effet et maintenir sa réputation, dont il était jaloux à l'extrême. Il écrivit au roi, il écrivit à ses amis de l'étranger et à ses parents, protestant avec la plus grande énergie de sa loyauté et de l'impossibilité où il s'était trouvé d'exécuter les ordres du roi, soutenant que des méchants et des misérables pouvaient seuls imaginer le contraire.

Moins passionné et plus équitable, au moins en cette circonstance, que ses compatriotes, Philippe II ne prêta pas l'oreille aux bruits que les ennemis du prince de Parme répandaient autour de lui. Il lui témoigna, au contraire, sa satisfaction, l'assura de sa confiance la plus absolue et lui prouva sa sincérité en le chargeant de préparer le plan d'une nouvelle expédition. Mais l'échec était irréparable, et, loin de prendre sa revanche, Philippe dut bientôt se mettre sur la défensive. Dès l'année 1589, une flotte anglaise, commandée par Drake et Norris, venait ravager les côtes de l'Espagne et du Portugal. L'expédition avait pour objet de soutenir la cause de Don Antonio, le prétendant à la couronne de Portugal; elle échoua devant l'indifférence du peuple. Philippe n'en reçut pas moins un nouvel affront, dont il n'essaya même pas de tirer vengeance. C'en était fait de la prépondérance maritime de l'Espagne. D'ailleurs, les événements allaient attirer tous les efforts de Philippe II du côté de la France et détourner son attention de l'Angleterre.

ERN. GOSSART.

Digitized by Google

LE FOLKLORE ET SON UTILITÉ GÉNÉRALE[1]

X

Je crois avoir suffisamment montré la haute valeur que le folklore a pour le grand public : l'éducateur, le poète, l'artiste, chacun à sa manière, pourront en retirer beaucoup de profit, et ont, de plus, liberté pleine et entière de considérer les trouvailles comme le bien de tous et de suivre leur inspiration personnelle pour le travailler, l'étendre ou le modifier. Partout ailleurs qu'en Belgique, les trésors populaires sont, en outre, devenus l'objet des recherches les plus sérieuses. Dans l'espoir que le bon exemple de nos voisins sera *contagieux* à son tour, et que le mouvement en faveur de la littérature du peuple trouvera enfin un écho dans notre patrie, je crois utile d'analyser brièvement les progrès de ces études.

Avant Jacob Grimm, on faisait du folklore en amateur. C'est lui qui a donné à ces recherches un caractère sérieux. Outre la grande valeur générale qu'il attribuait à la tradition populaire, il appela également, et surtout, l'attention sur sa haute importance scientifique. « En recueillant ces contes, dit-il, je voulais rendre service non seulement à la poésie, mais encore à la mythologie. » Ensuite, il nous met en garde contre ces soi-disant remaniements (*Bearbeitungen*), et trace le principe fondamental qui doit guider dans la notation, et dont on ne peut s'écarter en aucune

[1] Voir *Revue de Belgique*, 1886, novembre.

Digitized by Google

façon : *Tout doit être annoté avec une fidélité scrupuleuse, sinon toute valeur scientifique disparaît.* L'on ne saurait assez insister sur cette vérité, que les chercheurs fréquemment encore sacrifient à la manie d'embellir.

Au début, en 1819, quand Grimm hasarda ses premiers pas dans le domaine de l'interprétation des matières populaires, il n'osa encore s'exprimer qu'avec beaucoup de réserve au sujet de leur valeur scientifique. Des études ultérieures le confirmèrent dans ses idées, et après que, dans sa *Mythologie*, en 1835, il eut utilisé très souvent les matériaux réunis, il écrivit dans la 3e édition de ses contes (1839) : « Ces contes montrent une parenté surprenante avec d'anciennes traditions des dieux, et la mythologie allemande a eu souvent l'occasion d'y revenir; oui, elle a même, dans la concordance qu'ils offrent avec des mythes nordiques, trouvé une preuve de la connexion primitive. »

Grimm n'était pas, à la rigueur, le premier qui vît dans les fictions populaires quelque chose de plus qu'un amusement futile. Ces idées étaient en voie de formation. Environ un demi-siècle avant lui, Herder, qui trahit dans ses œuvres un sentiment si délicat pour toute poésie vraie et naturelle, avait déjà exprimé des vues pareilles. Comme nous l'avons indiqué, il s'occupa plus particulièrement de la chanson populaire : dans la préface de ses *Volkslieder,* en 1778-1779, il loua la beauté de ces compositions, et signala la nécessité de les recueillir. Herder ne fit que continuer le mouvement commencé par Lessing en faveur de la nature contre la civilisation, lorsqu'il fit l'éloge d'Homère, de Shakespeare et du chant du peuple; il releva des nations barbares et mit en honneur des genres poétiques jusque-là méconnus.

Si le caractère de Herder se sentait plutôt attiré vers la chanson, il entrevoyait cependant déjà, avec son esprit profond, la valeur des créations populaires en général : « ἔπος, *Mährchen, Sage, lebendige Volksgeschichte* (conte, tradition, histoire vivante du peuple) », voilà en quels termes laconiques, mais expressifs, il jugea les fictions du peuple. Tous ceux qui vouent leurs efforts à l'étude de la mytho-

Digitized by Google

logie ou de l'ethnographie, qui recueillent les traditions orales, doivent honorer en Herder un voyant. Dans son esprit germaient déjà les idées qui ont mûri dans celui de Grimm ; mais, de même qu'on considère la théorie de l'évolution comme le fruit des recherches de Darwin, quoique l'idée fondamentale se trouve déjà dans Lamarck et dans Gœthe, de même l'on peut regarder Jacob Grimm comme le père des études folkloristes, et lui laisser tout l'honneur de leur avoir conquis une place dans le sanctuaire de la science.

Le grain semé par lui produisit une riche moisson. Il trouva, surtout dans sa patrie, de nombreux disciples; et bien que les résultats acquis par les jeunes, grâce en partie aux progrès des études sanscrites, aient modifié les théories du maître, les services qu'il a rendus à la science sont incalculables. Il ne peut entrer dans nos vues de retracer ici en détail les progrès successifs qu'a faits depuis Grimm l'étude du folklore. Les ressources que nous offrent nos bibliothèques universitaires dans le domaine de la philologie germanique sont trop restreintes. Nous devons nous borner à indiquer les noms de quelques illustrations de la science qui n'ont pas dédaigné de s'occuper du folklore. Hoffmann von Fallersleben, Ad. Kuhn, W. Mannhardt, Max Müller, Th. Benfey, J.-W. Wolf, I. Zingerle, K. Simrock, K. Müllenhoff, R. Koehler, doivent être cités en première ligne parmi les disciples de Grimm.

Le courant s'accentua surtout vers 1840, et c'est à partir de cette époque qu'on s'est mis à réunir le folklore systématiquement, dans la plupart des provinces de l'Allemagne. Pour prouver combien ces recherches ont été actives, et le sont encore, il suffit de communiquer quelques chiffres : dans *Die deutsche Philologie im Grundriss* de von Bahder, la rubrique *Volkskunde* (Étude du folklore) ne prend pas moins de 73 pages sur un total de 323, et 1,029 numéros sur un ensemble de 4,110.

Ce mouvement rencontra de bonne heure des sympathies en Angleterre, et actuellement il a envahi la plupart des

Digitized by Google

pays de l'Europe. Partout se manifeste une noble ardeur pour recueillir les trésors populaires. Dans l'*Almanach des traditions populaires*, publié par Eug. Rolland chez Maisonneuve, à Paris, pour les années 1881-1883, figurent environ 400 adresses de folkloristes appartenant aux nationalités les plus diverses. La liste est loin d'être complète.

Nous croyons devoir surtout mentionner les très utiles et très actives sociétés de folklore qui s'organisent partout. L'Angleterre donna l'exemple en 1878; l'Italie, l'Espagne, la Suède, le Danemark suivirent son exemple et comptent actuellement toutes au moins une société de folklore. Les folkloristes français se constituèrent en corps en 1886. Ces sociétés ont généralement un organe qui rend compte de leurs travaux; à côté de ces bulletins existent des revues, qui publient des matériaux ou des études scientifiques dans le domaine folkloriste. La *Mélusine* de MM. Eug. Rolland et H. Gaidoz et la *Revue des Traditions populaires* en France; l'*Archivio per lo Studio delle tradizioni popolari* de Pitrè, en Italie; la *Biblioteca de las tradiciones populares españoles*, dirigée par Machado y Alvarez, en Espagne; le *Folk-lore Record*, le *Folk-lore Journal* et le *Folk-lore Magazine*, en Angleterre, sont les recueils principaux. L'Allemagne, le pays natal des études populaires, n'a plus, depuis la disparition de la *Zeitschrift für deutsche Mythologie und Sittenkunde*, de J. W. Wolf et W. Mannhardt, d'organe spécial pour le folklore. Les savants travaux des *folkloristes* allemands sont disséminés dans une foule de périodiques, tels que la *Germania*, *Paul und Braune's Beiträge*, *Zeitschrift für vergleichende Völkerpsychologie und Sprachwissenschaft*, et beaucoup d'autres; chose bien regrettable, car cet éparpillement met le folkloriste étranger dans l'impossibilité de se tenir au courant des recherches allemandes [1].

[1] La *Zeitschrift für vergleichende Litteraturgeschichte*, dirigée par le Dr Max Koch, professeur à l'université de Marburg, promet de combler cette lacune en Allemagne.

Digitized by Google

XI

Nous avons, en présence de l'activité générale qui se manifeste dans tous les pays civilisés de l'Europe dans ce domaine nouveau de la science, un devoir en Belgique aussi. Il est plus que temps que nous nous mettions à notre tour à explorer le champ de la tradition populaire dans notre patrie. Il n'est pas douteux que notre indifférence, que j'appelle encore *coupable*, puisqu'il s'agit de trésors nationaux, n'ait laissé passer dans l'oubli beaucoup de ces souvenirs vénérables. Les avertissements ne nous ont pas manqué cependant.

En 1842, J. W. Wolf jeta le cri d'alarme. Il montra, en même temps, par la riche moisson qu'il réunit pendant son séjour de deux ans en Belgique, ce que l'on peut trouver. Encore n'était-il pas assez au courant de la langue vulgaire pour être dans des conditions très favorables. Il parvint à faire quelques disciples en Flandre, mais après son départ, le mouvement se perdit.

En 1855, M. Liebrecht, le savant folkloriste résidant à Liége depuis de longues années, écrivit dans le *Bulletin de l'Académie royale de Belgique,* tome XXII : « La récolte serait encore abondante en Belgique pour un habile moissonneur ; mais il faudrait se hâter de la faire, car les trésors disparaissent à mesure que la civilisation, avec son caractère souvent matériel, étend son règne. »

C'était prêcher dans le désert.

Il serait cependant inexact de dire que personne dans notre pays ne s'intéresse à ces études. Je crois même ne pas être à côté de la vérité en constatant, surtout dans les derniers temps, un léger progrès en faveur du mouvement populaire.

Signalons d'abord — et avec bonheur — les efforts faits en ce sens, quoique avec peu de succès, par la *Société liégeoise de Littérature wallonne.* En 1860, elle ouvrit un concours pour une étude sur les rues d'un quartier de Liége, avec les noms, les origines, les usages particuliers,

Digitized by Google

les chansons, les traditions, les dictons, proverbes et sobriquets qui s'y rapportaient; en 1863, elle ouvrit un autre concours pour une étude sur les légendes, les usages et les traditions populaires de la ville de Liége; en 1866, un troisième concours, pour un recueil succinct des légendes et traditions populaires de l'ancien pays de Liége, comprenant les légendes religieuses et poétiques, apologues, et contes d'enfants. Ces demandes restèrent sans réponse, mais on n'en doit pas moins rendre hommage à l'esprit patriotique qui anime la Société. Dans le domaine du proverbe et du dicton populaire, le résultat fut plus heureux : elle put, en 1860, publier le précieux *Dictionnaire des spots wallons,* précédé d'une substantielle étude de M. J. Stecher sur la nature du proverbe en général, et du *spot* wallon en particulier. Toujours prête à porter son attention sur le peuple, la Société ouvrit son *Bulletin* surtout aux travaux qui avaient rapport à la vie populaire. M. Hock y publia différentes études qui rentrent dans le domaine du folklore. Les efforts de la Société méritent tout éloge, d'autant plus que, jusque dans ces derniers temps, son exemple est resté isolé.

Dans un autre genre de recherches, nous avons encore à mentionner la tentative faite actuellement par la *Société royale de botanique* pour recueillir le folklore botanique. En 1864, MM. Buls et Vanderkindere publièrent dans les bulletins de la Société une notice sur l'étude des noms populaires des plantes, dans laquelle ils firent ressortir l'importance des recueils des noms vernaculaires. Les auteurs voulaient qu'on réunît non seulement les noms populaires des plantes, tant en flamand qu'en wallon, mais encore qu'on y rattachât les croyances qui en sont inséparables, et qu'on en traçât en quelque sorte la légende. Ils appelaient l'attention sur les croyances superstitieuses qui sont venues s'attacher à quelques herbes. « Toutes les sciences, disent-ils, se tiennent, sont solidaires, se prêtent un mutuel appui. » Dans leur notice, ils croient l'étude de ces noms vulgaires d'une si grande importance, qu'à leur sens on pourrait même tenter d'enseigner la botanique au moyen de ces noms. Leur vœu

Digitized by Google

de les voir réunir n'est pas resté stérile ; la Société, rappelée à l'importance ethnographique de ces études par le rapport de son président, M. Martens, a décidé, en séance du 18 janvier 1883, sur la proposition de M. Crépin, d'adresser des listes à tous les membres effectifs de la Société, avec prière de les remplir selon les indications données.

Nous n'avons, après cela, plus que des efforts isolés à signaler.

Continuant notre revue, nous mentionnons en 1882 un appel de M. Pol de Mont, dans une revue néerlandaise : *Jong Vlaanderen* (Roulers). Dans cette étude, il donna un aperçu des travaux allemands et indiqua combien nous sommes restés derrière eux.

Nous citons ensuite quelques conférences, tenues au *Willems-Fonds*, à Gand, sur des sujets folkloristes, notamment sur la légende d'Uilenspiegel et sur celle de Fortunatus par M. Vercoullie, et sur les rimes d'enfants par M. P. Frédéricq.

Le congrès de la *Fédération archéologique et historique de Belgique*, réuni à Anvers le 28-30 septembre 1885, est venu nous révéler l'intérêt que portent au folklore encore d'autres personnes. M. Kurth, de Liége, y a exposé la grande importance de la science populaire pour l'histoire de notre pays, et d'autres membres aussi ont pris la parole en faveur du folklore.

M. Michel, professeur à l'université de Gand, dans la préface qu'il a ajoutée à la traduction française de la *Mythologie* de Lang, s'est montré très au courant de la science du folklore.

Enfin, M. Goblet d'Alviella, dans son *Introduction à l'Histoire générale des religions*, qui vient de paraître, a assigné au folklore la place importante qu'il doit occuper dans l'histoire des religions.

L'on me demandera : Pourquoi citer tous ces noms? — Je conclus.

Les efforts qui se font en Belgique en faveur des études populaires sont perdus en grande partie. Pourquoi? —

Digitized by Google

Parce que les chercheurs sont isolés. Il est de toute nécessité de réunir en un faisceau toutes ces forces individuelles. A l'exemple de ce qui se passe à l'étranger, les personnes qui s'intéressent au folklore doivent se grouper. Partout nous constatons qu'une société prend l'initiative des efforts qui se font pour recueillir les notions populaires. A Vienne notamment, la *Société d'Anthropologie* se montre particulièrement active; elle s'impose même de grands sacrifices : il y a une couple d'années, elle a envoyé un jeune savant de ses membres, le Dr Krauss, en voyage d'exploration en Bosnie et en Herzégovine, en vue de réunir les trésors populaires.

En Belgique aussi, il s'agit avant tout de sauver de l'oubli ce qui existe encore. Le chemin à suivre est tout tracé : un corps savant doit se mettre à la tête du mouvement. Isolés, nous ne pouvons rien; unis, nous réussirons. Partout les sociétés d'anthropologie reconnaissent le folklore comme rentrant dans leur département. La *Société d'Anthropologie* de Bruxelles réunirait avantageusement dans son sein les personnes qui ont quelque sympathie pour notre tradition nationale.

Dès lors, on pourra avec fruit commencer les travaux.

Au début, nous devons surtout nous occuper à *réunir* les matériaux; plus tard, quand nos chercheurs auront appris à aimer ces études et acquis l'expérience nécessaire, ils feront de la science et aborderont la question des origines et de l'interprétation. Pour le moment, contentons-nous de recueillir les débris encore riches de notre tradition. Pour atteindre un but pareil, la collaboration est nécessaire. Comme la base du folklore est très générale, l'intérêt pour ces études est appelé à pénétrer dans tous les cercles. Chacun est en état de coopérer; même les goûts les plus spéciaux ont l'occasion de s'exercer et de se rendre utiles. Chacun même pourra mettre ces recherches d'accord avec les occupations de sa profession : le juriste, par exemple, examinera les notions de droit populaire; le médecin recherchera les remèdes populaires; le botaniste annotera mainte superstition qui s'attache aux plantes; l'historien retrouvera le noyau

Digitized by Google

historique de plus d'une tradition; les mélodies du peuple fourniront l'occasion au musicien de faire des recherches sur la part d'influence qui revient au chant populaire dans le développement de l'art musical. Tous, enfin, sont en état de contribuer à cette œuvre éminemment nationale. Même la moindre parcelle peut avoir une grande valeur dans l'ensemble, et l'on ne doit jamais perdre cette vérité de vue, pour fournir le plus insignifiant renseignement.

La première nécessité, c'est de composer un questionnaire dans les deux langues, dans le genre de celui du Dr Krauss et du Questionnaire de la Mer de M. P. Sébillot. La Société lui donnerait la plus grande publicité possible. Il serait accompagné de quelques exemples des différentes subdivisions du folklore; il est important d'éclairer le public exactement sur le genre de renseignements qu'on lui demande.

Les meilleurs collaborateurs seraient évidemment les instituteurs de village. Comme ils ont des rapports journaliers avec le peuple, les idées de celui-ci leur sont familières. Déjà dans l'observation des jeux et du bavardage de leurs élèves, ils trouveraient une mine très riche de renseignements.

En vue de faciliter les recherches, il resterait à la Société à faire connaître ce qui est déjà annoté. La composition d'une bibliographie, le plus complète et le plus détaillée possible, s'impose; dans cette liste, on tiendrait compte surtout des nombreuses notices et études, perdues actuellement dans des revues ou recueils locaux, qui sont généralement ignorés du public.

Il y a un dernier point sur lequel je crois devoir insister. La Société pourra trouver un grand secours dans les cercles de province. Déjà au Congrès d'archéologie d'Anvers en 1885, on a exprimé le vœu que toutes les sociétés s'occupant d'histoire et d'archéologie se missent sans retard à recueillir les chansons et les légendes populaires. Le *Willems-Fonds* en Flandre, avec ses nombreuses ramifications, serait un aide des plus précieux; en pays wallon, la *Société liégeoise de Littérature wallonne*, secondée par

Digitized by Google

d'autres cercles, verrait certainement ses efforts couronnés de succès.

Pour nous, il nous suffit d'avoir signalé la grande importance du folklore à l'attention du pays. Ce nous serait une douce récompense de voir enfin la Belgique sortir de cette inaction, qui lui fait honte en présence des savants travaux de ses voisins.

Aug. Gittée.

Digitized by Google

L'AMOUR EN VOYAGE

I. — *De Bruxelles à Namur.*

« C'est à peine si vous avez le temps de prendre place dans le train », me cria le garde.

Je courus effaré, me présentai d'abord à une portière ; elle portait l'écriteau : *pour dames;* à une autre, j'y lus le mot : *fumeurs*. Je me rabattis enfin sur un autre compartiment où je me jetai à tout hasard : je m'y trouvai seul. C'était la circonstance la plus favorable pour un homme comme moi, qui me rendais à Dinant à l'effet de me marier. Je pouvais me livrer à toutes les réflexions que cet acte considérable dans la vie d'un homme pouvait suggérer. Et dans ma situation particulière, j'avais plus besoin qu'un autre de me recueillir.

Je touchais au terme d'un long voyage : je venais d'Amérique, j'avais passé la mer pour me marier; l'absence de mon pays natal remontait à huit ans; l'impatience de revoir ma fiancée était extrême.

J'étais heureux de n'avoir pas manqué le train, car il importait de donner bonne opinion de mon exactitude; j'étais attendu. Je n'aurais pas voulu entrer dans le compartiment des *fumeurs*, craignant de sentir mes habits s'imprégner de l'odeur du tabac. La première impression de ma future ne devait pas être un sentiment de répugnance pour ma personne. Tout était donc pour le mieux. *All right!* comme on dit dans mon pays d'adoption en pareil cas, et le train pouvait partir, je n'y mettais nul obstacle; mais le train ne partait

Digitized by Google

pas, et une jeune dame, qui semblait aussi pressée que je l'avais été moi-même quelques instants auparavant, put encore prendre place en face de moi, se faire chercher un coupon par le garde, le payer, donner un pourboire, disposer, dans le filet, dans les coins, les mille riens qu'une femme emporte d'ordinaire avec elle, souhaiter le bonsoir à la servante qui l'avait accompagnée et prendre de ses mains un dernier carton, contenant apparemment un de ces petits chapeaux dont se coiffent les dames de nos jours.

Quand toutes ces dispositions furent prises et qu'elle se fut installée avec cette satisfaction qu'éprouvent les gens qui ont failli manquer le train, elle me demanda si c'était bien le train de Namur dans lequel nous nous trouvions. Elle venait de faire la même question au garde, elle avait dû la lui faire pour prendre son billet et néanmoins elle se crut encore obligée de me l'adresser.

Évidemment, c'était une façon d'entrer en conversation avec moi.

Je répondis d'une manière polie, mais assez sèche, par un « oui, madame », tout court.

J'étais résolu, puisque j'allais me marier, de ne pas m'engager dans une conversation avec une jeune personne qui, au premier abord, me parut jolie, et tout à fait jolie après un plus long examen. Agir autrement m'eût semblé manquer à la foi du serment que j'allais prêter bientôt.

Ma jeune et jolie compagne — je ne dirai donc pas « interlocutrice » — me parut concevoir quelque dépit de la brièveté de ma réponse et de l'intention que je devais avoir eue de lui être désagréable en l'appelant « madame », quand toutes les apparences : air de jeunesse, fraîcheur de teint et un je ne sais quoi de virginal, devaient me dire que j'avais l'honneur de parler à une demoiselle.

L'air de satisfaction qu'elle avait eu d'abord pour n'avoir pas manqué le train se changea en une petite moue mutine qui ne l'enlaidit point et, au lieu de continuer à m'adresser le gracieux sourire dont elle avait accompagné sa demande, elle regarda droit devant elle le drap matelassé de la voiture et

Digitized by Google

parut lui dire qu'elle le trouvait beaucoup plus intéressant que le maussade compagnon que le hasard lui avait donné.

Cela me procura l'avantage d'examiner à mon aise sa charmante figure. Je n'étais pas bien sûr qu'elle ne vît la direction de mes regards, mais puisqu'elle était absorbée dans la contemplation du drap gris, je pouvais, sans être impoli, constater qu'elle avait de beaux cheveux blonds, des yeux couleur noisette, une gentille petite fossette au menton. Elle était vêtue avec élégance et selon la dernière mode de Paris, à ce que je présumais. Elle portait ses vêtements avec aisance et grâce. Aussi sentis-je au cœur, après cet examen, comme un léger remords d'avoir si mal reçu son invitation à parler.

Mon examen, commencé par la tête, dut nécessairement se terminer par les pieds, qu'elle avait fort mignons, et bien qu'il y eût encore des chaufferettes dans la voiture, — nous étions fin mars, — je remarquai qu'elle n'en approchait même pas ses pieds. Je conclus qu'elle était d'une vaillante nature et qu'elle n'avait pas le sang appauvri comme ne l'ont que trop souvent les jeunes filles de notre temps.

Je m'étais bien promis de ne pas parler à cette intéressante jeune fille pour la raison que j'ai dite plus haut; j'aurais dû, en conscience, et pour être conséquent, détacher d'elle mes regards; mais une puissance plus forte que ma volonté m'attirait vers elle et entraînait mes yeux dans la même direction.

Cette vue m'absorba si bien que ma pensée se mit de la partie, et je dois avouer qu'elle s'égara dans de singuliers calculs et qu'elle aboutit à des conclusions qui reposaient sur des prémisses dont on va apprécier la valeur.

Pourquoi cette jeune fille, me demandai-je, est-elle venue à la gare accompagnée d'une simple servante; pourquoi s'est-elle engagée toute seule dans un voyage dont je ne connaissais pas le terme, car s'informer si l'on est dans le train de Namur ne veut pas dire qu'on s'arrêtera à Namur, puisque le train de Namur peut vous conduire au delà, à Arlon, à Luxembourg, à Bâle, à Brindisi, au bout du monde;

Digitized by Google

pourquoi, pouvant choisir le compartiment des dames, qui se trouvait à côté du nôtre, est-elle entrée dans le mien; pourquoi, au lieu d'en sortir, m'y voyant seul, me demande-t-elle si elle est dans le train de Namur, sachant qu'elle y est et uniquement dans le dessein d'engager la conversation?

Me prend-elle donc pour un jeune homme sans importance? — Le lecteur apprendra que je suis un homme jeune et que j'ai quelque importance, si l'on veut considérer qu'ici importance veut dire : pouvoir de séduction; car quelle preuve plus grande puis-je lui donner de ce pouvoir que cette circonstance même que j'allais me marier?

Je ne pus donc pas m'arrêter à cette idée qu'elle me prenait pour un homme sans importance; aussi allai-je à l'idée opposée, à savoir qu'elle me prenait pour un jeune homme dont la conquête pouvait avoir à ses yeux quelque mérite et des avantages. Dès lors, je m'expliquais pourquoi elle n'était pas entrée dans le compartiment des dames, où elle aurait trouvé sans aucun doute des personnes disposées à parler et à abréger les ennuis de la route. Ces ennuis chez elle furent bientôt manifestes, car elle ouvrit d'abord, autant qu'elle le put, sa bouche, fort petite de sa nature, pour bâiller; puis, sans façon, elle s'étendit comme sur un sopha dans un coin de la voiture, ramenant sous ses jambes les plis de sa robe avec beaucoup de décence et de façon à ne laisser passer que son petit pied mutin. Elle ne tarda pas à s'assoupir, et la lampe l'éclaira de ses rayons faibles, à la vérité, mais pas assez pour me dérober ce qu'il y avait de grâce et de séduction dans son attitude.

On sait que l'aube et le crépuscule donnent souvent aux objets une teinte poétique que leur enlève la crudité du plein soleil. Ici, mon imagination plus encore que la faible lumière de la lampe donnait cette poésie à la jeune personne couchée devant moi.

D'ordinaire, le sommeil, cette image de la mort, enlaidit les gens, contracte les muscles de la face sous l'empire de quelque songe désagréable, ou les détend, et alors laisse la figure sans expression. Ici, rien de tel, c'était presque une

Digitized by Google

enfant qui sommeillait, et sa figure ne perdait rien à cet assoupissement, excepté qu'on ne voyait plus ses yeux couleur noisette.

En revanche, son teint avait la fraîcheur et le léger duvet de la pêche.

Cette contemplation, peu excusable et trop longue chez un homme qui allait se marier, eut pour effet de me faire oublier entièrement le but de mon voyage et de donner à mes idées une direction contraire à celle que leur traçait le devoir. La solitude qui régnait autour de moi, les charmes, les grâces de ma compagne, ma propre jeunesse, le garde qui venait de passer devant notre fenêtre, la pâle lumière de la lampe, la rapidité du train qui mesurait celle du temps si fugitif, hélas! et, brochant sur le tout, les singulières réflexions que m'avait suggérées l'arrivée imprévue de cette jeune fille dans mon compartiment solitaire et la préférence qu'elle lui avait donnée sur celui *des dames*, me donnèrent, à certain moment, une tentation presque irrésistible d'effleurer d'un baiser les lèvres de ma jeune compagne.

Comme je me levais pour exécuter un si beau dessein, ma raison, qui m'attendait là, me retint soudain et fit comme l'habile machiniste, lequel, s'apercevant tout à coup qu'il court à un danger certain, renverse la vapeur et serre le frein. Elle détruisit en un instant l'échafaudage de mes sophismes, me prouvant qu'il n'était fondé que sur ma fatuité.

Si la jeune fille avait pris mon compartiment, c'est qu'arrivée au dernier moment, elle n'avait pas eu le temps d'en choisir un autre; si elle m'avait demandé dans quel train elle était, bien que le sachant, c'était apparemment pour connaître à quel genre d'homme elle avait affaire, si j'étais de bonne ou de mauvaise compagnie, d'une nature à pouvoir lier la conversation avec une dame.

D'autre part, la pureté de son front, la candeur naïve de son regard, son attitude pleine d'abandon, de grâce et de décence, cet assoupissement devant un étranger, marque de son inexpérience, ne plaidaient-ils pas son extrême innocence?

Digitized by Google

C'était une âme vierge de tout mal et incapable d'en supposer chez les autres.

Je fus tellement frappé de la valeur de ces arguments nouveaux et tellement honteux d'avoir pu soupçonner d'une tentative de séduction cet ange de pureté, que, m'inclinant devant elle et comme pour lui demander pardon d'avoir osé un instant la méconnaître, je pris sa main dégantée qui pendait à son côté et y appliquai le plus respectueux des baisers.

Elle ne le comprit pas de la sorte, car, mue comme par un ressort, elle fut en un clin d'œil sur pied, me dit pour tout reproche : « Oh! monsieur! » et comme nous étions arrivés à Gembloux, descendit de mon compartiment et monta dans le voisin, celui *des dames*.

Le garde, qui entra bientôt après dans la voiture pour prendre les petits colis de la jeune fille, me regarda d'une façon ambiguë. Lui aussi me croyait coupable d'avoir manqué d'égards au beau sexe.

J'avais craint que ma compagne n'allât m'accuser chez les voisines de ce qu'elle considérait comme un odieux abus de confiance et paraphraser cet « oh! monsieur! » qu'elle s'était contentée de me jeter comme un reproche en passant. J'avais appréhendé que de cet oh! allait sortir un orage comme il en sort parfois d'un petit nuage qui avance en grossissant. Elle pouvait m'accuser de félonie et faire grand bruit de ma hardiesse, comme d'un attentat semblable à celui que reprochait avec plus de raison une miss anglaise à un colonel. Car on l'a vu, et je me crois obligé de le répéter, mon baiser sur sa main n'avait été qu'un hommage un peu vif, mais respectueux, fait à sa beauté et à son innocence.

Mais je n'entendis rien, aucun éclat de voix, aucun murmure en accompagnement venir du compartiment voisin, et à toutes les autres qualités que j'avais remarquées chez ma blonde inconnue, je dus ajouter la prudence, ce qui, avec la vertu dont elle venait de donner une preuve manifeste, sa beauté, sa candeur, sa naïve confiance, sa vigoureuse santé, était plus qu'il ne fallait pour occuper ma pensée et me bouleverser le cœur.

Digitized by Google

Ce baiser qui l'avait mise en fuite eut pour moi des effets tout différents : il s'insinua en moi comme un philtre subtil, me gagna de proche en proche et envahit mon pauvre cœur, dont il délogea l'amour que j'avais porté jusque-là à ma fiancée.

Il est vrai qu'il était bien vieux, ce sentiment qui datait presque de mon enfance, et incapable de lutter contre cet amour nouveau, conçu au sein même de la jeunesse et qui m'était apparu au moment même de sa naissance avec toute la force, sinon avec toute la sagesse d'une Minerve.

Le vieil amour donc succomba dans cette lutte, et voilà comme il se fit que, moi qui n'avais prononcé que le monosyllabe « *oui* » dans cet incident de mon voyage pour ne pas manquer de fidélité à ma future, j'arrivai à la gare de Namur avec la ferme intention de ne plus dire *oui* à la mairie de Dinant, mais de poursuivre la jeune inconnue partout, fût-ce même au bout du monde, pour la déterminer à le répéter après moi.

Cela me convainquit que l'homme est bien le jouet de ses passions et que, lorsqu'on dit qu'il est plus faible que méchant, de telles vérités n'ont pas été seulement imaginées pour orner les traités de morale ou pour servir d'exemples aux règles de grammaire, dans *Noël* et *Chapsal*.

A la gare de Namur, je ne perdis pas un instant de vue la dame de mes pensées, et son chapeau bleu marin me servit de fanal au milieu de la foule qui ondulait sur les trottoirs de la gare. Je la vis se diriger vers la salle d'attente, ce qui me tranquillisa d'abord pour me rendre perplexe le moment d'après, en la voyant s'asseoir. Elle attendait le départ d'un autre train. Mais lequel? Allait-elle partir pour Liége, pour Marche, pour Charleroi, pour Dinant? Allait-elle à Paris, à Berlin, à Bâle?

Peu m'importait le degré de l'éloignement, j'étais résolu à la suivre au bout du monde. J'avais sur moi l'argent que je réservais aux cadeaux et à mon voyage de noces. J'eus d'abord l'idée de prendre des billets pour les quatre directions, mais je réfléchis qu'il valait mieux me jeter dans le train qu'elle prendrait, quitte à payer après.

Digitized by Google

Devina-t-elle mon projet? je l'ignore; ce qu'il y a de certain, c'est qu'elle ne regagna son train qu'au dernier moment. C'était le train de Dinant. Mais quand, après avoir donné l'ordre d'expédier mes bagages dans cette direction, je me précipitai vers la voiture dans laquelle je l'avais vue entrer, un coup de sifflet m'avertit à mi-chemin que le convoi se mettait en mouvement, et un garde me saisit à bras-le-corps pour m'empêcher de me casser une jambe ou la tête.

C'était le train de 7 h. 55 m. du soir, après lequel il n'y en avait plus d'autre. Il me fallut donc rester à Namur et attendre jusqu'au lendemain 8 h. 5 m., dévoré d'impatience et d'ennui.

II. — *De Namur à Dinant.*

Si ma jolie inconnue avait pris une autre direction que Dinant, je l'aurais suivie sans songer à remplir un devoir d'honnête homme et de gentleman, celui d'informer de ma résolution nouvelle ma fiancée et mes beaux-parents manqués. Mais passant par Dinant pour aller à la recherche de mes amours, je sentis ma conscience triompher en moi des calculs de ma passion et fis de nécessité vertu. Personne ne se trouvait à la gare de Dinant pour me recevoir. Je n'avais aucun droit à pareille prévenance, ayant manqué le train, la veille, de ma propre faute; j'y avais d'autant moins droit qu'à mon départ de Bruxelles, j'avais, par télégramme, précisé l'heure de mon arrivée.

Je laissai mes bagages consignés à la gare et pris le chemin qui me conduisait chez mes hôtes, non sans une oppression facile à concevoir en pareille occasion.

Dès que j'eus franchi le seuil de la demeure et que je fus introduit dans la pièce considérée d'ordinaire comme la salle à manger et qui fut, pour le moment, la salle de réception, ma belle-mère, qui me reconnut malgré notre longue séparation, jeta une exclamation de surprise qui contenait une bonne dose de reproche.

« Ah! vous voilà! Ne demandez pas à voir Délina, la pauvre enfant s'est couchée hier soir dans un état impossible.

Digitized by Google

C'est vous qui l'y aviez mise. On n'a pas idée d'une telle conduite! Et pourquoi avez-vous manqué le train? »

Au lieu de répondre directement à cette question, je commençai à presser sur mon cœur la personne qui me la posait et à l'embrasser sur les deux joues.

« Ah! que vous êtes bien restée la même brave femme que le jour où je vous quittai, m'écriai-je. Votre vue me rappelle toutes les bontés que vous eûtes pour Délina et pour moi, ces excellentes tartines beurrées et fourrées dont vous nous régaliez au goûter, quand, enfants encore, nous nous livrions à ces jeux qui firent naître chez l'un et l'autre une si douce amitié. C'est sous vos regards que nous prenions ces ébats qui vous donnèrent l'idée que nous étions faits l'un pour l'autre et qu'il fallait un jour nous unir.

— Idée que vous partagez, j'espère!

— Hélas! la vue de ces lieux dans les dispositions que j'apporte ici, chère madame, me cause plus de remords que de plaisir.

— Qu'entendez-vous par là?

— Une chose bien pénible pour moi à dire, pour vous à entendre! Oui, l'amitié sincère que je professe pour tous les êtres qui habitent cette demeure qui me fut autrefois si chère, m'oblige à ne rien vous cacher de mes sentiments; si j'ai manqué le train hier, c'est une femme jeune et jolie qui en est la cause.

— En quoi une femme, fût-elle la plus jolie du monde, peut-elle empêcher un galant homme de se rendre où l'appelle la parole donnée?

— Celle dont je vous parle a cependant atteint ce résultat!

— Oui, mais maintenant que vous êtes venu, vous allez tenir vos engagements? Vous ne répondez pas, vous baissez la tête. Dois-je croire que cette jolie personne vous ferait renoncer à la main de Délina!

— Oui, chère madame!

— Avez-vous perdu la raison?

— Je le crains.

Digitized by Google

— Vous ne songez pas à l'extravagance de votre conduite ni aux conséquences d'un tel esclandre?

— Je songe, chère madame, qu'il vaut mieux pour moi et pour votre fille que je supporte pendant un quart d'heure tous les reproches qu'il vous plaira de me faire, que d'être malheureux toute notre vie si nous nous marions sans amour.

— Sans amour?

— Oui, je puis vous le dire : jusqu'à hier soir 5 h. 59 m., je croyais que le sentiment que j'éprouvais pour votre fille, et qui m'avait fait repasser les mers, était de l'amour; mais maintenant je suis convaincu que ce n'est que de l'amitié. Mes parents et vous, aviez trouvé charmante et convenable une union de nos deux familles, et j'étais si éloigné de m'y opposer que j'arrivais hier pour la réaliser par un bon mariage. Pourquoi ai-je rencontré cette femme qui m'a fait connaître ce qu'est le véritable amour? Convenez, madame, que pour le repos de Délina même, il vaut mieux que ce soit arrivé avant notre mariage qu'après. »

A cet endroit de mon discours, j'entendis un bruit du côté de la cuisine; je conjecturai que Délina en personne était là qui écoutait notre conversation.

Mon interlocutrice était partagée entre plusieurs sentiments: étonnement, indignation, colère et, dans sa stupéfaction, elle ne savait auquel de ces sentiments donner carrière. Mais si je me sentais de force à braver l'orage qui allait éclater de ce côté, pourrais-je également soutenir l'assaut d'une fiancée en pleurs, — et que je m'attendais à voir entrer dans la chambre où nous étions? Évidemment, je serais plus faible devant des larmes que devant des reproches; aussi pensai-je qu'il fallait précipiter le dénouement. J'ajoutai donc :

« Le mariage n'est pas affiché, nos bans ne sont pas encore publiés, il n'y a heureusement rien d'accompli. Ne me dites pas que ce que je fais est déraisonnable et extravagant; je le sais, l'amour nouveau que je ressens est tout cela! Ne me demandez pas pour qui je délaisse Délina. Je ne la connais pas moi-même. Tout ce que je puis vous dire, c'est qu'elle

Digitized by Google

porte un chapeau bleu et une robe de même étoffe et de même couleur que le chapeau, qu'elle-même est jolie, vertueuse, je présume, et prudente certainement; qu'elle doit être à la gare à l'heure qu'il est et que je ne dois pas perdre de temps pour l'y rejoindre. Puissé-je obtenir de vous et de Délina un pardon auquel, je le sais, mes engagements antérieurs me donnent peu de droit. »

Sur ce, je tirai ma révérence et sortis, suivi des imprécations de mon ex-belle-mère, qui avait enfin retrouvé la parole, et je crois qu'elle m'aurait poursuivi jusque dans la rue, si Délina, comme je le suppose, n'était intervenue et n'eût empêché sa mère de faire une scène, d'ameuter les voisins et d'occasionner de cette façon l'esclandre qu'il fallait avant tout éviter.

Un quart d'heure après, j'étais à la gare de Dinant, cette fois, tenant mes bagages près de moi, décidé à ne plus manquer le train lorsque ma jolie inconnue reprendrait son voyage un instant interrompu. Je savais qu'elle s'était arrêtée la veille à Dinant. Mais c'était tout. Le garde que j'avais interrogé n'avait pu m'en dire davantage.

J'attendis, plein d'anxiété, l'apparition du petit chapeau bleu, qui apparut au moment où l'on fermait déjà les portières des voitures.

III. — *De Dinant à Sedan.*

Elle monta lestement dans un compartiment de dames; moi, je tombai, l'instant d'après, dans le compartiment voisin du sien, avec l'idée de la suivre partout où il lui plairait d'aller et de mourir avec elle si un accident de route nous réservait un sort commun. Cela ne m'empêcha pas de songer à ce qu'il fallait faire pour le cas plus probable où cette triste éventualité nous serait épargnée.

Comme le garde vint mettre sa tête à la portière, je lui adressai la parole en anglais, — effet de l'habitude de mon pays d'adoption; — il me regarda tout ahuri; je lui glissai dans la main une pièce ronde; il comprit mieux ce langage et me répondit qu'il était à ma dévotion.

Digitized by Google

Assuré que mon Mercure galant ne comprendrait rien à ma missive, j'écrivis, en anglais, sur ma carte de visite quelques mots dont voici à peu près le sens :

« Mademoiselle,

« Si les apparences dans ma conduite envers vous me condamnent, soyez persuadée que mes intentions sont pures et respectueuses. Je suis prêt, en vous offrant ma main, de réparer un moment d'égarement dont vos perfections mêmes ont été la cause. Quoi que vous décidiez, permettez-moi au moins de vous suivre, de veiller sur vous, car je ne saurais plus vivre loin de vous. »

Le oh ! monsieur ! qu'elle avait lancé dans le moment critique, la direction qu'elle prenait, sa manière d'être et de s'habiller, tout me disait qu'elle était Française, et néanmoins je lui avais écrit en anglais, parce que je me disais qu'elle devait connaître cette langue, comprise, de nos jours, dans l'instruction des jeunes filles d'un certain rang.

Le garde glissa adroitement ma carte dans la main de la jeune fille dans le moment qu'il recevait son billet pour le contrôler et, quelques instants après, je lus cette réponse sur le dos de ma carte : *Follow, yes, but at distance!* Suivre, oui, mais à distance !

Mes lèvres s'appliquèrent avec ardeur sur ces caractères tracés par sa main, bien qu'ils impliquassent un blâme de ma conduite antérieure. En les examinant, je pus voir qu'ils avaient été écrits d'une main tremblante.

Le dirai-je ! Dans ma fatuité, j'attribuai ce détail au trouble où devait l'avoir jetée ma déclaration, quoiqu'il eût été plus simple de l'attribuer au cahot de la voiture. Mais raisonne-t-on quand on aime?

Un autre effet de l'amour, c'est que nos sentiments, nos idées prennent une seule et même direction; nous sommes absorbés par un seul objet qui ne nous laisse plus d'yeux pour les autres.

J'avais forcément séjourné à Namur et n'avais rien ou presque rien vu des changements heureux que la démolition

Digitized by Google

de l'ancienne enceinte y avait apportés. J'avais passé indifférent à côté des quartiers nouveaux, des avenues, des promenades, des parcs créés par une administration soucieuse de donner à cette jolie ville les attraits capables de retenir les touristes qu'y attirait la beauté de la nature.

A Dinant, mon indifférence pour tout ce qui était nouveau avait encore un autre motif : j'avais à m'acquitter envers mon ex-belle-mère d'un devoir qui réclamait toute ma pensée, tout en me causant de fortes préoccupations. Mes regards distraits se portaient sur les objets sans en retenir l'image, parce que je voyais sans cesse le petit chapeau bleu qui encadrait les cheveux blonds et de dessous lequel souriaient les yeux couleur noisette de ma jolie inconnue.

Le pays que nous traversions, si pittoresque, si digne d'attirer l'attention du voyageur, ne m'occupait pas autrement sinon que, dans chaque jolie villa, se mirant dans les eaux de la Meuse, je voyais un Éden fait pour y loger mes amours.

Les formalités de la douane à Givet me fournirent l'occasion d'admirer la grâce naturelle de ma bien-aimée et le charme de toute sa personne... « à distance ».

Elle se savait admirée et suivie dans tous ses mouvements; mais, pour un empire, elle ne m'aurait pas gratifié d'un regard, et ses yeux, toutefois, avaient quelque chose de si malicieux et de si finement railleur, quand elle soumit ses colis à l'inspection du douanier, qu'il fallait chercher la cause de ce sentiment ailleurs qu'au fond de sa malle. Je devais apprendre bientôt le genre de vengeance que me réservait ce malicieux et fin sourire.

Pour le moment, je la suivis « à distance » dans le train qui nous attendait et je me mis, comme auparavant, dans le compartiment contigu au sien. Je devais craindre de remplir imparfaitement la condition de notre contrat tacite : « *but at distance* », mais le dossier matelassé qui nous séparait n'établissait-il pas une distance suffisante entre elle et moi? Il la mettait à l'abri de mon amoureuse poursuite tout autant que la fragile planche d'un navire met le matelot à l'abri de la mer perfide.

Digitized by Google

J'étais heureux, néanmoins, de la savoir si près de moi et de courir en sa compagnie vers l'inconnu. Car tout ce que je pus apprendre de mon officieux garde, c'est qu'elle se rendait non pas à Paris, comme je l'avais pensé d'abord, mais à Sedan, comme il l'avait lu sur son ticket.

Comme il fallait, pour arriver à cette localité, changer de train à Charleville, j'avais donné ordre au garde, de crainte de surprise, de prendre à ma place mon coupon pour cette ville devenue fameuse, comme notre Waterloo, par une grande défaite de l'armée française. Devais-je y trouver la ruine de mes espérances? J'en avais l'appréhension.

IV. — *Sedan.*

J'en eus la certitude, lorsque, en descendant du train, je vis ma jolie blonde entre les bras d'un joli officier de hussards, qui l'embrassait à bouche que veux-tu !

L'ordonnance avait reçu la consigne de se charger des bagages, et mon infidèle et son brillant cavalier se rendirent, de la gare à la ville, bras dessus bras dessous, engagés bientôt dans une conversation des plus vives. Je les suivais à distance et j'eus le temps d'examiner le jeune guerrier auquel elle faisait si bon accueil et qu'elle regardait de tous ses yeux. Son képi bleu et or, sa veste bleue ornée de brandebourgs noirs lui allaient à ravir et serraient l'un une tête noire et bouclée, l'autre, une taille souple et élégante.

Hélas! que pouvais-je mettre en parallèle avec un si parfait cavalier, sans avoir à craindre à la comparaison : Ma barbiche taillée, au menton, à l'américaine, avec son impériale élégante tournée en vrille; ma lèvre supérieure entièrement rasée, avec ses fines moustaches cirées; mes yeux d'un bleu vulgaire, avec les siens, noirs, vifs, jetant leurs feux de dessous deux lignes sombres de sourcils bien fournis? J'avais espéré qu'en sa qualité de cavalier, il aurait les jambes plus ou moins arquées; hélas! déception amère! elles étaient droites, d'une forme irréprochable et, pour comble de malechance, elles étaient battues par une sabretache à laquelle je

Digitized by Google

ne pouvais absolument rien opposer et qui donnait à sa personne svelte et dégagée un je ne sais quoi de vainqueur qui cadrait bien avec l'expression de ses yeux.

Il fascinait sa compagne, qui, appuyée à son bras, semblait avoir des ailes, tant elle sautillait, légère, à ses côtés.

Que pouvais-je attendre encore? Mon sort ne pouvait-il se lire dans l'échange de leurs regards amoureux? Pourquoi ne pas fuir un tel spectacle et abandonner à jamais la trace de leurs pas?

Je les suivais néanmoins et avec obstination, la jalousie me mordant au cœur. Ah! on peut bien le dire, nous sommes le jouet de nos passions et surtout de celle qui s'appelle l'amour! La vue de mon heureux rival me donnait des envies folles de me sauver, la vue de sa compagne m'attirait avec une force singulière. J'étais dans une situation comparable au hanneton qui voudrait gagner le large et échapper à la main de celui qui le tourmente, mais qui tourne dans un cercle odieux, retenu par un fil à la patte.

Un moment cependant, le supplice devint trop violent pour moi, et j'allais rebrousser chemin et reprendre possession de moi-même, quand, se retournant pour voir apparemment si je la suivais, mon inhumaine me jeta un regard qui me fit de nouveau son esclave.

Il me semblait comprendre à ce regard que, si elle ne m'avait pas trouvé à sa suite, elle eût été désappointée.

Il doit être si doux à une femme de pouvoir dire à son amant qu'il n'est pas le seul à subir l'empire de ses charmes!

L'officier était-il son amant, son mari, ou l'un et l'autre? C'est ce que je grillais de savoir. Comme je rencontrais beaucoup de hussards sur mon chemin, j'en conclus que l'officier tenait garnison à Sedan. S'il retournait avec elle à son logis, il y aurait de fortes présomptions alors qu'il était son mari et un mari fort amoureux.

Ils entrèrent à l'*Hôtel de l'Europe*. J'en conclus..... Mais non, c'est impossible, me disais-je. Ils sont fiancés peut-être? J'étais fort perplexe, ne sachant à quelle supposition m'arrêter. J'étais heureux, néanmoins, de cette quasi-certitude

Digitized by Google

qu'ils n'étaient pas mari et femme, et bien que j'eusse peu de sujet d'espérer, un rayon d'espoir se glissa pourtant dans mon âme. Je résolus d'attendre, de voir ce qui se passerait et d'agir après avoir vu. Il n'y avait à l'heure où nous entrâmes dans la grande salle de l'hôtel que nous trois et quelques gens de service. Je me blottis dans un coin, à l'opposite de celui qu'ils avaient choisi pour continuer de s'y livrer à une conversation fort enjouée. Pour me donner une contenance, je pris au hasard un des grands journaux de Paris, le *XIX^e^ Siècle*, si j'ai bonne mémoire, et, le déployant, j'en couvris le haut de ma personne. Je me ménageai cependant une petite ouverture par laquelle, sans être vu moi-même, j'observais les moindres gestes du couple amoureux. Il eût été préférable pour moi de lire la prose d'Edmond About et consorts : j'aurais pu m'instruire en apprenant ce qui se passait en ce moment en France, et mon sang n'aurait pas bouillonné, comme il le fit, en voyant, de mon observatoire improvisé, que j'étais le sujet de leur conversation et de leurs rires, tantôt étouffés, tantôt éclatant comme une gaie fanfare.

Supposant, en effet, que j'étais absorbé dans ma lecture, ils ne se faisaient pas faute de jeter leurs regards de mon côté et ils puisaient apparemment dans cette vue répétée des aliments nouveaux pour leurs commentaires joyeux.

J'étais sur le gril. L'officier m'avait déjà lancé au passage des regards provocateurs qui m'avaient laissé indifférent. Je n'étais pas poltron. Dans mon pays d'adoption, on se trouve à chaque instant dans le cas de devoir vider une querelle d'honneur les armes à la main, et si j'étais de force médiocre au sabre, le pistolet est un jouet fort à la mode en Amérique. L'habitude de s'en servir ou de voir s'en servir lui fait perdre l'horreur de l'imprévu. Je pouvais donc choisir le moment ou l'occasion de répondre virilement aux provocations de mon rival. Mais se voir acculé à une situation ridicule qu'on s'est créée soi-même, y être assailli comme par un essaim de moucherons invisibles qui enfoncent leurs dards dans votre chair, sans que vous puissiez vous en défendre, — car leurs railleries produisaient sur moi cet

Digitized by Google

effet, — c'était intolérable; en ce beau pays de France, où le ridicule tue, j'aurais péri à ce petit feu, si le dîner que nous avions commandé, chacune des parties belligérantes séparément, n'était venu mettre un terme à cette étrange escarmouche, où je recevais tous les traits sans en rendre aucun et où le *XIX^e^ Siècle* m'était un très faible bouclier, n'abritant que mon dépit et ma rage.

Je dus cependant le déposer pour prendre mon repas et, tout faible qu'il était, c'était néanmoins un bouclier.

Mon amour n'était pas un de ces amours maladifs, vivant d'air et d'idéal : c'était un amour sain et robuste, qui n'ôtait rien à mon appétit. Et mon appétit avait été avivé par le voyage et par un jeûne forcé. Je ne pouvais cependant lui donner pleine carrière, de peur de passer pour goulu : je me sentais observé. Si, au repas, j'avais prêté à rire, que n'allait-on pas dire de moi en me voyant aux prises avec une sarcelle ou une carcasse de poulet? Je m'étais commandé un dîner plantureux, persuadé que j'en aurais besoin pour continuer la lutte dans des conditions si défavorables, où tout était fait pour me décourager. Un repas copieux ne va pas sans de copieuses rasades; or, je voyais que mes adversaires buvaient l'un son vin pur, mais à petites gorgées; l'autre, — sa compagne, — de l'eau rougie. Je dus donc commander à ma faim et à ma soif. Mon silence aussi me pesait. Leur gai babil, dont je faisais peut-être encore les frais, me le rendait insupportable.

Pour remédier à une situation embarrassante à tant de titres, j'invitai le maître de l'hôtel à vider avec moi un flacon de son meilleur vin. Pour lors, je fus sauvé, du moins du côté de la soif. Il fallait en effet, au risque de passer pour pingre, tenir tête à mon invité. D'un autre côté, je me fis raconter par lui les péripéties de la bataille de Sedan, à laquelle il avait pris une part importante, puisqu'il avait dû nourrir les officiers des deux camps. J'affectais de prêter une attention très vive à son récit; en réalité, j'étais plus avide de recueillir les paroles du gai couple que de connaître les particularités des hauts personnages qui avaient passé par l'*Hôtel de l'Europe*,

Digitized by Google

et, de cette façon, je n'entendis ni l'un ni les autres et donnai une triste opinion de mon intelligence à l'hôtelier, car, chaque fois que, voulant donner de l'aliment à son récit, je lui disais, entre autres choses : « Les Allemands sont de rudes gaillards. — Mais je vous parle des Français ! » — ou : « Quel feu, quelle fougue chez ces marins ! — Je vous demande pardon, c'étaient les zouaves qui donnaient ! »

L'opinion de l'hôte m'importait peu. Il m'avait sauvé de la situation ridicule où m'avait mis mon isolement et m'avait permis d'atteindre la fin d'un repas qui, sans lui, m'aurait paru interminable. C'était tout ce que je lui demandais.

Après le dîner, promenade en ville. Je suivais les jeunes amoureux, je ne dirai pas comme leur ombre, puisque c'était à distance, mais avec une grande ténacité, comme si j'avais eu pour devoir de leur prouver qu'à défaut d'autres vertus, j'avais au moins une grande constance ou une suite tenace dans les idées. Mais puisqu'ils n'étaient pas mariés, ne devais-je pas à moi-même, aussi longtemps que ma belle inconnue serait libre, de la disputer à mon rival et d'attendre, pour entrer en lice, qu'une occasion se présentât de vaincre?

Je l'ai dit, au point de vue des avantages du corps, mon rival m'était désespérément supérieur; si je devais l'emporter sur lui par d'autres avantages, je laissais au temps le soin de débrouiller cette question. J'avais puisé dans mon repas de nouvelles forces pour la lutte, et le bon vin de l'hôtel m'avait donné un regain d'espoir, d'autant plus que, dans la rue, je n'étais plus exposé au feu de leurs regards et à la grêle de leurs quolibets.

Plus d'une fois, le joli minois de ma belle se retourna pour voir si l'étranger suivait toujours, et il me semblait y lire, à chaque constatation du fait, un sentiment de plaisir ou au moins d'orgueil. Que ce fût plaisir ou orgueil, je ne cherchais pas trop à le démêler; l'important pour moi était d'être quelqu'un pour elle et d'occuper la pensée d'une personne si accomplie. Cela me faisait prendre patience.

Las de flâner en ville et dans les magasins, ils se dirigèrent vers le théâtre, où l'on jouait ce soir *Les trois Chapeaux*, de

Digitized by Google

notre compatriote Hennequin. J'aurais pris un billet par patriotisme, si je n'avais eu d'autres vues plus intéressées. Après la pièce, que j'écoutai d'une façon trop distraite, je l'avoue, mes amoureux rentrèrent à l'hôtel. Hélas! je fis comme eux; l'aventure sans doute allait se corser; ma poursuite devait forcément trouver un terme au seuil de leur chambre à coucher.

On devine aisément dans quelles dispositions d'esprit et de cœur je franchis celui de la mienne. Grandes furent pour moi les angoisses de l'attente; je sentais que le moment approchait où allait se dénouer le destin de ma vie. L'anxiété aiguisait mes sens. Pas un bruit de ce qui se passait dans la maison ne m'échappait. Un quart d'heure d'une pareille attente m'aurait rendu fou, je crois. Heureusement, la crise dura moins longtemps. J'entendis enfin l'escalier craquer sous les pas légers d'une femme et la botte éperonnée d'un cavalier; puis, sur le palier, s'échanger un « au revoir, à demain », suivi d'une vigoureuse accolade, — vigoureuse au moins d'un côté. — La porte voisine de la mienne s'ouvrit enfin, et une femme la franchit pendant que la botte éperonnée frappait à nouveau l'escalier, mesurant l'air que le brillant officier de hussards fredonnait dans sa retraite. Ainsi, je n'étais séparé de ma jolie voisine que par une cloison, et encore y avait-il, à l'un des bouts de cette cloison, une porte pouvant servir de communication d'une chambre à l'autre. Qu'on ne croie pas que ce rapprochement ait été l'effet d'un calcul machiavélique de ma part; je fus fort embarrassé, au contraire, de la fortune que le hasard me procurait. Mais j'étais tout entier à la joie profonde, intime, que je ressentis de cette séparation des deux jeunes gens dans le moment même où aurait pu sonner, pour l'heureux hussard, l'heure du berger.

Je pouvais donc rendre au charmant objet de mes poursuites son auréole de pureté. Je n'aurais pas voulu y porter la moindre atteinte en profitant de ce voisinage de hasard; je retenais mon haleine pour ne pas lui inspirer de crainte de me savoir si près d'elle. Je me débarrassai de mes habits,

Digitized by Google

depuis mon couvre-chef jusqu'à mes bottes, avec des précautions inouïes pour ne point trahir ma présence, et ces précautions, bien qu'elles fussent excessives, n'étaient rien en comparaison de celles que je pris pour me glisser dans mon lit sans le faire craquer.

Quel changement s'était donc produit en moi depuis vingt-quatre heures, moi qui, avec la liberté d'un Américain d'adoption, ne m'étais jamais gêné pour personne, mangeant à mon appétit, buvant à ma soif, dormant à poings fermés, sans me soucier le moins du monde de ce que penseraient mes voisins sur ma façon d'avaler les mets, de vider mon verre, de dormir mon sommeil!

Je m'étais surpris, à table, surveillant ma langue pour qu'elle ne claquât pas trop fort contre mon palais; mes dents mâchelières, pour qu'elles remplissent leurs fonctions discrètement, sans bruit; sirotant mon vin de peur des glouglous au passage du gosier. Maintenant, dans mon lit, je retenais mon haleine : je n'osais franchement me livrer au sommeil, ignorant si je ronflerais ou non, car, dans l'affirmative, je me serais cru déshonoré aux yeux de ma belle voisine. Toutes les manifestations si naturelles de notre corps au repos me paraissaient indignes du culte que je professais pour cette femme, et j'eusse voulu m'offrir à elle avec toute l'immatérialité d'un être purement idéal. N'osant pas dormir, je m'interdisais toute parole et encore plus tout cri de joie à l'idée de la savoir libre, tout soupir et tout gémissement à la pensée qu'elle pourrait bien ne pas user de sa liberté en ma faveur.

Elle, de son côté, que faisait-elle? Si je m'étais interdit la faculté de parler, de tousser, de ronfler, il ne m'était pas défendu d'écouter, et j'étais tout oreille. Au début, elle fredonna un petit air; mais elle imitait assurément ces gens timides qui chantent dans un bois pour se donner du courage: elle se tut après quelques trilles, et j'eus beau ensuite prêter toute mon attention pour surprendre quelque exclamation, quelque indice de sympathie ou d'antipathie à l'adresse de mon rival ou à la mienne, rien! Elle se mit dans son lit et

Digitized by Google

dormit apparemment sans autre préambule, car je n'entendis rien, mais absolument rien, ce qui, à la longue, dut finir par m'ennuyer. L'ennui appela le sommeil, et ma pauvre guenille, livrée à elle-même, affranchie de mon contrôle, céda à cet appel et, peut-être, ô horreur! ronfla de la façon la moins poétique.

Le lendemain nous trouva réunis de nouveau au réfectoire commun de l'hôtel, déjeunant, mais toujours à distance. Le brillant hussard n'avait eu garde de se faire attendre, et, en ma présence, il avait cueilli sur les joues de sa jolie fiancée le tribut de deux baisers qu'il avait rendus aussi sonores que possible, dans le dessein fort manifeste de se rendre plus odieux à son rival, ce en quoi il réussit complètement.

Puis, commença la course en ville et aux magasins. La jeune fille avait beaucoup d'emplettes à faire. Aussi, de ma vie je ne fis une étude plus approfondie du linge, des dentelles, des soies, des mille colifichets chers aux dames. Et mes braves pionniers n'auraient guère reconnu leur maître austère, s'ils avaient pu me voir planté devant les vitrines des magasins de Sedan, en apparence occupé à faire un choix parmi les objets étalés devant mes yeux, mais, en réalité, n'ayant d'attention que pour ce qui se passait à l'intérieur. Là, je distinguai un homme botté et éperonné, piaffant d'impatience, — sans doute de me voir disparaître, — mais je n'en avais cure, décidé que j'étais de lui disputer sa compagne par toutes les armes et de toutes les façons, et me contentant, en attendant mieux, d'un regard de la jeune fille. Car j'eus le plaisir de m'apercevoir à diverses reprises que ma vue ne lui semblait pas aussi désagréable qu'à son compagnon. Mon plaisir cessa, néanmoins, devant la vitrine de M. Lucas, le bijoutier. J'y vis, en effet, que c'était bien le mariage que le jeune couple avait en vue, car on étala devant leurs regards éblouis des couverts en argent, des cuillers et des fourchettes de formes diverses, pour le service des huîtres, du poisson, du dessert; des compotiers en cristal supportés par des pieds d'argent ciselés. Sur tous, le bijoutier leur fit

Digitized by Google

lire leurs lettres entrelacées amoureusement, enveloppées d'arabesques et de ciselures du meilleur goût. Quand ils eurent essayé chacun la bague d'alliance, le hussard me jeta un regard triomphant. Je pâlis sans doute en ce moment, car je crus voir sa compagne touchée de compassion de mon attitude, qui n'avait rien d'héroïque, je le confesse.

Leur station fut longue en cet endroit. J'eus le temps de faire là mon calvaire. Quand ils furent sortis, enfin, j'entrai à mon tour chez Lucas, voulant connaître mon sort de sa bouche. Je l'avais deviné, hélas! c'était pour se mettre en ménage qu'elle faisait toutes ces emplettes, et si elle était entrée à ce moment chez le bijoutier, c'était pour s'assurer si les commandes, depuis longtemps faites par elle, avaient été exécutées selon ses désirs.

Parmi les objets brillants naguère étalés devant les futurs, se trouvait une bague plus belle que les autres, enrichie de perles et de brillants. Elle attira particulièrement mon attention.

« C'est le sort de cette bague, me dit M. Lucas, d'être admirée de tout le monde et de n'être achetée par personne. Ainsi, les personnes dont nous venons de nous entretenir l'avaient prise et reprise sans pouvoir se décider à la garder!

— Ah! elle était du goût de la future?

— Fort de son goût, elle en raffolait!

— Mais alors?

— Vous comprenez... le prix...

— Oh! dis-je, et dans l'armée on n'est pas toujours riche!

— Peut-être!

— C'est bien, je l'achète »! m'écriai-je, enchanté d'avoir trouvé au hussard un point vulnérable et de l'emporter sur lui de ce côté : la sabretache ne me donnait plus autant d'ombrage; elle me parut même, en ce moment, n'être qu'un plat et vain ornement.

J'achetai sans marchander et me hâtai de regagner les fiancés, décidé que j'étais à profiter de la première occasion pour montrer à la future que j'étais plus galant que mon rival.

Digitized by Google

Je les trouvai à l'hôtel. Ils prenaient un second déjeuner, et je les entendis donner des ordres pour leur départ immédiat. Je fis comme eux, je déjeunai à la hâte, demandai l'addition, et l'omnibus de l'hôtel nous mena lestement à la gare. Je ne doutai pas un instant que le hussard, cette fois, ne fît route avec sa jolie promise. Mais, ô surprise et surprise des plus agréables, elle monta seule dans le compartiment réservé aux dames, mais non sans avoir reçu, hélas! une triple accolade du féroce hussard.

Enfin, la vapeur siffla et l'odieux militaire disparut à mes yeux : je me sentis débarrassé comme d'un cauchemar.

Digitized by Google

TRAVAIL, CAPITAL[1]

II

Je crois avoir démontré, à suffisance de raisonnement et de faits, l'union indissoluble, nécessaire, naturelle du capital et du travail dans les deux exemples cités dans ma première étude : la création d'une mine de charbon, soit par le système coopératif, soit par le système capitaliste.

J'ai prévu l'objection possible et je lui ai laissé la porte ouverte tout au large, afin qu'elle puisse se produire sans être gênée par un appareil scientifique quelconque.

J'entends dire : Vous n'avez parlé que de la création d'un capital immobilisé sous l'espèce d'une mine; nous admettons que cet instrument de production ne puisse exister que par le travail et qu'il ne vaut que pour autant que celui-ci l'alimente. Ce capital ne peut, certes, opprimer l'ouvrier, car sans lui celui-ci ne pourrait extraire du charbon de la terre, même lorsqu'il est en pleine production. Ce capital, représenté par des actions ou par des obligations circulant de main en main, n'a de valeur qu'autant que le capital réel, c'est-à-dire la mine fructueuse, la possède elle-même par son exploitation. On peut certes agioter, tripoter, spéculer sur ces titres; ils peuvent hausser ou baisser, cela n'affecte pas le capital qu'ils représentent; ces titres ne valent absolument que ce que vaut la mine et celle-ci ne peut rien valoir que par le travail. Je n'insisterai pas sur ce point, qui ne pourrait être contesté.

[1] Voir la *Revue* du 15 septembre.

Digitized by Google

Ce n'est pas ce capital qui est le vampire de l'ouvrier, son oppresseur, son seigneur et maître. Ce doit donc être un autre capital, celui détenu par les banques, les riches, les bourgeois; c'est celui-là qui est l'ennemi du peuple et que celui-ci doit, sinon détruire, au moins rendre inoffensif en le retirant des mains où il se trouve actuellement.

Nous demandons, disent les porte-voix des ouvriers, une distribution plus égale et plus juste de ce capital; tel est le cri que nous entendons sortir de toutes les réunions ou associations ouvrières, socialistes, collectivistes ou anarchistes.

Les formules d'objurgations ne manquent pas; elles séduisent les masses irréfléchies par leur apparence d'équité, sinon de justice absolue.

Il y a donc lieu d'examiner, de bonne foi et sans parti pris, ces objections fondamentales et d'en constater, soit la vérité, soit la fausseté.

Reprenons, comme base de cet examen, les exemples qui ont servi à notre première étude :

Il s'agit de la même mine mise au point d'être exploitée fructueusement, soit par une société coopérative de 400 membres, soit par une société civile ou anonyme composée des bourgeois, épiciers, tailleurs, boulangers, charcutiers et autres qui avaient fourni les moyens de travailler aux ouvriers coopérateurs du premier cas.

Je veux continuer à simplifier l'action autant que possible; mais tout en supposant un accord parfait et inaltérable entre les 400 coopérateurs, je ne puis pas entrer dans l'abstraction et, faisant du roman, oublier ou supprimer les chances les plus communes et les plus ordinaires de la vie réelle; j'ai affaire à des hommes et non à des anges. Je ne dois pas l'oublier.

Les 400 coopérateurs ont consenti, dans leur acte d'association, à un partage égal du produit de la mine, toutes charges payées, quelle que soit la somme réelle d'efforts, d'intelligence, c'est-à-dire de labeur matériel ou intellectuel fourni par chacun des membres en particulier; mais il peut

Digitized by Google

bientôt survenir des accidents, des maladies, des i s
changements d'intérêts ou de position chez les me. l
peut même se former des coalitions, soit contre le com
teur, soit contre l'un ou plusieurs des membres ch
fonctions spéciales.

Il suffit, pour cela, qu'ayant plus d'expérience et
voyance que la masse, les membres du comité veuille
exemple, retenir une mince part du bénéfice journalier
parer à des accidents ou éviter des emprunts nouveaux.

On a vu des plaintes et des grèves pour moins que
quand il y a des meneurs impatients, exaltés ou poussés
des intérêts extérieurs, politiques, sociaux ou autres.

L'étude de la marche et du développement d'une soci
coopérative, où toutes les parts sont égales, me permett
d'ailleurs de soulever certaines questions journalières dans
les industries, qui me paraissent mal posées et mal comprises
tant par les ouvriers que par les patrons, questions secondaires
sans doute dans le débat que l'on soulève entre le travail et le
capital, mais qui excitent parfois les récriminations les plus
vives et les passions les plus violentes, notamment les cas de
maladie, d'accident, de blessure ou de mort dans l'exercice
du travail.

Dans une société coopérative, ces cas se débattent entre
coopérateurs et ne peuvent donner lieu à des accusations
contre la rapacité du capital, et cependant ils sont absolu-
ment semblables et doivent se résoudre de la même façon.

La mine est donc prête à être exploitée; le compte *capital* est
arrêté; il se solde par une dette de 2,400,000 francs, repré-
sentée par 24,000 *obligations* de 100 francs remboursables
au pair, en 42 ans et quelques mois, par une annuité de
120,000 francs payable en deux termes de 60,000 francs cha-
cun, les 1er janvier et 1er juillet, sous la garantie d'un capita-
liste jouissant d'un « crédit », c'est-à-dire d'une confiance assez
grande pour faire accepter cet arrangement financier par tous
les créanciers des coopérateurs et de la société coopérative.

Nous avons supposé que la mine, exploitée par 400 coopéra-

Digitized by Google

teurs de bonne volonté et rudes au travail, pourrait produire jusque 75,000 tonnes de charbon par an lorsqu'elle serait en pleine exploitation. Cela ferait 250 tonnes par jour pour 300 jours de travail effectif.

Il est naturel que cette quantité de charbon ne pourra pas être produite dès les premiers temps, même en supposant le comité exécutif muni des pouvoirs les plus absolus pour la direction des travaux et pour la répartition du travail entre les coopérateurs.

On produit donc 125 tonnes par jour, dès le commencement, lesquelles, vendues à prix ferme de 10 francs par tonne à un commissionnaire en charbons, donneraient 1,250 francs par jour de travail; cette somme, répartie entre les 400 coopérateurs, donnerait 3 francs à chacun d'eux et ne laisserait que 50 francs pour les frais généraux et menus frais, mais rien pour préparer le payement du premier terme de l'annuité échéant dans six mois et représentant 1 franc par jour pour chacun des coopérateurs.

Il n'y a pas à plaisanter : dans six mois, si les 60,000 francs du premier terme ne sont pas comptés aux créanciers de la société, ceux-ci reprennent leurs droits et peuvent faire vendre le gage de leur créance au plus offrant et dernier enchérisseur; la société coopérative serait donc dissoute et chacun de ses membres resterait débiteur personnel pour sa part et portion dans le passif de la société; les engagements sont formels et sacrés; il n'y a pas à épiloguer là-dessus; la dette est certaine, elle a été reconnue exacte et conforme aux faits, et c'est par faveur toute spéciale et, disons-le, irréalisable en pratique, que les créanciers ont consenti à n'être payés que par annuités comprenant l'intérêt et le remboursement de leur créance dans un délai de 42 ans, prix modéré, vu les risques nombreux et sérieux à courir.

Il faut donc, ou bien rogner le salaire de chacun des membres de 1 franc par jour, ou que ceux-ci travaillent de façon à produire 1 franc de plus.

On était, il est vrai, parti de ce principe tout moderne

Digitized by Google

qu'un ouvrier ne doit travailler que huit heures par jour, tout en gagnant le salaire de 10 ou 12 heures de travail. Mais on ne produit ainsi que 125 tonnes de charbon vendable ; or, pour produire le franc qui manque par associé, il faut extraire 40 tonnes en plus et même 50, si l'on veut faire face à tous les frais accessoires à l'exploitation d'un charbonnage.

Pour produire de 40 à 50 tonnes en plus avec le même nombre d'ouvriers, il faut nécessairement, en dépit de tout principe contraire, ou augmenter les heures de travail, ou produire un tiers en plus dans le même temps. Il n'y a pas à dire, mais même sous le régime coopératif, toute la question du travail se résume dans le « produit ».

Produisez en une heure de quoi gagner 5 francs, ce sera exactement la même chose que si vous y mettiez dix heures à 50 centimes. Il faut produire les 5 francs, valeur en salaire, voilà tout. Aussi bien sous le régime coopératif que sous tout autre.

Le temps n'y fait rien, c'est le produit seul qu'il faut obtenir et qui peut être rémunéré. Aucun sophisme ne peut prévaloir contre ce fait brutal. Il est très probable que, parmi les 250 ouvriers du fond qui ont produit les 125 tonnes au lieu de 165 à 175 qui seraient nécessaires pour équilibrer le budget de la société, il y en a un certain nombre qui produiraient aisément la tonne pleine par jour de 8 ou 10 heures; mais, sans être un Quetelet, ils auraient bien vite calculé qu'il ne leur reviendrait que 1/400 par tête de tout ce qu'ils produiraient au delà de la moyenne ; d'où ce résultat fatal et inévitable qui se produit partout, dans l'industrie, que c'est l'ouvrier le plus paresseux ou le moins fort ou intelligent qui donne la mesure de la production de tous, hormis les cas où on les rémunère d'après la valeur du travail fourni. Dans ces cas, ce sont les plus courageux, les plus vaillants, les plus intelligents qui donnent l'impulsion, et comme les frais généraux restent à peu près les mêmes, le coût de l'unité de produit (mètre cube, mètre courant, pièce de toile ou de drap) diminue avec l'augmentation

Digitized by Google

des salaires, contrairement à l'assertion ordinaire et générale.

Les salaires élevés ne sont donc pas exclusifs du bon marché des produits, aussi bien sous le régime capitaliste que sous celui de la coopération.

Il est donc à supposer, et même certain, que devant l'expectative de perdre tout le fruit de deux années de travaux ardus et constants, les résistances fléchiront et que tous les associés coopérateurs décideront de travailler 10 heures ou 11 heures au lieu de 8, pour produire les 165 à 175 tonnes de charbon indispensables pour équilibrer les recettes avec les dépenses.

Sans doute, au bout de quelque temps, l'habileté deviendra plus générale; les moins vaillants, stimulés, encouragés, entraînés par les meilleurs ouvriers, verront par eux-mêmes que le travail exécuté en conscience, énergiquement, mais méthodiquement, est une source intarissable de satisfaction et de contentement personnels, tandis que la flânerie, le dégoût du travail, la tricherie envers ses compagnons, ne sont suivis que de déboires, de querelles et de mauvaise humeur.

S'il en est ainsi dans une société coopérative, il n'en peut être autrement chez un entrepreneur qui achète, à forfait, le travail d'un ouvrier. Si celui-ci ne lui en donne pas pour son argent, il doit, ou diminuer le salaire, c'est-à-dire le prix du temps, ou trouver quelqu'un d'autre qui lui donnera ce qui a été convenu, sinon il se ruinera certainement avant peu de temps, s'il emploie beaucoup d'ouvriers qui agissent de même.

Grâce à cette modification dans les combinaisons théoriques premières, la production a été portée, avant la fin du premier mois de l'exploitation, à 165 tonnes de charbon marchand, par jour de travail. Par ce changement, la marche de la société est assurée ; les recettes s'élèvent à 1,650 francs, les dépenses

pour salaires, à	fr.	1,200
pour payer les intérêts et l'amortissement		400
pour frais divers et imprévus		50
Total. . .	fr.	1,650

Digitized by Google

Il faut donc faire un effort de plus ou trouver des combinaisons qui permettent, avec le même effort, de produire davantage, si l'on veut faire monter la rémunération des associés.

On pourrait d'abord porter la tâche journalière de chacun à 12 heures au lieu de 10 1/2 ou 11. Mais on s'était bien promis de ne plus travailler que 8 heures! Quel démenti on se donnerait à soi-même et aux camarades du dehors obligés de travailler pour le profit du rapace capitaliste qui lui paye 4 fr. 15c. en moyenne par jour, tandis que lui, l'homme émancipé, l'homme libre de toute contrainte capitaliste, ne parvient à réaliser que 3 misérables francs; et au prix de quels efforts de volonté, de bonne entente et de responsabilité, car c'est la ruine si l'on se relâche un seul instant!

Il est bien vrai que, pour gagner 4 fr. 15 c. en moyenne, l'ouvrier (l'esclave, dit-on) de la mine voisine doit livrer 12 heures pleines de travail effectif et qu'il est tenu en haleine par des porions et des ingénieurs; mais eux aussi, quoique propriétaires, sont tenus en haleine par la dette qui pèse sur leurs épaules et par les chefs de section qui le leur rappellent sans cesse. Car il ne s'agit pas de dire, comme Bilboquet : « Je voudrais bien m'en aller! » la dette est personnelle; chaque associé a été nourri, vêtu, logé pendant deux ans et c'est au prix de cette dette qu'il s'est créé un instrument de travail permanent, qu'il s'agit de faire produire par un labeur assidu, constant et intelligent; faisons donc, disent-ils, l'effort demandé; accroissons d'une heure pleine notre tâche actuelle et attendons, en braves, les quolibets de nos voisins qui déjà nous montrent le chiffre 3 en goguenardant chaque fois que nos femmes vont au marché ou à la boutique. Riront bien qui riront les derniers.

Malgré quelques résistances, les femmes se rangèrent du côté du bon sens et des 4 francs par jour. Grâce à plus d'ordre dans la marche des travaux, à moins d'allées et de venues, à des soins plus attentifs au chargement des bennes et

Digitized by Google

à d'autres menus perfectionnements, la production, grâce aux 12 heures pleines de travail, est portée à 200 tonnes de charbon marchand, mis à wagon ou à bateau. Chaque ouvrier du fond produit 800 kilogrammés net de charbon au jour. La recette journalière est donc parvenue, au bout des six premiers mois de l'exploitation, à 2,000 francs, ce qui permet, à la rigueur, d'attribuer à chacun des coopérateurs une rémunération ou salaire de 4 francs, mais toujours en laissant la caisse sociale vide de toute réserve un peu sérieuse pour pourvoir aux accidents toujours possibles, surtout dans les mines de charbon, sujettes au grisou, aux venues d'eau, aux éboulements, aux bris de toutes sortes d'engins.

Il a fallu six mois pour atteindre ce résultat relativement satisfaisant, car les femmes se souviennent que, pendant deux ans, les fournisseurs leur donnaient, à crédit, pour 5 francs de marchandises par jour.

Elles encouragent donc leurs maris, leurs pères ou leurs frères, suivant les cas, à faire un nouvel effort pour arriver enfin à cette recette journalière de 5 francs qui les mettrait si à l'aise et leur permettrait de rire à leur tour aux dépens des femmes des ouvriers qui, travaillant pour des capitalistes, gagnent encore plus qu'eux et sont libres de tout souci de dette personnelle dont ils ne seront débarrassés qu'au bout de 42 ans, c'est-à-dire quand ils seront vieux ou morts!

Cela fait naturellement l'objet de toutes les conversations. Heureusement, l'harmonie n'a pas été troublée un seul instant entre les coopérateurs; les petites querelles individuelles inévitables ont été ajustées et apaisées par l'intervention paternelle et énergique des chefs de section ou du conseil d'administration, dont personne n'a pu méconnaître l'habileté, la rondeur et la bonne volonté à toute épreuve. On doit avouer que ceux-ci travaillent plus de 12 heures par jour. Quelquefois, on les voit encore circulant dans les travaux, sur les chantiers, dans les machines après minuit et avant

Digitized by Google

quatre heures du matin, et cependant ils n'ont qu'une part des produits, comme les autres associés; on ne leur rembourse que les dépenses obligatoires et réellement faites.

Leurs femmes et leurs filles commencent à se plaindre de leur situation plus misérable que celle des femmes des simples ouvriers, car celles-ci n'ont aucune obligation à remplir, tandis qu'à tout moment toutes sortes de gens étrangers ont affaire avec leurs maris, qui ne peuvent pourtant pas rester nuit et jour au bureau et sur les travaux.

D'autre part, les mécaniciens, les chauffeurs et même les chefs de section font valoir que, tandis que la presque totalité de leurs coopérateurs ne doivent que 12 heures de leur temps à la Société, depuis les derniers règlements, eux en doivent 16 à 18, afin que les machines soient toujours en état de fonctionner au premier signal. Le conducteur de la machine d'exhaure doit, lui, être sur pied nuit et jour, ainsi que ses chauffeurs. Grâce à une entente avec les autres mécaniciens et chauffeurs, ils font leur service à tour de rôle afin de n'être pas surmenés, ce qui serait dangereux pour tout le monde.

Cela commence à faire le sujet des conversations journalières, même dans les lieux publics. Le partage égal des produits n'est pas aussi juste que cela paraissait d'abord. On voit clairement, malgré les théories égalitaires les plus sublimes, que les uns donnent plus que les autres et que la conséquence inévitable, c'est qu'ils ne donneront pas longtemps plus qu'ils ne reçoivent, quand le premier enthousiasme sera passé. Tout reprend peu à peu son équilibre naturel; à la longue, le plus fameux héros de l'égalité reprend ses habitudes de ménage et de pot-au-feu. D'ailleurs, le sentiment du juste finit toujours par reprendre le dessus, même chez les esprits les plus dévoyés. L'honnêteté existe même chez les forbans; ils ne se trompent pas entre eux et ils font à leurs chefs une part plus grande, souvent même très grande, dans le butin.

Mais, dans le cas qui nous sert d'étude, le contrat est

Digitized by Google

ormel, il n'y a pas à épiloguer, les parts de tous les coopérateurs ont été déclarées et consenties égales, il faut remplir ses engagements; les indolents, les indifférents, les mécontents en profitent, peut-être sans s'en douter; pour eux, ils n'y voient aucune injustice, donc il ne peut pas y en avoir pour d'autres. Ils sont la majorité, allez donc leur démontrer que leur part doit être diminuée au profit des actifs, des intelligents et des bonnes volontés!

Il faut attendre que le raisonnement ou les faits, plus forts que le raisonnement, viennent dissiper leur erreur.

Mais d'autres cas se présentent : un des associés tombe malade; un autre, négligeant les précautions les plus élémentaires et agissant malgré les instructions et les règlements, s'est cassé la jambe. Il est donc confiné pour trois mois.

Ces cas n'ont pas été prévus dans les statuts ni dans les règlements; on a supposé et admis comme de raison que chacun devait rester responsable de sa personne et, puisqu'il recevait sa part intégrale des produits, il ne devait rien demander aux autres en cas d'accident personnel. Dans la logique rigoureuse du contrat coopératif, le blessé ou le malade devrait se faire remplacer par un travailleur aussi capable que lui-même; il conserverait sa part intacte des produits, mais il devrait, sur cette part, payer son remplaçant.

Les idées nouvelles ne sont pas dans ce sens. En Allemagne, les chefs d'industrie doivent assurer les ouvriers contre les accidents inhérents à l'industrie qu'ils exercent. Des idées analogues ont cours en France et sont préconisées chez nous.

Dans le cas qui nous occupe, il n'y a pas de chef d'industrie, le capitaliste et l'ouvrier sont réunis dans la même personne; il faut donc que le travailleur malade ou blessé soit secouru par ses camarades, s'il n'a pas pourvu lui-même, par une réserve, à l'éventualité qui l'a frappé.

Mais il n'en reste pas moins cette situation anormale que, ne produisant plus, il ne peut certainement plus avoir part

Digitized by Google

aux produits et que, pour subvenir à ses besoins, il doit prélever une part du travail de ses associés.

Ce ne sera, dira-t-on, qu'un centime par jour et par coopérateur; mais il faut compter 5 francs de production en moins, ou bien imposer aux compagnons de faire sa tâche en plus de la leur. C'est très facile quand il n'y a qu'un malade ou blessé; mais qu'il y en ait plusieurs, chacun devant produire au moins pour 5 fr. 20 c. à 5 fr. 25 c. de charbon vendable pour subvenir aux plus strictes nécessités de la société et recevoir un salaire de 4 francs seulement; on comprendra qu'il serait impossible, dans ce cas, d'ajouter une demi-heure ou une heure de travail aux compagnons valides sans détruire l'ordre, l'harmonie qui doit régner dans une semblable exploitation, où l'économie la plus stricte doit régner dans toutes les branches du service.

Il y aurait un moyen : ce serait d'employer des remplaçants non associés.

Mais quel scandale! Des ouvriers devenus acheteurs de travail, ayant eux-mêmes des esclaves, style du jour, offrant 3 francs, par exemple, à celui qui doit remplacer un chauffeur ou un hiercheur, ou un mécanicien!

Employera-t-on les enfants du compagnon malade? Ce serait peut-être la meilleure solution, s'ils ont passé l'âge d'école; car ils devront succéder à leur père, et ils doivent apprendre le métier.

Mais nouvelles difficultés.

Pourquoi ces enfants-là plutôt que les autres? Source de réclamations; payerez-vous 400 enfants adjoints aux 400 ouvriers?

Faudra-t-il que tous les pères deviennent tour à tour malades, pour que leurs enfants puissent apprendre le métier de mineur?

Je me borne à signaler toutes ces difficultés de détail qui se présentent chaque jour dans l'industrie, sans les discuter, seulement pour montrer qu'elles surgissent aussi bien dans l'industrie placée sous le régime coopératif que sous le

Digitized by Google

régime capitaliste et que leur solution n'est pas plus facile sous le premier régime que sous le dernier, bien au contraire.

Il y a un remède possible, c'est *l'assurance* contre les accidents et les maladies. Seulement, pour que cette assurance soit solidement établie et puisse répondre complètement à son objet, il faudrait qu'elle fût générale et, par conséquent, « obligatoire », mot qui sonne mal à l'oreille de la masse des travailleurs et même des économistes, tout au moins de ceux de l'ancienne école, démodée aujourd'hui, d'Adam Smith et de ses disciples ou successeurs. On peut, toutefois, admettre que, dans ce cas comme dans celui de l'instruction, l'obligatoire ne soit qu'une forme transitoire du consentement unanime, chez les nations où le bon sens et l'intérêt sont encore oblitérés, chez quelques-uns, par des préjugés ou par des intérêts mal compris et mal entendus.

L'assurance a cet avantage évident de faire peser le manque de travail, dû aux maladies ou accidents, sur l'épargne, c'est-à-dire sur le passé, au lieu de le faire peser sur la production actuelle, déjà diminuée par l'inactivité forcée du malade ou du blessé.

Je ne puis m'étendre plus longuement sur ce point, qui ne touche qu'indirectement au sujet que je traite, celui de l'alliance nécessaire, indissoluble du travail et du capital.

J'ai seulement voulu montrer, en soulevant cet incident d'une maladie et d'un accident dans les opérations d'une société coopérative de production, que cette forme du travail industriel n'a pas pour résultat certain de parer à toutes les difficultés, ni même d'assurer aux coopérateurs un meilleur sort, en cas de maladie ou d'accident, que dans le système de l'industrie basée sur le capital.

A part les incidents que je viens de citer, pour avoir l'occasion de rechercher les principes qui en régissent les conséquences vis-à-vis des travailleurs, d'une part, et du capital ou de l'industrie, de l'autre, je reprends la supposition que la société coopérative continue à améliorer ses procédés de production

Digitized by Google

et qu'après la première année d'exploitation régulière, elle est parvenue à produire journellement 225 tonnes de charbon marchand, vendu en bloc et d'avance à un marchand-commissionnaire en gros qui en paye le prix tous les quinze jours.

La recette journalière est donc, en moyenne, de 2,250 francs, ce qui permet de porter à 250 francs par jour les menues dépenses et la constitution d'une réserve indispensable.

Mais un grand nombre parmi les associés demandent à partager immédiatement tous les produits disponibles.

On pourrait, disent-ils, leur allouer immédiatement 4 fr. 50 c. par jour de travail et continuer à allouer seulement 50 francs à la réserve et aux menus frais; c'est le salaire que donnent à leurs ouvriers les capitalistes qui exploitent les charbonnages voisins; ils allouent même des rémunérations plus fortes aux porions et chefs de tâche, aux mécaniciens et aux autres ouvriers spéciaux d'élite.

Il est vrai qu'ils payent moins les manœuvres et les ouvriers sans spécialité qui produisent moins.

Le comité directeur fait observer que les charbonnages voisins ont du crédit et des réserves, que, s'il arrivait un accident, la société coopérative devrait, momentanément du moins, prélever sur les salaires, amoindris faute de production journalière suffisante, tous les frais de réparation de l'accident; qu'on a même été très imprudent en ne constituant pas immédiatement une réserve au moins égale à un semestre de l'annuité due, afin de ne pas être pris au dépourvu si un malheur arrivait.

Après de longues discussions, parfois très animées et même passionnées, sur la menace des directeurs de se retirer et de laisser à d'autres la responsabilité morale de ce qui pourrait arriver, la majorité s'est rangée à l'avis de la direction et a consenti à constituer une réserve de 60,000 francs au moins sur l'excédent des produits après prélèvement d'un salaire de 4 francs par jour.

Il fallait placer cette réserve. Nouvelles discussions, cette

Digitized by Google

fois dans le sein même de la direction et du conseil général composé du comité de surveillance adjoint au comité directeur.

On ne voulait pas la déposer dans une banque, car celle-ci pouvait faillir. Il y en avait même, parmi les plus loquaces, qui prétendaient qu'il n'y avait pas plus de sécurité à la Banque nationale, dirigée et administrée par les exploiteurs de l'ouvrier, par ses ennemis nés et invétérés.

On parla du banquier philanthrope qui les avait déjà sauvés dans la situation critique où ils se trouvaient à la fin des travaux d'établissement. On fit valoir des objections, mais plus faiblement accentuées. On convint de le consulter.

Comprenant, sans beaucoup d'explications, les vraies raisons cachées sous celles qui lui étaient dites, il les morigéna sur l'excès de leur prudence, exprima l'avis qu'il y avait d'honnêtes gens, même parmi les banquiers, et qu'il y avait des banques solides et offrant toute garantie, puisqu'il leur confiait lui-même des sommes beaucoup plus considérables que les 2,400 francs dont ils disposeraient chaque quinzaine; il leur expliqua le mécanisme des comptes courants et des chèques, mais il finit, pour les rassurer tout à fait, par leur conseiller d'acheter des fonds publics qu'ils pourraient toujours réaliser en quelques jours de temps et qui, dans l'intervalle, produiraient un intérêt modéré. Le seul inconvénient à craindre était une baisse au moment de la réalisation.

Il indiqua un agent de change sûr et honnête, qui n'achèterait pas invariablement au cours le plus élevé pour vendre toujours au cours le plus bas de la journée.

On remercia cordialement le conseiller bienveillant et, après de nouvelles discussions, on convint de suivre en tous points les conseils de cet ami éprouvé.

On s'entendit avec l'agent de change, qui, mis au fait officieusement, se montra d'une obligeance et d'une activité extrêmes. Il acheta, dans les meilleures conditions, des fonds d'États et de villes, celles-ci pour les petites sommes restantes, et se déclara prêt, en cas de besoin urgent, à avancer le mon-

Digitized by Google

tant présumé des ventes sur la simple remise des titres. Il leur remit son bordereau et divers titres dont deux de 4 p. c. belges de 1,000 francs au prix de 104 fr. 75 c., plus le prorata du coupon à échoir le 1er octobre (on était le 3 septembre); plus deux titres 3 p. c. de Bruxelles 1869, échéance le 1er janvier; courtage 1.20, plus un solde de 50 fr. 58 c.

Les délégués du comité exécutif ne comprennent naturellement rien à ce grimoire, sinon qu'ils sont volés comme dans un bois. Ils avaient remis à l'agent de change honnête et recommandé *deux mille quatre cents francs* de bon argent, ou plutôt de bon or, car ils avaient employé ce métal pour ne pas être trop visiblement chargés dans le wagon et dans les rues de la capitale, et celui-ci leur remit quatre feuillets de papier valant, d'après leurs propres inscriptions, 2,200 francs, plus 50 fr. 58 c., en tout 2,250 fr. 58 c.

Cela ne crie-t-il pas vengeance au ciel d'avoir trompé ainsi de pauvres ouvriers! Ils s'en expliquent vivement à l'agent de change, qui les rassure à moitié en leur offrant de leur rendre l'argent intact. Est-ce que le grain, le charbon, le coton, la toile, ne changent pas à tout moment de prix, sans raison apparente? Pourquoi les feuilles de papier qui donnent 40 ou 3 francs de rente annuelle ne changeraient-elles pas aussi de prix?

Mais l'argent que nous vous avons remis a toujours la même valeur, fut la réplique. C'est possible, répond l'agent de change, mais ce n'est pas de l'argent que j'ai acheté pour vous, mais une rente de quatre-vingt-six francs par an, qui vaut aujourd'hui, sur le marché, la somme que vous avez payée. D'ailleurs, ajoute-t-il, allez chez celui qui vous a adressés à moi, et si vous n'êtes pas satisfaits de ses explications, revenez et l'argent qui est ici intact vous sera remis de même.

On se rendit donc chez le banquier philanthrope, qui se borna, pour toute explication, à leur donner l'engagement écrit de reprendre leurs papiers pour le même prix, plus

Digitized by Google

les intérêts courus, s'ils n'étaient pas contents après le 1er novembre.

Satisfaits d'avoir cette double assurance, ils reprirent, sans enthousiasme, le chemin de leur charbonnage; car une nouvelle responsabilité pèserait sur eux désormais, celle de la garde et des soins qu'exige ce trésor qui ne leur appartient pas.

Où le déposer en sûreté, à l'abri du feu et des voleurs? Ils ont bien un bureau au charbonnage, mais il est contre les machines et il est fréquenté tout le long du jour par toute sorte de gens.

Ils n'ont pas même un coffre-fort, car ils ont toujours tout payé à mesure des recettes, leur acheteur de charbon s'étant chargé du service des obligations contre une garantie en bonne et due forme donnée par lui devant notaire.

On convint qu'on ne dirait rien à personne de l'endroit où seraient déposés les précieux papiers et que l'on attendrait le 1er novembre, époque de l'échéance des coupons semestriels, avant de décider si l'on reprendrait l'argent, plus difficile à garder pourtant que des papiers numérotés et reconnaissables.

Quinze jours plus tard, même opération, sans réflexions ni questions, cette fois, mais avec les mêmes assurances de reprise en cas où l'on ne serait pas satisfait du placement : accroissement correspondant de l'anxiété des détenteurs quant à la garde.

Ils ont fait faire par le forgeron de la société, l'un des coopérateurs, en dehors des heures de son travail régulier, un coffret en fer fermant à trois serrures différentes, dont les clefs étaient remises à autant de membres du conseil exécutif et du comité de surveillance, afin de diminuer les responsabilités. Un maçon étranger avait construit, sous le pavement du bureau, un caveau, à l'abri du feu et des voleurs, fermé d'une porte solide, bardée de fer.

On respirait maintenant plus à l'aise et l'on se demandait, chacun à part soi, pourquoi l'infâme capital pouvait ainsi ôter le sommeil et la tranquillité à ses possesseurs.

Digitized by Google

Quelques jours plus tard, on s'en alla, en portant à l'agent de change, qui avait donné ce conseil, le troisième versement de 2,400 francs, recevoir les quatre coupons de vingt francs échus le premier du mois : c'était l'explication de la différence entre le prix inscrit et le cours.

D'où venait cet argent ?

De la Banque nationale, où l'on était allé au guichet indiqué; mais la Banque nationale, où l'avait-elle cherché?

Profond mystère ! Mais le fait était là, patent, incontestable, sous la forme de quatre pièces d'or bien sonnantes.

Une question posée au baes de l'estaminet, où le délégué, seul cette fois, attendait l'heure du train, lui apprit que cet argent venait du gouvernement, dont la Banque nationale était le trésorier.

Ça devenait plus clair : le gouvernement frappe les pièces d'or, les remet à la Banque qui les remet à ceux qui ont des « coupons », car c'est ainsi que l'on appelle ces petits morceaux de papier que la femme a eu tant de peine à couper juste, dans les lignes, avec ses ciseaux, sous le sceau du plus grand secret.

Nouveau mystère; le troisième achat de fonds publics fait après le 1er novembre, le 11, coûtait 19 francs de moins par titre que le dernier achat.

Pourquoi cela? 1,008 au lieu de 1,027. Ce sont d'étonnantes gens que ces agents de change ! Ils font cela avec un naturel et un sans-gêne qui confond et qui rassure, car ils sont toujours prêts à rendre l'argent, moins naturellement ce qui a été reçu. C'est juste, après tout; mais pourquoi? Serait-ce cela que l'on appelle l'agiotage, ou les tripotages de bourse? Peut-être bien.

J'ai bien envie de demander une explication à l'agent de change, mais il vaut mieux qu'il me croie ferré; je le demanderai au baes qui m'a déjà si bien renseigné.

Le baes, interrogé, répond doctement et en homme entendu que ce sont les *proratas* d'intérêts qui varient selon que l'acquisition a lieu plus ou moins près de l'échéance.

Digitized by Google

— Prorata ! écrivez-moi cela, afin que je le retienne pour mon prochain voyage. Il se décide, en retournant chez lui, à ne pas casser la tête de ses collègues avec ce mot nouveau, tandis qu'il n'en aurait pas lui-même compris la signification et la valeur. En effet, quinze jours plus tard, il payait le titre, ou plutôt le prorata, environ 1 fr. 10 c. plus cher ; une simple explication du courtier lui fit saisir complètement le mécanisme de l'accroissement de l'intérêt afférant à chaque titre à mesure que l'échéance approche.

Tous les quinze jours, même opération ; la réserve croît à vue d'œil. Au bout de l'année, elle s'élevait, y compris les fameux proratas, à environ 63,500 francs, somme qui fut jugée suffisante, avec les revenus qu'elle produisait, pour parer à toutes les éventualités, le charbon ayant plutôt augmenté de prix que diminué dans l'intervalle.

Mais vingt-huit quinzaines d'expérience avaient fait naître des réflexions chez les membres du comité exécutif, d'une part, et du conseil de surveillance, de l'autre.

Bien des préjugés ou des préventions s'étaient évanouis à la lumière des faits, comme les fantômes que dissipent les premiers rayons du jour. Ils commençaient à apercevoir et à comprendre que le rôle joué par le capital dans la production n'était pas aussi absorbant ou dominant qu'ils le pensaient, en toute bonne foi, quand ils étaient de simples ouvriers sans responsabilité ni autre souci que de vendre leur travail au plus haut prix du marché.

Ils n'étaient plus aussi rassurés sur l'avenir de leur entreprise ; ils commençaient à en apercevoir les périls nombreux, non invincibles sans doute, s'ils parvenaient à maintenir la confiance, l'entrain et l'harmonie parmi les membres, mais désastreux et mortels si les éléments de discorde qui existent dans toute association d'hommes, même dans les nations, ne pouvaient être dominés par la crainte, sinon par l'amour.

L'assemblée générale annuelle et statutaire devait avoir lieu après une année d'exercice et quelques semaines, pour donner le temps au comptable et aux comités directeur et de

Digitized by Google

surveillance de préparer le bilan, de dresser les comptes et de rédiger le rapport sur les opérations de l'année.

Cette assemblée avait donné lieu à de nombreuses réunions du comité directeur et du comité de surveillance.

Les associés s'informaient naturellement de tous ces détails, il leur semblait peu naturel que le deuxième exercice social donnât plus de besogne aux deux comités que le premier.

On savait qu'il y avait une assez forte réserve placée dans un coffre en fer à trois clefs, remisée on ne savait où; mais on n'en avait cure, car il avait été expliqué par les femmes des membres des deux comités qu'elles ne le savaient pas elles-mêmes, mais que c'était pour la sécurité du dépôt, d'ailleurs absolument à l'abri du feu et des voleurs.

Les imaginations allaient leur train ordinaire dans ces milieux sensibles et passionnés de travailleurs honnêtes et ardents au labeur comme au plaisir, très calculateurs cependant et sachant à un centime près ce qui leur revenait, sous une apparence d'indifférence peu réelle.

Il circulait donc divers bruits. Le comité directeur devait, disait-on, proposer la création d'une nouvelle réserve; il voulait plus d'argent à sa disposition. On ne voulait pas cela; on s'y opposerait énergiquement; on avait eu jadis la faiblesse de consentir à se priver de 3 francs par semaine, on serait plus ferme et plus décidé, cette fois.

D'autres disaient tenir d'une source quasi officielle que le comité directeur recommanderait une augmentation d'heures de travail afin de pouvoir créer, avec le produit, une réserve d'assurance contre les maladies et les accidents; mais que l'on distribuerait les 200 francs par jour qui avaient servi à constituer la réserve en caisse; ils avaient en vue d'autres propositions qu'on ne pouvait préciser, car les membres des deux conseils s'étaient, on ne devinait ni ne comprenait pas pourquoi, promis le secret le plus absolu.

Le dimanche, dans les cabarets et sur les places publiques, les amis du dehors employaient toutes les ressources des diplomates les plus madrés pour savoir quelque chose

Digitized by Google

des ouvriers capitalistes. Car il n'y avait pas à le nier, ils étaient en possession d'un énorme capital. C'est pour cela qu'ils faisaient tant de mystère et d'embarras.

N'avaient-ils pas tous donné leur démission des sociétés de résistance?

Ils allaient devenir des bourgeois avec leurs capitaux! Et mille autres quolibets semblables et même plus corsés.

L'assemblée générale eut lieu à la date statutaire; l'ordre du jour portait :

1. Rapports du comité d'administration et du conseil de surveillance sur la situation de la société et comptes de l'exercice écoulé; approbation des comptes et du bilan pour la décharge du comité administratif (art. *x* des statuts).

2. Propositions du comité administratif et du conseil de surveillance sur la marche des travaux et sur la constitution d'un fonds pour parer aux accidents et maladies des membres.

3. Objets divers et notamment prise en considération éventuelle des propositions non annoncées d'avance des membres de la société (art. *y* des statuts).

Nous extrayons du rapport, assez concis du reste, les paragraphes suivants :

Après avoir constaté qu'à la fin du deuxième exercice social, la dette sociale, qui constituait son unique passif, était diminuée de 48,960 francs par le remboursement au sort de 489 obligations de 100 francs, 60 francs restant en caisse pour le prochain tirage, le rapport constate que la réserve constituée à la suite du vote de l'assemblée générale s'élevait, au 31 décembre, fin de l'exercice financier social, à 63,800 francs, représentés par 52 obligations de 1,000 francs de la dette 4 p. c. belge et par 105 lots de villes de 100 francs. Cette réserve était réalisable, en cas de besoin, du jour au lendemain sans perte, au contraire avec bénéfice, car les fonds de l'État et des villes étaient en hausse de plus de 1 p. c. depuis l'acquisition des titres. (*Murmures de satisfaction étonnée.*)

Digitized by Google

« Nous sommes donc des capitalistes! » s'écrie une voix dans l'assistance.

« Des vampires! » ajoute une autre voix en riant.

« Des bourgeois! » partent de plusieurs bancs, comme une explosion d'hilarité non mécontente.

« Cette réserve, continue à lire le rapporteur, nous met à l'abri non seulement des accidents imprévus toujours possibles dans une exploitation comme la nôtre, mais aussi pour le cas d'une baisse subite des prix des charbons ou du volume de la production...

« A propos du volume produit, nous dirons incidemment qu'après avoir pris un développement assez rapide dans la première année, il s'est maintenu presque stationnaire durant le dernier exercice, rendant ainsi impossible toute augmentation dans la distribution du produit net, distribution que nous pouvons, comme vous le savez tous, faire toutes les quinzaines, grâce au marché conclu pour la vente, à prix ferme, pendant une année, de toute notre production vendable. »

Une voix dans l'assemblée. — En voilà un qui s'engraisse à nos dépens!

Une autre voix. — Il roule en voiture celui-là!

Une troisième voix. — Pourquoi ne vendons-nous pas notre charbon nous-mêmes?

Le président. — Patience, messieurs, n'interrompez pas la lecture du rapport. Vous pourrez interroger le comité exécutif pendant la discussion.

L'assemblée, qui était devenue légèrement houleuse, reprend son calme attentif.

« Nous appelons votre attention à tous sur ce fait pour nous aider à en découvrir la cause : bien que tous les membres de la société, nous le constatons hautement, travaillent assidûment et courageusement sans perdre jamais une minute, malgré l'absence de contremaîtres ou de porions, — mais nous vous devons la vérité sans ambages, — il est constant que quelques brigades continuent à donner un

Digitized by Google

accroissement de production, tandis que les autres restent stationnaires. (*Murmures d'étonnement.*)

« Nous vous convions donc à rechercher avec nous, dans l'intérêt commun de tous, la cause de ce fait que nous ne nous expliquons pas.

« Nous réunirons l'assemblée générale officieusement dans quelques jours, pour causer de cela ensemble en bons amis.

« Nous devrons aussi causer, lors de la même assemblée officieuse, de projets d'assurance contre les maladies et les accidents qui nous sont soumis et que nous avons examinés et étudiés dans ces derniers jours, espérant pouvoir vous soumettre des propositions; mais la matière est si ardue et compliquée d'éléments si divers que nous avons cru devoir prendre votre avis à tous avant de rien arrêter de précis à vous soumettre. »

Une voix. — Que la société paye!

Le président. — C'est une des propositions qui vous seront soumises, mais il y en a d'autres. Attendez, avant de vous faire une opinion, qu'elle vous soit soumise. Jusqu'ici, les sociétaires ont pourvu aux divers cas qui se sont présentés en travaillant au lieu et place des malades et des blessés; c'est charitable et fraternel, mais cela ne pourrait fonctionner longtemps s'il y avait un certain nombre de malades et de blessés à la fois.

Vous serez donc consultés et nous aviserons ensemble.

Une voix. — Qu'on nous donne d'abord 5 francs par jour!

Le président. — Vous venez d'entendre le rapport; pour que cela soit possible, il faudrait produire 75,000 tonnes de charbon par an, c'est-à-dire 250 tonnes par jour de travail utile, et nous n'en produisons que 200 à 225 en moyenne, à grand'peine, en travaillant 12 heures par jour au lieu de huit, comme nous nous l'étions promis en nous associant.

Le rapport se terminait par le résumé du bilan. La dette sociale avait diminué de 49,000 francs par le tirage, en deux

Digitized by Google

fois, de 490 obligations remboursées au pair. Dans quelques semaines, on allait procéder au tirage de 260 autres obligations; ce nombre s'accroîtrait tous les ans par les intérêts afférants aux obligations remboursées.

Le payement régulier de l'intérêt et des obligations sorties avait déjà affermi le crédit de la société; mais ce qui lui donnait plus de stabilité encore, c'était la réserve disponible en cas d'accident ou d'arrêt momentané dans la production. Or, les associés eux-mêmes doivent être plus confiants dans l'avenir, depuis qu'ils savent qu'en cas de chômage momentané, leur salaire ne sera pas diminué et qu'il y a de l'argent en caisse pour réparer les accidents possibles.

Le rapport ayant été mis en discussion et personne ne demandant la parole, il est voté à l'unanimité après la lecture du rapport du conseil de surveillance, qui, se faisant l'écho de ceux qui pensaient que si le charbon extrait était vendu directement aux consommateurs, on réaliserait plus de bénéfices, avait inséré un paragraphe dans ce sens dans le rapport, en louant toutefois le comité exécutif de s'être assuré par ce moyen des rentrées régulières de fonds pour le payement à jour fixe des salaires. Ce rapport faisait toutefois remarquer que la rentrée assurée et régulière du prix de vente des produits était un intérêt de premier ordre pour une société naissante, sans crédit et sans fonds de roulement.

Après l'assemblée, des groupes se formèrent, discutant avec animation et même avec passion les termes du rapport et surtout les propositions annoncées, et davantage encore le fait constaté que certaines brigades produisaient plus que d'autres. Il y avait donc des sociétaires qui gagnaient 4 fr. 50 c. à 5 francs par jour, tandis que d'autres ne gagnaient que 3 fr. 80 c. et peut-être 3 francs, tandis que l'on donnait à tous la même paye de 4 francs. Était-ce équitable? même juste? Les avis étaient divisés, selon que l'on se savait ou se croyait être avantagé ou lésé.

L'heure du dîner dispersa les groupes, qui se reformèrent plus tard dans les cabarets et lieux de réunion des environs,

Digitized by Google

augmentés des femmes et parfois des enfants des coopérateurs.

Les ouvriers des charbonnages voisins étaient surtout avides des détails sur l'assemblée et sur les comptes. Ce qui leur semblait très extraordinaire, c'est que des ouvriers propriétaires de leur mine gagnassent moins d'argent qu'eux, travaillant pour des bourgeois capitalistes qui prenaient le meilleur de leur travail.

Il devait y avoir quelque chose là-dessous.

Il ne pouvait, certes, y avoir de malversation, car tout se faisait en plein jour. On connaissait ce qui sortait de la fosse jour par jour; le prix de vente à forfait était connu. Il était notablement supérieur à celui des adjudications publiques auxquelles les charbonnages voisins prenaient part. On se perdait en conjectures, sans trouver de raisons satisfaisantes.

Il y avait aussi la question de l'assurance contre les accidents et les maladies occasionnés par le travail de la mine; car il ne pouvait s'agir des maladies héréditaires ou contractées par des excès ou débauches, hors du temps de travail.

Le comité directeur annonçait avoir reçu diverses propositions. On se rappelait que divers sociétaires avaient été interrogés par des étrangers sur les travaux, les accidents, les maladies, la façon d'y parer, la paye journalière, etc. On avait cru que c'était par pure curiosité d'oisifs, c'était peut-être pour cela.

L'assemblée générale officieuse eut lieu pour obtenir l'avis des membres sur ces questions.

On constata, sans contradiction, que tout le monde faisait son devoir et même davantage, que la production ne pouvait être augmentée qu'en augmentant encore les heures de travail, qu'on y gagnerait peu, tout en accroissant les chances de maladie et d'accidents.

Qu'il était très vrai que certaines brigades produisaient davantage que d'autres, dans le même temps et sans plus d'efforts apparents.

Cela tenait à ce que les meilleurs et plus forts ouvriers

Digitized by Google

s'étaient groupés et avaient laissé ensemble les plus faibles et les moins avisés.

Un chef de section fit remarquer que, dans les brigades, ceux qui ne pouvaient suivre retardaient les autres, et que c'était pour cela que les plus forts se réunissaient pour travailler ensemble. Il ajouta que c'était, en définitive, au profit de la masse, puisque tous avaient part égale aux produits, tandis que, dans les autres exploitations, les plus forts étaient payés selon le travail qu'ils faisaient. De là l'inégalité des salaires contre laquelle s'élevaient tant de protestations. Quelques murmures accueillirent ces paroles, sans exprimer positivement le sentiment de ceux qui les faisaient.

Un des membres du conseil de surveillance fit remarquer que si toutes les brigades produisaient autant que la plus forte, on atteindrait bientôt la production journalière de 250 tonnes. Même entre brigades, les plus faibles empêchaient les autres de donner tout ce qu'elles pouvaient, les machines ne pouvant changer d'allure à chaque instant. Peut-être manquait-on dans l'organisation, dans la méthode? On étudiait toutes ces questions d'une importance vitale pour la société. L'assemblée ne prit aucune conclusion.

Vint ensuite la question des assurances contre les accidents et les maladies contractées par suite du travail.

On avait préconisé l'assurance en bloc sur le revenu social. Ce serait, dans tous les systèmes possibles, pris sur les salaires, car ceux-ci dépendent absolument du produit réel de la mine, tous frais déduits; prendre l'assurance sur le bloc entier ou sur chacune des 400 parcelles du bloc peut paraître indifférent, au premier abord; mais les assureurs ne sont pas de cet avis; ils craignent les non-valeurs dans les assurances par compagnies; ils pourraient y trouver des brigades entières d'invalides ou sur le point de le devenir.

Il vaut donc mieux adopter l'assurance individuelle des membres, chacun d'après son âge et sa constitution physique et aussi d'après le sacrifice immédiat qu'il consentira à faire, les tarifs variant suivant le salaire demandé en cas de maladie

Digitized by Google

ou d'accident et suivant que le travail est plus ou moins pénible ou dangereux.

La société peut, certes, intervenir pour une quote-part en réservant, par exemple, certains profits extraordinaires ou spéciaux. Mais l'expérience a démontré les dangers d'ouvrir la porte aux spéculations de l'indifférence ou de la paresse.

L'enquête anglaise sur la taxe des pauvres donne à cet égard de curieux enseignements.

Après des échanges d'observations parfois assez vives, quoique sans la moindre aigreur, chacun étant convaincu de la sincérité de tous, on se décida à accepter les offres d'une compagnie qui, moyennant 1 p. c. du montant du salaire actuel, soit 4 centimes par jour de travail, soit douze francs en moyenne par an et par associé, 4,800 francs en tout, assurait le salaire plein pendant une quinzaine et le demi-salaire pendant les six semaines suivantes aux malades et blessés. La société pouvait se réserver le droit de remplacer le blessé ou le malade par un ouvrier extérieur payé par lui, mais lui laissant l'excédent de sa part, s'il y avait une différence en sa faveur.

De cette façon, on pouvait maintenir la production à son niveau normal sans imposer un surcroît de travail aux associés.

L'examen médical par lequel tous les associés durent passer pour établir le tarif de leur assurance particulière, fit découvrir la cause réelle des écarts constatés entre le produit des diverses brigades : d'énormes différences existaient entre la force musculaire, intellectuelle et morale des associés; tous, sans aucun doute, donnaient tout ce qu'ils pouvaient et ce qu'ils avaient en eux; on ne pouvait en exiger davantage; mais il était évident que les moins forts paralysaient, dans une certaine mesure, leurs compagnons plus musculeux, plus énergiques ou plus méthodiques, car la méthode peut souvent compenser la faiblesse.

De là provenait l'impuissance, constatée depuis un an, d'atteindre à la production nécessaire pour assurer aux asso-

Digitized by Google

ciés coopérateurs la rémunération espérée de leurs efforts, c'est-à-dire 5 francs par jour de travail effectif.

Un seul moyen existait : d'abord de cesser tout prélèvement pour former la réserve du travail après avoir constitué celle du capital, cela donnait 50 centimes par jour; puis d'augmenter d'une heure le travail effectif de tous les associés, de le porter à 13 heures, c'est-à-dire 5 de plus que le programme primitif. Était-ce possible?

C'était, à la vérité, la dette qui enlevait à chaque associé le franc qui manquait pour satisfaire tout le monde; mais personne n'avait encore oublié que, sans cette dette, il n'y aurait pas eu de mine et, partant, point d'association coopérative pour l'exploiter. Dans quarante ans, leurs enfants hériteraient des 2,400,000 francs, mais cet avenir était trop lointain pour qu'on y songeât; à ce moment, on ne sentait que la charge présente.

En attendant, bien qu'ils eussent rencontré des facilités inattendues et inespérées, ils gagnaient moins que leurs voisins les ouvriers des mines exploitées selon le système capitaliste.

D'où cela pouvait-il provenir? Telle est la question que chacun se posait sans pouvoir la résoudre.

Retournons à la mine établie et exploitée d'après notre seconde hypothèse, sous le système capitaliste. Cette mine, comme la première, ne vaut que par le travail; abandonnée, elle serait morte et le capital perdu; cela ne peut être dénié. Elle peut, certes, être reprise par d'autres, qui y mettront un nouveau capital, mais elle ne reprendra sa valeur qu'en proportion du produit réel qu'elle donnera par le travail.

Le « produit » est donc la seule base solide du salaire, d'une part, de la rémunération et de la reconstitution du capital, qui est toujours la dette, qu'on ne l'oublie pas, de l'autre.

Le capital ne peut donc être rémunéré sans le travail et celui-ci ne peut exister sans capital, je crois l'avoir démontré suffisamment pour ne plus y revenir.

Digitized by Google

Comment donc se peut-il que l'ouvrier travaillant au profit exclusif du capital, selon la littérature actuelle, puisse être mieux rémunéré que s'il travaille pour son propre compte, même dans les conditions avantageuses que j'ai supposées?

C'est ce que je vais établir d'une façon claire et indiscutable.

Je dois, naturellement, supposer des capitalistes guidés par leur intérêt exclusif, mais raisonné et éclairé, comme j'ai supposé une société coopérative de 400 membres résistant à toutes les causes de désunion et de discorde et ne se laissant guider que par le bon sens et l'intérêt vrai et durable de chacun des associés.

Je n'ai, en effet, introduit d'incidents dans la marche régulière de cette société que pour montrer les dangers divers qui sont inhérents non au capital moteur, comme le disent les conseillers improvisés des ouvriers, mais au travail lui-même, quelle que puisse être son organisation.

Le capital intelligemment administré a sur le travail vivant au jour le jour, ou sur celui possédant quelques réserves, et même sur celui qui s'est associé coopérativement, plusieurs avantages sérieux et certains :

1° Il peut d'abord choisir les agents les plus capables, tant chefs qu'ouvriers, en les rémunérant convenablement;

2° Il peut obtenir les meilleures conditions dans la fourniture des matériaux et des machines ou ustensiles; en les payant leur valeur et sans retards autres que ceux nécessaires au contrôle et aux épreuves;

3° Il peut maintenir plus d'ordre et de méthode;

4° N'étant pas forcé de vendre les produits au jour le jour pour faire face à la main-d'œuvre et aux autres payements courants, il peut obtenir des prix plus rémunérateurs; en un mot, n'étant pas obligé de subir les conditions onéreuses des acheteurs, il peut, mieux que des coopérateurs, résister aux exigences des baissiers.

Le choix des agents est des plus importants, dans l'intérêt de ceux-ci autant que dans celui de l'industriel.

Digitized by Google

Contrairement à l'opinion souvent émise et acceptée, le bon marché de la main-d'œuvre ne se mesure pas au prix payé à l'ouvrier, mais au travail que celui-ci donne en échange du salaire qu'il reçoit. Si, par méthode, habileté ou force physique, il fait l'ouvrage de deux autres, il méritera plus du double du salaire attribué à chacun d'eux, car il économisera l'espace, les frais généraux, l'outillage et le temps.

C'est pour cette raison que, tout en payant des salaires plus élevés, les entrepreneurs d'industrie en Angleterre, en Amérique et ailleurs produisent souvent à meilleur marché et parfois mieux que leurs concurrents du continent, qui paraissent payer leurs ouvriers moins cher, si l'on mesure le salaire au temps, soit à la journée ou à l'heure, mais certainement plus cher, si l'on mesure la rémunération au produit.

De là l'intérêt pour l'entrepreneur ou patron intelligent et attentif à ses propres intérêts, de bien choisir son personnel, de le grouper selon ses affinités personnelles et de travail; de le payer exactement selon ses mérites réels, sans privilège ni faveur, mais aussi sans lésiner, sans passe-droit, sans tromperie d'aucune sorte.

Inutile, avec un bon personnel, d'exercer une surveillance inquisitoriale de chaque instant; imprimer une bonne direction, aider par là le travailleur à accomplir sa tâche avec le moins d'effort possible et avec le meilleur résultat, voilà le moyen. L'ouvrier sera, de cette façon, sachant et voyant qu'il est payé selon ses produits, intéressé lui-même à les augmenter et à les perfectionner, et cela sans encourir aucune des responsabilités personnelles qui pèsent et doivent peser sur l'entrepreneur, qu'il soit coopérateur ou patron capitaliste.

Pour établir par des chiffres l'avantage que possède une entreprise capitaliste sur une société coopérative comme celle que nous avons supposée, marchant d'accord, de tout cœur, sans aucune perturbation financière ou autre, il suffit de suivre la marche de la société capitaliste que nous avons supposée, exploitant un charbonnage en tout semblable à celui exploité par une société coopérative. Je dois la supposer

Digitized by Google

dirigée avec intelligence, au mieux de ses intérêts, par un personnel capable et instruit de toutes les nécessités et des difficultés d'une bonne exploitation de charbonnage.

On n'accepte que des ouvriers pouvant gagner au minimum 4 francs par jour et pouvant aller jusque 6 ou davantage, selon les produits qu'ils donnent.

Chaque homme est placé au poste où il peut gagner le plus sans être entravé, ni arrêté par la négligence, la lenteur ou la faiblesse des autres; aucune fausse manœuvre ne fera perdre du temps ou n'exigera d'effort inutile ou infructueux de personne; tout ce puissant instrument de production sera établi et combiné pour atteindre le plus fort produit possible avec le moins d'effort. Dans ces conditions, la production de 250 tonnes, qui permettrait aux coopérateurs d'atteindre le salaire de 4 fr. 50 c. ou 5 francs, mais en vivant au jour le jour, dans la crainte permanente d'un accident ou d'une baisse des prix de vente, pourrait être atteinte avec 300 ouvriers produisant une recette brute de 2,750 francs, sur laquelle les salaires, à 5 francs en moyenne, prendraient 1,500 francs; l'intérêt du capital et son amortissement, 500 francs; les frais généraux, comprenant la direction et les appointements du personnel dirigeant, 250 francs; réserve, assurances diverses, impôts et dividendes, 500 francs.

Trouvera-t-on que cette dernière somme dépasse la mesure, qu'elle devrait être diminuée au profit des ouvriers?

Sur quelle base établir la légitimité de cette prétention?

Sur l'assertion que l'ouvrier seul a produit le charbon.

Mais nous avons la société coopérative pour nous démontrer que l'ouvrier ne peut rien produire sans l'instrument de son travail. Dans le cas qui nous sert d'exemple, sans le charbonnage qui a coûté 2,400,000 francs à établir et à outiller. Otez-lui cet instrument coûteux et perfectionné: pourra-t-il gagner 4, 5, 6 francs et davantage par jour de travail?

Je n'hésite pas à répondre non. Sans le capital, il n'y a pas et il ne peut y avoir de travail rémunéré.

Ce surplus de produit est en réalité la garantie des ouvriers

Digitized by Google

que la société qui les emploie continuera à les employer et à les payer même si les prix descendaient de 10 p. c.; même s'il y avait un accident aux machines ou aux installations. Cette garantie a sa valeur et elle doit être payée.

Dans la société coopérative, l'ouvrier court tous les risques et cependant il ne peut pas être aussi bien rémunéré tant que la dette sociale ne sera pas éteinte; dans l'autre société, l'ouvrier ne court aucun risque autre que celui de la profession qu'il exerce, risque qu'il court, quel que soit le système de travail qu'il puisse adopter. Les noms et les mots ne sont rien, c'est le résultat qui est tout.

Il est probable que, pour parer à ce genre d'accidents, la société exigera de ses agents qu'ils s'assurent personnellement contre les risques personnels, tandis qu'elle les assurerait de son côté collectivement contre les risques collectifs. Ce serait strictement dans leur intérêt comme dans le sien.

Reste un point à examiner dans cette étude comparative des deux systèmes de rémunération du travail: vaut-il mieux, à la fin des comptes, pour l'ouvrier, de travailler à son propre compte et courir tous les risques de l'entrepreneur d'industrie, ou bien de vendre à prix débattu son capital-travail à des entrepreneurs qui sont responsables de tous les risques financiers et qui doivent le payer avant toute autre dette?

Pour moi, le choix ne peut laisser aucun doute : la sagesse des nations l'a proclamé depuis longtemps et elle ne sera démentie par aucune combinaison scientifique ou sentimentale :

Chacun son métier.

Le métier de l'ouvrier n'est pas d'être capitaliste; s'il doit l'exercer un jour, ce qui n'est pas impossible, de nombreux et glorieux exemples sont présents à la mémoire de tous, c'est par son génie particulier seul qu'il peut y atteindre. L'association dans laquelle il engagerait tout son avenir et peut-être celui de sa famille, serait pour lui une entrave, car elle

Digitized by Google

l'enchaînerait au sort de tous ses associés pendant de longues années.

Je crois avoir démontré, par cette étude fort incomplète, je le reconnais, car j'ai dû l'écourter pour ne pas dépasser les bornes d'un article de revue, que pas plus dans la production que dans l'installation, le travail ne peut se séparer un seul instant du capital, même si le travailleur veut jouer le rôle du capitaliste, comme dans la société coopérative ou toute autre combinaison analogue.

Je crois avoir, de plus, établi d'une façon claire et indiscutable que la rémunération du travail manuel ou intellectuel ne peut dépasser la production réalisable du travailleur, mais qu'elle doit être proportionnelle à cette production, dans l'intérêt du patron ou capitaliste autant et plus même que dans celui de l'ouvrier.

Aucune combinaison ou organisation de travail ne permettra au producteur, ouvrier ou autre, de gagner plus qu'il ne produit.

On parle de rétablir des corporations de métiers, des syndicats ou autres combinaisons. Elles ne peuvent exister qu'au moyen de privilèges attentatoires à la liberté des ouvriers, qui veulent rester libres, ou à celle des consommateurs, qui ne peuvent être astreints à se soumettre aux exigences de corporations privilégiées d'une façon quelconque.

L'erreur qui préside à ces conceptions philanthropiques, c'est qu'il serait possible, par certaines combinaisons, de rémunérer davantage le travail, en diminuant celui-ci. Or, je crois avoir démontré à suffisance de raisonnement et de pratique qu'aucune combinaison quelconque ne permettra à l'ouvrier d'être rémunéré, sinon par une part de sa production effective, l'autre servant à rémunérer l'instrument sans lequel il ne pourrait produire.

Plus cet instrument sera complet et parfait, et plus celui qui l'emploie ou le dirige peut en tirer de produit pour lui-même. Une machine de 100 chevaux, par exemple, remplace 700 ouvriers faisant un effort continu et toujours sem-

Digitized by Google

blable et aussi intense, sans autre fatigue que l'usure de ses organes.

Allez donc, dans un charbonnage, remplacer une machine de 100 chevaux par 700 hommes au salaire le plus minime que l'on puisse imaginer ! Que resterait-il pour payer les autres ?

Les associations de métiers ne pourront résister aux ouvriers libres, si on ne leur octroie des privilèges incompatibles avec les libertés et les idées modernes. Ce que rêvent les initiateurs de ces idées, c'est la chimère d'un petit travail pour un gros salaire.

Sans doute, la liberté, la concurrence qu'elle provoque ont leurs inconvénients, comme la chaleur du soleil, la pluie et le vent ont les leurs.

Mais ces inconvénients doivent être annulés et vaincus par les nombreux avantages qu'elles procurent. D'ailleurs, les travailleurs et producteurs d'un pays doivent aujourd'hui compter avec ceux des autres nations, et ce sont inévitablement les plus intelligents qui finiront, non par détruire leurs concurrents, mais par se mettre à l'abri de leurs tentatives et par profiter de leurs efforts.

J'ai dû, dans ce travail, concentrer l'attention sur les rapports du capital et du travail, pour démontrer l'erreur de ceux qui concluent à leur antagonisme et à l'exploitation de celui-ci par celui-là ; j'ai dû négliger bien des points secondaires très intéressants et même importants.

Une étude complète m'eût entraîné à écrire un traité, un volume ou un tome. On ne les eût pas lus.

A côté du travail et du capital, il y a un troisième personnage dont je n'ai pas parlé et qui, cependant, a le droit d'intervenir dans le débat ou la querelle, car c'est lui qui paye, en définitive, non seulement les salaires, mais l'intérêt et le remboursement du capital, les assurances, les risques et le reste.

Ce personnage, c'est le public, autrement dit le consommateur.

Digitized by Google

Pourquoi a-t-il dépensé des milliards, depuis un demi-siècle, pour faciliter le travail, la production et les transports de tout ce dont il a besoin? N'est-ce pas pour augmenter les produits dont il se sert ou qui lui plaisent?

Croit-on sérieusement qu'il se laissera affamer pour plaire ou se rendre agréable aux propriétaires ou aux cultivateurs? Qu'il se laissera avoir froid pour satisfaire les houilleurs ou les fabricants d'étoffes? Qu'il consentira à rendre l'outillage plus cher et moins perfectionné, en entravant ou en empêchant l'accès des outils et machines du dehors?

Car toutes les combinaisons dont on préconise les effets merveilleux n'ont, au fond, qu'une seule tendance et un seul résultat espéré, celui d'enrichir artificiellement quelques-uns, fussent-ils cent ou deux cent mille, au détriment de tous.

Je n'entre pas dans la discussion des divers remèdes proposés par les docteurs improvisés du travail, je sortirais du cadre restreint que je me suis tracé, celui de démontrer l'indissoluble union du capital et du travail et le danger qu'il y aurait pour le premier à tenter la destruction ou seulement la subordination du second.

Que l'on ne tente surtout pas de subordonner le capital intellectuel de la nation aux forces brutales et inintelligentes, ce serait la ruine de celles-ci plus certaine et plus prompte que la perte ou l'amoindrissement de celui-là. C'est aux forces inintelligentes à s'élever peu à peu, par le travail, par la patience résolue, par la volonté persistante et par l'instruction, vers la conquête du capital intellectuel, qui, joint à celui de la force physique, en décuple les produits et élève graduellement, par la puissance même de la volonté humaine, le plus humble des travailleurs au rang qu'il occupera un jour.

Ce travail incessant de l'humanité, souvent interrompu, jamais arrêté, que la poésie antique avait personnifié sous les traits du géant Sisyphe, roulant incessamment et sans jamais désespérer le roc vers un sommet qu'il ne pouvait atteindre, est bien l'image des efforts de l'homme pour rouler le pro-

Digitized by Google

grès vers le sommet de son espérance idéale; mais souvent, trop souvent, soit par trop de hâte, il n'aperçoit pas l'aspérité qui le fera trébucher, soit par lassitude, énervement ou même horreur de sa tâche, il laisse échapper le lourd fardeau et il doit recommencer l'ascension.

Sommes-nous dans un de ces moments funestes?

J'espère que non. J'ose espérer qu'après quelques hésitations et quelques moments d'arrêt, nous reprendrons avec ensemble et énergie l'ascension interrompue.

Ce n'est pas en se querellant à propos des incidents et des accidents du travail qui lui est assigné pour atteindre le but marqué dès son origine que l'homme avancera sa tâche.

La dispute du travail et du capital est un de ces incidents. Ma conviction profonde est que, comme à Rome, il y a plus de deux siècles, le peuple descendra du mont Aventin, aride et désolé, pour reprendre avec ardeur son travail dans les champs riants et fertiles du progrès et de la civilisation, où certes il pousse aussi des chardons et des ronces, afin sans doute qu'il n'oublie pas que le travail est un devoir et non une peine et que c'est à ce prix allègrement accepté qu'il atteindra la perfection finale et le bonheur, but assigné par le Créateur à ses efforts.

LE HARDY DE BEAULIEU.

Digitized by Google

ENCORE A PROPOS DU GREC ET DU LATIN

Combien l'on a tort de dire ce qu'on pense, alors qu'il est si simple de se borner à penser ce qu'on dit, alors surtout qu'il est bien plus facile encore de ne rien dire et de ne pas penser davantage!

Ces judicieuses et pratiques réflexions se sont présentées bien souvent à notre esprit depuis le jour néfaste où nous nous risquâmes à exposer ici nos idées au sujet des études humanitaires telles qu'on les fait actuellement encore dans l'enseignement moyen.

Le cœur le plus dur s'attendrirait si nous lui faisions l'énumération complète des critiques, des démentis, des haussements d'épaules, des dédains apitoyés, des couleuvres de toute espèce qu'il nous a fallu avaler depuis le jour où nous obéîmes à cette malencontreuse inspiration. Il nous en est resté l'idée vague que nous devions nous préparer à mourir définitivement classé dans la catégorie des *utilitaires*, ou tout au moins sur l'échafaud.

Et pourtant, faut-il le dire? nous ne sommes pas encore convaincu de notre absurdité; et nous allons tâcher de répondre, de notre pauvre mieux, aux objections *raisonnées* qu'on a opposées à notre thèse.

C'est à dessein que nous disons les opinions *raisonnées* (ce qui n'est pas à confondre avec les opinions raisonnables), car presque tous nos contradicteurs ont commencé par nous accabler d'un déluge de citations empruntées, cela va sans dire, aux défenseurs convaincus du grec et du latin. Il nous serait bien facile de faire la même chose et de feuilleter Basedow, Campe, Arago, de Tracy, About et bien d'autres, pour avoir

Digitized by Google

des citations à opposer à des citations. Nous ne le ferons pas, et nous déclarons tout d'abord que jamais nous n'avons été converti à telle ou telle opinion par le seul fait qu'elle était celle de « l'illustre Un Tel ». Le moindre grain de mil, la moindre bonne raison nous a toujours paru préférable au plaisir de pouvoir dire : « Le célèbre Chose pense comme moi que... ». Nous croyons qu'une objection ne tire sa valeur que des motifs qui l'appuient, et non pas de la signature de son auteur. C'est là peut-être un principe abominable et subversif, dénotant chez nous un manque total de la bosse du respect, mais nous le considérons comme un axiome indispensable à observer dans toute discussion et nous prions franchement celui qui ne l'admet pas de ne pas nous lire, car nous ne nous comprendrions pas.

Cette déclaration faite, nous allons, afin de pouvoir mettre un peu d'ordre dans notre défense, diviser nos honorables contradicteurs en plusieurs catégories, et nous répondrons, successivement ou simultanément, à chacune d'elles. Il nous semble que toutes les critiques qu'on nous a adressées pourraient être attribuées à trois personnes, A, B, C, qui concluraient contre nous de la façon suivante :

A.— « Aucun de vos arguments n'a le sens commun; ceux qui ne sont pas erronés sont puérils. Vous êtes, du reste, en contradiction formelle avec un grand nombre d'hommes remarquables qui préconisent les études humanitaires. Si celles-ci semblent parfois ne pas produire tous les effets qu'on attend d'elles, c'est parce qu'on ne les a pas suffisamment étendues. Il faut, par conséquent, étendre largement l'étude du grec et du latin, au lieu de songer à la restreindre ou à l'éliminer. »

Ce A, comme vous le voyez, est l'intransigeant, l'écarlate, le radical; il n'y va pas par quatre chemins : point de salut hors des langues mortes.

B, qui vient ensuite, est moins farouche que A. Il est même légèrement teinté d'opportunisme et nous dit : « Vous préconisez l'inutilité des études humanitaires dans l'enseignement moyen; mais les études humanitaires ne sont-elles pas tout

Digitized by Google

ce qui intéresse l'humanité, c'est-à-dire la parole et la pensée, l'art, la morale, la religion, la société, le droit, la politique, l'histoire? Et vous songeriez à éliminer tout cela de l'enseignement pour n'y maintenir que ce qui intéresse la matière? Avouez que vous voulez en revenir à la barbarie, car les humanités sont indispensables à une nation éclairée. Et pour s'y adonner, l'étude d'une langue étrangère est indispensable. Nous vous accorderions bien qu'à la rigueur cette langue peut être moderne, et qu'on pourrait faire des humanités allemandes, italiennes, espagnoles, etc.; mais nous croyons les humanités latines préférables. »

Enfin, C est l'indécis, le vacillateur. Il nous dit : « Je voudrais croire que vous avez raison, mais la tradition, l'autorité des hommes compétents, la pratique journalière de l'enseignement, tout vous est contraire. Il me semble, à moi qui n'ai pas fait mes humanités, que celles-ci doivent avoir quelque chose d'excellent lorsque j'entends le chœur laudatif de ceux qui ont eu cette heureuse fortune de les faire. J'ai exposé hier vos théories au professeur de quatrième latine de l'athénée, et il m'a démontré que vous étiez un pleutre. Or, vous comprenez qu'il doit s'y connaître, et par conséquent, je n'ose admettre vos conclusions. »

Pour défendre notre thèse, nous aurons donc à examiner les citations principales qu'on nous a opposées; il nous faudra malheureusement, ensuite, développer quelques arguments que nous avons déjà indiqués antérieurement, afin de montrer qu'ils ne sont pas aussi erronés qu'on pourrait le croire; et enfin, nous aurons à répondre aux objections nouvelles qu'on nous oppose. Sans vouloir distinguer, parmi celles-ci, la part de A, de B ni de C, nous les passerons toutes en revue. C'est dire qu'il nous faudra être long. Que ne pouvons-nous promettre d'être intéressant!

I

Examinons d'abord la valeur des arguments renfermés dans des citations empruntées à des hommes éminents de

Digitized by Google

notre pays ou de l'étranger, et renfermant les motifs qui ont déterminé l'opinion de leurs auteurs.

On nous a opposé la très haute autorité de M. Delbœuf, qui déclare qu'un élève traduisant une page de langue morte doit chercher et combiner comme s'il s'agissait d'un problème de géométrie.

Jusqu'ici, nous sommes d'accord avec M. Delbœuf; nous ferons même remarquer que nous avons précédemment admis le fait en termes presque identiques. Mais notre accord cesse lorsque nous entendons ce savant prétendre que, comme propres à former le raisonnement, les syntaxes latine et grecque sont sans rivales, parce qu'elles sont fondées sur la logique.

Il est possible qu'après de longues et pénibles études humanitaires, on puisse, en jetant un regard en arrière sur les connaissances acquises, se pénétrer du sentiment de cette logique, juger des liens rationnels qui unissent entre elles les diverses parties de ces syntaxes; seulement, c'est une conviction qu'on ne peut acquérir qu'*a posteriori*, c'est en quelque sorte le couronnement de l'édifice, la récompense réservée à un petit nombre d'élus, et nous rougissons d'avouer que, pour notre part, nous ne l'avons jamais acquise. Mais ce n'est certes pas durant de longues années qu'on fait passer aux enfants à emmagasiner des déclinaisons, des conjugaisons, des règles émaillées d'exceptions, que ceux-ci peuvent s'apercevoir qu'ils font, ou plutôt que les anciens ont peut-être fait œuvre de logique dans leurs grammaires.

Du reste, M. Delbœuf reconnaît formellement que toutes les langues où l'inversion est permise offrent à l'esprit des occasions d'exercice. « Il faut, dit-il, lutter avec le texte. Une bonne traduction vaut parfois un long commentaire. » Rien n'est plus vrai. Eh bien, puisqu'il en est ainsi, enseignons donc à nos enfants des langues à inversion, mais des langues vivantes, telles que l'allemand, le flamand, plutôt que de recourir au latin, et leur esprit aura occasion de s'exercer tout comme s'ils avaient traduit une langue morte. Il est vrai qu'en ce cas, et nous reconnaissons que l'objection est capi-

Digitized by Google

tale, ils auraient le malheur d'apprendre quelque chose dont ils pourraient se servir efficacement. Déjà nous entendons bruire à nos oreilles le fameux mot d'*utilitaire*, au sujet duquel nous nous expliquerons tantôt.

Bien d'autres hommes remarquables et expérimentés sont, dans notre pays, grands partisans du grec et du latin. C'est ainsi qu'on nous cite MM. Andries, de Cuyper, Schmidt, Roulez, dont l'opinion se fonde sur la raison suivante, donnée par M. Andries : « En général, les élèves humanistes montrent pour les sciences mathématiques une aptitude au moins égale à celle des élèves qui viennent des sections professionnelles, tout en possédant une plus grande facilité pour exprimer leurs idées avec précision et élégance. »

Cet argument, nous l'avouons sans détour, est très juste. Que les humanistes sachent étudier les mathématiques, nous ne songeons pas à le contester, quoiqu'au début on puisse observer chez beaucoup d'entre eux un emploi exagéré de la mémoire. Nous reconnaissons volontiers que ces élèves parlent mieux que leurs camarades sortis des sections professionnelles, que leur langage est plus correct, plus précis et plus élégant.

Mais qu'y a-t-il là d'étonnant? Voilà des jeunes gens qui ont traduit, mot à mot d'abord et librement ensuite, toute une kyrielle de livres : *De Viris*, *Cornelius Nepos*, *Fables de Phèdre*, *Tite-Live*, *Virgile*, *Horace*, *Cicéron*, *Xénophon*, *Homère*, et le reste; ils ont absorbé tout cela en grec et en latin et l'ont rendu en français; ils ont pâli sur des versions, se sont exténués à la recherche du mot propre, de la tournure exacte, de la phrase élégante, et l'on devrait s'étonner de ce qu'ils sachent manier la langue française un peu mieux que ceux qui n'ont rien fait de pareil! Mais en vérité, il ne manquerait plus que de les voir au même niveau! Seulement, notre humble avis est que si tout le temps qu'ils ont passé à « mettre en bon français », comme on dit au collège, cette collection d'auteurs grecs et latins, avait été employé à « mettre en bon français » des prosateurs et des poètes anglais, allemands, italiens, espagnols, ces jeunes

Digitized by Google

gens sauraient tout aussi bien parler français. Mais encore une fois, et nous reconnaissons de nouveau que l'objection est capitale, ils auraient eu le malheur d'apprendre en même temps quelque chose d'utile; parler anglais ou allemand, fi donc! le fait est trop commun et bon pour des garçons de café.

Mais si les humanistes ont la parole facile, ils ont aussi le défaut de cette qualité, et souvent nous avons été émerveillé du verbiage sonore et absolument vide que parvenait à débiter, à propos d'une question scientifique à laquelle il devait répondre, un ancien élève humaniste qui n'en connaissait rien. Tel est le fait que bien des fois nous avons constaté à l'École militaire, où, comme nous l'avons dit précédemment, rien ne met les ex-latinistes au-dessus de leurs camarades.

On a, naturellement, contesté cette dernière affirmation. On nous a mis sous les yeux l'opinion d'un « professeur à l'École militaire », qui déclare que « ses collègues à l'École militaire et lui-même ont toujours constaté que les humanistes l'emportent *régulièrement* sur les autres récipiendaires à l'examen d'entrée, ou tout au moins dans toutes les études subséquentes ».

Voilà une déclaration bien nette et de nature à annihiler complètement notre affirmation. Notre réponse sera tout aussi catégorique. La voici : Jamais le signataire de la phrase ci-dessus rappelée n'a fait partie du corps enseignant à l'École militaire, donc...

Mais, puisqu'il semble que quelques-uns de nos contradicteurs soient disposés à faire en cette matière quelque cas de l'opinion d'un professeur de l'École, nous leur offrons la nôtre, qui, nous tenons à le dire, est celle de la grande majorité de nos collègues, que nous avons consultés; deux d'entre eux, nous l'avouons sincèrement, nous ont nettement déclaré qu'ils nous tenaient pour un sacrilège, un malfaiteur et un sacripant, mais nous croyons inutile d'ajouter qu'il s'agit du professeur et du répétiteur de littérature française. Disons enfin que notre affirmation n'est pas basée sur le sentiment :

Digitized by Google

nous nous sommes donné la peine de vérifier les résultats des douze dernières années, et c'est de cet examen, bien plus encore que de notre expérience personnelle, qu'est sortie notre opinion, indiscutable puisqu'elle est basée sur un fait mathématique.

Eh quoi! nous dira-t-on, vous trouvez logique une conclusion qui vous est fournie par les mathématiques! Malheureux! Écoutez donc ce que dit M. Schlömilch : « On entend très souvent exprimer l'opinion que les mathématiques constituent une excellente école de logique, mais il me paraît que cette opinion est complètement erronée. »

La manière dont Schlömilch (Oscar) expose certaines théories mathématiques rend cette déclaration moins extraordinaire qu'on ne pourrait le croire chez cet ancien professeur, extraordinaire aussi, de l'université d'Iéna. Nous ne nous arrêterons pas à la discuter. Passons à d'autres professeurs étrangers : hongrois, autrichiens, allemands, suisses; en voici des myriades qui proclament tous la haute supériorité des humanistes dans les études scientifiques et déclarent les préférer aux élèves des écoles réalistes.

Un instant, s'il vous plaît; ces messieurs sont de chez eux et nous sommes de chez nous. Or, dans les pays de langues germaniques, les études humanitaires ont une utilité qui ne se rencontre pas ici : elles facilitent à l'élève l'étude des langues latines. Les conditions sont donc totalement différentes et l'on ne peut tirer de leur comparaison que des conclusions fausses. Et n'oublions pas surtout que l'enseignement humanitaire à l'étranger diffère absolument du nôtre, et qu'on y a introduit presque partout, et largement, l'enseignement scientifique.

Mais est-il bien certain que l'accord soit aussi unanime qu'on pourrait le croire après avoir lu ces kyrielles de citations en faveur de la bonne cause? Si tous les professeurs reconnaissent unanimement l'excellence et la supériorité des résultats obtenus par les humanistes, pourquoi ne supprime-t-on pas partout l'enseignement professionnel? Car telle est évidemment la conclusion qui devrait s'imposer.

Digitized by Google

La réponse à cette question est bien simple : l'enseignement professionnel est encore dans l'enfance, il en est à la période de tâtonnements, il faut bien le reconnaître, tandis que les humanités, instituées depuis le moyen âge, donnent tout ce qu'elles sont susceptibles de fournir; jamais elles ne feront mieux qu'elles n'ont fait, et les progrès de l'enseignement professionnel feront tomber les opinions que nous venons de rappeler.

Telle est la réponse collective qu'on peut adresser à ces professeurs étrangers. Mais il en est un que nous tenons à examiner à part : M. Schlömilch (déjà nommé) révèle un « fait piquant »: c'est que, lorsqu'il était professeur dans un institut polytechnique, « jamais un seul de ses collègues n'a fait étudier un de ses fils dans une école polytechnique ».

Voilà une révélation qui ne nous émeut guère. Loin de nous la pensée que ces messieurs, en envoyant leurs enfants dans un autre institut que celui où professait Schlömilch, aient voulu leur épargner les chinoiseries qui émaillent les théories mathématiques de ce savant; mais, là-bas comme ici, les études humanitaires ne sont-elles pas indispensables à tout jeune homme désireux d'embrasser une profession libérale? Quel est le père de famille qui osera préjuger de ce que vaudra ou voudra plus tard un gamin de douze ans? Quel est celui qui fermera de propos délibéré l'accès des carrières libérales à son enfant, alors que les humanités ne l'empêcheront pas de suivre plus tard des cours scientifiques, si sa vocation le pousse de ce côté? Si l'on voit dans le « fait piquant » en question un argument en faveur des humanités, nous allons en offrir à nos contradicteurs un semblable. Nous leur avouerons humblement que nous sommes dans le même cas que les collègues du piquant Schlömilch, et nous ne croyons pas qu'on puisse nous suspecter d'admiration pour les études de langues mortes. Eh bien, notre fils fera ses humanités. Nous sommes convaincu qu'il va gaspiller un temps précieux, qu'il va se farcir la mémoire d'un tas de choses bonnes à être oubliées, qu'il pensera plus tard avec tristesse à tout ce temps perdu pendant lequel il aurait pu acquérir de si utiles

Digitized by Google

connaissances, et pourtant il fera ses humanités, car nous n'osons pas agir autrement. Et chaque fois qu'on nous consulte sur la marche à suivre pour l'instruction d'un enfant, nous répondons, mais en enrageant : « Il faut qu'il fasse ses humanités, sinon, il serait peut-être en droit de vous reprocher plus tard de lui avoir fermé la voie vers laquelle il se sentira entraîné. S'il veut, à vingt ans, devenir pharmacien, il ne pourra faire des pilules qu'à condition d'avoir préalablement décliné *rosa*. C'est absurde, mais c'est ainsi. »

Nous croyons avoir épuisé la liste des citations sérieuses qu'on nous a opposées. Nous ne voulons pas, ainsi que nous le disions en commençant, nous donner le facile plaisir d'énumérer maintenant les noms d'hommes tout aussi remarquables que ceux dont nous venons de parler et qui sont animés d'une sainte horreur du grec et du latin. Ils ont donné leurs raisons, nous croyons inutile de les répéter.

II

Voyons maintenant si les critiques opposées à quelques-uns de nos arguments sont de nature à infirmer ceux-ci.

On nous a reproché d'avoir conseillé de lire les anciens dans une bonne traduction et d'avoir soutenu que nous sommes incapables d'apprécier tout le mérite de la forme poétique grecque et latine.

Nous nous occuperons plus tard des traductions.

Quant à ce qui concerne l'appréciation de la forme littéraire, entendons-nous bien. Jamais nous n'avons pensé à soutenir qu'un humaniste ne sentirait pas la différence entre les styles de Cicéron et de Tite-Live, mais nous disons et répétons que nous sommes incapables d'apprécier *exactement* la forme littéraire ancienne, parce que nous ne pouvons juger, ni même apercevoir, *ces finesses de style qui constituent le piquant d'un livre*, mais qui exigent chez le lecteur une parfaite connaissance ou un usage fréquent de la langue ; nous disons que ce qui constitue, dans la lecture, le régal d'un

Digitized by Google

gourmet littéraire, est tout à fait hors de notre portée quand nous lisons du grec ou du latin.

Procédons par un exemple, pour montrer que cette proposition n'est ni aussi erronée, ni aussi fausse qu'on peut le croire ou le dire. Écoutez ceci :

Mignonne, allons voir si la rose
Qui, ce matin, avait desclose
Sa robe de pourpre au soleil,
A point perdu, cette vesprée,
Les plis de sa robe pourprée
Et son teint au vostre pareil.

En lisant ces vers, nous y trouvons, indépendamment de l'idée, une fraîcheur, un charme tout particuliers dus à la forme ancienne et naïve du vieux poète ; cette « robe desclose », cette « vesprée », ce « teint au vostre pareil » ne pourraient, sans désavantage, être remplacés par aucun synonyme, quelque correct qu'il fût ; et pourquoi le sentons-nous? C'est parce que depuis longtemps et tous les jours nous faisons usage de la langue française. Faites lire cette piécette ravissante par un jeune Anglais ayant appris le français classiquement, dans la meilleure des grammaires, comme nous avons appris le latin, et tous ces détails qui doublent pour nous le mérite de cette poésie lui échapperont complètement. Il ne pourra les apprécier, les sentir que si on lui a appris, non pas seulement à lire et à écrire correctement le français, mais aussi, mais surtout à l'entendre et à le parler. Et l'on ne nous apprend pas à parler latin, Dieu merci!

C'est pourtant à ce haut degré de perfection que voudraient nous mener quelques fanatiques des langues mortes. Et c'est sérieusement qu'ils nous engagent à imiter les exemples des étudiants hollandais, allemands et scandinaves qui, paraît-il, comprennent facilement le latin et le grec, et, par-dessus le marché, les prononcent avec l'accent et la quantité.

Eh bien, franchement, nous les plaignons de tout cœur. Pauvres diables ! Que de règles, que d'exceptions, que d'idiotismes particuliers n'ont-ils pas dû se fourrer dans la cervelle pour en arriver à connaître rien que les accents toniques et

Digitized by Google

les « esprits » du grec! Nous en frémissons de pitié. Il est vrai que peut-être cet état de perfection comporte en soi une béatitude interdite à des réprouvés de notre espèce, et que rien ne semble plus désirable ici-bas à quelqu'un possédant cet ineffable bonheur de prononcer le latin et le grec avec la quantité et l'accent. Mais pourtant, une réflexion malséante nous tracasse : c'est que certainement ces étudiants prononcent aussi le latin et le grec à la hollandaise, à l'allemande et à la scandinave, tout comme nous autres, Belges, le prononçons à la française, à la flamande... ou à la marollienne.

C'est ainsi qu'il nous souvient (pardon de ce souvenir personnel), il nous souvient donc qu'un jour, flânant à Beverloo avec un officier hellène qui suivait les manœuvres de notre armée, et celui-ci ayant cinglé d'un furieux coup de cravache sa monture rétive, nous lui dîmes :

Mênin aède, Theia, Peleiadou Achilleôs.

Nous nous attendions à l'entendre au moins répondre :

Echaresse de theios Homêros.

Mais que devînmes-nous, dieux immortels! en le voyant nous dévisager d'un air ébahi et en l'entendant dire : « Tiens! vous parlez flamand à vos chevaux! » — Notre « effet » était raté! Il fallut lui expliquer piteusement que c'était là du grec d'Homère, ou que, du moins, nous l'avions toujours cru jusqu'alors. Il se mit à rire, nous récita ce même vers et les suivants avec la prononciation hellénique, et nous ne pûmes y reconnaître deux mots. Et si, au lieu d'un Grec moderne, nous avions escorté un Grec ancien, nous lui aurions sans doute prêté à rire bien davantage encore.

De même, un ancien Romain ne nous comprendrait pas lorsque nous disons, par exemple, *Jupiter*, car le *j* pur et le son de l'*u* français sont celtiques, et nous ne savons pas comment les Latins prononçaient ce mot, ni bien d'autres. Or, nous le demandons à tout le monde, la musique d'une langue ne réside-t-elle pas autant dans la prononciation que dans la quantité et l'accent tonique, et puisque nous ne savons pro-

Digitized by Google

noncer à la grecque ou à la latine, n'est-il pas évident que cette musique nous échappe en partie?

« Nous ignorons absolument, dit D'Alembert, comment les Latins prononçaient la plupart de leurs voyelles et de leurs consonnes; par conséquent, nous ne pouvons guère juger en quoi consistait l'harmonie des mots de leur langue... On sait, de plus, que les Latins élevaient ou abaissaient la voix sur un grand nombre de syllabes, ce qui devait nécessairement contribuer chez eux à la mélodie du discours. Or, en prononçant le latin, nous ne pratiquons point du tout ces élèvements et ces abaissements successifs de la voix, si familiers et si fréquents chez les anciens : autre source de plaisir perdue pour nous dans l'harmonie de cette langue. »

Les partisans des langues mortes ne se laissent pas déconcerter pour si peu : si la forme poétique ancienne nous échappe presque complètement, si, de plus, les savants eux-mêmes ne parviennent pas à s'entendre sur le sens de bien des phrases grecques ou latines, le remède à cette triste situation consiste à faire étudier la grammaire, et encore la grammaire, et toujours la grammaire.

Des leçons de grammaire!... O Mnémosyne, déesse de la mémoire, incorruptible vierge, pourquoi viens-tu te pencher sur mon épaule au moment où j'écris? Pourquoi viens-tu me rappeler les leçons de grammaire du collège? Pourquoi, déesse, me remets-tu sous les yeux les aoristes, les supins, les gérondifs déclinables, les verbes qui régissent ou non le datif, les verbes en *mi*, les conjugaisons liquides, les formes actives, passives ou déponentes qu'il m'a fallu jadis incorporer? Pourquoi réveiller en moi ces tristes souvenirs?...

Infandum, regina, jubes renovare dolorem!

Fuis loin d'ici; mais d'abord, pour me consoler de cette néfaste vision, redis-moi ces vers :

Marchands de grec! marchands de latin, cuistres, dogues!
Philistins! magisters! je vous hais, pédagogues!...
Car vos textes, vos lois, vos règles sont fossiles!
Car, avec l'air profond, vous êtes imbéciles!

Digitized by Google

Car vous enseignez tout, et vous ignorez tout !
Car vous êtes mauvais et méchants. Mon sang bout
Rien qu'à songer au temps, où, rêveuse bourrique,
Grand diable de seize ans, j'étais en rhétorique !

Cette « bourrique », c'est Victor Hugo [1].

Oh ! nous savons ce qu'on va nous répondre : c'est qu'il faut changer de méthode, enseigner la grammaire comparée et historique, et qu'alors on fera merveilles, tout en intéressant les élèves. C'est possible, attendons patiemment la nouvelle méthode, mais il nous sera bien permis de la trouver terriblement lente à venir. Seulement, tout en l'attendant, faisons remarquer que la grammaire comparée et historique est une science des plus étendues, touchant à la philosophie, que ceux-là seuls parviennent à la posséder qui en font le but de toutes leurs études, et qu'elle n'est pas le fait de moutards de douze ans. Son étude doit trouver place dans l'enseignement supérieur, et non pas dans l'enseignement moyen, car vouloir imposer à des enfants de la grammaire latine et encore de la grammaire latine, c'est en revenir fatalement au système suivant lequel fut entamée l'éducation du bon Gargantua :

« De faict, l'on lui enseigna un grand docteur sophiste, nommé maistre Thubal Holoferne, qui lui apprint sa charte, si bien qu'il la disait par cœur au rebours, et y fut cinq ans et trois mois. Puis lui lut le *Donat*, le *Facet*, *Theodelet* et *Alanus in Parabolis*, et y fut treze ans, six mois et deux sepmaines.

« Puis lui lut *De modis significandi*, avec les comments de Hurtebise, de Fasquin, de Tropditeux, de Gualehault, de Jean le Veau, de Billonio, Brelingandus, et un tas d'aultres; et y fut plus de dix-huict ans et unze mois. Et le sceut si bien que, au coupelaud, il le rendoit par cœur à revers.

[1] Est-il nécessaire que nous déclarions ne pas faire nôtres les qualificatifs si généreusement distribués par le poète à ses maîtres? Chacun sait que le cuistre de collège est un type disparu des rangs de notre corps professoral, mais nous avons tenu à montrer quelles impressions avaient laissées les études humanitaires à l'un des dieux de l'Olympe poétique français. A. W.

Digitized by Google

« Puis lui lut le *Compost*, où il fut bien seize ans et deux mois, lorsque dict précepteur mourut.

« Après en eut un aultre vieulx tousseux, nommé maistre Jobelin Bridé, qui lui lut *Hugotio*, le *Quid est*, le *Supplementum* et quelques aultres de semblable farine.

« A tant son père apparceut que vraiment il estudioit très bien et y mettoit tout son temps, toutesfois que en rien ne proficțoit et, qui pis est, en devenait fou, niais, tout resveux et rassoté. »

Voilà ce qui attend les jeunes gens sur lesquels on voudrait faire l'expérience de l'extension des grammaires anciennes.

III

« Le latin, disent les latinistes convaincus, est indispensable à la connaissance *scientifique* du français... »

C'est à dessein que nous soulignons le mot *scientifique*, qui en dit beaucoup plus qu'il n'est long. Énoncée ainsi, la proposition est inattaquable, et nous sommes même tenté de la ranger dans la collection des vérités célèbres dues à M. de la Palisse. C'est assez dire que nous ne songeons pas à la contester.

Mais le tout est de se demander si la connaissance *scientifique* du français est indispensable, si, pour le commun des mortels, elle vaut les longues années qu'on passe à ânonner du latin, et si le latin et le grec suffisent à la procurer?

Indubitablement, disent nos honorables contradicteurs, et les exemples à l'appui ne manquent pas; en voici un : Pourquoi dit-on grand'mère, grand'route, grand'place? L'explication du fait se trouve dans le latin; car, primitivement, le français ne mettait l'*e* au féminin qu'aux adjectifs qui prenaient *a* au féminin en latin. Or, *grandis* n'a qu'une terminaison pour les deux genres, donc, *grand* n'avait pas d'*e* au féminin.

Avouez que nous voilà bien avancés, et que la connaissance de ce fait palpitant mériterait au moins deux ans de latin de plus au collège, car il faudrait bien nous apprendre

Digitized by Google

maintenant pourquoi les Latins n'ont donné qu'une seule terminaison à *grandis*, sans quoi l'explication ci-dessus devient un simple exercice de mémoire et n'est autre chose qu'une complication. Supposez pourtant qu'on vous l'ait donnée complète et lumineuse; vous voilà scientifiquement convaincu que *grand* n'a pas d'*e* au féminin, vous êtes tout à fait édifié à ce sujet; mais veuillez nous expliquer maintenant pourquoi l'on dit : Une grandE perte de temps.

Certainement, il est indispensable qu'un philologue et un linguiste connaissent l'explication ci-dessus. Mais tous les élèves se destinent-ils à la philologie et à la linguistique? Et ne vaudrait-il pas mille fois mieux dire tout simplement, à ceux qui se destinent à autre chose : « Retenez qu'on dit grand'-route », plutôt que de leur entasser dans la mémoire toute la savante théorie ci-dessus exposée. Il est vrai qu'ils n'auront pas la connaissance *scientifique* du français; mais qui donc la possède entièrement, cette connaissance, même parmi ceux dont la vie tout entière se passe à l'acquérir? Ne serait-il pas plus logique de renoncer franchement à vouloir en donner un semblant de teinture à tout le monde en ne faisant que des dixièmes de savants, et d'en réserver l'étude, dans l'enseignement supérieur, à ceux-là qui se sentiront une aptitude spéciale pour les langues mortes?

Pour soutenir la nécessité des études latines au sujet du français, il est évident qu'on doit s'efforcer de démontrer que les dialectes celtiques, contrairement à ce que nous avons avancé, n'ont eu qu'une influence infinitésimale sur la formation de cette dernière langue. C'est ainsi qu'on vient prétendre que l'article français dérive du latin, et non du celte.

Certes, nous savons comme tout le monde que l'article *le* dérive de *ille*, mot latin. Mais il est incontestable que le latin classique ne possède pas la *partie du discours* qu'on nomme l'*article*, que les dialectes celtiques, au contraire, la possédaient, et que, par conséquent, c'est d'eux qu'elle nous vient.

De même, c'est une erreur de prétendre que l'*s* du pluriel provient de l'*s* qui formait au moyen âge le régime du pluriel, *et en latin l'accusatif pluriel*. Il y a un tas d'accusatifs plu-

Digitized by Google

riels latins qui ne se terminent pas par un *s*, mais par un *a;* au surplus, écoutons à ce propos un spécialiste : « On a remarqué avec raison, dit Demogeot, que la différence la plus caractéristique qui sépare le français du latin consiste dans l'emploi de l'article et la suppression des désinences de la déclinaison. Or, l'usage de l'article appartient aux idiomes celtiques, *quoique le mot dont nous avons fait notre article soit d'origine latine* (*ille*, *illa*, *etc.*). Quant aux déclinaisons, il n'en existe ni dans le dialecte gallois, ni dans le breton; il était naturel que les peuples qui parlaient ces langues continuassent à s'en passer. Mais une circonstance bien plus frappante, c'est qu'un des dialectes gaulois, le gaël, possédait une ébauche de déclinaison dans laquelle le nominatif et le génitif singulier se tournaient au pluriel en sens inverse; en sorte que le nominatif de chacun des deux nombres était en même temps le génitif de l'autre. Or, cette interversion des formes se retrouve dans la fameuse *règle de l's* constatée par Raynouard, et qui régit également, au commencement du moyen âge, les deux dialectes français. »

Donc, l'*s* du pluriel dérive bien de l'*s* du moyen âge, soit; mais celle-ci vient du celtique, et non pas du latin.

Quant à l'assertion que *vingt* mots français seulement dérivent de l'élément celtique, nous ne pouvons que renvoyer nos lecteurs aux divers traités spéciaux, comme, par exemple, l'excellente *Lexicographie* de M. F. Edwards, qui en enregistrent *plusieurs milliers* [1].

Si donc le latin a eu une grande influence sur la formation du français, il est démontré que le tudesque et le celtique (qu'on parlait encore en Auvergne au v^e^ siècle) peuvent revendiquer à bon droit la part considérable qu'on leur a trop longtemps refusée au profit du latin.

[1] Citons, au hasard de la plume : Arpent, bille, bouleau, branche, broutille, bruyère, carrière, cep, courbe, coquelicot, dune, fagot, gaule, grès, grève, groseille, guéret, guirlande, if, morne, mine, motte, pioche, plâtre, rigole, roc, ruche, soc, tan, alouette, clavelée, cochon, coq, étalon, furet, geai, goëland, gourme, gourmette, jars, mâtin, mouton, truie, turbot, bourde, brusque, danse, dorloter, gober, etc., etc. On peut consulter à ce sujet Chevallet, de Rémusat, etc.

Digitized by Google

Dans le même ordre d'idées, les latinistes doivent aussi dénier au sanscrit toute influence sur la formation du grec et du latin. Nous avons dit précédemment que le français dérivant du latin, celui-ci du grec, et ce dernier du sanscrit, il faudrait étudier le sanscrit, outre le grec et le latin, pour savoir le français.

Nous avons été vertement relevé du péché d'ignorance, et l'on a bien voulu nous apprendre que le sanscrit n'est pas le *père* du grec et du latin, mais leur *frère aîné*.

Nous avouons ne pas être suffisamment ferré en généalogie linguistique pour décider si le latin, le grec et le sanscrit sont père, fils, frères, cousins, neveux ou oncles l'un de l'autre. Tout ce que nous savons, c'est que Schlegel, Bopp, Lassen, Rosen, Humboldt, Burnouf, Leupol, Pott, Benfrey, Eichoff, Delatre et tous les orientalistes ont signalé la nécessité absolue de connaître le sanscrit pour posséder *scientifiquement* le grec, le latin, et par conséquent le français. Et si l'on veut bien, en outre, réfléchir à ceci que le sanscrit a cessé d'être parlé 300 ans avant Jésus-Christ, que les Aryas vainqueurs de l'Indoustan possédaient les védas il y a trente-trois siècles, peut-être trouvera-t-on que le frère aîné du grec et du latin avait barbe grise quand ses cadets étaient encore dans les langes, et nous pardonnera-t-on de l'avoir pris pour leur père.

Ce qui, du reste, est singulier, c'est que, pour nier ensuite l'influence du grec sur la formation du latin, les latinistes nous disent : « Le latin a parfois mieux conservé les formes *aryennes* que le grec lui-même », après nous avoir nié précédemment l'influence du sanscrit. Comprenne qui pourra!

Nous croyons n'avoir pas besoin de revenir sur les preuves que nous avons données, dans notre précédent travail, de l'énorme influence qu'eut le grec, déjà formé, sur le latin dans l'enfance. Aucune d'elles n'est contestée, mais nous pouvons encore y ajouter celle-ci, que les *grammatici* et les *litteratores* de Rome étaient tous Grecs.

Rien n'est, du reste, plus obscur que l'origine du latin : Funck la trouve en Germanie, Niebuhr en Étrurie, Ottfried

Digitized by Google

Muller est de l'avis de Niebuhr; il y a mille opinions différentes à ce sujet. Mais ce qui est reconnu par tous les linguistes, c'est que le sanscrit a les mêmes racines, les mêmes flexions que le grec et le latin, des suffixes souvent communs, et que celui qui veut connaître *scientifiquement* l'une de ces trois langues doit posséder les deux autres.

Prouvons-le par un exemple bien simple.

Demandons à un professeur de grec et de latin d'où vient le mot *avare*. Il pourra nous dire qu'il dérive du latin *avarus*, et là se bornera sa réponse. Mais s'il connaissait le sanscrit, il nous apprendrait qu'on y trouve le radical sanscrit *av*, qui marque l'aspiration, le désir, et forme la souche d'une famille de mots qu'on croirait n'avoir entre eux aucun rapport : *avoir*, *avoine*, *avidité*, *audace*, *aveline*, etc. Et alors, alors seulement, nous pourrions avoir confiance en la science étymologique de ce professeur, science qui, sans le sanscrit, n'est qu'une collection de devinettes et de charades. Mais cette science étymologique est quelque chose d'effrayant à étudier; il suffit, pour s'en convaincre, de méditer les règles de Max Müller, qu'un étymologiste doit toujours avoir présentes à la mémoire :

1° Le même mot prend des formes différentes dans des langues différentes;

2° Le même mot prend des formes différentes dans une seule et même langue;

3° Des mots différents prennent la même forme dans des langues différentes;

4° Des mots différents prennent la même forme dans une seule et même langue.

Et les défenseurs des études humanitaires oseront nous soutenir que les années qu'on met à ignorer le grec et à ne pas apprendre le latin fournissent la clé des étymologies françaises et la connaissance scientifique de la langue!

Nous croyons avoir amplement démontré le contraire. Et nous persistons à penser que la connaissance scientifique d'une langue, utile au seul point de vue historique et philologique, est inutile à ceux qui écrivent cette langue. Jamais, nous

Digitized by Google

l'avons déjà dit, aucun Romain ni aucun Grec n'a possédé la connaissance *scientifique* du latin ni du grec, et les littératures anciennes n'en abondent pas moins en chefs-d'œuvre.

Un mot encore au sujet des étymologies. Lorsqu'on demande à un latiniste si le français dérive directement du latin, il répond affirmativement et ajoute comme preuve qu'il y a entre les deux langues une grande ressemblance. Et lorsqu'on demande à ce même latiniste pourquoi les versions constituent une gymnastique de l'esprit, il répond que c'est à cause de l'énorme différence qui existe entre le latin et le français.

Nous n'avons jamais pu deviner laquelle de ces deux réponses est la bonne.

IV

Nous voici arrivé à un point fort délicat : c'est l'examen des raisons apportées, par les partisans des études humanitaires, à l'appui de cette affirmation que les humanités sont utiles pour les études juridiques et médicales.

Nous nous sommes permis, dans le travail dont nous défendons en ce moment les conclusions, de rapporter l'opinion d'avocats consultés par nous et qui nous avaient déclaré le droit romain inutile pour eux. Nous nous sommes encore permis de nous gausser un tantinet de ces bons, de ces excellents, de ces savantissimes docteurs tellement absorbés dans la fabrication du nom grec de la maladie, qu'ils en négligent la recherche du remède d'icelle. Mal nous en a pris : une avalanche de citations empruntées à des juristes ou à des professeurs de droit nous a prouvé que le droit romain doit encore être étudié tout comme sous Auguste; d'autres citations, dont la principale est extraite d'un travail du Dr Daremberg, sur l'œuvre médicale de Littré, nous ont démontré qu'Hippocrate savait bien des choses oubliées depuis qu'il les a écrites, et que les médecins modernes s'imaginent avoir inventées.

Nous pourrions, pour répondre à ces citations et les discuter, piller un livre paru depuis notre précédent article et

Digitized by Google

qui fit grand bruit en France lors de son apparition : *La question du latin*, de M. Frary. Le fond des opinions que nous venons de rappeler y est discuté et réfuté magistralement. Nous n'en ferons rien, d'abord parce que nous croyons la question étrangère au débat, comme nous allons le démontrer, et ensuite parce que, n'étant ni médecin ni juriste, nous n'avons aucune compétence pour traiter ce sujet.

On le voit donc, sur ce point nous n'hésitons pas à reconnaître notre incapacité ; faisons encore mieux que cela, capitulons sans restrictions ni conditions, et, pour faire amende honorable, écrions-nous :

« Faisons savoir à tous et à chacun que l'étude du droit romain est indispensable aux juristes, légistes, avocats, et qu'il serait désirable qu'on la rendît obligatoire pour tout le monde ; que la médecine antique doit être étudiée non seulement par les médecins, mais par tous ; qu'il vaut mieux perdre un procès en droit romain que de le gagner en droit civil, et qu'il est préférable de mourir hippocratiquement plutôt que d'être guéri à la moderne. »

Sommes-nous suffisamment aplati !

Seulement, est-il bien certain qu'il s'agisse ici d'études humanitaires, c'est-à-dire de latin et de grec? Est-ce à l'aide du grec que le Dr Daremberg a pu nous exposer le résultat des recherches de Littré, ou bien est-ce à l'aide d'une traduction faite par Littré? Nous est avis que c'est à l'aide de la traduction, et nous soupçonnons fort que le Dr Daremberg n'aurait rien écrit du tout, si on l'avait mis en tête-à-tête avec le texte original d'Hippocrate. Ainsi, voilà des siècles qu'on impose aux médecins les études humanitaires ; il a fallu attendre que l'un d'eux jetât le scalpel aux orties, se fît linguiste et traduisît Hippocrate pour obtenir les résultats qu'on signale. Et l'on viendra nous soutenir que le grec leur a jamais servi à quelque chose ! Eh bien, nous estimons que la traduction de Littré leur servira mille fois davantage et qu'ils n'ont que faire du grec.

Pourquoi, en suivant les mêmes principes, n'irait-on pas jusqu'à exiger le grec des ingénieurs et des mathématiciens,

Digitized by Google

afin qu'ils puissent lire Archimède, Euclide et Diophante dans le texte? Car, remarquez que l'enseignement de la géométrie est encore basé sur les propositions d'Euclide; pourquoi ne force-t-on pas les militaires à savoir lire Arrien, Polybe et Jules César dans l'original?

C'est que l'expérience a surabondamment démontré que les traductions suffisent.

Et il en est absolument de même des études juridiques : si vraiment vous avez besoin du droit romain, étudiez-le en français.

« Des traductions! ripostent les latinistes, des traductions! Abomination de la désolation! Mais il est indispensable qu'on lise le texte original, pour les raisons que voici :

« On n'est pas toujours d'accord sur l'interprétation des textes. — Les meilleures traductions laissent souvent à désirer sous le rapport de la fidélité. — C'est ainsi que Burnouf lui-même a fait des contre-sens dans sa traduction de *Tacite*. — Les professeurs d'université eux-mêmes avouent qu'ils ne lisent pas tous les auteurs couramment. »

Ainsi, des hommes dont la vie entière se passe à étudier les anciens ne peuvent répondre de les interpréter exactement, et il faudrait qu'un étudiant le fît! Mais ne saute-t-il pas aux yeux qu'il entassera mille fois plus de contre-sens à lui tout seul que Burnouf, Gantrelle, Cornelissen et tous les linguistes réunis, quand bien même les études humanitaires dureraient douze ans? Et n'est-il pas évident qu'il retirera bien plus d'avantages, obtenus bien plus facilement, de l'usage d'une traduction faite par ces hommes éminents que de la collection de pataquès qu'il pourrait fabriquer à son usage? Encore une fois, nous déclarons ne pas comprendre un raisonnement qui revient à dire : « Ce jeune homme devra lire telle page de latin au courant de ses études. Or, des hommes expérimentés, faisant de l'étude du latin l'occupation de toute leur vie, ne sont pas d'accord sur sa signification; *par conséquent*, vous ferez faire sept ans de latin à ce jeune homme, afin qu'il puisse voir par lui-même ce qu'elle peut bien vouloir dire. »

Non, décidément, nous ne comprenons pas!

Digitized by Google

V

L'horrible collection de blasphèmes que nous avons proférés au sujet des humanités appelait évidemment une punition exemplaire. Elle ne nous manque pas : nous rentrons dans la catégorie des *utilitaires*.

Utilitaire! cela dit tout; une discussion est terminée dès que l'un des adversaires a pu accuser l'autre d'utilitarisme; le « tarte à la crème » du marquis de Molière n'est, en vérité, que de la Saint-Jean auprès d' « utilitaire ». Il semble pourtant que tous nos contradicteurs, unanimes à nous accabler de ce terrible mot, ne soient pas fort bien d'accord sur ce qu'il signifie, car il en est qui nous ont sommé de définir l' « utile ».

Voilà le moment de recourir aux étymologies! Cela nous débarrasserait d'une bien redoutable question. Mais comme nous n'avons qu'une médiocre confiance dans le procédé, nous dirons qu'à notre sens, *les connaissances utiles sont celles que* PERSONNE *n'a jamais eu à regretter d'avoir acquises*.

Ainsi, les mathématiques élémentaires sont utiles à tout le monde, les mathématiques supérieures ne le sont pas; ainsi, quoi qu'il nous en coûte, nous ne classons pas dans la catégorie des sciences utiles la plus belle, la plus noble, la plus féconde de toutes en hautes conceptions, celle qui ouvre à l'esprit humain les horizons les plus sublimes : l'astronomie; tandis que nous considérons comme éminemment utiles les éléments de sciences naturelles (physique, chimie, botanique), l'hygiène, le dessin, la géographie (pourvu qu'on ne se borne pas à en faire une collection de noms de lieux), l'histoire (à condition qu'elle soit autre chose qu'un ramassis de dates), et surtout les langues vivantes et leurs littératures. Voilà tout ce que devrait exposer l'enseignement moyen, et ce programme serait déjà bien lourd. Et lorsque, arrivé à dix-huit ou vingt ans, l'élève serait fixé sur sa vocation, l'enseignement supérieur devrait avoir pour but de lui fournir alors les connaissances supplémentaires nécessaires à sa spécialité :

Digitized by Google

mathématiques supérieures, *langues mortes*, droit ancien et moderne, etc., suivant qu'il voudra devenir ingénieur, *philologue*, juriste, etc. Quant à ceux dont les études se borneraient aux matières contenues dans le programme de l'enseignement moyen, au moins entreraient-ils munis d'armes sérieuses dans cette lutte pour l'existence que nous voyons devenir tous les jours plus âpre et plus ardente. Il est facile de nous répondre à ce sujet par de grands mots, de paraphraser la tirade indignée de Philaminte :

> Que ce discours grossier terriblement assomme!
> Et quelle indignité, pour ce qui s'appelle homme,
> D'être baissé sans cesse aux soins matériels,
> Au lieu de se hausser vers les spirituels!

Mais hélas! la réponse du bonhomme Chrysale n'en reste pas moins déplorablement vraie :

> Je vis de bonne soupe, et non de beau langage,

et les plus beaux discours du monde sur la petitesse d'esprit des utilitaires n'empêchent pas qu'aujourd'hui un jeune homme sortant de rhétorique et n'entrant pas à l'université (il y en a beaucoup) n'est littéralement bon à rien : à part l'orthographe, il n'a rien appris qui puisse lui servir, et plus d'une fois, par la suite, il regrettera le temps précieux gaspillé à acquérir la connaissance du grec et du latin.

Dans ce sens-là, oui, nous l'avouons, nous sommes *utilitaire*; et nous aimons mieux cela que d'être un *inutilitaire*. Oh! nous savons bien encore qu'on va nous reprocher de vouloir perdre l'unité de l'enseignement; on déplorera que des ingénieurs ne puissent pas se délasser en lisant Platon (en grec); cette unité-là, nous devons en faire notre deuil; les sciences font tous les jours de tels progrès que la vie d'un homme suffit à peine à en aborder et en suivre une seule, et c'est pourquoi l'on doit se montrer plus ménager des années de la jeunesse et ne pas les employer à apprendre des choses qu'on oublie aussitôt sorti du collège.

Aussi, lorsqu'on nous dit : « Les humanités sont utiles »,

Digitized by Google

Nous répondons : « Oui, mais seulement aux philologues et aux linguistes ».

Lorsqu'on nous dit : « Elles sont une bonne discipline pour l'esprit, elles nous font en outre connaître de grands écrivains »,

Nous répondons : « Exactement comme les langues vivantes ».

Lorsqu'on nous dit : « Elles sont indispensables à celui qui veut acquérir la connaissance du français qu'il parle »,

Nous répondons : « Cela est inexact, car si vous voulez parler de la connaissance *scientifique* du français, elles sont insuffisantes, et pour la connaissance *pratique*, elles sont inutiles ».

Faut-il maintenant que nous nous défendions du reproche d'être un barbare? Faut-il que nous réfutions cet argument qui prétend que les humanités sont tout ce qui concerne l'homme et les phénomènes de l'humanité : la parole, la pensée, l'art, la morale, la religion, la société, le droit, la politique, l'histoire? Et que, par conséquent, tout adversaire des humanités veut nous ramener à l'âge de la pierre polie?

Nous croyons inutile de le faire : celui qui aura eu la patience de nous lire a pu se convaincre qu'en disant « humanités » ou « études humanitaires », nous avons attaché à ces mots le sens que tout le monde leur attribue, c'est-à-dire que nous n'avons parlé que du grec et du latin qu'on entonne aux enfants dans les collèges. Et c'est précisément parce que ces humanités-là empêchent d'étudier n'importe quoi, parce qu'elles absorbent tout le temps que nous voudrions voir consacrer à des études plus relevées, plus modernes, plus étendues et plus utiles, que nous en sommes l'irréconciliable adversaire.

C'est assez dire que nous marchons d'accord avec les partisans des « humanités modernes », pour autant que ceux-ci soient les démolisseurs des « humanités latines ». C'est, par conséquent, rejeter d'une façon absolue les conclusions des fanatiques de langues mortes qui voudraient renforcer les études humanitaires actuelles, et porter à huit le nombre des

Digitized by Google

années de latin. Ils sont unanimes à déclarer détestable l'œuvre des auteurs de la nouvelle loi sur l'enseignement moyen : nous sommes parfaitement de leur avis ; ils déclarent qu'on a fait une œuvre hybride, nous pensons la même chose; ils déplorent qu'on n'ait pas porté à huit le nombre des années de latin, nous déplorons, nous, qu'on n'ait pas banni complètement le grec et le latin de l'enseignement moyen, qu'on se soit arrêté à mi-chemin, et nous vivons dans l'espoir de temps meilleurs.

Les défenseurs des humanités les attendent aussi, ces temps meilleurs; ils doivent être pour eux l'époque où l'on verra

> Le grec, poursuivant sa carrière,
> Verser des torrents de grammaire,
> Sur ses obscurs blasphémateurs;

ce sera l'époque où l'homme, rouvrant les yeux à la lumière, cessera de chercher la fabrication du volapük et adoptera le latin comme langue universelle.

Supposons réalisable cette utopie d'une langue universelle, et montrons, pour terminer, qu'il faudrait, en ce cas, se garer soigneusement du latin, pour la bonne raison que c'est le latin. Ne savez-vous pas, en effet, que *colonia veteranorum* peut signifier :

1° Une colonie de vétérans,
2° La colonie des vétérans,
3° Une colonie des vétérans,
4° La colonie de vétérans,
5° Colonie de vétérans,
6° Colonie des vétérans?

Ainsi, deux simples mots latins peuvent s'interpréter de six façons différentes, et c'est sérieusement qu'on déclare que le latin devrait être pris comme langue universelle; c'est ce langage obscur et confus qu'on irait choisir pour traiter des affaires, dresser des contrats, formuler des actes, rédiger des instruments diplomatiques! Autant décréter la ruine immédiate du commun des mortels au profit des suppôts de Thémis, ou bien l'état de guerre perpétuel. Et pour toutes les

Digitized by Google

autres relations, voyez-vous, par exemple, deux artilleurs s'écrivant en latin à propos de poudre à canon?

Oui, nous persistons à le dire, les humanités telles qu'on les pratique nous font l'effet d'une stalle à l'orchestre de la Monnaie qu'on offrirait à un meurt-de-faim; elles constituent de l'art pour l'art, de la science pour la science. La science! elle doit être abandonnée aux savants, aux vrais savants chargés, comme la vestale d'autrefois, d'entretenir le feu sacré pour en faire profiter la masse. Et nous estimons que c'était un homme de grand sens et de haute franchise, ce vieux professeur de rhétorique à qui ses élèves demandaient un jour :

« Cher maître, à quoi donc vous a servi le latin dans votre longue carrière? »

Et qui leur répondit :

« A vous l'enseigner. »

AD. WANGERMÉE.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

LIVRAISON DU 15 SEPTEMBRE 1886.

LE HARDY DE BEAULIEU. Travail, capital 5

ÉM. LECLERCQ. Romans anglais et russes. — Étude de littérature comparée 30

L. GENIS. Le travail et les grèves aux États-Unis de l'Amérique du Nord (*deuxième partie*) 52

EUGÉNIE PRADEZ. Esquisse 75

CH. RAHLENBECK. Les Wiltz et les Berlaymont. — Étude sur la société et les mœurs belges sous le règne des archiducs 96

LIVRAISON DU 15 OCTOBRE 1886.

J. DELBŒUF. Une visite à la Salpêtrière (*première partie*) 121

Mme MARIE MERCIER. Une vie d'enfant (*première partie*) 148

AUG. GITTÉE. Les traditions populaires du grand-duché de Luxembourg 179

L. GENIS. Le travail et les grèves aux États-Unis de l'Amérique du Nord (*dernière partie*) 187

ÉMILE DE LAVELEYE. Quelques livres récents. 215

Digitized by Google

LIVRAISON DU 15 NOVEMBRE 1886.

AUG. GITTÉE. Le folklore et son utilité générale 225

J. DELBŒUF. Une visite à la Salpétrière (*dernière partie*) 258

H. D'INCHY. Les institutions de la Bulgarie. 276

Mme MARIE MERCIER. Une vie d'enfant (*dernière partie*) 305

ESSAIS ET NOTICES :

X. Organisation et fonctionnement de la caisse de prévoyance du Couchant de Mons. 335

LIVRAISON DU 15 DÉCEMBRE 1886.

ERN. GOSSART. L'invincible Armada 338

A. GITTÉE. Le folklore et son utilité générale (*suite et fin*) 369

D. KEIFFER. L'amour en voyage (*première partie*). 379

LE HARDY DE BEAULIEU. Travail, capital 402

AD. WANGERMÉE. Encore à propos du grec et du latin. 437

Digitized by Google

Digitized by Google

PRINCETON UNIVERSITY LIBRARY PAIR
32101 041478304

Digitized by Google

Digitized by Google